Le théâtre de Bulla Regia dans son contexte urbain

Hichem Ksouri

▶ **To cite this version:**

Hichem Ksouri. Le théâtre de Bulla Regia dans son contexte urbain. Archéologie et Préhistoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. NNT : 2012BOR30002 . tel-00720408

HAL Id: tel-00720408
https://theses.hal.science/tel-00720408

Submitted on 24 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN « Histoire, langues et littérature anciennes »

Le théâtre de Bulla Regia dans son contexte urbain

Présentée et soutenue publiquement le 05 mai 2012 par

Hichem KSOURI

Sous la direction de M. Jean Claude Golvin
M. Jérôme France

Membres du jury

François BARRATE, Professeur, Université de la Sorbonne –Paris IV.

Azedine BESCHAOUCH, Membre de l'Institut.

Jérôme FRANCE, Professeur, Université de Bordeaux III.

Philippe FLEURY, Professeur, Université de Caen

Jean Claude GOLVIN, Directeur de Recherche Emérite au CNRS, Institut Ausonius

A mes parents

A mes filles Imen et Eya

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les membres de notre jury pour l'intérêt qu'ils ont accordé à notre recherche et particulièrement nos deux directeurs de thèse successifs ainsi, que l'Université de Bordeaux III.

En Tunisie et pour mener à bien cette thèse, nous avons bénéficié des conseils et orientations de M. Azedine Beschaouch. Nous avons été particulièrement honoré de l'intérêt qu'un savant de réputation internationale a bien voulu nous accorder et lui exprimons toute notre gratitude.

Notre plus vive reconnaissance s'adresse aussi à M. Mustapha KHANOUSSI qui est à l'origine de l'intérêt que nous avons accordé à ce sujet. Il a guidé nos premiers pas sur le site de *Bulla Regia* et, au cours des premières visites effectuées en compagnie de Jean-Claude GOLVIN, nous a ainsi été révélée l'ampleur du sujet et l'importance des questions qu'il nous fallait étudier.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. Mohieddine CHAOUALI, conservateur du site de *Bulla Regia* pour toutes les facilités dont nous avons bénéficié sur le terrain.

En tant qu'architecte et enseignant, notre reconnaissance s'adresse à notre organisme et aux directeurs sous l'autorité desquels nous avons exercé ou qui ont dirigé les institutions grâce auxquelles nous avons été autorisé à travailler sur les sites archéologiques de Tunisie.

Que soient donc remerciés les directeurs successifs de l'Institut national du Patrimoine et de l'Agence Nationale du Patrimoine de Tunisie ainsi que de l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis.

Nous remercions M. Fathi BEJAOUI, alors Directeur de l'Institut National du Patrimoine, de nous avoir autorisé à relever et étudier le théâtre de *Bulla Regia* et le secteur attenant et de nous avoir permis également d'étudier le théâtre d'Haïdra.

Nous remercions aussi le directeur actuel de l'Institut National du Patrimoine, M. Ahmed FERJAOUI de nous avoir maintenu les bienfaits de cette institution et de nous avoir éclairé utilement sur les données relatives au site de Zama auquel il consacre ses propres travaux de recherche.

Notre gratitude s'exprime envers les directeurs successifs de l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis: Najet HEDHLI, Fakher KHARRAT qui nous ont donné les autorisations et les congés d'étude indispensables à la poursuite de nos recherches.

Nous tenons à remercier aussi le Directeur de l'Ecole doctorale, M. Mounir DHOUIB.

Notre reconnaissance s'exprime envers l'Université de Tunis et notamment M. Habib BAKHLOUTI qui nous a éclairé sur certains aspects historiques du monde numide et intéressé aux ouvrages hydrauliques des esplanades A et B de *Bulla Regia*. Nous remercions également M. Nabil KALLALA en ce qui concerne notre découverte du site d'*Althiburos* et M. Naji JALLOUL de l'Université de la Manouba pour les conseils qu'il nous a prodigués sur le plan méthodologique ainsi que Mlle Hajer BEAOUI de l'Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine qui a contribué à la mise en forme finale de cette thèse.

De nombreux archéologues tunisiens nous ont accordé attention, aidé dans nos travaux, encouragé. A chacun s'exprime notre reconnaissance la plus sincère. Nous voulons citer notamment les noms de MM., Samir AOUNALLAH, Habib BEN HASSEN, Abd-el-Majid ENNABLI, Mounir FANTAR.

Nous tenons à remercier nos collègues de l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis: Mhamed BEN AYED, Dorra SMAIL, Mouldi CHAABANI, Chafik KCHAOU.
En ce qui concerne l'Agence Nationale de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle, outre M. Habib BEN HASSEN qui nous a autorisé à examiner le théâtre d'*Uthina*, nos remerciement s'adressent à nos collègues Daouda SOW qui a relu et corrigé d'importantes parties du manuscrit et Adel GUIZANI qui a contribué à la mise en forme des relevés.
Mais comment ne pas avoir très directement une dette de reconnaissance envers nos confrères architectes de l'Institut National du Patrimoine, Khaled KAROUI, Moez BEN HASSINE et Hamida RHOUMA avec qui nous avons échangé nos idées et partagé notre passion de l'histoire ou envers M. Ali DRINE qui nous a communiqué d'utiles documents photographiques.
En ce qui concerne les institutions et chercheurs français notre reconnaissance s'exprime en premier lieu à l'Institut Ausonius pour son aide permanente scientifique et morale.
Nous remercions très sincèrement le Professeur Jérôme FRANCE pour le soutien constant qu'il nous a apporté et pour nous avoir laissé le temps de mener à bien notre ouvrage. Nous saluons aussi tous les membres de ce laboratoire qui nous ont apporté leur collaboration chaleureuse et amicale. Le lien d'Ausonius avec la Tunisie est profond et ancien. Il est dû aux travaux réalisés par le Professeur Louis MAURIN puis Jean-Claude GOLVIN à Dougga, sur bien d'autres sites et en de nombreuses circonstances.
Nous avons bénéficié de l'aide de la bibliothèque scientifique d'Ausonius à Bordeaux mais aussi indirectement, à travers un de nos directeurs de thèse, de celle du Centre Camille Jullian à Aix-en-Provence car nous ne pouvions disposer du temps pour nous rendre directement sur place, qu'il en soit vivement remercié.
De même d'autres collègues et amis nous ont informé, éclairé et encouragé: nous voulons citer en ce sens Christian LANDES et Véronique BROUQUIER-REDDE. D'autres nous ont donné occasionnellement leur appui précieux tel Alain CHARRON Conservateur au Musée de l'Arles Antique.
Cette recherche nous a rapproché des travaux des archéologues qui se sont investis particulièrement en l'étude du site de *Bulla Regia*, tel MM. Azedine BESCHAOUCH, mais aussi Roger HANOUNE, Yvon THEBERT et de confrères architectes et devanciers tels Henri BROISE et Gilbert HALLIER.
Notre reconnaissance profonde s'exprime enfin très profondément envers Jean-Claude GOLVIN qui nous a donné l'envie et la force de mener à bien ce travail en partageant avec nous toutes ses étapes. Sa formation d'architecte et d'archéologue et sa longue pratique du travail de terrain ont été très précieuses pour nous initier de la meilleure façon à l'interprétation de l'architecture antique et à la restitution architecturale. Nous nous sommes efforcé d'acquérir de nouvelles méthodes de travail et avons pris conscience de l'importance de la pluridisciplinarité dans un domaine complexe où de nombreuses connaissances sont nécessaires.
Que le travail réalisé dans cet esprit de partage et de respect soit pour nous source de modestie et de rigueur dans les tâches d'enseignement que nous aurons à poursuivre: tel serait l'aboutissement profond de celui que nous avons reçu.
Notre espoir est que les résultats de cette thèse puissent contribuer à faire avancer notre connaissance d'un site majeur de Tunisie et qu'ils puissent favoriser sa préservation et sa mise en valeur pour les générations futures.

LE THEATRE DE *BULLA REGIA* DANS SON CONTEXTE URBAIN

Résumé (en français)

Le théâtre de *Bulla Regia* est un des mieux conservés de Tunisie, cependant il n'aurait pas été pertinent de l'étudier seul malgré l'intérêt certain qu'il représente. Son étude nécessite de tenir compte du contexte monumental dans lequel il est apparu, celui du secteur constitué par les deux "esplanades" (A et B) situées au Sud et à l'Ouest.

La première de la thèse est consacrée à l'étude du théâtre proprement dit. Elle se fonde sur l'ensemble des relevés des structures en place, la description des vestiges, l'étude des blocs épars. Elle s'intéresse au fonctionnement de l'édifice et à sa restitution architecturale. Le monument a été interprété et restitué par comparaison avec d'autres théâtres romains bien connus situés de façon préférentielle en Afrique. L'étude présente les dessins de restitution de l'édifice en plan, élévation et coupe, ainsi que sa modélisation informatique. La recherche a démontré que le monument a connu deux états successifs. C'est en effet à la suite d'une extension que sa façade est venue mordre sur la rue située au Nord. Les imites et les caractéristiques architecturales des deux états de l'édifice ont été étudiées.

La seconde partie s'attache à l'étude du contexte monumental auquel le théâtre est lié. Elle commence par un chapitre technique qui définit clairement les caractéristiques des murs numides par rapport aux murs romains, nous offrant le moyen de les reconnaître et ainsi a clé essentielle de l'interprétation de tout le secteur. Il était fondamental de pouvoir restituer son évolution chronologique et principalement de distinguer les caractéristiques de son organisation à l'époque numide.

Les techniques de construction numides respectent une tradition africaine locale et diffèrent profondément des techniques gréco-romaines. Leur étude a montré que *l'opus africanum* (ou appareil consistant à concevoir des murs constitués de harpes régulièrement espacées et de parties intermédiaires appareillées) est une invention numide. Les murs numides et les soubassements des édifices de cette époque ne révèlent jamais l'emploi de mortier de chaux. Les parements sont en pierre, non solidaires les uns des autres et le remplissage est fait de cailloux et de terre. Mais les joints, très fins, suffisent à assurer la protection de l'intérieur du mur. Vus par dessus, ils se resserrent "en sifflet" du côté du parement. La technique de l'*opus africanum* a simplement évolué à l'époque romaine par l'utilisation de petits moellons liés au mortier de chaux. Elle fut améliorée par l'efficacité de l'*opus caementicium*, une invention romaine qui ne fut introduite en Afrique qu'à partir de l'époque augustéenne.

L'étude des monuments s'est intéressée ensuite à tous les temples situés au sud du théâtre, avec leurs relevés, l'étude de leurs blocs épars et leur restitution architecturale. Tous les critères de datation relative de ces monuments ont été exposés.

Pour la première fois a été proposée, sur des bases solides, la restitution d'un temple d'époque numide (le temple B) à partir de l'étude des vestiges et celle de l'iconographie (des pièces de monnaie datant de l'époque de Juba I). Ces temples possédaient en façade des colonnes (dont le style est inspiré de d'ordre ionique grec) associées à un entablement comprenant une cornique à gorge égyptienne. Ce profil interdit en façade la réalisation des montants d'un fronton. Les monnaies indiquent que la couverture des colonnades était plate et que seule la *cella* était couverte par un toit à deux pentes comprenant à ses extrémités un petit fronton. Ces temples, de conception originale, où des éléments d'origine hellénistique se combinent à des formes égyptiennes (d'origine

pharaonique) expriment bien l'influence ptolémaïque largement attestée par ailleurs en ce qui concerne le style des monuments numides, essentiellement les grands mausolées.

Ensuite ont été examinés les autres parties constitutives du complexe monumental (cours, portiques, autres pièces et espaces).

Dans la dernière partie de la thèse ont été discutées les trois hypothèses possibles relatives à la fonction véritable du complexe monumental constitué par les deux esplanades et le théâtre. Il a été démontré qu'il ne pouvait s'agir d'un sanctuaire organisé autour d'un temple principal, ni d'un grand gymnase de tradition grecque. La seule hypothèse satisfaisante est celle qui consiste à considérer que le premier état du complexe (à l'époque numide) aurait correspondu à un palais. Celui-ci aurait compris une partie résidentielle (autour de l'esplanade B) et une partie sacrée (autour de l'esplanade A) à laquelle le théâtre était lié. Dans son premier état, celui-ci aurait joué un rôle comparable à celui d'autres théâtres connus de sanctuaire ou de résidences royales. Après la disparition du royaume numide, la fonction palatiale n'avait plus de raisons de subsister. La fonction religieuse s'est alors étendue à l'ensemble des deux esplanades avec l'apparition de certains temples qui étaient probablement liés au culte impérial. En outre, certaines parties du complexe ont été occupées par des monuments communiquant directement avec la rue nord et sans relation directe avec les esplanades (temple E et thermes). Le théâtre, devenu monument de spectacle a été nettement agrandi.

Ainsi cette recherche aboutit à des conclusions dont l'intérêt dépasse largement celles qu'aurait présentées la simple étude d'un théâtre. Elle nous éclaire sur la fonction et l'évolution d'une partie importante de la ville et révèle l'existence d'un programme architectural particulièrement rare en Afrique (une résidence royale numide).

Cette thèse est celle d'un architecte dont le mérite est d'avoir réalisé pour la première fois un relevé très précis une description et une interprétation poussée de ce complexe. Elle soulève des questions soumises à la réflexion de la communauté scientifique qui devraient encourager la réalisation de sondages et de fouilles permettant de confirmer et de consolider l'hypothèse avancée. Elle souligne l'intérêt majeur que présente ce secteur de la ville antique et encourage les initiatives qui pourront présider à sa conservation et à sa présentation.

Résumé (en Anglais)

THE THEATRE OF *BULLA REGIA* IN ITS URBAN CONTEXT

The theatre of *Bulla Regia* is one of the best preserved in Tunisia, but it will not have been relevant to study this monument as an isolated building. Its study needs to take in consideration the monumental context constituted by the two "esplanades" (A and B) situated to the south and the west and linked to it.

The first part of this study concerns the theatre itself. It includes the surveys of the structures, a precise description of the remains, and the registration of the scattered blocs.

It concerns the functioning of the monument and its architectural restitution. The monument have been interpreted and restituted by comparison with other well-known roman theatres mainly situated in Africa. The study presents restitution drawings in plan, elevation and section and a computing model. The research has demonstrated the existence of two successive states. The superposition of the new façade of the theatre with the north street is the consequence of an extension of the building. The limits and the characteristics of the two states have been studied.

The second part concerns the study of the monumental context linked to the theatre. It begins by a technical chapter giving a clear definition of the characteristics of the numid walls by opposition to the roman ones, and gives a key for the interpretation of the whole sector. This is fundamental to restitute the chronological evolution of the complex and essentially its organization at the numid period.

The numid techniques of building respect an African and local traditions are deeply different from the roman ones. Their study has shown that the *opus africanum* (conception of walls consisting in vertical elements in alternation with stone masonry portions) is a numid invention. The numid walls and substructures never attest any use of lime mortar. The walls are constituted of two independent sides and an interstitial filling of little stones and clay. The joints are thin enough to insure a good protection of the inner part of the wall. Seen from above, they shrink progressively and have a narrow surface of contact on the face side. The *opus africanum* technique has simply evolved in roman times with the use of little stones strongly linked by lime mortar. It has been ameliorated by the efficiency of the *opus caementicium*, a roman invention introduced in Africa since the Augustine period.

The study examines afterwards all the temples situated to the south of the theatre: it gives a whole survey of the remains, a study of the scattered blocs and an architectural restitution for each monument. All arguments giving a relative dating of these monuments have been exposed. For the first time also have been proposed, on solid grounds, the restitution of a numid temple (temple B) according to the study of its remains and their iconography (representations on coins dating of king Juba I reign). These temples had a colonnaded façade (with capitals inspired by the Greek ionic) associated with an entablature including an Egyptian throat cornice. There profile does not allow the realization of frontons in façade. The coins indicate that the colonnades were covered in terrace and that the *cella* was the only part covered by a roof with a little fronton at each extremity. These temples of original conception in which elements

of Hellenistic origin are combined with Egyptian forms translate the Ptolemaic influence widely attested in the architectural vocabulary of the numid monuments (and particularly the great mausoleum).

Afterwards have been examined the other parts of the monumental complex (courts, porticos, rooms and different spaces).

In the last part, have been discussed the three possible hypothesis concerning the probable function of the monumental complex. It have been demonstrated the weak probability for it to have been a great sanctuary or a great gymnasium in the Greek tradition. The only satisfactory hypothesis is to consider that the first state of the complex corresponded to a palace. This one would have included a residential part (around esplanade B) a sacred one (around esplanade A) including the theatre.

In its first state, this monument would have played a role comparable with the case of other well-known theatres of sanctuaries or palaces.

After the numid kingdom disappearance, the palatial function had no reason to subsist. The religious one had already spread to the whole sector with the probable appearance of temples devoted to the imperial cult. In addition, certain parts of the complex have been reoccupied by monuments orientated to the north without link with the esplanades (temple E and roman baths). The theatre becomes a building for scenic representations have been enlarged.

The results of this research overcome largely the interest of a study limited to a theatre. They in light us on the function and evolution of a major part of the city and reveal the existence of a program particularly scarce in Africa (a royal residence).

The study of this architect gives for the first time an accurate survey of the monuments and a deep interpretation of this complex. It’s arouse important questions (submitted now the scientific community) worth to encourage the realization of excavations allowing to confirm and consolidate the proposed hypothesis. Its underlines the major interest of this sector of *Bulla Regia* and can favor the initiatives that would help its preservation and presentation.

Tome 1

I^{ère} PARTIE: ETUDE DU THEATRE

II ^{ème}PARTIE: ETUDE DU CONTEXTE URBAIN

III^{ème} PARTIE: HYPOTHESES INTERPRETATIVES ET ESSAI DE SYNTHESE

Table des matières

Avant-propos **14**

Introduction **17**

Bref rappel de l'histoire de *Bulla Regia* (jusqu'à la fin du IV^{ème} s. Ap. J.-c.) **20**

1. La période préromaine 20
2. La période romaine 21

L'urbanisme de *Bulla Regia* de l'époque numide à l'époque romaine **24**

PREMIERE PARTIE : ETUDE DU THEATRE **28**

CHAP. I- HISTORIQUE DES RECHERCHES CONSACREES AU THEATRE **29**

I. Bibliographie **29**
II. Les explorateurs **30**
1. Tissot Ch. 30
2. Winkler A. 32
3. Cagnat R. et Saladin H. 33
4. Saladin H. 34
5. Carton L. 34
6. Merlin A. 35
7. Formigé J. 36
III. Gravures et plans **36**
1. Gravures et plans anciens 36
2. Plan de Mongi Boulouednine 37
3. Travaux réalisés dans le cadre de la coopération franco-tunisienne (depuis 1972) 38

CHAP. II- DESCRIPTION DU THEATRE **42**

I. Description de la cavea **46**
1. La façade (m1) 46
2. L'ambulacre périphérique (A) 52
3- Les espaces annulaires 54
3-1. Les espaces B1 et B6 55
3-2. Les espaces annulaires (B3, B4) 56
3-3. Les espaces annulaires (B2 et B5) 57
3-4. Le vestibule B 57
3-5. Les portes des espaces longitudinaux (p_1, p_3, p_6 et p_8) 57
3-6. Les portes d'extrémité 59
3-7. Examen des détails de construction du mur (m_3) 60
4. L'accès axial situé sous la cavea 64
4-1. Le premier espace (B) : le vestibule 66
4-2. L'espace central (C) 66
4.3 Les espaces latéraux (C_1 et C_2) 67
4-4. Le vomitoire (Vo1) 69
5. Les *aditi maximi* (am_1 et am_2) 69
5.1 L'accès côté est (am1) 70
5-2. L'accès côté ouest (am_1) 73
6. Les espaces rayonnants situés sous la *cavea* 76
7. La partie inférieure de la *cavea* 77
8. Les *tribunalia* 79
II. L'orchestra **82**
1. Le *balteus* 83
2. Les *subsellia* 84
III. Le Bâtiment de scène **86**
1. Le mur du *pulpitum* 86

2. La scène et ses annexes 89
2.1 L'espace scénique 89
2.2 Le mur de scène 92
2.3 Les espaces de service situés à l'arrière de la scène (s_{13} à s_{15}) 95
2.4 Les escaliers latéraux 95
3. Le portique postérieur Ps (*porticus post scaenam*) 96
4. Les basilicae 99
4.1 La *basilica* est (ba_2) 99
4.2 Basilica ouest (ba_1) 102

CHAP. III- CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES ET CONSTRUCTIVES DU THEATRE DANS SON DERNIER ETAT 107

I. Les Caractéristiques architecturales 107
II. Identification et caractéristiques du tracé 117
1. L'orientation 118
2. Vérification du tracé de Vitruve 118
3. Le tracé de la *frons scaenae* 120
III. Les matériaux et les techniques de construction 124
1. Le principe de la structure 124
1.1 La Structure de la *cavea* 124
1.2 Structure du bâtiment de scène 125
1.3 Les ouvertures 126
1.4 Les couvertures 126
2. Les matériaux de construction 126

CHAP. IV- CHRONOLOGIE ET HISTOIRE DU THEATRE DE *BULLA REGIA* 130

I. Datation d'après la typologie constructive 132
II. Chronologie d'après le schéma du plan de la *cavea* 133
III. Chronologie d'après la décoration du mur de scène 136
IV. Le théâtre à l'époque tardive 137

CHAP. V- RESTITUTION DU PREMIER ETAT DU THEATRE 141

I. Indices prouvant que le théâtre a connu deux états 141
II. Caractéristique architecturale et constructive du théâtre dans son premier état 142
1. Les abords immédiats 143
2. Caractéristique de la *cavea* 143
2.1. Principe de fonctionnement 143
2.2 Caractéristique de la structure de la *cavea* 144
3. Caractéristique de l'espace scénique 144
4. Aspect de la façade extérieure 146

CHAP. VI- RESTITUTION DU SECOND ETAT DU THEATRE 148

I. La restitution architecturale : Définition, objectifs, méthode et contraintes 150
II. Restitution de la *cavea* 152
1. Restitution du plan de la *cavea* 153
1.1 Restitution du Fonctionnement : La circulation et la répartition du public 153
1.2 Les précinctions 155
1.3 Restitution des *scalaria* 156
2. Restitution du profil de la *cavea* 159
2.1 Restitution de la hauteur 159
2.2 Restitution du profil 159
2.3 Restitution de la galerie périphérique 162
2.4 Restitution de la galerie périphérique de la *summa cavea* 163
3. Restitution de la façade extérieure 164
3.1 La hauteur d'origine de la façade 165
3.2 Les différents niveaux 166
3.3 L'ornementation et le traitement architectonique 166
3.4 Conclusion 169

4. Les *tribunalia* 171
5. Le velum 173
6. L'orchestra 173
III. Restitution du Bâtiment de scène 174
1. Restitution de la hauteur 174
4. Restitution de la scène 175
5. Restitution du mur de la scène 176
3.1. Restitution du plan du mur de la scène 176
3.2. Restitution de la décoration du mur de scène (*frons scaenae*) 176
3.3. Lieu de provenance des statues 179
3.4. Restitution du portique postérieur 179
3.5. Restitution des *Basilicae* 184

DEUXIEME PARTIE : ETUDE DU CONTEXTE URBAIN 192

Introduction 193

CHAP. I- ETUDE PRELIMINAIRE DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION NUMIDES 195

I. Caractéristiques et critères d'identification des murs numides 195
1. L'aspect du parement 196
2. La structure interne des murs 205
3. Caractéristiques des blocs 208
4. Conclusions 209
II. Analyse des murs des esplanades 212
1. Les murs périphériques de la grande terrasse 212
2. Les murs du temple d'Isis 222

CHAP. II- ENVIRONNEMENT DE L'ESPLANADE DU THEATRE 226

I. Les espaces d'accès 226
1. L'impasse et l'*area transitoria* 226
1.1 L'impasse 226
1.2 L'*area transitoria* 227
2. La rue nord 227
3. La rue et le dégagement réalisé à l'Est du théâtre 229
II. Les thermes situés au nord du théâtre 233
III. L'esplanade B 236
1. La cour et le portique 238
2. Le secteur ouest 238
3. Le secteur oriental et le monument de culte sévérien 239
4. Le secteur sud 240
5. Le secteur Nord 242

CHAP. III- L'ESPLANADE SITUEE AU SUD DU THEATRE (OU ESPLANADE A) 246

I. Les temples 247
1. Le temple B 247
1.1 Description 247
1.2 Restitution du premier état 253
1.3 Restitution du deuxième état : 262
1.4 La Divinité concernée : 266
2. Le temple A 270
2-1. Description : 270
2-2. Chronologie relative 278
2-3. Restitution 278
3. Le temple C 284
4. Le temple C' 292
5. Le temple C'' 296
6. Le temple D 303
7. Les espaces situés à l'Est de l'esplanade 309
8. Le temple d'Isis 315

8-1. Description et étude de restitution 318
8-2. Étude comparative et caractéristiques architecturales 326
8-3. Chronologie et histoire du temple de *Bulla Regia* 334
9. Le temple E 337
II. La cour et ses aménagements 347
1. Le portique 347
1-1. Description 347
1-2. Restitution des portiques de la cour 353
2. Les bassins plantés 358
2-1. Le bassin planté nord 358
2-2. Le bassin planté Sud 360
3. Le bassin central 363

CHAP. IV- SYNTHESE DE L'ETUDE DE L'ESPLANADE A 367

I. La topographie du site 367
II. Caractéristiques architecturales et constructives des temples 368
1. Classification morphologique 368
2. Classification selon le décor architectural 369
3. Classification selon la typologie constructive 369
III. Chronologie des temples 370
IV. Evolution et états d'aménagement de l'ensemble de l'esplanade 371
1. Etat 1 (III^{ème}-I^{er} siècle avant J. –C.) 371
2. Etat 2 371
3. Etat 3 373
4. Etat 4 374
5. Etat 5 376
6. Etat 6 377
7. Etat 7 378

TROISIEME PARTIE : SYNTHESES ET HYPOTHESES INTERPRETATIVES 380

CHAP. I- LE COMPLEXE MONUMENTAL INITIAL SERAIT –IL UNE RESIDENCE ROYALE ?.....382

I. Eléments de comparaison 383
1. Palais d'époque hellénistique 383
1.1 Aigai- Vergina (Grèce) 383
1.2 Pella (Grèce) 385
1.3 Demetrias (Grèce) 386
1.4 Ai Khanoum (Afghanistan) 386
1.5 Pergame (Turquie) 387
1.6 *Lixus* 388
1.7 *Caesarea* (Cherchel en Algérie) 392
1.8 *Caesarea Maritima* (Césarée de Palestine) 393
2. Palais d'époque tardive 396
2-1. Iraq Al-Amir 396
2-2. Jéricho 397
II. Caractéristiques architecturales des palais sélectionnés 398
III. Confrontation au complexe monumental de Bulla Regia 401
1. Analyse de l'ensemble monumental d'époque numide 401
2. Evolution du complexe à l'époque romaine 404

CHAP. II- L'ENSEMBLE MONUMENTAL SERAIT-IL UN GRAND GYMNASE ?.....409

1. Les gymnases de Pergame 409
2. Le Gymnase de Delphes 411
3. Le gymnase de Délos 413
4. Synthèse et conclusions 414

CHAP. III- L'ENSEMBLE MONUMENTAL AURAIT-IL CORRESPONDU UNIQUEMENT A UN GRAND SANCTUAIRE? 415

1. Sanctuaire des grands dieux à Samothrace 415
2. Sanctuaire des dieux syriens à Délos 416
3. Sanctuaire de l'Isthme (Corinthe) 417
4. Sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos 417
5. Sanctuaire d'Apollon à Dèlphes 418
6. Sanctuaire d'Amphiaros à Thèbes 419
7. Sanctuaire d'Asclépios à Pergame 419
8. Sanctuaire de Déméter et Chorée à Pergame 422
9. Sanctuaire d'Asclépios à *Balagrae* (Cyrénaïque) 423
10. Le sanctuaire de Déméter à Cyrène 424
11. Sanctuaire d'Apollon à Cyrène 426
12. Sanctuaire de Gabies 428
13. Sanctuaire de Pietrabbondante 429
14. *Templa concordiae* de *Thugga* 429
15. Sanctuaire d'Esculape à Lambèse 430
16. Synthèse et conclusions 432

CONCLUSION GENERALE 434

Références Bibliographiques 436

Table des figures **..... 456**

Avant-propos

Le sujet de cette thèse consacrée à l'étude du théâtre de *Bulla Regia* dans son contexte urbain a été choisi pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le thème de notre mémoire d'études approfondies (DEA) présenté en 2003 à l'Université de Bordeaux 3[1] concernait l'étude et la restitution architecturale du théâtre de Carthage, un travail qui nous avait familiarisé avec l'architecture de ce type de monument. Au cours de son élaboration, notre attention avait déjà été attirée sur le théâtre de *Bulla Regia*, un des exemples les mieux conservés de Tunisie.

Dans un premier temps, nous avions pensé élargir notre recherche à l'ensemble des théâtres du pays pour définir ainsi un premier sujet de thèse, mais nous avons assez rapidement renoncé à cette idée[2]. En effet, l'un des théâtres les plus intéressants à étudier, compte tenu de son remarquable état de conservation, celui de Dougga faisait l'objet des travaux d'une autre équipe et le fait de ne pas envisager de l'étudier rendait peu pertinent ce projet[3].

Par ailleurs, l'idée de prendre en compte uniquement les théâtres de Tunisie ne pouvait se justifier pleinement sur le plan scientifique car l'Afrique romaine s'étendait nettement au-delà des frontières actuelles de notre pays. Il ne nous aurait guère été facile, ni même possible, de travailler sur les monuments antiques d'Algérie et de Libye et, de toute façon, nous avions le sentiment que les théâtres africains dans leur ensemble ne présentaient pas de caractéristiques originales évidentes qui auraient justifié d'en faire une catégorie à part.

D'un autre côté, si le théâtre de *Bulla Regia* restait un très bon exemple à étudier, il ne pouvait à lui seul représenter un sujet de thèse de doctorat assez conséquent. De manière évidente, ce monument ne pouvait être correctement interprété que dans la mesure où l'étude du contexte monumental dans lequel il est apparu était entreprise en même temps. Très rapidement s'est imposée, l'idée d'élargir le champ des recherches à l'ensemble du vaste complexe monumental incluant les deux "esplanades" situées au sud du théâtre. Les recherches menées parallèlement à Dougga[4] et les échanges que nous avons pu avoir à *Bulla Regia* même nous avaient

---

[1] Ce mémoire de DEA (130 pages non comprises les annexes) dirigé par Jean-Claude GOLVIN et présenté en 2003 à l'Université de Bordeaux III avait pour titre: Essai de restitution du théâtre romain de Carthage-Tunisie.

[2] Nous avons cependant réuni les informations majeures concernant les théâtres de Tunisie pour constituer une partie des exemples comparatifs donnés en annexe de cette thèse.

[3] Ces travaux étaient effectués dans le cadre du programme de coopération internationale intitulé "Dougga et la Région numide" (ou projet FSP=pour Fonds de soutien prioritaire) entrepris entre le Ministère français des Affaires Etrangères et l'Institut National tunisien du Patrimoine. Au sein de ce programme, le théâtre de Dougga a fait l'objet d'une étude approfondie menée par Hamida R'houma Mgari, (architecte du Patrimoine à l'INP) sous la direction d'Aïcha Ben Abed et de Jean-Claude GOLVIN. A ce projet d'étude d'ensemble du site de Dougga a collaboré étroitement l'Institut Ausonius. C'est de manière volontaire que nous avons renoncé à étudier le théâtre de Dougga pour ne pas gêner nos collègues car nous n'aurions en aucune manière été empêché de l'examiner. Nous avons surtout souhaité trouver un sujet de thèse entièrement original qui ne puisse pas interférer avec les travaux de nos collègues er présenter un intérêt propre.

[4] Il s'agit des recherches menées dans le cadre du projet de recherche intitulé "Architecture religieuse de Thugga" dirigé par Jean-Claude GOLVIN (soutenu par le Ministère français des Affaires Etrangères) en collaboration avec Me Aïcha Ben Abed responsable du site et l'INP. Nous avons eu des rencontres régulières avec l'équipe de Dougga et avons pu échanger de nombreuses informations relatives à l'étude

montré comment distinguer, sans équivoque possible, les caractéristiques spécifiques des murs numides en grand appareil. Nous disposions d'un moyen sûr de distinguer ces derniers des murs romains dont l'appareil et la technique de construction étaient nettement différents[5]. Nous avons pu repérer les murs du complexe monumental lié au théâtre qui étaient antérieurs à l'époque romaine et discerné l'importance du programme monumental initial. Des visites répétées faites sur le terrain en présence de MM. Mustapha Khanoussi responsable du site et de Jean-Claude Golvin nous ont conforté dans l'idée de traiter ce sujet d'ensemble et notre plan de travail a commencé à s'esquisser[6].

Nous avions le sentiment de nous pencher sur un secteur du site dont l'interprétation n'était pas facile mais l'importance de premier plan. La nature du complexe monumental restait à éclairer en dépit des premiers travaux qui l'avaient évoquée[7]. Nous n'osions suggérer de proposition à ce sujet avant d'en entreprendre l'étude approfondie, mais nous avions la conviction de nous trouver sur un secteur très particulier et d'une importance capitale dans la ville.

Une étude très détaillée de l'esplanade A (la plus directement liée au théâtre) s'imposait et elle impliquait celle de tous les petits temples qui s'y trouvaient. Une étude de l'esplanade B était également utile, mais nous n'avons pas voulu la développer autant, sachant qu'elle faisait l'objet des préoccupations d'autres chercheurs[8]. Cependant, nous l'avons examinée suffisamment pour ne pas tronquer arbitrairement l'ensemble monumental cohérent auquel le théâtre a été lié.

Comprendre les caractéristiques architecturales et la fonction de cet ensemble complexe imposait d'en étudier l'évolution aux périodes numide et romaine.

La grande pauvreté épigraphique de ce secteur a fait que les inscriptions nous ont été d'un très faible secours. Ce sont les techniques de construction et l'étude de la chronologie relative des structures (superpositions et juxtaposition des murs) qui nous ont donné les clés de l'interprétation d'ensemble. De même les dégagements n'ont pas gardé la mémoire des objets et indices archéologiques qui pouvaient se trouver dans les remblais et la bibliographie relative à ce secteur est restreinte. Cependant nous avons bénéficié de l'accès aux photographies d'archives conservées à l'INP. Toutes les données existantes étaient utiles mais il fallait surtout faire un gros effort de travail de terrain pour tenter d'arracher aux vestiges, par le relevé, l'observation et la description directe sur place, un maximum d'informations nouvelles.

---

des monuments sans avoir eu, faute de temps, la possibilité de participer aux recherches menées sur ce site, comme ceci nous avait été proposé. Ces échanges étaient d'autant plus appréciables que les résultats scientifiques de ces travaux ne sont pas encore intégralement publiés.

[5] Sur les appareils romains et leur technique de construction: Adam (1984), *La construction romaine*, p.111-172.

[6] M. Khanoussi, responsable scientifique du site nous a montré les vestiges liés au théâtre et les structures qu'il supposait être antérieures à l'époque romaine. Puis une visite en présence de M. Khanoussi et de J.C. Golvin qui travaillait alors sur le site de Dougga a permis de préciser les contours du sujet. Les orientations scientifiques données par J.C. Golvin et ses encouragements nous ont soutenu et permis de persévérer pour mener à bien cette recherche malgré la difficulté et l'ampleur du sujet.

[7] Beschaouch *et alii (1977)*, pp. 100-113.

[8] Des recherches sur ce secteur ont été engagés depuis le début des années 90 du siècle dernier dans le cadre de la coopération tuniso-francaise; Des articles ont été publiés par R. Hanoune et M. Khanoussi ;

Nous avons entrepris l'étude des caractéristiques architecturales du théâtre de façon aussi approfondie que possible afin qu'il constitue le cœur de notre sujet de thèse et comme l'indique bien le titre de celle-ci. Toutefois, l'intérêt que nous avons consacré à l'étude des temples fut également soutenu car l'un d'entre eux (le temple B) existait déjà à l'époque numide et bien peu d'exemples de cette période sont encore connus[9]. La synthèse des données fournies par l'archéologie et l'iconographie (des monnaies de Juba I) nous a donné la possibilité d'offrir pour la première fois une restitution crédible de ce type de temple.

Mais, tout en adoptant une approche pluridisciplinaire, notre travail est avant tout celui d'un architecte œuvrant dans le domaine du patrimoine historique et celui d'un enseignant. Ainsi, notre effort a porté tout d'abord sur l'étude directe des vestiges. Nous avons réalisé le premier ensemble de relevés détaillés (pierre par pierre) des structures en place et parallèlement établi le catalogue complet des blocs épars (donné ici en annexe). Nous disposions ainsi de tous les indices utiles à une reconstitution partielle des édifices. Puis nous avons procédé à la restitution théorique complète des monuments. Nous avons multiplié les relevés de détails et les dessins explicatifs et constitué un important dossier photographique.

A tout moment au cours du déroulement de ce travail nous avons suivi la méthodologie de la restitution architecturale[10] pour parvenir à des résultats logiques et bien argumentés. Cette étude a d'ailleurs contribué à approfondir la réflexion théorique dans ce domaine.

Le sujet a imposé d'élargir notre champ d'investigation sur plusieurs plans: étude des théâtres, prise en compte des recherches consacrées aux monuments numides, examen des programmes monumentaux qui méritaient d'être comparés au notre.

Nous avons fait en sorte que notre travail d'architecte puisse être d'un apport certain pour d'autres chercheurs par la précision des relevés, celle des restitutions et par les hypothèses interprétatives relatives à la signification d'ensemble du complexe monumental.

Notre regret est de ne pas avoir pu réaliser les sondages de contrôle qui auraient permis de trancher certaines questions que nous avons été amené à laisser en suspens par prudence[11].

Ainsi, les interprétations finales que nous proposons devront être considérées comme des hypothèses de travail et des sujets de discussion soumis à la critique de la communauté scientifique.

---

[9] Nous citons l'exemple de Zama, *Cf*. Ferjaoui (2001), pp. 847 à 850 ; fig. 9 et 10.

[10] Sur la base des recherches et des conseils de J.C. Golvin qui fut notre directeur de thèse.

[11] Nous ne sommes pas archéologue et n'aurions pu envisager de faire ces travaux qu'en collaboration, mais la procédure aurait été trop longue et le financement difficile à trouver. De tels travaux ne pourront être envisagés que le jour où un véritable programme d'investigation pluridisciplinaire sera proposé. Nous espérons que le présent travail encouragera ce type de projet qui pourrait inclure une mise en valeur de tout ce secteur majeur du site.
Cependant, nous avons été informé que certains sondages ont été réalisés très récemment par les services de l'INP auxquels nous n'avons pas été associés. Nous ignorons la problématique, les motivations et la position exacte de ces sondages. Ils devraient amener sur certains points certaines confirmations que nous n'avons pas à ce jour, mais nous pouvons dire que nous n'en craignons pas les résultats car nous avons suffisamment de données sûres pour soutenir les hypothèses que nous présentons aujourd'hui.

Introduction

Le site archéologique de *Bulla Regia* est situé au nord de la Medjerda (Bagrada antique), à quelques kilomètres de la ville de Jendouba dans une région de grandes plaines réputées depuis l'Antiquité pour la fertilité de leurs sols[12].

De nombreux chercheurs s'accordent à constater que dans les premières années de l'installation du Protectorat français les recherches consacrées à la cité de *Bulla Regia*, ont très rarement abouti à des publications véritablement scientifiques. Les archéologues de l'époque ont eu toutefois le mérite de sauver plusieurs sites de l'intérieur du pays comme *Bulla Regia*, Makthar et Dougga[13].Les chantiers instaurés durant les premières années de l'Indépendance, commandés plutôt par des raisons économiques et sociales avaient des ambitions modestes[14]. Cependant, les grands travaux de dégagement engagés par l'INAA de 1957 jusqu'au début des années soixante du siècle dernier sous la conduite de M. Boulouednine avec le concours périodique de M. A. Beschaouch ont révélé plusieurs ensembles architecturaux attestant de la richesse monumentale de la cité antique de *Bulla Regia*. Rapides et systématiques, ces dégagements se sont déroulés sans possibilité d'établir une documentation scientifique et sans une publication qui aurait précisé l'évolution chronologique par l'étude stratigraphique. Afin de palier aux lacunes anciennes, une reprise de l'étude des monuments majeurs du site devait permettre de remédier à cette situation. Et ce fut un des objectifs du projet de coopération scientifique engagé entre la Tunisie et la France dès la fin des années 70 du siècle dernier[15]. Nous avons pensé que l'étude du théâtre romain de *Bulla Regia* et de son secteur d'implantation en l'état actuel de son dégagement, pouvait faire l'objet d'une étude qui aurait ce même objectif. L'importance du secteur où se trouve le théâtre romain réside dans le fait qu'il s'agit d'une partie homogène organisée selon un tracé régulier occupant une superficie importante par rapport à la superficie globale du site (fig. 1).

Ce secteur comporte un certain nombre de monuments publics qui renseignent sur l'évolution et les caractéristiques urbaines de la cité antique. Situé au sud du secteur du forum, sur un terrain en pente vers les plaines, la zone d'implantation du théâtre correspond à une plate forme rectangulaire artificielle de 250 x 100 m environ, longée au sud par un mur de soutènement. Au nord de cette plate forme passe une rue qui traverse la cité d'Est en Ouest. Au début du vingtième siècle et avant le déroulement des grands travaux d'assèchement, toute la zone était marécageuse. Les eaux provenaient de la source située au nord ouest du forum et le site était selon l'expression de Ch. Tissot, « limité par une démarcation de différence de niveau selon une ligne droite une sorte de quai »[16].

---

[12] La plaine de Bulla a été évoquée à plusieurs reprises par Procope *cf*. B.V., I, 19, 32 ; 25, 1; 25, 16; 25, 22 ; IV, 15, 1.

[13] Ben Younes(1987), p. 28.

[14] Vallet G., dans *Miscellanea* I, p. 3 rapporte que dans le secteur du théâtre "de nombreux gourbis étaient installés sur les vestiges de ce monument ».

[15] Beschaouch et *alii* (1977), p. 5.

[16] Tissot (1884-1), p. 292.

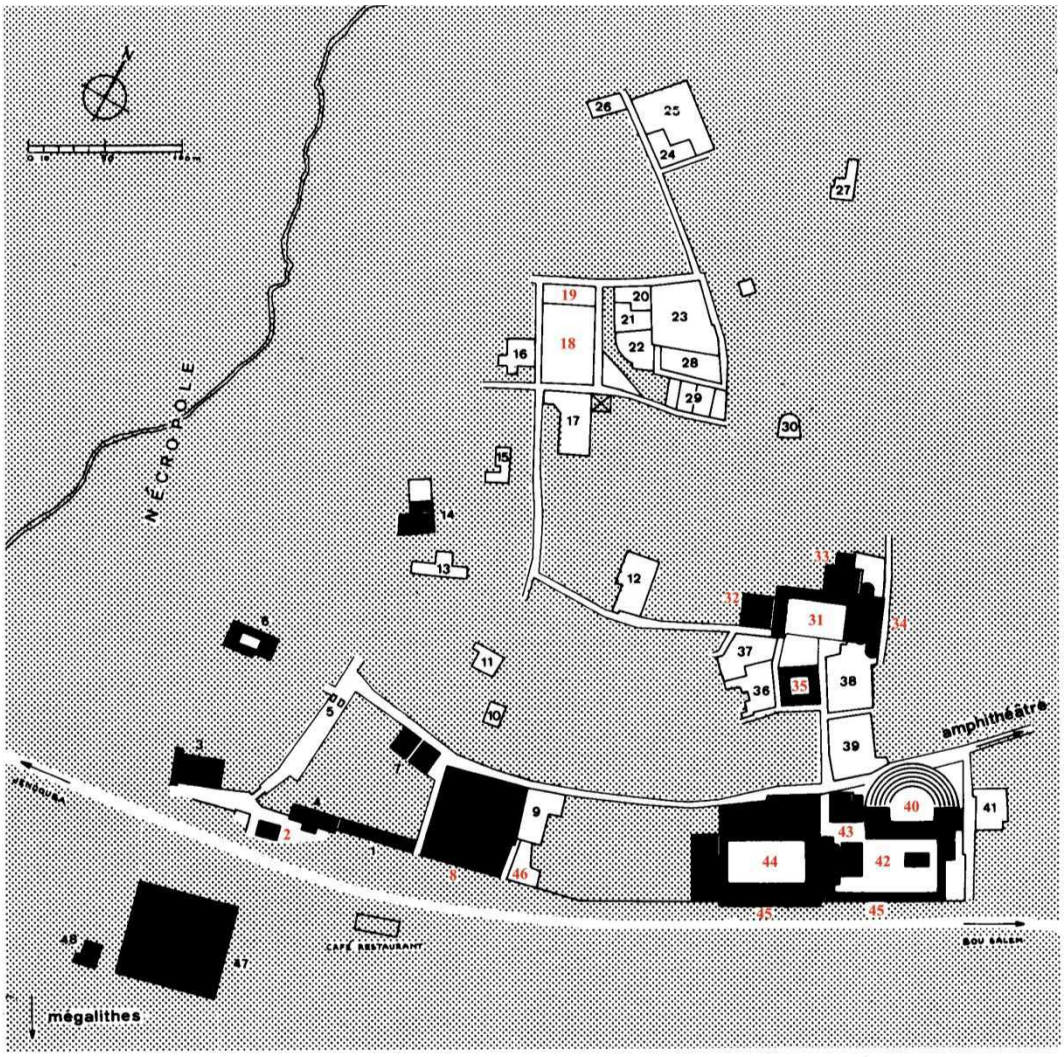

Plan des ruines de Bulla Regia. Ech. 1 : 5.000.

1 - citernes; **2** - monument en *opus reticulatum*; **3** - citernes; **4** - ensemble monumental; **5** - arc; **6** - fort byzantin; **7** - temples; **8** - thermes de Iulia Memmia; **9** - édifice de Diane; **10** - péristyle de maison; **11** - maison du trésor; **12** - maison nº 3; **13** - maison nº 7; **14** - basiliques chrétiennes; **15** - maison nº 2; **16** - maison du paon; **17** - *insula* de la maison nº 1; **18** - maison de la chasse; **19** - maison de la nouvelle chasse; **20** - tombes; **21** - maison nº 9; **22** - maison nº 10; **23** - maison de la pêche; **24** - maison nº 15; **25** - maison d'Amphitrite; **26** - thermes des Venantii; **27** - thermes du Nord-Est; **28** - maison nº 8; **29** - maisons nº 11, 12, 13 et 14; **30** - nymphée; **31** - forum; **32** - capitole; **33** - temple d'Apollon; **34** - basilique; **35** - marché; **36** - maison nº 4; **37** - maison nº 5; **38** - constructions non identifiées; **39** - thermes au Nord-Ouest du théâtre; **40** - théâtre; **41** - thermes à l'Est du théâtre; **42** - première esplanade monumentale; **43** - temple d'Isis; **44** - seconde esplanade monumentale; **45** - mur de soutènement; **46** - maison?; **47** - grands thermes Sud; **48** - «église d'Alexander».

Fig. 1 : Plan des ruines de Bulla Regia dans Beschaouch et alii (1977).

Cette ligne correspond au tracé du mur de soutènement de la terrasse des esplanades. Le plan de Winckler mentionne un cours d'eau entre le théâtre et les thermes memmiens[17].
Carton pensait que pendant les premières phases d'occupation du site, il s'agissait d'une zone de culte aménagée en terrasses, séparées par des talus artificiels[18]. C'est aussi dans cette zone que devait exister le grand bassin figuré sur le plan de Winkler et signalé dans la description de Carton[19].
A l'époque romaine l'importance de ce secteur est soulignée par la présence du théâtre et d'un certains nombre d'édifices religieux (fig. 1). Ce théâtre est pour l'Afrique l'un des meilleurs exemples d'intégration de l'édifice de spectacle à la trame urbaine. En raison de son bon état de conservation et par le fait qu'il a été dégagé en totalité, toutes les composantes sont encore visibles ce qui a permis d'effectuer un relevé détaillé du monument et des fragments épars et ensuite de réaliser l'étude de son architecture, de son fonctionnement et des matériaux et techniques de construction.

L'histoire de l'évolution de cette partie de la ville reste à écrire et le but de la présente étude est de tenter de l'ébaucher. En effet, dans sa configuration actuelle le caractère urbain de ce secteur semble respecter la typologie monumentale et organisationnelle de l'urbanisme romain. Les différents monuments identifiés (théâtre, thermes, temples à podium, temple de culte impérial etc.) constituent un témoignage supplémentaire de la romanisation profonde de la cité qui s'est d'ailleurs dotée d'une parure urbaine illustrant l'adoption profonde de la culture romaine. Ces changements n'ont pu effacer les traces de sa composition antérieure: Celles justement qui permettraient de cerner l'organisation du secteur à l'époque numide.

La romanisation de l'Afrique du Nord s'est manifestée entre autres dans le mode de conception de la ville romaine et de l'architecture qui l'anime. Toutefois, le passage à la nouvelle civilisation a été accompli progressivement[20].

C'est ainsi que la juxtaposition ou la coexistence de plusieurs référents civilisationnels a été, chaque fois, la caractéristique principale des cités d'Afrique au moins aux premiers temps de l'époque romaine. Le théâtre, ne manquait pratiquement à aucune des villes romaines d'Afrique. Cette étude s'inscrit donc également dans le cadre des travaux consacrés à l'architecture numide.

[1717] Winkler (1885-1), p. 110, Carton (1897), pp. 56-57, fig. 40.
[18] Carton (1897), pp. 58-59.
[19] Winkler (1885-1), p. 113 ; Carton (1897), pp. 58-59.
Winkler (1885-2), p. 307 ; Carton (1891), pp. 212-219.
[20] L'exemple le plus frappant de cette cœxistence est celui de la ville de Dougga où la riche collection épigraphique nous renseigne sur la convivialité de deux communautés à savoir le *pagus et la civitas et* ou la population locale et les citoyens romains ou romanisés ont partagé la même cité.

Bref rappel de l'histoire de *Bulla Regia* (jusqu'à la fin du IV^{ème} s. ap. J.-C.)

1. La période préromaine

La richesse et l'importance du site de *Bulla Regia* sont attestées dès l'époque protohistorique et punique. Les fouilles de *l'insula* de la chasse ont démontré une occupation des lieux remontant à une période antérieure au III^{ème} siècle avant J.-C. (Fig. 2). En effet, « des trous de poteau» ont été repérés dans le sol vierge au-dessous d'une couche d'occupation de plus de 3 m[21]. Cependant, la date précise de cette occupation demeure imprécise et pour Y. Thébert elle est impossible à préciser[22]. Avant d'intégrer l'empire romain, la ville avait une importance certaine[23].

Vers 150 avant J.-C. et jusqu'à la victoire de César la région appartenait aux rois numides. Le règne de Massinissa[24] correspond à un développement de l'agriculture et de la vie urbaine. Ch. A. Julien considère que le long règne de Micipsa[25] a permis à *Bulla Regia* de devenir une véritable ville[26].

Après la chute de Carthage, en 146 avant J.-C., tout le territoire qu'elle contrôlait tomba sous la domination de Rome. Ce territoire fut délimité par la *Fossa Regia* qui allait de l'Oued El Kebir (à l'Est de *Tabraca*, l'actuelle Tabarka) jusqu'à *Thaenae* (Thina au sud de Sfax). Bien que cette limite ne soit pas déterminée de façon précise, *Bulla Regia* continue à être reconnue comme un territoire resté hors de la domination romaine[27] et la culture numide a continué probablement à y exister même après la chute de la capitale punique.

Jugurtha, descendant du roi numide Massinissa, en essayant de reconstituer l'ancien royaume entra en conflit avec les Romains. Après sa défaite Hiempsal eut en possession la Numidie et une partie de l'ancien territoire de Carthage. Pour la distinguer de Bulla Minsa, on donna alors à la ville le surnom de Regia. Elle avait probablement servi de résidence à Hiarbas et peut être à d'autres rois numides[28]. C'est probablement la raison pour laquelle on lui attribua ce qualificatif. D'après l'hypothèse de G. Camps les villes qui portent l'épithète de Regia ou de Regius (telle *Zama Regia, Hippo Regius, Thimida Regia* (?), *Aquae Regiae*, etc.) auraient eu le statut de résidence royale ou d'appartenance à un domaine royal sous les numides[29]. Entre les deux positions considérant d'un côté que l'épithète « royale » prouve qu'elle appartenait à un domaine royal (G. Camps) et celle consistant à la considérer comme une l'une des grandes capitales des royaumes numides, H. Broise et Y. Thébert

[21] Thébert (1992), pp. 1648-1649.
[22] Thébert (1992), p. 1649.
[23] Polybe, IV, 9.
[24] Le roi Massinissa (238-148 avant J.-C.) appartient à la tribu des Massyles.
[25] 202 à 118 avant J.-C.
[26] Julien (2003), livre 1, p. 168.
[27] Bullo (2002).
[28] Falbe et *alii* (1862) p. 57. Orose, 5, 21, 14.
[29] Camps (1960), p. 258, n° 272, pp. 212-213.

considèrent comme vraisemblable le fait que la cité de *Bulla Regia* ait servi de résidence princière occasionnelle[30].

Vers l'an 81 Hiarbas détrôna Hiempsal. Puis Pompée, chargé par Sylla de pacifier l'Afrique, remporta « une grande victoire dans une bataille près d'Utique. Hiarbas prit la fuite, mais fut attaqué par Bogud (fils du roi de Maurétanie) et contraint de se retirer à *Bulla Regia* où il fût assiégé, pris et mis à mort par Pompée »[31].

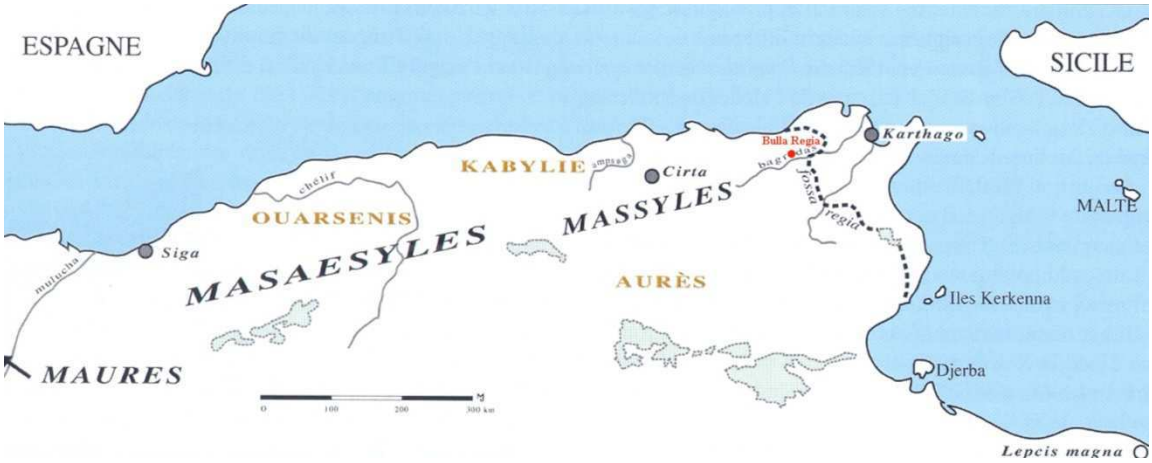

Fig. 2 :L'Afrique préromaine.

2. La période romaine

Selon Pline l'ancien[32] le *Liberum oppidum Bulla Regia* comptait parmi les 30 villes libres de l'Afrique sous Auguste. Elles n'étaient que sept mentionnées par la Loi agraire de 111 avant notre ère (*populi leiberi*). Les villes libres avaient leur propre administration et leur propre juridiction. Il s'agissait de villes puniques qui avaient pris parti pour Rome contre Carthage lors de la dernière guerre punique[33] et que le pouvoir romain avait récompensées. Claude et Néron, ne semblent pas être intervenus dans le domaine municipal en Afrique Proconsulaire, et *l'oppidum liberum* du début de l'Empire n'a guère pu se romaniser assez vite pour qu'Auguste le transformât en municipe. En effet, les premières traces d'une romanisation culturelle à *Bulla Regia* apparaissent en 34/35 après J.-C. lorsque le temple d'Apollon, succéda à un monument consacré jusqu'alors au Bâal punique[34]. L'urbanisme de *Bulla Regia* à l'époque Julio-Claudienne a été marqué par le réaménagement du temple d'Apollon. Ce temple faisait partie d'un réaménagement urbain du forum, secteur où devait se dérouler le culte impérial. Il s'agit du lieu de découverte d'une inscription commémorant la construction d'un portique comprenant quatre colonnes en l'honneur de Tibère[35].

[30] Broise et Thébert (1993), p. 377.
[31] Gsell, H.A.A.N, VII, pp. 286-287.
[32] Pline l'Ancien, Histoire naturelle, Livre V, 1-46, (traduit et commenté par J. DESANGES), Paris, 1980, texte p.55 et commentaire pp.199-200.
[33] Pline, texte p.59 et commentaire p. 303.
[34] Merlin (1908), p. 27.
[35] CIL VIII 25 516

La statue de Vespasien découverte dans le temple d'Apollon laisse penser que sous le règne de cet empéreur, *Bulla Regia* fut élevée au rang de municipe[36]. C'est cet empereur qui a fait construire ou restaurer la route reliant Carthage à Hippo Regius en passant par *Bulla Regia*. Selon Gascou, cette mesure ne serait sans doute devenue possible qu'après le constat d'une romanisation assez avancée et que la cité ait déjà atteint sur le plan économique une certaine importance[37].

La cité est mentionnée par Ptolémée[38], dans la Table de Peutinger[39] et dans l'itinéraire d'Antonin[40]. Après sa promotion en municipe en 110/112aprés J.-C.[41] elle devient colonie sous Hadrien[42].

L'archéologie a montré que la ville «se manifeste pleinement comme un centre de diffusion de la romanité »[43]. Cependant Y. Thébert a montré qu'en dépit de cette romanisation profonde la population était surtout indigène et qu'elle s'est approprié la culture romaine en deux étapes. Tout d'abord, l'élite sociale puis, par imitation, l'ensemble de la population a été entrainé dans le processus[44]. Par conséquent la ville africo-romaine est plutôt le résultat d'une évolution historique continue.

Thébert pense qu'« en moins de deux siècles, la vieille ville s'est profondément transformée. Dans une région de vieilles colonies, elle est devenue une ville romaine par excellence avec ses monuments, ses propres ateliers de mosaïstes, ses grands notables dont les carrières se déroulent à l'échelle de l'empire ». Dès le II^{ème} siècle après J.-C., *Bulla Regia* fonctionne comme un réservoir d'hommes remarquables au service de l'empire et comme « un centre de diffusion de la romanité en Afrique, ou, pour mieux dire, un centre d'élaboration d'une romanité africaine »[45].

Pendant quatre siècles, depuis l'installation des Flaviens jusqu'à l'invasion des Vandales, *Bulla Regia*, comme la plupart des autres villes de la Numidie, de la Proconsulaire et de la Byzacène, a été marquée par une absence d'enceinte entourant la ville. Ceci constitue le signe d'une conjoncture marquée par « le maintien de la prospérité économique, de la vie urbaine active et le maintien des institutions de la société municipale traditionnelle »[46].

Le réaménagement du *forum*, celui du temple d'Apollon et la construction de la basilique avec la construction du portique sur les côtés nord et est du forum remontent probablement au milieu du III^{ème} siècle après J.-C.[47]

---

[36] Quoniam (1961-62), p. 5 et Kotula (1967), p. 211.
[37] Gascou (1982), p. 164.
Sur la romanisation de Bulla Regia, on se réfèrera à l'étude d'Y. Thébert (1973), pp. 299-301.
[38] Ptolémée, IV, 3,7, p. 646
[39] Table de Peutinger, segment IV, 5
[40] Itin. Anto. 43, 4, p. 6
[41] A.E., 1964, 177 ; Quoniam (1961-62), pp. 3-5. Le nouveau fragment complète *I.L. Af.,* 458.
Kotula (1967), p. 211 ; Gascou (1972), pp. 33-34 et 116-117 ; Y. Thebert (1973), pp. 247-310.
[42] C.I.L, VIII, 25522; AE. 1949, 26: *Colonia Aelia Hadriana Augusta Bulla Regia.*
[43] Thébert (1973), p. 299.
[44] Thébert (1973), p. 280.
[45] Thébert (1973), p. 301.
[46] Lepelley (1979), p. 40.
[47] *Cf*. Beschaouch et *alii* (1977), p. 88. Quoniam (1952).

La période de Constantin à Théodose, correspond au déclin du paganisme. Après la grande prospérité des I[er] et II[ème] siècles, le III[ème] se caractérise par une certaine stagnation. La législation relative au paganisme a pu induire une grave crise de la vie urbaine marquée par l'entretien tant bien que mal du patrimoine monumental hérité des siècles précédents[48].

De nombreux chercheurs (historiens et archéologues), et surtout Cl. Lepelley, s'accordent à considérer que la prospérité et le dynamisme des cités d'Afrique au IV[ème] siècle s'illustrent par l'entretien de leur patrimoine monumental et urbain[49]. Ainsi à *Bulla Regia* le IV[ème] siècle aura été une période brillante[50].

Le V[ème] siècle est marqué par le passage de la cité antique à la ville chrétienne. La population devenu chrétienne, dans sa majorité[51], a continué à fréquenter les édifices de spectacle et à assister aux *ludi* (théâtre et jeux d'amphithéâtre) qui faisait à l'époque sa réputation. En effet, un sermon d'Augustin évoque la prospérité du théâtre attestée par la venue d'étrangers en quête de *meretrices* et de *mimi*[52].

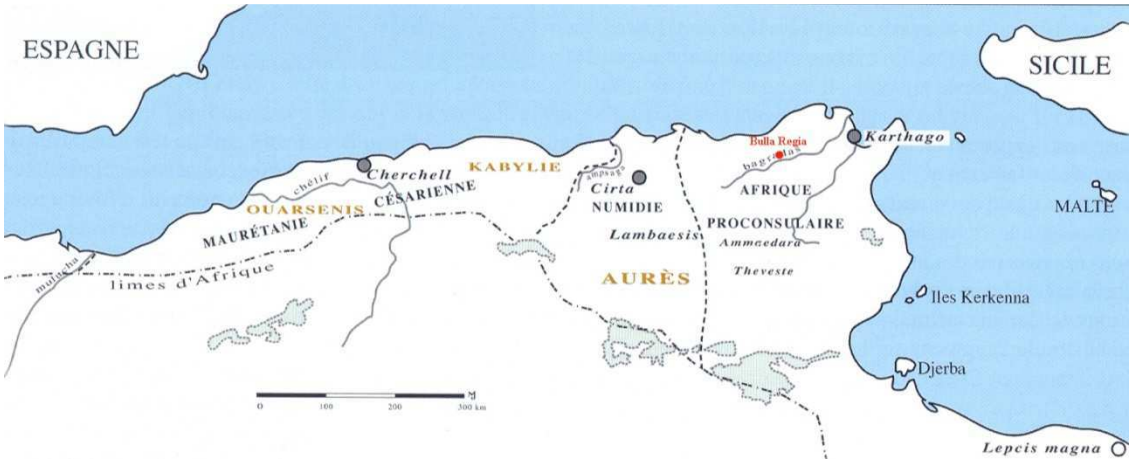

Fig. 3 : L'Afrique romaine

[48] Quoniam (1952), pp. 460-472.
[49] Lepelley (1979), pp. 296-297.
[50] Merlin (1908), p. 11.
[51] On peut considérer que la totalité de la population vivant dans la cité de Bulla Regia était à l'époque chrétienne. Lepelley (1979), p. 377 et 378, n° 26.
[52] Augustin, Sermon « Denis »,17,

L'urbanisme de *Bulla Regia* de l'époque numide à l'époque romaine

Nous utiliserons par commodité le mot moderne « urbanisme » bien qu'il n'ait pas d'équivalent à l'époque romaine.
Pour G. Béjor « nous ne savons rien ou presque des villes préromaines qu'elles soient numides ou puniques, nous ne savons presque rien non plus de résidences numides que seule la tradition littéraire permet d'énumérer celle de Siga, Cirta, *Bulla Regia*, Zama et Thala »[53]. Il est vrai qu'il n'est pas aisé selon A. Février de représenter exactement l'aspect que les agglomérations numides avaient. Et qui a eu certainement une influence déterminante sur le caractère de l'urbanisme plus récent[54]. Les ruines dégagées remontant à cette époque témoignent de la splendeur d'une cité marquée par une vie urbaine riche et assez développée.

En ce qui concerne Dougga, l'idée de la ville double divisée entre la population numide et la population romaine (celle du pays) avancée par Louis Poinssot a été récemment rejetée sur la base de solides arguments par M. Khanoussi[55] qui retient plutôt un passage marqué par une superposition progressive et une métamorphose de la cité. Il considère cependant que l'histoire et l'évolution de *Bulla Regia* antérieurement à l'époque romaine restent à écrire presque totalement[56].

Selon T. Kotula il s'agit bien aussi d'un processus d'évolution plutôt que d'une rupture. « L'urbanisation n'est pas une création romaine : loin de pénétrer un milieu indigène purement rural, elle a bénéficié de l'héritage des époques antérieures, héritage particulièrement perceptible pour les périodes punique et numide mais qui s'appuie lui-même sur un fond d'institutions libyques»[57].

Le recours à l'archéologie est donc indispensable en raison de l'inexistence d'autres sources d'information explicites sur l'histoire de la cité numide. Selon G. Camps, l'architecture et l'urbanisme en Afrique avant l'installation romaine demeurent très peu étudiés et les recherches engagées jusqu'ici n'ont pas donné d'idées assez précises sur le style architectural, le tracé et l'organisation urbaine[58].

Les origines de la cité de *Bulla Regia* remontent incontestablement aux époques les plus reculées. Elle faisait partie du domaine punique quand Scipion l'Africain menait sa guerre d'Afrique[59]. Bien que nous ne disposions pas d'importants vestiges architecturaux identifiés à ce jour prouvant l'existence d'une ville punique avec ses composantes classiques (muraille, temples, citadelle, etc.), certains auteurs[60] pensent que le temple d'Apollon et la triade divine qu'il abritait peuvent être considérés comme les héritiers d'un culte punique.

---

[53] Bejor (1986), pp. 75-81.
[54] Février (1982), p. 333. Sur l'aspect des agglomérations préromaines voir pp. 328-334.
[55] Khanoussi (1992), pp. 597-602.
[56] Khannoussi (1986), p. 326.
[57] Kotula (1972), pp. 73-83.
[58] Camps (1996), p. 24.
[59] Polybe, XIV, 9.
[60] Merlin (1908), p.24.

Selon G. Camps le cadre dans lequel il faut chercher la référence de l'architecture et de l'urbanisme préromains est défini par ce qu'ont essayé de faire Masinissa et son successeur Micipsa[61]. L'auteur pense que leurs principaux mérites furent:

- Sur le plan culturel, d'être restés fidèles à l'héritage punique tout en étant ouverts à l'influence hellénistique.
- Sur le plan politique, leur fidélité à Rome.
- Sur le plan économique, leur action en faveur de l'essor de la vie citadine.

Bien que les connaissances soient encore fragmentaires, la restitution du cadre urbain qui a précédé la conquête romaine est intéressante. Les structures anciennes mises au jour lors de la fouille *d'insula* de la Chasse ont été datées du troisième siècle avant J.-C. Il s'agit de l'état qui a précédé la division du grand îlot en quatre lots de taille similaire. Cette découverte a permis de constater que le tracé de la ville préromaine correspondait à un schéma assez régulier. Son étendue atteste qu'il s'agit d'une cité dont la taille approcherait celles des plus importantes villes de la côte. D'autres structures ont été également découvertes par M. Khanoussi sous le podium du marché non loin du forum sur lequel était édifié le temple d'Apollon dans sa première phase. Il s'agit de l'une des structures les plus anciennes de la cité.

Pour déterminer l'aspect de l'agglomération préromaine, la question du rapport entre les monuments et la ville se pose ; il s'agit de caractériser au-delà du tracé et de l'étendue, la nature des bâtiments. Il n'est certainement pas aisé de représenter avec précision l'aspect que l'agglomération préromaine aurait pu avoir. Il est toutefois envisageable de considérer l'état tardif pour tenter d'entrevoir la forme d'origine. La reconstitution de l'histoire de ces secteurs passe donc, inévitablement, par une étude postérieure aux fouilles. Les ruines mises au jour témoignent de la splendeur d'une cité marquée par une vie urbaine riche et assez développée.

La ville préromaine semble avoir été entourée d'un rempart construit en gros blocs grossièrement équarris incluant la colline située au nord-est du site. Il s'agit probablement de l'ancienne «acropole». Un tronçon très net de cette enceinte, orienté nord –sud et constitué d'énormes blocs grossièrement équarris (le plus gros mesure 1,95 x 1,65 x 0,74m de hauteur) a été identifié lors de la prospection faite par Antit et *alii*. Son parement oriental est bien visible sur 4 mètres. L'appareil, de type grossièrement polygonal, est conservé sur trois niveaux de blocs[62]. En outre, des stèles votives, datant de la fin du premier siècle et du début du deuxième avant J.-C., prouvent l'existence d'un sanctuaire (probablement en plein air) à l'intérieur de la cité.

Depuis 1909 le Dr. Carton a dressé la liste des vestiges qui dateraient de l'époque préromaine sans préciser leur emplacement ni leur nature[63]. La description est très sommaire et la localisation en l'absence d'un plan reste très vague : « *Bulla Regia* qui fut, à l'époque numide, une résidence royale, possède encore plusieurs vestiges de cette époque reculée : une grande nécropole mégalithique, avec de curieux alignements de pierres, et des dolmens[64], des fortifications en appareil très grossières»

[61] Camps (1996), pp. 23-24.
[62] Antit et *alii* (1983), p. 139, 141, Fig. 3, p. 166.
[63] Carton (1910), pp. 1399-1402.
[64] L'auteur a exploré ces ruines depuis 1888.

[65]. La campagne autour de la ville antique montre en outre de grands alignements de pierres brutes de plus d'un kilomètre de longueur. On n'a pas émis d'explication solidement établie à leur sujet ; l'hypothèse la plus probable est celle qui consiste à y voir des constructions rituelles, liées au Djebel Herrech. Il reste encore à *Bulla Regia* une curieuse forteresse punique en matériaux énormes (On y voit encore des tombes en forme de dolmens, et des traces du culte très ancien des pierres et des arbres).

De nombreux vestiges préromains qui se trouvent à l'intérieur du site ou dans son environnement immédiat ont été repérés et inventoriés par M. Khanoussi[66]. Citons :

- la Nécropole mégalithique située au sud du site[67],
- les sépultures de tradition numide et punique[68],
- les vestiges d'une enceinte remontant à l'époque punique ou numide ayant subi des restaurations par la suite. M. Khanoussi rappelle que le mur de soutènement des esplanades ne fait pas partie de cette enceinte. Il pense que ce mur a fait plutôt partie d'un « très grand monument hellénistique »[69],
- les éléments d'architecture de tradition punique découverts dans le quartier du théâtre, dans la grande (esplanade monumentale située au sud du monument), sur la rue nord des thermes mémmiens et devant l'édifice en *opus reticulatum*[70],
- les stèles puniques et néo puniques[71],
- le trésor de monnaies frappé à Carthage dans la deuxième moitié du III^{ème} siècle avant J.-C., (enfoui vers 230) découvert lors de la fouille de la maison dite de la nouvelle chasse[72],
- Le temple d'Apollon, édifice de style africain sans podium, qui aurait succédé à un lieu de culte punique[73]. Ce temple demeure une référence incontournable dans les études relatives à la typologie des temples de cette époque. Ce secteur a été remanié à l'époque de Tibère. Quoniam y a découvert les vestiges de maisons sous la basilique attenante au temple[74]. L'état d'origine remonterait donc à une époque antérieure à l'installation romaine.
- A une profondeur entre 1 m et 1,50 m, des niveaux préromains ont été repères sous le *Macellum.* Les quatre sondages effectués par M. Khanoussi[75] ont livré entre autres :
    - des objets en céramique et des monnaies remontant à l'époque préromaine[76],

---

[65] Carton (1909), p. 1400.
[66] Khanoussi (1986).
[67] Carton (1891), pp. 1-17.
[68] Carton (1892), pp. 74-78.
[69] Khanoussi (1986), p. 333, n° 7.
[70] *Cf*. Ferchiou (1989-1), les bases I. II. C. 1. 9, à-k, les fûts II. B. 8, les chapiteaux doriques III. IV. 7 et III. V. 5 ont été datés au plus tôt de l'époque républicaine. Certains de ces éléments avec le chapiteau de pilastre peuvent être approchés de la date de construction du podium du temple B réalisé entre le III^{ème} et le I^{er} siècle avant J.-C. ; Lezine (1955), pp. 24-27.
[71] Picard (1955), pp. 256-258; Ben Younes (1985), pp. 1-21.
[72] *Cf*. Beschaouch et *alii* (1977), p. 54.
[73] Beschaouch et *alii* (1977), p. 86.
[74] Quoniam (1952), p. 463.
[75] Le marché se trouve au Sud-Ouest du forum sur la rue qui relie celui-ci au secteur des esplanades A et B. les sondages ont été effectués dans le sous-sol des boutiques n° 3, 4 et 7 et dans la pièce en forme de trapèze située au Nord-ouest du marché. *Cf*. Khanoussi (1986).
[76] Khanoussi (1986), p. 328.

- des murs orientés Nord-Sud (sondage n° 1) et Est-Ouest (sondage n° 2). Ces murs ont été caractérisés comme étant « de type hellénistique » sans plus amples précisions sur leurs caractéristiques typologiques,
- une rue bordant ces structures avec deux seuils de franchissement,
- des murs hellénistiques et un pavement en *opus signinum* qui remontent à la deuxième moitié du II^{ème} ou au plus tard au début du premier siècle avant J.-C.[77] ,
- les sondages effectués à l'angle Nord-Ouest des thermes mémmiens[78]. Ces sondages ont permis de mettre au jour des structures et du matériel céramique ainsi que des pièces de monnaies.

L'ensemble de ces indices permet d'apprécier l'étendue relativement importante de la cité numide. D'après les structures découvertes en plusieurs endroits, la cité aurait une étendue, d'environ une trentaine d'hectares. Elle correspondrait pratiquement selon Thébert à l'emprise et à la structure de la ville romaine[79]. *Bulla Regia* constitue l'exemple d'une cité à plan carroyé qui ne semble pas être répandu dans cette région. Les fouilles ont été suffisamment étendues pour suggérer les vestiges d'une structure urbaine cohérente[80] marquée par un tracé relativement régulier. Cette caractéristique de l'agglomération numide remonterait à l'époque où la ville fut intégrée dans les royaumes numides c'est-à-dire entre 150 et 50 avant J.-C[81].

Le tracé de la ville n'est pas parfaitement orthonormé comme celui d'une ville neuve ou refondée (Alexandrie, Carthage). On sent que la trame de la ville numide sous jacente est restée imprimée dans la ville romaine. Le tracé est assez régulier ou tend vers la régularité sans que celle-ci soit parfaite. Le même phénomène se constate dans d'autres villes africaines comme *Thuburbo Majus*.

[77] Khanoussi (1986), p. 329.
[78] *Cf*. Broise et Thébert (1993), pp. 149-216.
[79] Thébert (1984), p. 547.
[80] Saint Amans (2004), pp. 39-40.
[81] Thébert (1984), p. 547.

PREMIERE PARTIE : ETUDE DU THEATRE

Chap. I- Historique des recherches consacrées au théâtre

Le théâtre de *Bulla Regia* a été mentionné dès le début du XIX^{ème} siècle[82] sans que la ville antique n'ait encore été identifiée comme correspondant au site de Hammam Darragi. En effet, Pellissier, mentionne le site comme celui de Ksar-Oum-Naïl situé sur le territoire de Sdira[83]. À l'époque les vestiges du théâtre et celles des grands thermes, constituaient les plus importantes ruines visibles. Les nombreux voyageurs qui ont décrit le site se sont intéressés à ses ruines et ont évoqué les vestiges d'un théâtre par des descriptions sommaires.

Les premiers témoins même, s'ils ont tous reconnu un théâtre, en donnent des descriptions sommaires qui semblent être des reprises et des dessins en plan. Ces dessins révèlent quelques différences, mais il s'agit de petits documents de restitution et non de relevés fiables de l'état des lieux.

Jusqu'au début du vingtième siècle et avant la réalisation de travaux d'assèchement, tout le secteur était caractérisé par la présence de marais alimentés par les eaux de ruissellement provenant de la source située au nord-ouest du forum. Le secteur où se trouvaient les ruines du théâtre était selon l'expression de Ch. Tissot, limité par une différence de niveau « selon une ligne droite une sorte de quai »[84]. Cette ligne correspond au tracé du mur de soutènement situé au sud des esplanades. Sur le plan de A. Winckler un cours d'eau passe entre le théâtre et les thermes memmiens.

Avant les travaux de dégagement entrepris de 1958 à 1962 le théâtre constituait un des monuments les plus importants du site et son identification ne faisait aucun doute.

I. Bibliographie

La bibliographie rassemblée par J. Cl. Lachaux dans son mémoire consacré aux théâtres et amphithéâtres de l'Afrique proconsulaire concerne essentiellement les références relatives aux voyageurs[85]. La première bibliographie archéologique spécifique a été rassemblée par R. Hanoune en 1983 dans sa note « bibliographique raisonnée » consacrée au site et ses monuments[86]. Le théâtre de *Bulla Regia* a été mentionné dans tous les travaux d'ensemble relatifs aux théâtres romains. Les principales études consacrées à ces édifices sont respectivement celles de G. Forni, de C. Rossetto et *alii* et de F. Sear[87].

[82] Crowell (1804), p. 23.
[83] Péllissier (1853), p. 228.
[84] Tissot (1888), p.292.
[85] Lachaux (1979), pp. 42-47.
[86] Hanoune (1983), pp. 5-49.
[87] Forni (1970), p. 785; Rossetto et *alii* (1994), p302-304 ; Sear(2006), p.276-277.

Les études dédiées plus spécialement aux théâtres de l'Afrique romaine n'ont pas manqué de mentionner celui de *Bulla Regia* : c'est le cas de celles d'E. Frézouls[88] et de G. Ch. Picard[89].
Le monument a été également cité dans certaines monographies spécifiques par J.Formigé et G.Caputo[90]. L. Carton puis M. Boulouednine ont traité des peintures du théâtre[91]. L. Ouertani, L. Poinssot et G. Ch. Picard ont traité des sculptures du mur de scène[92]. Les pavements de mosaïque du théâtre ainsi que le dessin incisé représentant le dessin d'un arc en *opus quadratum* ont été publiés par R. Hanoune[93].

II. Les explorateurs

C'est Ch. Tissot, qui après sa première visite effectuée en 1853, donne une première description des ruines. A partir de 1880 le site est parcouru par les membres des Brigades topographiques de l'armée, des spécialistes et des savants qui s'intéressent aux antiquités romaines. Après l'installation du Protectorat, de nombreuses fouilles commencèrent être réalisées dans les diverses régions du pays. C'est l'époque à laquelle les explorateurs profitent de la présence des troupes pour entreprendre des fouilles, atteindre des zones reculées et séjourner sur place pour des périodes assez étendues[94]. Les descriptions des ruines du théâtre réalisées à la fin du XIXème et début du XXème siècle se trouvent essentiellement dans les travaux des auteurs cités ci-après.

1. Tissot Ch.

La première description du monument proprement dit est celle de Charles Tissot[95]. Dans les deux ouvrages consacrés à son périple dans la Régence de Tunis il a réalisé, sur la base de notes prises lors de ses visites faites à partir de 1853[96], une description générale du site et du théâtre en particulier[97]. Il les a accompagnées de quelques gravures qui rendent bien compte de l'état du monument à son époque. Cependant, son plan présent certaines imprécisions voire quelques erreurs. Les informations données sont très générales : « L'enceinte semi circulaire, encore revêtue d'un parement de grandes pierres de taille appareillées avec soin, est remarquable par la simplicité de la correction de son architecture. Il ne reste que trois ou quatre des pieds droits qui soutenaient les arcades de l'étage supérieur. A en juger par ses dimensions, le théâtre de *Bulla Regia* pouvait contenir de 2500 à 3000 spectateurs ».

---

[88] Frézouls (1952-4), pp. 90-95 et 97
[89] Picard (1975), pp.386-397
[90] Formigé (1914), p. 33 et p.37 et Caputo (1959), p. 55.
[91] Carton (1911), p. 185 et (1902), p. 120 note n° 1 ; M. Boulouednine (1958), p. 286.
[92] Ouertani (1984) ; Poinssot (1959-60), p. 108 et G. Ch. Picard (1975), p. 396, n° 4
[93] Hanoune(1969), pp. 29-33 ; Hanoune (1994)
[94]Les Missions françaises en Tunisie, p. 49.
Les Missions françaises en Tunisie, pp. 23-58.
[95] Tissot (1888), p. 263.
Tissot (1884-2), pl. V- IX et X.
[96]Tissot (1888).
Tissot (1884-1).
[97] Tissot (1884-1) et (1888), pour la cité de Bulla Regia, pp. 259-269 : Le théâtre p. 263.

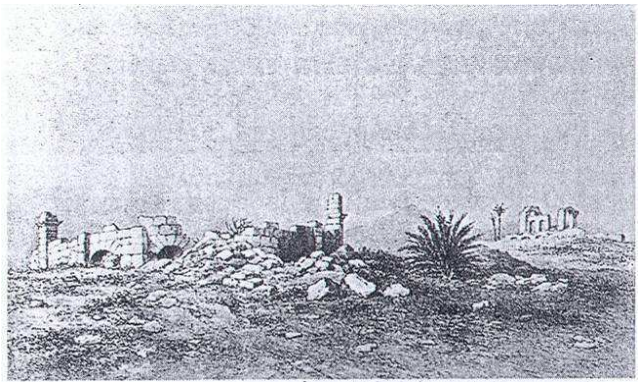

Fig. 6: Le site de Bulla Regia en 1853, vue du Nord-Est. Au premier plan, le théâtre ; au fond, les thermes memmiens (Tissot (1884-2), pl. X).

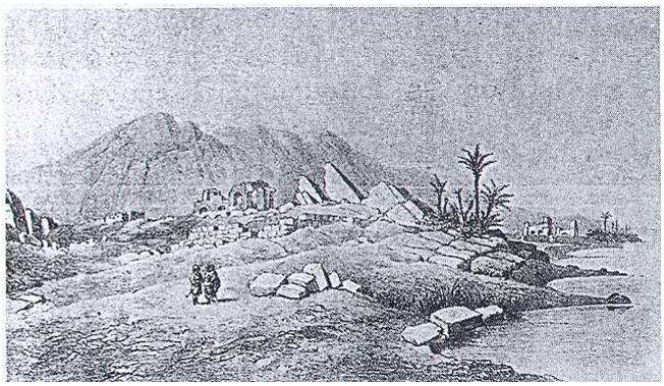

Fig. 6: Le site de Bulla Regia en 1853, vu du Sud-Ouest. Au premier plan, les grands thermes sud ; en arrière, les thermes memmiens et , au fond à droite, le théâtre (Tissot (1884-2), pl. IX)

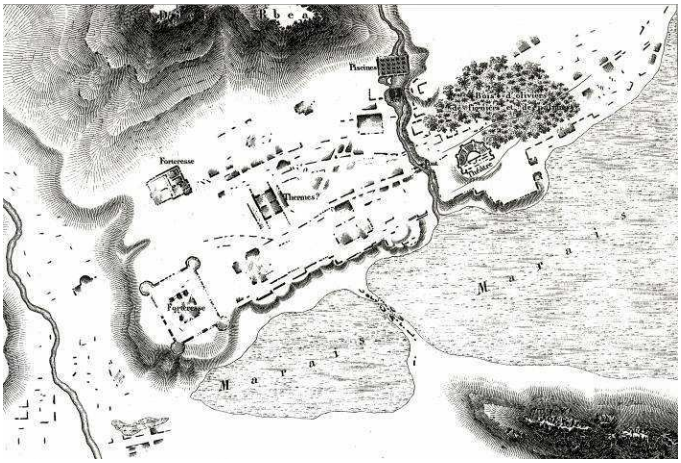

Fig. 6: Tissot, plan général du site montrant le théâtre et l'ampleur de la zone marécageuse située en contrebas, Tissot (1884-2), pl. V.

Deux gravures permettent de se rendre compte que le théâtre représentait une des plus importantes ruines du site. Le monument avait encore une hauteur assez importante et l'on apercevait une bonne partie de sa façade d'origine construite en grand appareil. Etaient encore intactes quelques assises de la galerie périphérique ainsi que deux piles appartenant au premier étage. Aujourd'hui ces arcades ont disparues. Il se peut que certains blocs enfouis dans le Nord en face du théâtre proviennent de cette arcade. Tissot rapporte que « le dernier monument reconnaissable de *Bulla Regia* est un grand théâtre, dont les ruines s'élèvent à quelques pas de la rive gauche du ruisseau et sur les bords même du plateau qui domine le marais ». En effet, l'édifice porte toujours les traces de la stagnation d'eau notamment sur les parois intérieures des *paradoi*. L'état des vestiges de « La scène et le *post scaenam* n'offrant plus qu'un amas de ruines envahi par les broussailles », ceci ne permettait pas à l'auteur de reconnaitre l'aspect et l'état de conservation du mur de scène et d'en juger les dimensions.

2. Winkler A.

En 1884, Winkler publie une description que l'on peut considérer comme[98] la première publication qui s'approche d'une véritable monographie scientifique consacrée au site. L'auteur reconnaît que l'état de conservation du théâtre à l'époque de son passage est suffisant pour donner une idée claire de ses composantes et de son organisation. Il le classe parmi les monuments « qui méritent plus d'attention ». Il mentionne un théâtre, dont la forme est très reconnaissable : « elle est indiquée en partie par des voûtes qui existent encore et par d'énormes pans de murs, soit debout, soit renversés. Il ne trouve plus de traces des gradins ni des escaliers que les romains pratiquaient de distance en distance pour permettre aux spectateurs de circuler facilement. D'un cercle d'arcades, il ne restait plus debout qu'une seule colonne de 4 m de hauteur et de 60 cm d'épaisseur. Ces arcades pouvaient avoir une ouverture de 3 m environ et de 4 à 5 m d'élévation. Le mur du *post sceanam* mesurait 34 mètres et la scène avait 25 mètres de rayon[99] . Jusqu'à 2,50 m de terre, les murs de cet édifice étaient en fortes pierres de taille, le reste était sans doute en blocage »[100].

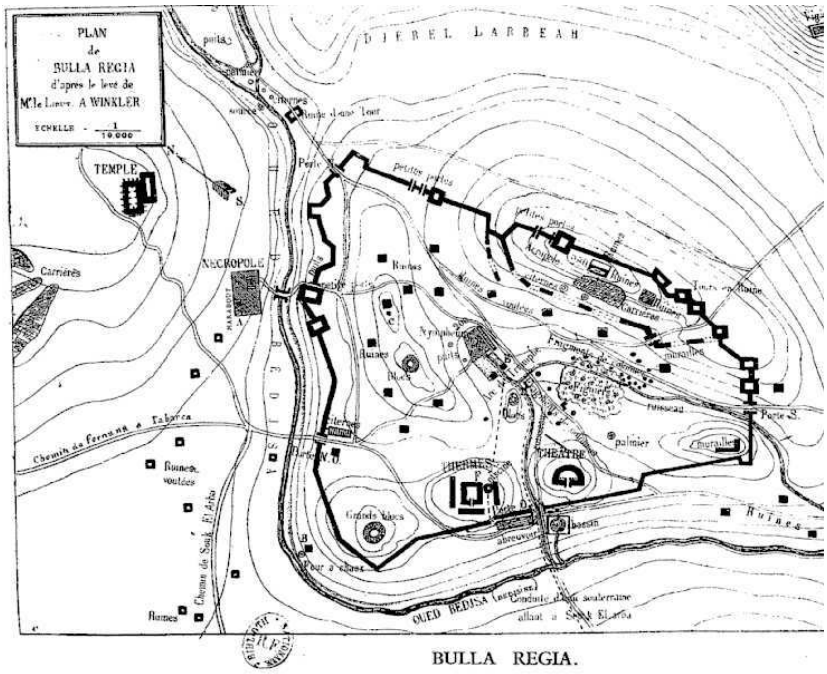

Fig. 7: Plan de Bulla Regia par Winkler (1885), pl. XIV.

L'auteur nous renseigne aussi sur l'environnement immédiat du monument dans la partie sud de la cité[101] : « à l'extérieur du rempart, ou la muraille atteint encore 1,80 m de hauteur, on remarque un abreuvoir et une conduite d'eau cimentée ; cette dernière

[98] La même description a été insérée dans deux publications différentes.
Le premier article, en plus des notes écrites, a été illustré par un plan des vestiges de la cité (p. 113). Le deuxième a été complété par la transcription de quelques inscriptions.

[99] La scène a un diamètre de 25 m seulement : ne s'agirait-il plutôt de *l'orchestra* ?

[100] L'auteur aurait dû faire un sondage pour vérifier que la maçonnerie en pierre de taille était à cette hauteur ?

[101] Les orientations données pour la situation des vestiges ne sont pas fiables. Le Nord est confondu avec l'Ouest Il faut plutôt situer le Sud vers l'Est. Les orientations que nous donnons ont été rectifiées.

déversait les eaux des thermes en dehors de l'enceinte, dans un grand bassin circulaire totalement comblé aujourd'hui »[102].

Si l'on essaye de comparer les informations fournies par cette description avec l'état actuel des vestiges le bassin circulaire se trouverait dans les terrains situés au sud du mur de soutènement de l'esplanade qui se développe derrière le théâtre et à gauche de la route reliant le village de Boussalem à Chemtou. Le mur de soutènement dont la hauteur approche les deux mètres dans sa partie la plus haute n'a pas changé depuis mais il a été figuré sur le plan comme une portion de la muraille qui délimitait la cité antique.

Sur les terrains situés au Nord entre le théâtre et le « *nympharium* » près duquel l'auteur soupçonnait l'emplacement du forum, le terrain est « presque plat ». Il renferme de nombreux vestiges, murs et voûtes avec des mosaïques figurant des poissons et des animaux. Celles-ci ont disparu.

3. Cagnat R. et Saladin H.

Au cours de son excursion à travers la Régence de Tunis consécutive à son passage à Hammam-Darradji, R. Cagnat adresse une lettre à sa mère datée du 16 janvier 1881[103]. Il lui donne son impression des ruines du théâtre de *Bulla Regia* : « Arrivé à Souk-el-Arba (autre station de la ligne voisine de la précédente) vers 3 heures de l'après-midi, j'ai été reçu on ne peut plus aimablement par le Capitaine qui commande la gare ; nous avons gaîment dîné et après, nous avons assisté à une représentation théâtrale... Bref, nous avons atteint ainsi minuit, et le lendemain à neuf heures, je partais avec le capitaine, un sergent, cinq hommes et mes deux arabes... Hammam-Daradji est situé à 6 kilomètres au Nord de Souk-el-Arba, sur un petit mamelon, coupé en trois endroits par de petits ruisseaux d'eau chaude bonne à boire ; nous étions campés entre deux d'entre eux ; il reste encore un bout de théâtre[104] et une porte triomphale : le site en est remarquablement pittoresque ».

R. Cagnat et l'architecte H. Saladin sont passés également par *Bulla Regia*. Dans leur description de la ville, le théâtre est décrit comme suit : « Non loin de là (du côté de la fontaine antique), près d'un petit bois d'arbres verdoyants surmontés d'un palmier au tronc droit et élancé, nous remarquons les ruines du théâtre ; la scène mesure sur sa face postérieure environ trente trois mètres. L'édifice construit, en pierres de grand appareil, est complètement comblé ; l'étage inférieur seul existe encore. Les voûtes sont en blocage, comme à Chemtou aussi, il ya treize *cunei*, autant du moins que nous pouvons le voir d'après l'aspect actuel des ruines »[105].

---

[102] Winkler (1885-1) p.119 et Winkler (1885- 2), pp. 313-314.

[103] Lt-Colonel Cagnat (1938), pp. 132-152 et pp. 239-265 (p. 239).

[104] La qualification de l'historien spécialiste de l'épigraphie latine et de l'histoire de l'Afrique romaine des vestiges du théâtre par le terme « bout » montrent que selon l'auteur, les vestiges n'étaient pas spectaculaires comparés à ceux d'autres théâtres qu'il connaissait ou aux vestiges d'autres monuments du même site.

[105] Saladin et Cagnat (1894), p. 262.

4. Saladin H.

Dans la deuxième visite qu'il effectua seul cette fois-ci, en octobre –novembre 1885[106], lors de la mission qu'il effectua en Tunisie, H. Saladin rapporte que les ruines du théâtre qui apparaissant presque à fleur de terre étaient à peine reconnaissables. Le traitement des façades extérieures lui semble être plus soigné qu'à Chemtou : « elles sont construites en pierres de grand appareil ; les voûtes sont en blocage ; l'étage inférieur est seul conservé et tout l'intérieur du théâtre est comblé complètement. Il y avait comme à Chemtou treize vomitoires. La scène mesure sur sa face postérieure environ 33 m»[107].

Il reconnaît que sa description n'est qu'un simple constat visuel « ici nous n'avons pu que jeter un coup d'œil sur les ruines assez étendues de *Bulla Regia* et notre travail porte sur le seul mur debout dont on puisse lever le plan et étudier la structure avec profit. Tout le reste est bouleversé et détruit… »[108]. On se demande donc, si les treize vomitoires qu'il a évoqués étaient vraiment visibles et repérables. S'agit-il d'une simple déduction par analogie avec le monument de *Simitthu* que l'auteur avait décrit et étudié en détail au préalable[109] ? L'architecte ne nous a pas laissé de relevés ni de dessins comme il en a fait pour les autres théâtres qu'il avait visités à *Sufetula*, *Thugga* et *Simitthu*.

5. Carton L.

Depuis sa première excursion effectuée en 1890 et lors de nombreux séjours passés à Souk-El-Arba (actuellement Jendouba) Louis Carton (Dr.) a entrepris plusieurs fouilles à *Bulla Regia*[110]. Toutefois le théâtre ne faisait pas partie de ses centres d'intérêt bien qu'il ait entrepris, dès 1892, la fouille du théâtre de *Thugga*, un des monuments de spectacle les mieux conservés de Tunisie.

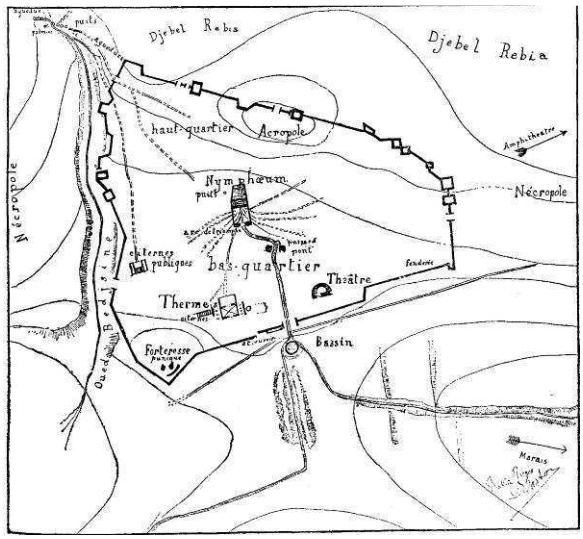

Fig. 8: Plan de distribution d'eau de Bulla Regia dans Carton (1897), fig. 40.

Son intérêt s'est essentiellement porté sur les grands thermes[111] (dits Memmiens), l'édifice de Diane et la maison de l'Amphitrite[112]. Cependant, dans le guide qu'il a consacré aux sites du Nord-Ouest tunisien, l'auteur en donne une brève description : « On arrive au théâtre, très

[106] Saladin (1893), pp. 430-437.
[107] Saladin(1893), p.432.
[108] Saladin (1893), p. 430.
[109] *Cf*. Bibliographie et dessins de l'auteur dans la fiche Th-T-19en annexe.
[110] 1890-1909-1910-11-1914-916-1918-19-1920-printemps 1922-1924, voir la bibliographie dans Broise et Thébert (1993) p. 12-13.
[111] Broise et Thébert (1993), pp. 11-13.
[112] Carton (1911), p.766.

reconnaissable dont *l'orchestra* est assez vaste, et dont une pile de pierres de taille indique la hauteur qu'avait autrefois l'édifice. Si le touriste veut s'offrir une promenade le long du couloir qui faisait au-dessous des gradins le tour de l'orchestre, il n'a qu'à y pénétrer par le *vomitorium* le plus voisin de cette pile »[113].

Cette pile n'est autre que celle qui est visible au-dessus de *l'aditus maximus* est. On se demande si à l'époque le couloir d'accès latéral était suffisamment dégagé pour permettre d'effectuer un tel circuit. Le couloir situé sous les gradins semble être une caractéristique remarquable des vestiges tels qu'ils apparaissaient à cette époque.

Au début du XX^{ème} siècle, tout comme les autres monuments spectaculaires du site, le théâtre dut perdre certains blocs appartenant aux parties encore apparentes à la fin du siècle précédent. Nous savons qu'à cette époque, l'arc de triomphe de *Bulla Regia* qui était pourtant un monument classé a été complètement démoli[114]. Ses blocs ont été démontés, par les entrepreneurs de l'époque, et utilisés dans des chantiers de construction ordinaires. Carton rapporte en outre qu'une pile du théâtre est tombée en 1910[115].

6. Merlin A. [116]

Dans son étude consacrée au temple d'Apollon[117] à *Bulla Regia*, A. Merlin a publié un plan figurant tout un secteur de la ville ainsi que le théâtre avec six *cunei*. Le plan, dressé par Drappier en 1907, figure le théâtre au trait fin. Le monument, qui n'était pas encore dégagé en totalité, a été représenté avec la même orientation que les structures du temple d'Apollon. Cette concordance a été explicitement soulignée dans le texte. Cependant les relevés topographiques du site réalisés par la suite ont montré que les deux monuments n'avaient pas exactement la même orientation. Une légère inclinaison a été relevée[118].

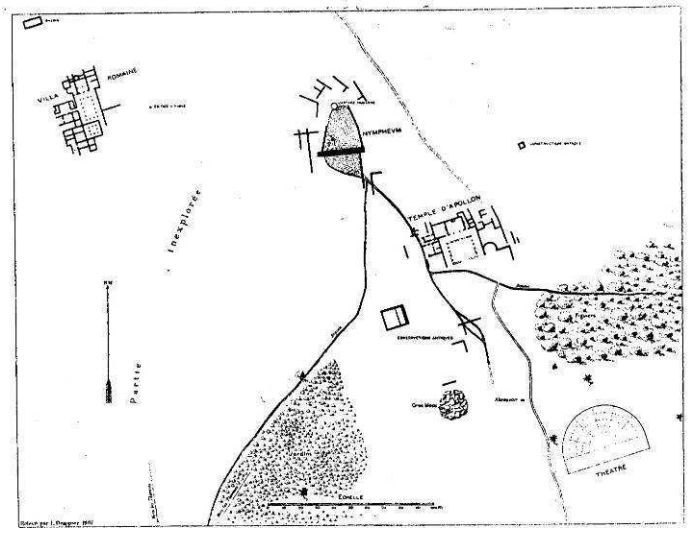

Fig. 9: plan du site de Bulla Regia dans Merlin (1908).

[113] Carton (1891), p. 12.
[114] *CRAI* (1885), p.19.
[115] La dépêche tunisienne (11 et 29 décembre 1910).
[116] A. Merlin historien et archéologue est un des pionniers de l'archéologie française en Tunisie. Il fut directeur du Service des Antiquités en Tunisie de 1906 à 1920. Sa publication du temple d'Apollon à Bulla Regia constitue une référence pour l'architecture religieuse préromaine en Afrique.
[117] Merlin (1908), p. 28, pl. VII.
[118] *Cf*. plan publié dans Bechaouach et *alii* (1977), p. 13, fig. 3 ; p.121, fig.123

7. Formigé J.

Cet architecte français des monuments historiques, dans une communication consacrée au théâtre d'Orange publié en 1914, a fait mention de certains théâtres d'Afrique qu'il n'a pas visités mais seulement décrits probablement à partir de publications. En ce qui concerne le théâtre de *Bulla Regia*, il rappelle l'existence d'une fresque située sur l'intrados de la voûte couvrant l'un des *aditi maximi* **«** les voûtes de ces grands théâtres étaient probablement décorées en stucs à Arles comme au Colisée, a Herculanum, à Dougga, à *Bulla Regia* on y trouve des peintures représentant une méduse»[119].

Il cite le cas des théâtres de *Bulla Regia*, *Catane*, *Herculanum*, Medeina, Ostie, et Rome pour décrire l'organisation des escaliers intérieurs, une des caractéristiques du théâtre adossé[120]. Les fresques en question sont en réalité celles qui durent être observées sur l'un des *vomitoria* de l'amphithéâtre dont Carton a fait mention dans son rapport sur les fouilles de *Bulla Regia*[121].

III. Gravures et plans

1. Gravures et plans anciens

Des dessins schématiques ont accompagné les descriptions de certains auteurs du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. Ils ont été insérés dans des plans d'ensemble qui ne sont pas des représentations fiables de l'état des ruines. La plupart des plans et gravures anciens figurent le théâtre avec l'ensemble des vestiges de la cité[122]. Ces documents sont amusies peu précis, et parfois fantaisistes.

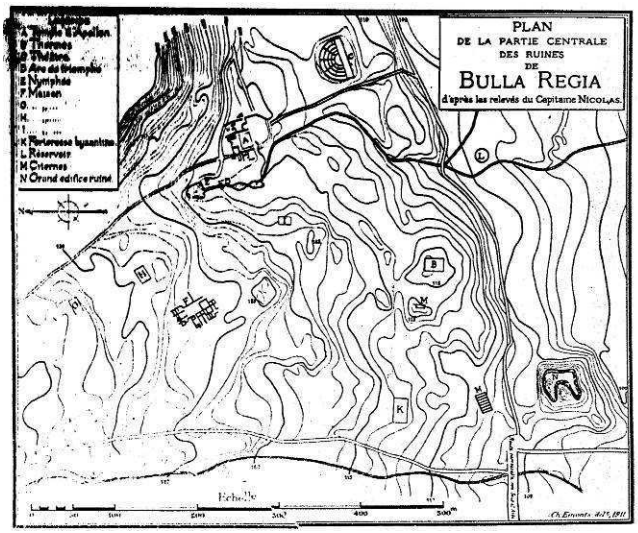

Fig. 10: plan du site de Bulle Regia dans l'Atlas archéologique de la Tunisie, feuille de Fernana, n° 137.

Les premiers plans figurant correctement le théâtre de *Bulla Regia* sont ceux établis par Ch. Tissot en 1884[123], et A. Winkler en 1885[124] auxquels on doit ajouter celui du capitaine Nicolas dressé en 1911.

Le plan de Tissot mentionne les traces visibles des murs du côté est. Celui de Winkler mentionne l'ensemble des ruines de la cité avec l'enceinte supposée et ses portes.

[119] Formigé (1914), p. 37.
[120] Formigé (1914), p. 33
[121] Carton (1890), p. 2.
[122] La liste a été publiée dans Bulla Regia, *Miscellanea*, I.
[123] Tissot (1884-2), pp. 1-11, pl. 5.
[124] Winkler (1885), pp. 286- 292.

Le plan du capitaine Nicolas publié en 1911 représente la *cavea* du théâtre avec cinq *cunei*. Ce plan d'ensemble du site (Fig.10) illustrait la note correspondante de l'Atlas Archéologique de la Tunisie (A.A.T., feuille de Fernana).

Dans sa publication consacrée au temple d'Apollon[125], A. Merlin dresse un plan du secteur de la ville où se trouve le théâtre. Le monument comporte six *cunei*.

Dans le guide du Comité du Nord-Ouest tunisien publié en 1921, L. Carton fait figurer une carte des ruines de *Bulla Regia* accompagnée d'une légende et d'une note descriptive consécutives à son étude (1897) consacrée au système de puisage et de distribution de l'eau à *Bulla Regia* (fig. 8). Son plan de la ville semble être une simple reprise de celui de Winkler (Fig.7)

2. Plan de Mongi Boulouednine

Il faut attendre la publication du plan de M. Boulouednine établi en 1958, au cours des travaux de dégagement, pour avoir une idée précise des vestiges tels qu'ils ont été mis au jour. Ce dernier a conduit les travaux de dégagement qui ont révélé l'ensemble du secteur où se trouve le théâtre. Il est l'auteur d'une note publiée en 1958 accompagnée d'un plan représentant l'état des vestiges à cette époque[126] (Fig.11) et des photos d'archives conservées à la photothèque de l'INP que nous avons pu consulter.

Il a rédigé une note descriptive précise des vestiges et des principales découvertes effectuées au cours de ses travaux. Son plan est le premier relevé d'ensemble du théâtre relativement détaillé. Il montre les structures visibles après leur découverte et avant les travaux de restauration et de consolidation réalisés au début des années 1980. Ce plan permet de constater que n'étaient conservées que quatre rangées de gradins uniquement. Au-dessus du dernier gradin une bande relativement importante a été figurée par un trait continu. Elle ne correspond pas à la limite intérieure des voûtes radiales de la superstructure représentées en pointillé comme le sont aussi les contours de l'entrée axiale située sous la *cavea*.

Les espaces annulaires accessibles à partir de la galerie périphérique ne comportent des escaliers que dans la partie ouest du monument. Les murs de séparation et les portes aménagées dans les murs sud des *basilicae* ainsi que les pilastres en saillie des piles ne sont pas figurés.

La galerie *post scaenam* n'était pas encore dégagée. Elle empiétait sur l'espace de service situé à l'Est et elle a été figurée pointillée. Enfin, le côté oriental de la scène a été représenté en détail bien qu'il n'ait pas été dégagé. Nous supposons qu'il a été restitué par symétrie.

[125] Merlin (1908).
[126] Boulouednine (1958).

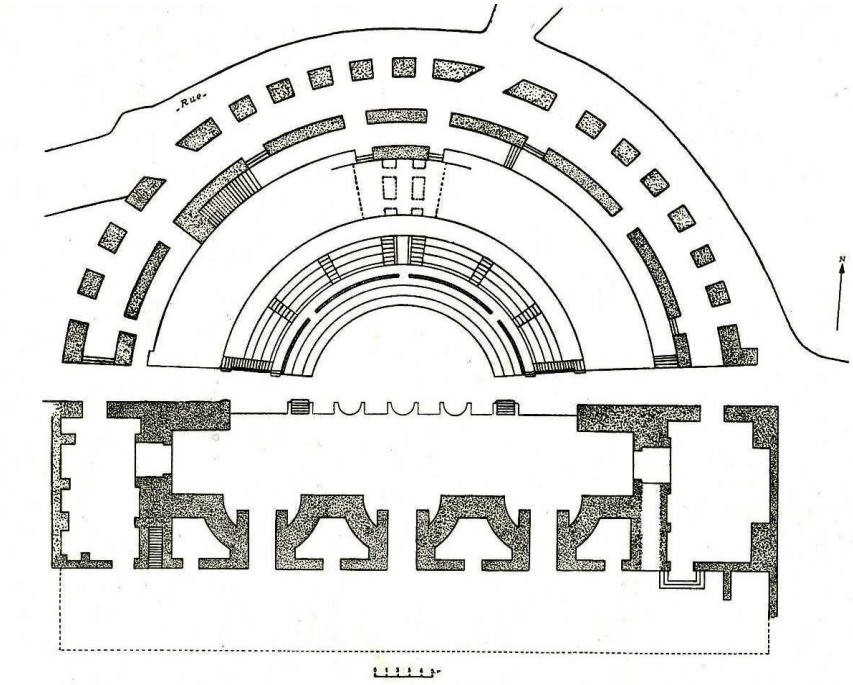

Fig. 11: plan du théâtre de Bulla Regia dans Boulouednine (1958).

3. Travaux réalisés dans le cadre de la coopération franco-tunisienne (depuis 1972)

Cette coopération initiée en 1972 a permis de publier le premier guide archéologique précis du site de *Bulla Regia* (Beschaouch et *alii*, 1977). Il contient le plan du théâtre dessiné par l'architecte G. Hallier à l'échelle de 1 cm par mètre (Fig. 14) ainsi que le plan des l'esplanade située au sud (Fig. 12 et 13). Ces relevés nous ont servi de fond de plan pour établir notre relevé détaillé des vestiges et pour repérer les différents espaces et structures que nous allons décrire par la suite.

Nous allons procéder maintenant à l'étude détaillée des édifices en traitant du théâtre proprement dit dans un premier temps puis des deux esplanades aux quelles il est lié.

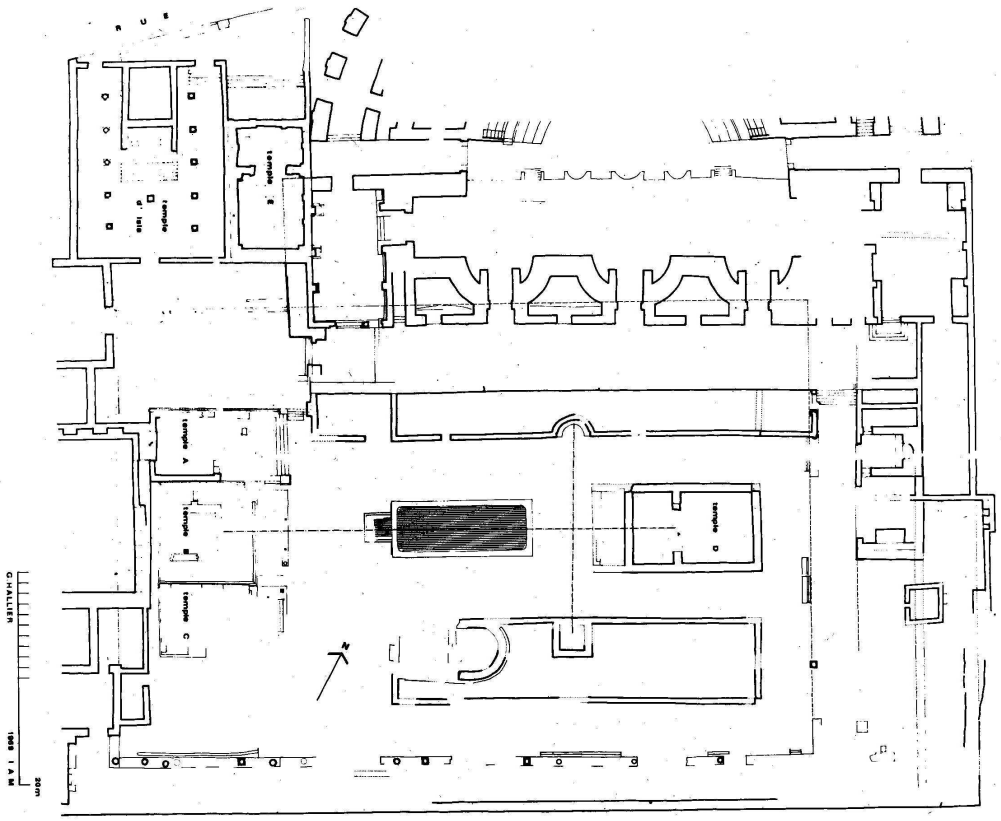

Fig. 12 : Plan de l'esplanade A située au sud du théâtre par G. Hallier dans Beschaouch et *alii* (1977), p.102, fig.100.

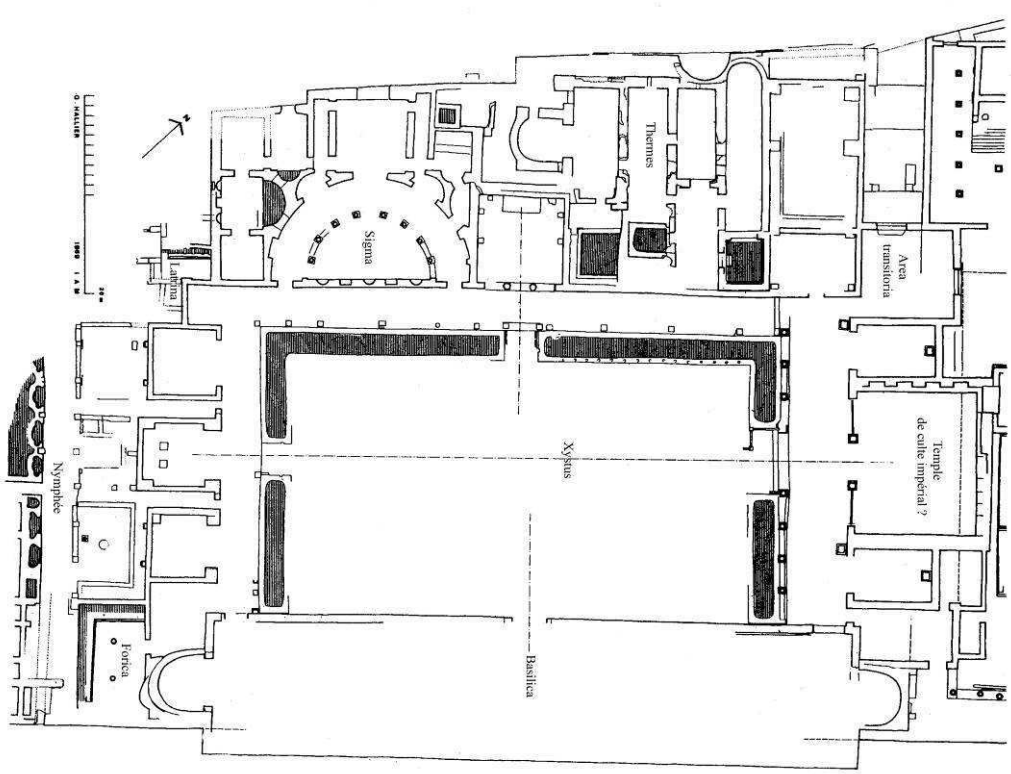

Fig. 13 : Plan de l'esplanade A située au Sud du théâtre par G. Hallier, dans Beschaouch et *alii* (1977), p.105, fig.105.

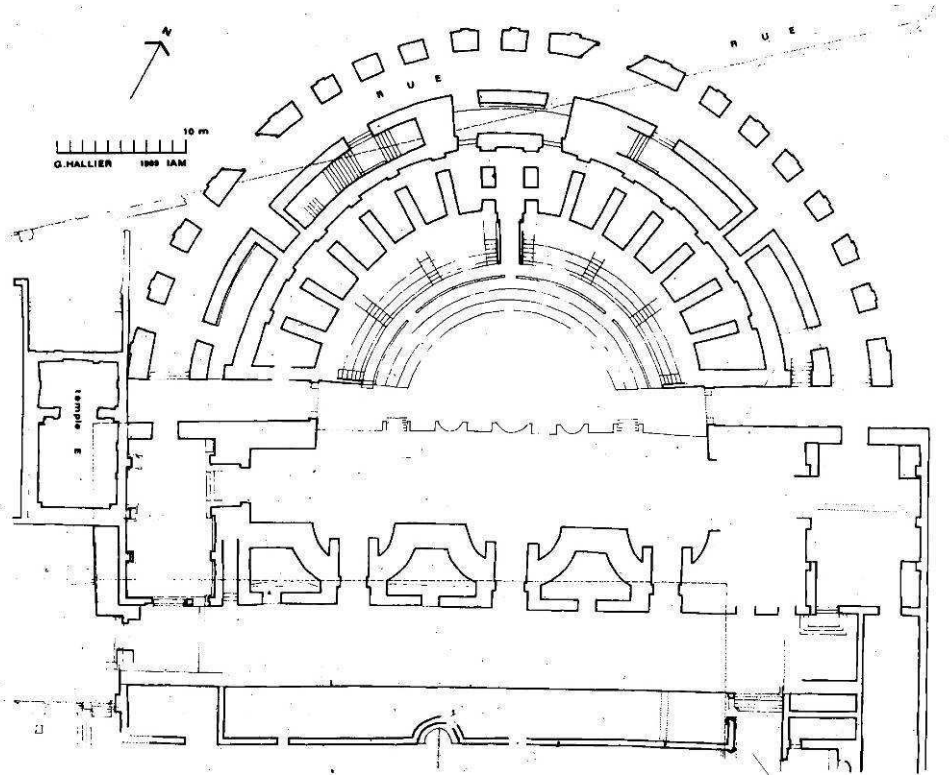

Fig. 14 : plan du théâtre relevé par Hallier dans Beschaouch et *alii* (1977).

Une série de comptes rendus relatifs aux travaux de recherche poursuivis par l'équipe associant dans le cadre d'une coopération franco-tunisienne des chercheurs de l'E. F. R. et de l'I. N. P., a été publié dans les Mélanges de l'Ecole Française de Rome[127]. Ces chercheurs se sont intéressés particulièrement à l'étude de l'esplanade B. Ils ont effectué les relevés détaillés de quelques vestiges ainsi que de l'ensemble des structures constituant le secteur des deux esplanades situées au sud du théâtre. De ces travaux importants n'ont été publiés que quelques plans dans les comptes rendus précités et notamment les plans mentionnés ici (Fig. 15 et fig. 16)[128]. Il s'agit notamment du plan représentant la structure du théâtre. Il figure dans un plan de l'ensemble du secteur comprenant à la fois l'esplanade A et l'esplanade B. Ce plan bien, que publié à une échelle relativement réduite, est suffisamment précis (Fig.17).

[127] Thébert (1984), pp. 546-548 ; Broise et Thébert (1986), p. 420; Hanoune (1989), pp. 539-542 ; Hanoune (1990), pp. 498-501 ; Hanoune (1991), pp. 365-367; Hanoune (1992), pp. 523-526 ; Hanoune (1993), pp. 482-486.

[128] Plans publiés dans Hanoune (1989), p. 540, fig. 22 et Hanoune (1990), p. 498, fig. 26.

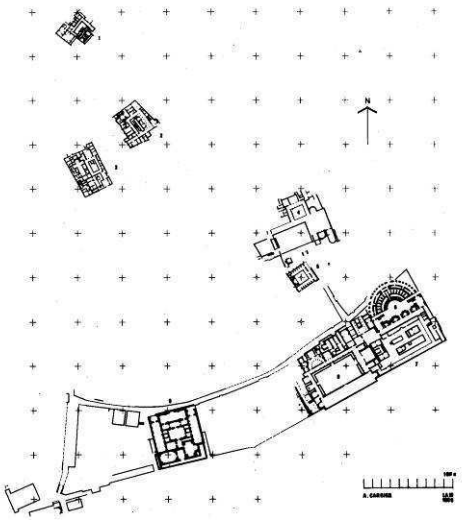

Fig. 15 : Plan topographique partiel du site.

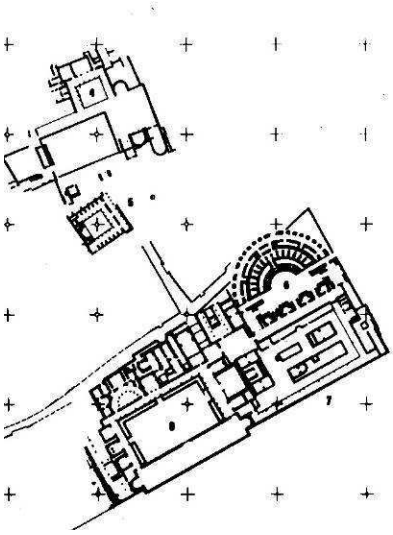

Fig. 16: Plan du secteur du forum (au Nord) et du théâtre et des esplanades attenantes (au sud).

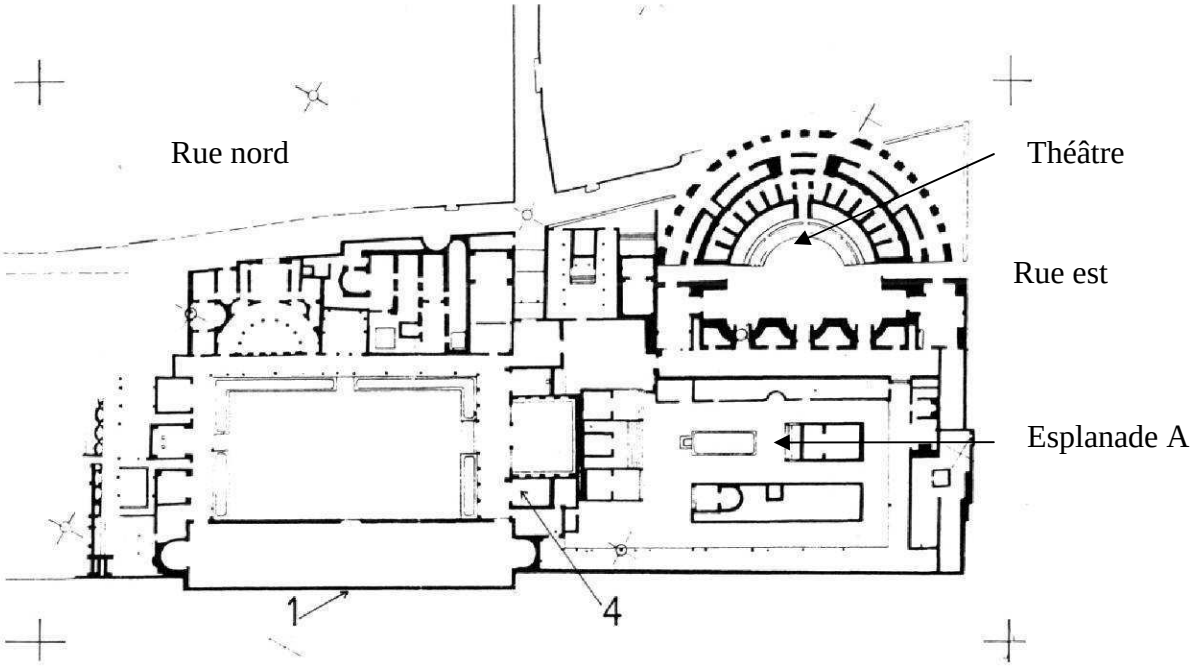

Fig. 17 : Plan du théâtre et des deux esplanades attenantes (A et B).

Chap. II- Description du théâtre

Introduction

Le théâtre de *Bulla Regia* dégagé en totalité et dont la façade a un caractère monumental, apparaît comme un bâtiment homogène bien intégré dans l'ensemble urbain. Il présente les composantes d'un théâtre romain classique à structure creuse. Nous avons procédé au relevé des structures en place, ce qui offrit l'occasion de vérifier la justesse des plans et des dimensions publiées dans la note descriptive du guide archéologique du site[129].

L'édifice a subi peu de travaux de reconstruction ou de restauration. Ces derniers ont consisté essentiellement en des consolidations ponctuelles des murs, une restauration de la mosaïque de la scène et à la reconstruction de trois degrés de gradins. Le théâtre n'a subit aucune modification notable de l'état d'origine de ses vestiges. Sa construction en petit appareil de moellons avec ossature en gros appareil de bonne facture a permis sa conservation.

Avec les thermes memmiens, dont la technique de construction est similaire, le théâtre est le monument le plus spectaculaire du site. Cette monumentalité est due à ses dimensions, à son assez bon état de conservation, à sa technique constructive et à l'homogénéité de ses composantes.

Dans notre description de l'état des lieux, nous avons souhaité décrire les vestiges de chaque entité correspondant à ses composantes en nous intéressant en particulier au système constructif adopté.

Tous les murs de la structure seront désignés ci-après par la lettre **m** et les murs annulaires numérotés de 1 à 4 de l'extérieur vers l'intérieur (Fig. 19). Les autres murs seront numérotés dans l'ordre du texte. Il en est de même pour les travées, pour les portes (désignées par la lettre **p**) et pour les arcs (désignés par les lettres **ar**).

Nous allons décrire le théâtre proprement dit et ses différentes parties telles qu'elles se présentent actuellement[130] en procédant de l'extérieur vers l'intérieur du monument et du Nord au Sud.

[129] Beschaouach et *alii* (1977), p. 93 à 100, fig. 93 et 100. Les plans du théâtre et de ses abords ont été dressés par G. Hallier.

[130] Les notes ont été rédigées sur le site en 2007 et 2008.

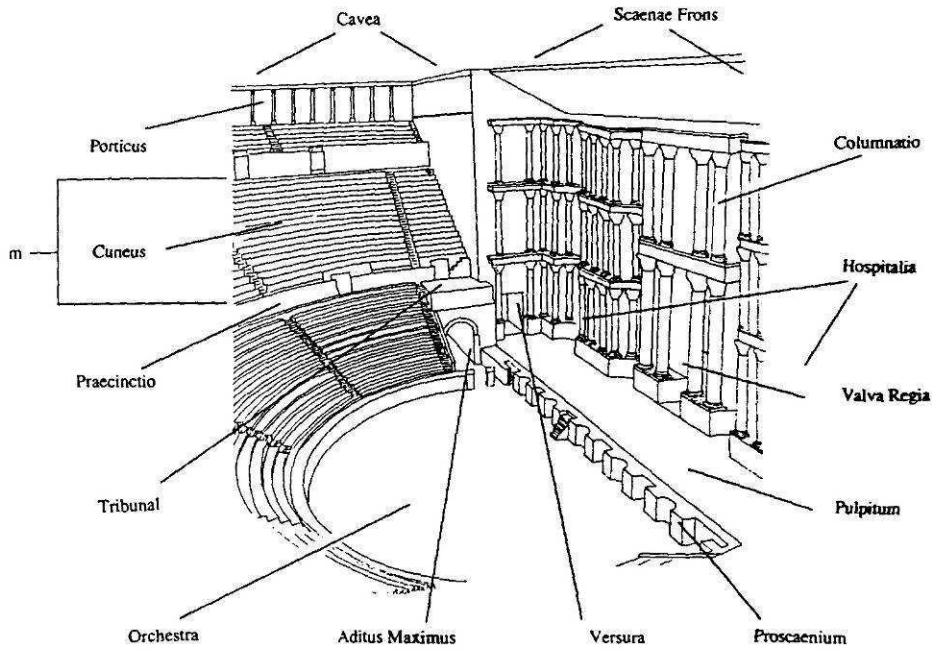

Fig. 18: Nomenclature des différentes composantes d'un théâtre romain
D'après P. Gros (1996) fig. 323.

La première partie de notre description concernera la *cavea* et l'*orchestra*, la seconde partie, la scène et ses annexes. Tous les espaces ou éléments évoqués ci-après seront désignés par des lettres et des chiffres précis. Ils seront évoqués, d'une façon générale, de bas en haut et dans leur état de conservation actuel. Leur interprétation ne vise en effet qu'à les expliciter dans un premier temps alors que la restitution architecturale de l'édifice constituera par la suite un chapitre entier qui ne sera entrepris qu'après la description complète du monument. La description sera à chaque fois étayée par des comparaisons avec les autres monuments de spectacles (essentiellement africains). Ces comparaisons permettent de distinguer des phases et des étapes de l'histoire du monument. Notre but est d'établir la chronologie de la construction et son évolution.

Le contexte topographique

Il semble que l'édifice ait été édifié sur un terrain présentant une certaine déclivité vers le sud. Cette légère pente est visible en empruntant la rue située à l'Est. Toutefois, la grande esplanade sud a été aménagée sur une plate forme horizontale qui se trouve à un mètre environ en contrebas du niveau de la galerie *post sceanam* et à 28 cm au-dessus de l'*orchestra*. Celle-ci est située à 1,68 m par rapport au niveau du dallage de la rue qui traverse la structure porteuse de la *cavea* et à 1,40 m environ par rapport au niveau des accès latéraux. Il semble donc que le site du théâtre est marqué par une légère pente descendante vers le sud correspondant à la génératrice de celle du versant d'implantation d'ensemble de la cité.

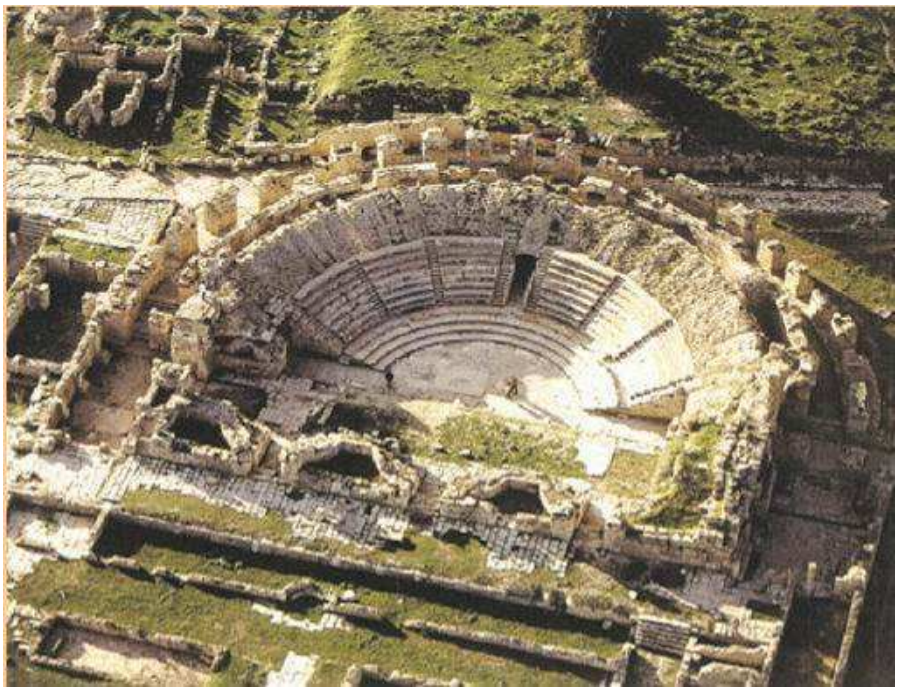

Photo 1et Photo 2 : Vues aériennes du théâtre à la fin du XX^{ème} siècle**.**

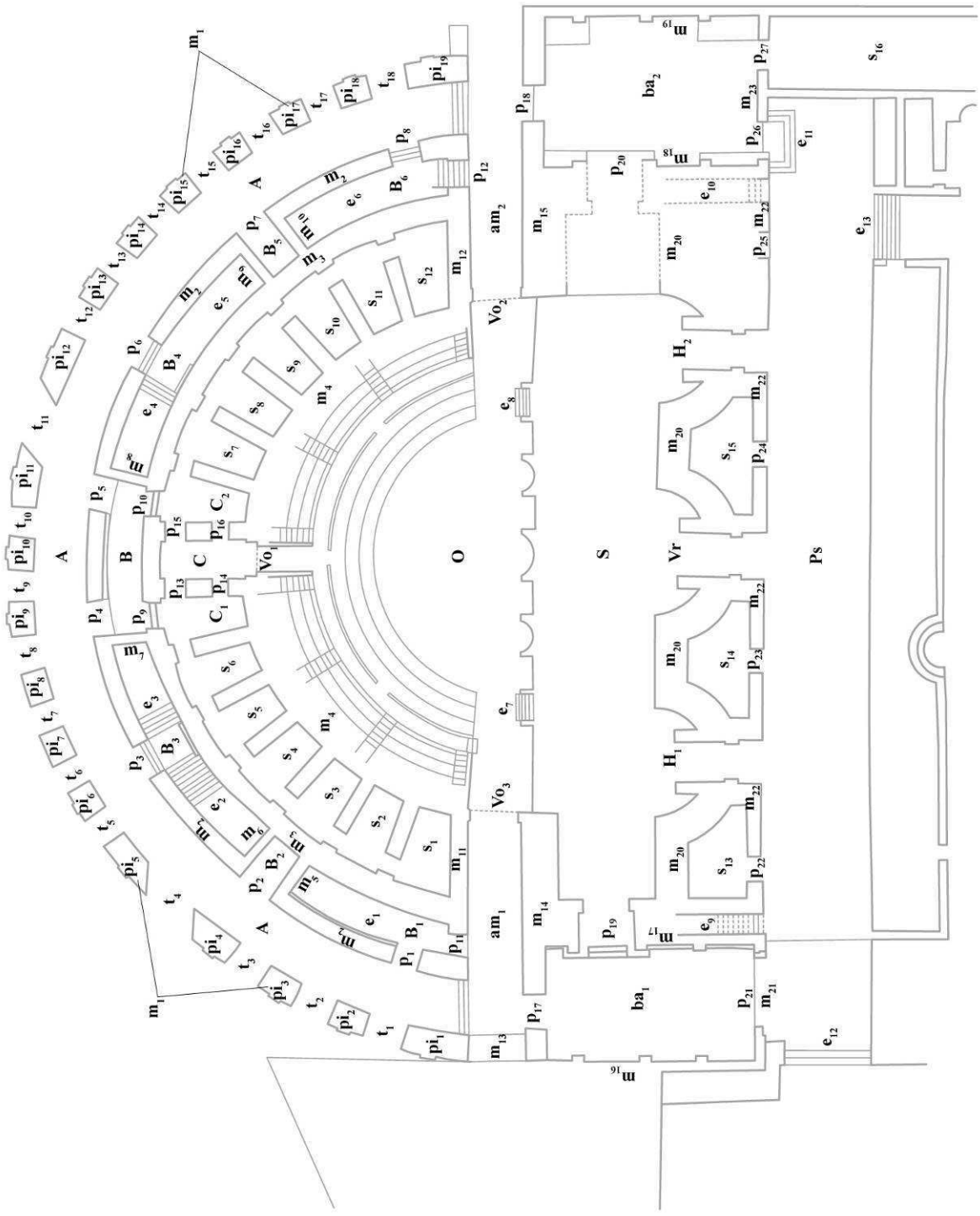

Fig. 19: Plan de désignation des espaces et murs décrits.

I. Description de la cavea

Les vestiges de la structure porteuse de la *cavea* du théâtre comprennent l'ambulacre extérieur **(A)** ouvert sur l'espace urbain par des arcs et des espaces annulaires (**B_1** à **B_6**) où ont été logés les escaliers permettant l'accès aux niveaux supérieurs de la *cavea* ainsi qu'une série d'espaces radiaux qui étaient couverts de voûtes rampantes (**S_1** à **S_{12}**). Dans l'axe se trouvent deux espaces successifs (**B** et **C**) permettant un accès direct vers l'*orchestra* (**O**).

1. La façade (m1)

Photo 3: Aspect d'ensemble de la façade à partir du dégagement au nord-est.

La façade du théâtre n'est conservée sur toute sa longueur qu'au niveau du rez-de-chaussée (photo3). Elle est constituée par une succession de 19 piles massives entièrement construites en *opus quadratum (***pi_1-pi_{19}**). La façade prend appui sur un puissant mur de soubassement construit en grand appareil, large de 1,80 m (soit l'équivalent de cinq pieds romains). Ses fondations n'ont jamais été sondées et l'on ne sait donc pas si l'édifice repose sur plusieurs assises de pierre ou directement sur le rocher naturel. Les blocs du soubassement sont disposés perpendiculairement à la façade par rangées rayonnantes de largeur variable. Ces dernières épousent le mouvement tournant de la façade. Le haut du soubassement se trouve à 22 cm en contrebas par rapport au niveau du dallage de la rue qui longe le théâtre au Nord.

Photo 4 : Tracé de construction : ligne incisée indiquant la limite des piles de façade.

Photo 4: Aspect du soubassement de la façade.

A la surface du soubassement se voit encore sur toute la longueur de la façade le trait incisé qui a indiqué sur le chantier de construction la limite de pose des blocs. Les tracés de construction, qui devaient respecter les plans établis, définissaient avec précision la forme de l'édifice et en quelque sorte sa « géométrie »[131].

Les piles de façade sont en retrait de 13 cm environ par rapport aux limites extérieure et intérieure du soubassement. Leur largeur est toujours de 1,54 m. Il existe au total 19 piles délimitant 18 travées que nous avons numérotées dans le sens des aiguilles d'une montre. Elles ont une largeur qui varie de 1,74 (pi_{17}) à 4,05 m (pi_1). Le tracé en plan diffère d'une pile à une autre. De forme trapézoïdale, ce tracé n'est pas identique à celui du théâtre d'*Althiburos* (**Th-T-2**) du fait que les côtés des piles ne convergent pas vers le centre. Les traces de l'enduit qui couvrait la maçonnerie sont encore visibles, notamment au niveau de l'angle rentrant des pilastres. Les piles d'extrémité, longues de 4,05 et 3,87m, sont dissymétriques et plus grandes que les autres. Elles délimitaient le côté nord des *paraskenia*.

Les piles sont d'une façon générale assez massives, leur largeur est importante par rapport à celle des ouvertures (photo 7). Elles sont construites en blocs de grand appareil de pierre calcaire de couleur ocre qui s'apparente à un gré sablonneux. Il s'agit d'une pierre locale dont la carrière se situe aux environs immédiats du site et qui correspond à la montagne nommée « Hirech », riche en minerai de fer. Ces piles comprenaient cinq assises en grand appareil, de hauteur comparable. Elles sont construites en pierre de taille sur toute leur épaisseur. Les blocs sont liés au mortier de chaux et les joints relativement fins. Chaque bloc comporte au milieu de son lit d'attente le trou de louve qui a servi à le lever au moment de sa mise en œuvre. Ce trou mesure 8 cm de longueur, 5 cm de largeur et 6 cm de profondeur.

[131] Ce tracé a été mentionné par F. Rakob (1979), p. 377, pl. 103, 1-3 et par R. Hanoune (1996), pp. 911-914, pl. 2 sur le dessin préalable des projets d'architecture. *Cf*. Gros (1985).

La façade de chacune des piles était ornée en son milieu d'un pilastre engagé décoratif. Sa largeur varie de 66 à 77,5 cm. Ce pilastre, très simple, ne comporte pas de moulures à sa base, mais ses côtés descendent verticalement, jusqu'au soubassement. Ce traitement est assez différent de ceux des amphithéâtres de *Thysdrus* et d'*Uthina*. A *Thysdrus*, la façade est dotée de demi-colonnes engagées se terminant par une base attique. A *Uthina*, la base est caractérisée par une moulure en doucine renversée[132] (fig.20). Un bloc provenant de la façade du théâtre d'*Ammaedara* (**Th-T-3**) est pourvu d'une doucine semblable (photo 6).Deux piles (**pi_7** et **pi_8**), à l'endroit où la rue se

Photo 6: Base de pilastre provenant de la façade périphérique du théâtre d'Ammaedara.

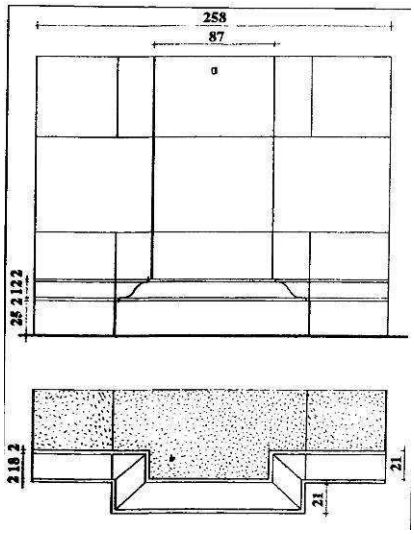

Fig. 20: Elévation et plan d'une pile de façade (relevé J.-Cl. Golvin et M. Dridi).

Photo 5: Principe constructif des piles de façade du théâtre de Bulla Regia.

rétrécit et atteint sa largeur minimale (de 2,05 m environ) ne sont pas dotés de pilastres. Les pilastres des piles 3, 4, 5, 6, 10, 11,15 et 18 qui étaient visibles depuis la rue, se trouvent au milieu de celles-ci.

Les piles (**pi_4, pi_5, pi_{11}** et **pi_{12}**) correspondent à de larges entrées permettant le passage de véhicules à travers la structure porteuse de la *cavea*. Elles sont munies, au niveau de ces entrées, de chasse-roues de forme semi-cylindrique[133]. Il s'agit de bornes taillées aux angles et contre les montants latéraux pour les protéger lors du passage des charrettes. Toutefois, les traces visibles sur le dallage de la rue (photos 8, 9, 15, 16 et 17) montrent que les véhicules contournaient de préférence la *cavea* et que les bornes ont peu servi de pare-choc[134].

[132] Voir Ben Hassen H. et Golvin J. Cl. : *L'amphithéâtre d'Oudhna*, dans Ben Hassen et *alii* (2004), p.128 ; fig.15.
[133] Ces chasse-roues ne présentent pas de traces de rainures ou de frottement sur les parois.
[134] Lachaux en déduit que la présence de ces chasse-roues constitue la preuve que la rue qui passe au-dessous de la *cavea* était carrossable : Lachaux (1979), p. 42.

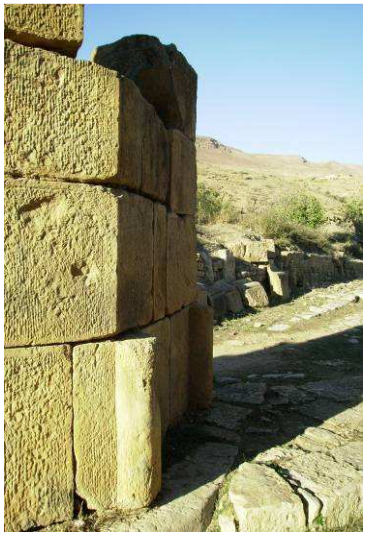

Photo 8: Aspect des piles encadrant les entrées de la rue traversante.**Photo 6**:Détail du chasse-roue.

Piliers	Largeur sur la façade (cm)	Largeur du Pilastre (cm)	Observation
pi_1	405	76	Avec traces d'enduit
pi_2	228	74	
pi_3	233	72	
pi_4	227	77	Avec chasse roue
pi_5	386	77.5	Avec chasse roue
pi_6	207,5	66	
pi_7	206	-	Dépourvue de pilastre
pi_8	205	-	Dépourvue de pilastre
pi_9	203,5	69	
pi_{10}	206	68	
pi_{11}	279	77	Avec chasse roue
pi_{12}	333,5	76.5	Avec chasse roue
pi_{13}	204	68	
pi_{14}	205	68	
pi_{15}	205	68	
pi_{16}	204,5	68	
pi_{17}	174,5	67	
pi_{18}	203	67.5	
pi_{19}	387	77	Retour d'un muret en gros blocs de taille

Tableau 1 : Dimensions des piles et de leurs composantes

Les ouvertures des travées t_4 et t_{11} ont une forme particulière car elles correspondent aux entrées d'un diverticule de la rue dallée nord qui passait à l'intérieur même du monument. Ce passage, qui correspond à la moitié sud de cette rue, a été construit en même temps que l'ensemble de la façade. En effet, les piles qui le délimitent sont plus larges que les autres : ce qui prouve que cet aménagement était prévu.

En outre, les faces latérales des piles, disposées en biais, accompagnent le passage qui suit tant bien que mal la direction générale de la rue.

La position de cette rue, légèrement en diagonale par rapport au théâtre, explique la dissymétrie de la position des entrées. Celles-ci ont occupé nécessairement les travées $\mathbf{t_4}$ et $\mathbf{t_{11}}$ et non pas les deux travées qui auraient été symétriques par rapport à l'axe de l'édifice, (travées $\mathbf{t_6}$ et $\mathbf{t_{12}}$). La création de ce passage a été rendu nécessaire en raison de l'étroitesse de l'espace dans lequel il a fallu implanter la façade. En effet, la position de celle-ci était tellement avancée vers le Nord qu'elle mordait sur la rue et ne laissait au delà de sa limite, qu'un espace de circulation d'à peine 2,60 m. Ce dernier ne correspondait qu'à la moitié nord de la rue. Cette situation est spécifique au théâtre de *Bulla Regia*. Le passage de la rue située à l'intérieur du monument était entièrement dallé à l'origine. Les dalles étaient disposées perpendiculairement à la façade, mais : elles ont été en partie arrachées (photo10 et 11).

La forme des dalles des entrées du passage indique, également, que ce dernier a été réalisé en même temps que la façade. On voit que les dalles suivent la paroi oblique de la pile est de la travée 4 et de la pile ouest de la travée $\mathbf{t_{11}}$ en interrompant le soubassement général de la façade. Les dalles de la moitié nord de la rue sont disposées en chevron et comportent des traces de roues.

Aucun arc de façade n'est intact. Seule, l'amorce de certains est conservée, comme on peut le constater dans les travées $\mathbf{t_5}$ à $\mathbf{t_{12}}$.

Photo 7:Etat du dallage de la travée 4.

Photo 8: Passage dallé de la travée 11.

Quelques piles, notamment à l'extrémité ouest, ont conservé l'amorce des arcs clavés qui les reliaient (photo14). Ici encore, se révèle l'extrême simplicité de la mouluration puisque ces arcs ne comportent pas, comme ceci est presque toujours le cas, de moulures. Ceci laisse penser que les chapiteaux des pilastres auraient été d'ordre toscan. Aucun d'entre eux n'a été retrouvé.
Un grand nombre de blocs de corniche gisent au pied de la façade et dans ses environs immédiats.

La corniche[135] n'est constituée que d'une simple doucine de 32cm de hauteur et 35cm de saillie. Elle comprend une petite amorce verticale à sa partie inférieure et un rebord de 3cm de hauteur à sa partie supérieure. Certains de ces blocs[136] comprennent un décrochement de 34cm qui correspond à la saillie des pilastres.

Photo 10: Corniche simple.

Photo 11: Corniche à décrochement.

Photo 9: Aspect des arcs de façade conservés.

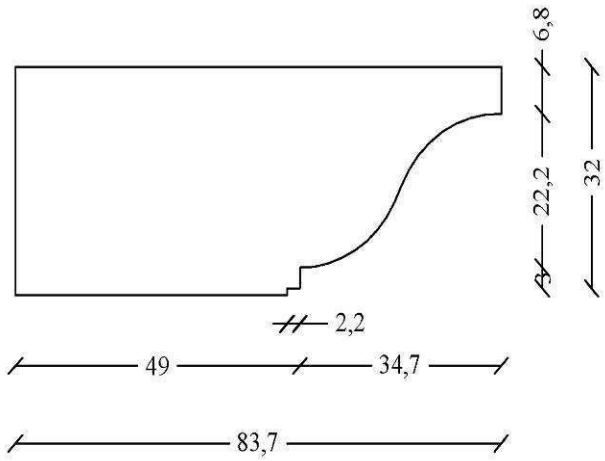

Fig. 21: Profil des corniches de façade (Corniche simple et corniche à décrochement)**.**

[135] Voir nos fiches (Co. II. 1. 1 à 6) dans le catalogue des blocs épars donné ici en annexe.
[136] *Cf*. (Co. II. 2. 1 à 11) de notre catalogue des blocs épars.

Il ne subsiste rien de la partie supérieure de la façade. Sa hauteur initiale atteignait au moins celle de la pile d'angle en grand appareil conservée au dessus de *l'aditus maximus* est (photo18 - 19). Elle est conservée sur huit assises et atteint 4,25 m de hauteur environ (mesurée à partir de l'extrados de la voûte de couverture de l'entrée latérale est). Cette pile d'angle, qui atteint une hauteur totale d'environ 10,80 m est tout qui reste de la maçonnerie de l'angle qui reliait la façade de la *cavea* à la façade du bâtiment de scène.

Photos 15-16-17 : Aspect des dalles de la moitié nord.
de la rue qui longe le théâtre

Photo18: Aspect de la façade est.

Photo 19: Pile d'angle conservée du premier étage

2. L'ambulacre périphérique (A)

Il s'agit de la galerie périphérique du théâtre ouvrant sur l'espace urbain environnant. Ce grand ambulacre annulaire qui se trouve en arrière de la façade (**A**) mesure 3,12 m de largeur. Il est délimité du côté extérieur par les piles de la façade courbe (le mur $\mathbf{m_1}$) et par le mur ($\mathbf{m_2}$) du côté intérieur. Le niveau de son sol est plus élevé que celui des accès latéraux. L'ambulacre se trouve à 60 cm au-dessus du niveau de l'*aditus maximus* ouest et à 82 cm par rapport au dallage de l'*aditus maximus* est. Cette

différence de niveau est rattrapée de part et d'autre par des escaliers en pierre calcaire blanc. Leurs marches mesurent 30 cm de profondeur et 21 cm de hauteur.

Le sol est constitué d'un hérisson de petites pierres hourdées avec un mortier de chaux maigre laissant apparaître des débris de poterie. Il semble qu'il n'était pas dallé à l'origine, sauf sur la partie qui correspondait au passage du diverticule de la rue.

Des arcs en plein cintre, construits également en grand appareil, reliaient les piles de façade au mur postérieur de l'ambulacre (**m_2**). Les piles (**pi_2**, **pi_3** et **pi_7)** ont conservé un départ de voûtes d'arête, situé à une hauteur de 3,75 m environ (photo 21). La galerie était donc voûtée à l'origine. Elle était délimitée par un mur épais de 1,02m (mur **m_2**) qui comprenait des parties verticales en grand-appareil construites sur une assez grande longueur. Celles-ci délimitaient les ouvertures des escaliers qui s'ouvraient dans ce mur. Entre elles, le mur était construit en petit appareil régulier de moellons liés au mortier de chaux. On constate que le mur est bâti au-dessus d'un puissant soubassement en grand appareil. Le mur (**m_2**) repose sur une fondation constituée par une assise annulaire similaire à celle du mur (**m_1**). Il est construit en *opus mixtum*. La première assise est en grand appareil. Les portes et des piles engagées sont en *opus quadratum*. Le reste du mur est construit en maçonnerie de pierres équarries de 30 x 15 cm au moyenne. Il semble qu'il ait été partiellement restauré dans l'Antiquité.

Photo20 : Face intérieure du mur m_2.

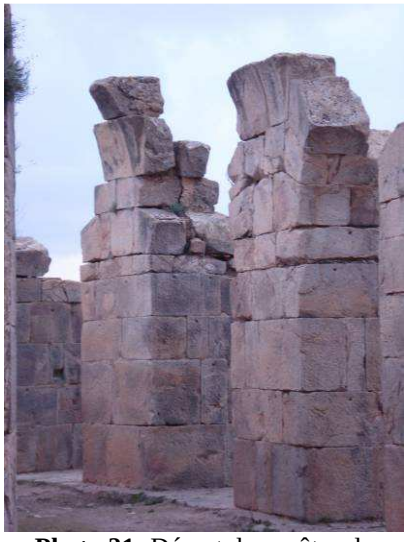

Photo 21: Départ des voûtes de couverture de l'ambulacre sur les piles pi2 et pi3

Photo22: Détails de construction du mur m_2.

Photo23: Soubassement du mur m_2.

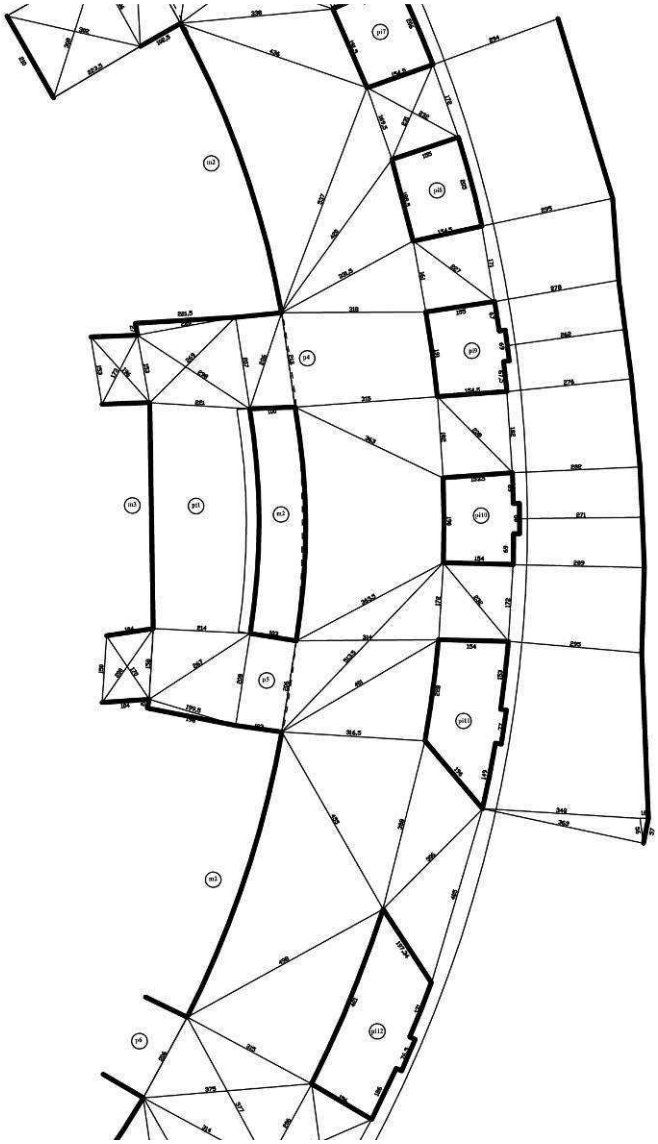

Fig. 22: relevé de la partie centrale de l'ambulacre périphérique**.**

3- Les espaces annulaires

Il s'agit des espaces délimités par les murs concentriques $\mathbf{m_2}$ et $\mathbf{m_3}$ et les murs transversaux $\mathbf{m_5}$ à $\mathbf{m_{10}}$. Ils ont 2,20 m de largeur minimale à l'intérieur. Nous avons remarqué qu'aucun des murs transversaux ($\mathbf{m_5}$ à $\mathbf{m_{10}}$) n'est lié au mur $\mathbf{m_3}$. A l'intérieur de ces espaces ont été placés les escaliers annulaires permettant de gagner les parties supérieures de la *cavea*. L'espace central (**B**) est un vestibule qui constitue le premier espace d'accès axial en direction de *l'orchestra*.

3-1. Les espaces B1 et B6

Ces espaces se trouvent aux extrémités de la structure. Les accès latéraux du théâtre de *Bulla Regia* rappellent ceux du Bouleutérion[137] à gradins semi-circulaires d'Ephèse. Ils sont accessibles à partir de l'ambulacre périphérique par les portes $\mathbf{p_1}$ et $\mathbf{p_8}$ large de 1,55 m et à partir de la rampe des entrées latérales par les portes $\mathbf{p_{11}}$ et $\mathbf{p_{12}}$.

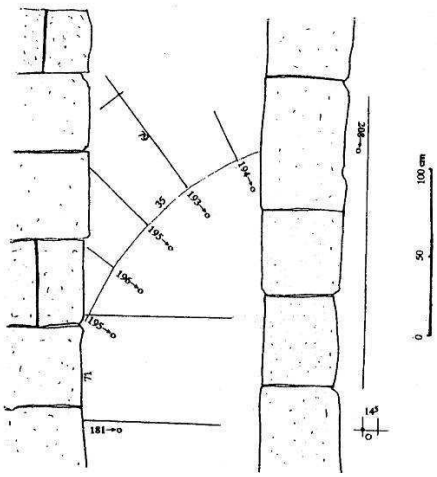

Fig. 23: Relevé du dessin incisé (d'aprés Hanoune R.)

Photo 24: Etat actuel de l'espace B_1.

Le plan indique que les portes $\mathbf{p_1}$ et $\mathbf{p_8}$ devaient également donner accès à des escaliers ($\mathbf{e_1}$ et $\mathbf{e_6}$), mais seulement du côté nord. Dans ces espaces se trouvaient à l'origine des escaliers longitudinaux. Seules huit marches situées devant la porte $\mathbf{p_{12}}$ ont été conservées. La première volée permettait d'atteindre le palier se trouvant devant la porte $\mathbf{p_{11}}$. Il est plus élevé de 60 cm environ que l'ambulacre périphérique. Ces aménagements ont totalement disparu dans l'espace $\mathbf{B_1}$. Il faut noter l'existence d'un dessin incisé sur le mur ($\mathbf{m_3}$) qui représente le dessin d'un arc appareillé. Ce dessin, qui a été relevé et décrit par R. Hanoune[138] (fig. 23) représente un demi-arc grandeur nature. Il aurait servi de gabarit pour la taille des blocs au moment de la construction.
D'autres dessins incisés de chantier ont été découverts notamment sur d'autres sites notamment sur les murs de soubassement du capitole d'Uthina dans son premier état (fig24).

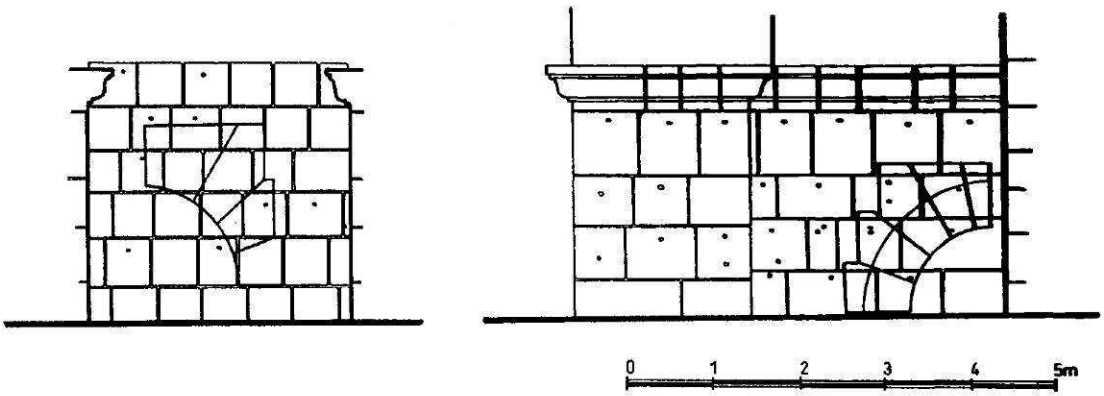

Fig. 24: Tracé de chantier au capitole d'Uthina (Dessin, N. Labiadh).

[137] Il s'agit du bâtiment (*bouleuterion*) où se réunissait le conseil de la cité grecque (les *baulentes*).
[138] Hanoune (1996), p. 913 ; fig. 2 ; photo III ; *cf.* Ben Hassen et *alii* (2004), p.106 ; fig.24.

3-2. Les espaces annulaires (B3, B4)

Dans l'espace (**B_3**) le profil de l'escalier a été incisé, du côté gauche, sur le mur **m_2** (photo 26). Il comprend cinq contremarches de 20 cm et cinq marches de 32 cm. Le profil est incliné de sorte que l'aplomb du nez de la marche dépasse 2 cm le départ de la contremarche (fig.25).

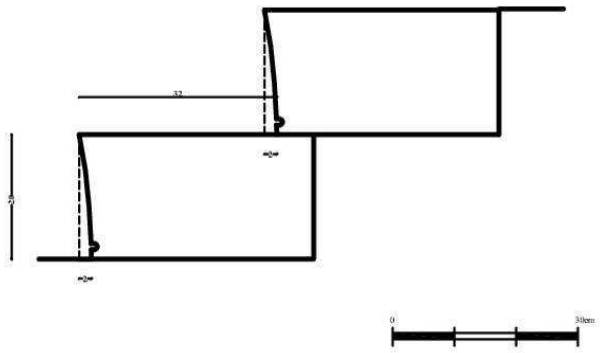

Fig. 25: profil des marches des escaliers

Les volées les plus hautes devaient aboutir à un palier situé au-dessus des voûtes couvrant les espaces **B_1** et **B_5**. Des paliers hauts semblables devaient se trouver au-dessus des portes **p_4** et **p_5**. Ce système d'escaliers desservait les parties les plus hautes de la *cavea*. En face de la porte **p_6** (espace **B_4**) a été conservée l'amorce d'une voûte engagée dans le mur **m_3** (photo25).

Photo25: Amorce d'une voûte située en face de la porte **p_6**, prenant appui sur le mur m_3.

Photo26: Tracé incisé du profil de l'escalier.

3-3. Les espaces annulaires (B2 et B5)

Ces espaces donnent directement sur l'ambulacre (**A**). Ils sont couverts d'une voûte en plein cintre reposant directement sur des murs rayonnant **(m_5, m_6, m_9 et m_{10}).** Ces espaces ouvrant vers l'espace public n'étaient pas destinés à loger des escaliers : Ils correspondaient à des dépôts ou à des boutiques. Ils mesurent 2,05 m de largeur et 3,25 m de profondeur.

L'espace **B_2** a été entièrement dégagé. La porte **p_2** se présente comme une grande baie avec encadrement en pierre de taille (montant et arc). Aucune trace du système de fermeture et de l'aménagement intérieur n'a été conservée. Devant la porte **p_7,** un muret de 1,20 m de hauteur environ, retient le remblai qui couvre le sol de l'espace **B_5**. Cet espace devait être identique à l'espace **B_2** et donnait aussi sur l'extérieur. Il s'agissait probablement d'une boutique (*taberna)*.

3-4. Le vestibule B

Dans la partie centrale de l'édifice s'ouvrent deux portes (**p_4** et **p_5**) larges de 2,10 m, et symétriquement disposées par rapport à l'axe du théâtre. Leurs montants sont en grand appareil. Elles sont couvertes par un arc appareillé semblable à celui des portes précédentes. Ces portes donnaient accès, en descendant une marche de 28 cm de hauteur, à un vestibule de forme allongée (**B**). Ce dernier, d'une longueur de 8,75 m permet de rejoindre les espaces centraux d'accès à *l'orchestra* à travers deux portes (**p_9** et **p_{10}**) bien conservées situées en face des portes précédentes. Il s'agit de deux baies aux montants en grand appareil.

La porte (**p_9**) a 1,57 m de largeur. La porte (**p_{10}**) est large de 1,51 m. Chacune est couverte par un arc segment comprenant cinq voussoirs. Elles permettaient de sortir du vestibule **B**. Il fallait descendre deux marches, hautes de 19 cm et larges de 33 cm, pour aboutir dans les pièces suivantes (**C_1** et **C_2**).

La portion de façade du mur (**m_3**) correspondant au vestibule B montre que ces portes ont été aménagées au milieu de deux pans de mur en *opus quadratum* de 3,10 m de hauteur et de 5,80 m et 5,20 m de longueur. Ces portes se caractérisent par une hauteur relativement faible (environ 1,70 m).

3-5. Les portes des espaces longitudinaux (p_1, p_3, p_6 et p_8)

Le mur **m_2** contient différentes ouvertures qui donnaient accès aux parties internes de l'édifice. Certaines portes donnaient accès à des volées d'escalier qui suivaient la direction des murs annulaires **m_2** et **m_3**. Les portes **p_1** et **p_8** ont une longueur de1,55 m. les portes **p_3** et **p_6** ont 2,05 m de largeur. Leurs montants, en grand appareil, sont hauts de 2,33 m. Elles sont couvertes par des arcs en grand appareil qui comprennent onze voussoirs intégralement conservés. Ces arcs font toute l'épaisseur du mur. Ces portes comprennent trois marches à l'intérieur de leur passage de 21 cm de hauteur et 29,5 cm de largeur. Elles mènent à un premier palier au sol entièrement dallé qui mesure 2,05 m de largeur sur 2,20 m de longueur.

Photo27: Vue intérieure de la porte **p_5.**

Photo28: Aspect de la porte **p_{10}.**

Photo29 : Aspect de la porte **p_9.**

Photo30: la porte p_3d'accès à l'espace B_3. **Po_3**

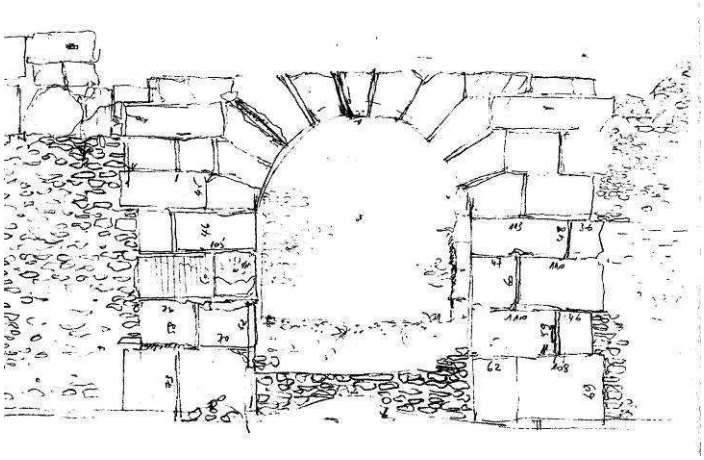

Fig. 26: Détail de la porte p_5 de l'espace B5.

Photo31: palier situé devant la porte d'accès à l'espace B3.

Photo 32: palier situé devant la porte d'accès à l'espace B4.

La construction des escaliers est postérieure à la date de construction du mur **m_3**, car le soubassement de celui-ci a été interrompu en **B_3** et en **B_4** (photo30 et 31).
Les paliers bas situés en face de ces portes (**p_3** et **p_6**) donnaient accès, de part et d'autre, à des volées d'escalier qui comprenaient dix marches, hautes de 21 cm et larges de 30 cm. Ces escaliers sont numérotés (**e_2** et **e_3**, **e_4** et **e_5)** sur notre plan (fig.19). Chacune de ces volées aboutissait à un second palier qui était aussi entièrement dallé et mesurait 1,48 m de longueur. Ce deuxième palier n'a été conservé que dans l'espace **B_3** (photo35). Une autre volée montait plus haut jusqu'à un troisième palier dallé, situé au-dessus de la voûte de couverture des espaces **B_2**, **B_5** et **B.** L'amorce de la voûte de couverture de l'espace **B**a été conservé sur le mur **m_3.**

Photo33: Volée de l'escalier e_2.

Photo34: Au premier plan palier de l'escalier e_2 et en face, escalier e_3.

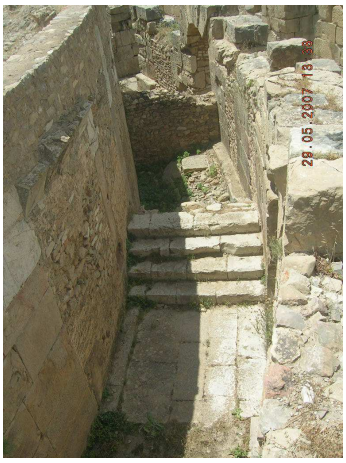

Photo35: volée de l'escalier e_4.

3-6. Les portes d'extrémité

Les portes d'extrémité de l'espace **B** (**p_{11}** et **p_{12}**) ouvraient, depuis les *aditi maximi* sur des pièces qui devaient contenir des escaliers à l'origine (**e_1** et **e_6**). Seuls les escaliers de la porte **p_{12}** ont été conservés. Les montants de ces portes sont en grand appareil. Elles sont couvertes par un arc appareillé qui est bien conservé. La porte **p_{11}** a été bouchée arbitrairement lorsque fut installée dans les années 60 du siècle dernier et par erreur, la statue d'un personnage en toge posée sur un socle rapporté. La porte **p_{12}** a conservé ses sept marches d'origine, hautes de 21 cm et larges de 29 cm.

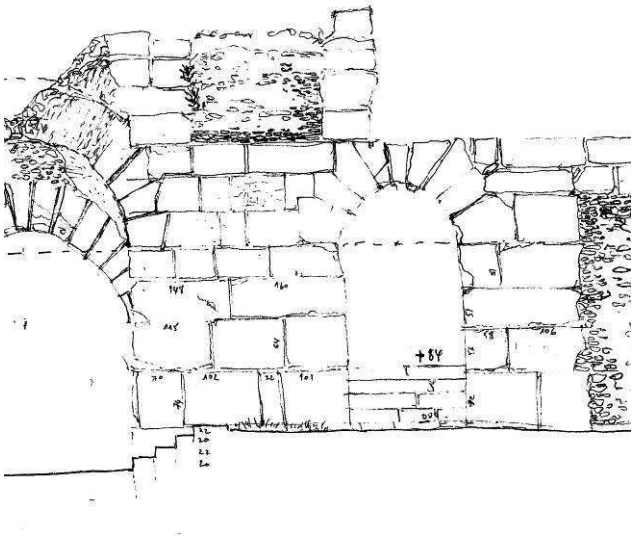

Fig. 28: Aspect de l'entrée latérale orientale et de la porte de l'extrémité ouest p_8.

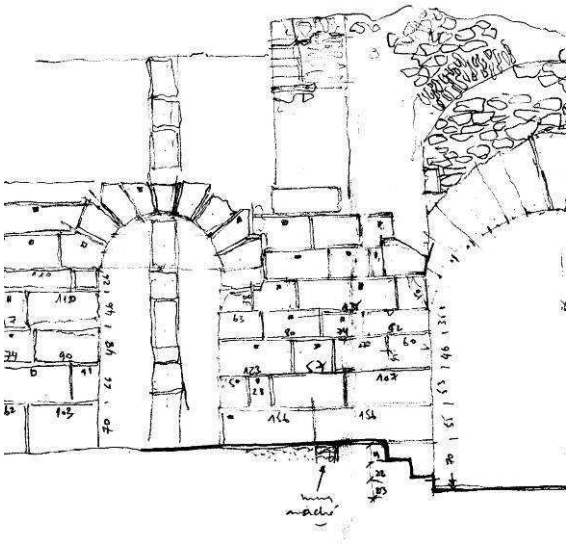

Fig. 27: Aspect de la porte de l'extrémité ouest des espaces annulaires.

3-7. Examen des détails de construction du mur (m_3)

Le mur (**m_3**) au niveau de l'espace **(B_1)** comprend quatre portions construites en petit appareil (*opus incertum*) séparées par des harpes en grand appareil.

Le petit appareil est constitué de blocs de forme souvent triangulaire et de dimensions variables mais relativement petites (17 x 9 m, en moyenne). Ces pierres sont de nature et de couleurs différentes. Certaines sont de calcaire blanc, d'autres de couleur ocre, rouge ou gris.

Les petits blocs sont liés par un mortier de chaux assez pauvre. Les interstices remplis de mortier sont très importants par rapport aux dimensions des pierres.

Photo 36 : Aspect de la maçonnerie en petit appareil

Les harpes sont constituées de blocs soigneusement superposés et sans élément transversal horizontal comme dans le cas d'un *opus africanum* courant. Les harpes sont délimitées par des joints continus. Celles-ci (**h_2** et **h_4**) sont constituées par la superposition d'une seule rangée verticale de blocs. En revanche les harpes **h3** et **h5** sont constituées de blocs de grand appareil et d'assises superposées les unes aux autres en alternance : une assise constituée d'un seul bloc et une assise constituée de deux blocs et parfois trois.

Ces harpes sont en calcaire jaune ocre présentant souvent des veines d'oxydation rouges.

Les harpes sont construites selon ces principes presqu'a une hauteur de 3,20 m. Au-dessus, elles ne sont plus constituées que d'une seule rangée verticale de blocs superposés taillés dans un matériau différent ; un calcaire gris claire, presque blanc (photos 37-38).

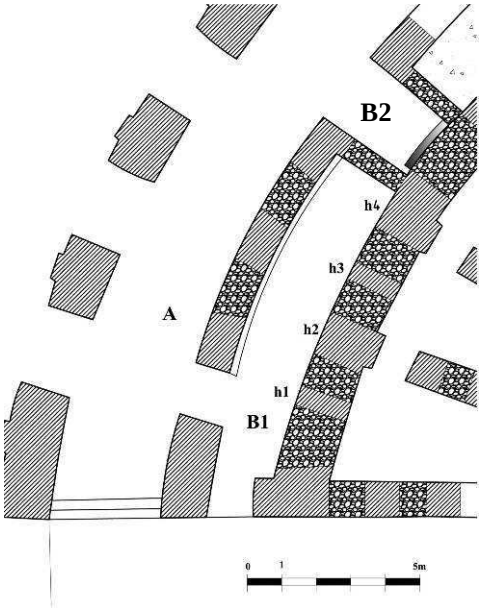

Fig. 29: Plan de l'espace B_1.

Les arêtes de chacun des blocs des harpes sont assez vives. La largeur de la ciselure est de 1 à 2 cm et le champ est travaillé à l'aiguille de manière à fournir une bonne adhérence au mortier de finition.

Photo37: Aspect du niveau supérieur des harpes.

Photo 38: Aspect des harpes constituées d'une seule rangée de blocs.

Les parties construites en petit appareil comportent des traces importantes d'un enduit de support épais de 1 à 1,5 cm. Ces traces concaves et horizontales soigneusement exécutées ont 4 à 4,5 cm de largeur et 1 cm de profondeur (photo 39). Elles auraient servies à accrocher solidairement une couche de finition au parement lisse épaisse de 1,5 cm. Le mortier de chaux et de sable est de couleur ocre.

Ces détails prouvent qu'à l'origine ce mur était entièrement recouvert. L'enduit de finition s'accrochait sur l'enduit de support situé dans les parties construites en *opus incertum* et sur le champ travaillé à l'outil des harpes. Ce mur avait donc à l'origine un aspect régulier et parfaitement lisse. La même technique de construction a été utilisée d'un bout à l'autre du mur courbe (**m_3**).

Photo39 : Traces de l'enduit du mur m3 et aspect de la couche d'accrochage de l'enduit.

Dans l'espace **(B2)** qui est de faible largeur (1,96 m) le mur (**m_3**) présente un soubassement haut de 0,86 m construit en grand appareil (photo 40). Le même soubassement existe dans les espaces **B_3** et **B_4**. Il se trouve emprisonné dans le dallage du revêtement du palier en face des portes **p_3** et **p_6** sur deux assises. Ce soubassement ne suit pas la courbure du mur. Il est au contraire parfaitement plat.

Photo 40: Aspect du soubassement dans l'espace B_2.

L'espace **B_5** large de 2,02 n'a pas été entièrement vidé; il est encore remblayé sur 1,25 m ce qui empêche de voir le soubassement qu'il contient probablement. Le mur **m_3** comprend à nouveau dans la partie centrale des espaces **B_2** et **B_3** un soubassement identique au précédent. Il a une longueur de 2,10 m et une saillie 20 cm. L'espace **B_6** est le symétrique de l'espace **B_1**. Les enduits de revêtement du mur **m_3** y sont très bien conservés.

Dans le vestibule **B**, le mur **m_3** est visible sur une largeur de 8,80 m. La partie centrale, large de 2,14 cm, est construite en petit appareil. Elle est délimitée par deux parties en grand appareil dans lesquelles s'ouvrent les portes à arc segment (**p_9** et **p_{10}**) qui mènent vers l'intérieur de l'édifice (fig.30). L'épaisseur du mur **m_3** correspond à celle des jambages de ces portes: elle est de 1.04 m. Ces portes comprennent un arc segment de 5 voussoirs surmonté d'une assise conçue comme un système de décharge de l'arc et qui comporte une clé appareillée au centre.

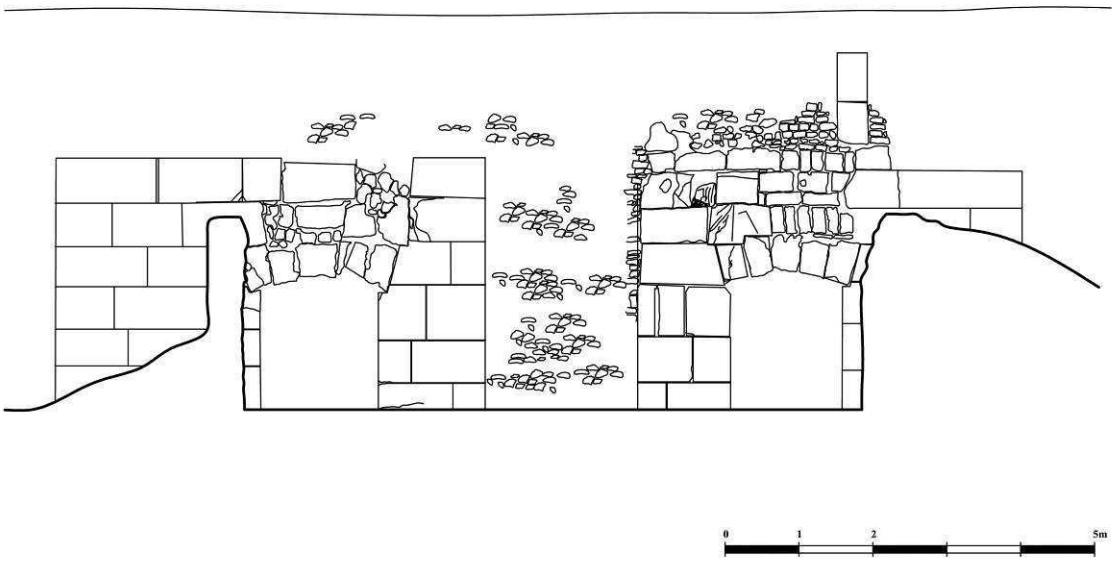

Fig. 30: Elévation des portes **p_9** et **p_{10}**.

A l'issue de cette analyse il apparaît que la façade du premier état du théâtre se présentait sous la forme d'un mur lisse (entièrement enduit) et continu qui ne comportait aucune autre ouverture que les deux portes situées dans sa partie médiane. On ne distingue aucune entrée permettant d'accéder à la *cavea* depuis l'extérieur. Les gradins n'étaient donc accessibles que de bas en haut.

4. L'accès axial situé sous la cavea

Cet accès comprend l'ensemble des espaces (**B, C, C_1 et C_2**) qui se succèdent depuis l'ambulacre (**A**) jusqu'à l'accès central de l'*orchestra*. Le sol était entièrement dallé dans la pièce axiale (**C**) et seulement dans la partie périphérique des pièces **C_1** et **C_2** tandis que le reste du sol de celles-ci était constitué d'*opus signinum (*fig. 31).

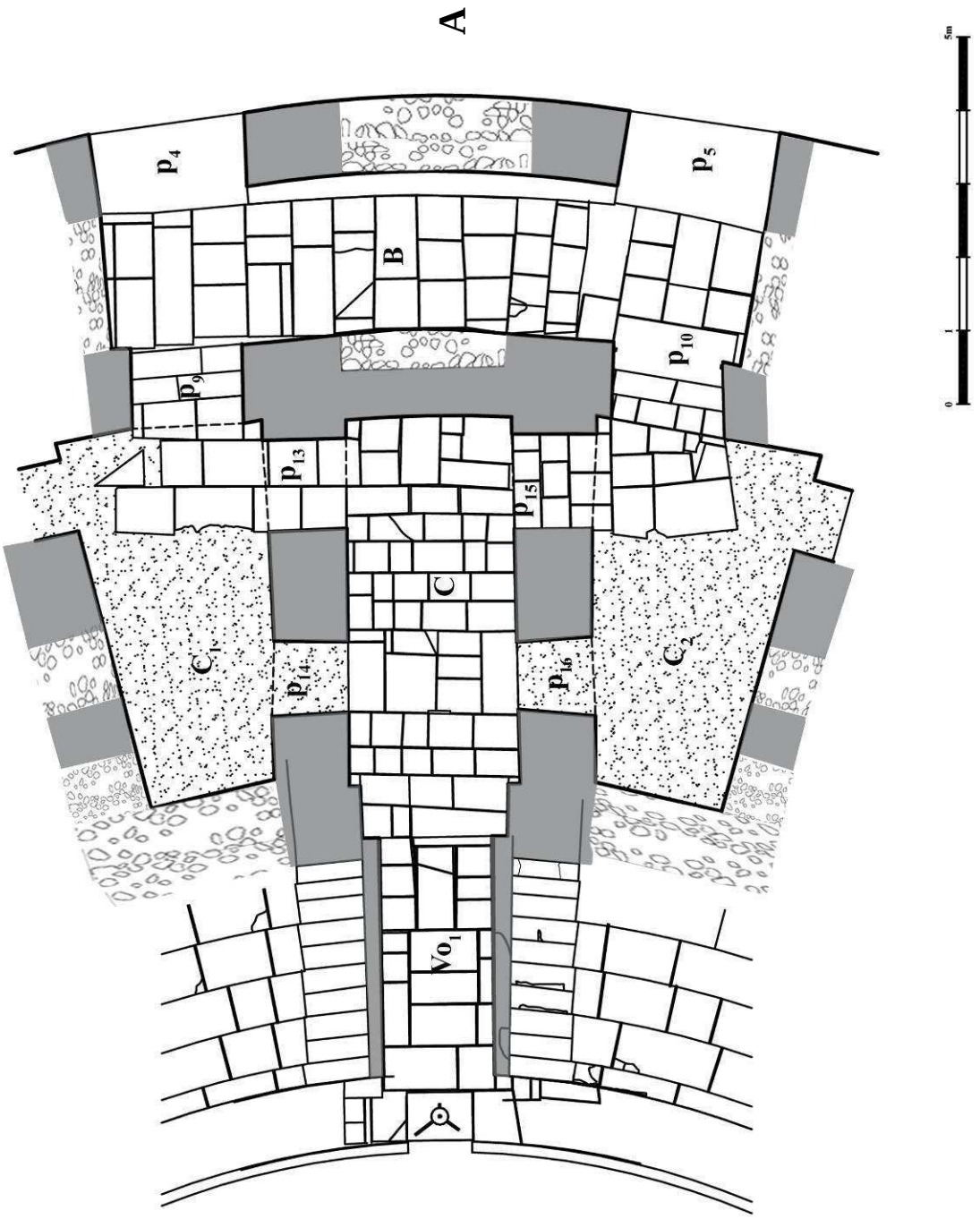

Fig. 31: Plan de l'espace d'accès central situé sous la *cavea*.

4-1. Le premier espace (B) : le vestibule

Cet espace correspond à un vestibule dont les murs et les portes ont été précédemment décrits. Il se trouve dans l'axe de la *cavea* et est accessible directement à partir de l'ambulacre A. Il mène à travers la succession des espaces **C**, **C_1** et **C_2** vers *l'orchestra*. Il est limité au nord par le mur (**m_2**), au sud par le mur (**m_3**) et sur les côtés par les murs **m_7** et **m_8**. Le sol se trouve à environ 50 cm plus bas que le niveau de la rue et à 37 cm au-dessus du niveau des espaces **C_1** et **C_2**. Ce sol comporte un revêtement de dalles de pierre calcaire de teinte gris clair.

Photo 41 : Aspect du vestibule de transition (B).

4-2. L'espace central (C)

Cet espace, de forme trapézoïdale, a 4,95 m de profondeur mesurée dans l'axe, 5,70 m sur les grands côtés (2,25 m du côté nord et 1,54 m sur le petit côté au sud). Les parties dallées correspondaient aux zones de passage les plus fréquentées après le franchissement des portes.

Ces trois pièces étaient voûtées. L'extrémité des voûtes s'encastrait au revers du mur (**m_2**) dans une encoche d'au moins 10 cm de profondeur.

L'espace central est couvert par une voûte inclinée dont l'intrados est à 2,60 m pour la partie la plus basse et à 4,65 m pour la partie la plus haute. Cette voûte est surélevée par rapport aux autres voûtes rampantes couvrant les espaces rayonnants de la structure de la *cavea*.
Les murs sont construits en pierre de taille calcaire de teinte claire. Le mur nord est en gros blocs de pierre de taille calcaire de couleur ocre. Les deux murs latéraux sont percés de deux portes chacun. Celles du nord **Po_{13}** et **Po_{15}** qui assuraient le passage depuis les espaces **C_1** et **C_2** ont 1,25 m de largeur. Les deux portes sud, **Po_{14}** et **Po_{16},** ont 0,95 m de largeur et 1,40 m de hauteur. Leurs dimensions semblent trop faibles pour assurer le passage d'un public nombreux.

4.3 Les espaces latéraux (C_1 et C_2)

Ces pièces communiquent d'un côté avec l'espace central (**C**) et de l'autre (à travers le couloir annulaire) avec les pièces radiales situés sous la *cavea* (**S_1 à S_{12}**). De mêmes dimensions, ces espaces ont une profondeur de 5 m environ. Les dimensions de l'espace ouest (**C_1**) sont de 4,99/3,10/5,03 m et 1,76 m. Celles de l'espace est (**C_2**) sont de 4,90/2,80/4,92 m et 1,79 m.

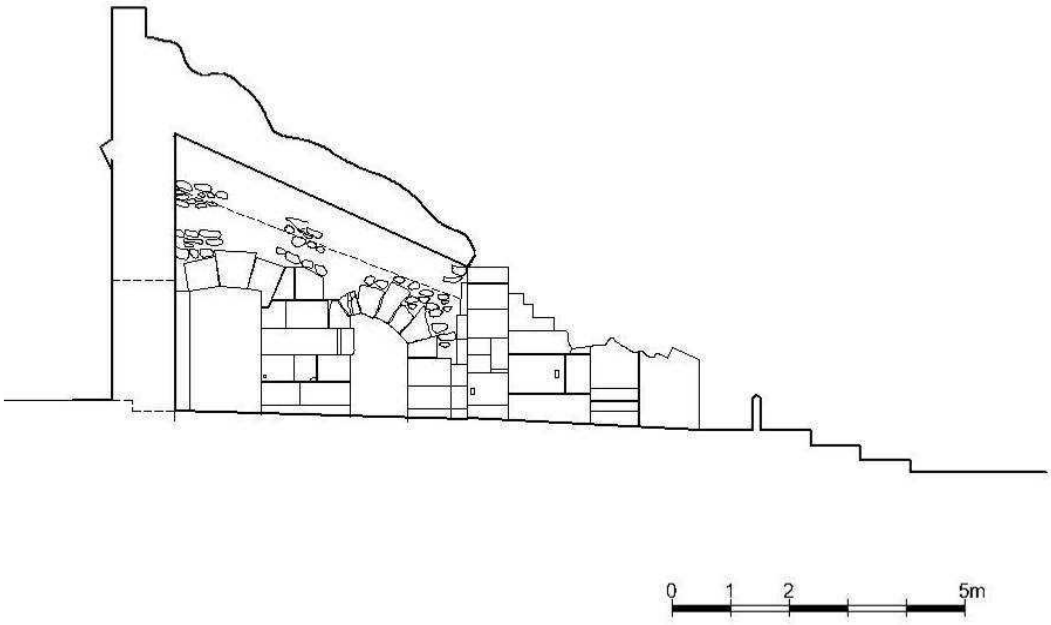

Fig. 32: Façade latérale orientale de l'espace central sous la *cavea*.

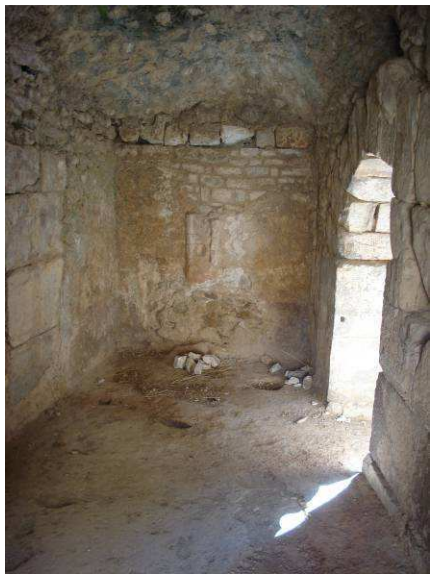

Photo 42 : Aspect du mur de fond de l'espace C_2.

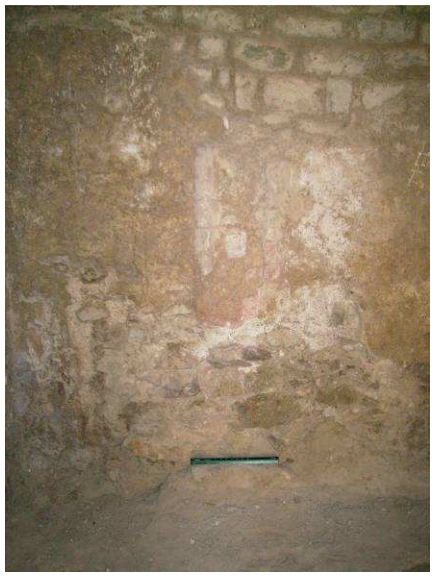

Photo 43: Détail de l'enduit du mur de fond de l'espace C_2.

Sur la paroi des murs de fond subsistent les vestiges d'un enduit (photo 42 et 43). Celui-ci fait saillie dans la partie centrale et dessine deux bourrelets parallèles espacés

de 18 cm (fig.33-36) qui délimitent une partie en U dans laquelle se trouve un trou rectangulaire de 10 x 7 x 5 cm située à 0,90 cm de hauteur. Il semble donc qu'un élément ait été scellé à cet endroit à l'origine mais il est difficile d'en préciser la nature. Il pourrait s'agir d'une statue à l'effigie d'une divinité.

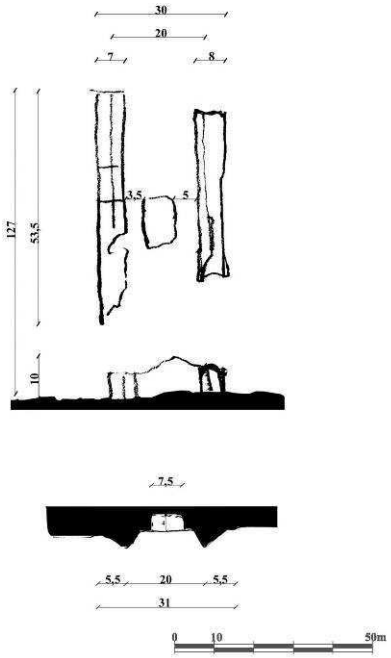

Fig. 33: Détail de l'enduit en bourrelet visible sur le mur de fond.

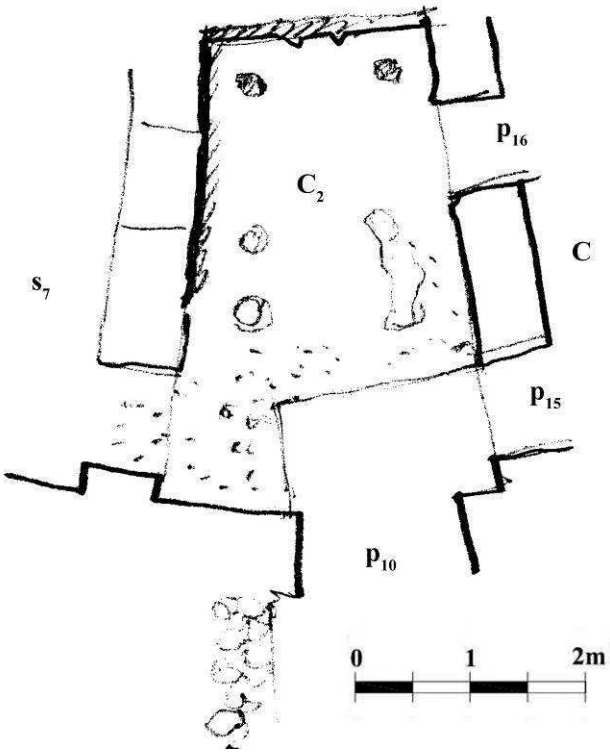

Fig. 34: Plan de l'espace C_1.

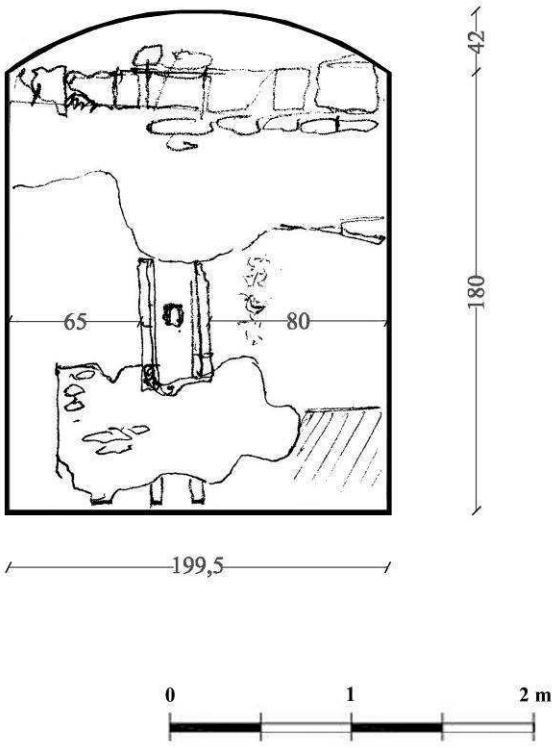

Fig. 35: Ensemble de l'élévation du mur de fond de l'espace C_1

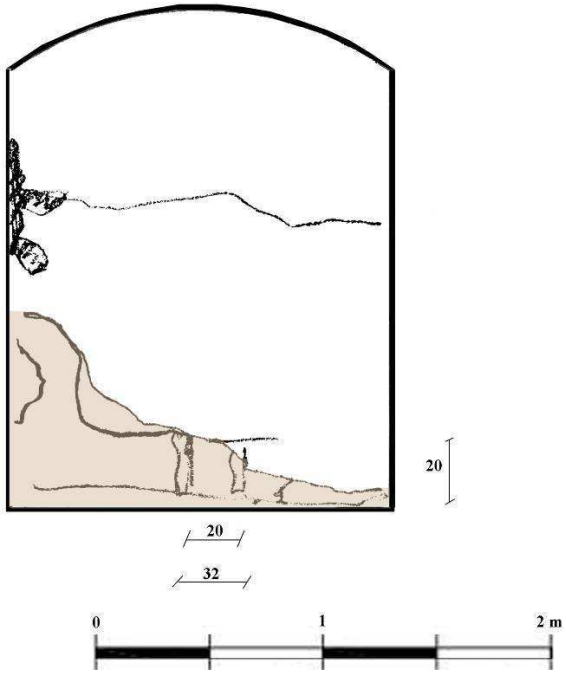

Fig. 36: Elévation du mur de fond de l'espace **C_2**.

4-4. Le vomitoire (Vo1)

Le vomitoire central a 1.55 m de largeur. A sa partie postérieure se trouvent deux cupules de récupération des eaux pluviales avec un trou d'évacuation qui doit mener à des conduites se déversant dans l'égout central. Ces cupules correspondent probablement à la position de la seconde précinction dont elles recevraient les eaux de ruissellement.

Photo 44 : Le vomitoire axial menant vers l'*orchestra*.

5. Les *aditi maximi* (am_1 et am_2)

Les *aditi maximi* que nous désignerons pour simplifier sous le nom de passage est et ouest donnaient un accès direct à l'*orchestra*. Il s'agit de deux grandes entrées latérales permettant de rejoindre *l'orchestra* à travers un espace allongé se rétrécissant vers l'intérieur. Chacun de ces espaces desservait également trois portes.
Ils se caractérisent par leur couverture en voûte rampante et leur sol aménagé en rampe permettant de rattraper la différence de niveau existant entre l'espace urbain et *l'orchestra* située à 1,40 m en contrebas. La partie couverte de ces passages a 14,93m de longueur et 3,25m de largeur (du côté de l'arc d'entrée extérieur). Cette largeur se réduit à 3,10 m à l'autre extrémité. Les passages étaient couverts par une voûte rampante en blocage épaisse de 0,45 m environ. Sa hauteur la plus basse est à 3,35 m au niveau de la sortie et la plus haute à 6,05m au niveau de l'entrée.

Le dallage en pierre de ces espaces comporte une rigole de section concave qui se termine par deux cupules. Ces réservations de mêmes dimensions occupent une position parfaitement symétrique. Elles servaient à l'ancrage de supports probablement en bois et servant à présenter des textes et des documents officiels à communiquer aux citoyens. Ces documents pourraient porter sur l'organisation des affaires courantes de la cité et même émanant du pouvoir impérial[139]. En effet, les

[139] « Lorsqu'un décret était rendu, on en déposait la teneur aux archives mais de plus, il arriva plus d'une fois qu'on le fit graver sur bronze ou sur pierre et que la copie ainsi obtenue fut exposée soit au forum,

murs des théâtres considérés comme lieu de passage des foules ont souvent servi de support pour l'annonce des spectacles et des manifestations qui s'y déroulaient. Les murs des théâtres romains jouaient en quelque sorte le rôle de panneaux d'affichage[140].

Malgré une symétrie apparente et presque parfaite, nous remarquons, après un examen plus détaillé, que les deux espaces précités présentaient des différences relatives aux conditions de l'édification du monument et à son histoire.

5.1 L'accès côté est (am1)

L'accès oriental est marqué par le retour d'un muret bas de la façade courbe de la *cavea* (b-photo 46). Les deux premières assises de ce retour sont liées à la première pile (**pi19**). Un gros bloc (a-photo 46) est placé au dessus. Il comporte un trou servant à attacher un animal qui est certainement tardif.

Le sol de ce passage était entièrement dallé à l'origine et a conservé une partie de son revêtement à l'entrée. Les dalles qui subsistent sont disposées par rangées parallèles de largeur variable perpendiculairement aux murs latéraux (**m_{12}** et **m_{14}**).

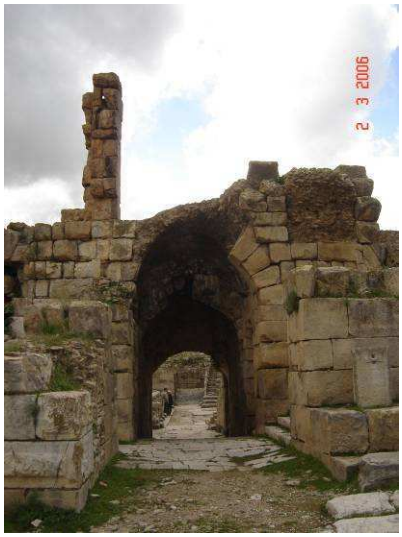

Photo 45-46: Vues de l'entrée latérale est

soit dans un temple ; l'album des décurions de Timgad a été trouvé au milieu des ruines de la curie. Il en était ainsi en particulier, pour les décrets de patronat » Daremberg et *alii* (1899), vol. 2, Paris, 1899, pp. 537-538.

« On peut penser aussi que sur les murs extérieurs étaient à l'occasion peintes les annonces des spectacles et des manifestations qui devaient s'y dérouler. Ceci a été le cas par exemple pour le théâtre d'Hippo Regius, *cf*. Marec (1954), p. 87, dans Marcel Le Glay (1992), p. 209-221.

[140] *Cf*. Leglay (1992), p. 212 à 214.

Photo 47 : Aspect de la rigole du passage est.

Photo 48: Aspect du dallage du passage est.

Ce passage donnait, du côté nord, à l'extrémité est du grand ambulacre (**A**) par quatre marches, puis à l'escalier (**e_6**) par la porte **p_{12}**, qui comprenait huit marches. Il s'agit d'une baie de 1,60 m de largeur et 3,20 m de hauteur (photo 45). On remarque, du côté nord du dallage, la présence d'une rigole large de 13 cm et longue de 3,14 m. Elle est peu profonde (7 cm) et son fond est concave. Elle se termine à chacune de ses extrémités par une cupule de 32 cm de diamètre[141] (Photo 47).
Du côté sud, le passage desservait la *basilica* est par la porte p20. Celle-ci, large de 2,09 m, possédait des montants en grand appareil et un seuil dallé. Entre les montants des portes et les angles en grand appareil la partie centrale des murs latéraux était en *opus incertum* (petit appareil assez irrégulier).

Photo 49: Porte p_{12}.

Photo 50: Les escaliers de la porte p_{12}.

Photo 51: Porte p_{18}.

[141] En considérant qu'il s'agit d'éléments inhabituels, Lachaux pense que ces trous sont correspondent à des gonds de portes (Lachaux 1979, p. 43). Toutefois, l'absence des traces de frottement des battants et des éléments de fixation de ces portes avec de sol incliné de cet espace, laisse écarter cette hypothèse.

La voûte du passage est bien conservée. Elle montre, sur son intrados, des traces de noir de fumée qui remontent aux périodes tardives de réoccupation du monument. Elle est dotée de deux arcs de décharge. L'arc inclus dans la voûte (celui qui est situé le plus à l'Est) marque la transition entre la partie rampante de la voûte et la partie horizontale de celle-ci correspondant probablement à un palier. L'arc ouest a 0,96 m d'épaisseur. Le départ des voussoirs se situe à 3,70 m. Cet arc marque la transition entre la voûte rampante et la voûte d'arête couvrant le palier d'accès.

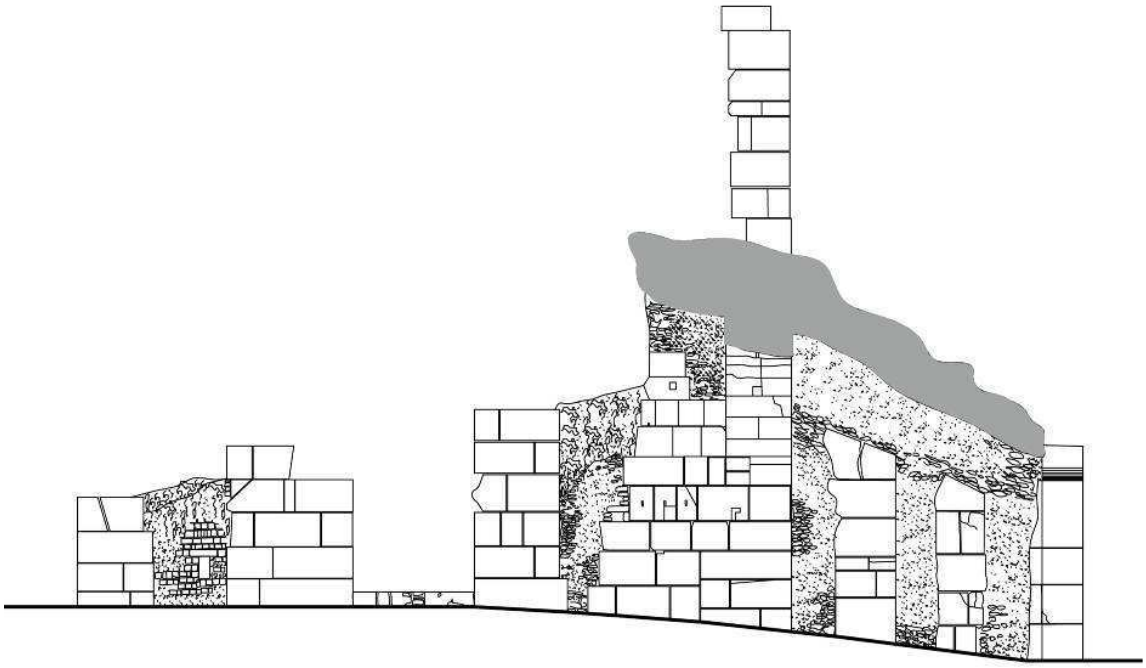

Fig. 37: Coupe sur l'*aditus maximus* est.

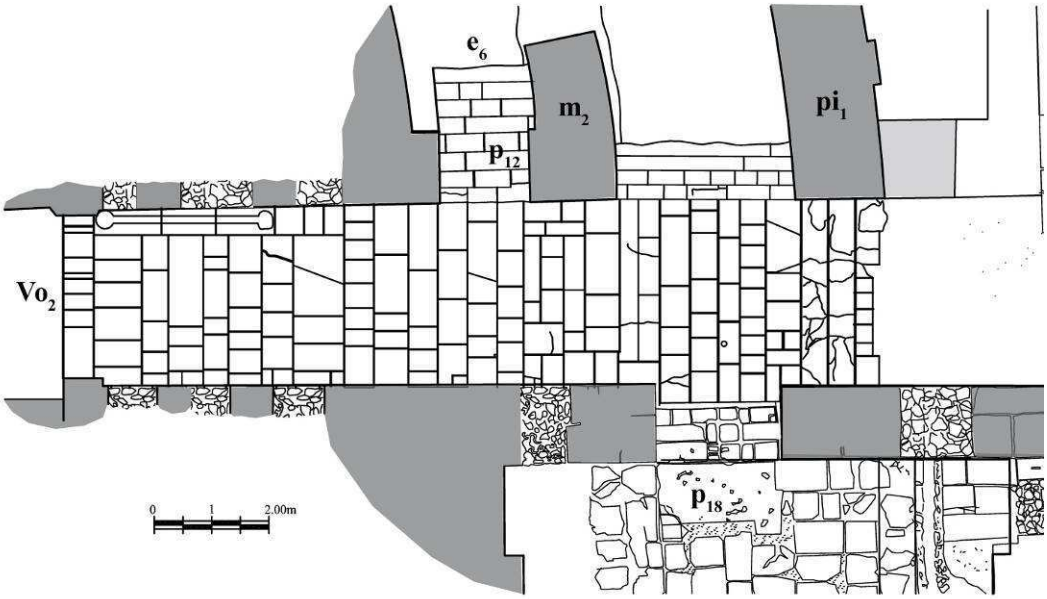

Fig. 38: Plan du passage est

5-2. L'accès côté ouest (am_1)

Cet espace permettait un accès direct à *l'orchestra* du côté ouest. On y parvenait soit en suivant l'ambulacre (**A**) et en descendant quatre marches soit à partir de la *basilica* ouest en arrivant de l'esplanade. L'accès transversal a été condamné par la construction du temple E (fig.40-41). Dans la partie mitoyenne avec ce temple s'élève un mur ($\mathbf{m_{13}}$) comprenant quatre assises en maçonnerie de pierre de taille (visiblement de récupération) hourdé avec un mortier de chaux maigre (photo 52). Les blocs sont de différente nature (calcaire gris, calcaire blanc) et de dimensions variables. Certains présentent un bossage sur leur face de parement. Ils sont disposés par assises irrégulières avec insertion de petites pierres de calage assez plates. Il s'agit assurément d'un témoin de la fortification du monument à une période tardive, probablement l'époque byzantine.

Deux blocs correspondant à l'amorce de l'arc se trouvent à une hauteur de 3,17 m. cet arc reliait la première pile de la façade courbe au mur ($\mathbf{m_{14}}$). Le sol comprend un dallage horizontal suivi d'une pente descendant en direction de l'*orchestra* pour rattraper une différence de niveau de 1,40 m environ. La partie horizontale à la même largeur que le grand ambulacre (A) situé à un niveau plus élevé. Sa largeur se rétrécit vers l'intérieur. Elle est de 3,26 m à l'entrée et de 3,12 m au débouché de l'*orchestra*.

Le sol est entièrement dallé. Les dalles sont disposées par rangées parallèles de largeur variable et perpendiculairement aux murs latéraux ($\mathbf{m_{11}}$ et $\mathbf{m_{14}}$).

Photo52 : Aspect du dallage du passage ouest.
Au fond le mur mitoyen avec le temple E.

Photo 53: Aspect de la rigole du passage ouest.

A l'origine, cet espace donnait accès à l'escalier $\mathbf{es_1}$ par la porte ($\mathbf{p_{11}}$) bouchée récemment par la statue d'un personnage en toge posée par erreur à cet emplacement (photo54). Cette porte a 1,37 m de largeur et 2,84 m de hauteur. Un peu plus à l'Est, l'ouverture ouvrant sur la pièce ($\mathbf{s_1}$) n'est pas d'origine. Elle a été pratiquée tardivement dans une partie de remplissage en moellon de pierre. On remarque, du côté nord du dallage, la présence d'une rigole à fond concave, large de 15 cm et longue de 2,85 m, qui se termine à chacune de ses extrémités par une cupule de 29 cm de

diamètre (photo53). Cette réservation pourrait faire penser au système de fermeture d'une porte ou à un panneau de fermeture de l'accès. Cependant, elle est moins large que la baie d'accès vers l'*orchestra* (de 2,92 m) ce qui exclu cette possibilité.

Du côté sud, ce passage desservait la *basilica* ouest par la porte $\mathbf{p_{17}}$ qui avait 2,10 m de largeur. Ses montants étaient en grand appareil et son seuil dallé à l'origine. Le départ de son arc situé à 2,63 m a été conservé sur le montant ouest. Entre les montants des portes et des angles construits en grand appareil, les murs latéraux étaient en petit appareil et recouverts d'un enduit (photo 55).

Photo 54: Aspect des portes du passage ouest.

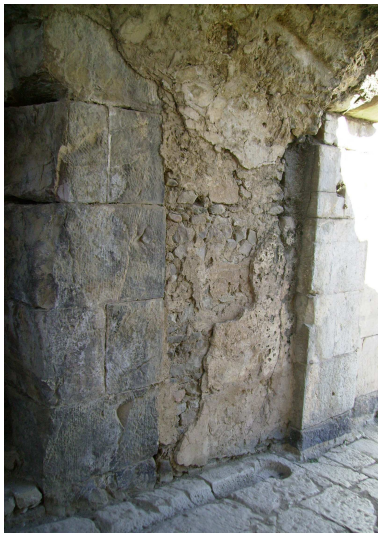

Photo55: Aspect de l'enduit de revêtement des murs.

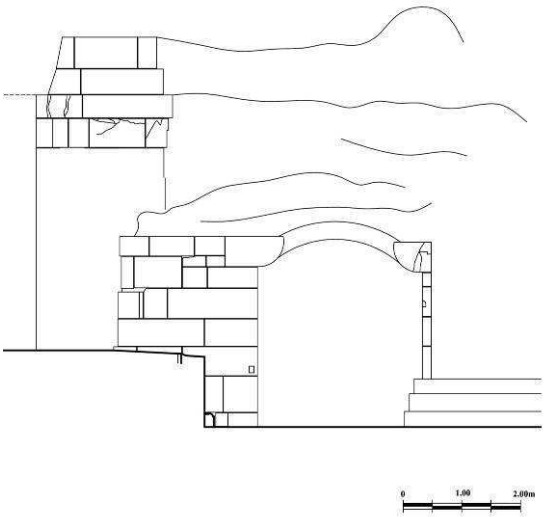

Fig. 39: façade du vomitoire Vo_3.

Photo 56: Aspect de l'arc de sortie du passage est sur l'*orchestra*.

La voûte rampante du passage qui était liée à cet arc est encore bien conservée. Elle a été construite à l'aide de moellons disposés de façon rayonnante au-dessus d'un coffrage et liés au mortier de chaux. A la naissance de la voûte se voient encore les trous de calage de ce coffrage, distants de 2,10 m.

Les deux murs latéraux (**m_{11}** et **m_{14}**) sont construits selon le principe d'une alternance de piles grand appareil et d'un remplissage en maçonnerie de petits moellons. Ils étaient recouverts d'un enduit qui comprenait une première couche de 1,5 cm en moyenne lardée de larges stries destinées à favoriser l'adhésion de la seconde couche. Cette dernière avait 2cm d'épaisseur en moyenne et une surface bien lisse. Cet enduit recouvrait le parement de tous les murs à l'origine.

La voûte est renforcée en son milieu d'un arc appareillé (ar1-fig.40) reposant sur des montants en grand appareil qui s'amorce à 2,45m de hauteur par une incision indiquant la position du coffrage de construction.

Cet arc en grand appareil comprend 13 voussoirs dont le départ se situe à 2,54 m. Son épaisseur est de 1,02 m. Juste au-dessus, dans la partie ouest, subsistent des vestiges qui correspondent à l'arrachement de la voûte de couverture du passage. Le sommet de l'intrados se trouve à 4,68 m de hauteur et à 1,40 m au-dessus du sommet de l'arc. Ces indices matériels, restés en place, prouvent que la voûte inclinée continuait à l'ouest de cet arc jusqu'à un deuxième arc de décharge (ar2-fig. 40) dont l'amorce de départ est conservée au dessus du piédroit de la porte **p_{11}**.

L'ouverture sur *l'orchestra* (Vo_3) correspond à une baie de 2,92 m marquée par un retour des murs latéraux. Ces derniers devaient soutenir un arc aux voussoirs en pierre de taille rappelant ceux du théâtre de *Thugga* (**Th-T-27**) (fig. 39).Il prenait appui sur deux consoles dont la partie inférieure est arrondie.

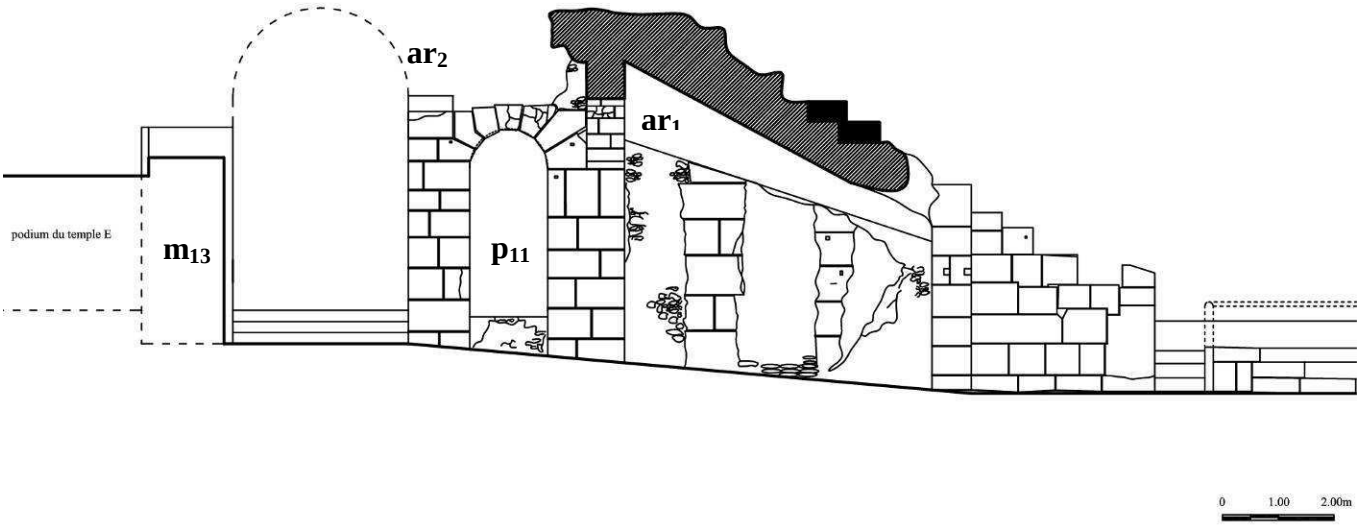

Fig. 40: Coupe du passage ouest côté sud.

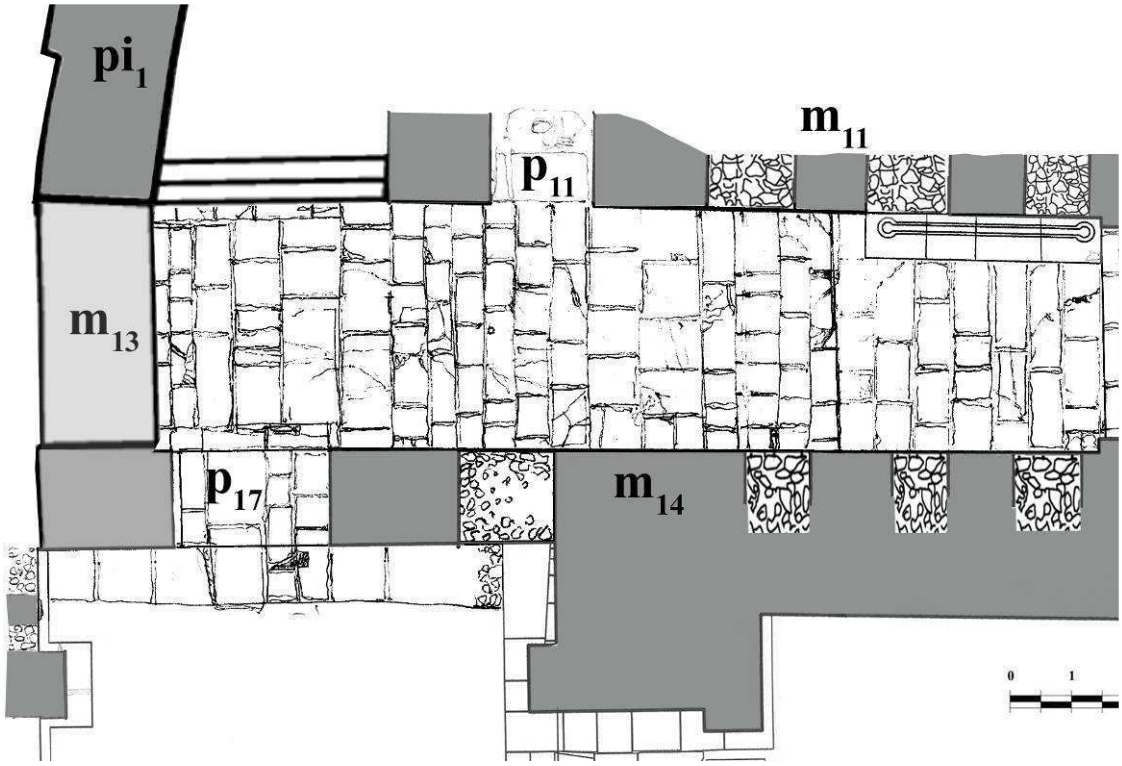

Fig. 42: Plan du passage ouest.

6. Les espaces rayonnants situés sous la *cavea*

Les espaces rayonnants (**s_1** à **s_{12}**) ont une profondeur de 4,60 m. Leur sol n'est qu'en terre battue. Ils communiquent entre eux mais la circulation dessinée par la succession des portes de communication entre ces pièces ne correspondait pas à un système d'accès aux gradins[142]. En effet, elle se termine en cul de sac et aucune ouverture ne permet de sortir vers la *cavea*. Ceci est certain puisque les murs de fond de toutes les pièces sont intacts. La succession rayonnante des murs, pièces et voûtes ne peut être justifiée que sur le plan structurel. Il s'agit du moyen d'alléger et de renforcer la structure de la *cavea*.

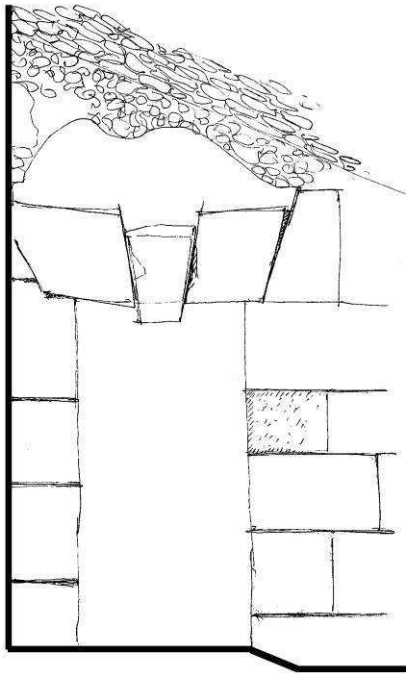

Fig. 41: Elévation de la porte de communication entre s_1 et s_2.

[142] Dans les théâtres de Tipasa (Th-A-10) et de Sabratha (Th-L-2), la structure porteuse de la *cavea* comprend des chambres radiales où sont aménagés des escaliers et dont la longueur est plus importante.
Le théâtre d'Ammaedara (Th-T-3) montre un espace de circulation annulaire doté d'escaliers radiaux, aménagés dans des espaces rayonnants, plus profonds qu'à Bulla Regia.

Le niveau de circulation des espaces (**s_1** à **s_{12}**) est inférieur de 0,45 m à celui du vestibule (**B**). Cependant, il est au même niveau que celui des espaces **C_1** et **C_2**. Vue au revers de la façade du mur (**m_3**), la position des harpes et des parties construites en grand appareil est parfaitement symétrique. Ces dernières apparaissent de part en d'autre, dans les travées 3, 5, 9 et 11. Elles sont séparées par des murs rayonnants comprenant une porte de 1,02 m de largeur et 2,35 m de hauteur. Ces portes sont couronnées par un arc en grand appareil à trois voussoirs. L'un correspond à la clé et les deux claveaux latéraux sont légèrement encastrés (Fig. 42 et photos 57-58).

Le montant a 1,00 m de largeur. Au milieu de chaque mur se trouve une pile en grand appareil de 0,77 m de largeur flanquée de deux parties en *opus incertum* larges d'environ 0,80 m. Le mur du fond est en petit appareil et il n'est pas lié aux murs latéraux.

Les voûtes rampantes couvrant ces pièces s'encastraient toutes dans le mur de façade (**m_3**). Elles ont conservé les traces de planches de leur coffrage (larges de 20 cm) et les trous d'encastrement des poutres qui le maintenaient. Il existait cinq poutres transversales.

La partie inférieure de la *cavea,* correspondant au mur (**m_4**), devait correspondre à un remplissage de couches de pierres et de terre maintenu par les murs de l'ossature du monument. Elle était pleine et en raison de sa faible hauteur elle n'exerçait pas de poussée significative.

La clé de voûte de l'une des ouvertures comporte un tenon en saillie. Ce tenon de bardage a été laissé par le tailleur du bloc depuis les carrières pour permettre son levage et faciliter sa mise en œuvre[143].

Photos 57-58: Aspects des portes de communication entre les espaces de services

7. La partie inférieure de la *cavea*

La partie inférieure de la *cavea*, large d'environ 5 m, correspondait à une structure pleine. Le mur (**m_4**) retenait un remblai qui soutenait la forme en blocage de support des gradins.

[143] Ginouvès - Martin (1985), p. 121, fig. 1, pl. 33.
Adam (1984), p. 52, fig. 100.

La *cavea* n'a conservée que ses cinq premières rangées de gradins. Les trois gradins supérieurs visibles aujourd'hui sont en maçonnerie de moellons. Ils ont été reconstruits lors des travaux de restauration réalisés au début des années 80 du siècle dernier à l'occasion de l'aménagement du théâtre pour le déroulement de spectacles modernes. Les photos d'archive prises lors des travaux de dégagement vers la fin des années 50 le confirment (A21-23 et A32-36) Les gradins authentiques étaient en gros blocs de pierres taillés dans de la roche calcaire de teinte grise.

La première précinction située en arrière du *balteus* qui délimitait l'*orchestr*a a 91 cm de largeur[144]. Son sol était entièrement dallé. Les joints des dalles jointives étaient rayonnants car ils étaient perpendiculaires à la courbure de la *cavea*.

Le premier degré de l'*ima cavea* correspond à une marche haute de 52 cm et large de 29 cm qui jouait le rôle de repose-pied. Les gradins suivants ont une hauteur de 39 cm et une largeur de 63 cm en moyenne.

	Largeur (cm)	**Hauteur (cm)**
1ère rangée	29.0	52.0
2ème rangée	63.5	38.5
3ème rangée	63.5	37.5
4ème rangée	62.5	39.5
5ème rangée	60.0 (1)	39.5
Moyenne	**63.0**	**39.0**

Tableau 2 : Dimensions des gradins d'origine conservés

La profondeur moyenne des gradins conservés des monuments de spectacle romains d'Afrique est de 62 cm et supérieure à une coudée[145]. Leur section est rectangulaire. Ils prennent appui les uns sur les autres à leur partie postérieure sur une petite surface. La partie avant du gradin servait de siège et la partie arrière de repose-pied pour les spectateurs de la rangée suivante.

De petits escaliers (*scalaria*) de 86 cm de large délimitaient six *cunei*. Leurs marches mesurent 19 cm de haut et 31 cm de large. Leur hauteur et leur largeur correspondent à la moitié de celles des gradins. Les joints qui séparent les blocs constitutifs des gradins sont très fins. La face des gradins est verticale et lisse. Aux extrémités de *l'ima cavea,* le mur latéral nord remontait de manière à constituer un parapet (photo 56).

L'arrachement des gradins supérieurs laisse apparaître l'extrados de la voûte de support. Ces voûtes étaient construites en maçonnerie de blocage. La partie supérieure de la *cavea* a complètement disparu.

[144] La largeur de 1,40 m donnée par Lachaux (1979), p. 43 est exagérée.

[145] Lézine (1964), p. 67. L'auteur rapporte que 60 cm est la largeur moyenne des gradins des édifices romains d'Afrique réservés aux spectacles. Tel est le cas de l'amphithéâtre de Thysdrus et de celui de Carthage. C'est sur cette base même qu'il a déterminé la capacité d'accueil des édifices. Au cirque de Leptis Magna l'espace d'un spectateur est d'une coudée carrée d'après Romanelli, *Leptis Magna*, p. 154.

Photo59 : Aspect de la *cavea* avec au premier plan les gradins de *l'orchestra* et les vestiges du *balteus* qui la délimite.

8. Les *tribunalia*

Ces espaces étaient aménagés au-dessus de la voûte des passages latéraux conduisant à *l'orchestra*. L'extrados de la voûte ouest a conservé en place deux grandes dalles de pierre calcaire de 14 cm d'épaisseur. La face supérieure de la première dalle comporte les traces d'un piquetage réalisé à 62 cm de son extrémité. Celui-ci a été fait pour recevoir des gradins de 62 cm de profondeur et 14 cm de hauteur dont un est visible. Le deuxième bloc situé à la limite des escaliers latéraux de la *cavea* (*scalaria*) comporte une rainure de 14 cm de largeur dans lequel se logeait un chancel en pierre dont un fragment est encore en place (fig.43 et 43).

Ce chancel, faisant parapet, délimitait l'espace de la tribune et permettant ainsi de séparer les personnalités qu'y siégeaient tout en les laissant visibles par le reste du public installé sur les gradins de la *cavea*.

L'accès a ces espaces, se faisait en empruntant les escaliers droits qui prenaient naissance à partir du portique *post scaenam* et qui se prolongement sur l'extrados de l'arc du passage latéral. Leur accès était donc privatif.

Photo 60 : Aspect des vestiges du *tribunalia* ouest.

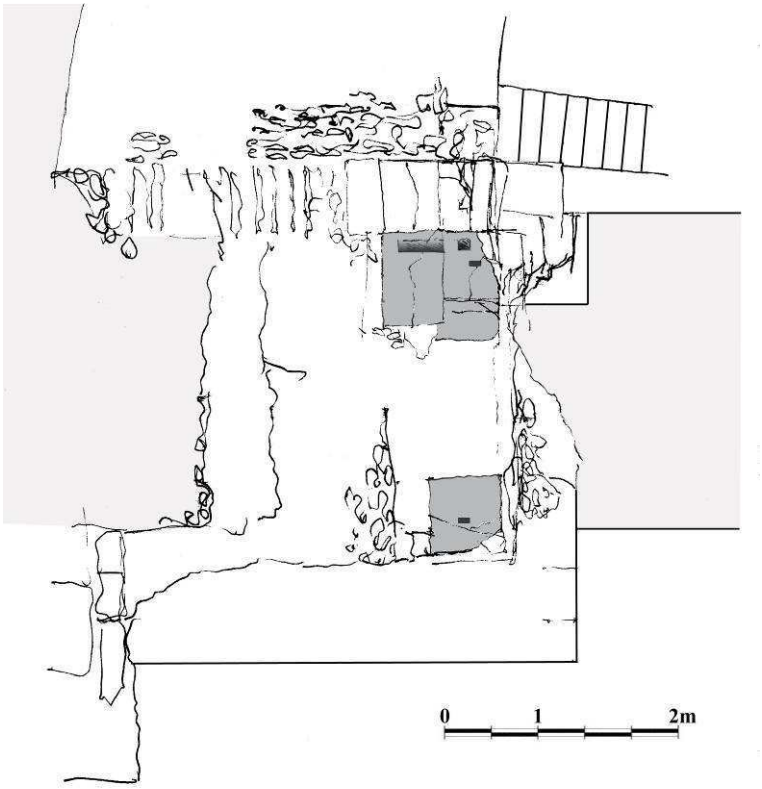

Fig. 43: Plan des vestiges de la tribune ouest.

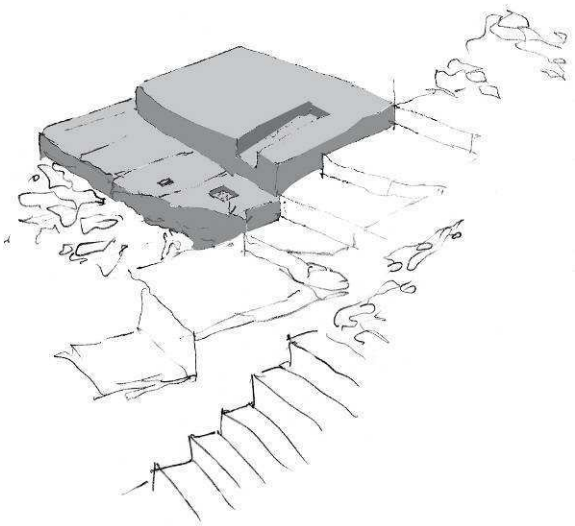

Fig. 44: Aspect de la première dalle à encastrement du chancel de la tribune ouest.

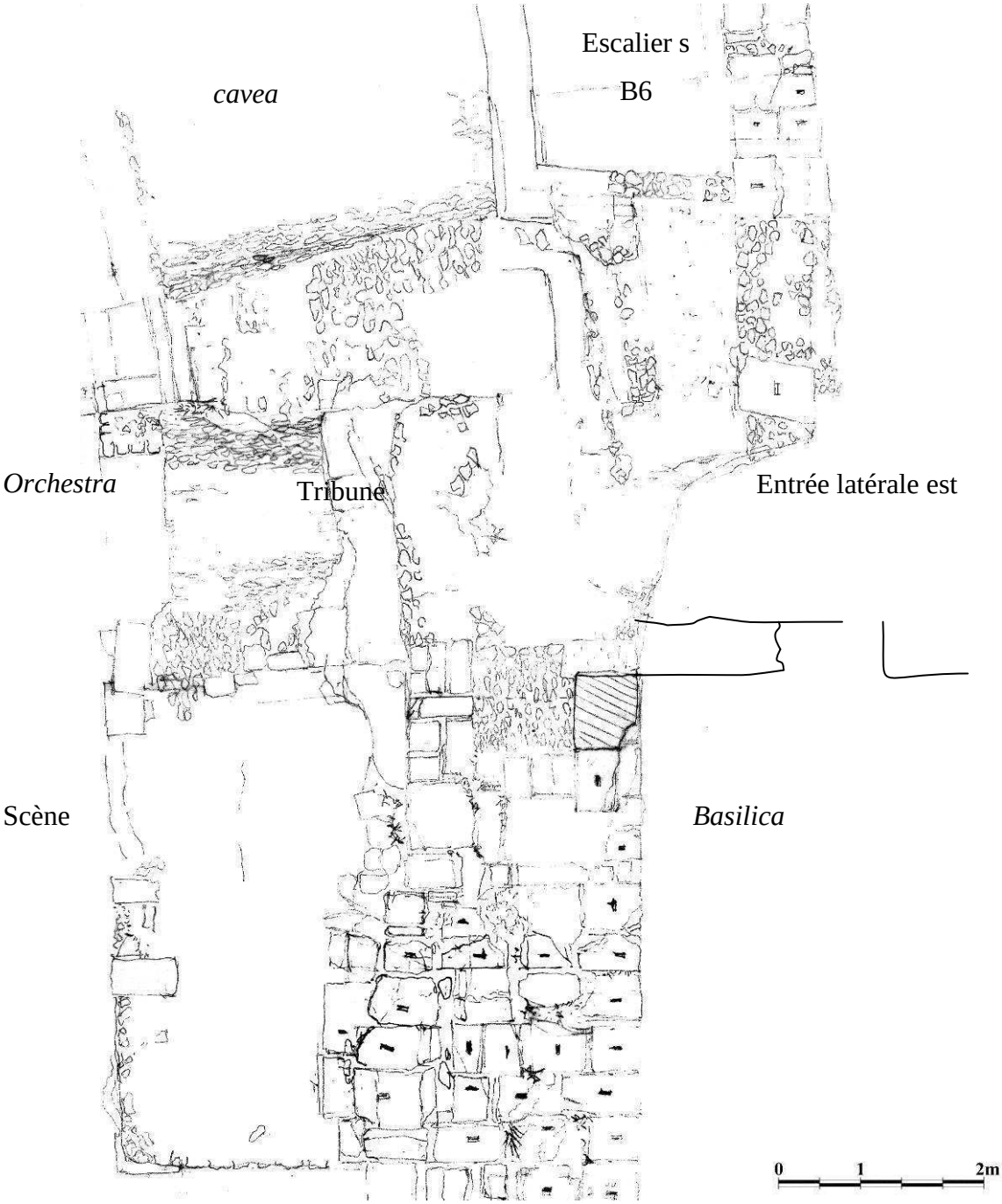

Fig. 45: Vestiges de la tribune est.

II. L'orchestra

De forme semi-circulaire[146] *l'orchestra*, très bien conservée, est délimitée au nord par un *balteus* et au sud par le mur de *pulpitum*. Son diamètre est de 16,40 m et sa profondeur totale, mesurée du pied du *pulpitum* au *balteus*, de 12,08 m. Son centre correspond au milieu de la niche centrale du *pulpitum*.

Son sol était entièrement dallé à l'origine. Les rangées de dalles étaient disposées transversalement à l'axe de l'édifice dans le sens Est-Ouest. La largeur de ces rangées était de 63 cm en moyenne. Les dalles conservées mesurent 1,22 x 0,63 ; 0,76 x 0,63 ; 1,60 x 0,63 ; 1,40 x 0,61 et 1,40 x 0,47 m. Celles qui ont été arrachées laissent apparaître, leur support constitué d'une couche de béton de tuileau incluant des fragments de poterie et de petites pierres qui assuraient la planéité de la surface. La pierre des dalles rectangulaires était de nature différente (marbre de Numidie provenant de *Simitthu*, schiste vert et calcaire de teinte grise). Ces matériaux sont tous de provenance locale[147]. Ce revêtement multicolore (*opus sectile*) était très apprécié puisque dans d'autres cas il a été imité en mosaïque. Ce dallage s'arrêtait à un mètre environ du *pulpitum*. D'une façon générale le sol de *l'orchestra* des théâtres antiques était lisse et rigide car il servait de miroir sonore et contribuait fortement à la qualité acoustique de l'édifice[148].

Le pavement en *opus sectile* présente dans sa partie centrale mais avec un léger décalage vers l'ouest, un panneau de mosaïque[149] d'une époque postérieure à celle du pavement en pierre. Il s'agit d'une figure animale représentant un ours en position d'attaque (debout sur ses pattes postérieures et les deux pattes antérieures légèrement élevées) se détachant sur un font gris clair. Le champ de la mosaïque est bordé d'un filet de trois cubes gris clair. Les tesselles mesurent 1,5 à 2 cm pour le fond et de 1à 1,2cm pour la figure. Leur pierre est un schiste gris et un schiste vert.

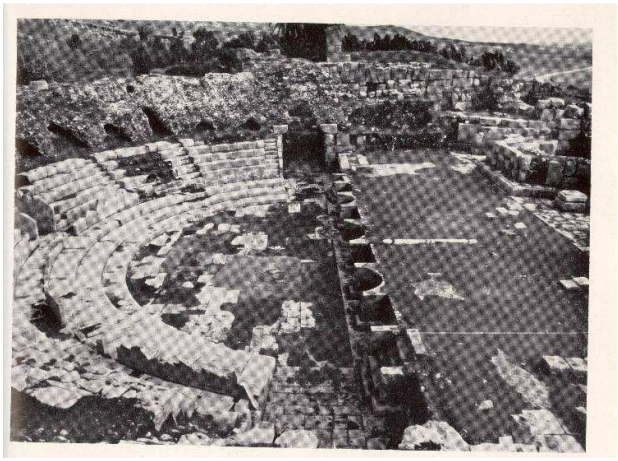

Photo 61: Etat de l'*orchestra* en 1957 dans Boulouednine(1958).

[146] Lachaux rapporte que L'*orchestra* mesure 8,25 m de diamètre (au lieu de 8,23m). Nous considérons qu'il s'agit plutôt d'une erreur de frappe : *Cf.* Lachaux (1979), p.43

[147] Les deux exemples dans les quels les mosaïques figurées ont été placées dans *l'orchestra* sont ceux de Bulla Regia et de Gubbio. La préférence de ce type de revêtement dans les théâtres africains est attestée par de nombreux exemples. Le plus souvent les constructeurs ont eu recours à une pierre locale et parfois ils ont utilisé des marbres d'importation : tel est le cas pour l'odéon de Carthage (Th-T-6). Ch. Tissot a relevé une mosaïque de ce genre sur *l'orchestra* du théâtre de Simitthu (Th-T-19) à proximité de la ville antique de Bulla Regia. S'agit-il d'un phénomène de mode ou d'une simple imitation ? Sur les mosaïques en faux marbre on se réfèrera à la bibliographie de la note 31 de Hanoune et *alii* (1983), p. 86.

[148] *Cf.* Canac (1967). Ses observations sur le terrain ont été associées à des expériences de simulation en laboratoire. Cette étude a démontré qu'il existe une relation entre l'angle d'écoute, la profondeur de la *skènè* et le mur qui la clot, tout en intégrant les qualités acoustiques des matériaux lapidaires.

[149] Beschaouch et *alii* (1977), pp. 98-100, fig. 96.

S'agit-il là d'une intervention réalisée lors de la restauration d'un état dégradé du premier revêtement ou de la volonté de placer cette image correspondant à une nouvelle période de fonctionnement de l'édifice[150]. Selon Lachaux la mosaïque aurait remplacé un médaillon[151]. Sa forme irrégulière et sa position (qui n'est pas parfaitement centrale) plaident plutôt pour une intervention liée à une reprise du pavement partiellement détérioré selon un principe assez répandu à l'époque dans la cité. Cette mosaïque peut être considérée comme un signe important marquant l'évolution des théâtres à l'époque tardive. On sait que ce type d'animal pouvait être montré dans ce genre d'édifice. La présentation de fauves dans un théâtre est bien attestée à Rome par les textes anciens. Roger Hanoune[152] considère que ce panneau mosaïqué irrégulier correspond certainement à une insertion tardive effectuée sur le revêtement en *opus sectile* de l'*orchestra*. Il considère que cette transformation peut être interprétée comme « une mutation tardive de la fonction du théâtre… qui a pu abriter des attractions avec des animaux ». Il suppose que des transformations notamment au niveau des *proedria* aient été apportées à l'état d'origine du monument comme c'était le cas pour les théâtres grecs à l'époque impériale. Notons qu'on peut noter sur le site un certains nombre d'illustrations iconographiques témoignant de l'engouement des habitants pour la chasse au Bas-empire. En effet, de nombreuses mosaïques y ont été retrouvées, notamment dans les maisons souterraines, dont une représentant de grandes chasses ce qui a donné son nom à la demeure et à l'ensemble de l'*insulae*. Selon C. Hugoniot, l'état actuel du théâtre remonterait à l'époque tardive de son fonctionnement. Il ne présente, cependant, pas d'aménagements spécifiques pour le déroulement de tels spectacles[153]. Une autre explication, avancée par H. Lavagne, consiste à expliquer cette thématique par la présence d'animaux sauvages dans certaines représentations théâtrales évoquant des tableaux d'inspiration hellénistiques[154].

1. Le *balteus*

L'*orchestra* était séparée de l'*ima cavea* par un *balteus* semi-circulaire dont la hauteur d'origine devait être de l'ordre d'un mètre. Il est constitué de dalles de pierre verticales juxtaposées de 55 cm de largeur en moyenne et de 14,5 cm d'épaisseur. La hauteur la mieux conservée de cette balustrade, dans la partie ouest du monument, est de 0,92 m.

Le sommet du *balteus* était certainement arrondi comme c'est le cas dans tous les autres édifices de spectacle. On évitait de réaliser des angles vifs, coupants et fragiles. Ce parapet s'engageait au niveau du troisième gradin dans une rainure sur 25 cm de profondeur comme ceci a été mesuré sur les extrémités arrachées (photo 63).

[150] A titre de comparaison on peut citer : Dyggve (1958), t. 1, pp.137-157, et t. 2, pp.817-858 ; Moretti (1992), pp. 179-187 ; Poinssot et Quoniam (1952), pp. 127-165 ; Lavagne (1992), pp. 241-245.
[151] Lachaux (1979), p.43.
[152] Hanoune (2009), pp. 65-72
[153] Hugoniot (2000), vol. 2, p. 87.
[154] Avec la mosaïque de Bulla Regia, l'auteur considère celle qui figure un lion et une panthère à Iguvium et le pavement du musée de Nimes représentant Admète se présentant au roi Pélias pour demander la main de sa fille après avoir mis sous un même joug un lion et un sanglier : (Lavagne (1992), p. 243).

Photo 62 : Etat de conservation du mur de *balteus.*

Photo 63 : Ancrage du *balteus* du côté est.

Trois portes larges de 87cm s'ouvraient dans le *balteus*[155]. L'une d'entre elles se trouvait dans l'axe de l'édifice et les deux autres au milieu de chacune des moitiés du parapet. Sur les côtés de la porte axiale et à 24 cm de hauteur, se trouvent les traces de scellement d'un portillon à double battants qui devait refermer le *balteus* comme l'indique la réservation creusée sur le seuil.

2. Les *subsellia*

Les gradins de *l'orchestra* sont, comme dans le cas général, beaucoup plus larges et moins hauts que ceux de la *cavea*. Ils étaient en effet destinés à recevoir les sièges mobiles (*bisellia*) des notables qui y prenaient place. Ces sièges mobiles (*bisellia*) étaient probablement en bois puisque nous n'avons pas relevés de réservations d'ancrage de sièges lapidaires comme c'est le cas dans d'autres théâtres[156]. Les trois rangées de gradins sont en effet parfaitement lisses. Leur hauteur moyenne est de 20 cm et leur profondeur de 85 cm environ.

	Hauteur (en cm)	**Largeur (en cm)**
1er gradin	20,5	85
2è gradin	25,2	84,5
3è gradin	25	86

Tableau 3 : Dimensions des *subsellia* entourant *l'orchestra.*

[155] Lachaux n'a mentionné l'existence que d'une seule ouverture aménagée dans le mur du *balteus,* celle qui se trouve devant le vomitoire axial : (Lachaux (1979), p.43.

[156] Les sièges les plus spectaculaires sont ceux du théâtre de Sabratha (Th-L-2).

Nous n'avons pas repéré les réservations mentionnées par Lachaux qui rapporte que : « Les *subsellia* sont percés à intervalle régulier de trous carrés destinés à recevoir les pieds des sièges ou banquettes » : Lachaux (1979) p. 43.

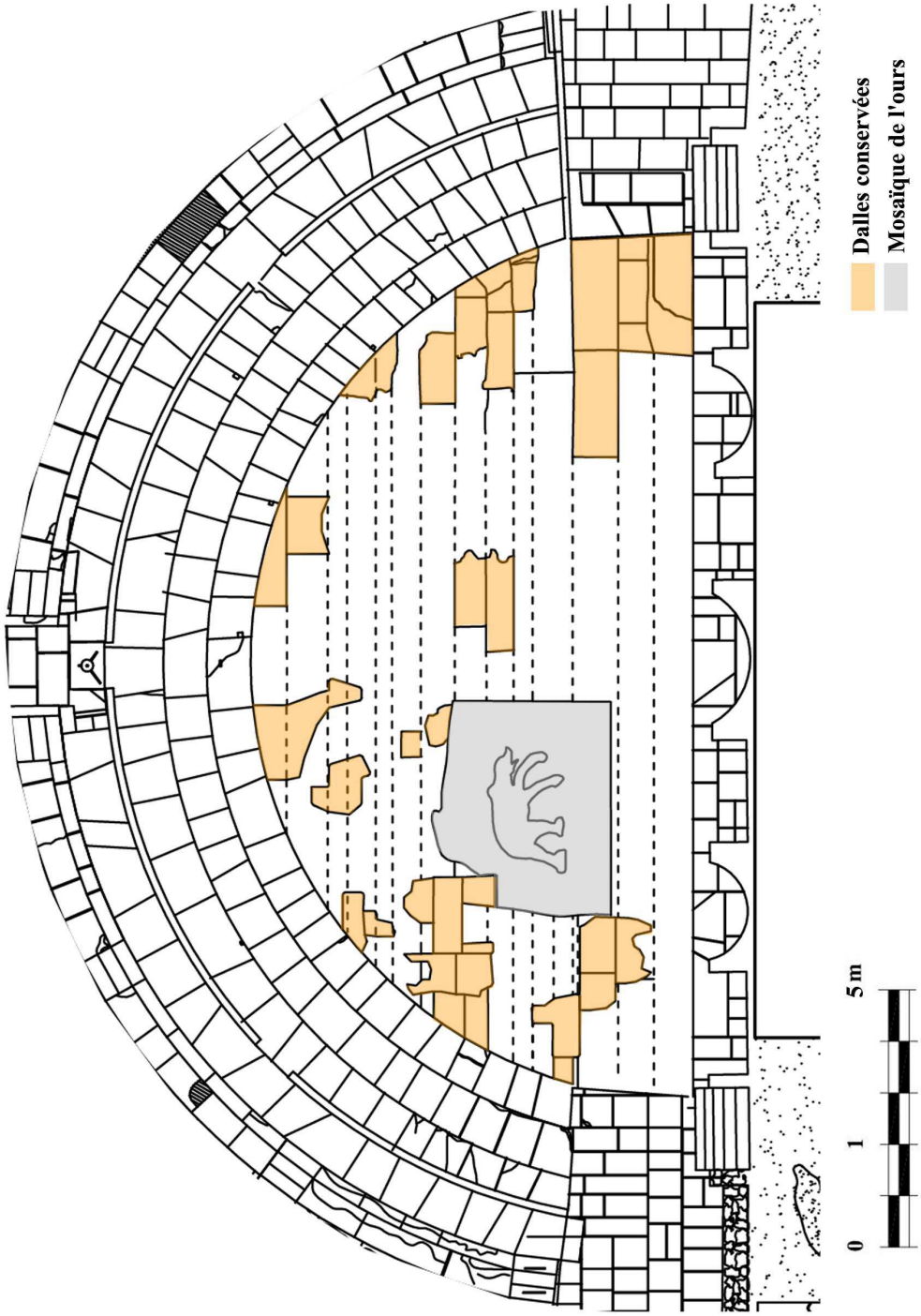

Fig. 46: Etat de conservation du revêtement de *l'orchestra*.

III. Le Bâtiment de scène

1. Le mur du *pulpitum*

Le *pulpitum* a une longueur de 30,56 m et une hauteur de 1,25 m environ par rapport au sol de *l'orchestra*[157]. Il comprend dans sa partie centrale et sur une largeur de 15,64 m mesurée entre les deux escaliers d'accès à la scène (**e_7** et **e_8**) une série de renfoncements. Trois d'entre eux ont la forme de petites exèdres et quatre sont à fond plat. La largeur intérieure de l'exèdre centrale est de 2,36 m celle des exèdres latérales est de 1,64 m pour une profondeur de 70 cm. La largeur des montants verticaux qui les délimitent est de 28 cm. La largeur intérieure des renfoncements à fond plat est de 1,62 m et leur profondeur de 72 m.

Photo 64 : Exèdre et renforcement à fond plat.

Leur assise inférieure comprend une plinthe en pierre calcaire de teinte grise de 24 cm de hauteur. De part et d'autre de cet ensemble, se trouvent les petits escaliers droits reliant l'*orchestra* à la scène (**e_7** et **e_8**). Ils sont larges de 1,50 m et comprennent six marches de 22 cm de profondeur et de 21,5 cm de hauteur (fig. 47). Ces escaliers sont encadrés par de petits murets qui ne font pas toute la longueur de la volée. Les murets des escaliers et les renfoncements sont moulurés de la même manière. La première et la dernière marche sont en saillie. Il semble que les murets et les marches des escaliers ne soient pas contemporains. En effet, les socles moulurés supportant les murets ont été partiellement masqués par la superposition des premières marches (photo 65).

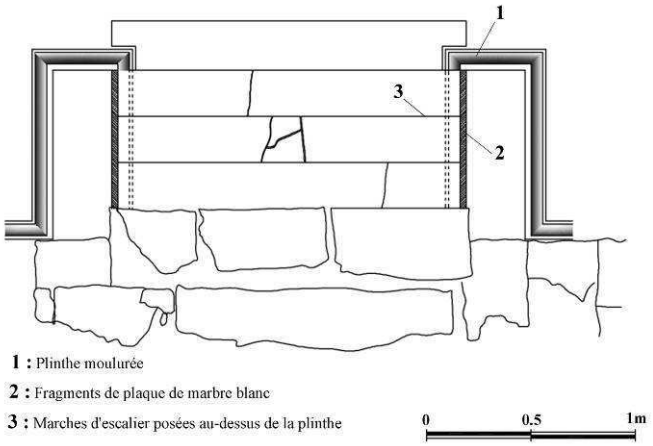

Fig. 47: Relevé des escaliers ouest (e_7).

Photo 65: Aspect des escaliers est (e_8) d'accès à la scène.

[157] Cette hauteur, qui ne doit pas dépasser cinq pieds romains selon Vitruve (De architettura, V, 6) est proche de celle relevée dans d'autres théâtres. En Afrique, elle est de 1,03 m à Thugga (**Th-T-26**), 1,34 m à Djemila (**Th-A-3**), 1,19 à Khamissa (**Th-A-9**), 1,27 à Thamugadi (**Th-A-7**), 1,22 m à Arles, 1,25 m à Catane, 1,20 m à Fiesole, 1,13m à Herculanum et à Pompéi, elle est de 1,04 m pour le grand théâtre et de 1,16 m pour le petit théâtre.

Le mur du *pulpitum* était couronné par une corniche en forme de doucine de 11,5 cm de hauteur faisant une saillie de 15 cm. Cette corniche a été conservée dans la partie orientale du mur (fig. 48 et 49). Il semble qu'elle supportait un élément linéaire mouluré qui a disparu dont on peut restituer la hauteur. La hauteur d'ensemble de cette corniche était de 19,5 cm.

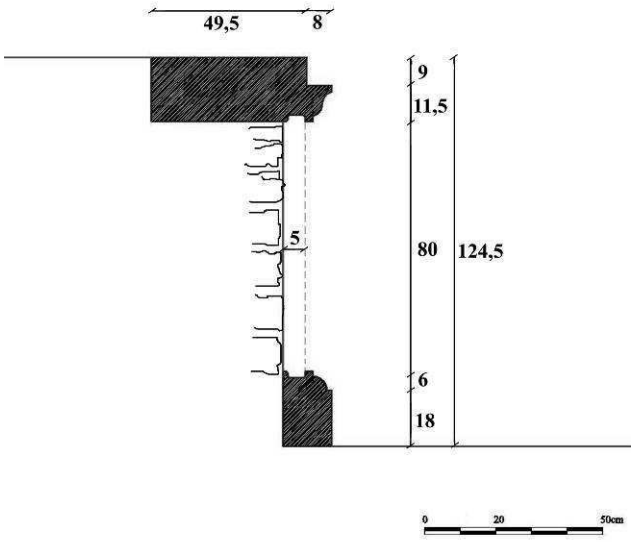

Fig. 48: Profil du mur de *pulpitum.*

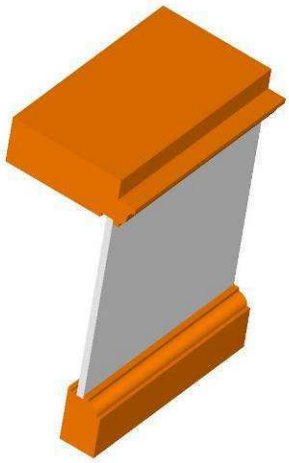

Fig. 49: Principe de fixation d'une plaque de marbre à la plinthe et à la corniche du *pulpitum.*

Le mur de *pulpitum* était entièrement couvert d'un placage de marbre de 3 cm d'épaisseur dont les empreintes ont été conservées sur l'enduit d'accrochage. Ce placage était logé en partie basse dans une rainure taillée dans l'assise qui le supportait.

Du côté méridional, la première niche rectangulaire a conservé le fragment d'une plaque de marbre verdâtre (cipolin) de 1,5 cm d'épaisseur (photo 67-68). La paroi de la niche rectangulaire ouest était revêtue d'un enduit de chaux (photo 69). Il est probable que celui-ci ait remplacé tardivement le revêtement de marbre, à une période où on ne disposait plus des mêmes moyens qu'à l'origine. Des fragments de marbre blanc se trouvent en effet, emprisonnés par les murets situés de part et d'autre des marches des escaliers. Ces fragments seraient probablement d'une époque antérieure.

Photos 66-67: fragment d'une plaque de revêtement en marbre logée dans la rainure de la plinthe.

Photo 68 : fragment de marbre conservé dans la niche rectangulaire méridionale.

Photo 69 : Enduit de revêtement de la niche rectangulaire ouest.

Au-dessus de l'assise moulurée, le champ est lisse sur 80 cm de hauteur. Les dalles de marbre qui le constituaient ont été arrachées. Elles n'ont laissé que leur trace sur l'enduit d'accrochage. Quelques fragments en subsistent essentiellement sur la niche centrale. Ces traces constituent cependant un témoignage montrant que le *pulpitum* n'a jamais possédé de décor sculpté.

On constate que le *pulpitum* et la scène étaient fondés de façon indépendante. En effet, la limite de l'assise de soubassement se trouve à 27cm, en avant de la limite nord des petites exèdres et à 99cm à partir du fond des niches rectangulaires. Un joint rectiligne très net marque la séparation entre le soubassement du *pulpitum* et le dallage de l'*orchestra* situé au même niveau. Cette coupure jouait le rôle d'un joint de dilatation favorable au bon tassement des différentes parties constitutives de l'édifice.

Photo70: La scène et l'*orchestra* sont fondées séparément.

Photo 71: Vue de l'ensemble de la scène depuis le haut de la *cavea.*

2. La scène et ses annexes

2.1 L'espace scénique

La largeur totale de l'ouverture de la scène, qui correspond à l'ensemble de la largeur du *pulpitum,* est de 30,56 m. la scène était délimitée au fond par de puissants murs (**m_{13}** et **m_{14}**) construits en grand appareil. L'espace scénique proprement dit sur lequel évoluaient les acteurs a la forme d'un rectangle très allongé de 40,40 m de longueur et 7,05 m de profondeur. Il est surélevé de 1,25 m par rapport au niveau de *l'orchestra*. Ces caractéristiques se rapprochent de celles des théâtres de *Carthago, Uthina, Sabratha, Caesarea, Hippo Regius* et *Thubursicum Numidarum*. Toutefois la *cavea* et la profondeur de la scène de ces exemples et plus importante.

Tableau 4 : Dimensions en mètres des scènes de quelques théâtres d'Afrique romaine

Théâtre	**Largeur**	**Profondeur**
Althiburos (**Th-T-2**)	35.5	9.9
Ammaedara (**Th-T-3**)	23.6	7.5
Assuras (**Th-T-4**)	30	--
Carthago (**Th-T-5**)	43.5	8.50
L'Odéon de Carthage (**Th-T-6**)	--	12
Cillium (**Th-T-7**)	28.70	4
Civitas Popthensis (**Th-T-11**)	--	5.5
Missua (**Th-T-14**)	17.50	7.50
Bararus (**Th-T-15**)	30	8.50
*Seressi (***Th-T-16**)	22	12
Vicus Augusti (**Th-T-18**)	35	--
Simitthu (**Th-T-19**)	29	12
Sufetula (**Th-T-20**)	25	6
Thignica (**Th-T-23**)	--	5
Thugga (**Th-T-26**)	30.5	6.4
Ulissipira (**Th-T-30**)	--	6.10
Uthina (**Th-T-31**)	42	9
Sabratha (**Th-L-2**)	42.7	8.55
Caesarea (**Th-A-1**)	42	10
Calama (**Th-A-2**)	37	7.15
Cuicul (**Th-A-3**)	34.3	7.15
Hippo Regius (**Th-A-4**)	40	14
Madauros (**Th-A-5**)	20.25	4
Thubursicum Numidarum (**Th-A-9**)	43.97	8.7
Tipasa (**Th-A-10**)	30.40	7.30

A chacune des extrémités de la scène, une grande porte (*versura*) de 2,66 m de largeur reliait celle-ci à la *basilica* correspondante. La porte (**p_{19}**) à l'Ouest a conservé son escalier d'accès. La porte symétrique, (**p_{20}**), a été murée à l'époque byzantine. Le sol de la scène était couvert, d'une mosaïque blanche à grosses tesselles qui a été tardivement restaurée dans sa partie centrale.

Cependant, Lézine considère qu'il s'agit plutôt d'une intervention de restauration qu'aurait connue le monument à basse époque. Pour Lézine tout comme pour les théâtres de *Thugga* et de Carthage,[158] le plancher de la scène était supporté à l'origine par des solives en bois[159].

[158] Selon la description de Tertullien
[159] Lézine (1964), p. 153, n° 1.

Une partie de l'ancien revêtement a été conservée essentiellement dans la partie est. Cette mosaïque est aujourd'hui recouverte d'une couche de sable pour assurer sa protection. Dans la partie ouest cette mosaïque a été tardivement remplacée par un revêtement de dalles de pierre (A-fig.50).

Après l'abandon du théâtre, des constructions ont été installées sur la scène, probablement à l'époque byzantine, comme le montre le mur tardif (B-fig.50) fait de blocs de remploi en grand appareil qui subsiste en face de l'exèdre ouest. Celui-ci comprend un fragment de fût de colonne (C-fig.50) qui a sans doute appartenu au mur de scène. On ne sait rien de la structure située sous le sol de la scène. Elle était peut-être creuse à l'origine comme au théâtre de *Thugga* (Th-T-26) ou à *Cillium* (Th-T-7). La scène du théâtre de *Thugga* était supportée par des voûtes sur tubes emboités. Poinssot considère qu'il s'agit du plus ancien témoignage de cette technique datant de la période de construction du théâtre en 168-169[160]. Lézine suppose qu'il s'agit d'une structure qui a remplacé un plancher et un parquet qui à l'origine était en bois[161].

[160] Poinssot (1958), p. 29.
[161] Lézine (1964), p. 153, n° 1.

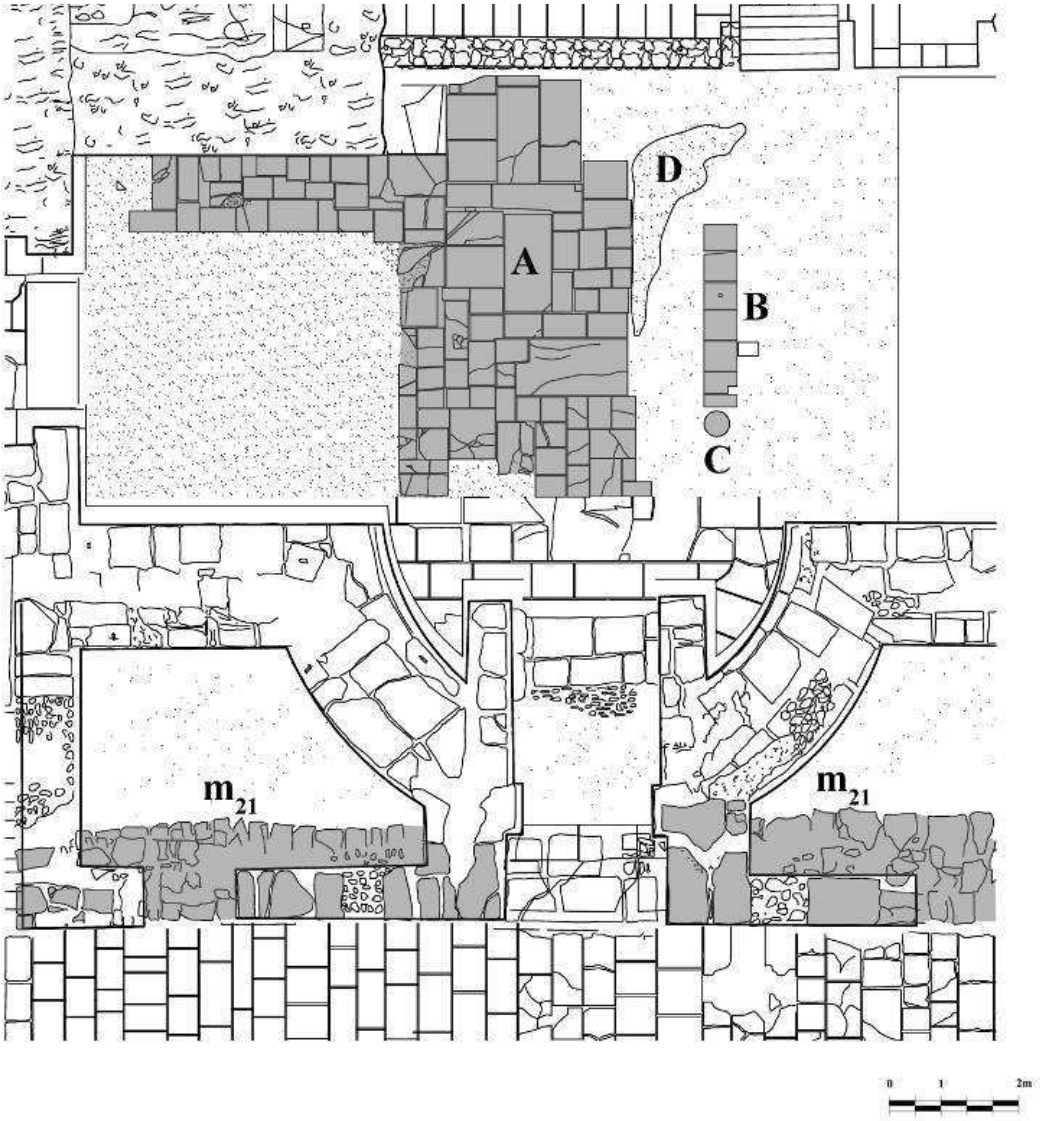

Fig. 50: Relevé des vestiges de la partie ouest de la scène.

2.2 Le mur de scène

Au fond de la scène s'élève un mur (**m_{16}**) construit en gros blocs de pierre de teinte ocre. Le mur de scène (*scaenae frons*) se trouve presque totalement détruit à hauteur de son soubassement, mais ce dernier est en revanche assez bien conservé sur l'ensemble de sa longueur.

Dans sa partie ouest, on peut constater que le mur était devancé d'un massif en saillie de 2,02 m de hauteur surmonté d'un mur de 0,70 m d'épaisseur qui s'élève encore à 1,22 m[162]. Les blocs montrent systématiquement, au milieu de leur lit d'attente, le trou de louve qui a servi à les lever.

[162] A Thugga il mesure 1,45 m de hauteur et à Cuicul 2,20 m et à Tubursicum Numidarum, 2,10 m (*Cf*. Gsell (1901), p. 110).

Le plan de ce mur possédait trois exèdres semi-circulaires celle du centre étant plus large que les autres. L'exèdre centrale a une largeur de 7,32 m et les autres correspondant aux *hospitalia* n'ont que 6,32 m. Au fond de chaque exèdre a été aménagée une porte permettant d'accéder à l'arrière de la scène. La porte de l'exèdre centrale **Vr** (correspondant à la *valva regia*) est large de 2,28 m. Les deux portes latérales (celles des *hospitalia*) ont une largeur de 2,09 m (H_1 et H_2).

Le sol des exèdres était pavé (du côté de la scène) de dalles disposées par rangées parallèles dans le sens Est-Ouest et perpendiculairement à l'axe du monument (fig. 50). En arrière de la scène le sol est constitué d'une maçonnerie de blocage au-dessus de laquelle ont été posées les marches d'escalier destinées à rattraper le niveau qui était surélevé à l'arrière scène. L'assise inférieure du soubassement du mur de scène était moulurée. Elle comprenait une plinthe de 30 cm de hauteur surmontée d'une moulure en forme de doucine de 12cm (fig. 52).

Photo72 : Partie conservée à l'Est du podium du mur de scène.

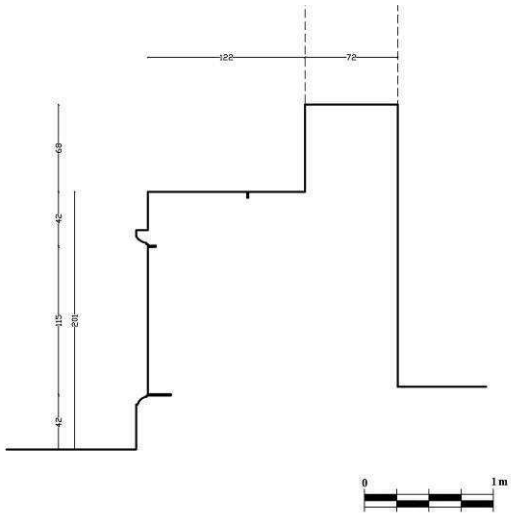

Fig. 51: Profil du soubassement du mur de scène**.**

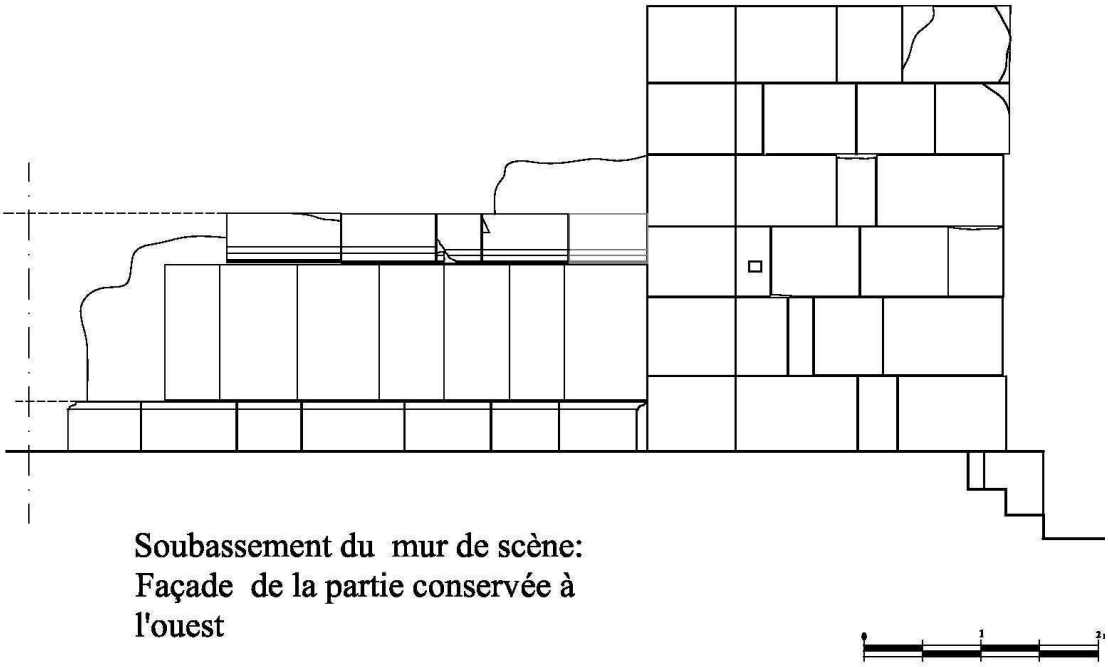

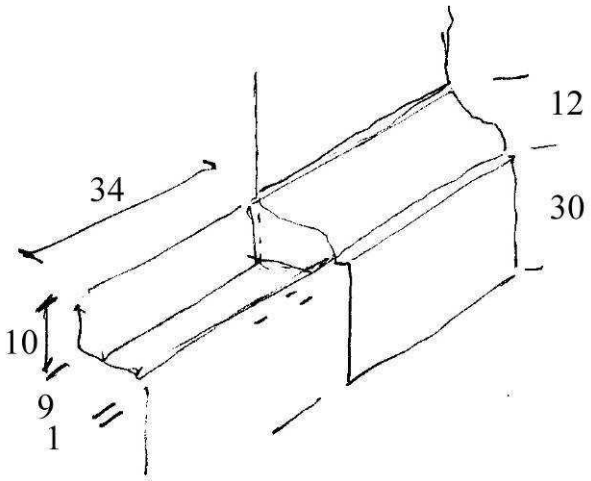

Fig. 52: Détail des moulures du soubassement du mur de scène.

Au-dessus, le champ du soubassement était constitué d'orthostates de 1,17 m de hauteur. Celles de la porte orientale (**H_2**) sont les mieux conservées. Le soubassement se terminait par une corniche dont la hauteur est indiquée par celle de l'assise qui subsiste en arrière (30 cm) car les bases ont été arrachées. La corniche était supportée par une partie saillie de 9 cm et de 12 cm d'épaisseur (photo 72 et fig.51).

De part et d'autre des portes et au fond des exèdres) des murs de plus de 2,00 m de longueur et 0,75 m d'épaisseur sont disposés perpendiculairement à la façade du mur de scène. Ils servaient d'appui aux colonnes qui se dressaient au-dessus. Le soubassement haut de 2,05 m (qui correspondait à la corniche) faisait partout une avancée d'environ 1,22 m. Sa surface libre était destinée à recevoir les colonnes et son épaisseur était de 0,78 m.

Le seuil des portes est assez élevé. Il se trouve à 46 cm du niveau du dallage du côté intérieur : il est probable qu'à l'origine existait une marche intermédiaire. Ces portes n'ont conservé ni feuillure ni système de fermeture. Toutefois, la doucine renversée, située au-dessus de la plinthe du soubassement, s'arrête à 1,50 m des portes et deux rainures de 75 cm environ ont été aménagées de part et d'autre (fig. 52). Il semble que celles-ci servaient à encastrer des piédroits qui appartenaient à un encadrement en bois probablement décoré.

La porte centrale mesure 2,28 m de largeur (entre les montants) et les portes latérales, 2,09 m. Le passage des portes était un peu plus large du côté extérieur que du côté intérieur du monument : Il mesurait respectivement 2,70 m et 2,50 m.

Photo73 : Aspect de la porte p_{22}.

2.3 Les espaces de service situés à l'arrière de la scène (s_{13} à s_{15})

Dans la façade postérieure du mur de scène s'ouvraient quatre petites portes de service de 1,20 m de large (**p_{22}** à **p_{25}**) qui donnaient accès aux petites pièces situées en arrière des exèdres. Ces dernières n'ont jamais été entièrement fouillées. Seules deux portes (**p_{23}** et **p_{24}**) ont été dégagées.

2.4 Les escaliers latéraux

De part et d'autre de cet ensemble se trouvaient deux petits escaliers de 1,53 m de largeur (**e_9** et **e_{10}**) qui permettaient de monter à l'intérieur du bâtiment de scène (fig. 53, photo 74). Les traces des premières marches de l'escalier ouest sont conservées. Elles mesurent 20 cm de hauteur et 35 cm de profondeur. A partir de la trace de la huitième marche apparaît une conduite maçonnée de 12 cm passant sous les escaliers.

Photo 74 : Aspect de l'escalier situé à l'extrémité est du bâtiment de scène.

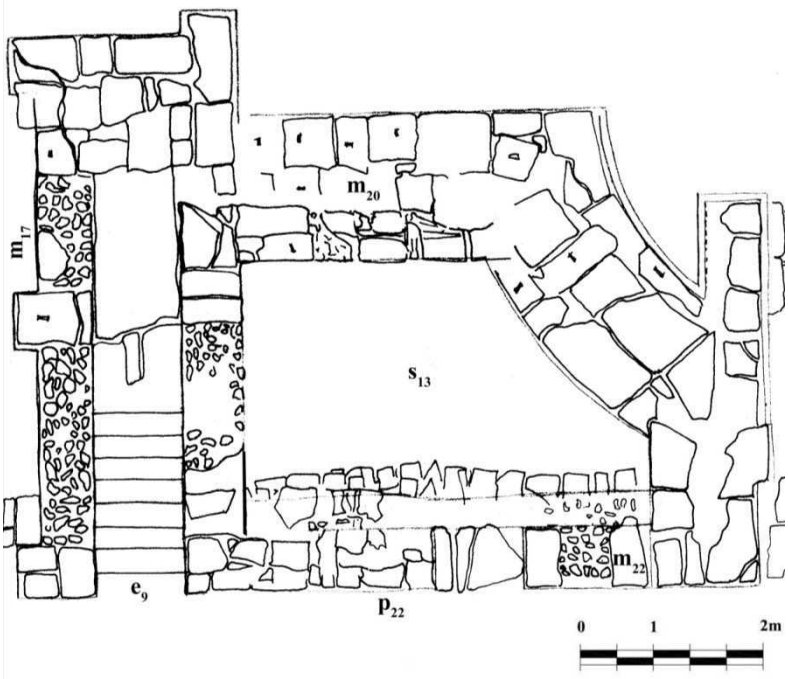

Fig. 53: Relevé de l'espace de service et de l'escalier latéral situés à l'extrémité est du bâtiment de scène.

3. Le portique postérieur Ps (*porticus post scaenam*)

La partie située à l'arrière du bâtiment de scène se présente comme une large plate forme rectangulaire et surélevé qui domine l'ensemble de l'esplanade. Elle est limitée au Nord par le mur m et au sud par le bassin situé au nord de l'esplanade A. Son sol se trouve à 46 cm par au-dessus du niveau de la scène et à 1,36 m de celui du portique est de l'esplanade. Le portique situé contre la façade sud du mur de scène (Ps) mesure 56,65 m de longueur et 5,95m de largeur (soit environ 20 pieds romains). Il a conservé un peu plus de la moitié de son dallage. Les dalles sont disposées par rangées parallèles, perpendiculairement revers du mur de scène. Il ne subsiste rien des colonnes de ce portique. Le mur du stylobate est construit en petit appareil avec des harpes en pierres espacés de 2,70 m en moyenne. En avant a été installé un bassin (**bn**, fig.54) dans une position dissymétrique.

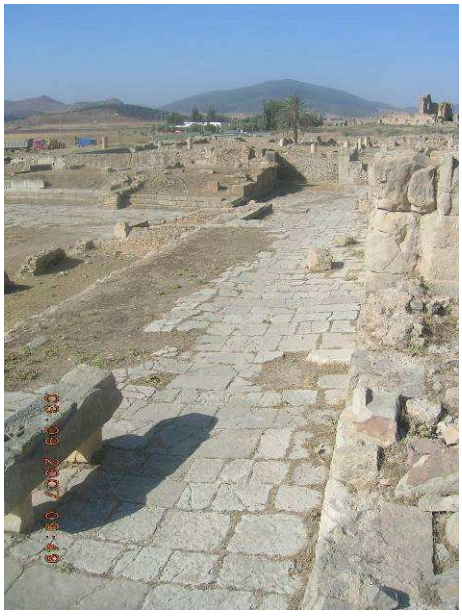

Photo 75 : Le *post scaenam* : Vue d'ensemble.

Du côté nord, le portique donnait accès aux trois portes du mur de scène, ainsi qu'aux petites portes de service (p_{22} à p_{25}) et aux escaliers latéraux qui conduisait à la partie supérieure du mur de scène. Il donnait aussi accès aux portes sud des *basilicae* (p_{21} et p_{26}).

La construction du portique *post scaenam* a nécessité l'aménagement de part et d'autre d'escaliers de rattrapage de niveau (e_{12} et e_{13}). La disposition des escaliers n'est pas symétrique. Du côté oriental, 7 marches d'escaliers perpendiculaires (e_{13}) ont été aménagées dans le prolongement du portique est de l'esplanade : ils ont 3,72 m de largeur et possèdent des marches de 21 cm de hauteur et 22 cm de profondeur. Du

côté ouest, L'escalier latéral (es_{12}) est constitué de trois marches. Il permet de rejoindre dans le prolongement du portique la placette située au nord du temple A. Des escaliers en forme de U (e_{10}) permettaient de rattraper le niveau situé à 55 cm en contrebas de la *basilica* est (photo76).
Le portique *post scaenam* était limité à l'Est par le mur mitoyen qui délimitait un espace rectangulaire allongé (s_{16}, fig. 54). Il semble que cet espace ne communiquait ni

Photo 76: Aspect des escaliers en U permettant l'accès à la *basilica* est.

Photo 77 : Escaliers d'accès à l'extrémité est du portique (e_{13}).

avec le portique ni avec la rue qui la bordait à l'Est. Il ne communiquait pas non plus avec les espaces situés au Sud dont le sol est situé en contrebas.

A l'extrémité ouest et à 16 cm en contrebas, une plate forme était aménagée devant la porte d'accès la *basilica* ouest (ba_1). Le gros mur (mb) adossé aux escaliers qui se prolonge jusqu'au mur de fond du temple E est tardif. Il fait probablement partie des installations réalisées à l'époque byzantine. Les modifications visibles à cette extrémité du bâtiment sont de façon certaine à mettre en relation avec la construction de la *basilica* ouest et du temple E. En effet, la position de ce dernier était telle, que la communication entre l'entrée de l'esplanade et la grande cour se faisait par un petit passage correspondant à la largeur d'une simple porte (**pA**-fig. 54).

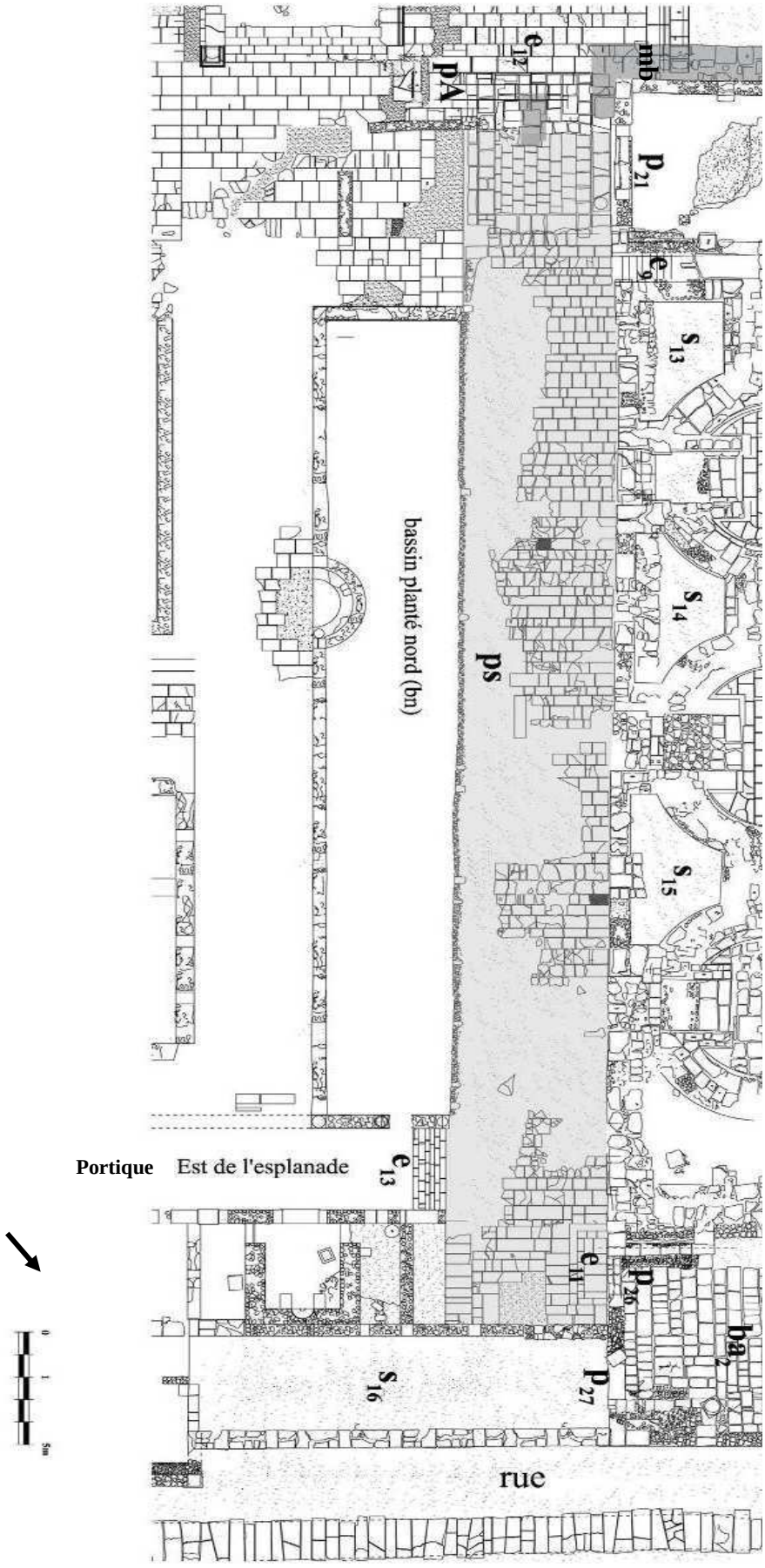

Fig. 54: Plan du bâtiment de scène et des aménagements situés à sa partie postérieure.

4. Les basilicae

4.1 La *basilica* est (ba_2)

Cet espace était desservi par l'accès latéral est du portique *post scaenam.* Il mesure 12,60 m de longueur et 7,15 m de largeur et était entièrement dallé à l'origine. Le dallage est en grande partie conservé (photo 79, fig. 56). Il s'agit d'un revêtement de dalles de pierres disposées par rangées parallèles de direction est-ouest. Ces rangées ont de 40 à 55 cm de largeur. Celle du milieu a été arrachée (photo 79). On se demande si celle-ci ne correspondrait pas à la position d'un égout d'évacuation des eaux se déversant dans celui qui passe au milieu de la rue située à l'est du théâtre (r-fig.56).

La salle possède aux angles quatre massifs en pierre de taille (A-photo78, fig. 56). Ceux de l'Est mesurent 160 x 2,60 m et un pilastre en grand appareil se dresse au milieu. Il est à remarquer que les massifs sont solidement liés aux murs à leur partie postérieure et qu'ils font toute l'épaisseur du mur bâti en petit appareil assez régulier, de moellons liés au mortier de chaux. L'existence des massifs et pilastres en saillie implique celle d'arcs de renforcement et donc celle d'une voûte qui devait couvrir la salle. La porte au seuil dallé (p_{18}) aménagée dans le mur nord était de plain-pied avec le passage de *l'aditus maximus* est.

Photo 78 : Aspect de l'ensemble de la *basilica* est.

Photo79: Aspect du dallage d'origine de la *basilica* est.

On constate que la partie supérieure du mur ouest (m_{18}) a été construite (à partir de 2,60 m de hauteur) à l'aide de gros blocs de différentes dimensions disposés selon des assises irrégulières (photos 80, 81 et fig. 55). Il s'agit d'une reconstruction tardive remontant probablement à l'époque byzantine pendant laquelle le monument a été fortifié. La porte ouest (**p_{20}**) a été murée à la même époque et elle possède encore un linteau appareillé intégralement conservé. Il se présente sous la forme d'un arc appareillé aplati constitué de neuf voussoirs de 1,10 m environ de hauteur (fig. 55).

Le mur sud (m_{23}) comprenait deux portes. Celle de l'Est (**p_{27}**) avait une largeur de 1,57 m, des montants en grand appareil et un seuil dallé. Cette porte, qui ne comporte aucune trace de fermeture, ouvrait sur une pièce de service très allongée (**s_{16}**). La seconde porte (**p_{26}**) mesure 1,70 m de largeur. Elle possède des montants également en grand appareil et un palier inférieur dallé qui est de plain-pied avec l'intérieur de la salle. Ce dernier aboutit aux emmarchements en forme de U permettant de monter au niveau du sol du portique postérieur. Ces trois marches ont 21 cm de hauteur et 32 cm de profondeur.

Photo 80: Aspect de la porte ouest de la *basilica* orientale (p_{22}), bouchée à l'époque byzantine.

Photo 81: Aspect du mur m_{18}.

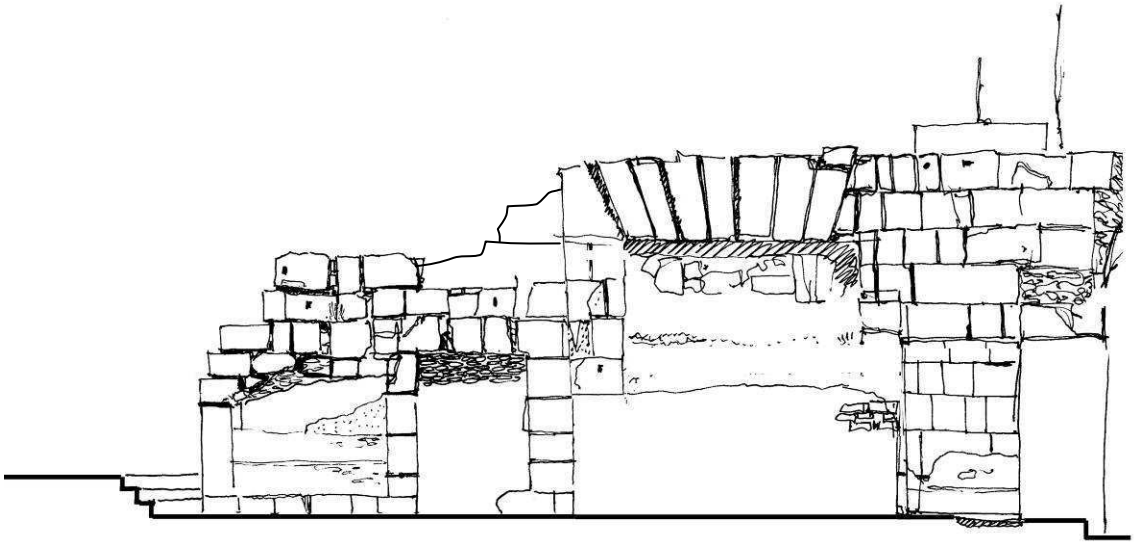

Fig. 55: Façade du mur ouest de *basilica* orientale (m_{18}).

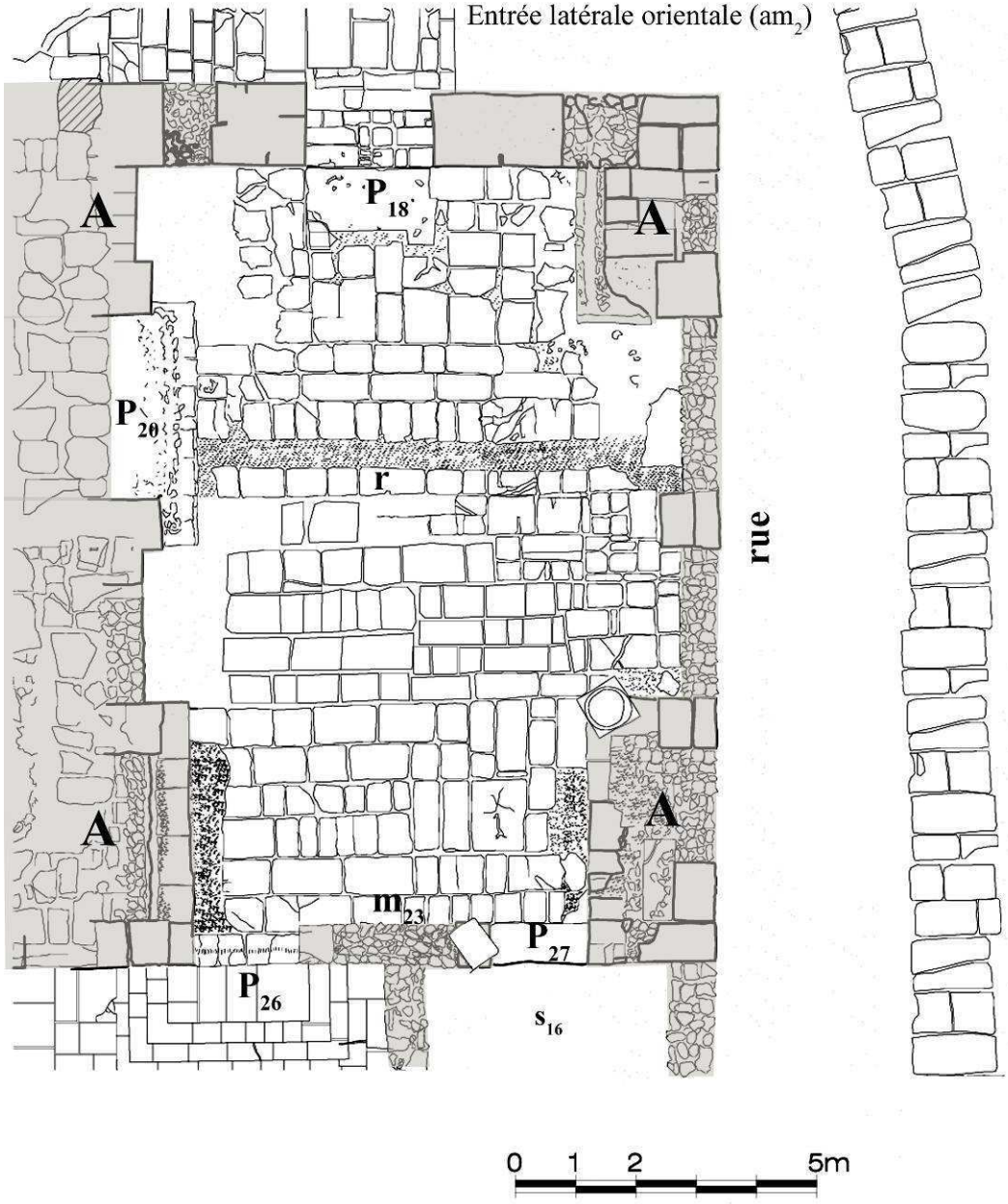

Fig. 56: Plan de la *basilica* orientale (ba_2).

4.2 Basilica ouest (ba_1)

Il s'agit d'un espace rectangulaire, enclavé sur les quatre côtés, de 12,60 m de longueur et de 6,80 m (fig. 57). Il est donc moins large que la *basilica* est. A l'origine, les deux *basilicae* avaient les mêmes dimensions et elles étaient en parfaitement symétriques mais, ensuite la largeur a été réduite pour permettre l'implantation du temple E du côté ouest du théâtre. A cette occasion, le mur ouest de la *basilica* (**m_{16}**) a été entièrement détruit et reconstruit en totalité plus à l'Est.

Photo 82: Aspect du sol de la *basilica* ouest et du seuil de la porte sud.

La *basilica* ouest est délimitée au Nord par l'*aditus maximus* et à l'Est par le bâtiment de scène. Elle est délimitée à l'ouest par le temple E et au Sud par la galerie *post scaenam*. Le niveau actuel du sol est en contrebas par rapport aux espaces environnant, mais il semble que le niveau d'origine ait été plus élevé. On y entrait en plain-pied à partir du palier qui la devance du côté du sud et à partir de *l'aditus maximus* est. Le sol a perdu son revêtement d'origine suite à une fouille qui a fait apparaître, dans la partie un sol en *opus signinum* (béton de chaux avec de la brique concassée) bordé de blocs de pierre. Ce revêtement se trouve au même niveau que celui du portique nord de l'esplanade A auquel le théâtre s'est superposé. Notons qu'il ne reste, aujourd'hui, aucune trace de la mosaïque avec poissons mentionnée à cet endroit par Winkler[163].

Le mur Sud (m_{21})

Le mur sud d'une épaisseur de 90 cm, est arasé jusqu'au niveau du dallage en pierre de la galerie *post scaenam*. La porte (**p_{21}**) dont le seuil est encore en place a 2,79 m de largeur et il est probable que la disposition d'origine celle porte ait été modifiée. Elle devait avoir initialement le même aspect que la porte symétrique (**p_{26}**). Il est probable aussi qu'à l'origine, la *basilica* ouest devait avoir deux portes identiques et symétriques à celles de la *basilica* est. Les modifications que les ouvertures du mur sud (**m_{21}**) ont subies sont liées à la création du temple E et au réaménagement de l'extrémité ouest du portique postérieur.

[163] Winkler (1885), p. 119.

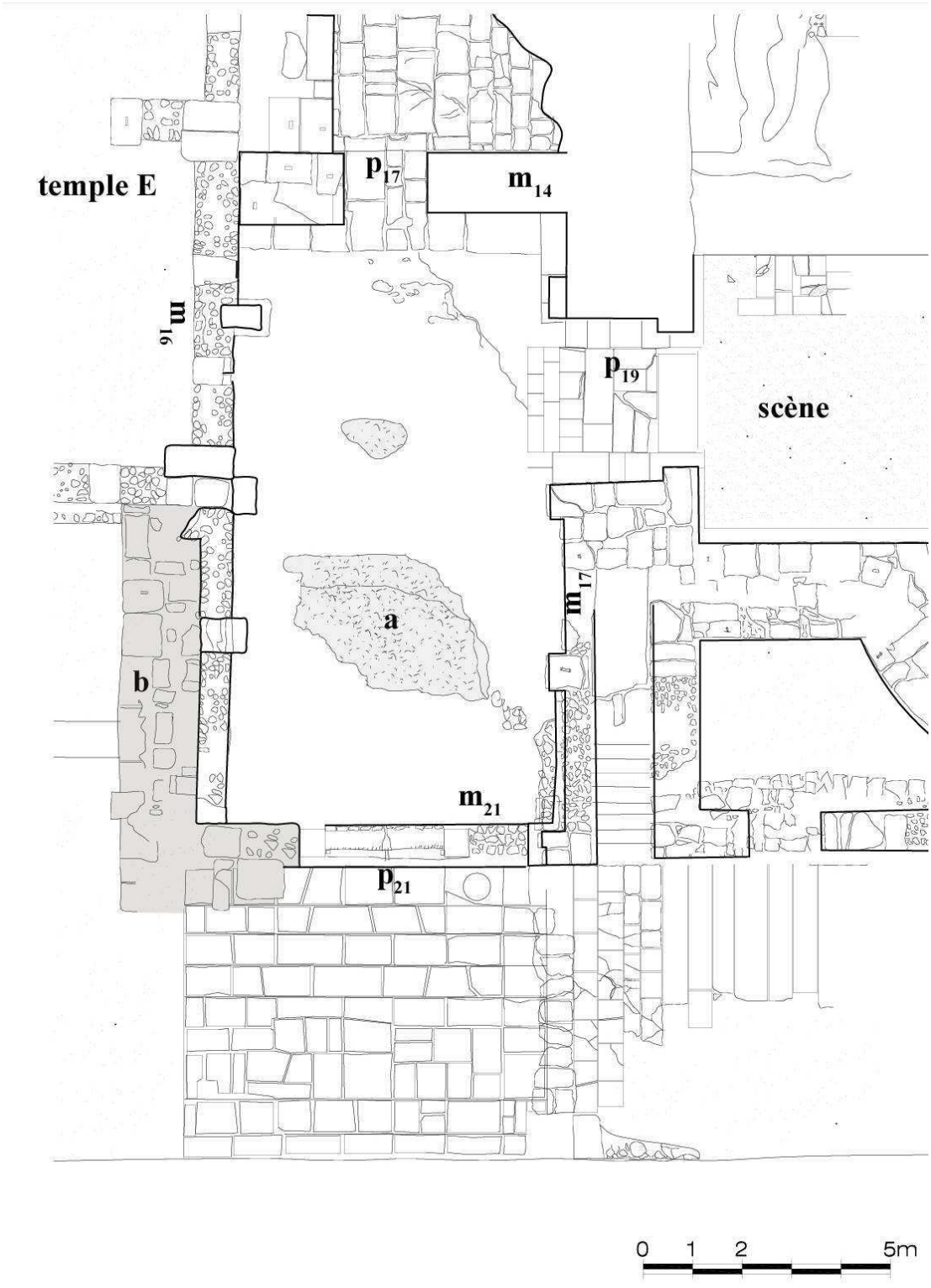

Fig. 57: Plan de la *basilica* ouest.

Le mur ouest (m_{16})

Le mur ouest est conservé jusqu'à 1,55 m de hauteur dans sa partie sud et à 2,90 m environ dans sa partie nord. Il se distingue des autres murs par les trois pilastres engagés (a, b et c-fig. 58) constitués d'une superposition de blocs en pierre calcaire blanc. Ces pilastres ont 75 cm de longueur et 40 cm environ de profondeur.

Ce mur est constitué de deux portions distinctes séparées par le pilier central. La première, au Nord, correspond au mur de soubassement du temple E. Elle est construite en *opus africanum* avec renforcement de gros blocs aux angles.

Les pilastres sont fondés sur une assise dont le haut reste apparent. Le premier bloc de ces piliers avance de 55cm par rapport au nu du pilastre sur une hauteur de 45cm qui correspond peut-être à celle du dallage d'origine. Ceci expliquerait aussi pourquoi le seuil de la porte qui donne accès à la salle au sud (**p_{21}**) est aussi élevé. Il faut souligner que les deux piliers du nord ont été placés volontairement devant ce mur sans lui être liés. On constate en effet que les pilastres se plaquent contre la paroi alors qu'ils devaient être étroitement liés au mur précédent, de la même manière que les pilastres correspondant du mur est de la *basilica* orientale. Le premier pilastre étant scellé à la maçonnerie du mur de fond. Les deux autres pilastres (photo 83) sont simplement accolés au parement du mur du temple E. Les pilastres ont donc été élevés en même temps que la portion sud et après la construction du temple E.

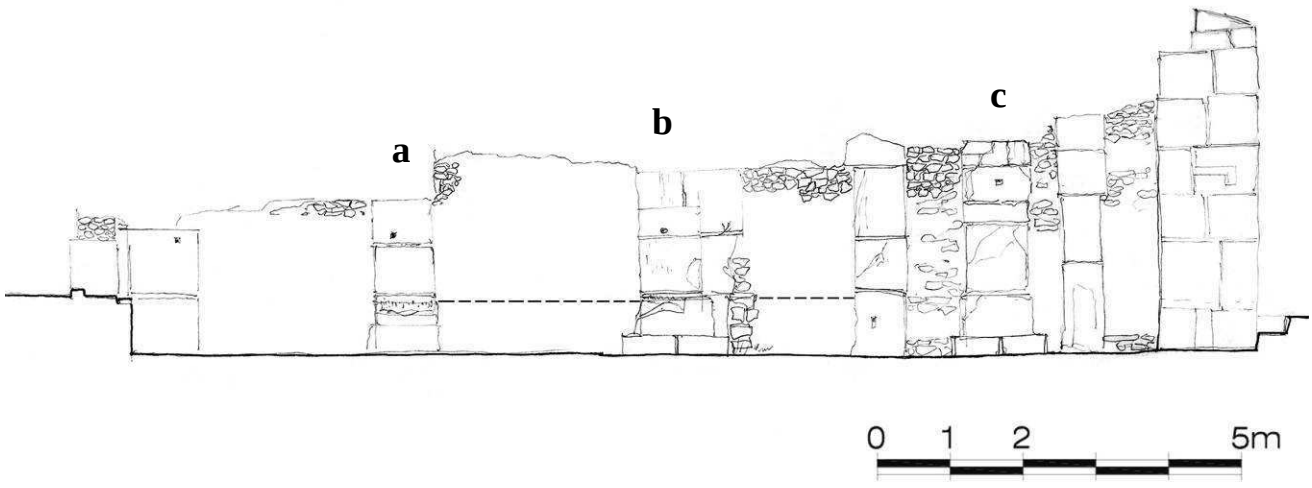

Fig. 58: Elévation du mur m_{16}.

Photo83: les pilastres attenants au soubassement du temple E.

Photo 84 : détail de construction d'un pilastre.

Le premier pilastre a 0,74 m de largeur et 0,47 m de profondeur (photo 84). Il est conservé jusqu'à 1,80 m du niveau du sol et est constitué de quatre blocs superposés. La première assise présente une rainure semi-circulaire de 0,18 m de diamètre. Il s'agit d'un bloc qui appartenait à la rigole située en avant du stylobate de l'ancien portique nord de l'esplanade A. La deuxième a été taillée avec un décrochement en forme de L et le dernier bloc présente à 0,77 m un trou conique de 5 cm de profondeur. Cette réservation a été taillée sur les trois pilastres après la pose des blocs. Il s'agit de trous de scellement plutôt que de trous de levage.

Sachant que la statue acéphale (**S t-5)** a été retrouvée dans cet espace (photo d'archive n°A44) cette réservation semble avoir servi au scellement de statues sur les pilastres, rappelant ainsi la galerie du théâtre de *Civitas Popthensis* (**Th-T-11).** Le mur nord comporte une grande porte (**p_{17}**) de 2,10 m de largeur, légèrement désaxée vers l'Ouest. Sur les faces latérales de celle-ci ont été taillées en creux deux réservations à une hauteur de 2,05 m. Il s'agit des traces d'un dispositif de blocage de la porte.

Le mur est (m_{17})

Ce mur comporte une grande porte d'accès vers la scène. Il est construit en pierre de taille dans sa partie nord. La porte (**p_{19}**) est bien conservée (photo 86). Elle a 2,66 m de largeur et possède trois marches qui permettaient de monter au niveau de la scène. Cet accès est marqué, de part et d'autre de la baie, par deux montants en grand appareil de 70 cm de largeur. Les deux dernières assises de pierre de taille posées légèrement en retrait par rapport au pavement, sont taillées selon un plan incliné. Il s'agit de la face d'attente du linteau appareillé qui devait être identique celui de la porte d'accès de la *basilica* est (**p_{22}**).

Photo 85: Aspect des murs m_{14} et m_{17}.

Photo 86: Aspect de la porte qui mène vers la scène

Chap. III- Caractéristiques architecturales et constructives du théâtre dans son dernier état

I. Les Caractéristiques architecturales

Le deuxième état du théâtre correspond à une vaste opération d'agrandissement et d'embellissement. Du côté extérieur une importante extension s'est concrétisée par la construction de la grande galerie périphérique et de la façade à arcades construite en grand appareil. Elle a consisté aussi à adosser au mur de la façade primitive (**m_3**) un système d'escaliers dans le but de donner par le haut et de façon régulière accès à la *cavea*. L'ampleur de cette extension a imposé d'empiéter sur la rue située au nord obligeant une partie de la circulation publique à emprunter l'ambulacre du théâtre. Afin de raccorder solidement l'extension à la façade primitive, les piles d'angles ont été entièrement rebâties et par conséquent, il est probable qu'à cette époque, toute la partie de la *cavea* située au dessus des *parascaenia* a été reconstruite.
En direction du sud le nouveau bâtiment de scène s'est superposé à la galerie nord de l'esplanade qui a disparu sous les structures nouvelles.

Le deuxième état du théâtre de *Bulla Regia* se distingue par trois opérations majeures : aménagement du passage de la rue périphérique au nord sous sa *cavea*, et construction du mur de scène à trois exèdres.

L'empiètement de la *cavea* sur l'espace urbain
La première caractéristique, si elle semble singulière en Afrique romaine, ne l'est pas dans le monde romain. En effet, d'autres théâtres ont nécessité lors de leur édification des modifications de l'espace public environnant et particulièrement le réaménagement d'une rue préexistante du côté de la *cavea*. Tel est le cas par exemple pour le Sanctuaire d'Hercule à Tivoli (87-82 av.) ou le théâtre de *Tusculum*[164] (daté milieu du premier siècle après J.-C.). Pour ce dernier, la route conduisant vers l'acropole passait sous la partie nord-ouest de la *cavea.*
A Antioche de Pisidie, après un agrandissement du théâtre, le *decumanus* est passé dans un tunnel situé sous le côté sud de la *cavea*[165]. A Tolosa, la rue de Metz est tangente aux structures sud-est de la *cavea*[166]. A Brixia le capitole qui semble antérieur au théâtre a empêché le développement normal du tracé de la *cavea* haute de 24 m reposant, en partie, sur la pente naturelle et en partie sur des substructions.

L'accès central aménagé sous la *cavea*
Cette caractéristique est partagée par de nombreux autres théâtres. L'accès central de la *cavea* selon F. Sear[167] permet d'accéder exclusivement au premier rang de la *cavea* et aux gradins autour de *l'orchestra*. Aucun théâtre parmi ceux qui ont cette spécificité n'est antérieure au premier siècle après J.-C.
En Afrique l'existence de cette caractéristique a été vérifiée sur les théâtres de *Simitthu* (**Th-T-19**), de *Madauros* (**Th-A-5**) et *d'Ammaedara* (**Th-T-3**). Ces derniers sont caractérisés entre autres par un corridor semi-annulaire qui court sous la *cavea*. A

[164] Sear (2006), p. 141, plan 24.
[165] Sear (2006), plan 376, p.363.
[166] Sear (2006), p. 25, plan 214.
[167] Sear (2006), p.70.

Bulla Regia, le passage annulaire reliant les espaces de services ($\mathbf{s_1}$ à $\mathbf{s_{12}}$) pourrait être assimilé à ce corridor.

En dehors de l'Afrique il convient de retenir les exemples suivants :

- A *Antium*[168] le théâtre est construit vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Sa *cavea* orientée vers l'ouest repose sur des substructions (fig. 61). La *frons scaenae* est droite.
- Au Vieil Evreux[169] le théâtre est de type gallo-romain. Il est en liaison avec un sanctuaire.
- Le théâtre de *Mediolanum Aulercorum*[170] est également de type gallo romain. La date de sa construction serait à remonter d'après une inscription au milieu du premier siècle après J.-C., sous le règne de Claude. La *cavea* repose sur une pente naturelle en partie basse et sur des substructions en partie haute. Le passage de l'accès central sous la *cavea* a été interprété comme une structure de fondation qui a été remblayée. La liaison avec le corridor situé le long du mur extérieur de la *cavea* est à déterminer. Elle pourrait donner des réponses à la question. Mais le site a été urbanisé depuis le début du vingtième siècle ce qui empêche toute vérification.
- A *Caesara augusta*[171] (Zaragosa en Espagne), un corridor annulaire court au milieu de la substruction qui supportait la *cavea*. Les traces d'une maison se trouvant sous la *cavea* fait remonter la date de sa construction vers la fin du règne de Tibère.
- A *Albanum domitianum*[172] (en Italie) le théâtre construit entre la deuxième et la troisième terrasse de la Villa de Domitien date de la période du règne de cet empereur. Sa *Cavea* est supportée par des substructions à travers lesquelles passent des couloirs semi annulaires (fig.60). Les murs de l'un de ces corridors étaient décorés de reliefs en stuc à thème dionysiaque. Le mur de scène rectiligne était décoré d'une colonnade corinthienne surmontée de statues du type caryatides. Sa hauteur supposée aurait été de 12 m environ.
- Le théâtre d'Ostie en Italie (fig.67) se situe prés du sanctuaire dit des quatre petits temples[173]. Construit par Agrippa au premier siècle après J.-C., il fut entièrement reconstruit sous Septime Sévère. *L'orchestra* fut transformée en bassin pour donner des spectacles aquatiques au début du V^{ème} siècle. L'entrée axiale vers l'*orchestra* qui passe sous la *cavea* ne serait pas d'origine. Elle a été interprétée comme composante fonctionnelle liée à l'adaptation du théâtre pour des combats de gladiateurs. La *frons scaenae* était droite. Avant la phase de construction du bâtiment scénique, l'emplacement de celui-ci était occupé par un portique qui s'intégrait à ceux de la place des Corporations.

[168] Rossetto et *alii* (1994), p. 375 et Sear (2006), p. 120, plan 3.
[169] Rossetto et *alii* (1994), p. 34.
[170] Rossetto et *alii* (1994), pp. 393-394 et Golvin (1988), pp. 231-235.
[171] Sear (2006), p. 266, plan 234.
[172] Rossetto et *alii* (1994), pp. 423-424 et Sear (2006), p. 119, plan 2.
[173] Rossetto et *alii* (1994), pp. 534-536 et Sear (2006), p. 129, plan 19.

Tableau 5 : Théâtres à accès central sous *cavea*

Cité antique	Localité moderne - Pays	Diamètre de la *cavea* (m)	Diamètre *orchestra* (m)	Date ou époque de construction
Ammaedara[174]	Tunisie	57,70	17,6	Antérieur à la fin II^{ème} siècle après J.-C.
Madauros[175]	Algérie	33	?	Fin du II^{ème} siècle - début du III^{ème} siècle (époque des Sévères)
Simitthu[176]	Tunisie	65	24	Autour du II^{ème} siècle ap J.-C.
Albanum domitianum	Italie villa Domitiene	50	11,8	Epoque Domitienne (?)
Antium	Anzio (Rome)	43	7,2	Milieu du I^{ier} siècle après J.-C.
Augusta Taurinorum[177]	Turin			Reconstruction au III^{ème} siècle
Balagrae[178]	La Cyreanique			Hadrien
Beneventum[179]				Époque de Trajan
Caesara augusta	Saragosse	102,5	32	Époque de Tibère
Catania[180]	Sicile (Italie)			Reconstruit à l'époque d'Hadrien
-	Vieil Evreux - France	104-106	44	2ème moitié du II^{ème} siècle après J.-C.
Grumentum[181]	Italie			I^{er} siècle après J.-C.
Libarna[182]	Italie			II^{ème} siècle après J.-C.
Lucania et Bruttium	Scolacium, Italie	60		époque Julio-Claudienne
Mediolanium Aulercorum	Evreux (France)	75	24	Milieu du I^{er} siècle après J.-C.
Ostia	Italie	89,9		Le réaménagement date de 192 après J.-C.
Palmyre[183]				II^{ème} siècle
Samnium et Sabina	Pietrabbondante (Italie)	54		II^{ème} siècle avant J. C
Tergeste	Trieste (Italie)	64,40		sous les Julio-claudiens
Vicetia	Vicenza (Italie)	81,88		I^{er} Siècle apr. J. C.

[174] Rossetto et *alii* (1994), p. 301 et Sear (2006), pp. 275-276.
[175] Rossetto et *alii* (1994), pp. 248-249 et Sear (2006), p. 283, plan 256.
[176] Rossetto et alii (1994), p. 295.
[177] Sear (2006), p.183, plan 99.
[178] Sear (2006), p. 291, plan 263 (lié à un sanctuaire derrière).
[179] Sear (2006), p. 143, plan 36.
[180] Sear (2006), p. 186, plan 104.
[181] Sear (2006), p. 146, plan 41.
[182] Sear (2006), p. 174, plan 85.
[183] Sear (2006), p.321, plan 310.

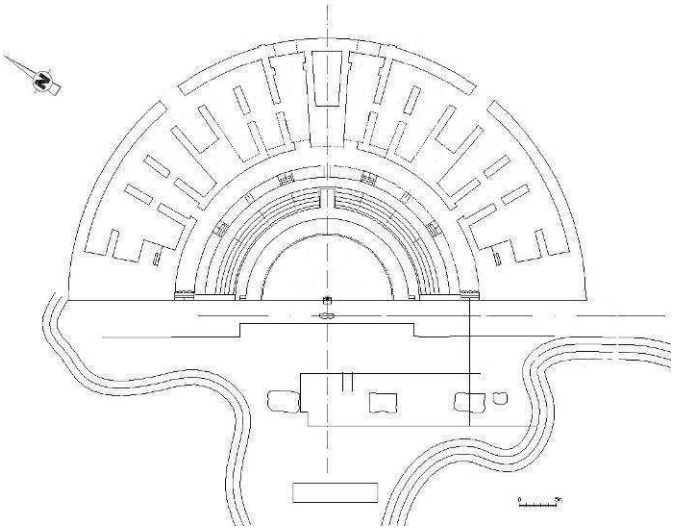

Fig. 59: *Ammaedara*

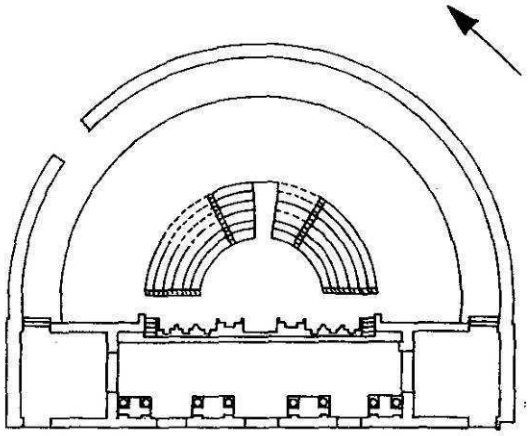

Fig. 60: *Albanum Domitianum*.

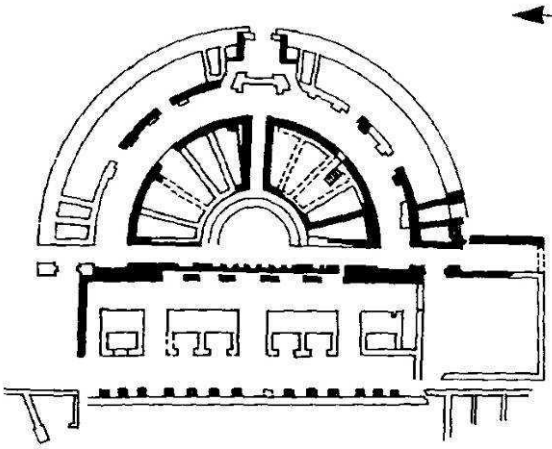

Fig. 61: *Antium*

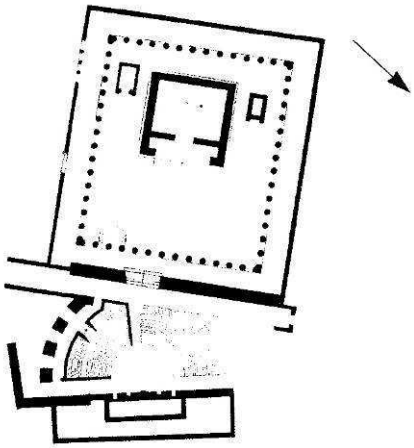

Fig. 62 : *Balagrae*

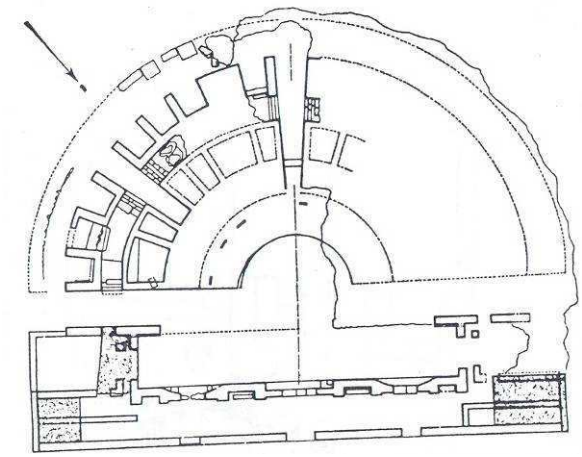

Fig. 63: *Grumentum*

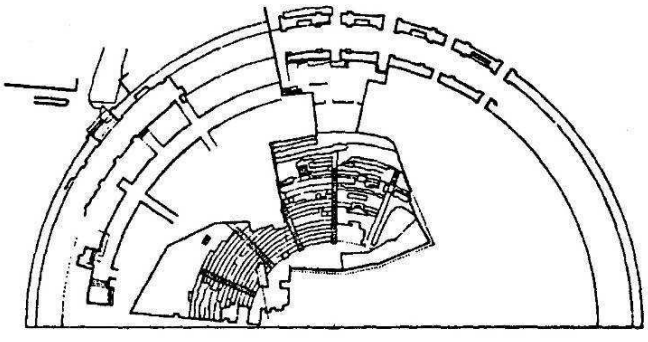

Fig. 64: *Catania*

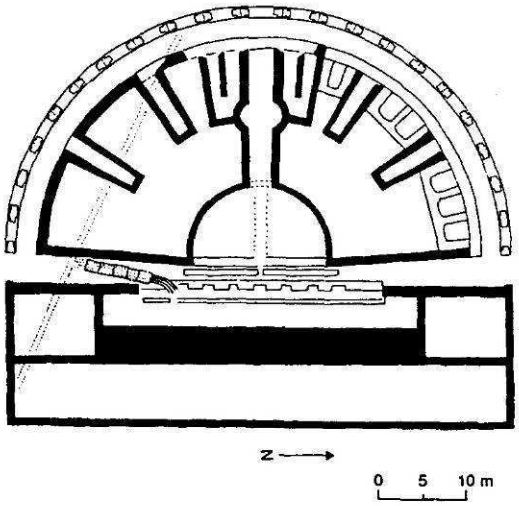

Fig. 65: *Libarna*

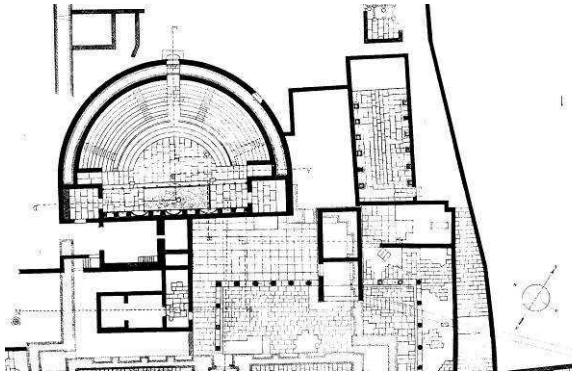

Fig. 66: *Madauros*

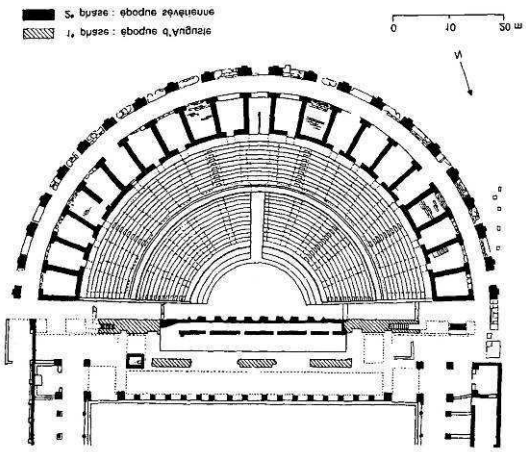

Fig. 67: *Ostia*

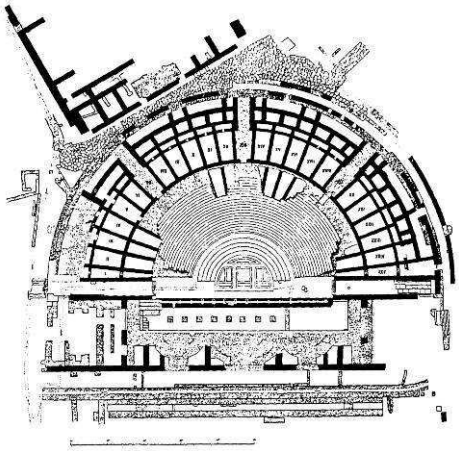

Fig. 68: Lyon

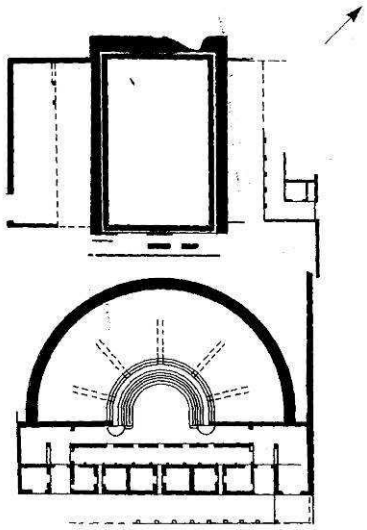

Fig. 69: *Pietrabbondante*

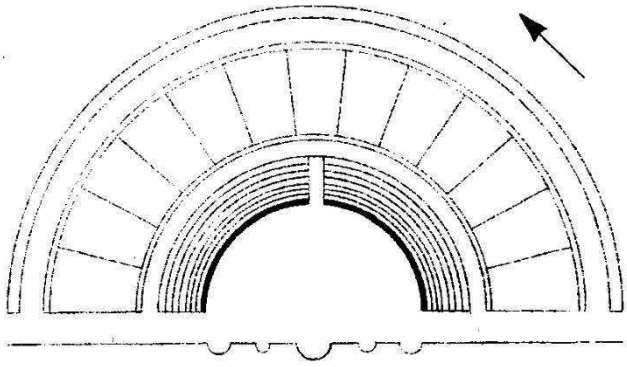

Fig. 70: *Simitthu*

Mur de scène à trois exèdres semi-circulaires

La troisième caractéristique du théâtre de *Bulla Regia* correspond à d'autres théâtres du monde romain. Il s'agit de ceux dont la *frons scaenae* possède trois niches cintrées correspondant aux *hospitalia* et à la *porta regia*. A *Bulla regia* la *scaenae frons* était ornée d'une exèdre centrale plus large que les exèdres latérales. Les colonnes s'élevaient sur un podium longeant le mur et qui faisait saillie. Cette disposition est très fréquente dans les théâtres africains. On la trouve notamment à Carthago (**Th-T-5**), *Cuicul* (**Th-A-3**), *Leptis Magna* (**Th-L-1**), *Sabratha* (**Th-L-2**) et *Thubursicum Numidarum* (**Th-A-9**). Ces édifices ont été datés pour la plupart du milieu et de la seconde moitié du deuxième siècle[184]. En Afrique, le premier exemple date de la moitié du second siècle après J.-C. Les théâtres de Carthage et de *Leptis Magna* sont à dater de l'époque Antonine et celui de *Sabratha* de l'époque sévérienne. Celui de *Calama* date de l'époque Antonine ou au plus tard sévérienne. Celui de *Thubursicum Numidarum* est daté de la fin du IIème siècle ou du début du troisième après J.-C. Nous retrouvons cette même disposition dans quelques théâtres du proche-orient notamment ceux de Philadelphie, Palmyre[185] et Bosra. En Hispanie il faut citer *Sagonte* et *Regina*.

Selon C. Courtois[186] le début du deuxième siècle après J.-C. correspond à un renouveau de l'architecture après la stagnation que l'architecture théâtrale avait connue au premier siècle après J.-C. C'est l'époque où « les concepteurs ont rarement fait preuve d'originalité ». Ils se sont contentés, le plus souvent, de reprendre les formes et les plans de la période augustéenne. Encore rare sous Hadrien, le mur de scène à trois exèdres semi-circulaires se répand en Afrique.
Dans le monde romain occidental le plus ancien théâtre connu montrant une telle disposition est celui de Pompéi. Il a été construit depuis l'époque Julio-Claudienne et son mur de scène qui s'élevait sur deux niveaux daterait de la première moitié du deuxième siècle après J.-C. Le théâtre de Vicentia[187] en Italie du Nord a été construit dans la première moitié du premier siècle après J.C. sa *frons scaenae* a été restaurée au III^{ème} siècle après.
Citons le théâtre de Copia (construit au II^{ième} siècle) et celui de *Brixia*[188] implanté prés du capitole et du forum (la date de sa construction sous Vespasien est incertaine). Une partie des substructions de la *cavea* de ce dernier serait postérieure au flaviens tandis que la décoration de la *frons scaenae* daterait de Septime Sévère.

Nous pouvons citer aussi à titre d'exemple le cas de Lugdunum[189]. Le théâtre implanté non loin du forum a été construit sous Auguste. La *cavea* construite, en plusieurs phases, était en partie adossée à la pente naturelle et en partie, édifiée sur des

---

[184] Voir Cuicul dans Gsell (1901), pp. 185-189 et Leptis Magna dans Caputo (1950), pp. 164-178. Egalement
Sabratha dans Caputo (1939) et Caputo (1959).
Voir Thubursicum Numidarum dans Gsell et Joly (1914), pp. 98-114 et Sufetula dans Duval et Baratte (1973), pp. 87-89.
[185] Courtois (1988), p.241, n° 221.
[186] Courtois (1989), note 433, p. 297.
[187] Cf. Rossetto et *alii* (1994), pp. 106-108.
[188] *Cf*. Rossetto et *alii* (1994), pp. 411-412.
[189] Rossetto et *alii* (1994), pp. 420-423.

substructions. Le mur de scène également construit en deux phases était à l'origine rectiligne. Il est orné de trois exèdres semi-circulaires marquant les trois portes qui le reliaient avec le portique *post scaenam*. Il était probablement décoré d'une colonnade qu'on suppose élevée sur trois niveaux jusqu'à 32 m de hauteur.

Le *frons scaenae* du bâtiment de scène du théâtre romain de Corinthe[190] (44 avant J.-C.) était rectiligne dans un premier temps puis ornée de trois niches cintrées dans une deuxième phase. Une cour avec quadriportique a été aménagée en arrière de la scène (fig. 74).

Le théâtre de *Gadès*[191] est daté de 46 à 43 avant J.-C. (fig.73). Il offre le modèle qui devint le plus répandu en péninsule ibérique et dans les provinces africaines. En Espagne le théâtre de Regina en Bétique date de l'époque flavienne comme ceux de *Carthago nova, Malaca, Bilbilis, Mérida* et *Saguntum*.

Certains de ces théâtres se caracterisent par l'aménagement d'un quadriportique à l'arrière de la scène. Toutefois, si dans le cas de Corinthe et de *Leptis Magna* cette cour semble contemporaine de l'aménagement de la scène et présente une liaison fonctionnelle avec celle-ci, dans le cas de *Bulla Regia*, l'esplanade située derrière le théâtre s'apparente à une cour adjacente et n'est pas directement accessible à partir de la scène. La composition urbaine de l'ensemble n'obéit pas à des règles géométriques strictes.

[190] *Cf*. Rossetto et *alii* (1994), p. 152.
[191] Rossetto et *alii* (1994), pp. 232-233 ; Sear (2006), p. 283.

Cité	Province	Dimension en m			Date / époque de construction	Remarques
		Cavea	**Scène**	***Orchestra***		
Bilbilis	Hispanie				Commencé à l'époque Julio-Claudienne	Front de scène plus tardif.
Bosra	Orient	88,3	45,15 x 6,25	28	Trajan ou Hadrien	
Brescia					Sévérien	
Brixia	Italie	86		65	Sous Vespasien	
Cadès		120			De 46 à 43 av. J. C.	
Calama	Africaine	58.05	37 x 7,15	Environ 20	Antonin ou Sévérien	
Capia					IIème si. Ap.	
Corinthe[192] (grèce)	Asie mineur	1,21		22	Reconstruit sous Hadrien	
Gerasa					Dimitien-Trajan	
Leptis Magna	Tripolitaine	87,6	?	22,9	1-2 ap. J. C.	Le mur de scène a été réaménagé au IIème siècle ap. J.-C.
Lugdunum	Gaule	108,5	57 x 6,25	25,5	Sous Auguste	
Lyon	Gaule				Hadrien	Le mur avec 3 niches a été construit à l'époque d'Hadrien.
Madauros	Afrique (Numidie)	33	20,25 x 4	?	Fin du II^{ème} siècle - début du III^{ème} siècle	
Naples					79 ap. J.-C.	
Pheladelphia (Aman)	Orient				Fin du 2^{ième} s. ap.	
Regina	Hispanie				Flavien	Le mur de scène est tardif.
Sabratha	Tripolitaine	92,6	42,7 x 8,55	22,4	Sévérien	
Scolacium		60	36 x 4,30	12,10	Epoque Julio-claudienne	Des réfections à la première moitié du deuxième siècle après J.-C.
Saguntum	Hispanie				IIème s. ap.	
Thubursicum Numidarum	Afrique	56,80	43,97 x 8,7	24,85	II ou IIIème s. ap. J. C	
Vicetia	Italie du Nord	81,88			Premier moitié du I^{er} siècle ap. J. C.	Mur de scène restauré au III^{ème} siècle après J.-C.

Tableau 6 : Théâtres à trois exèdres

[192] Le théâtre de Leptis Magna probablement en ornant la scène de trois exèdres. *Cf*. Courtois (1989), p. 207.

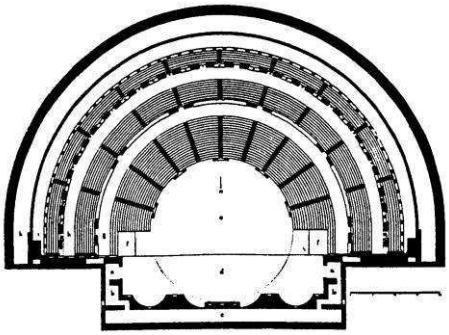

Fig. 71: Bosra

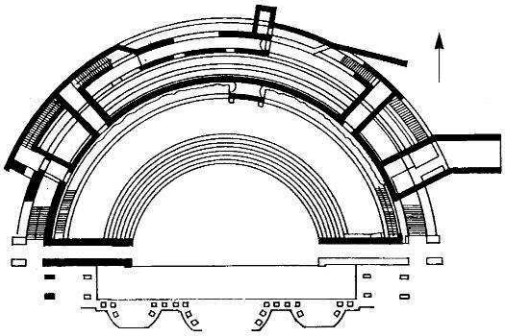

Fig. 72: Brixia

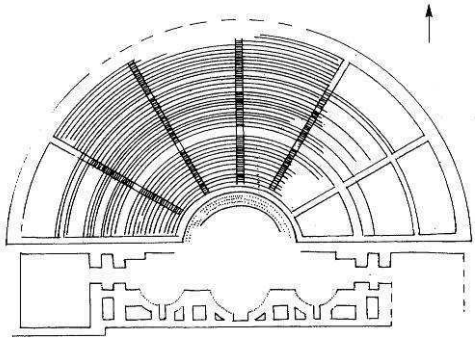

Fig. 73: Gadès

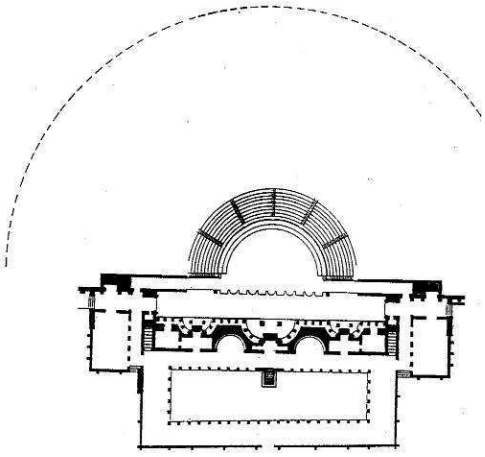

Fig. 74: Corinthe

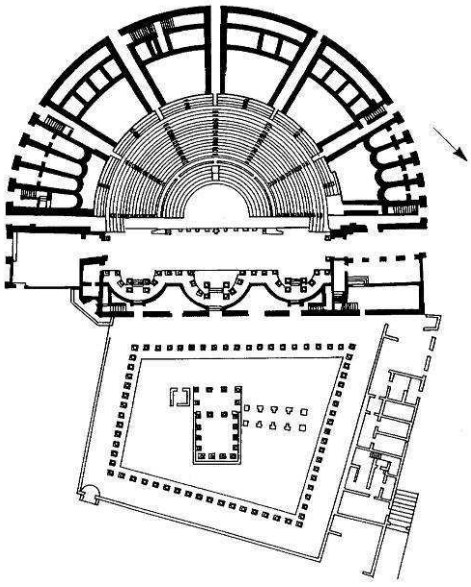

Fig. 75: *Leptis Magna*

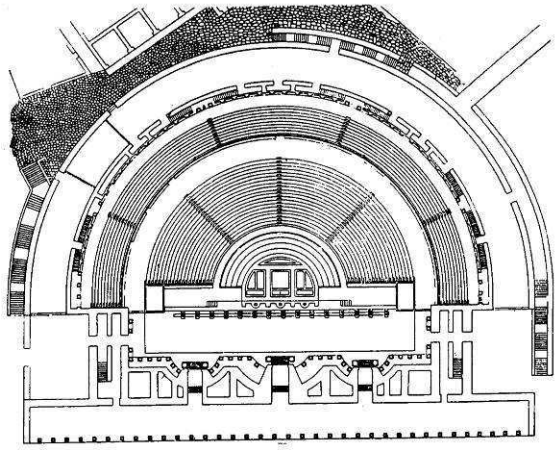

Fig. 76: *Lugdunum*

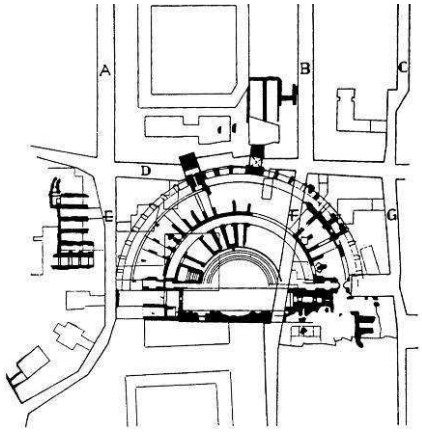

Fig. 77: Naples

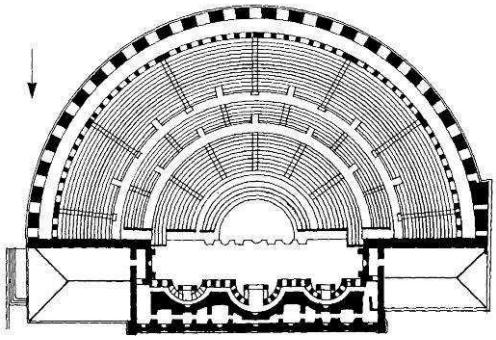

Fig. 78: *Sabratha*

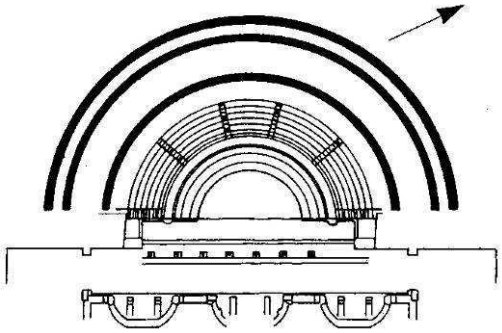

Fig. 79: *Scolacium*

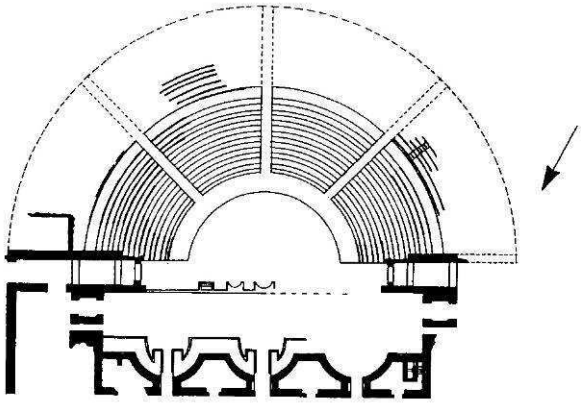

Fig. 80: *Tubursicum Numidarum*

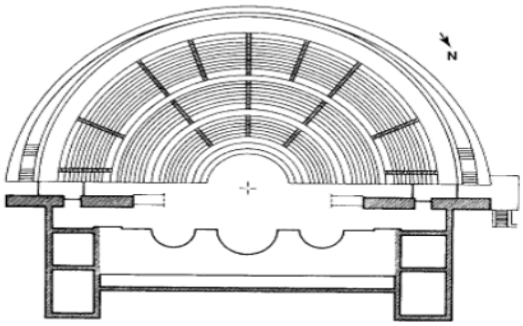

Fig. 81: *Saguntum*

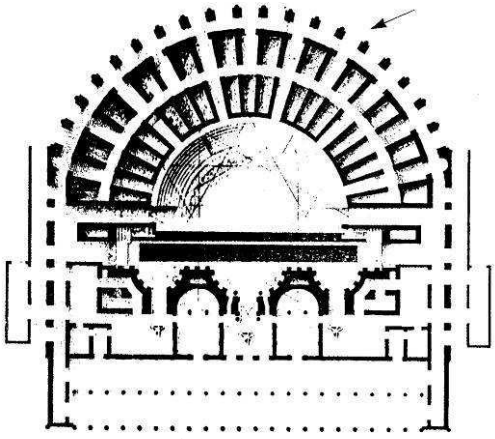

Fig. 82: *Vicetia*

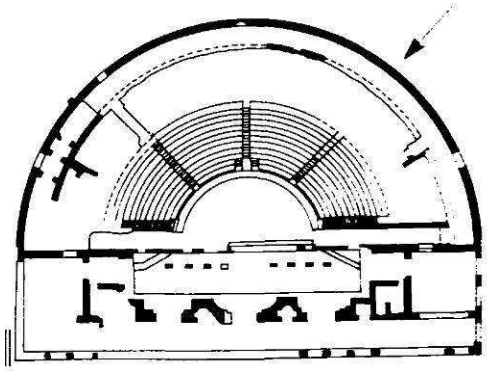

Fig. 83: *Tergeste*

II. Identification et caractéristiques du tracé

Le dessin incisé sur la paroi du mur (**m_2**) à l'intérieur de l'espace **E_1** et l'incision pratiquée sur le massif de fondation des piles de façade montrent que la réalisation des travaux, a été précédée d'un tracé préalable. Ce tracé serait par conséquent postérieur à une conception théorique qui devrait prendre en charge outre le programme et les exigences fonctionnelles du projet, les conditions et les contraintes du site. En effet, il devait répondre essentiellement aux exigences suivantes :

- Permettre à chaque spectateur en fonction de son rang ou de sa catégorie sociale de rejoindre la place qui lui était destinée.
- Assurer à tous les spectateurs des conditions optimales d'observation et d'audition des spectacles se déroulant sur la scène.
- Evacuer la foule en un temps raisonnable sans perturber l'ordre et la hiérarchie sociale.

Il a été admis que le tracé théorique de Vitruve[193] a été élaboré sur la base de son expérience pratique, ses observations et sur la base d'exemples qui existaient à son époque. Ils concernent, pour la plupart, les théâtres grecs ou influencés par le modèle grec et hellénistique. Le livre V résume les principales caractéristiques du théâtre grec et romain. Il nous donne une description des modèles et fixe des règles essentielles à suivre. Il dicte des principes fondamentaux tout en laissant la liberté aux concepteurs selon les moyens et les disponibilités de s'inscrire par la forme et la disposition fonctionnelle dans les contextes les plus variés. Cette description « n'obéît pas à un schéma modulaire classique comme c'est le cas pour les temples mais plutôt à des exigences fonctionnelles »[194].

Après avoir recherché la correspondance du tracé du plan du théâtre de *Bulla Regia* avec ses principes nous ne chercherons pas à démontrer ni à vérifier qu'il serait strictement vitruvien. Cependant, certaines correspondances peuvent, comme nous l'avons démontré pour le théâtre de Carthage[195], renseigner sur l'ancienneté du monument. En effet, bien que le tracé « vitruvien » n'ait pas été souvent respecté[196], il pourrait présenter pour nous l'intérêt de situer notre exemple dans l'évolution de l'architecture du théâtre antique[197]. Ce tracé définit, au moyen de figures géométriques, les positions des différentes composantes du théâtre établies à partir de *l'orchestra*. Il ne précise pas la forme ni les mesures ni les limites extérieures de l'édifice. Il semble que cette méthode n'ait pas « été appliquée de façon courante » et que la plupart des théâtres correspondent en réalité à d'autres schémas[198]. Les principes de Vitruve ont été mentionnés dans un manuel qui se voulait exemplaire au tout début de l'empire mais dont la diffusion auprès des constructeurs de chaque province n'est pas manifeste.

---

[193] *De Architectura, 5*, 6. Le tracé du plan est appelé par Vitruve, *Ichnographia*, (*De Architettura* I, 2, 2). Il l'a définit comme étant la figure « métriquement coordonnée » au compas et à la règle.

[194] Cf. Gros (1994-1), p. 68.

[195] Le plan du théâtre de Carthage présente une grande similitude de tracé avec le modèle Vitruvien, ce qui a permis à Ross de le dater de la période augustéenne. *Cf.* Ross (1996) p. 463, pp. 482-484 et fig. 17 ; *idem* (1994), p.26-27 fig.2.

[196] Gros (1996), pp. 272-307, Gros (1997), p. XIII sq. ; Sear(1994), p.181

[197] Voir la Traduction du traité de Vitruve par Sear (1994), pp.146-179 et pp. 181–201 et Tosi (1994).

[198] Golvin (1988), p. 387.

1. L'orientation

L'orientation vers le Sud de la *cavea* du théâtre de *Bulla Regia*, qui ne respecte pas celle indiquée par Vitruve, contrairement aux affirmations de S. Gsell, semble être très fréquente en Afrique. Gsell considère l'orientation de la *cavea* du théâtre de *Thugga* (**Th-T-26**) vers le Sud comme une exception dictée par la topographie du terrain alors qu'elle vaut pour des monuments qui ne sont pas dans le même cas.

L'explication plausible qu'il avance à cette « exception » consiste à considérer la disponibilité du terrain plutôt que celle de la technique. L'implantation sur une pente orientée sud-ouest, du théâtre de Carthage (**Th-T-5**), construit au-dessus d'une ancienne nécropole, avait été dictée par la topographie.

2. Vérification du tracé de Vitruve

Une fois le choix du site et l'orientation arrêtés, le tracé vitruvien consiste à suivre un processus centrifuge. Il est conçu en allant de l'intérieur vers l'extérieur à partir du centre de *l'orchestra* (fig. 84) ou à partir des axes perpendiculaires.

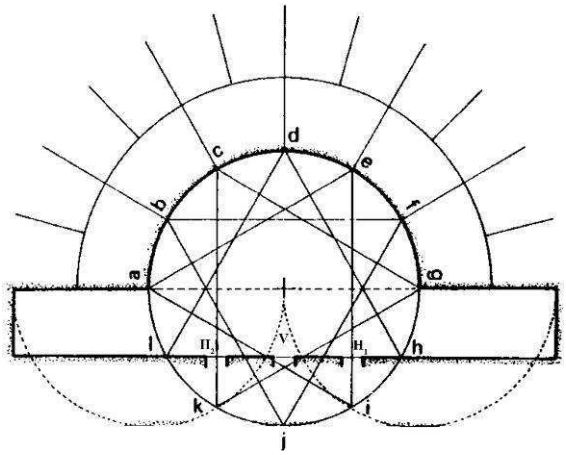

Fig. 84: Tracé de Vitruve dans A. Choisy, Vitruve, 2ième éd. Paris, 1971, fig. 49.

Il permet de positionner à partir de l'emprise de *l'orchestra*, la profondeur de la scène et le départ des escaliers (*scalaria*) de la *cavea*. Il s'agit de dessiner le cercle de l'*orchestra* et d'y placer quatre triangles équilatéraux où les points de division se groupent quatre par quatre[199]. La base du premier triangle constitue la limite extérieure de la scène (**l, h**). La ligne (**a, g**) parallèle qui passe par le centre (**O**) constitue sa limite intérieure. Les sommets des triangles situés autour de l'*orchestra,* constituent les départs des escaliers qui divisent la *cavea* (**a, d, e, f**). Le prolongement des sommets situés sur la scène (**H_1, V, H_2**) indiquent les emplacements des portes d'accès vers l'arrière de la scène.

La forme de *l'orchestra* est inférieure à un demi cercle. En superposant ce tracé régulateur sur le plan du théâtre de *Bulla Regia* (fig 86) et en portant les corrections sur la position des *scalaria* tels que l'a démontré F. Sear sur le théâtre de Mérida[200], nous constatons que seul le tracé de la *cavea* pourrait correspondre à ce schéma[201]. Ni la profondeur de scène ni la position des portes du mur de scène n'y sont conformes.

Il s'agit d'une spécificité qui semble avoir caractérisé les théâtres romains à partir de la période du *triumvirat*[202].

[199] Choisy (1996), pp. 486-487; Frézouls (1982), p.366, fig.7.
[200] Sear (1990).
[201] Sear (1990) p. 254, fig. 5.
[202] Coarelli (1997), p. 112.

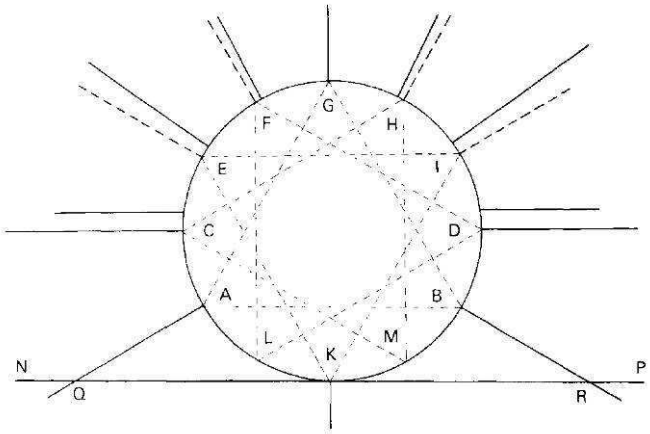

Fig. 85: Correction de la position des escaliers en fonction du schéma et des *parascaenia d'après Sear (1990), fig.5*

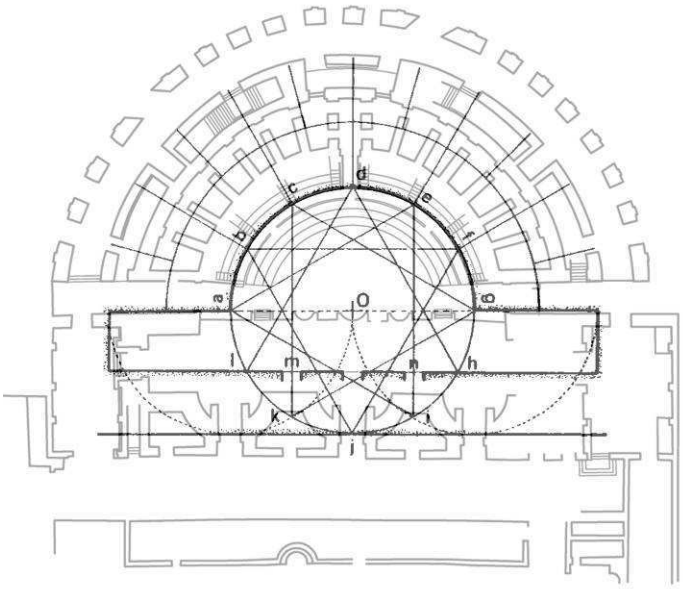

Fig. 86: Application du tracé de Vitruve sur le plan du théâtre de Bulla Regia.

3. Le tracé de la *frons scaenae*

D'après l'étude menée par David –B. Small[203] sur les tracés régulateurs des *frons scaenae* deux ensembles peuvent être distingués; Les théâtres à *frons scaenae* rectiligne et les théâtres à *frons scanae* échancrés.

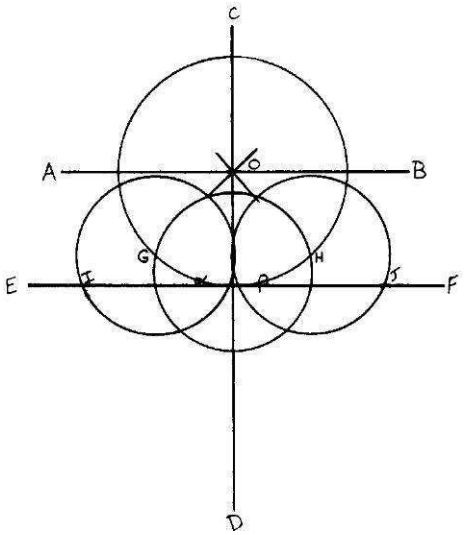

Fig. 87: Tracé théorique du *frons scaenea* du théâtre romain d'après a-B Small.

- Pour les théâtres *à frons scaenae* rectiligne ont été recensés dix huit exemples dont six correspondent au tracé vitruvien. C'est le cas des théâtres romains d'Ostie, de Pompée à Rome, d'Alba Fucens, de Sepphoris et de Caesarea (**Th-A-1**).
- Pour les théâtres à *frons scaenae* échancrée ont été distingués deux types : Le premier couvre les théâtres comprenant une abside centrale semi-circulaire flanquée de part et d'autre de deux exèdres latérales à fond plat. C'est le cas essentiellement des théâtres construits au début de l'époque augustéenne. On peut y rattacher les théâtres de *Caesarea* (**Th-A-1**), de *Thugga* (**Th-T-26**) et de *Cuicul* (**Th-A-3**). Le deuxième type concerne les théâtres à *frons scaenae* également échancré mais dont l'abside centrale est flanquée de niches latérales semi-circulaires. C'est le cas du mur de scène du théâtre de *Bulla Regia* et des théâtres de *Leptis Magna* (**Th-L-1**), de *Sabratha* (**Th-L-2**) et de *Thubursicum Numidarum* (**Th-A-9)**. Pour ces derniers exemples D. –B. Small propose un tracé régulateur qui s'écarte du schéma vitruvien (fig. 87). Ce tracé consiste à recouper le cercle (**O**) de *l'orchestra* par une ligne (**C, D**) qui passe par l'axe de symétrie du théâtre. L'abside de la Regia est déterminée par un autre cercle ($\mathbf{O_1}$) qui recoupe le premier en deux points ($\mathbf{O_2}$ et $\mathbf{O_3}$). Ces derniers constituent les centres de deux cercles de même rayon que l'*orchestr*a dont les intersections avec la tangente (**e, f**) au cercle de *l'orchestra* vont déterminer la position des *hospitalia*. Toutefois, remarquons que lors de l'application de ce tracé sur les plans analysés, la limite extérieure de l'*orchestra* n'a pas été considérée de la même façon. En effet, ont été considérés dans certains cas la première précinction (*Thugga* et *Vasio*) ou les gradins des notables (Fréjus) et parfois la limite de l'espace central semi-circulaire (Corinthe)[204].

[203] Small (1983).
[204] Cette remarque a été déjà soulevée par Sear (1990), p.253.

En ce qui concerne l'application de ce tracé sur le plan du théâtre de *Bulla Regia* nous avons considéré la limite intérieure de *l'orchestra* (fig.88). Le schéma Correspond mieux à ce tracé. Il est en correspondance pour la position des entrées (*hospitalia*), l'emprise du *porticus post scaenam*, la limite intérieure du *pulpitum*, la position et la largeur des *aditi maximi*. Cette correspondance a été vérifiée sur le tracé des théâtres de Mérida (fig. 88), de *Thubursicum Numidarum* (fig. 91) et de Corinthe (fig. 90).

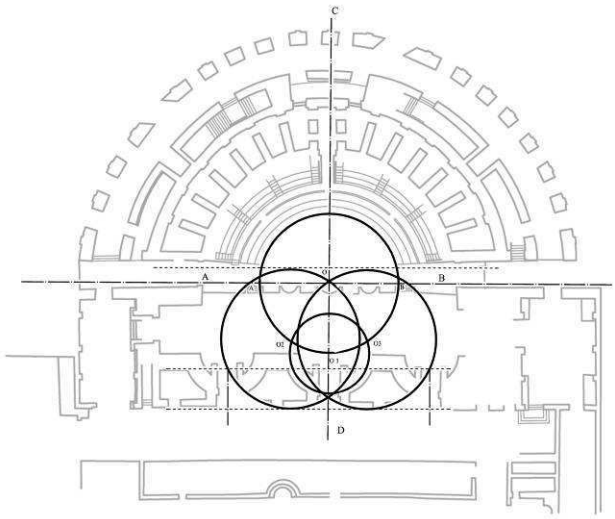

Fig. 88: Application du modèle de Small considérant la limite extérieure de l'orchestra.

Considérant que le modèle théorique arrêté à *postériori* par Small n'a été déterminé qu'« à partir d'une intuition théorique » et que la variation des dimensions des absides, bien que remarquée, n'a pas été expliquée. M. A. Amucano[205] propose une autre hypothèse qu'il a vérifiée sur les théâtres d'*Urbs Salvia*[206] et de *Leptis Magna* (fig. 92-93)[207]. Elle conjugue à la fois un paramètre correspondant au tracé géométrique et le module initial de mesure (le pied romain).

L'auteur considère que la conception du tracé « naît dans le désir d'une fusion harmonieuse entre les proportions des éléments linéaires avec les éléments curvilignes »[208]. L'application de cette hypothèse au plan du théâtre de *Bulla Regia* a permis de démontrer que le tracé de l'ensemble est constitué par le diamètre du théâtre, *l'orchestra* (56 pieds romains), le diamètre de l'exèdre centrale (24 pieds romains) et les deux exèdres latéraux (20 pieds romains chacun) sont englobés dans le tracé d'un grand cercle de 112 pieds (fig. 92-94). Cette largeur correspond à la largeur du mur de *pulpitum*. L'ensemble de ces imprécisions résulte, à notre avis, du fait que l'extension s'éloigne de la grande précision d'un tracé conçu à l'origine.

Elle correspond à l'opinion de Frézouls E. [209] qui considère que la masse et le contour extérieur apparaissent comme des facteurs déterminants dans la conception et la réalisation de l'édifice. Ceci expliquerait le décalage avec le tracé de Vitruve largement inspiré du modèle grec où tout est conçu à partir de *l'orchestra*.

[205] Amucano (1992), pp. 38-43.
[206] Amucano (1993), pp. 109-124.
[207] Amucano (1992), p. 45, fig. 5 et Amucano (1994), p. 695, fig. 4.
[208] Amucano (1994), p. 696.
[209] Frézouls (1982), pp. 368-369.

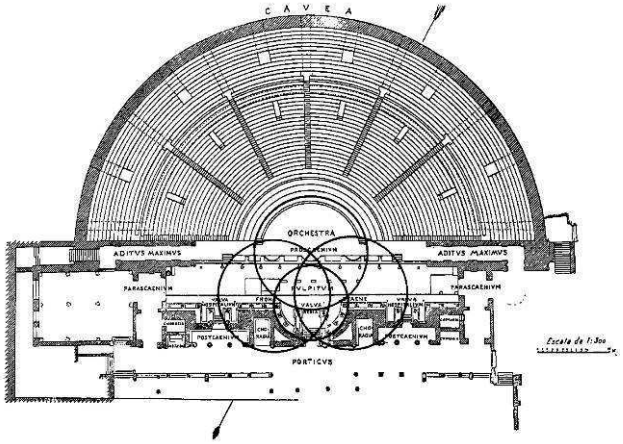

Fig. 89: Tracé mur de scène du théâtre de Mérida (Small).

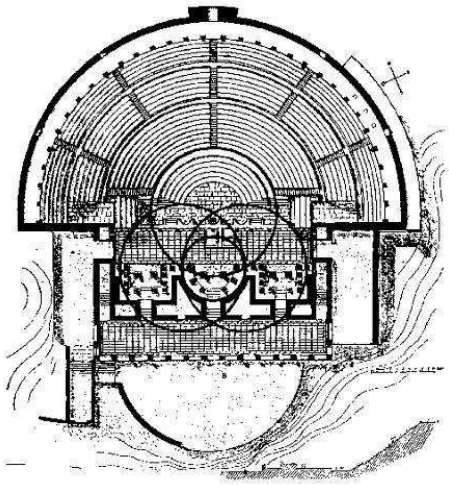

Fig. 90: Thugga

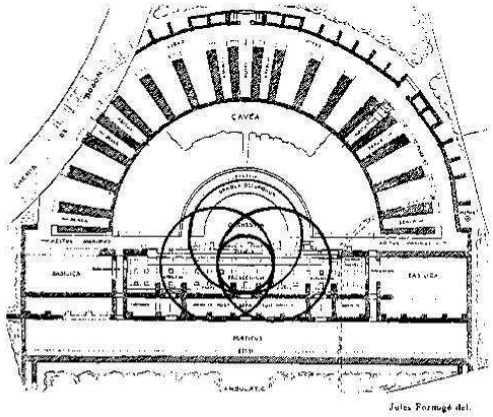

Fig. 91: Fréjus

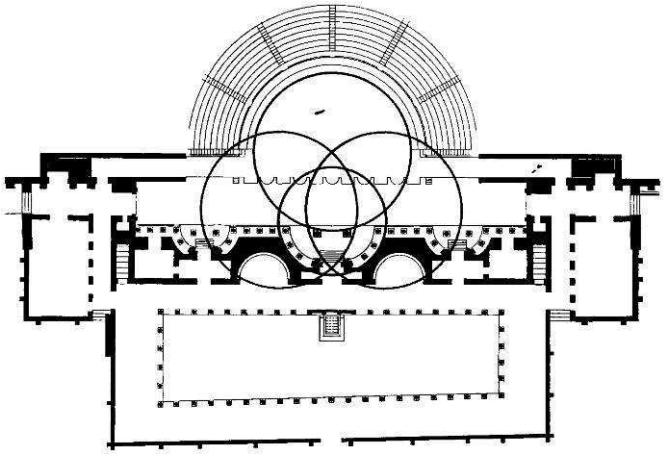

Fig. 92: Tracé du théâtre de Corinthe

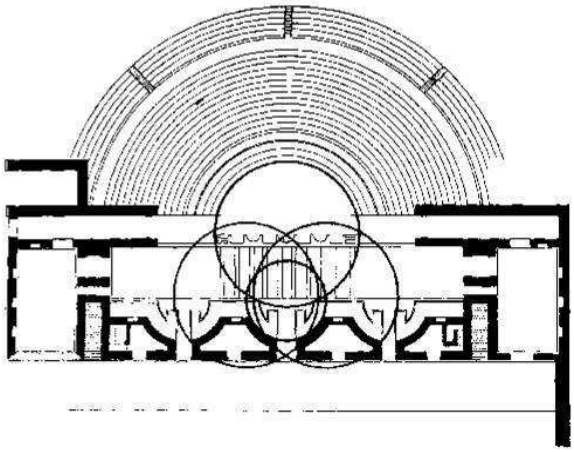

Fig. 93: Thubursicum Numidarum

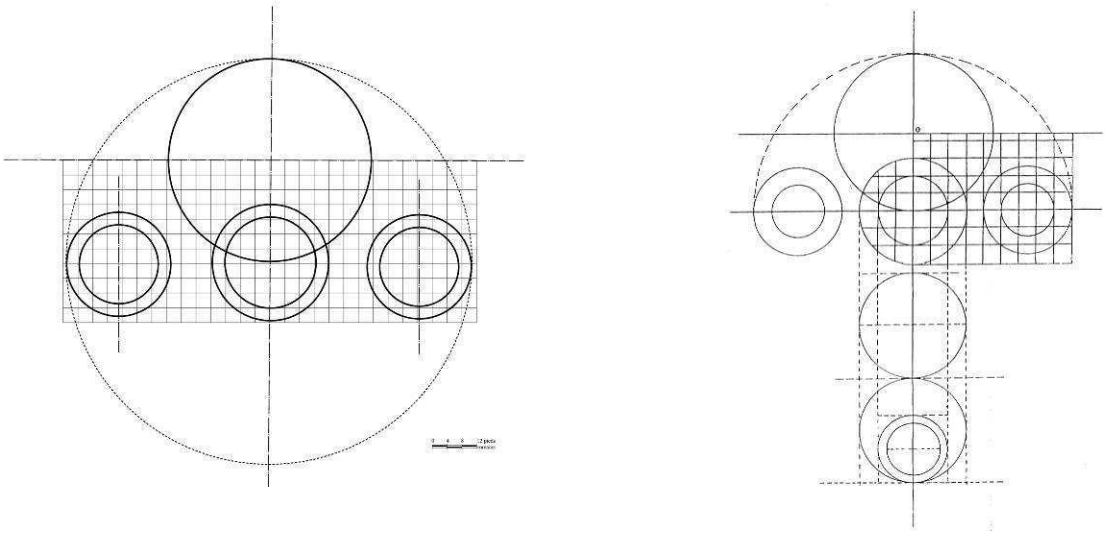

Fig. 94: Tracé théorique d'après Amucano**.**

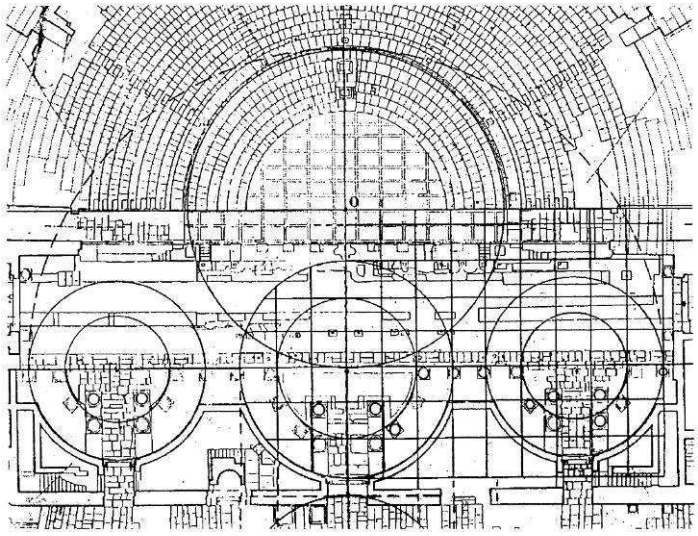

Fig. 95: Hypothèse du schéma théorique du théâtre
de Leptis Magna d'après Amucano**.**

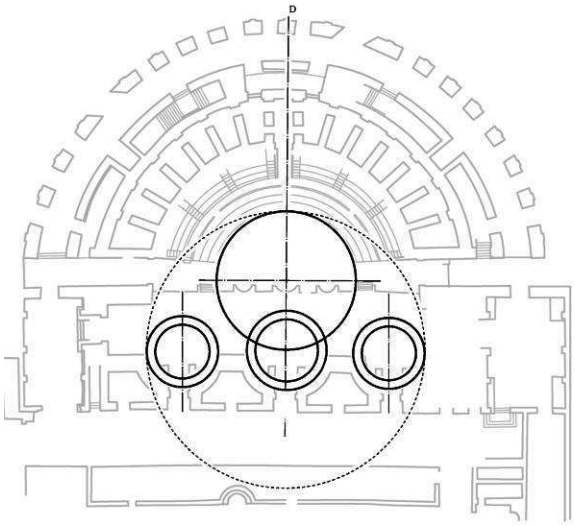

Fig. 96: Application du tracé d'Amucano

III. Les matériaux et les techniques de construction

Chaque fois qu'ils on réalisé un édifice public, les constructeurs ont fait appel à des techniques et à des systèmes constructifs efficaces en usage de leur temps. En effet, plusieurs techniques sont représentatives de certaines époques historiques. Dans plusieurs cas, elles constituent un indicateur chronologique. Dans le *De architectura,* Vitruve a donné des recommandations portant essentiellement sur le choix du site, son édification, les travaux préparatoires et les fondations.

« Si l'on veut bâtir le théâtre sur une montagne, il ne sera pas difficile de le bien fonder ; mais, si l'on est obligé de le construire en un lieu plat ou marécageux, on n'en pourra pas rendre les fondements fermes et solides, à moins que de suivre les préceptes que j'ai donnés pour cela dans le troisième livre de cet ouvrage, lorsque j'ai traité des fondations des temples. Sur les fondations, on élèvera les degrés, qui seront construits en pierre ou en marbre. Les paliers circulaires doivent être faits selon la proportion qu'on leur donne dans tous les théâtres, afin qu'ils aient une hauteur convenable à leur largeur, parce que, s'ils étaient trop relevés, ils rejetteraient la voix en haut, et empêcheraient qu'elle ne vînt frapper les oreilles et se faire entendre distinctement de ceux qui sont assis au-dessus des paliers. Il en est de même pour tous les degrés, qui doivent être ainsi disposés, qu'en tirant une ligne depuis celui du bas jusqu'à celui du haut, elle touche dans sa longueur les angles de tout les degrés ; par ce moyen la voix ne rencontrera point d'obstacle »[210].

Souvent, chaque fois que ceci s'est avéré nécessaire, ces bâtiments ont fait l'objet de remaniements structurels, de travaux de consolidation ou de restauration et parfois même d'une reconstruction totale s'ils présentaient des faiblesses structurelles. Notre étude du système constructif du théâtre de *Bulla Regia* a abordé ces problèmes :

Pour traiter cette question il nous a été utile de décrire le monument de manière afin d'identifier les ensembles ou les systèmes constructifs utilisés, d'essayer de comprendre les raisons du recours à telle ou telle technique en fonction des contraintes subies par les ouvrages, de définir la nature et la provenance des matériaux, les conditions de transport et la technique de mise en œuvre.

La comparaison avec d'autres édifices de même nature et surtout en Afrique romaine nous a permis de dégager des caractéristiques propres. En effet, la réalité du chantier, même si le programme fonctionnel est le même est différente en chaque lieu.

1. Le principe de la structure

1.1 La Structure de la *cavea*

Le système de structure adopté au théâtre de *Bulla Regia* est sensiblement différent de ceux utilisés pour l'odéon et le théâtre de Carthage. Il s'apparente plutôt à celui qui a été appliqué à *Ammaedara*, *Althiburos* et *Simitthu* pour ne citer que les théâtres de la Tunisie ayant conservé une bonne partie de leur structure[211]. Il s'agit d'un modèle

[210]Vitruve, VII. (III. 3-5. VI, 1-9) de la manière de bâtir le théâtre.
Rossetto et *alii* (1994), p. 163.
[211] Lézine (1964), p. 66.

mixte adossé à la partie inferieure et comprenant des murs rayonnants dans sa partie périphérique. La *cavea* est ainsi supportée par deux structures de type différent (fig.98).

A *Bulla Regia* la partie périphérique est constituée de quinze voûtes rampantes supportées par des murs rayonnants de même épaisseur (1,05 m environ). Dans d'autres monuments ces murs se rétrécissent. Au Cirque de *Thysdrus*[212], par exemple, les gradins sont supportés par des voûtes rampantes, supportées à leur tour par des murs qui se rétrécissant à mesure que l'on s'éloigne du podium ; le mur périphérique étant le moins épais avec une épaisseur de 1.65m. L'épaisseur du mur intermédiaire et celle des murs situés après le mur de podium sont, respectivement, de 1,90 m et de 2,13m.

Les voûtes rampantes sont faites de maçonnerie de blocage. Il semble que les constructeurs de l'époque aient prévu une épaisseur plus importante pour le mur intérieur (**m_4**) constitué d'un massif en blocage sur lequel étaient posés les premières rangées de gradins.

Il est de même pour le théâtre d'*Ammaedara* (**Th-T-3**) où toute poussée était prise en charge par la masse pleine de la maçonnerie de blocage qui se trouve entre *l'orchestra* et le déambulatoire. À Carthage (**Th-T-5**), bien qu'il s'agisse d'un théâtre adossé à une colline, c'est une voûte parabolique qui permet la transmission au sol des charges exercées par la superstructure.

La **deuxième** partie est supportée par un mur annulaire (**m_2**) et des piles situés à la périphérie (**m_1**). Ces piliers se fondent sur des assises concentriques en grand appareil constituant la transmission des charges induites par la structure assez lourde de la *cavea* jusqu'au sol. Les murs concentriques **m_1**, **m_2** et **m_3** ont respectivement 1,53m - 1,02m et 104 m d'épaisseur. Les murs intermédiaires **m_2** et **m_3** sont les moins épais. Ils sont construits en maçonnerie de petits moellons avec une structure de harpes en pierre de taille. Le remplissage est fait à l'aide de pierres sans mortier par endroits ou avec un mortier très maigre mélangé avec des débris de poterie qui rappelle la technique du hérisson. Cette couche supportait le revêtement le sol de la galerie périphérique qui a aujourd'hui totalement disparu.

1.2 Structure du bâtiment de scène

La scène est supportée par un massif de maçonnerie en appareil posé sur la fondation d'anciennes structures, de nature et de tracé différents. Les constructeurs ont estimé suffisante la nature et les dimensions de ces anciennes fondations. Cette superposition atteste d'une extension. Le sol serait de nature identique sous la *cavea* et sous le bâtiment de scène qui ne sont séparés que de quelques mètres.

Les concepteurs ont été conscients du fait que les charges dues ou engendrées par l'extension de la *cavea* étaient plus importantes et nécessiteraient par conséquent des réaménagements et remaniements. Le sol remanié n'a pas fait l'objet d'opérations préalables d'amélioration de sa capacité de portance alors que sous la scène les dispositions préexistantes ont été jugées suffisantes. Une construction destinée à un usage privé, notamment d'habitation, aurait eu des fondations moins importantes.

[212] Lezine (1964), p. 72.

1.3 Les ouvertures

Il s'agit essentiellement des baies assurant la communication entre les différents espaces qui pour la plupart n'ont conservé que leurs piédroits arasés. Seules les portes (**p_1 à p_{10}**) correspondant aux accès effectués à travers les espaces aménagés sous la *cavea* ainsi que les portes de communication entre les espaces de service (**s_1** à **s_{12}**) ont été conservées. Ces portes sont constituées de piédroits en *opus quadratum* et elles sont couvertes d'arcs appareillés. La clé de l'arc trilithique situé au-dessus du passage qui se trouve entre les espaces **s_1** et **s_2** comporte un tenon en saillie (fig. 42). « Ces tenons étaient les saillies de la pierre, placés dans l'axe du bloc pour éviter un déséquilibre lors du levage, laissés symétriquement sur la face de parement et sur la face arrière. Ces tenons offraient un accrochage commode pour les boucles des cordes »[213]. Saladin attribua cette technique à un savoir faire propre à des artisans grecs que les carthaginois auraient ramenés de Sicile pour diriger la construction de leurs édifices[214].

Les arcs

- Les arcs de décharge ont été construits en plein cintre et en gros blocs de pierre pour renfermer la voûte rampante de couverture des *aditi maximi.*
- Arc surbaissé se trouve au niveau des vomitoires (axiaux et latéraux). Il est supporté par des pierres taillées en corbeau. Ces arcs sont appareillés.

1.4 Les couvertures

Certains espaces situés sous la *cavea* ont conservé leur couverture. Celle-ci est le plus souvent construite en blocage. On peut citer différentes sortes de voûtes :

- Voûte rampante de couverture des espaces de l'accès central, des espaces de service et des deux espaces d'accès latéraux (les voûtes ont conservées l'empreinte des planches du coffrage qui a servi à les construire).
- Voûte d'arête pour la couverture de l'ambulacre extérieur.
- Voûte en plein cintre supportant les paliers situés au-dessus des portes d'accès aux cages d'escaliers **B_1**, **e_3** et **e_4**.

2. Les matériaux de construction

Les murs sont construits en pierre calcaire provenant des carrières locales. Cette pierre a été taillée sous forme de gros blocs à arêtes vives. La construction en *opus quadratum* a été utilisée pour le renforcement des angles et la construction des harpes situés au milieu des murs épais. Les murs sont en petits moellons dans les parties situées entre les harpes. La même pierre a servi à construire les voûtes en blocage. On peut distinguer à l'œil nu différents types de pierres.

- **Pierre calcaire de teinte grise**

Celle-ci a été employée pour la construction du premier noyau du théâtre. Elle est de même nature que celle utilisée pour la construction des trois *cella*e du temple dit de culte sévérien. Cette pierre a été utilisée exclusivement pour la construction du soubassement du temple E et celle de l'édifice à niche centrale situé au sud de la *basilica* ouest du théâtre. Elle concerne essentiellement de gros blocs de réemploi ou

[213] Adam (1982), p. 50.
[214] Saladin (1885), p. 388.

des murs correspondant au premier état du théâtre, notamment des encadrements des portes aménagées dans les murs de séparation des pièces **C**, **C_1** et **C_2** situés dans l'axe de la *cavea*.

- **Pierre calcaire ocre montrant parfois des veines rougeâtres**

Cette pierre a été utilisée pour la construction du mur de scène, celle de la façade périphérique et celles des murs (**m_2** et **m_3)** qui correspondent à la phase d'extension du théâtre. J. P. Adam a noté (comme c'est aussi le cas pour la façade de l'amphithéâtre d'El Djem) la forme et la position des trous de levage visibles sur les blocs[215]. Il s'agit de trous de préhension carrés destinés à loger une pince à griffes qui était auto serrante (*ferrei forfices*) sous l'effet du poids. Ces trous sont placés, de part et d'autre du bloc, au milieu et à son extrémité supérieure[216]. L'utilisation des griffes de levage implique que la taille des blocs ne dépasse pas la limite d'ouverture des mâchoires de la pince pour éviter les risques de glissement (fig.97). D'autres blocs notamment les voussoirs de la porte (**p_{20}**) et les blocs des piles périphériques de la façade comportent des trous sur leurs faces supérieures. Ces gros blocs étaient par conséquent soulevés par des louves.

Les blocs ont gardé des traces des outils de ravalement. Le changement du sens du piquetage peut s'expliquer par le fait que la taille définitive a été pratiquée une fois les blocs mis en place.

Le parement était ravalé à la gradine, qui ne laissait pas de traces. De nombreux blocs de pierre de taille comportent une ciselure périphérique piquetée qui a le plus souvent une largeur de 2 cm environ piquetée. Les traces de la pointe sont assez fines et rapprochés. L'orientation de la trace du ciseau n'est pas la même pour tous les blocs et elle peut même changer pour un même bloc. L'absence de traces d'outil sur les blocs de grés sableux est due probablement à un polissage final.

[215] Cette technique de levage est différente de celle adoptée lors de la construction du parement de la façade de l'amphithéâtre d'El Jem. Celle-ci consiste à tailler de petits trous de forme triangulaire.
[216] Adam (1984), pp. 52-53, photo 109.

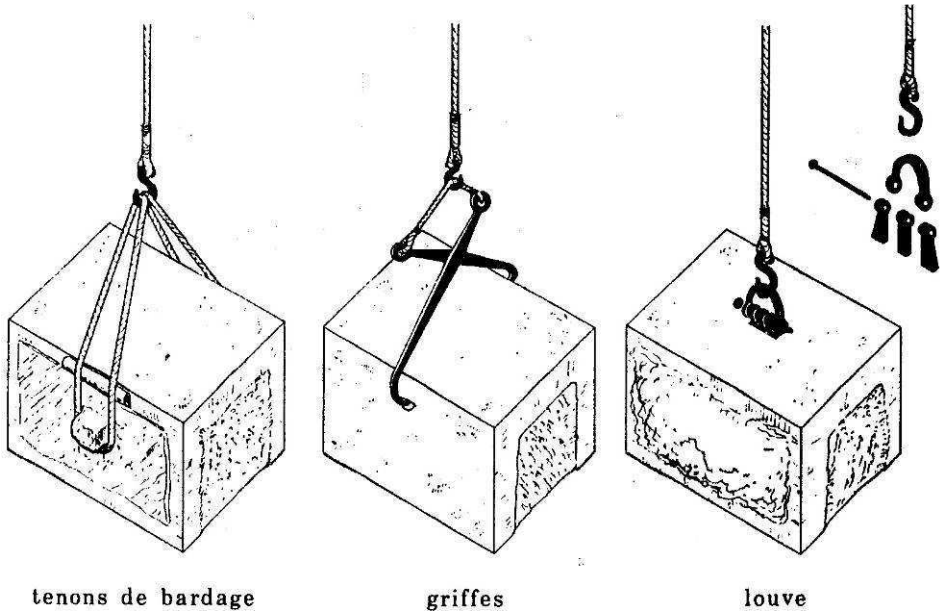

Fig. 97: Les différentes techniques de levage des blocs d'après Adam (1984), fig. 110, p. 52.

- **La pierre schisteuse (gris verdâtre)**

Cette pierre a été utilisée dans les parties reprises du revêtement de *l'orchestra* et les escaliers latéraux du mur du *pulpitum*. Elle provient probablement des carrières du site de Borj Helal situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de *Bulla Regia*.

- **La pierre de marbre**

Elle a été employée dans les ouvrages d'ornementation du théâtre dans son état intermédiaire. Il s'agit essentiellement du marbre de Chemtou (*Marmor Numidicum*) et de quelques marbres d'importation. Le marbre de Chemtou a été employé dans le dallage en *opus sectile* de *l'orchestra* (Photo 87) et le marbre blanc à gros cristaux pour le revêtement du mur du *pulpitum*.

Photo 87 : Etat du revêtement de *l'orchestra.*

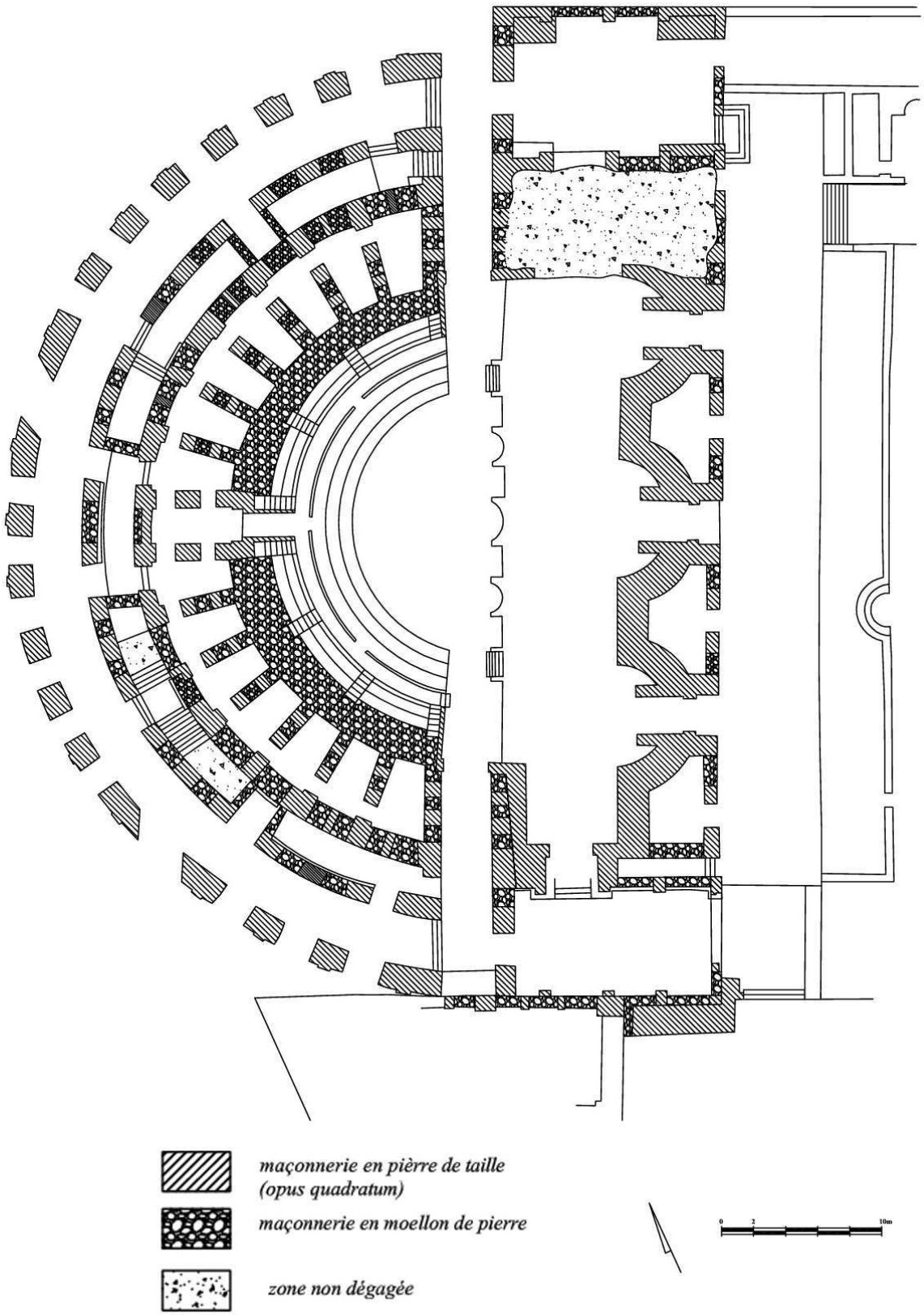

Fig. 98: Plan des structures du théâtre de Bulla Regia.

Chap. IV- Chronologie et histoire du théâtre de *Bulla Regia*

La description des vestiges et des structures et l'analyse que nous avons effectuée permettent de conclure que le théâtre de *Bulla Regia* a connu trois états successifs majeurs :

- Le premier état correspond au noyau central de la *cavea* délimité par (le mur **m_3**) et le mur de fond du portique nord de l'esplanade A.
- Le deuxième état correspondant à l'extension de la *cavea* et au réaménagement de la scène dont le mur, autrefois rectiligne, a été doté de trois absides semi-circulaires. Cet état est marqué par un retrait du bâtiment de scène par rapport au diamètre de la *cavea*.
- Le troisième état correspond à la construction des deux *basilicae*. Il serait contemporain de la construction du temple E, (un des derniers temples implantés dans ce secteur).

Le monument a probablement fait l'objet par la suite de travaux de réfection et de restauration, chaque fois qu'une dégradation survenait. Ces travaux d'entretien ont essentiellement concerné le mur de pulpitum et le revêtement de l'orchestra. Suite à l'abandon de son activité d'origine. A l'époque byzantine, le monument a été fortifié sur toute sa périphérie. A l'intérieur, des murs de cloisonnement ont été élevés afin de créer des espaces particuliers[217].

L'absence d'éléments de datation précis fait que la chronologie relative de ces différents états est relativement floue. En effet, faute d'inscriptions la datation du théâtre de *Bulla Regia* comme celle de l'amphithéâtre demeure mal établie et la chronologie relative de ces deux édifices est difficile à établir.

La datation du théâtre est basée sur la découverte dans l'un de ses espaces annexes des statues de Licius Verus et de Marc-Aurèle[218]. Cette datation n'est donc pas absolue. Aucune dédicace ou inscription commémorant ou attestant la date de son édification ou de sa restauration n'a été retrouvée.

Nous allons donc essayer de cerner une chronologie qui restera à confirmer ou à reprendre à la suite à de découvertes archéologiques ultérieures. Cette chronologie est basée sur la technique constructive, la typologie de la décoration du mur de scène et sur le principe de conception du plan de la cavea.

La chronologie du théâtre est à relier à l'histoire de la cité et les grands états qu'à connu l'édifice sont à rattacher aux évènements majeurs de l'évolution de celle-ci. Le premier état serait lié à la destruction des édifices préromains et à l'édification sur leur emplacement d'un premier espace de spectacle. Il s'agit probablement l'époque de l'aménagement du portique entourant l'esplanade A, période de romanisation profonde de la cité qui correspond au plus tard au début du Ier siècle après J.-C.

[217] Les photos d'archives n°A23, A25, A26, A30, A31, et A36 en annexe
[218] Bechaouach et *alii* (1977), p. 100.

Nous savons que *Bulla Regia* a accédé au rang de municipe sous Vespasien puis qu'elle fût transformée en colonie honoraire à la suite au voyage d'Hadrien en Afrique[219].

Lachaux pense que le théâtre et l'amphithéâtre de *Bulla Regia* furent construits à la suite du passage de l'empereur romain dans la cité lors de son ou de ses voyages dans la province.[220] Golvin J.-Cl. en accord avec l'hypothèse de Lachaux propose de dater l'amphithéâtre des environs de l'an 128 après J.-C.[221]. Cependant, Hugoniot « …. Voit mal théâtres et amphithéâtres surgir comme des champignons au passage de l'empereur….»[222]. Un certain temps aurait pu s'écouler après un tel évènement.

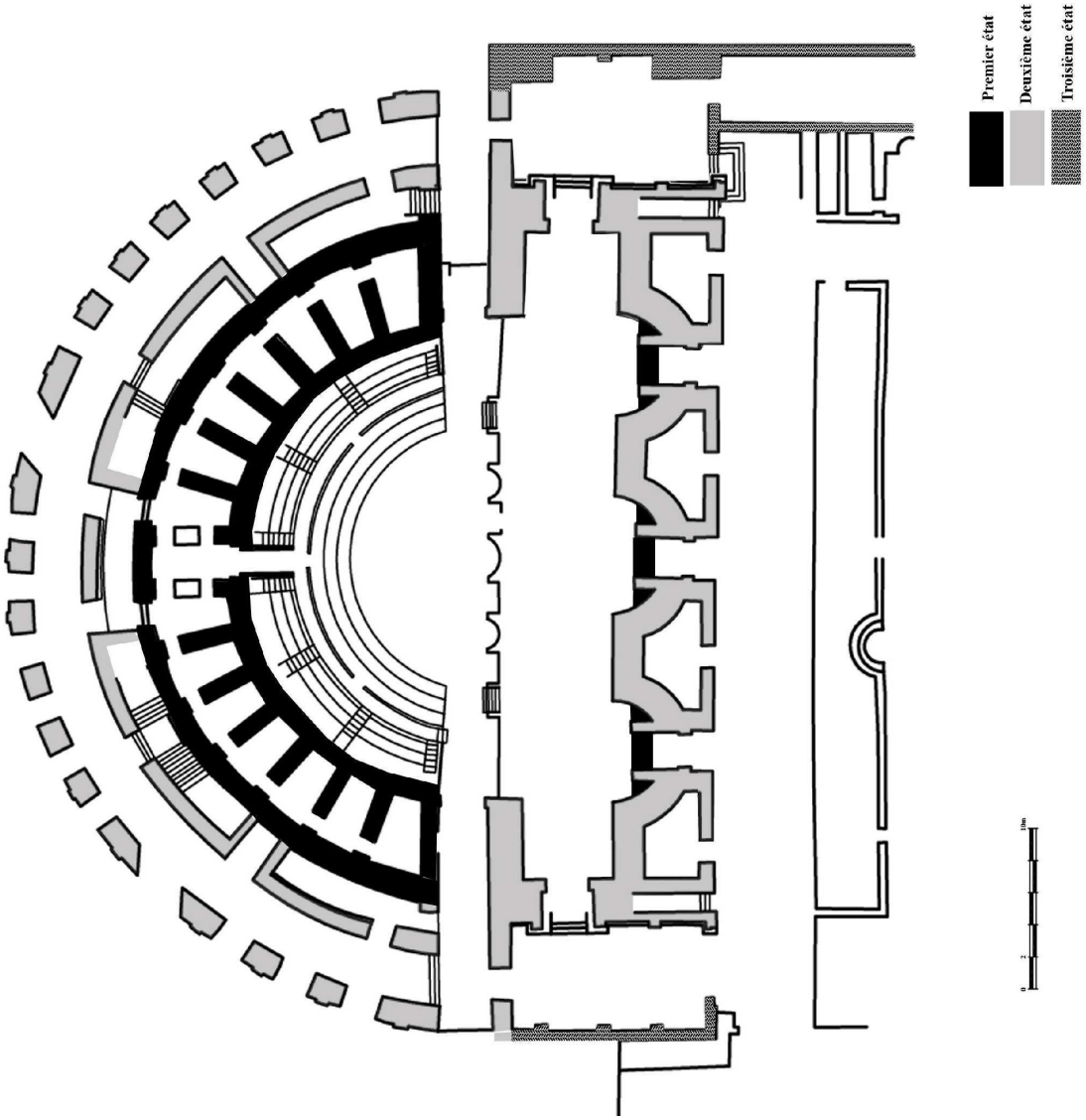

Fig. 99: Les différents états de construction du théâtre**.**

[219] *CIL VIII*, 25 522.
[220] Lachaux (1979), p.44.
[221] Golvin (1988), p. 411 et note 34.
[222] Hugoniot (2000), p45.

I. Datation d'après la typologie constructive

Pour F. Sear qui cite les théâtres de *Bulla Regia, Ammaedera* et *Althiburo*s, la *cavea* construite au-dessus du sol et sans soubassement n'apparaît en Afrique qu'au deuxième siècle, sous Commode[223].

A Rome, la première apparition d'un théâtre permanent *(teatrum lapideum)* remonte à 55 av. J.-C. Toutefois, d'autres régions, comme la Campanie, ont connu bien avant cette date ce type de construction[224]. Ce retard a été expliqué essentiellement par la volonté de lutter contre l'hellénisation des mœurs[225].

En Afrique, cette hellénisation, fortement attestée dans les constructions des mausolées numides[226] a été plutôt recherchée et la civilisation libyque a été fortement imprégnée de pratiques concernant à la partie orientale du bassin méditerranéen. L'influence d'Alexandrie y est évidente.

L'existence d'un théâtre construit dans le territoire africain depuis l'époque hellénistique ne serait pas à exclure si on se réfère à l'apparition relativement tardive à Rome de ce type de monument. En effet, le théâtre d'Utica (**Th-T-32**) dont la construction remonterait à 49 avant J.-C. pourrait ne pas être un unique exemple. P. Gros pense que le processus de marmorisation[227] visible dans les cités africaines, même s'il est relativement tardif, ne signifie pas que les cités n'organisaient pas des spectacles avant cette époque.

Bulla Regia est le ou l'un des premiers théâtres de l'Afrique romaine qui aurait pu être construit entre 146 et 49 av. J.-C. La *cavea* de ce théâtre prenait appui un des structures creuses massives considérables[228].

« Les substructions radiales ou concentriques apparaissent très tôt dans les théâtres de la fin de la république et du début de l'Empire ». Ce fut le cas à *Gubbio* (I[er] siècle avant J.-C.) *Ferento* (début de I[er] siècle ap. J.-C.) et à Volterra[229].

En se basant sur la technique de construction des voûtes qui couvrent l'un des accès, Bomgardner[230] conclu que l'amphithéâtre de *Bulla Regia* aurait été construit en deux temps. La partie de la voûte construite sur un coffrage perdu en tubes emboités de céramique remonterait à une époque tardive. L'autre partie construite sur un échafaudage en bois comme le démontre les trous de montage serait d'une période relativement antérieure. Ces deux types de construction sont séparés par un joint vertical[231].

---

[223] Sear (2006), p. 80.
[224] Gros (1978), p. 41.
[225] Bieber (1961), p. 327, Golvin (1988), p. 22.
[226] *Cf*. Camps (1991) ; Camps (1973) ; Camps (1994) et Rakob (1979) ; Rakob (1983).
[227] Expression prêtée à Gros (1994), p. 288.
[228] Voir à ce sujet l'article de A. Lezine (1956) mais aussi J. Kolendo (1988), p. 264.
[229] Gros (1996), p. 273.
[230] Bomgardner (2000), pp.158-159 photo 4.19 et 4.20.
[231] Bomgardner (2000), photo 4.20, p. 159.

II. Chronologie d'après le schéma du plan de la *cavea*

La caractéristique distinctive majeure concerne l'existence d'un accès axial sous la *cavea.* Remarquons qu'aucun théâtre comportant cette spécificité n'est antérieure au premier siècle après J.-C. et comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 7 : chronologie de théâtres à entrée axiale sous la *cavea.*

Cité	Date ou époque de construction
Antium Anzio (Rome, Italie)[232].	I[er] siècle ap. J.-C
Albanum[233].	Epoque de Domitien
Balagrae[234].	Epoque d'Hadrien
Simitthu[235].	II[ème] siècle
Palmyre[236].	II[ème] siècle
Ammaedara[237].	II[ème] siècle
Libarna [238](Italy)	II[ème] siècle
Madauros[239].	Epoque des Sévères
Augusta Taurinorum (Turin)[240].	III[ème] siècle
Ostia[241].	le réaménagement date de 192 ap. J.-C.
Grumentum (Italy)[242]	I[er] siècle ap.

[232] Rossetto et *alii* (1994), p375.
[233] Rossetto et *alii* (1994), p. 423.
[234] Rossetto et *alii* (1994), p. 131.
[235] *Cf*. fiche Th-T-19.
[236] Sear (2006), plan 310, p. 321.
[237] *Cf*. fiche Th-T-3.
[238] Dans Gros (1996), fig. 341, p. 289.
[239] *Cf*. fiche Th-A-5.
[240] Finocchi (1977), pp. 24-33.
[241] Gros (1996), fig. 338, p. 287.
[242] Sear (1993), p. 696, fig. 97.

Théâtres possédant un accès axial passant sous la *cavea*

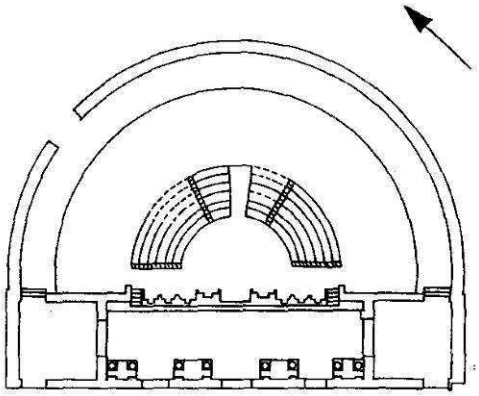

Fig. 100: *Albanum*.

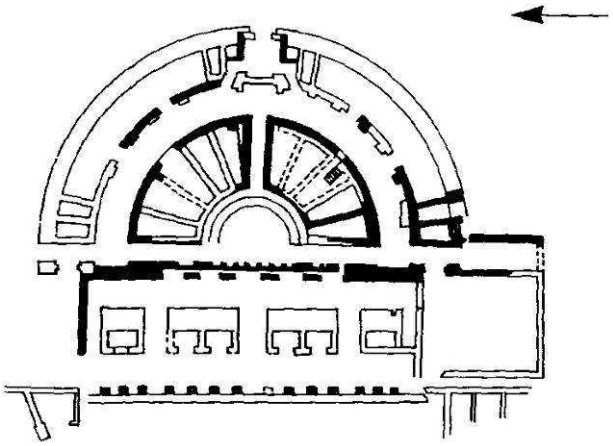

Fig. 101: *Antium*

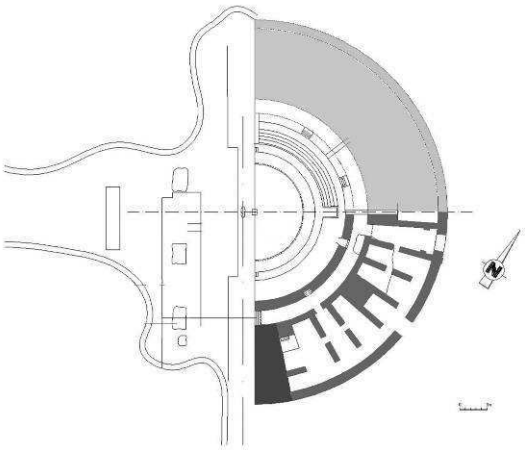

Fig. 102: *Ammaedara*

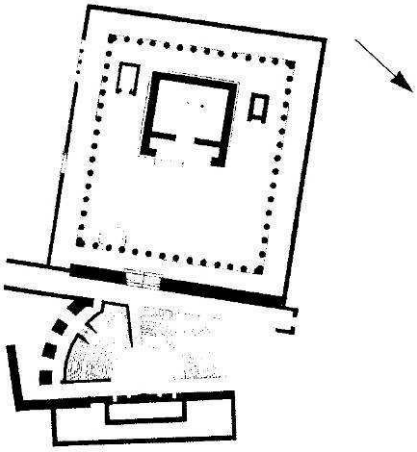

Fig. 103 : *Balagrae*

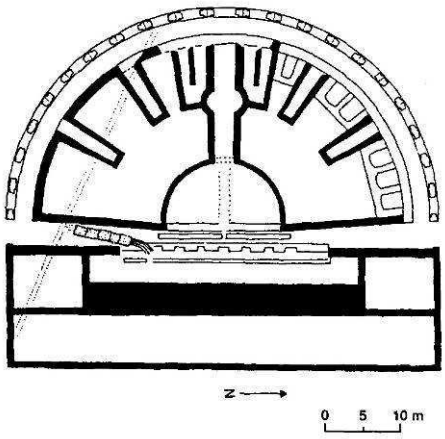

Fig. 104: *Libarna*

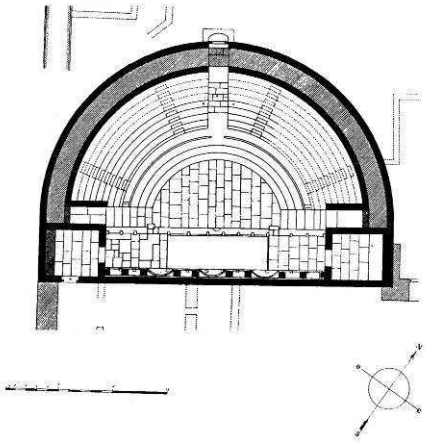

Fig. 105: *Madauros*

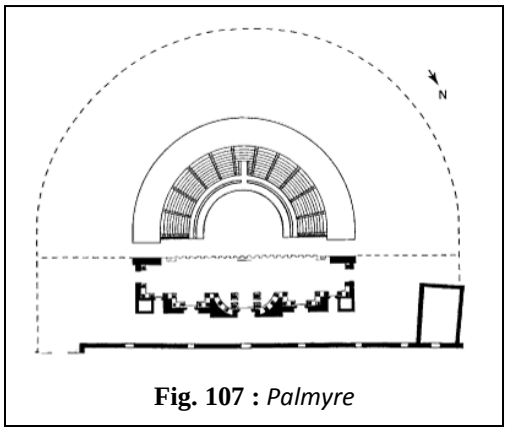

Fig. 107 : *Palmyre*

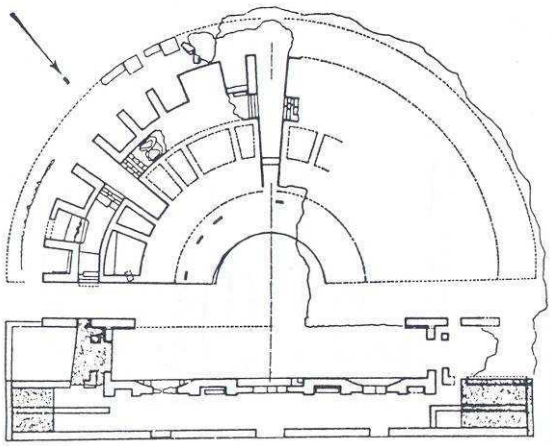

Fig. 106: *Grumentum*

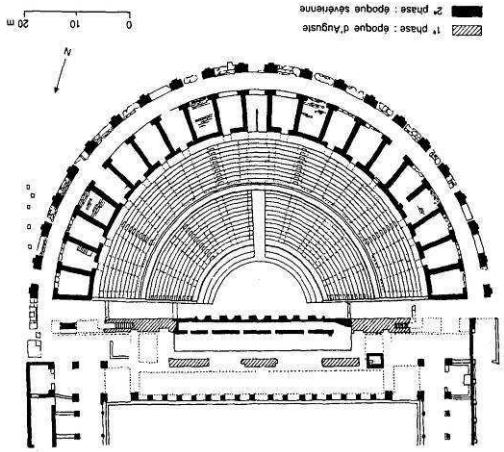

Fig. 108: *Ostia*

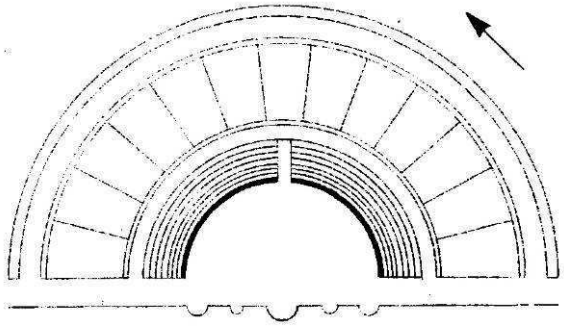

Fig. 109: *Simitthu*

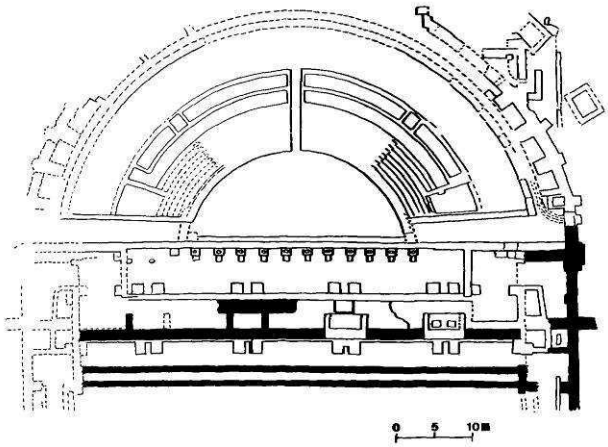

Fig. 110: *Turin*

L'ambulacre situé sous l'*ima cavea* communiquait avec *l'orchestra* par un corridor axial à *Bulla Regia*, *Ammaedara*[243] et *Madauros*. Ces théâtres furent peut-être construits à la même époque. Le théâtre d'Ostie qui présente cette même caractéristique a été construit (en ce qui concerne son premier noyau) à l'époque d'Auguste.

La date de construction d'autres théâtres romains ayant cette même caractéristique pourrait être significative. Le théâtre d'*Alba Fucens* qui date du début de l'Ier siècle avant J.-C. a connu une extension à la fin de ce même siècle. La date de construction du théâtre d'Ostie est connue par une inscription d'*Agrippa* (*CIL XIV* 82). Il fût réalisé avant 12 av. J. –C. et son extension a été achevée à l'époque Sévérienne. Ces deux théâtres avec celui de *Tusculum* correspondraient selon Sear (1990)[244] au type décrit par Vitruve et caractéristique de la période située entre 27 et 23 avant J. –C.

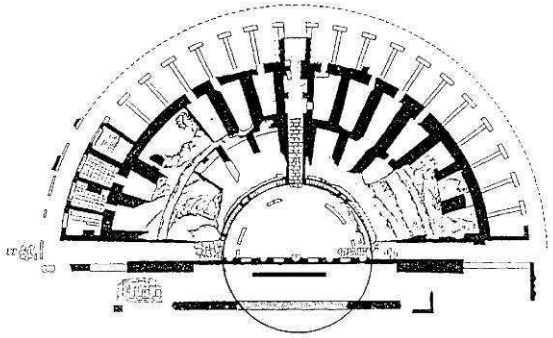

Fig. 111: Structure du théâtre d'*Ostia* dans Sear (1990), fig. 3, p. 252**.**

III. Chronologie d'après la décoration du mur de scène

Dans l'état actuel des vestiges qui sont, relativement en bon état de conservation, le théâtre de *Bulla Regia* ressemble aux théâtres de Thubursicum Numidarum, Khamissa (**Th-A-9**), Carthage (**Th-T-5**) et *Leptis Magna* (**Th-L-1**).

Le théâtre à structure creuse et grand mur de scène remonte à l'époque de pompée (55 av. J.-C.) et à celle du théâtre de Marcellus à Rome (11 avant J.-C.). Son apparition en Afrique remonte à l'époque du réaménagement du mur de scène de *Leptis Magna* (datée de 1 ou 2 après J.-C). Celui de Carthage est à rapprocher à l'époque de passage d'Antonin-le-Pieux en Afrique (dans la deuxième moitié du second siècle). A *Bulla Regia,* la romanisation a été généralisée, dès les premiers temps de l'époque romaine. La ville a été élevée au rang de municipe sous Vespasien et de colonie sous Hadrien. Aurait elle attendu jusque là pour se doter d'un théâtre ou serait-elle dotée d'un tel édifice à une époque antérieure ?

Il est important de mettre le théâtre en rapport avec l'étude d'ensemble du secteur, et de suivre l'évolution du monument en rapport avec l'histoire des programmes urbains préexistants.

[243] On sait que le théâtre *d'Ammaedara* (Haïdra) daté de la période Antonine fut embelli sous Septime Sévère.
[244] Sear (1990), p. 252.

IV. Le théâtre à l'époque tardive

L'insertion du petit panneau de mosaïque dans le revêtement en *opus sectile* de *l'orchestra* constitue un élément de datation de l'histoire du monument.

En l'absence d'autres critères objectifs et suffisamment précis, on peut se baser sur la technique de sa réalisation. Le mosaïste à employé des tessèlles cubiques grossièrement quadrangulaires tout en accentuant les lignes des contours. Cette technique fait penser à l'*opus tesselatum* plutôt qu'à *l'opus verniculatum* dont les constituants et les couleurs sont d'une finesse extrême. Ce critère d'ordre technique ne semble pas déterminant pour la datation des mosaïques mais l'insertion de la mosaïque dans le sol de l'*orchestra* pavé en marbre de différents types ne respecte aucunement le caractère géométrique de l'ensemble. Ceci atteste un réaménagement d'une époque tardive correspondant à une période ou la cité romaine n'avait les moyens de réparer correctement l'ancien revêtement. Hugoniot fait remonter la restauration du dallage de *l'orchestra* (et la mosaïque à l'ours) au IV^{ème} siècle après J.-C.[245].

De nombreux travaux de restauration des monuments publics de *Bulla Regia* sont attestés au IV^{ème} et au début du V^{ème} siècles ap. J.-C.[246]. Ils ont concerné essentiellement la restauration en 361 d'un *tabularium* sur le forum[247], la reprise du dallage de la basilique judiciaire (au IV^{ème} siècle[248]), la construction des thermes nord-est[249], l'agrandissement des thermes memmiens[250], la construction des thermes situées au nord ouest du théâtre (au IV^{ème} siècle[251]).

Nous savons aussi qu'au V^{ème} siècle[252], durant la période vandale, le quartier du théâtre était encore occupé. En effet, les thermes memmiens ne furent abandonnés qu'à la fin du V^{ème} siècle[253] et les thermes situés à l'ouest du théâtre, ont été utilisés au cours de ce siècle[254].

A cette époque les édifices de spectacle ne correspondaient plus aux objectifs prioritaires des autorités municipales. L'élite et les autorités publiques ne bénéficiaient plus de ressources suffisantes pour l'entretien des monuments publics. Ainsi, le discours de St Augustin (prononcé en 400) à *Bulla Regia* précise que c'est le légat qui voulut organiser des spectacles[255].

---

[245] Hugoniot (1996), pp. 67-68.
[246] Leone (2007), p. 90.
[247] Lepelley (1981), p. 88
[248] Quoniam (1952), pp. 460-472
[249] Carton (1922), pp. 332-3 et Beschaouch et *alii* (1977), p. 79.
[250] Thébert et Broise (1993), pp. 385-386.
[251] Thébert (1997), vol. 2, p.210, Hanoune et *alii* (1983), pp. 70-71, Beschaouch et *alii* (1977), p. 93 et Thébert (2003), p. 134.
[252] Leone (2007), p. 143.
[253] Broise et Thébert (1993), pp. 385-7 et Thébert (2003), p.134.
[254] Thébert (2003) propose que les thermes furent utilisés durant une longue période. On ne peut pas confirmer s'il s'agit d'une partie encore en usage ou si l'ensemble du bâtiment qui était encore fonctionnel. Voir Beschaouch et *alii* (1977) ; Thébert (1997), vol. 2, p. 210 et Thébert (2003), p. 134.
[255] *Cf*. Augustin, sermon, 17, 7-9.

Comme dans les autres villes de l'Afrique, les byzantins ont élevés de murailles autour de la cité et ont fortifié de nombreux monuments publics[256]. A l'instar du théâtre de *Madauros* (Th-A-5), celui de *Bulla Regia* faisait probablement partie de bâtiments transformés en monuments à caractère défensif.

P. A. Février, citant l'exemple de *Sufetula*, confirme que toutes les villes n'ont pas eu de forteresse byzantine, ni à l'époque de Solomon, ni au cours des règnes qui ont suivi celui de Justinien . Il ajoute « Ce qui a été pris pour une muraille tardive n'est qu'un remaniement du mur périmétral de l'area du capitole et en ajoutant que « *Bulla Regia* n'a pas de forteresse reconnue»257.

Les vestiges des murs (m13, m18, m20 et m21) décrits plus haut, confirment que le théâtre a bien été fortifié.

Le monument réduit à ses limites strictes fit partie de l'enceinte du quartier qui l'entourait. Les traces de cette fortification sont encore visibles sur le mur de la façade postérieure du bâtiment de scène. Cette de la façade donnait sur le portique post-scaenam et les parascaenia est et ouest[258](fig.112).

[256] Bechaouch et *alii* (1977), p.100, Bringle (1981), vol. 1, pp. 290-291 et Leone (2007), p. 242.
[257] Février (1983), p. 39.
[258] Bechaouch et *alii* (1977), p. 100.
Pringle (1981), vol. 1, pp. 290-291.
Leone (2007), p. 242.

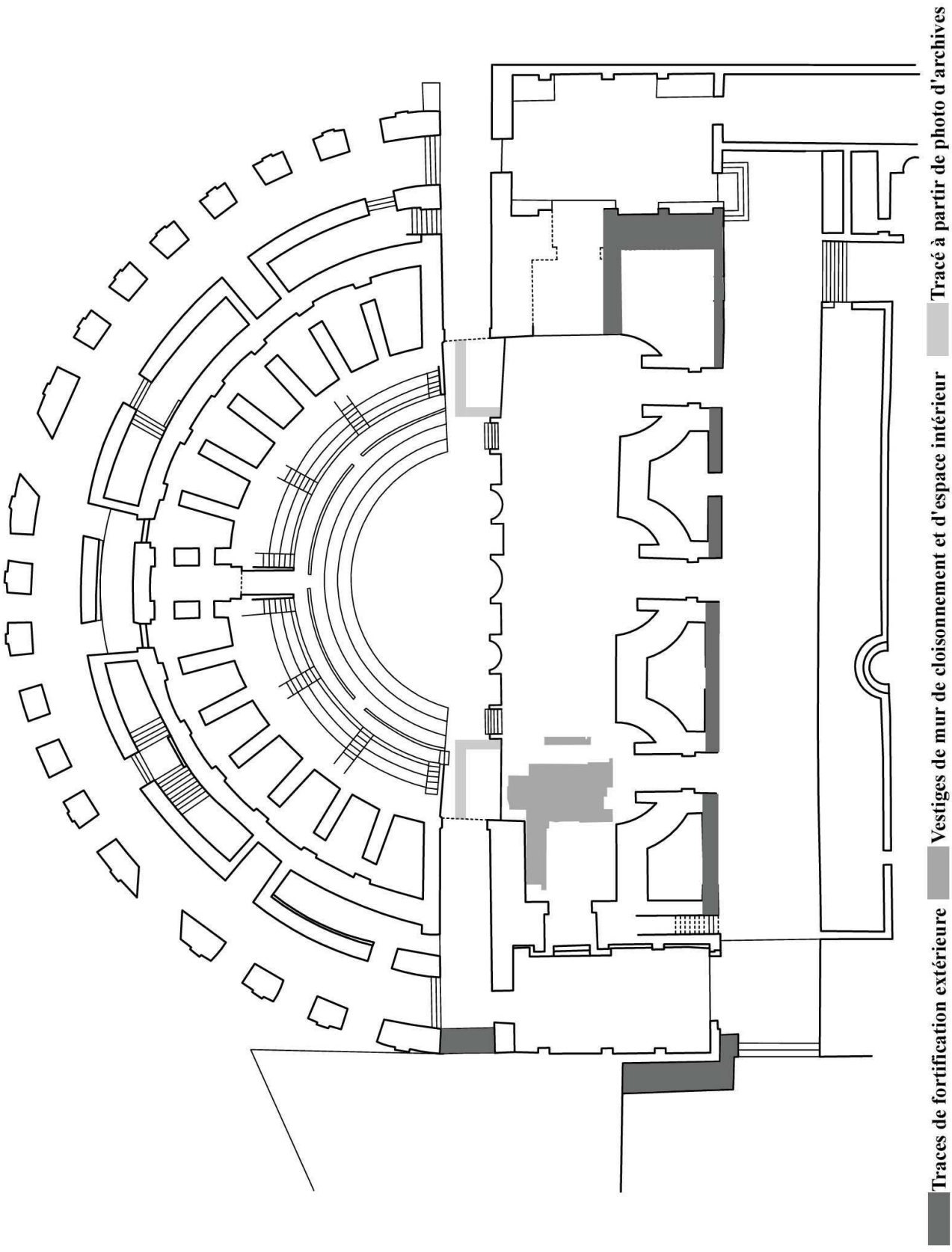

Fig. 112: Vestiges des murs remontant à l'époque byzantine.

Le dallage de la partie orientale de la scène et les structures des murs visibles de part et d'autre du mur du *pulpitum* sur les photos d'archives (photos A23 et A35) doivent remonter à cette même époque. R. Ghaddab pense que l'adjonction de deux escaliers situés de part et d'autre du *pulpitum* et le bouchage des arcades remontent à une date tardive qui ne pourrait correspondre qu'à l'époque byzantine »[259].

Le bouchage des arcades est, survenus à l'époque où l'édifice avait cessé d'abriter des spectacles et le réaménagement du mur de *pulpitum* dicté par la continuité de l'exploitation de la scène semble illogique. La première intervention peut être attribuée à l'époque post vandale et liée à l'intention de fortifier l'édifice. Elle serait intervenue à une époque nettement plus ancienne. Elle daterait des travaux d'embellissement qu'ont connu de nombreux édifices de la ville, commémorés par une inscription retrouvée au *forum*[260].

L'*orchestra* était probablement remblayé jusqu'au niveau de la scène. Des structures ont été élevées, pour délimiter des espaces à caractère défensif. Le monument a continué à être occupé jusqu'à la période musulmane comme le prouvent des fragments de céramique identifiables dans les remblais de parties non encore entièrement dégagés situées à l'angle oriental du bâtiment de scène.

Photo 88 : Fragment de céramique tardive recueilli à l'est de la scène.

Photo 89: Zone non fouillée dans la partie orientale de la scène.

[259] Ghaddab (2008), p117.
[260] *CIL VIII*, 25566 et *CIL VIII*, 25520.

Chap. V- Restitution du premier état du théâtre

I. Indices prouvant que le théâtre a connu deux états

L'absence de toute liaison entre les murs rayonnants (**m_5** à **m_{10}**) et le mur concentrique (**m_3**) comme le fait que l'enduit d'origine de celui-ci ait été emprisonné par ces murs prouve sans contestation possible que le monument à connu deux états. Cette situation est particulièrement nette si nous passons en revue ces murs et examinons la façon dont ils sont venus s'accoler au mur (**m_3**). En effet, le mur (**m_5**), épais de 0,55 m, s'adosse à la partie construite en grand appareil du mur (**m_3**) et ne présente aucune trace d'encastrement ni de liaison. Au contact des deux murs le joint vertical a plus de 2 cm d'épaisseur.

Photo 90: Accolement des murs m_3 et m_5.

Photo91: Juxtaposition des murs m_3 et m_6

Les murs **m_7** et **m_8** et **m_9** **s**'adossent à certaines parties en grand appareil du mur (**m_3**) et les mur **(m_6** et **m_{10})** s'adossent à une partie en petit appareil du mur (**m_3**) en emprisonnant son enduit de revêtement d'origine. Un autre argument peut être avancé pour confirmer cette interprétation. On constate en effet, que les marches de l'escalier (**e_4**), emprisonnent l'enduit du mur (**m_3**) auquel elles s'accolent. Nous pouvons considérer avec certitude que ces escaliers appartiennent donc eux aussi au deuxième état du monument.

Il est de même pour les escaliers (**e_2**) et (**e_3**). A l'issue de cet examen nous avons la preuve, fondée sur des indices matériels incontestables, de l'existence de deux états du monument. Le mur (**m_3**) correspond de ce fait à la limite extérieure de la façade courbe de l'édifice d'origine. Les escaliers et la façade de l'ambulacre datent d'un état différent et ultérieur.

Photo 92 : juxtaposition du mur m_3 et des escaliers e2.

II. Caractéristique architecturale et constructive du théâtre dans son premier état

G. Ch. Picard[261] a énoncé les caractéristiques architecturales, organisationnelles et constructives des théâtres de culte qui les différencient de ceux destinés aux spectacles profanes, par opposition au théâtre de culte ou au théâtre religieux. Ces espaces étaient enveloppés d'une enceinte destinée à les protéger du regard depuis l'extérieur. La *skéné* ne présentait pas de baies d'accès[262].

Ces caractéristiques ont été observées dans les théâtres de culte syriens[263] analogues à celui de Délos (fig.113) et au théâtre du sanctuaire de Cagliari dit Sardo-punique[264] où les lignes courbes des gradins, se répètent aussi du côté de l'autel et de l'esplanade du temple.

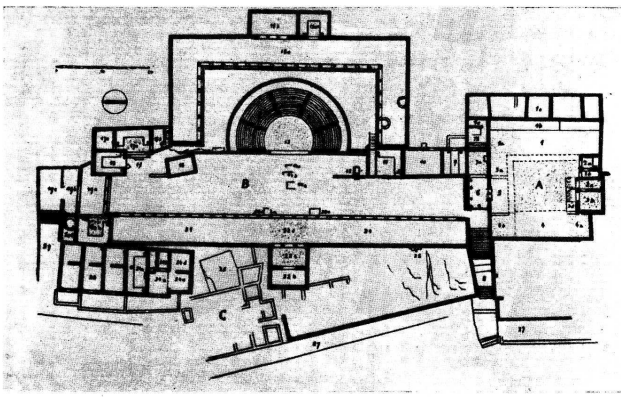

Fig. 113: Le sanctuaire des deux syriens à Délos.

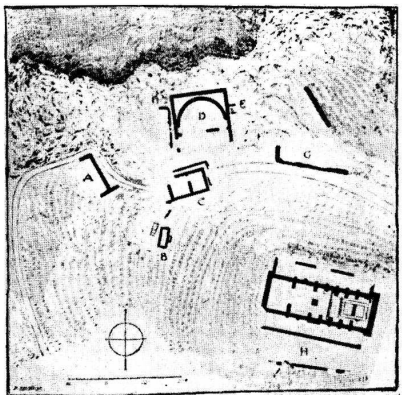

Fig. 114: Théâtre (D) du sanctuaire d'Artémis (Arcadie).

[261] Picard (1955), pp. 229 – 248.

[262] Le dispositif de fermeture aux vues n'avait été reconnut que lors des recherches complémentaires entrepris, par E. Will : *cf*. Will (1951), pp. 59-79, plan p. 60.

[263] *Cf*. Frezouls (1952), pp. 46-100.

[264] *Cf*. *Arch. Jahrbuch*, 55, 1940, AnZ, Col. 545-546, fig. 55: une même enceinte réunie un temple et un théâtre. Cette particularité existe aussi, à Vienne (Isère), *cf*. Picard (1955), p. 238.

1. Les abords immédiats

Le théâtre de *Bulla Regia* dans son premier état était probablement un petit théâtre de forme semi-circulaire bordé au nord par une voie publique. Cette rue incurvée se prolongeait vers l'ouest au-delà des thermes mémmiens et des temples géminés. Son ancienneté est attestée par la position de rue dégagée à l'angle nord-ouest des grands thermes[265]. Elle est bordée au sud par une grande esplanade[266] rectangulaire orienté Est-Ouest.

L'espace libre situé à l'ouest du théâtre devait être relativement large. Il devait correspondre à la largeur de la galerie de façade (avec l'espace occupé par les escaliers annulaires et à tout l'espace occupé par le temple E soit 8,80 + 7,80 = 16,60 m). L'espace libre située du côté est allait de l'angle de l'édifice, correspondant à la limite orientale de la scène, jusqu'à la rue, soit une largeur d'environ 10,50 m.

Les limites extérieures de la *cavea* ne dépassaient pas le mur arasé dont les vestiges prolongent le mur de péribole nord du temple d'Isis, en passant devant le temple E et sous le mur $\mathbf{m_2}$ du théâtre.

Au-delà de cette rue devait exister un îlot d'habitation qui a été très partiellement dégagé[267]. C'est sur cet îlot qu'ont été construits les thermes situés au nord du théâtre à une période relativement tardive. Le mur contournant la façade du théâtre date au moins du deuxième état de celui-ci. L'observation de la partie située au delà montre que les murs se trouvant derrière le mur nord ont été coupés et qu'une partie de l'*insula* a été détruite pour permettre l'agrandissement de la rue.

Au sud, le mur emprisonné dans les fondations du mur de scène à trois absides correspondrait à la limite sud de l'édifice. Ce mur se trouve dans l'alignement du mur de fond du portique nord de l'esplanade. Il est donc possible que le portique de la cour et le théâtre dans son premier état aient coexisté. Cette situation daterait au plus tôt du premier siècle après J.-C., date probable d'aménagement du portique de l'esplanade A. (*Cf*. les fiches des bases à double tores massifs sans plinthe qui soutenaient les colonnes des portiques périphériques).

2. Caractéristique de la *cavea*

2.1. Principe de fonctionnement

Le théâtre ne possédait qu'une seule entrée axiale correspondant à un grand vomitoire qui était probablement la voie d'accès préférentielle des processions et l'un des accès possibles du public. Il est certain, en tout cas que les gradins n'étaient accessibles que de bas en haut.

---

[265] Broise et Thébert (1993), pp. 151-152.

[266] L'esplanade (A) et l'esplanade (B) faisaient partie d'un même complexe allongé rappelant celui de Pergame.

[267] Il s'agit probablement du prolongement du quartier d'habitation dont les vestiges ont été repérés dans le temple d'Apollon (C). Quoniam (1952), p. 463.

La forme de la *cavea* et des voûtes, montre qu'il n'existait pas de colonnade de couronnement de la *cavea*. Le dernier gradin buttait contre le haut du mur de façade (le mur **m_3**) qui servait de garde-corps assez élevé. Il est probable qu'au dessus de *l'espace* **C** il existait un petit temple situé en haut de la *cavea*. Ce schéma de fonctionnement rappelle celui des théâtres de *Thugga* (**Th-T-26**), *Leptis Magna* (**Th-L-1**), *Thamugadi* (**Th-A-7**), *Rusicade* (**Th-A-6**), *Calama* (**Th-A-2**) et *Caesarea* (**Th-A-1**) (qui remonte au I^{er} siècle avant J.-C.).

2.2 Caractéristique de la structure de la *cavea*

Le tracé du mur de façade correspondant au mur (**m_3**) et la structure de la *cavea* prouvent que la forme d'origine de celle-ci était semi-circulaire. Elle était supportée par une structure composée d'une succession de murs rayonnants délimitant des espaces reliés par un corridor périphérique et couverts de voûtes rampantes.

Du fait de l'arrachement des gradins, l'extrados des voûtes du premier état peut se voir sur toute la longueur du bâtiment. On ne voit plus aucune trace des gradins qui auraient pû exister au premier état. Il est probable que ceux qui ont subsisté datent tous du second état de l'édifice et constituent le résultat d'une opération de rénovation.

3. Caractéristique de l'espace scénique

Il est possible que le monument ait possédé à l'origine un espace scénique attenant au mur nord du portique de la cour de l'esplanade. La surface disponible entre l'*orchestra* et le mur de fond du portique est en effet assez vaste. Elle devait être d'un seul tenant et de plain pied avec le bas des gradins comme c'est le cas au petit théâtre de *Thugga* (**Th-T-27**).

Il est possible aussi qu'une scène relativement étroite et peu élevée ait existé comme on le voit au théâtre culturel du sanctuaire d'Asclépios (Esculape) à Cyrène. L'espace scénique était, dans un premier état, délimité par un mur rectiligne qui reprenait le tracé du mur de fond de la galerie entourant la grande place de l'esplanade A. Il devait être décoré de décrochements et de colonnes comme c'est le cas à *Thugga*. Cette décoration devait être relativement peu saillante. La largeur de l'ensemble du mur (**m_2**) emprisonné dans le massif de fondation de la scène visible actuellement constitue sa limite extérieure. L'espace scénique devait avoir la même emprise que celle de la scène visible actuellement.

Il devait exister deux arcs d'entrée latéraux, correspondant aux portes (**P_{21} et P_{22}**) au-delà desquelles ont pouvait rejoindre des espaces de circulation extérieurs. Cette scène peut être comparée avec celle du théâtre de Pompéi dans son premier état[268].

[268] *Cf*. Gros (1996), p. 277, fig. 323.

Photo 93: Anciennes structures du premier état du mur de scène (*Valva regia*).

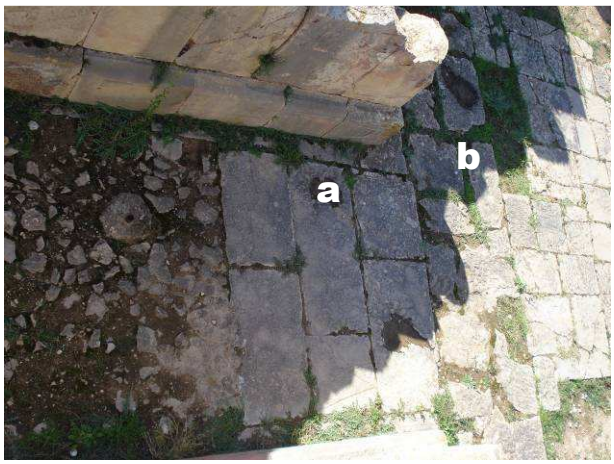

Photo 94 : Anciennes structures du premier état du mur de scène (Hospitalia ouest).

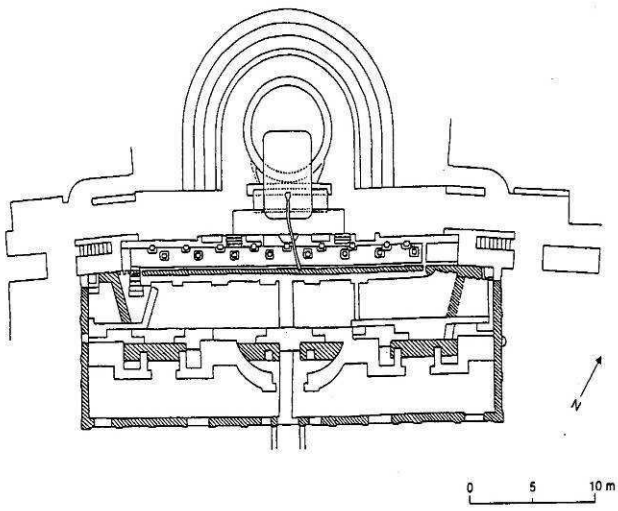

Fig. 115: Plan des différents états de la scène du théâtre de Pompéi, d'après A. Mau. En hachuré, le premier état du IIème siècle avant **J.- C.**

L'aspect et la conception de l'édifice, tel que nous venons de les évoquer, correspondant à des théâtres de sanctuaires et particulièrement aux « théâtres des mystères ». En occident notamment il rappelle l'édifice retrouvé à Vienne (Isère) et une série de théâtres antiques dont le rôle était cultuel et dont le type diffère de celui des édifices de spectacle destinés à des représentations scéniques. Il s'agit de monuments apparus à la période hellénistique et romaine, destinés aux cultes à mystères. Ils étaient implantés dans un contexte sacré, souvent complexe.

A *Bulla Regia* le premier état du théâtre semble bien avoir été lié à un sanctuaire. Ceci fait penser aux représentations sacrées célébrées dans un contexte dionysiaque. Ces monuments s'associaient au temple du dieu honoré et servaient à l'illustration de son culte. C'est le cas à Athènes, au sud-est de l'Acropole et des sanctuaires oraculaires, particulièrement ceux des grands jeux qui avaient leurs théâtres[269]. Parmi les théâtres cultuels, citons en Grèce, ceux de *Samothrace*, *Dodone* et *Epidaure*[270]. En Asie Mineure, on peut citer le sanctuaire d'Asclépios à Pergame, et celui d'*Amyzon*. En Afrique, nous retenons essentiellement le petit théâtre de *Thugga* (**Th-T-27**) et celui de Demeter à Cyrène.

4. Aspect de la façade extérieure

Le mur **m_3,** qui correspond à la façade courbe du théâtre dans son premier état ne possède que deux ouvertures (p_9 et p_{10}) donnant accès aux deux moitiés de la *cavea* par rapport à l'entrée axiale sous les gradins. Ces deux portes s'ouvraient dans un pan de mur en *opus quadratum.* Elles étaient relativement basses (fig. 30) et constituent des accès destinés à un vaste public.

Les quatre massifs repérés dans les espaces **B_2, B_3, B_4 et B_5** (?) correspondaient probablement à des éléments destinés à rythmer la façade courbe de part et d'autre de l'entrée.

Les décrochements et la disposition du mur de fond des espaces (**C_1** et **C_2)** (décrits précédemment) laissent supposer qu'il était probablement décoré de statues. Le théâtre était peut être en relation avec le temple d'Isis voisin (?). Le rapport avec le temple d'Isis peut être envisagé en se basant sur le rapprochement avec l'exemple d'*Ariccia* où un bas-relief figure une danse à caractère égyptisant exécutée en présence d'images isiaques. Le théâtre lié à un *Isieion* rappelle l'*attideion* d'Ostie où les dieux égyptiens sont figurés sous des *naiskoi*[271]. Enfin, à l'époque gréco-romaine Osiris (L'époux d'Isis) était assimilé à Dionysos, le dieu du théâtre par excellence. Mais il est évident que le premier état du théâtre était lié à l'esplanade dotée dès l'époque numide d'un temple (le temple B) dont on ne connait malheureusement pas de divinité. Le théâtre a fait partie dès l'origine de ce complexe d'édifices sacrés. C'est ce qui explique son apparition et son emplacement.

[269] C'est le cas à Delphes, ou le théâtre domine le sanctuaire d'Apollon ainsi que pour le théâtre d'Isthme. Pour Olympie, (*cf*. Picard (1948), pp. 260 -263) et Mégalopolis d'Arcadie, (*cf*. Gardner et *alii* (1892)). A Thersilion (Benson et Bather (1892-3), p. 319 sqq.) où les deux édifices communiquaient et au Télésterion d'Eleusis. A Mégalopolis existait un des plus anciens types de salles à fonction religieuse associée à un théâtre.

[270] Monument dit « odéon » ou « gymnase ».

[271] Picard (1955), p. 244.

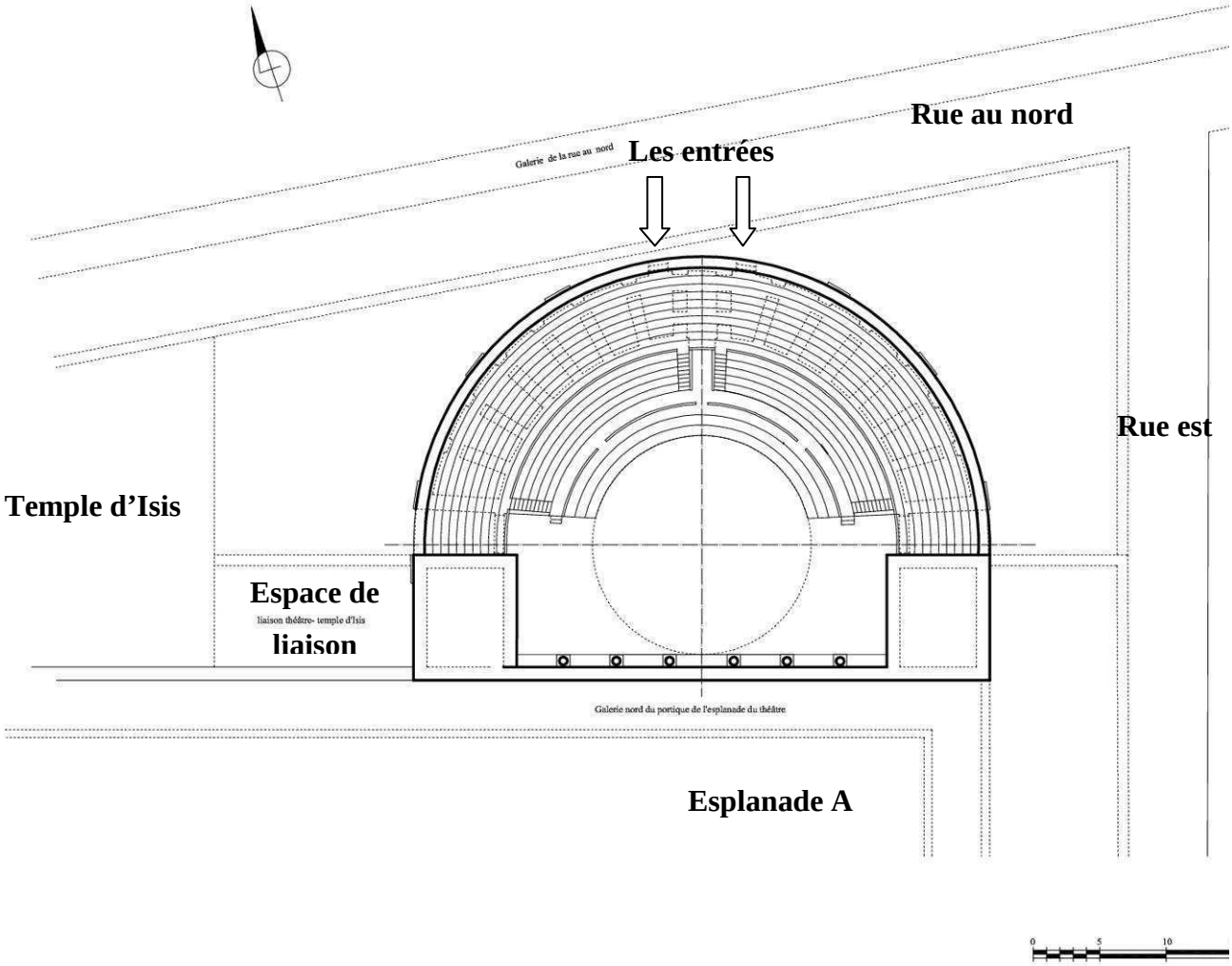

Fig. 116: Restitution du plan de la *cavea* du premier état du théâtre de Bulla Regia.

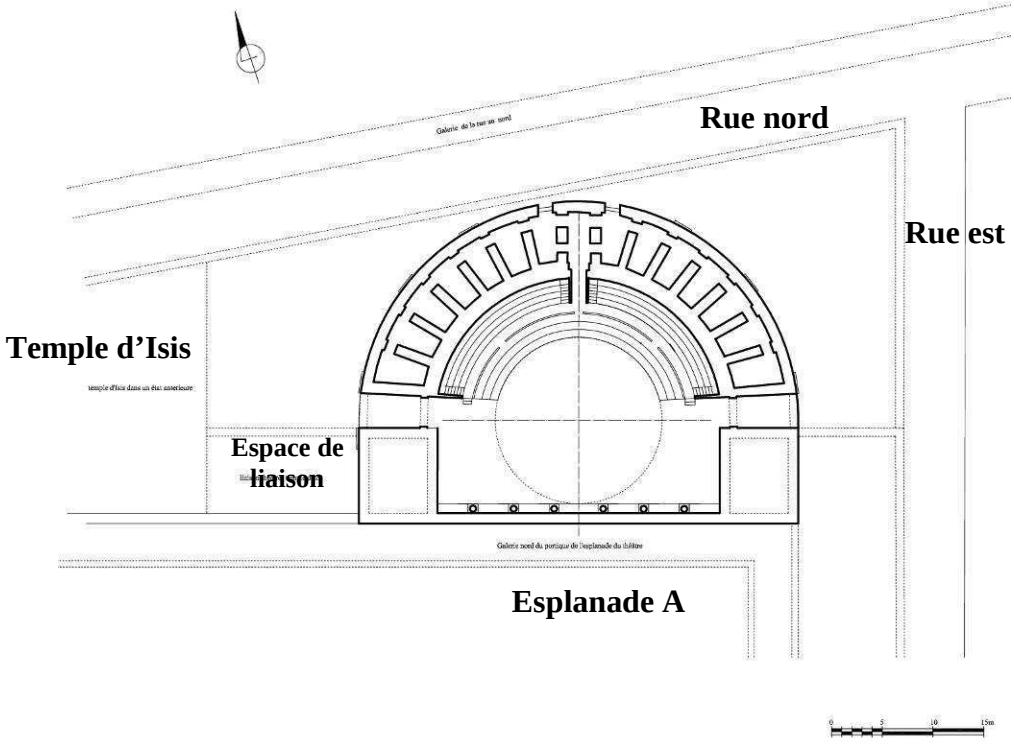

Fig. 117: Restitution du plan du premier état du théâtre de Bulla Regia au niveau

Chap. VI- Restitution du second état du théâtre

Il nous est apparu logique d'étudier de manière approfondie la restitution du second état du théâtre dans la mesure où il s'agit de la période qui comprend à l'essentiel des vestiges retrouvés. D'un point de vue méthodologique, la restitution d'un site a toujours intérêt à commencer par celle de la période de la mieux connue. La restitution ainsi obtenue peut aider à représenter les périodes antérieures ou postérieures qui ne sont souvent restituables que de façon partielle.

Nous allons donc tenter tout d'abord de restituer l'image du théâtre au IIème siècle ap. J.-C (lorsqu'il avait atteint sa plus grande extension)[1] et de rétablir son fonctionnement.

La forme spécifique du théâtre romain a été déterminée par sa fonction[2]. Restituer les composantes architecturales de cet édifice de spectacle scénique implique, nécessairement, celle de son fonctionnement.

Nous tenterons de restituer :

- L'itinéraire des spectateurs depuis l'espace environnant, les entrées les espaces de circulation et le cheminement suivi jusqu'aux places réservées sur les gradins.
- Le déroulement des spectacles pour en comprendre les contraintes techniques, les aménagements annexes et les dispositifs scéniques.

La restitution de l'architecture et du fonctionnement du théâtre sont les objectifs majeurs de cette étude. Celle-ci a pour but également d'examiner les problèmes de l'insertion et de l'adaptation de l'édifice dans son contexte urbain. La prise en considération de théâtres mieux connus permettra de vérifier les caractéristiques communes ou de révéler les spécificités de notre exemple. Tenter de restituer les parties manquantes à partir de caractéristiques attestées sur d'autres théâtres romains mieux conservés, permet de reconstruire une image complète crédible du monument, en partie théorique.

Les exemples parallèles de théâtres que nous avons retenus ont été choisis en fonction des critères suivants :

- Appartenance à une même famille typologique par le fait de posséder en particulier un bâtiment de scène à trois absides semi-circulaires,
- Dimensions proches (un diamètre de 60 m environ),
- Bon état de conservation des parties supérieures,
- Aire géographique et historique comparable (Afrique ou du moins occident romain).
- Monuments assez proches du point de vue chronologique (même si la date ne peut pas toujours être précisée par un indice archéologique fiable).

Toute restitution architecturale offre l'occasion d'approfondir la réflexion méthodologique menée dans ce domaine et nous n'hésiterons pas à aborder à l'occasion les aspects théoriques utile à ce point de vue.

---

[1] Il s'agit de la datation fondée sur la découverte des statues des deux empereurs Lucius Verus et Marc Aurèle retrouvées lors des travaux de dégagement. Les vestiges visibles correspondent à son état au IV^{ème} siècle.

[2] Golvin (1988), pp. 299-300.

Sur un plan méthodologique, il est pertinent de se limiter à un nombre d'exemples relativement restreint : Les cas bien connus, nécessaires et suffisants. Il ne sert à rien de multiplier à l'infini le nombre des exemples au risque d'alourdir la démonstration et de nuire au déroulement d'un raisonnement que nous souhaitons, au contraire, mener et exposer de façon claire et concise.

Bien entendu, lorsqu'il sera pertinent en cours de démonstration, de faire appel à certains exemples ne figurant pas dans notre catalogue, nous n'hésiterons pas les évoquer. Le nombre de théâtres romains étant extrêmement élevé (plus d'un millier)[1] il est évident que nous ne retiendrons dans nos comparaisons que les exemples les plus utiles et de préférence africains. C'est la raison pour laquelle nous avons placé en annexe un petit catalogue des théâtres les mieux connus d'Afrique proconsulaire qui en fait, suffisent à nous donner les points de comparaison nécessaires[2].

Les exemples parallèles qui ont servi à la construction logique de notre restitution sont, essentiellement les théâtres d'Afrique proconsulaire dont le diamètre de la *cavea* est proche de celui de *Bulla Regia* (61,25 m) et l'état de conservation global ou partiel est satisfaisant. Le théâtre de *Thugga* dont la *cavea* mesure 63,5 m, bien que de type adossé, est un exemple majeur en raison de son état de conservation exceptionnel (notamment en ce qui concerne les composantes du bâtiment de scène). Il a aussi fait l'objet d'une étude et d'une restitution récente qui est encore inédite mais à laquelle nous avons eu accès. Le théâtre d'*Althiburos* a retenu notre attention en raison de l'état de conservation exceptionnel de son mur périphérique. Nous avons considéré aussi les théâtres à trois absides semi-circulaires comme ceux de *Leptis Magna*, *Sabratha*, Carthage et Thubursicum Numidarum.
D'autres théâtres, de la même aire géographique ne sont pas en meilleur état de conservation : la restitution de certains a parfois été étudiée[3]. Notre restitution du théâtre de *Bulla Regia* se fonde, en premier lieu, sur les indices archéologiques conservés. Il s'agit des structures restées en place et des blocs épars permettant de reconstituer certaines parties. Les indices (structures, fragments, traces et empreintes) ont un rapport avec l'existence concrète du monument et un caractère probant. Toute restitution est le fruit d'une recherche, d'une enquête, qui doit se fonder en premier lieu sur les indices, les parties les plus solides de la restitution. L'étude comparative est destinée à permettre de compléter par hypothèse l'image de restitution pour proposer de redonner une forme aux parties de l'édifice dont aucun élément n'a été retrouvé.

Le cas de *Bulla Regia* est beaucoup moins problématique que celui de la plupart des théâtres romains d'Afrique du fait de leur état de dégradation. Il se rapproche de celui de *Thugga* et de *Simitthu*, deux théâtres de dimensions équivalentes en bon état de conservation. Cependant, la rareté des éléments d'architecture moulurés a rendu la tâche plus difficile que nous le supposions au départ en ce qui concerne le mur de scène ou la partie supérieure de la façade[4].

---

[1] Rossetto et *alii* (1994) ; Sear (2006)
[2] *Cf*. catalogue des exemples sélectionnés
[3] *Cf.* Toutain (1892) et Saladin (1893) pour le théâtre de Simitthu ; pour celui de Cillium voir Desparmets H., *Le théâtre de Cillium*, dans *Karthago 15*, 1969-70, pl. 1-9, pp. 13-69 ; Gsell et Joly (1914) pour ceux de Madauros et Thubursicum Numidarum.
[4] Les fragments de décor retrouvés sur les lieux ont été déposés dans les réserves du site.

Ce manque d'information pourrait, à notre sens, être comblé par le repérage, l'inventaire et la classification typologique et stylistique de tous les blocs provenant de ce secteur de la ville. Des travaux de fouille complémentaires, notamment dans la zone située au nord-est de la *cavea,* pourraient amener la découverte d'éléments provenant de la façade.

Parvenir à une restitution architecturale complète et fiable incluant le plan, les façades, la *cavea*, la volumétrie générale du monument est relativement difficile. Le bon état de conservation des structures permet de restituer sans grande difficulté le plan du niveau du rez-de-chaussée et le fonctionnement général du monument, mais il n'en est pas de même pour la partie supérieure de l'édifice. Nous sommes parvenus néanmoins à cerner « une image pertinente de l'édifice »[1] que nous pensons être très proche de la réalité.

I. La restitution architecturale : Définition, objectifs, méthode et contraintes

La restitution architecturale consiste à redonner par l'image l'idée d'un édifice en ruine. Elle se base sur l'étude des vestiges qui permet de juger de la forme et des dimensions de l'édifice.

Depuis le XIX^{ème}, les travaux des architectes ont permis la mise en place progressive d'une démarche et d'une logique de la restitution architecturale. Celle-ci constitue désormais un axe important des recherches relatives à l'architecture antique et constitue un apport important dans l'interprétation des données de l'archéologie.

Dès la fin du XIX^{ème} l'architecte H. Saladin a tenté de restituer de nombreux monuments de Tunisie[2]. Cette démarche a été poursuivre par A. Lézine qui pour les monuments étudiés a souvent essayé d'établir des règles de proportions spécifiques en rappelant les modèles et les références[3]. Ces dernières décennies, J. Cl. Golvin en a fait un thème de recherche à part entière. Parallèlement aux nombreuses images de restitution qu'il a réalisée, il a visé à approfondir les fondements théoriques de la démarche :

« Cette démarche est d'un interêt scientifique évident qui va bien au-delà de la satisfaction que l'on peut éprouver à redonner un visage complet à des édifices dont le charme romantique demeure entier mais que nous nous sommes trop habitué à voir à l'état des ruines»[4].

[1] Golvin (2005), p. 28.

[2] En plus de la description des vestiges et la restitution de nombreux monuments de Chemtou, Saladin (1887), présente, à chaque fois, dans une note explicative la démarche adoptée, notamment dans l'étude du pont de Trajan (p. 408 -414, fig. 22 et 24), de la basilique (n° 2, p. 420, fig. 30 et 34) et du théâtre (pp. 420-424, fig. 35 et 36). Il a étudié les proportions (pp. 505-514) et proposé le tracé théorique des proportions (fig. 111) du capitole de Dougga.

[3] *Cf*. Lézine (1964).

[4] Golvin (1990), p. 48.

Méthodologie

J. Cl. Golvin[1] a cherché à préciser la terminologie utilisée dans ce domaine pour éviter d'utiliser indifféremment des mots souvent employés sans discernement au risque d'imprécisions et d'équivoques : restitution, reconstitution, anastylose, simulation, restauration. Ces notions peuvent être regroupées en deux :

- Celles supposant une action sur les vestiges archéologiques (cas de l'anastylose, de la restauration et de la reconstitution).
- Celles qui correspondent à une démarche intellectuelle aboutissant essentiellement à une image.

Si on s'accorde sur une définition générale de la restitution, les critères méthodologiques sont délicats car les cas traités en fonction des sites, sont variés.

Objectifs, méthode et contraintes

Le fait de restituer est dicté par la volonté de proposer une **image vraisemblable** des monuments étudiés et en premier lieu ici, du théâtre. Son étude permet d'éclairer l'évolution d'un secteur de *Bulla Regia* à une époque où la ville a connu un changement d'échelle et un changement relatif aux programmes et à l'expression architecturale de sa parure monumentale. Avant d'entamer l'étude de restitution du théâtre, il nous semble utile de rappeler quelques notions fondamentales. Restituer c'est aussi retrouver les fondements de la conception architecturale données par Vitruve, à savoir la solidité, l'utilité et l'harmonie[2].

La solidité : « Le problème de la restitution architecturale implique une étude précise des techniques de construction et des éléments d'architecture retrouvés »[3]. Il s'agit de restituer, à travers la cohérence constructive, le système structural avec lequel a été construit le monument. Il faut le faire en se basant sur la référence au savoir-faire de l'époque, les choix structurels et les contraintes constructives dépendant du programme envisagé en fonction des possibilités dictées par le savoir-faire (la technologie), les matériaux disponibles et les contraintes du site.

L'harmonie : Il s'agit de retrouver les propositions et les combinaisons possibles à travers la cohérence stylistique, et en se référant aux règles des ordres utilisés à l'époque comme une variation dans le même système.

L'utilité *:* Vérifier la bonne fonctionnalité de l'édifice tel qu'il avait été souhaité par son commanditaire. Dans la construction de l'image restituée, la priorité a été accordée au traitement des informations par la confrontation des structures conservées in situ, des blocs épars et des résultats attendus. La restitution architecturale est ainsi la conjugaison raisonnée des données fournies par les relevés avec celles qui sont supposées ou déduites.

La restitution cherche à offrir une image d'ensemble satisfaisante et évocatrice. L'aspect final du monument doit être le plus proche de ce que Golvin appelle **l'image pertinente**[4]

---

[1] Golvin (2005), pp. 25-29.
[2] Vitruve, *De Architecttura*, I, 3, 2.
[3] Golvin (2007), p. 227.
[4] Golvin (2008), p. 281.

en se basant essentiellement sur des choix reposant sur « **la logique du choix préférentiel »**[1]**.**

Sur le plan méthodologique, la démarche proposée suppose la conjugaison de trois parties essentielles[2] :

- La partie connue, représentée d'après l'aspect des structures restées en place.

Les données archéologiques retrouvées fournissent les indices matériels les plus sûrs sur lesquels toute restitution scientifique doit s'appuyer au départ. Ce sont les données de base permettant une première interprétation lors de la phase de relevé[3]. En effet, dès ce stade, une hiérarchisation des informations s'opère lors de la transcription des données. Le relevé est une sélection et une analyse.

- La partie reconstituée se fonde sur l'anastylose (le repositionnement des blocs épars dans un ordre pertinent). Il faut respecter les lois de la statique et les caractéristiques de l'architecture de l'époque.

- La partie complétée n'est représentable qu'en se fondant sur une étude comparative et les hypothèses les plus vraisemblables.

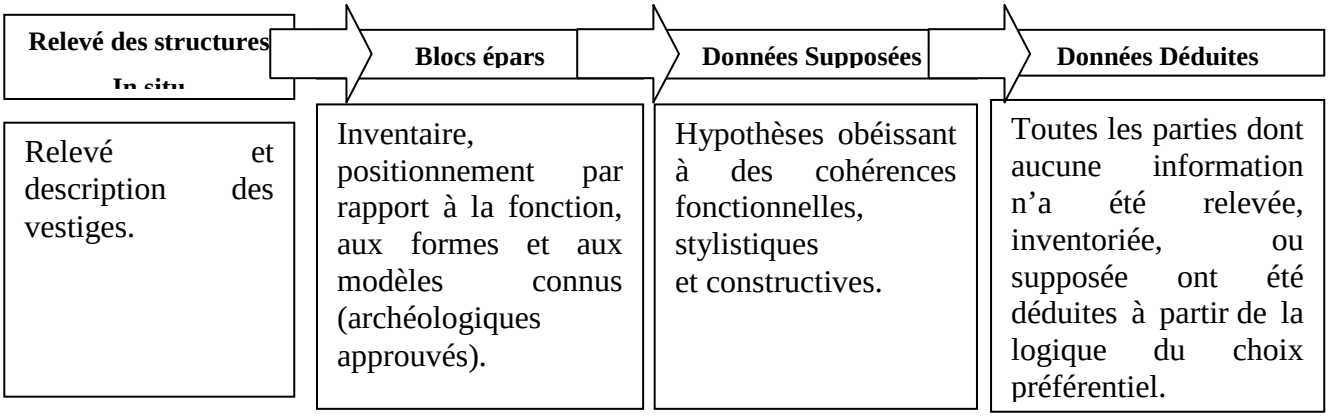

Schéma exprimant l'évolution de la restitution vue « l'image pertinente »

II. Restitution de la *cavea*

Le plan de l'ensemble du secteur étudié qui comprend les deux esplanades et le théâtre, est relativement bien conservé. Il représente le fondement de notre raisonnement car il figure les structures les plus basses et les plus importantes. Notre réflexion se fonde ainsi dès le départ sur les indices les plus solide[4] ; les structures restées en place. La restitution du plan du dernier état du théâtre pose en réalité assez peu de problèmes.
La forme générale, le mode de distribution des places et la pente des gradins constituent les difficultés essentielles à résoudre pour restituer la *cavea*. La vérification du tracé de

[1] Pour restituer la partie disparue il faut s'appuyer sur des exemples parallèles et priviligier le cas dominant. Il faut choisir les hypothèses conformes aux indices qui ont le plus de chances d'être vraies d'où le principe énoncé celui de la « logique du choix préférentiel ». *Cf*. Golvin (2010), pp.129-138

[2] Golvin pense qu'il faut toujours considérer trois types de données ; données connues, les données cachées et les données perdues. Golvin (2008), p. 280.

[3] Golvin (2008), p. 279.

[4] La hiérarchie des données est construite selon le modèle fondé sur : Le vrai, le vraisemblable, le plus probable et l'hypothétique. Seule la découverte de nouveaux indices permet de trancher.

Vitruve a montré comme nous l'avons déjà dit, que ce tracé théorique n'a pas été fidèlement respecté à *Bulla Regia*.

1. Restitution du plan de la *cavea*

Nous avons abordé la restitution du plan de la *cavea* (conque des gradins) avec ses différentes parties constitutives. Le plan du théâtre romain comme le montre notre exemple est semi-circulaire et différent du tracé grec ou hellénistique en fer à cheval.

Tous les murs de la structure de support de la *cavea* sont encore en place : murs rayonnants annulaires (**m_2**, **m_3** et **m_4**) et piles de façade. On connait aussi le plan des rues qui donnent accès à l'édifice en le longeant. L'effort de restitution ne porte en réalité que sur les escaliers de distribution qui relient la galerie périphérique du rez-de-chaussée aux niveaux supérieurs de l'édifice.

La forme spécifique des théâtres et des odéons est déterminée par leur fonction[1] : elle est basée sur l'acoustique. Pour restituer les parties supérieures de la *cavea,* nous-nous baserons, essentiellement, sur la logique du fonctionnement de la *cavea*, et le schéma de son fonctionnement d'origine.

1.1 Restitution du Fonctionnement : La circulation et la répartition du public

La répartition des espaces de circulation du public dans les théâtres, devait respecter les recommandations de Vitruve sur le sujet[2]. Ce dernier précise qu'il convient de répartir des voies d'accès nombreuses et spacieuses en évitant que celles qui viennent d'en-haut ne croisent celles venant d'en-bas. On doit pouvoir les rejoindre à partir de toutes les places, en circuit direct et sans détour, de sorte qu'en quittant le spectacle, le spectateur ne se trouve pas serré et qu'il parvienne, quelque soit son siège, à une issue séparée des autres et sans obstacle[3].

Les zones de répartition des spectateurs sur les gradins de la *cavea* se faisaient horizontalement selon des zones concentriques successives (les *maeniana*) découpés en secteurs appelés *cunei*.

- La disposition des escaliers (*scalaria*) situés entre les *cunei* correspondait aux *vomitoria*, sorties du circuit de distribution interne.
- Les *maeniana* étaient séparés par des précinctions ou circulations horizontales.

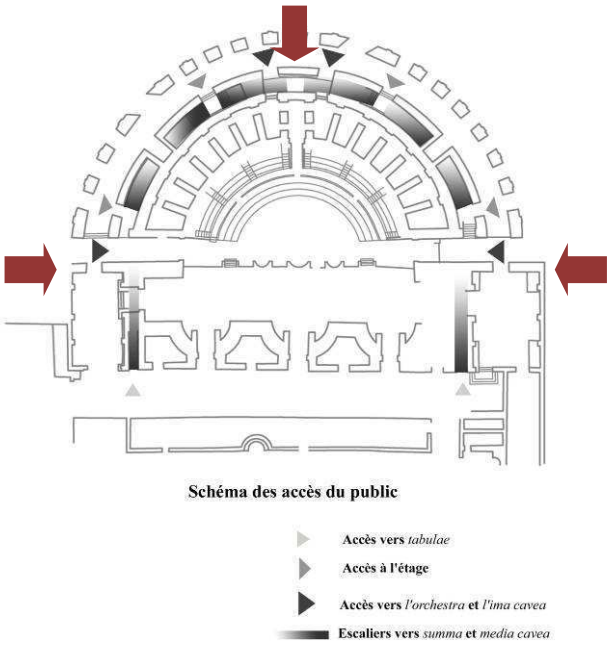

Fig. 118: Position des entrées du public.

[1] Golvin (1988), pp. 299-300.
[2] *De Architettura*, vol. 3, 5.
[3] Vitruve, *De Architectura*, vol. 3,5.

La *cavea* du théâtre de *Simithu* restituée par Saladin en présente trois. Celle du théâtre de *Thugga,* l'un des théâtres les mieux conservés et dont le diamètre de la *cavea* se rapproche de celui de *Bulla Regia* en présente le même nombre.

L'observation des vestiges du théâtre de *Bulla Régia* montre que la répartition du public vers les différents espaces de la *cavea* se faisait selon le schéma suivant :

- Les deux *aditi maximi* permettaient au public de rejoindre *l'orchestra*. Trois passages aménagés le long du mur de *balteus* présentent les traces d'un scellement métallique. Ils attestent qu'il existait à l'origine des portes métalliques permettant de séparer *l'orchestra* de la *cavea*.
- La desserte du second *maenianum* se faisait depuis les escaliers annulaires donnant directement sur l'espace urbain et à partir de la galerie extérieure.
- Des escaliers droits aménagés au-dessus des *paradoi* permettaient de rejoindre les tribunes aménagées au-dessus des *aditi maximi* depuis le portique *post scaenam*.
- Quatre accès aménagés dans les espaces (**e_1, e_2, e_3 et e_4**) permettaient de rejoindre les parties supérieures de la *cavea* (*media* et *summa cavea*). Trois accès, l'un axial et deux latéraux, permettaient de joindre l'*orchestra* et les rangées inférieures des gradins de la *cavea*.

1.2 Les précinctions

Il s'agit des allées de circulation horizontales qui permettaient de séparer les différents niveaux de la *cavea* : l'*ima cavea* ou le niveau inferieur, la *media cavea* et la *summa cavea*. Nous allons tenter de déterminer le niveau et le nombre des précinctions.
Elles étaient bordées d'une balustrade de 90 cm de hauteur et 14 cm d'épaisseur. Les rainures d'ancrage de ce type de parapet (*balteus*) sont encore visibles sur les gradins du théâtre de Dougga[1].

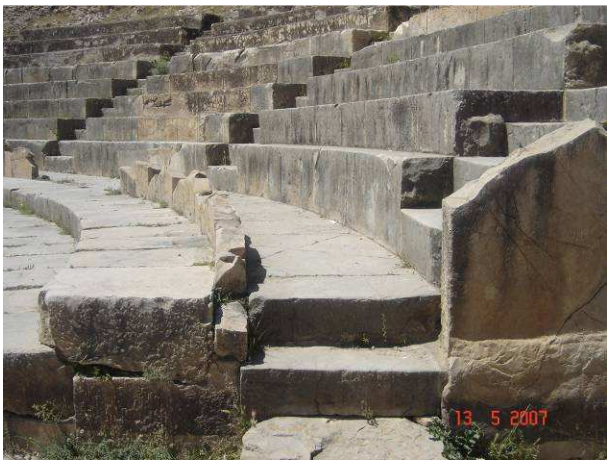

Photo 95 : Le premier niveau de précinction.

Le premier couloir de précinction (photo 95) se trouvait entre la première marche des gradins et l'*orchestra* qui est en très bon état, sa largeur est de 84 cm.

Le deuxième niveau
Les quatre premières rangées de gradins (en pierre de taille) sont d'origine et les deux dernières, en moellon, sont le résultat d'une restauration récente. Sur les photos d'archive (A13 à A21) prises lors des premiers temps du dégagement du monument (avant les travaux de reconstruction des deux derniers rangées de gradins) on remarque l'existence d'une paroi verticale délimitant l'extrémité de voûtes inclinées. Cette paroi serait la délimitation d'un deuxième couloir de précinction. Le premier *maenianum* avait donc, 6 gradins. Cet espace de circulation horizontal devait être limité par un parapet permettant d'aménager des soupiraux destinés à l'aération et à l'éclairage des espaces voûtés situés sous la *cavea*[2].

Le troisième niveau
La troisième précinction (si elle existait) devait se trouver au-dessus d'un des murs annulaires de la structure de la *cavea*. Son niveau est à restituer juste devant les *vomitoria* où aboutissaient les escaliers annulaires. Elle serait donc au niveau du mur $\mathbf{m_2}$ et aurait une largeur proche de celle qui se trouvait entre les premiers gradins et de *balteus* inférieur (Fig. 117).

[1]Carton (1902), p. 104.
[2] Ce même aménagement a été observé au théâtre de Carthage ; Picard et Baillon (1992).

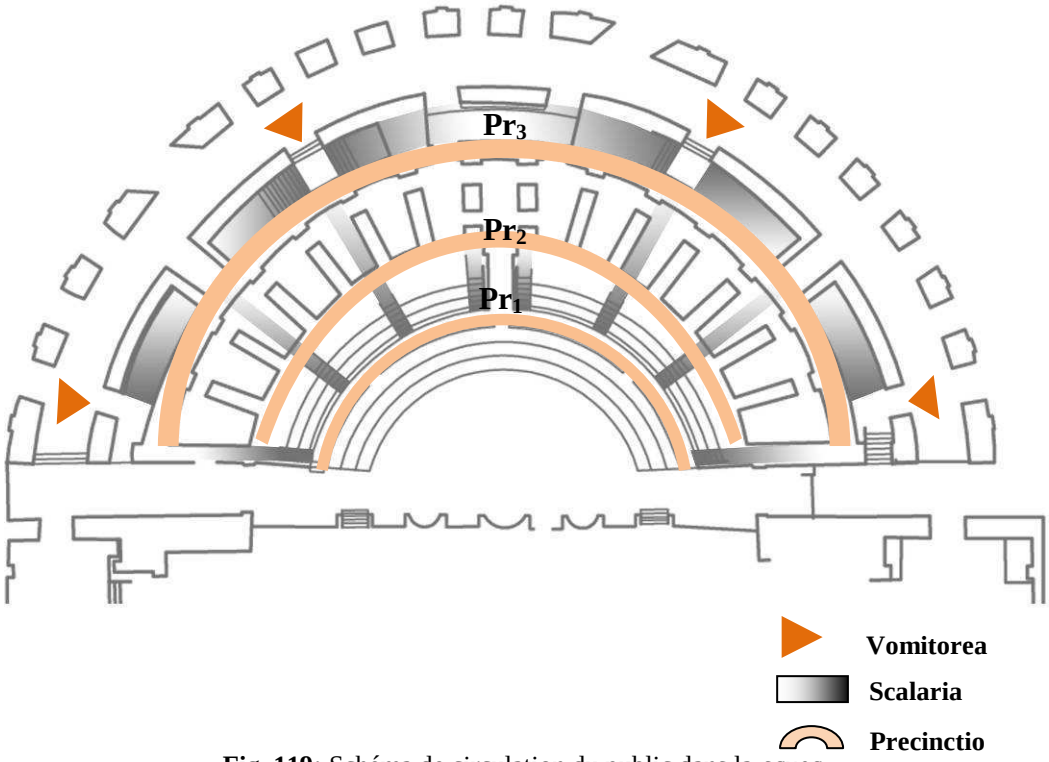

Fig. 119: Schéma de circulation du public dans la *cavea.*

1.3 Restitution des *scalaria*

Le départ des escaliers qui subsiste sur les premiers gradins de l'*ima cavea* montre que celle-ci était divisée en six secteurs (*cunei).* Cette division se prolongeait-elle jusqu'aux niveaux supérieurs de la *cavea* ?

Si on suppose que les escaliers du niveau inférieur se prolongeaient aussi au niveau de la *media cavea*, ils auraient atteint celui des vomitoires où aboutissaient les escaliers annulaires.

La restitution des escaliers annulaires logés dans les espaces (e_1, e_2, e_3 et e_4) montre qu'ils se croisaient sur un palier qu'on pourrait placer sans risque d'erreur au-dessus des espaces (B1à B5 du plan fig.19). Les voûtes en berceau, dont le départ est conservé en face de la porte d'accès à l'espace E4 et sur le mur m2 au niveau de l'espace D, supportaient les *vomitoria*. Celles-ci arrivent à partir de la galerie périphérique (G1) au dessus de l'ambulacre extérieur au niveau de la troisième précinction. Le prolongement des escaliers qui divisaient les *cunei* coïncide parfaitement avec leur position connue (*cf*. schéma de restitution des escaliers annulaires fig.120). Ce principe a été également adopté dans les théâtres de *Sabratha* et de *Leptis Magna* comme dans la majorité des amphithéâtres.

Si dans certains cas, ce tracé se poursuit jusqu'aux niveaux supérieurs, nous remarquons que dans le cas des théâtres à structure creuse, ce tracé change aux niveaux supérieurs. En effet, il s'arrête au niveau des vomitoires et d'autres escaliers situés entre ces derniers permettent de rejoindre la *summa cavea*. Nous supposons que ceci a été le cas à *Bulla Regia*.

Les *scalaria* des *maeniana* successifs étaient généralement disposées non pas dans le prolongement direct les uns des autres mais en alternance. Ceci permettait de répartir de façon efficace la foule qui rejoignait les différents niveaux comme l'indique le plan de nombreux théâtres bien conservés où l'on peut l'observer directement comme à *Leptis Magna*, Vienne, *Sabratha*, *Ostia*, *Lugdunum* et *Thugga*. Le respect de cette règle d'alternance et la correspondance avec la position des vomitoires issue de la synthèse de l'étude en plan et en coupe permettent de préciser la position des *scalaria* de la *summa cavea.* Les *vomitoria* situés au sommet de la *cavea* dans le prolongement du départ des *scalaria* permettent de déduire que ceux-ci se trouvaient dans le prolongement de ceux de *l'ima cavea*. De la même manière, on peut proposer une restitution vraisemblable des escaliers de la *summa cavea*.

Cependant la restitution des divisions internes de la *cavea* en *maeniana* et *cunei* ne peut pas se déduire de la seule étude du plan. Elle nécessite au contraire de réfléchir à la fois en plan et en coupe. Nous ne pourrons donc donner nos conclusions définitives qu'ultérieurement, après avoir étudié le monument en hauteur.

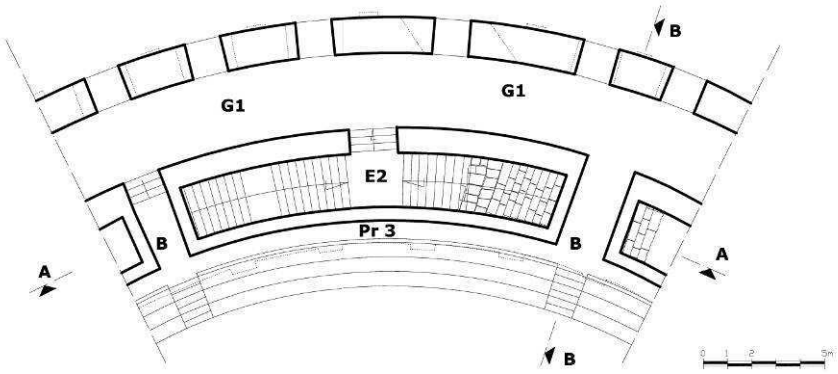

Restitution des escaliers annulaires

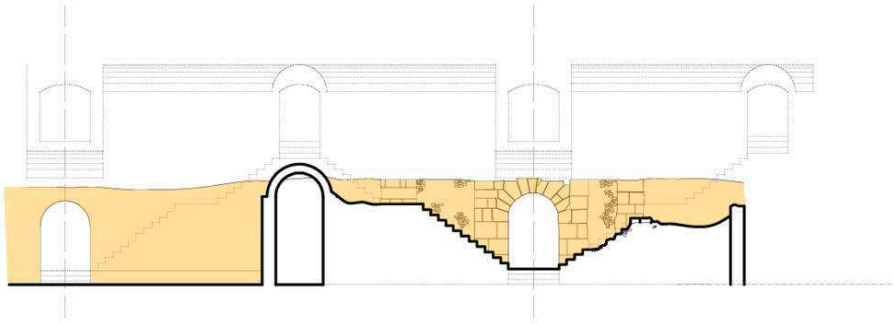

Coupe A - A

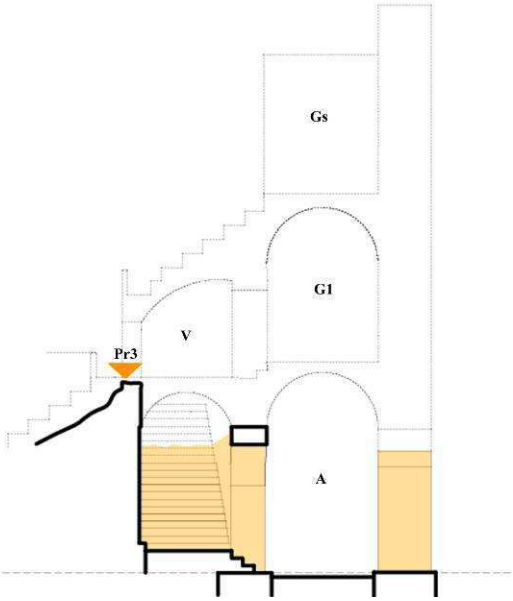

Coupe B-B

Fig. 120: restitution des escaliers annulaires**.**

2. Restitution du profil de la *cavea*

Afin de restituer les hauteurs, il est logique de commencer par celle du profil de la *cavea*. C'est, en effet, le moyen, le plus sûr, de cerner rapidement et avec une précision satisfaisante la hauteur d'origine des gradins et d'en déduire celle de la façade.

2.1 Restitution de la hauteur

Le profil de la *cavea* peut être restitué en considérant l'angle des vestiges conservés et en prolongeant leur pente (fig. 121). La hauteur la plus élevée de l'extrados des voûtes inclinées est de 5,85 m mesurée à partir de la base du mur annulaire ($\mathbf{m_1}$). En projetant la ligne engendrée par la projection de la ligne théorique de développement des gradins conservés de l'*ima cavea* et passant par l'extrados de ces voûtes, jusqu'au niveau de la façade périphérique, la hauteur minimale obtenue est de 11,55 m (fig.123). Cependant, la limite supérieure de la *cavea* était théoriquement plus élevée si la pente des gradins était plus importante pour la *media* et la *summa cavea*[1]. Nous supposons donc qu'elle devait approcher de douze mètres. Cette hauteur est de 15 m à *Thugga* (Th-T-26) un théâtre dont le diamètre de la *cavea* est très proche de celui de *Bulla Regia*.

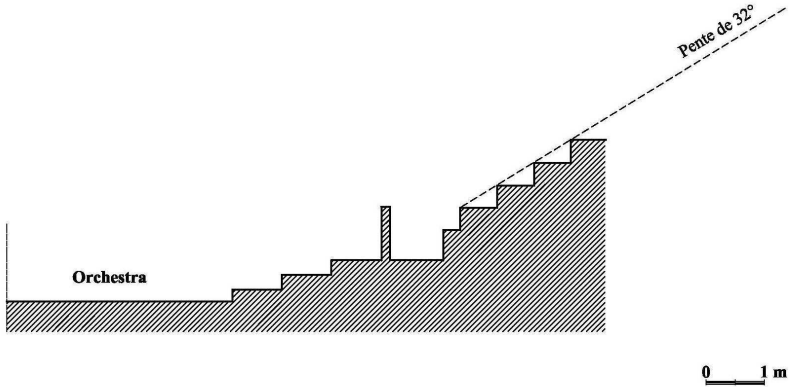

Fig. 121: Restitution de l'angle d'inclinaison de l'*ima cavea*.

2.2 Restitution du profil

La partie inférieure de la *cavea* étant en bon état de conservation et il est possible de tracer graphiquement une ligne qui prolonge la pente des voûtes de support des gradins restées en place. Le prolongement de cette ligne jusqu'à la ligne correspondant à la paroi intérieure de la façade permet d'évaluer sa hauteur.

Ce tracé théorique donne une idée de la pente recherchée (ici 32°) mais elle n'est certaine que pour la partie inférieure de la *cavea*. Dans les édifices de spectacle on sait que de manière systématique et pour des raisons fonctionnelles, la pente des gradins augmentait légèrement en fonction de la hauteur d'un *maenianum* au suivant[2].

---

[1] La règle d'augmentation de la pente dans les *maeniana* supérieurs est observée dès l'époque hellénistique dans les théâtres de Délos, de Letôon et de Termessos. Cf. Bernard (2001), p. 332.

[2] L'augmentation de l'angle d'inclinaison en fonction du niveau de la *cavea* a été observé par J. Cl. Golvin pour les amphithéâtres ; cf. Golvin (1988) et démontrée par J. F. Bernard (2001) comme une règle commune aux théâtres romains.

Dans les édifices romains de même importance, la pente de la *cavea* est généralement de 27 degrés[1]. A Orange où les marches font nettement plus de 40 cm, l'angle est plus important. A *Argentomagus* où les sièges ne dépassent pas 24 cm de hauteur, la pente de la *cavea* n'est que de 18 degré[2].

L'étude comparative des théâtres de même importance permet de constater que la pente moyenne la plus courante était de 27 degrés pour la partie inférieure de la *cavea*. Il faut procéder à un relèvement de quelques degrés pour chaque grande division de la *cavea*[3].

Tableau 8 relèvement de la pente en fonction de la hauteur

	Pente premier *maenianum*	**Pente second *maenianum***	**Pente troisième *maenianum***
Epidaure	23,6	23,85	/
Argos	25	30	/
Nysa	25,7	26,9	28,8
Dougga	29	30	33
Aspendos	30	38	/
Bosra	37	41	43
Khemissa	30	/	/

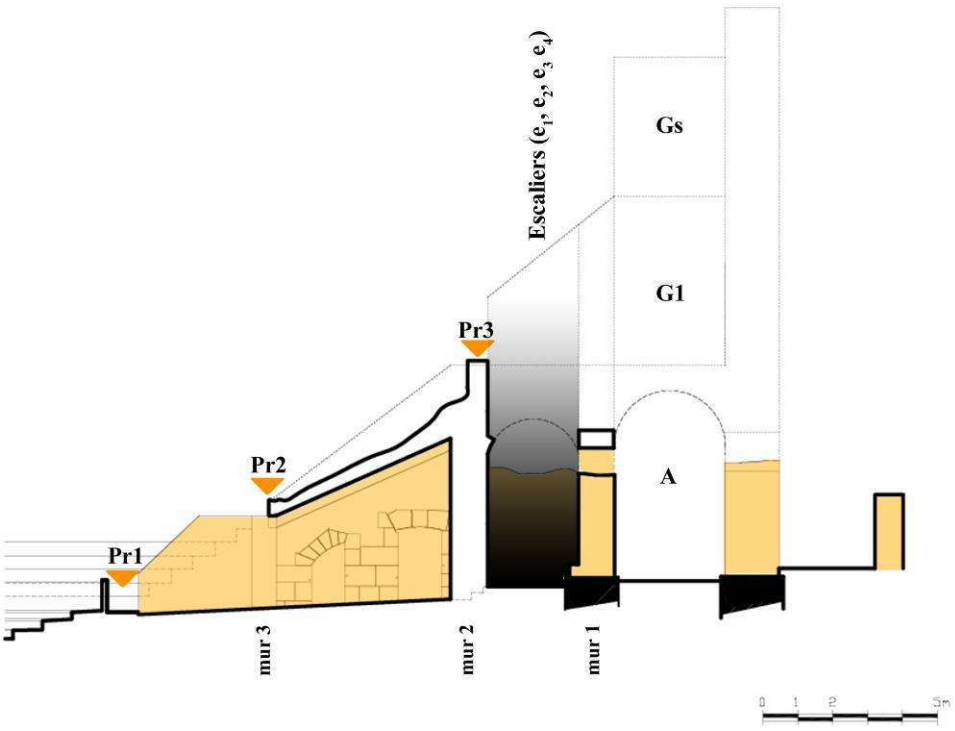

Pr : Précinction **; Gs :** Galerie en *summa cavea* **; G1 :** Galerie au 1er étage **; A :** Ambulacre

Fig. 122: Tracé du profil de la *cavea*.

[1] Bernard (2001), p. 331
[2] Dumasy (2000), p. 194.
[3] Bernard (2001), pp. 328- 334.

Dans les grands édifices de spectacle, la subdivision se fait généralement de bas en haut en trois parties : *ima*, *media* et *summa cavea*[1].Cette hypothèse ne peut être confirmée en ce qui concerne notre exemple et demande une certaine prudence car, dans certains théâtres, n'existent de façon certaine, que deux divisions seulement (*Cillium, Xanthos, Autun,* Odéon de Vienne). Pour trancher cette question, il faudrait tenir compte des indices conservés et de la logique d'ensemble du schéma de circulation. Cette analyse aidera à dire où devaient se trouver les précinctions pour que la distribution du public soit la meilleure possible et que le théâtre puisse fonctionner de façon optimale.

Pour parvenir à ce but, nous devons donc restituer les galeries, les passages, les escaliers et les vomitoires de la *cavea* en déduisant leur emplacement à partir de la position des aménagements encore visibles dans les parties conservées.

Les escaliers annulaires permettaient la liaison des niveaux supérieurs de la *cavea* avec le rez-de-chaussée. Ils sont assez bien conservés dans l'espace (E1) précédemment décrit ce qui permet de restituer leurs caractéristiques de façon précise et complète. Bien entendu, le résultat obtenu aussi rapidement mérite d'être affiné. Cependant, le schéma indique, d'emblée et de façon certaine, que la façade ne comprenait qu'un étage de circulation au-dessus de la galerie du rez-de-chaussée. Cette galerie (G1- fig.122) était supportée par la voûte de l'ambulacre périphérique.
La synthèse des indications données en plan et en coupe permet de situer le niveau des précinctions de la *cavea.* Telles que représentées sur la coupe celles-ci permettaient la division tripartite en *ima*, *media* et *summa cavea* et nous pouvons ainsi estimer avec une relative précision le nombre de gradins de chaque partie de la *cavea*.

La partie inférieure étant bien conservée, nous connaissons les dimensions des gradins et pouvons dire que l'*ima-cavea* en possédait six mesurant 63,5 cm de profondeur et 38,5 cm de hauteur. Comme la coupe l'indique la *media cavea* devait comporter neuf gradins. On peut estimer de la même façon que la *summa cavea* comportait au minimum 12 gradins.

[1] Gros (1996), pp. 272-273.
Ginouvès (1998), p. 134.
Bernard (2001), p. 344.

2.3 Restitution de la galerie périphérique

Photos 96-98: Départ de la voute d'arête de couverture de l'ambulacre (piliers 17 et 18).

Le sol de la galerie périphérique du rez-de-chaussée se trouve à 23 cm en contrebas du niveau du dallage de la rue. Il était revêtu d'un dallage qui continuait sur toute la place triangulaire qui s'étendait au nord-est. La galerie était plus haute de deux marches par rapport à la rue, du côté est.

Il est possible de restituer avec précision la hauteur de la voûte de couverture de la galerie périphérique du rez-de-chaussée et de préciser ainsi la hauteur du sol de la galerie du premier étage(G1). En effet, certaines piles (**P13, P17 et P18**) montrent du côté intérieur le départ d'une voûte d'arête (photos 96-98).

Photo 99: E_4 départ de la voûte supportant le *vomitorium.*

Ce départ se trouve à **3,65m** de hauteur environ par rapport au dallage de la rue. En supposant que la voûte ait été en plein cintre, sa clé se serait située à **4,20m** par rapport au niveau restitué du sol et son extrados à **4,50m** au moins. Les escaliers annulaires aménagés dans les espaces (**E1, E3, E4 et E6**) accessibles à partir de la galerie périphérique permettaient aux spectateurs d'accéder à la galerie du premier étage. Ils étaient à deux volées. Leurs dimensions **(21x31cm)** et la dénivellation à franchir permet d'estimer à **21** le nombre de leurs marches. L'espace **E3** a conservé **10** marches qui se terminent par un palier de 1,50m environ. Ce niveau est moins élevé que celui de l'extrados des voûtes rampantes. Étant donné que le niveau du portique de la *summa cavea* est à plus de 12 m, il est probable qu'une galerie intermédiaire **G1** existait. Les *vomitoria* d'accès au couloir de précinction Pr3, supportés par le mur concentrique **m2,** sont à situer au même niveau que le sol de cette galerie. Ils étaient probablement supportés par les voûtes situées au-dessus des portes d'accès aux cages d'escaliers (photo 99).

2.4 Restitution de la galerie périphérique de la *summa cavea*

Existait-il une galerie à portique au sommet de la *cavea* ? Peu de théâtres sont conservés jusqu'en haut, mais la galerie semble bien s'imposer dans la restitution de la majorité des grands édifices de spectacle (amphithéâtres et théâtres). Toutefois les dimensions du théâtre de *Bulla Regia* ne sont pas très grandes. En Afrique, certains théâtres de mêmes dimensions néanmoins avaient un portique en *summa cavea*. Tel est le cas des théâtres de *Cillium* (Th-T-7) et de *Thugga* (Th-T-26). Même le théâtre de *Madauros* (Th-Al-5) plus petit avec ses 33 m de diamètre en possédait une.

Les grands théâtres romains possédaient le plus souvent, au sommet de leur *cavea,* une galerie semi-circulaire délimitée par un portique comprenant selon les cas des colonnes ou des piles reliées par des arcs (comme à *Aspendos* et *Thugga*). Cependant, le théâtre de *Simithu* semble bien avoir été dépourvu de galerie périphérique supérieure.

Photo 100 : Galerie en *summa cavea* du théâtre d'Aspendos.

Plutôt que le théâtre d'*Aspendo*s, l'exemple majeur que nous devons considérer est évidemment le théâtre de Dougga, non seulement parce qu'il se trouve en Afrique mais aussi parce que ses dimensions sont plus proches du cas de *Bulla Regia*. Bien que les dimensions générales de ce dernier ne soient pas très importantes, nous serions enclins à supposer l'existence d'une galerie supérieure car ceci nous paraît avoir été à l'époque romaine le cas dominant en Afrique. Notre raisonnement consiste donc, à appliquer le principe correspondant à « la logique du choix préférentiel».

A *Thugga*, l'existence de cette galerie couverte en terrasse est confirmée par la découverte d'une grande partie des arcades massives d'origines reposant sur des piliers qui remplacent l'habituelle colonnade[1]. La largeur totale de la galerie était de 3,50 m[2] et l'écartement des piliers de 2,30 m[3]. La restitution architecturale du théâtre de Dougga a été réalisée dans le cadre du projet de mise en valeur du site[4]. L'étude a été élaborée sur la base de la publication de Carton[5] complétée par des relevés des vestiges en place. L'étude systématique des éléments d'arcs et des piles de soutien a permis d'élaborer les dessins de restitution (en plan, coupe et élévation) et de réaliser une modélisation électronique[6].

[1] Poinssot (1963), p. 52.
[2] *Cf*. p. 52.
[3] Selon notre propre relevé.
[4] L'étude a été réalisée par Hamida Rhouma M'gari, architecte du patrimoine de l'INP.
[5] Dr Carton (1901).
[6] www.dougga.rnrt.tn.

Nous devons nous demander si cette galerie était délimitée, du côté de la *cavea* par des piles à section rectangulaire (comme à *Thugga)* ou par des colonnes. Nous pencherions pour cette deuxième hypothèse car les dimensions de la *cavea* sont assez réduites et des colonnes auraient été d'un encombrement moindre que des piles. Il est difficile aussi d'affirmer que certains fûts de colonnes épars auraient appartenu de façon certaine à cette galerie. Les données sont trop floues pour autoriser une telle conclusion.

L'ordre de la colonne qui soutenait cette galerie peu profonde était probablement similaire à celui de *Madauros* (Th-A-5)[1]. Chaque colonne possédait une base attique avec socle parallélépipédique solidaire pourvu d'une entaille pour loger un parapet en pierre. Cette ressemblance est suggérée par l'existence d'une base similaire dans les espaces de service des thermes situés au nord du théâtre (B. IV. 5). Le diamètre inférieur du fût (F. II. 31) conservé dans sa totalité correspond au diamètre de la base. Certains blocs provenant du parapet sont visibles sur les remblais à l'angle-est de la scène.

La galerie supérieure probablement couverte d'une charpente en bois. Sans affirmer son existence ni la nier, Lachaux a noté que les parties supérieures de la *cavea* ont totalement disparu. Il a supposé l'existence d'un troisième *maenianum* construit en bois qui aurait disparu lors d'un incendie dont il a pensait avoir repéré de nombreuses traces[2] mais ces traces pourraient correspondre plutôt à la couverture du portique de la *summa cavea*. La restitution que nous proposons pour la partie supérieure de la *cavea* avec portique est hypothétique mais vraisemblable. Le fait de réaliser une galerie supérieure en haut de la *cavea* offre l'avantage d'améliorer l'aspect de la façade en permettant de réaliser un étage d'attique au dessus de la galerie du rez-de-chaussée et de celle du premier étage comme c'est le cas pour les édifices de spectacle (théâtre d'*Althiburos* et amphithéâtre d'El-Jem par exemple).

3. Restitution de la façade extérieure

Rien ne subsiste de la partie supérieure de la façade. Toutefois, la description de Winckler nous apprend que vers la fin du dix neuvième siècle, quelques arcs subsistaient encore.
La façade était probablement couverte d'un enduit, comme en témoignent les restes conservés sur des blocs de corniche et au niveau du retour des pilastres, notamment de ceux des piliers attenant au temple E.

Nous supposons que des éléments d'architectures appartenant aux niveaux supérieurs de la façade sont encore enfouis dans le secteur non dégagé situé au nord du théâtre, juste derrière le mur nord délimitant la rue tangente à la structure de la *cavea*.

[1] Gsell et Joly (1914), p. 80.
[2] Lachaux (1978), p. 44.

3.1 La hauteur d'origine de la façade

Le niveau restitué de la *summa cavea* et la hauteur supposée de la galerie périphérique qui la couronnait pourraient nous renseigner sur la hauteur totale minimale de la façade de la *cavea*. La hauteur de cette façade peut être évaluée à partir de la projection de la pente des gradins en place augmentée de la hauteur du portique de la *summa cavea.* Ce niveau est à situer au-dessus de 11,55 m (fig. 121).

Carton considère que la hauteur d'origine de l'édifice était indiquée par la pile de pierre de taille qui était encore visible lors de son passage. Il s'agit de la pile d'angle encore en place au-dessus de l'*aditus maximus*-est[1] qui s'élève encore à 11 m environ (la hauteur de la pile est de 4,25 m mesurée à partir de l'extrados de la voûte de couverture de l'accès latéral). La façade du théâtre d'*Althiburos* (Th.T.2) dont le diamètre de la *cavea* est proche de notre exemple a été estimée à 16,56 m la hauteur du mur de scène atteindrait plus de 16 m soit 54 pieds romains. Ceci nous donne une idée de la hauteur que pouvait atteindre la façade à *Bulla Regia*.

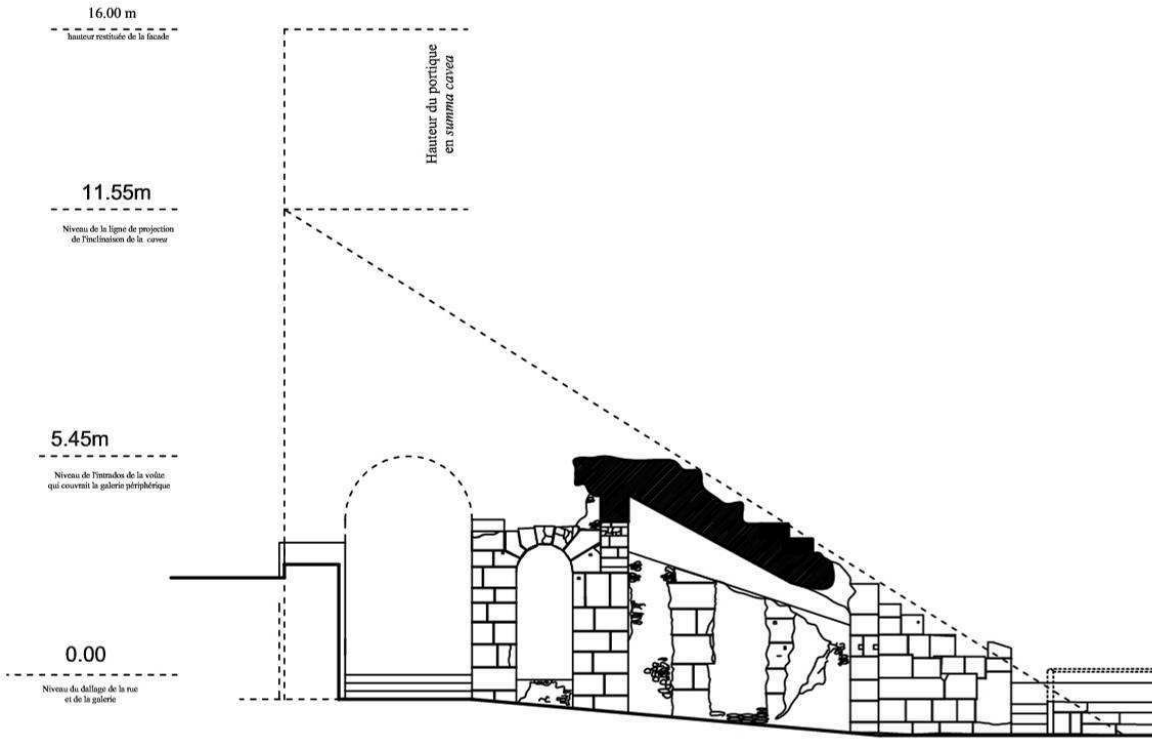

Fig. 123: coupe sur l'*aditus maximus* ouest et restitution de la hauteur de la façade courbe.

[1] Carton (1891), p. 12.

3.2 Les différents niveaux

La façade était probablement constituée par la superposition de trois niveaux : Le rez-de-chaussée surmonté d'un premier niveau et un étage attique qui couronnait la composition[1].

3.3 L'ornementation et le traitement architectonique

Peu de théâtres d'Afrique ont conservé leur façade périphérique. Celle du théâtre d'*Althiburos* caractérisée par la superposition de trois niveaux d'arcades est dépourvue d'ornementation. Seule une corniche est encore lisible. A Rome, la façade périphérique du théâtre de Marcellus est ornée d'un ordre dorique au premier niveau et d'un ordre ionique au deuxième niveau[2]. Avec les proportions de 9 modules pour la hauteur de la colonne et de 2,5 pour la hauteur de l'entablement, la composition architecturale de la façade serait comparable à celle d'autres exemples africains en particulier, *Simithu* et *Althiburos* qui devaient avoir une structure analogue à celle du théâtre de *Bulla Regia*.

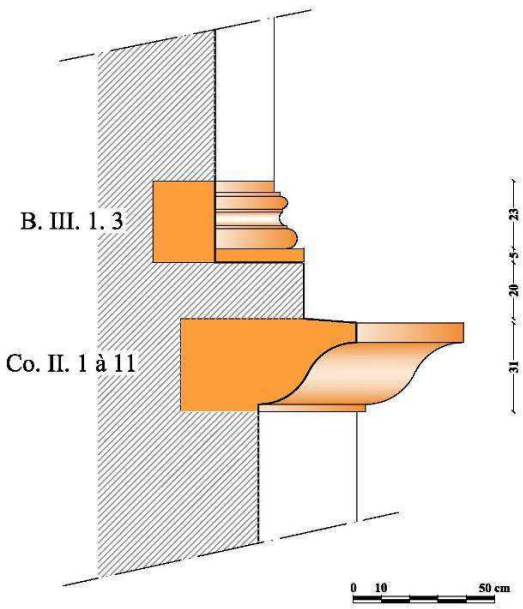

Fig. 124: Traitement du passage du premier au second niveau de la façade.

Une base de colonne engagée, qui a été déposée dans l'enceinte des thermes au nord du théâtre (B. III. 1. 3 de l'inventaire) pourrait provenir des niveaux supérieurs de la façade. Ce type de façade à ordres engagés qui fût celui des théâtres de Rome correspond en Afrique à celui de l'amphithéâtre d'El-Jem. Le mur périphérique du théâtre d'*Althiburos* en bon état de conservation ne présente pas cette caractéristique (*cf*. fiche Th. T. 2). On peut supposer qu'il s'agit d'une façade à galeries étagées. Les descriptions des vestiges du monument faites à la fin du dix-neuvième et au tout début du vingtième siècle, attestent qu'à cette époque existaient trois ou quatre arcs d'une galerie périphérique. Si nous savons que le niveau inférieur n'a été dégagé que vers la fin des années 1950 nous pouvons supposer qu'il s'agit plutôt d'une arcade de la galerie du deuxième niveau. Les gravures de 1853[3] (Fig.4. et Fig.5) montrent les restes d'une façade en grand appareil et une arcade avec voussoirs. Trois piles visibles sur la pl. IX (fig. 5) et deux sur la pl. X (fig. 4) dépassent nettement cette arcade. La forme quadrangulaire de ces piles et la corniche qui les surmontent suggèrent l'existence à l'origine d'un deuxième niveau d'arcades. Ces deux niveaux étaient probablement couronnés d'un attique correspondant à la galerie supérieure et sur laquelle étaient ancrés les mâts du *velum*.

---

[1] Althiburos en comptait trois en plus du niveau attique.
Pour Simitthu voir la restitution dans Saladin (1893), p.422
[2] Daremberg et *alii* (1873), pp. 1347 -1348.
[3] Tissot (1881), pl. IX et X.

Le premier niveau (Le rez-de-chaussée)

La partie inférieure de la galerie du rez-de-chaussée est restée en place. Elle était délimitée par 19 piles épaisses de 1,52 m (et de différentes largeurs) bâtis en *opus quadratum* ouvrant sur l'extérieur et déterminant une succession de 18 baies. Conservée en élévation sur une assez bonne hauteur ces piles permettent la restitution de l'arcade du premier niveau et de la façade extérieure. Elles supportaient une arcade dont le départ devait se situer à 2,85m à partir du niveau du dallage de la rue. Étant donné que les baies encadrées par cette arcade ont une ouverture qui varie entre 1,74 m et 4,05 m. Les clés des arcs n'auraient pas la même hauteur si on considère qu'ils étaient en plein cintre. Sur chaque pile est engagé un pilastre droit de 68 cm de largeur et 13 cm de profondeur dépourvu de moulure à sa base. Les deux pilastres situés au milieu des piliers latéraux (P 1 et P 19 du plan) ont 77 cm de largeur : Celles du milieu en sont dépourvus (P12 et P 13 du plan fig.19). Ces piles étaient reliées par des arcs dont certains départs sont encore en place sur certaines piles. On peut les restituer géométriquement. Le niveau du départ de ces arcs se trouve à 3,00 m environ (mesuré à partir du niveau du massif de fondation annulaire) et à 2,80 (mesuré à partir du niveau du dallage de la rue). Cette arcade était probablement couronnée d'une corniche moulurée faisant une saillie de 13 cm. Les mesures relevées à partir du niveau du soubassement de fondation des piles sont indiqués par le tableau suivant :

Pilier	**Hauteur conservée sur la paroi gauche**	**Hauteur conservée sur la paroi droite**	**Observations**
P1	-	-	
P2	-	-	
P3	2 ,53 m	-	
P4		-	
P5	2,88 m	-	
P6	-	-	
P7	-	-	
P8	2,96 m	-	Pile avec chasses roues
P9	-	-	
P10	2.98 m	3,06	
P11	3,07	3,05	
P12	3,05	3,07	Sans pilastre
P13	3,07	3,05	Sans pilastre
P14	3,07	3,12	
P15	3,07	-	Pile avec chasses roue
P16	-	-	Pile avec chasses roue
P17	2,77	2,80	
P18	2,80	-	
P19	-	-	

Tableau 9 : tableau indiquant les niveaux du départ des arcs par rapport au niveau de la galerie périphérique sous la *cavea* (niveau de l'assise de fondation des piles).

Les 24 blocs de pierre calcaire de teinte jaunâtre et de dimensions différentes sont entreposés le long de la façade courbe et du mur nord de la rue adjacente. Leur profil est identique[1], mais ils peuvent être repartis en deux types; ceux à corniche simple (Co. II. 1 à 7) et ceux qui présentent un retour d'angle (cf. les blocs Co. II. 2 à 11 du catalogue des blocs épars annexé à la présente étude). Les corniches avec retour surmontaient certainement les pilastres.

La corniche profilée en doucine courait au-dessus de l'arcade marquant une séparation visuelle horizontale très nette avec la partie de l'édifice située au-dessus.

	Blocs à corniche simple	**Blocs à corniche avec retour à droite**	**Blocs à corniche avec retour à gauche**
Nombre de blocs	1	8	12

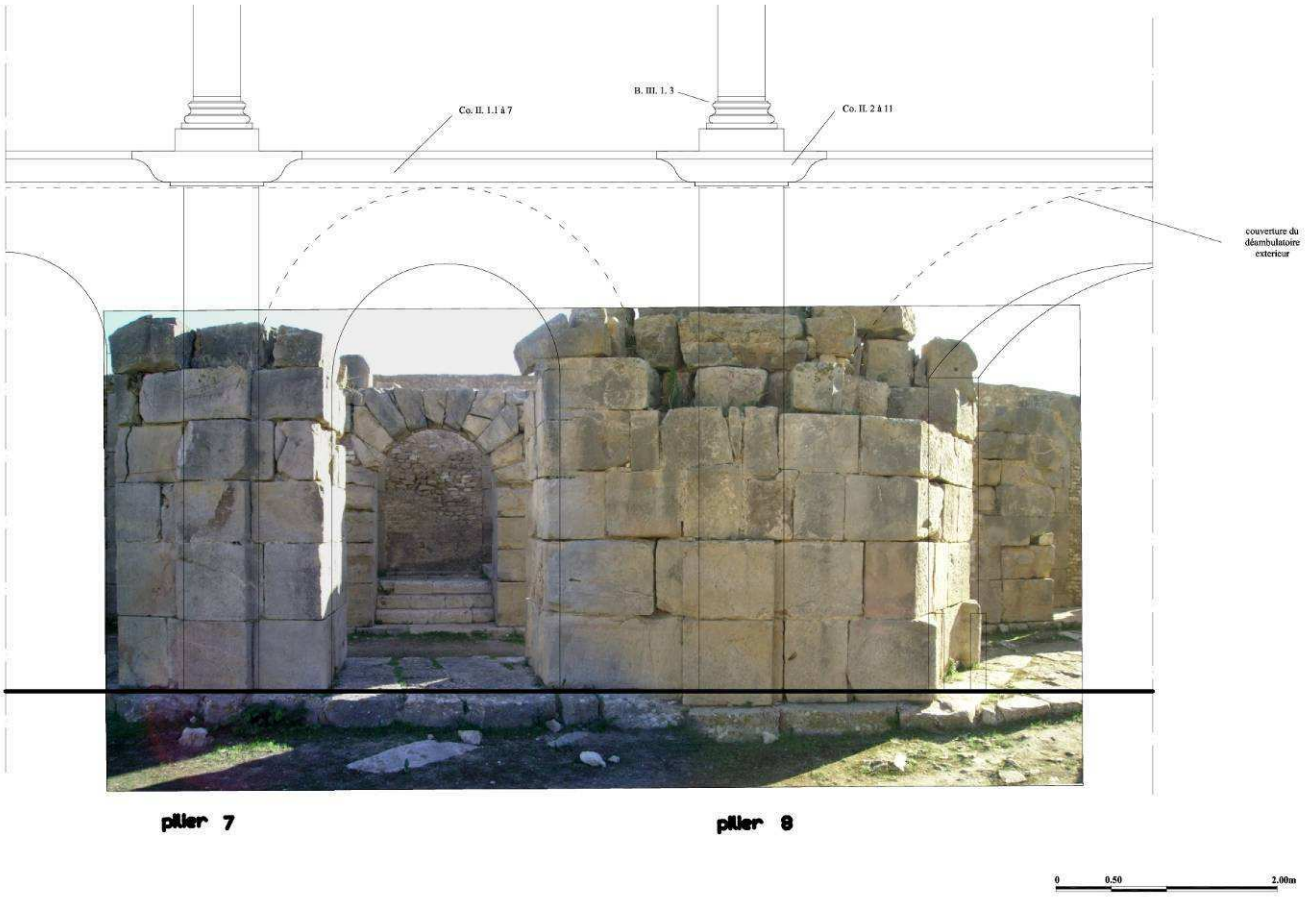

Fig. 125: Restitution des arcs et des lignes de l'architecture de façade**.**

[1] Certains blocs portent encore les traces d'un mortier sur le lit de pose à 2.5 cm, en retrait par rapport au listel plat inférieur, constituant ainsi avec la paroi verticale de l'arcade un filet de 2.5 cm environ.

Elle était visible aux angles du bâtiment et encore debout à la fin du XIX^{ème} et au tout début du XX^{ème} siècle (fig.4 et 5).

Le niveau de cette corniche doit être repositionné à un niveau qui ne devait pas dépasser l'extrados de la voûte annulaire couvrant la galerie périphérique. La hauteur du premier étage correspondait sans aucun doute au niveau supérieur de la galerie intérieure.

Le Deuxième niveau

Au-dessus des pilastres engagés et de la saillie de la corniche devait exister un autre ordre ornant le deuxième niveau de circulation. Celui-ci devait être également décoré d'une succession d'arcades. Comme c'est le cas pour les théâtres d'*Althiburos* (Th-T-2) et de *Sabratha* (Th-L-2). Si la simplicité et l'austérité du décor caractérise le premier niveau, le deuxième niveau très visible dans la perspective de la rue devait être plus décoré. Une base de pilastre (B. III. 1. 3) actuellement déposée à l'angle sud ouest des thermes au Nord du théâtre, pourrait provenir de l'ordre du deuxième niveau.

L'attique

Au niveau de l'attique se situait le mur périphérique délimitant le portique de la *summa cavea*. Il devait permettre l'ancrage des mâts soutenant qui maintenaient la structure en corde sur laquelle coulissait le *velum*. Celui-ci (s'il existait) couvrait la *cavea* pour abriter les spectateurs du soleil.

Il ne reste rien de la partie supérieure de la façade correspondant à l'étage d'attique où devaient se trouver les consoles d'encastrement des mâts de bois du *velum.* Le système de fixation des mâts peut se voir au théâtre d'*Aspendos* ou dans certains amphithéâtres bien conservées comme ceux de Pola et de Nîmes ou au Colisée de Rome. Il faut supposer que la façade se terminait avec noblesse par une belle corniche de couronnement dont nous n'avons identifié aucun élément.

3.4 Conclusion

Tout ce qui précède permet de proposer un plan, une coupe et une élévation de la façade extérieure de la *cavea* qui donnent une idée complète de l'aspect extérieur du monument. Ces images restituent l'aspect d'ensemble du monument et l'impression qu'il donnait dans la scénographie urbaine. Le second état du théâtre était beaucoup plus monumental que le premier. L'édifice avait atteint la plus grande extension possible dans l'environnement très contraignant où il se trouvait. La beauté d'une telle façade est toujours exprimée par un théâtre tel que celui de *Sabratha*.

Si le premier état rappelle les caractéristiques d'un édifice cultuel le second correspond tout à fait à celui d'un monument destiné à des spectacles scéniques.
Cependant, rien n'aurait empêché que ce théâtre serve encore à dates fixes à des cérémonies et représentations à caractère religieux. Ceci est vraisemblable car le lien avec les temples de l'esplanade a été maintenu.

Il semble aussi que le maintien de l'accès axial direct à l'orchestra en soit un indice. Le vomitoire central était idéal pour l'arrivée de processions.

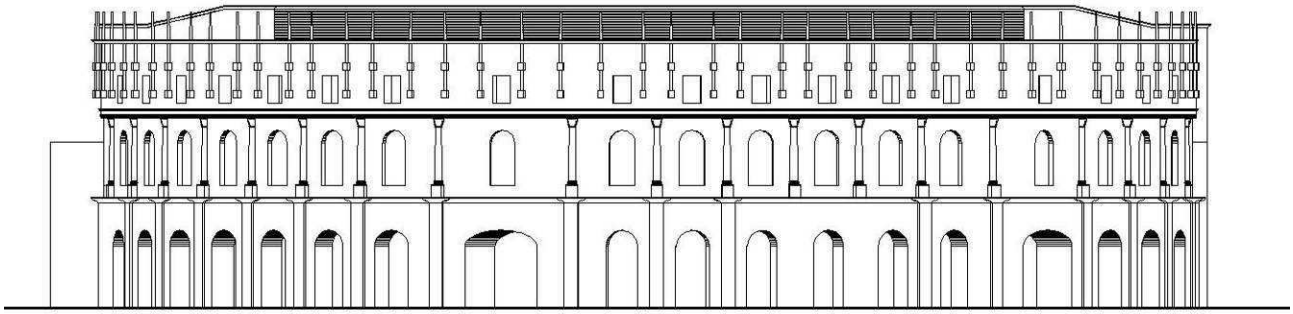

Fig. 126: Elévation en vue géométrale de la façade courbe.

Fig. 127: Modélisation de la façade courbe, vue d'ensemble.

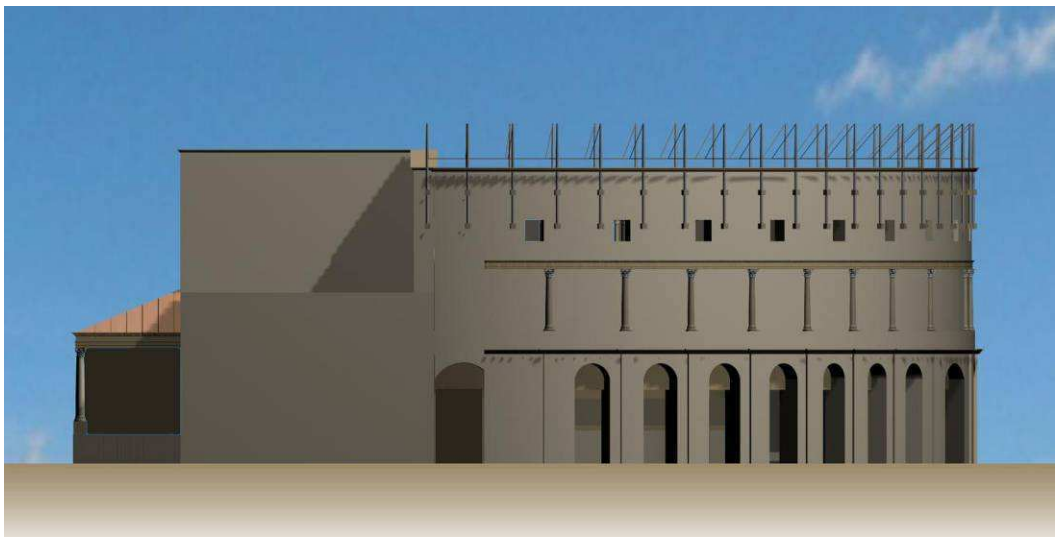

Fig. 128: Modélisation de la façade de la *cavea*, vue de côté est

4. Les *tribunalia*

Ces espaces destinés aux notables étaient aménagés au-dessus des *parodoi.* Celles-ci sont surmontées de voûtes inclinées construites en maçonnerie de blocages (*opus caementicum*). Sur l'extrados du passage ouest ont été conservées deux dalles rectangulaires de pierre calcaire blanche de 14 cm d'épaisseur.

Photo 101 : vestiges de la tribune ouest.

La première dalle comporte sur sa face supérieure lisse les traces d'un piquetage grossier. Ce dernier assurait l'adhérence d'autres dalles formant ainsi des gradins de 62 cm de largeur et 14 cm de hauteur.

Le deuxième bloc (B –fig.129) se trouvant à la limite des escaliers latéraux comporte une rainure de 14 cm d'épaisseur. Dans celle-ci se logeait un parapet en pierre qui permettait de séparer les personnalités présentes dans la tribune du public tout en les offrant à la vue de ce dernier.

Ces espaces étaient accessibles en empruntant les escaliers droits qui prenaient naissance dans le portique *post scaenam*. Ces escaliers devaient aboutir au niveau de l'extrados de l'arc d'entrée de la voûte de l'*aditus maximus*. (*cf*. coupe restituée fig. 130).

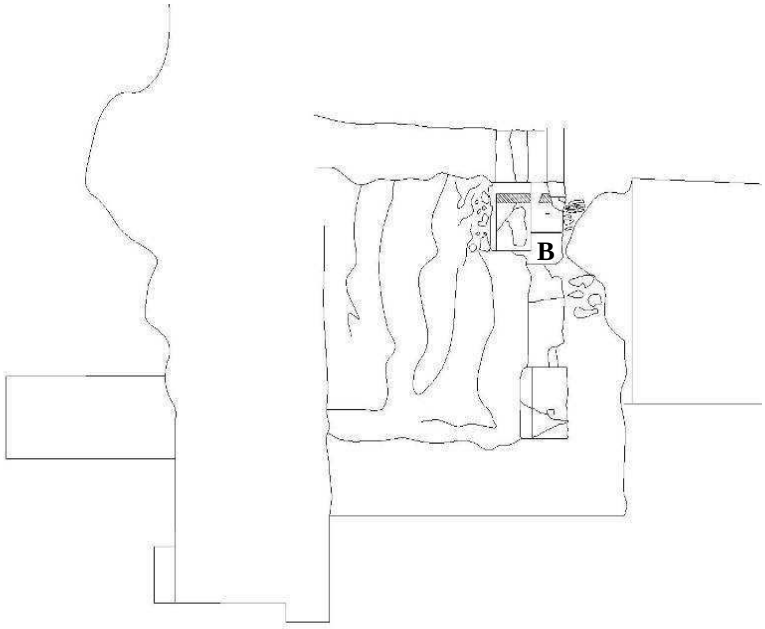

Fig. 129: Relevé des vestiges de la tribune ouest.

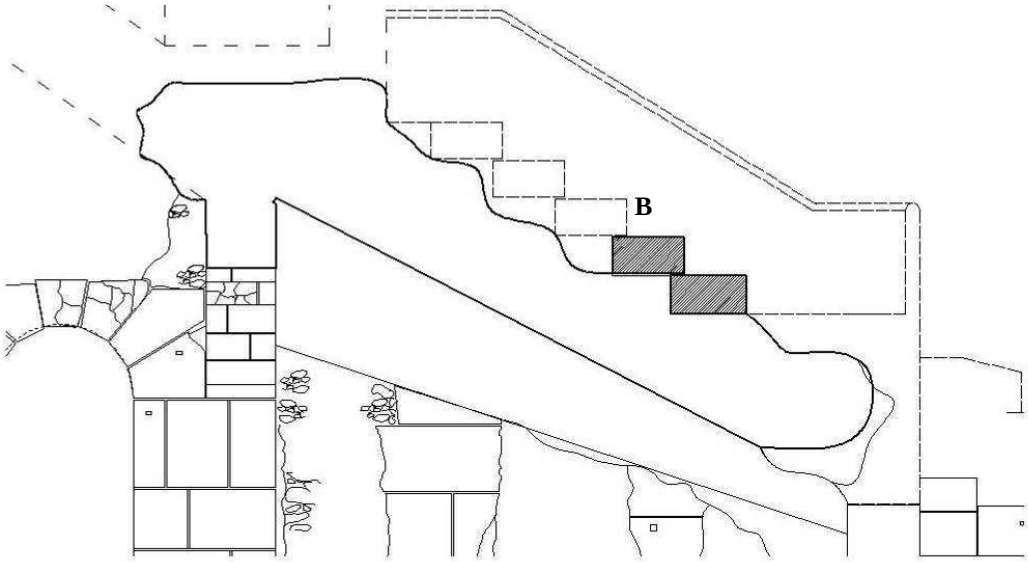

Fig. 130: Coupe restituée de la tribune située au-dessus de l'entrée latérale ouest.

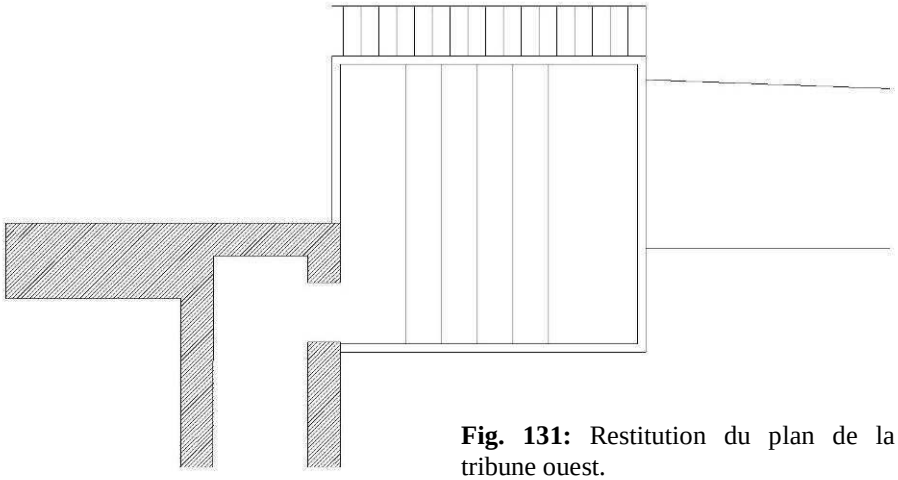

Fig. 131: Restitution du plan de la tribune ouest.

5. Le velum

Le théâtre de *Bulla Regia* était probablement doté d'un *velum*. A. Lézine n'exclut pas que des théâtres le seraient pour des représentations théâtrales ordinaires[1] et qu'un cirque couvert ait été construit à Constantinople[2].

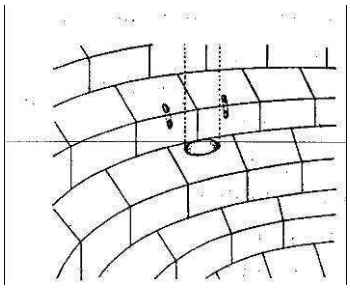

Fig. 132: Détail d'attache d'un mât du théâtre d'Arles Dessin J. Formigé.

La présence d'un *Velum* couvrant le théâtre de *Bulla Regia* est hypothétique mais possible. Le seul indice le laissant supposer est l'existence du trou d'angle taillé dans l'un des blocs situés sur le côté ouest du troisième gradin de *l'orchestra*. Ce trou servait à la fixation du tirant en corde qui empêchait le soulèvement de la couverture soutenue par des câbles attachés à des mâts de bois. Ces mâts se dressaient au niveau de l'attique tout le long du mur de la façade courbe du théâtre. Ses trous identiques ont été repérés sur les gradins des théâtres de Carthage[3] et de *Leptis Magna*[4]. Ce n'est là qu'une hypothèse pour tenter d'expliquer la fonction de ces trous et elle ne pourrait convenir que dans la mesure où l'on craignait un battement au vent de la structure. L'explication n'est pas pleinement satisfaisante.

6. L'orchestra

L'*orchestra*, bien conservée, ne pose pas de problèmes particuliers de restitution. Elle comprend trois gradins (*subsellia*) plus larges et moins hauts que les autres gradins. Un *balteus* de 14 cm d'épaisseur entoure l'*orchestra*. Il est arrondi à sa partie supérieure et avait une hauteur d'environ 90 cm. Le sol de l'*orchestra* était recouvert à l'origine de dalles de marbre, de différentes dimensions, disposées parallèlement à la direction de la scène. L'*orchestra* de S*imithu* est pavée en mosaïque[5] et celle de *Thugga* recouverte d'un dallage de pierre locale. Ce revêtement dut être remplacé à l'occasion de restaurations successives par des dalles de pierre calcaire de teinte grise. Cinq grandes dalles de pierre calcaire gris et le fragment d'une sixième sont encore en place.

Il semble qu'à *Bulla Regia* l'*orchestra* était dans un premier temps totalement couverte en dalles de marbre de Chemtou de teinte rose. En effet, la majorité des dalles est faite de ce matériau. A une époque plus tardive, le revêtement a été refait à l'aide d'un matériau moins noble (pierre calcaire et pierre de schiste vert de Borj Helal) et certaines dalles d'origine ont été réparées localement.

Ce n'est au IVème siècle probablement,[6] que dut être placée sur le sol de *l'orchestra* la petite mosaïque figurant un ours. R. Hanoune considère que ce panneau irrégulier en

---

[1] Lézine (1964), p. 56. Il ne s'agit pas du grand hippodrome mais d'un petit hippodrome couvert d'entrainement.
[2] *Cf*. J. B. Bury, *History of the late Roman Empire*, p. 84, n° 22.
[3] Ksouri (2003), pp. 81-82.
[4] Caputo (1987), p. 151.
[5] Toutain (1896), p. 100**.**
[6] Bechaouach et *alii* (1977), p. 100.

mosaïque est une intervention tardive faite sur le revêtement en *opus sectile* de l'*orchestra*. Cette transformation peut être interprétée, selon l'auteur, comme l'indice, nous l'avons dit, d'«une mutation tardive de la fonction du théâtre… qui a pu abriter des attractions avec des animaux ». R. Hanoune suppose que des transformations, notamment au niveau des *proedria,* aient été apportées à l'état d'origine du monument comme c'était le cas pour les théâtres grecs à l'époque impériale[1]. Ce fût apparemment le cas pour le théâtre d'*Ammaedara* (cf. Th. T.3).

Au Bas-Empire, le site a révélé certains thèmes iconographiques montrant une préférence pour la chasse[2].

Les tesselles de la mosaïque sont de couleur noir, gris, gris-verdâtre, rouge et gris-marron. Le contour de la figure est en pierre noirâtre. Notons que toutes les tesselles sont en pierre locale et l'absence de pierre de marbre. Pour Lachaux cette mosaïque était précédée d'un médaillon qui occupait le même emplacement. Nous pensons que celui-ci, s'il existait dès les premiers temps d'édification du théâtre, aurait occupé une position centrale.

III. Restitution du Bâtiment de scène

Le bâtiment de scène constitue souvent la partie la moins bien conservée des théâtres romains. A *Bulla Regia* seules les structures de sa partie inférieure indiquent les limites et la forme de son plan. Il en est de même à *Ammaedara*, *Thignica* ou *Assuras*. De ce fait, la restitution des hauteurs est difficile et ne peut être faite avec certitude.

Le bâtiment de scène du théâtre de Dougga est considéré comme étant un des mieux conservé parmi ceux des théâtres de l'Afrique et même du monde romain sauf en ce qui concerne la décoration et des parties les plus élevées. Peu d'exemples ont conservé assez d'éléments de cette partie (Orange, *Sabratha*, *Sufetula*, *Thubusicum Numidarum, Thugga* et *Cillium*) ou encore ceux dont la restitution a été déjà étudiée (*Carthago*[3], *Caesarea*[4], *Thugga*).

1. Restitution de la hauteur

D'après Vitruve le mur de scène devait avoir la même hauteur que celle du portique de la *summa cavea***.** Comme l'a souligné P. Gros[5] « le théâtre romain est une composition unitaire où *cavea* et bâtiment de scène sont étroitement liés à la même hauteur et referment entièrement l'édifice sur lui-même ». Cette caractéristique est certaine et s'observe dans les théâtres les mieux conservés comme ceux d'Orange, *Aspendos*, Bosra et *Sabratha*. Il est certain qu'il en était de même à *Thugga* et donc à *Bulla Regia*. La hauteur de la façade extérieure de la *cavea* nous indiquerait donc celle du bâtiment de scène. Comme nous l'avons vu, la projection de la pente des gradins indique que le niveau supérieur de la *cavea* atteignait à 11,55m (fig.123). Augmentée de la hauteur supposée du portique de la *summa cavea*, la hauteur atteindrait plus de 16 m. Ayant un diamètre proche de celui de *Bulla Regia* la hauteur de la façade du théâtre d'*Althiburos* a été

[1] Hanoune (2009), pp. 65-66.
[2] Beschaouch et *alii* (1977), pp. 54-63; Beschaouch (1983), pp. 49-54.
[3] Ksouri (2003), pp. 90-109.
[4] Verité (2003), pp. 278- 280.
[5] Gros (1996).

évaluée à 16,50m (Th.T.2). Nous pouvons donc supposer que le mur de scène du théâtre de *Bulla Regia* aurait eu environ 16 m de hauteur.

4. Restitution de la scène

La scène n'a pas été complètement dégagée puisque son extrémité est encore sous les remblais. Dans cette partie se voient des bouchages en maçonnerie de gros blocs de pierre qui correspondent à des récupérations tardives. Ils remonteraient à l'époque de fortification du monument, correspondant à la période byzantine[1]. Il est vraisemblable que le plan de la scène était parfaitement symétrique à l'origine et que sa configuration à l'est était identique à celle de l'ouest. La scène aurait donc atteint une largeur de 40,40 m pour une profondeur de 7,05m. Notons toutefois, que cette disposition symétrique a été abandonnée lors de l'édification des *basilicae*. Celles-ci, auraient été réaménagées à une époque tardive car le théâtre était caractérisé, dans un état antérieur, par un retrait du bâtiment de scène par rapport à la largeur de la *cavea.* Ce retrait constitue aussi une des caractéristiques des théâtres de *Thugga* et d'*Uthina* (Th-T-31) en leur premier état[2]. Le *pulpitum*, à l'instar de ceux des théâtres de *Thugga* et de *Simitthu*, était entièrement couvert d'une mosaïque blanche. Les restes de ce revêtement sont conservés en différents endroits (*Cf*. le relevé fig.54 et la photo71).

Lors des travaux de restauration de la partie centrale, de la scène un sondage a été réalisé afin d'examiner l'état de la structure qui la supporte. Ce sondage a montré que la scène était supportée par une structure creuse rappelant qui celle se trouve sous la scène du théâtre de *Thugga* (Th-T-26). Le conducteur de ces travaux nous a rapporté que deux espaces voûtés d'une largeur ne dépassant pas les 1,5 m environ ont été découverts.

Selon C. Courtois[3], une des particularités des théâtres d'Afrique est que l'*hyposcaenam* n'est pas, comme pour les théâtres romains d'Italie, totalement libre. « Le plus souvent, il comprend des murets perpendiculaires à la façade du *pulpitum »* c'est le cas des théâtres de *Cillium* (Th-T-7) ; *Thubursicum Numidarum* (Th-A-9), Madaure (Th-A-5) et *Sabratha* (Th-L-2). Dans d'autres cas, où deux ou trois rangées de pilastres sont disposées sur toute la longueur[4] et supportent, parfois des voûtes[5].

[1] Beschaouch et *alii* (1977), p. 100.
[2] Landes (2007), p. 153.
[3] C. Courtois (1989), p. 288, n. 390.
[4] Cuicul, Tipasa, Thamugadi.
[5] Thugga et Sufetula aux II^{ème} et au III^{ème} siècle.

5. Restitution du mur de la scène

3.1. Restitution du plan du mur de la scène

Le plan restitué du mur de scène est issu du relevé planimétrique des structures inférieures restées en place. Il est caractérisé essentiellement par l'aménagement de trois exèdres semi-circulaires. Il comprenait un soubassement de deux (2) mètres de hauteur et de 65cm de profondeur. Ces mesures ont été relevées directement dans la partie conservée à gauche de l'*hospitalia* ouest et à l'extrémité ouest du mur de scène (fig. 52). Sur massif de soubassement **(m_{16})** reposait la colonnade.

Photo 102 : Niveau du massif de podium supportant la colonnade de décoration de mur de scène.

3.2. Restitution de la décoration du mur de scène (*frons scaenae*)

Le mur de scène du mur du théâtre *Bulla Regia* comme ceux de *Thugga*, *Sufetula* et *Thignica* était décoré de rangées de colonnes superposées[1]. La hauteur de cette architecture décorative était certainement moins grande que celles des grands théâtres comportant des colonnes sur trois niveaux. Elle s'élève à 22,75 m à *Sabratha*, 37 m à Orange, 25 m à Carthage, et à 26,6 m à Bosra. Étant donné que la hauteur totale du bâtiment de scène devait être égale à la hauteur de la *cavea*, la décoration était par conséquent un peu moins élevée. Cette hauteur est comparable, à la celle du *frons scaenae* du théâtre de *Thugga* ce qui laisse supposer qu'elle comprenait deux niveaux de colonnes uniquement.

L'étude des fragments de fûts provenant des fouilles de la scène a révélé qu'ils pourraient être repartis en trois types selon les matériaux et en deux d'après leur hauteur. En effet, ceux qui mesurent 3,60 m (3,62 m) devaient appartenir au premier niveau et ceux qui ne mesurent que trois mètres (3,03 m), au deuxième[2].

Certains fragments en agrégat de pierre ont une couleur et une texture assez particulière due à l'utilisation d'un mortier de teinte rougeâtre. Le bloc (F-II-13) qui mesure 39 cm de diamètre, devait appartenir à la partie supérieure d'un fût. Les blocs (F-II-14) et (F-II-17) qui ont 46 cm de diamètre devaient correspondre aux extrémités inférieures des fûts. A partir des dimensions relevées sur ces extrémités, la hauteur d'origine restituée du fût serait de 3,03 m environ. Ces derniers appartiendraient à la même colonnade que les blocs en cipolin du deuxième niveau. Ces fûts étaient placés en des endroits privilégiés de la colonnade, probablement aux angles et dans la partie centrale de la colonnade. Cette même disposition a été attestée dans les théâtres de Carthage et de *Sabratha*[3].

---

[1] Bejor (1979), pp. 43-44.
[2] La répartition des fûts a été étudiée dans la partie consacrée au catalogue des éléments et blocs épars.
[3] *Cf*. notre mémoire de DEA : Ksouri (2003), p. 91.

Le fragment de corniche (Co. III. 3) a été retrouvé lors de la réalisation du sondage effectué dans la partie centrale de la scène. Il proviendrait des niveaux supérieurs de la décoration du mur de scène.

Le fragment de base corinthienne (B. IV. 4) entreposé dans l'espace situé à l'arrière de la scène (S15 du plan) et la base visible sur une photo d'archive (photo A11) appartiendraient à la même colonnade. La restitution géométrique montre qu'il mesurait 54 cm de diamètre environ, ce qui correspondrait aux fûts du deuxième niveau (fig.134).

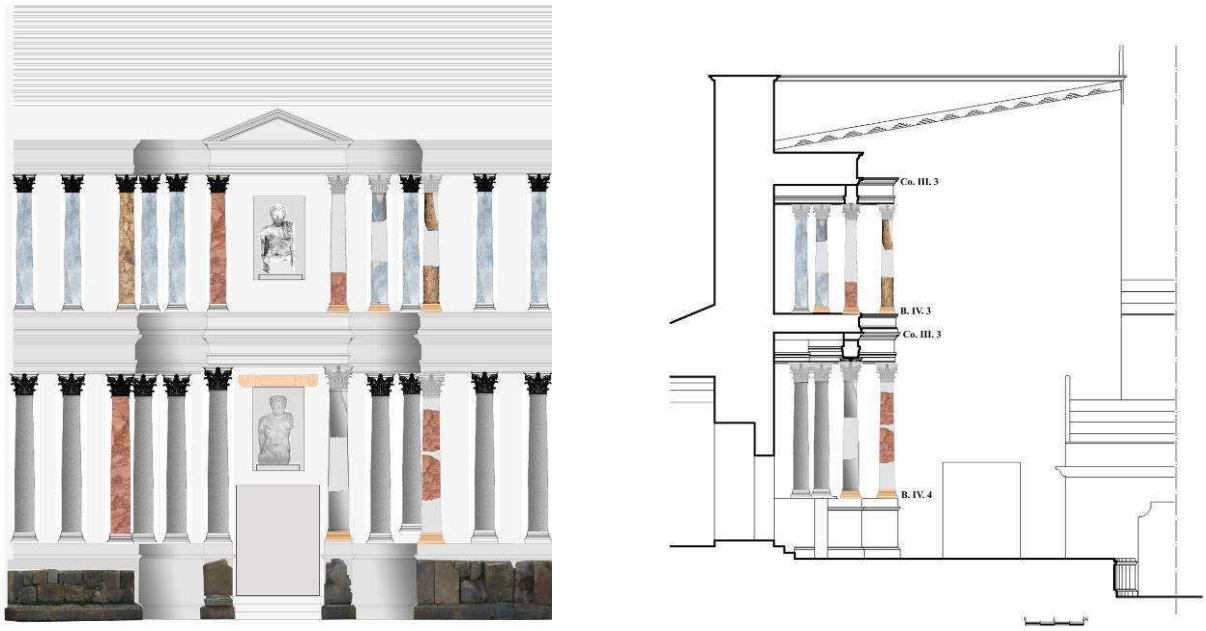

Fig. 133 : Restitution de la colonnade du mur de scène au niveau de l'exèdre central, vue en élévation à gauche et vue en coupe à droite.

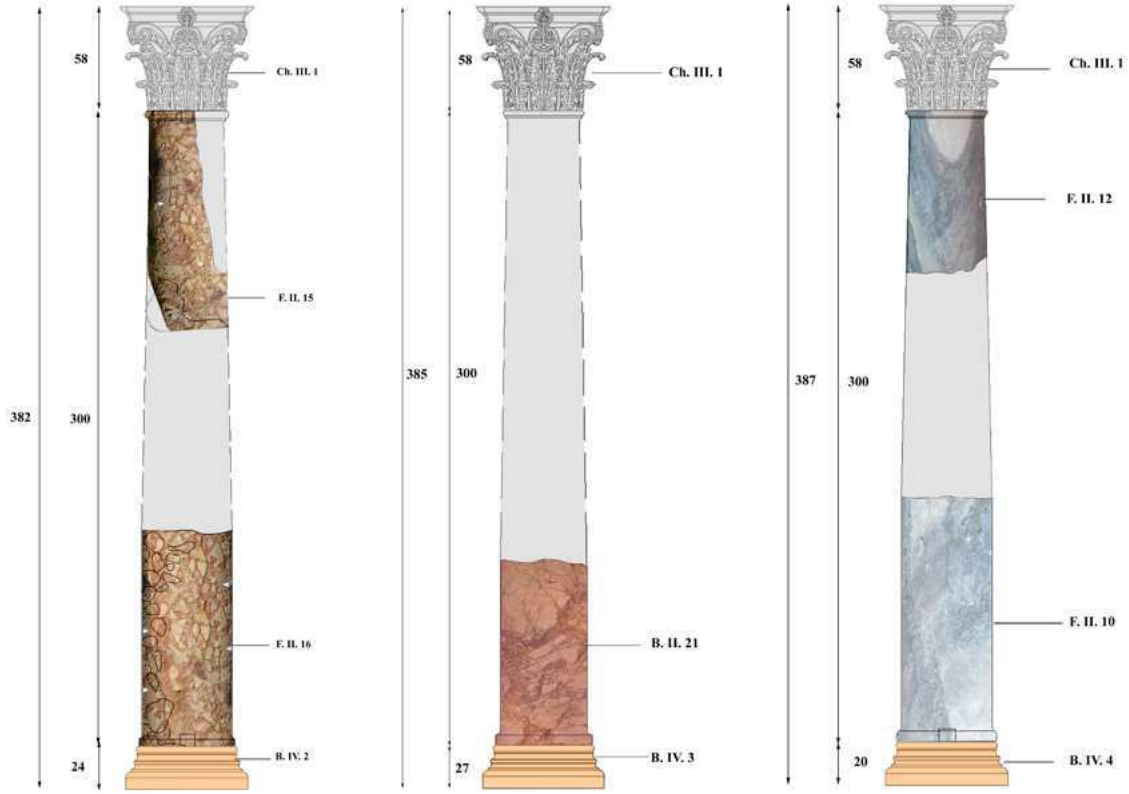

Fig. 134: restitution des colonnes du deuxième niveau du mur de scène

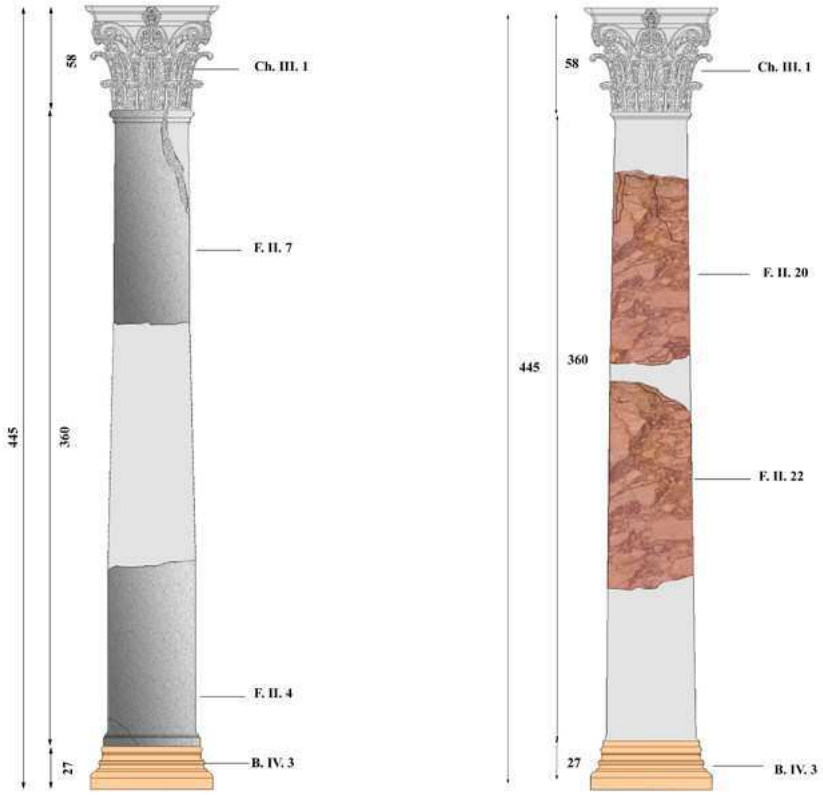

Fig. 135 : Restitution des colonnes du premier niveau du mur de scène.

3.3. Lieu de provenance des statues

Les quatre statues qui ont été retrouvées, comme l'indique la photo d'archive (photo A44) et selon les indications de N. Ouertani[1] ont été découvertes dans la *basilica* ouest du théâtre.

Le mur de scène comme on peut le constater à gauche de la porte ouest n'a que 60 cm d'épaisseur. Celle-ci est faible et empêche de restituer des niches qui permettaient de loger des statues aussi considérables.

Elles correspondraient donc à des niches aménagées au dessus des trois portes situées au fond des trois exèdres semi-circulaires. Tel est le cas pour les théâtres de *Leptis Magna*, Orange, et Carthage.

La façade du mur de scène du théâtre de *Thubursicum Numidarum*, comptait deux niches aux extrémités et deux de part et d'autre de l'hémicycle central. Nous pouvons supposer donc, que le théâtre de *Bulla Regia* en comptait également quatre niches au premier niveau de la colonnade.

Dès l'époque d'Auguste, on commença à placer des statues honorifiques des empereurs dans les théâtres, les curies et les basiliques : ainsi se constituèrent des galeries de portraits impériaux. Placer les statues en face des spectateurs était particulièrement efficace et permettait d'exprimer la loyauté des cités à Rome et à l'empire. Elles symbolisaient la présence de Rome et participaient au renforcement de l'idéologie impériale.

3.4. Restitution du portique postérieur

Comme la plupart des théâtres ayant conservé la partie arrière de leur bâtiment de scène, le théâtre de *Bulla Regia* comportait un portique *post scaenam* donnant sur l'esplanade sud où se trouvaient des temples. Les données lapidaires sont insuffisantes pour permettre de restituer avec certitude les éléments constituant sa façade. Toutefois, les blocs entreposés dans le jardin nord de l'esplanade permettent de discerner certains aspects de sa composition d'origine en privilégiant le système proportionnel basé sur les recommandations de Vitruve et les proportions de l'ordre corinthien étudiées par Wilson Jones[2].

Puisque le niveau du sol était surélevé d'un mètre environ par rapport à celui de l'esplanade, le portique n'était pas accessible directement à partir de cette dernière, d'ailleurs un bassin planté (le jardin nord) le longeait (fig. 54). Ce portique était accessible depuis la placette[3] située au nord du temple A, par trois marches et relié au portique est de l'esplanade par sept marches (es11, es12).

Il existait également une différence de niveau de 20 cm de hauteur environ entre la galerie *post scaenam* et le palier situé devant la *basilica* ouest.

---

[1] Ouertani (1984), p. 161 et 171.
[2] Wilson Jones M. ; *Designing the roman Corinthian order*, J. R. A., 2, 1989, pp. 35-69.
[3] Bechaouach et *alii* (1977), p.107.

Les deux *basilicae* ont été construites à une époque plus tardive que le bâtiment de scène. Les différences de niveau, rattrapées différemment d'un côté et de l'autre, prouvent que le portique *post scaenam* s'arrêtait au niveau des escaliers latéraux droits.

Il est vraisemblable qu'à l'époque de la construction des deux *basilicae*, cette galerie était accessible par des marches d'escaliers droites, aménagées symétriquement sur les côtés.

3.4.1. L'entrecolonnement

Tout le dallage bordant le jardin nord a été enlevé et aucune trace de la position initiale des colonnes n'est donc conservée. Leur emplacement ne peut être défini que d'après un tracé géométrique théorique. Nous supposerons que les axes des portes (A -fig. 136) coïncidaient avec l'axe de l'entrecolonnement des travées qui se trouvaient en face et que les deux colonnes d'extrémité se trouvaient chacune dans le prolongement du mur extérieur des escaliers droits (B -fig.136).

Le mur qui aurait supporté la colonnade de cette galerie laisse apparaitre en parement une structure rappelant celle des harpes (photo 103). Celles-ci sont disposées en respectant un intervalle variant entre 2.86 et 2,90 m. Les gros blocs constituent à l'évidence la fondation des colonnes disparues selon un principe très courant observable sur de nombreux monuments tels que les temples de Saturne et de Minerve à Dougga.

Photo 103. : Harpe engagée dans le mur de soubassement du portique.

L'entrecolonnement rappelle celui de la galerie postérieure du théâtre de *Thugga*. La distance relevée entre les marques incisées dans la bordure du dallage de celui-ci est de 2,83 m[1].

Nous avons donc à Dougga, une idée assez précise de à l'entre-axe de la colonnade de la galerie postérieure et nous pouvons supposer qu'il existait seize travées avec un entrecolonnement de 2,70 m environ. Cet entrecolonnement correspondrait bien à celui de la galerie postérieure du théâtre de *Bulla Regia* (Fig. 136).

[1] Selon notre propre relevé.

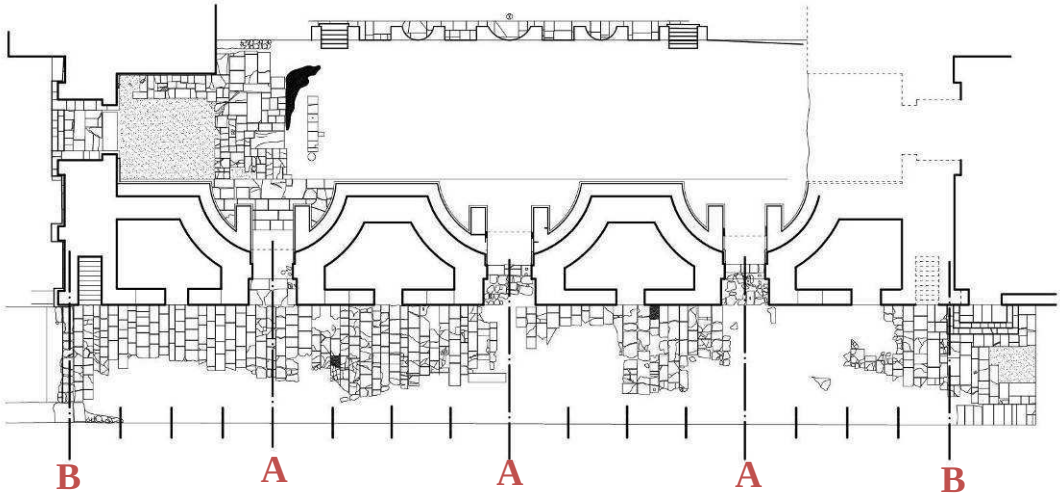

Fig. 136: Restitution de la position des colonnes de la galerie postérieure**.**

3.4.2. Restitution de l'ordre de la colonnade

Très peu de fragments peuvent être exploités pour tenter de restituer l'ordre du portique *post scaenam*. Nous supposerons que les blocs déposés dans le jardin nord de l'esplanade (à l'emplacement le plus proche) constituent les éléments privilégiés permettant de tenter la restitution cet ordre. Il s'agit des dés, **(D. I. 1 à D. I. 11)**, d'un fragment de fût **(F. II. 2)**, de fragments de chapiteaux corinthiens **(Ch. III. 1 à 3)** et d'une corniche modillonaire **(Co. III. 1)**.

Les quatre dés **(D1- D2-D3 et D4)** déposés à l'arrière de la scène et les trois dés déposés devant le temple C **(D5-D6 et D7)** constitueraient les sous bases de cette colonnade. La colonnade du marché[1], celle du portique nord de l'esplanade B et celle de façade des grands thermes[2] étaient supportées par des blocs similaires. Certains de ces blocs **(D. I. 1 et D. I. 2)** comportent des rainures destinés à loger des chancels assurant la fonction de garde-corps. Ces éléments étaient placés en face des portes d'accès à la scène. Ils avaient une épaisseur de 12 cm et s'élevaient à une hauteur d'un mètre environ. Chacun de ces dés supportait une base et une colonne corinthiennes. La base avait une plinthe de 60 cm de côté (*cf.* Bloc **B. IV. 3**). Le fût était lisse et en marbre rose de Chemtou rose. Il avait **44** cm de diamètre supérieur et était surmonté d'un chapiteau corinthien (fig. 140). On peut supposer l'existence d'un entablement classique composé de bas en haut d'une architrave, d'une frise et d'une corniche, dont le bloc (Co. III. 1) serait un fragment.

3.4.3. Restitution de la hauteur de la colonne

Winkler a repéré, lors de son passage sur le site, une colonne de 4 m de hauteur ayant appartenu à la galerie postérieure[3] sans préciser s'il s'agissait de l'ensemble de celle-ci ou seulement de son fût. Dans les deux cas, la hauteur totale aurait dépassé quatre mètres.

---

[1] *Cf*. Broise et Thébert (1993), pp. 17 à 18.
[2] Beschaouch et *alii* (1977), p. 89, fig. 84.
[3] Winkler (1885), p. 314.

Hauteur du chapiteau

En se basant sur les mesures relevées sur les différents fragments de chapiteaux, en appliquant la règle de la distribution égale entre la hauteur des deux couronnes à *folia* et de la corbeille[1] et en considérant que la hauteur de l'*ima folia* mesurée sur les fragments retrouvés des chapiteaux correspondrait au 2/7 de sa hauteur totale initiale[2], nous supposons que les chapiteaux auraient eu environ 60 m de hauteur, 49 m de diamètre à la base et 60 cm de largeur environ au niveau de l'abaque (fig.138).

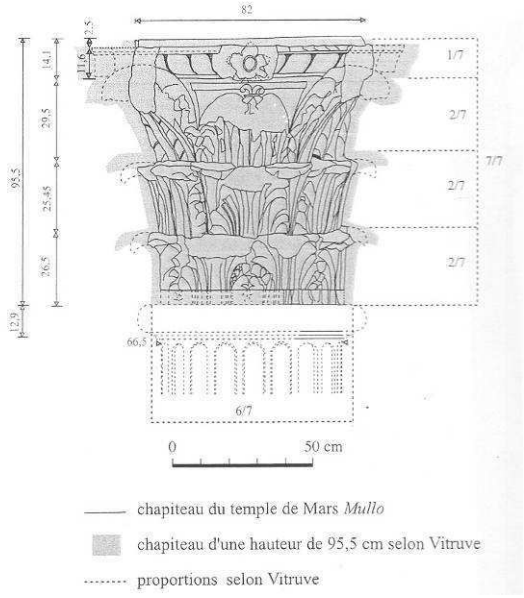

Fig. 137: Proportions d'un chapiteau du temple de Mars Mullo à Allones (relevé C. Lefèvre dans C.Bailly).

	Ch. III. 1	**Ch. III. 2**	**Ch. III. 3**
Hauteur *ima folia* (cm)	16,5	16,5	-
Hauteur *summa folea*	16,5	-	-
Hauteur Caulicole et volute	-	-	17
Hauteur probable du chapiteau (cm)	57,75	57,75	59,5

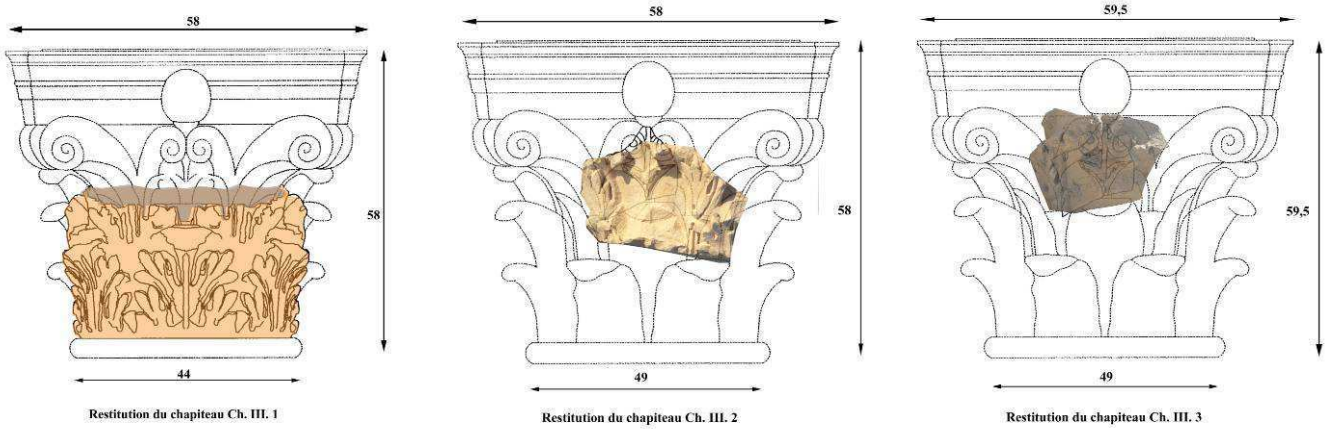

Fig. 138: Restitution des chapiteaux de la galerie du *post scaenam.*

[1] Vitruve, IV, 1, 12. (*Cf*. Les commentaires de Gros (1992), pp. 85-89).
Dans certains cas, les proportions peuvent être différentes. Toutefois, nous adoptons cette méthode qui pouvait être vérifiée surtout au repérage des éléments provenant avec certitude du théâtre et déposés dans les réserves. L'objectif étant de restituer l'aspect général et non le détail. En effet, à titre indicatif, la différence relevée par Cathy Lefèvre (2009), p. 299 sur les chapiteaux du temple de Mars Mullo à Allones (Sarthe) est de 2 cm par rapport à une hauteur totale de 95.5 cm soit une marge d'erreur de 1.9%.

[2] D'après les proportions indiquées par Vitruve, (*De Architettura*, IV, 1, 12 traduction de P. Gros (1992), pp. 85-89, fig.9-11).

En se basant sur l'égalité du diamètre de l'astragale et du diamètre inférieur du fût de la colonne et sur le fait que la hauteur du chapiteau correspondrait au diamètre inférieur de la colonne, les dimensions de celle-ci seraient les suivantes :

- Hauteur du chapiteau : 60 cm, environ.
- Diamètre inférieur du fût : 60 cm, environ.
- Hauteur du fût : 4,20 m.
- Hauteur de la base B. IV. 3 : 27 cm.
- Hauteur de la colonne : 5,10 m.

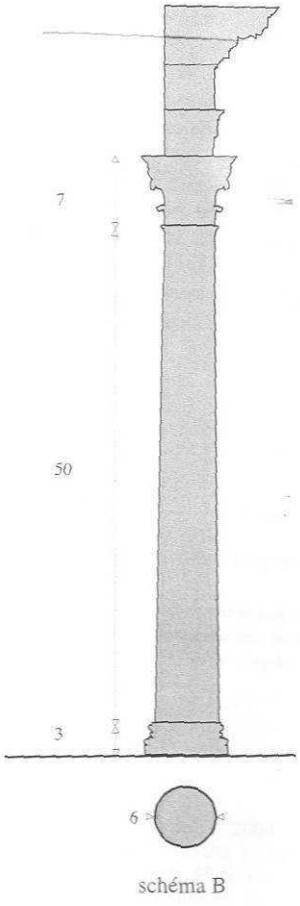

Fig. 139: Schéma donnant les proportions de l'ordre corinthien selon Wilson Jones.

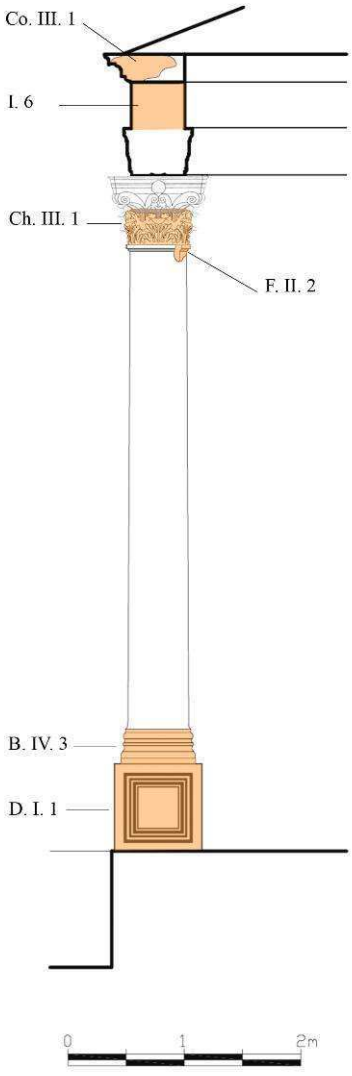

Fig. 140: Restitution de l'ordre du

Hauteur de l'entablement

De l'entablement, seul un fragment appartenant à la corniche (**Co. III. 1**) a été retrouvé sur place. Un deuxième fragment (**I. 6**), provenant probablement d'une frise et portant l'inscription [T]IC[V], est déposé du côté-ouest du soubassement du temple D.

La frise est haute de 40 cm environ. En se basant sur les remarques de Lézine[1] à propos de l'égalité des proportions des trois composantes de l'entablement (architrave, frise, corniche), nous pouvons considérer que les hauteurs de l'architrave et de la corniche étaient proches de celle de la frise épigraphe, comme par analogie avec les cas de *Thugga*[2], de *Leptis Magna* et de S*abartha*[3]. Nous pensons ainsi, qu'une hauteur totale d'environ 1,20 m serait plausible pour l'ensemble de l'entablement. Nous pouvons déduire de ce qui précède que la hauteur totale de l'ordre du portique était de 7,00 m.

La couverture

Nous pouvons supposer, comme c'est le cas pour la plupart des théâtres connus (notamment celui d'Orange), que cette galerie était couverte par une charpente en bois et un toit de tuiles.

La structure en bois devait être ancrée d'un côté dans le mur du bâtiment de scène à un niveau nettement élevé par rapport aux linteaux des trois portes[4] et de l'autre coté elle était supportée par la colonnade. Cependant, nous n'avons sur ce point aucune certitude. Rien n'empêcherait que le portique ait été voûté comme celui du péribole du temple de *Caelestis* à Dougga.

3.5. Restitution des *Basilicae*

Les deux *basilicae* présentent de nettes différences qui rendent le plan du bâtiment de scène asymétrique. Nous avons démontré plus haut que les deux espaces situés de part et d'autre de la scène ont été construits dans un second temps. Leur largeur diffère et ils présentent quelques différences. Ils sont accessibles chacun par trois portes permettant de les relier respectivement aux *paradoi*, au portique *post scaenam* et à la scène. A l'origine le bâtiment de scène était par conséquent en retrait par rapport aux limites latérales de la *cavea*.

Winkler a rapporté qu'il y avait, à l'époque de son passage sur le site, une mosaïque figurant des poissons au sol des *basilicae*[5], mais aucune trace n'en subsiste. On se demande s'il n'y a pas dans son esprit confusion avec des espaces situés plus loin et qui n'appartiendraient pas au théâtre et à ses annexes.

En effet, le revêtement du sol des *basilicae* correspondrait à un dallage de pierre qui se trouvait en contrebas par rapport à la galerie postérieure. Les deux basilicae étaient accessibles à partir de celui-ci par l'intermédiaire d'un palier aménagé à mi-hauteur devant les portes.

---

[1] « Bien souvent les entablements africains sont divisés en trois parties égales : frise= architrave= corniche » ; Lézine(1964), p. 127.
[2] Carton (1901), p.100 et 101.
[3] Caputo (1939) et (1959).
[4] Les portes du théâtre de Thubursicum Numidarum (Th.A.9) avaient une hauteur relativement importante (5,70m).
[5] *Cf*. winkler (1885).

La forme allongée du plan des *basilicae* et la position attenante du temple E (pour celle de l'Ouest) impose de réfléchir à la nature et au niveau de leurs couvertures. Les *basilicae* étaient couvertes soit d'une toiture inclinée revêtue de tuiles et supportée par une charpente en bois, soit d'une voûte en maçonnerie de blocage se terminant en terrasse.

Les murs conservés au nord de la *basilica* ouest correspondent presque à *l'extrados* de la voûte couvrant *l'aditus maximus*. Le niveau de cette couverture dépassait donc les six mètres. Nous penchons pour la seconde hypothèse sans pouvoir amener de preuve.

Conclusion

Le théâtre de *Bulla Regia* a été restitué dans son ensemble, grâce au bon état de conservation de ses vestiges qui permettant la lecture précise de son plan et la compréhension de son schéma de fonctionnement (Fig. 141-142).

En revanche, la restitution des hauteurs qui donne une idée de la volumétrie et du traitement architectural ne peut pas atteindre le même degré de précision. Les quelques blocs témoignant de la décoration architecturale constituent le modeste témoignage qui nous est parvenu en ce qui concerne les parties supérieures du bâtiment.

Cette étude pourrait être affinée après par un repérage et un classement systématique des éléments d'architecture conservés dans les réserves et par un complément de fouille.

Le nombre de blocs provenant des parties supérieures étant très réduit (architraves, frises, corniches) nous les avons dessinées de façon hypothétique en nous inspirant des exemples majeurs et de la typologie conventionnelle des édifices de spectacles répandus dans l'Occident romain.

La présence de la place triangulaire (au nord) et de l'esplanade A (au sud) sont des témoignages de l'insertion du théâtre dans ce secteur de la ville. Elle a nécessité des aménagements spécifiques dictés par l'importance de l'aménagement prévu et par les exigences de fonctionnement du théâtre. Le tracé et les hypothèses relatives à la provenance des blocs épars, déduites à partir de la logique constructive et de la complémentarité des éléments à restituer ont été inspirés des exemples parallèles précités.

Il n'en demeure pas moins que l'image que nous proposons au terme de cette étude de restitution, essentiellement en ce qui concerne l'ensemble du complexe monumental permet d'avoir une idée assez complète et précise de l'architecture du monument.

Les dessins de restitution et la modélisation informatique nous redonnent une idée vivante de l'aspect d'un des plus beaux monuments du site.

Notre restitution s'est fondée sur des relevés complets et précis. Elle a également pris en compte l'ensemble des blocs épars ce qui a conduit à l'anastylose la plus fine possible. Les parties hypothétiques ont été représentées avec vraisemblance en nous appuyant sur les exemples les plus sûrs.

Nous pensons avoir reconstruit en fin de compte une image de ce théâtre très proche de la réalité. Jusqu'ici relativement étudié ce monument retrouve toute sa place parmi les plus beaux théâtres africains.

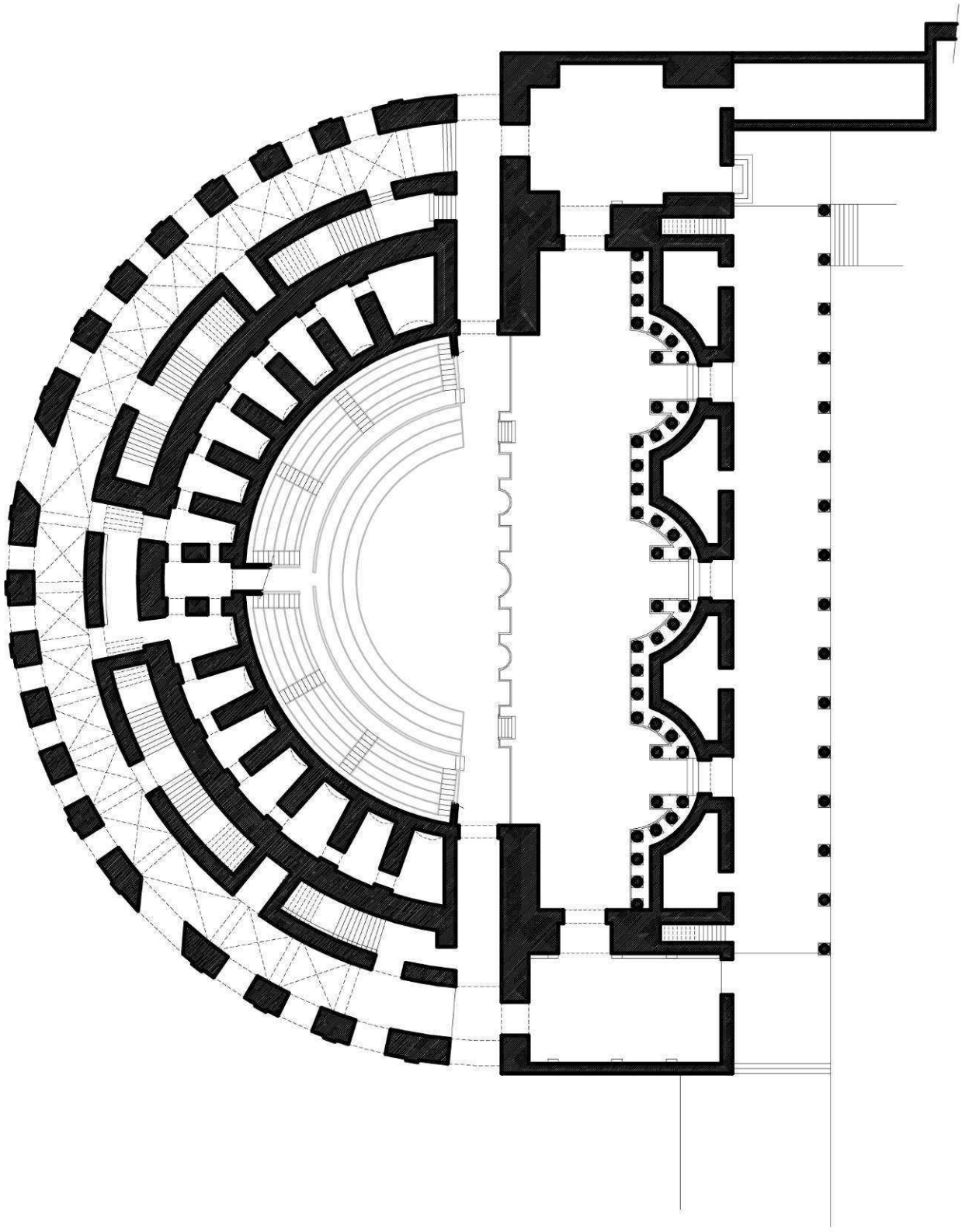

Fig. 141: Restitution du théâtre : plan du niveau inférieur des substructions

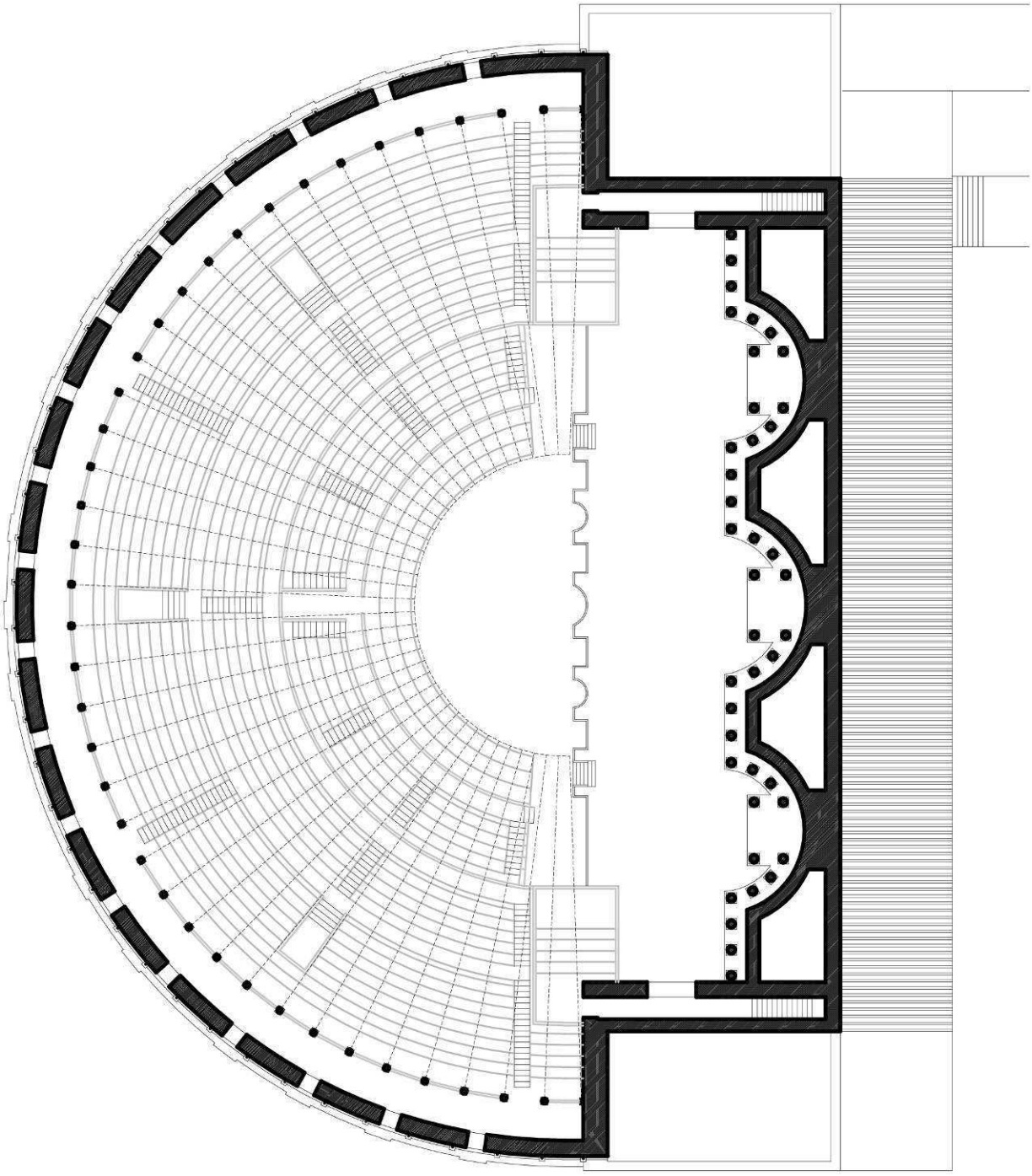

Fig. 142: Restitution de la partie supérieure de la *cavea*, indication du réseau en "toile d'araignée" des câbles du *velum.*

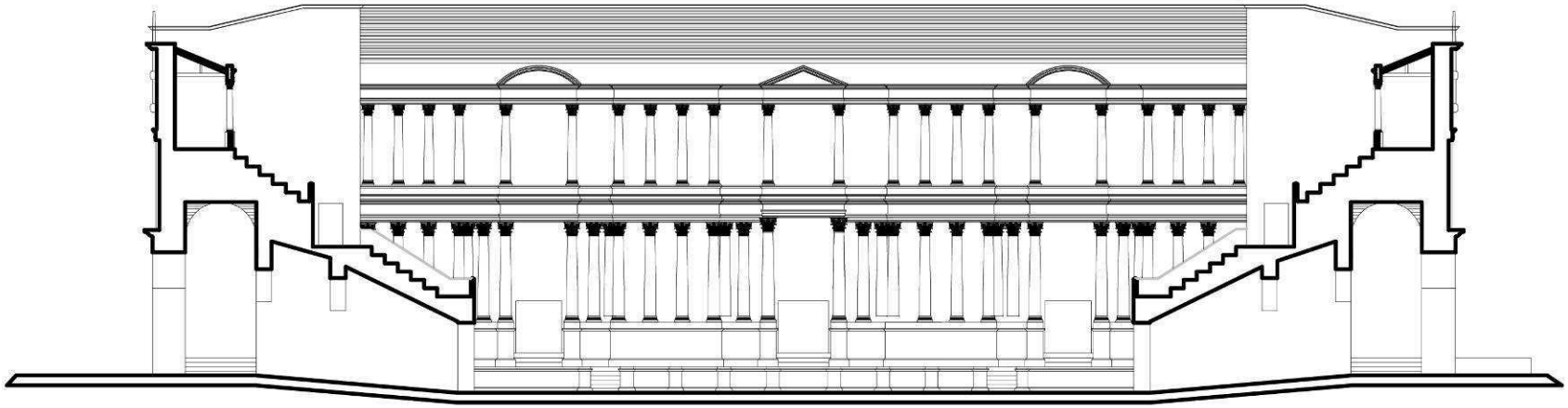

Fig. 143: Restitution du mur de scène du théâtre de Bulla Regia et coupe sur les parascaenia et les tribunes.

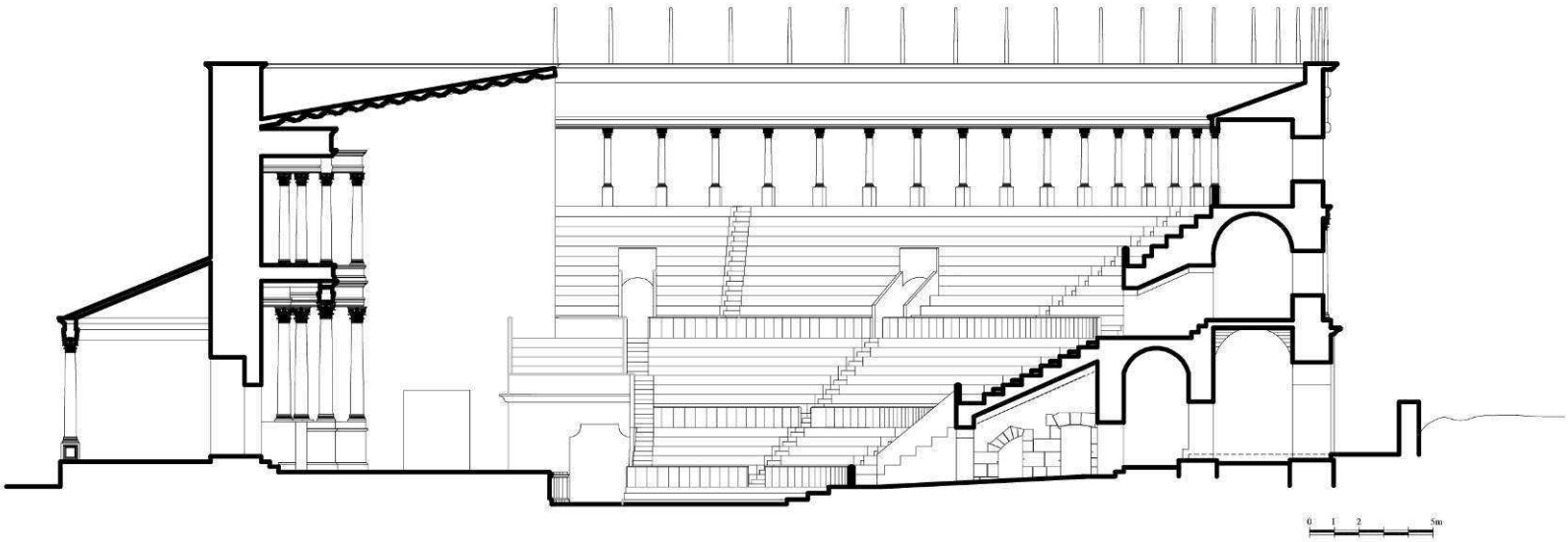

Fig. 144: Restitution de la coupe transversale du théâtre de Bulla Regia.

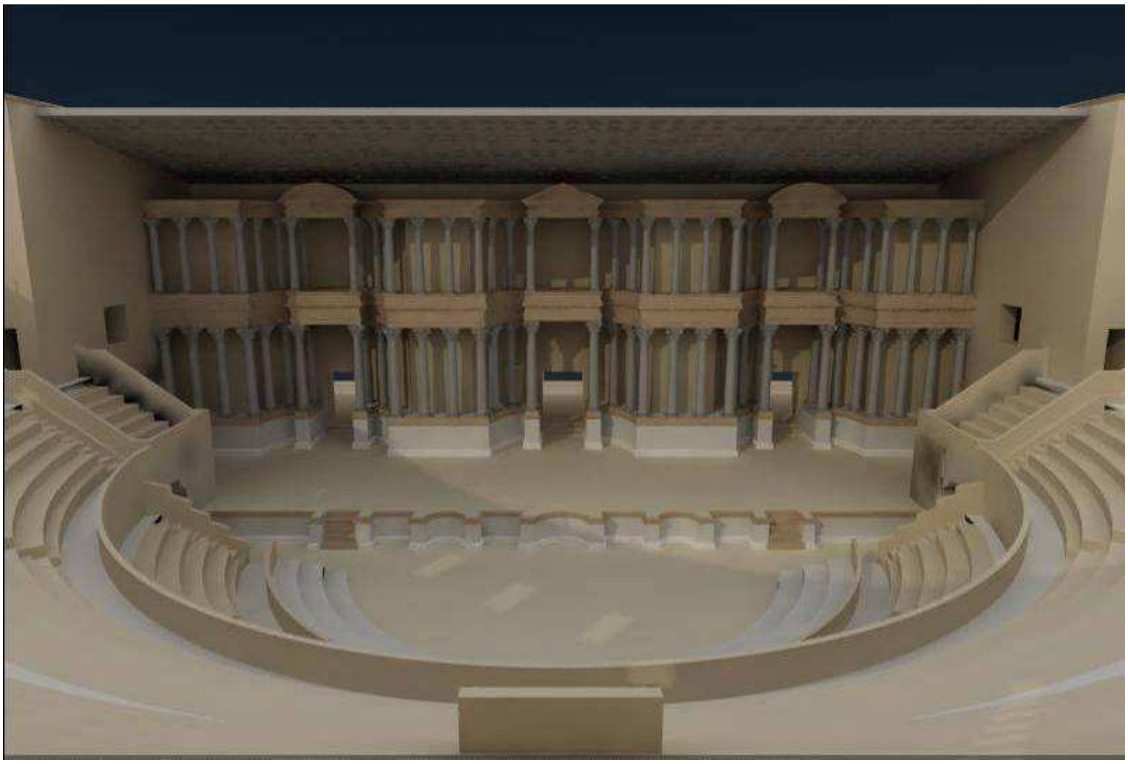

Fig. 145-Fig. 146-Fig. 147: Modélisation informatique de l'architecture intérieure du théâtre de Bulla Regia (mur de scène).

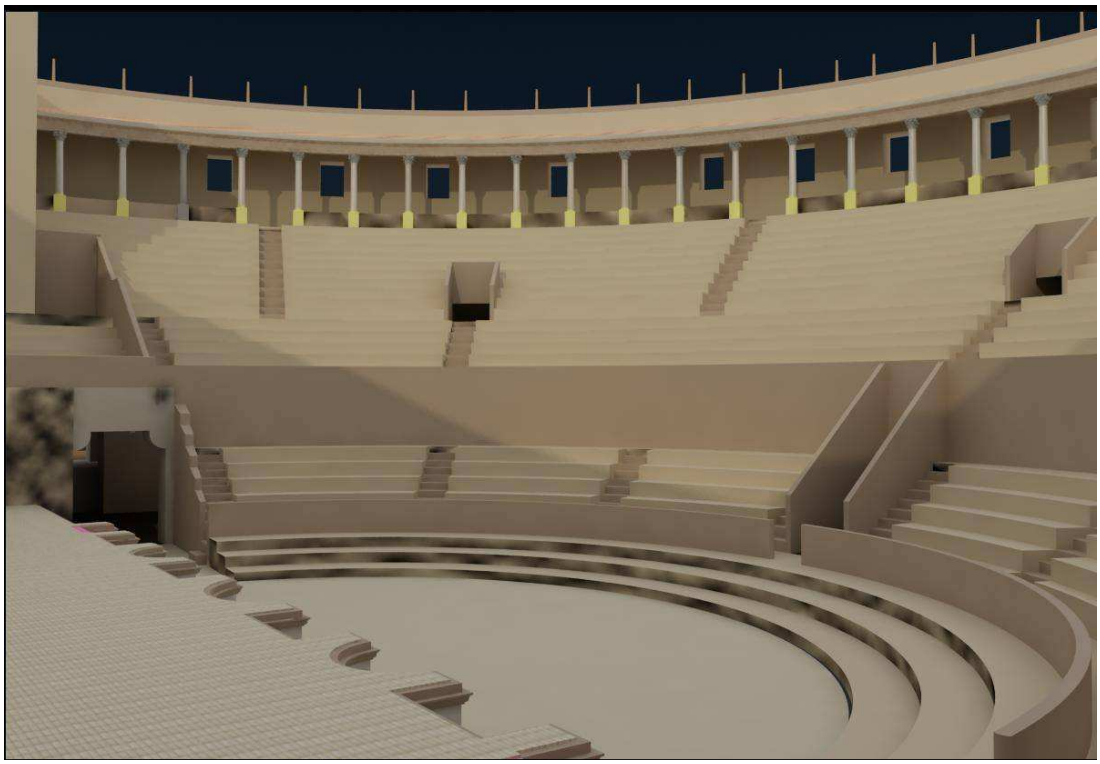

Fig. 148-Fig. 149: Modélisation informatique de l'architecture intérieure du théâtre (*cavea*).

DEUXIEME PARTIE : ETUDE DU CONTEXTE URBAIN

Introduction

Le théâtre romain de *Bulla Regia* se situe à l'intérieur d'un complexe monumental et dans un cadre urbain assez particulier. L'imbrication du monument dans cet ensemble est liée à son histoire et à celle de ce secteur de la ville. Des travaux de dégagement y ont été entrepris depuis 1957[1]. Il est délimité au nord par une des rues les plus importantes de la cité[2]. Il est bordé par une deuxième rue perpendiculaire dont les murs ne comportent pas d'accès. Plus loin à l'Est de cette rue ont été dégagés des thermes[3] et une fonderie de cuivre[4]. Au sud, un mur puissant et haut de deux mètres soutient la plate forme de l'esplanade.

L'ensemble architectural auquel est directement lié le théâtre correspond à un ensemble qui, faute de mieux, a été nommé « première grande esplanade monumentale » et ce afin la distinguer de la seconde qui se trouve immédiatement à l'Ouest. G. Hallier en a donné un plan schématique, publié en 1977[5].

Ces deux esplanades, que nous nommerons pour simplifier, A pour la première et B pour la seconde, ont fait (au moins à terme) partie d'un même ensemble, mais celui-ci n'a jamais fait l'objet jusqu'à présent l'objet d'une publication précise. Les recherches qui ont été annoncées et entreprises sur l'esplanade B sont restées inédites[6].

Nos efforts ont porté davantage sur la première esplanade, celle qui est le plus directement liée au théâtre et qui a un rapport très étroit avec notre sujet. La difficulté de l'étude de ces esplanades est due à l'absence de toute donnée épigraphique ou archéologique précise. Aucune inscription explicite n'y a été retrouvée en outre et aucune fouille n'y a été réalisée[7].

---

[1] Sur l'historique de ces travaux voir l'introduction de A. Beschaouch et *alii*, dans Bulla Regia de 1957 à 1982 ; sauvetage, étude, mise en valeur, dans *Miscellanea* I, pp. 3-4.

[2] L'amphithéâtre, les thermes au nord du complexe sévérien, les thermes au nord du théâtre, l'édifice de Diane, les thermes memmiens, les deux temples juminés, la forteresse byzantine…

[3] Les thermes à l'est du théâtre, dans Beschaouch et *alii* (1983), p.100.

[4] Bonte et Hanoune (1983), dans *Miscellanea* I, p. 107-1103.

[5] Beschaouch et *alii(1977*), p.102 pour la première esplanade et p.105 pour la seconde; commentaire p. 100-107.

[6] Recherches entreprises notamment par R. Hanoune *: MEFRA, 101, 1*, 1989.
Activités archéologiques de l'EFR : Bulla Regia, MEFRA, 101, 1, 1990, p. 542-544.
MEFRA, 102, 1, 1990.
Activités EFR, 1989, MEFRA, 102, 1, 1990, p. 498-500, Bulla Regia.
MEFRA, 103, 1, 1991.
Activités archéologiques en 1990, p. 365-368, MEFRA, 103, 1, 1991, Bulla Regia.
MEFRA, 104, 1, 1992.
Activités archéologiques en 1991, MEFRA, 104, 1, 1990, p. 523-525: Bulla Regia.
MEFRA, 105, 1, 1993.
Activités de l'EFR, Chronique : Bulla Regia, MEFRA, 105, 1, 1993, p. 482.

[7] L'équipe Tuniso-française a réalisé des sondages ponctuels dans les thermes au nord de l'esplanade B, au pied du mur de soutènement de la basilique et dans la *cella* sud du temple dit du culte sévérien.

Cependant il était capital pour notre étude de tenter d'éclairer l'évolution chronologique de cet ensemble et de comprendre pourquoi et comment le théâtre lui a été associé. Nous avons donc entrepris de le faire malgré les difficultés d'une telle entreprise.

Nous avons étudié de façon très précise les indices matériels présents sur le terrain. Les informations fournies par l'étude des techniques de construction et celle des caractéristiques de certains éléments d'architecture ou de décor étaient d'une importance capitale. De même l'observation du contexte archéologique nous a semblé susceptible de permettre d'établir la chronologie relative de certains murs et de certains édifices.

Tel fut donc notre fil conducteur. Notre but a été d'identifier les structures et de les distinguer, en nous intéressant tout particulièrement à leurs détails techniques. Nous avons ainsi tenté, à l'aide de relevés, de photographies et de descriptions précises faites sur le terrain, de reconstituer l'histoire monumentale de ce secteur, mur par mur et programme par programme, pour tenter de comprendre enfin de compte la raison de l'apparition du théâtre dans ce contexte et son évolution.

Chap. I- Etude préliminaire des techniques de construction numides

L'étude du secteur des deux esplanades liées au théâtre implique tout d'abord celle des procédés de construction numides car elle représente la clé de la compréhension de l'évolution de tout le complexe monumental. Bien que les critères que nous allons annoncer résultent notamment de l'examen des murs que nous allons évoquer par la suite, nous les présentons d'emblée pour plus de clarté. L'analyse des murs qui sera exposée dans un second temps apparaitra donc comme une confirmation et une accentuation des arguments sur lesquels se fonde notre distinction des murs numides.
Le sujet est d'une telle importance pour l'interprétation de tout ce secteur qu'il convenait de le traiter en tout premier lieu.

I. Caractéristiques et critères d'identification des murs numides

Notre étude du contexte monumental dans lequel se situe le théâtre de *Bulla Regia*, ne pouvait se fonder sur l'exploitation de données épigraphiques ou les résultats de fouilles. Les inscriptions retrouvées dans ce secteur sont extrêmement fragmentaires ou déconnectées de leur contexte d'origine, en outre aucun sondage archéologique n'a pu être effectué dans le cadre de cette recherche individuelle.

C'est donc par l'observation directe des vestiges qu'il nous a fallu trouver **les critères d'identification** susceptibles de nous permettre de distinguer les murs qui ont été construits à une époque antérieure à l'époque romaine. Pour les établir nous avons sollicité et bénéficié des conseils et avis d'autres chercheurs. Nous avons pu parfois échanger des idées inédites avec ceux qui se sont penchés récemment sur l'étude des monuments de cette période. Notre but était de confronter nos propositions à leur regard expert et critique afin de nous assurer que ce que nous allons évoquer ci-après est bien pertinent[1].

Nous avons cherché à établir les critères permettant de savoir ce qui différenciait les murs numides des murs romains. C'est l'étude attentive des techniques de construction, celle de la modénature et l'étude comparative qui nous a permis de résoudre ce problème. Certes, le nombre d'édifices correspondant à l'époque numide est relativement restreint en raison de l'avancement encore modeste des fouilles qui les concernent mais les caractéristiques observables sur ceux qui nous sont connus sont suffisamment nettes pour nous permettre de tirer des conclusions sans risque d'erreur possible. Les profondes différences que nous allons décrire successivement ci-après permettent de distinguer à coup sûr les murs des deux grandes époques de notre complexe monumental et de les séparer. Non seulement celles-ci ne concernent jamais les monuments qui ont été construits de façon certaine à l'époque romaine, mais elles sont de manière systématique celles des murs des édifices numides. Ces différences sont nettes, incontestables, précises et révélatrices.

[1] Nous devons citer ici : MM : J. Cl. GOLVIN, K. KAROUI, M. KHANOUSSI, A. BESCHAOUCH, A. FERJAOUI, aux quels nous adressons tout particulièrement nos remercîments.

1. L'aspect du parement

Le mur de soubassement des deux esplanades de *Bulla Regia* (A et B) est conservé sur toute sa hauteur. Il est observable sur toute sa longueur du côté sud de l'ensemble monumental. Nous en avons réalisé une couverture photographiques intégrale et un relevé complet, accompagnés d'une description précise faite sur place (fig.150 et photo106)[1]. Le parement de ce mur révèle plusieurs détails importants. On constate que l'appareil n'est pas parfaitement régulier (isodome) mais qu'il est fait au contraire de gros blocs de dimensions variables[2].

- **Présence et rôle des petits blocs intermédiaires (ou "raccords")**

Les assises présentent des décrochements en hauteur et surtout, de temps à autre, on observe la présence de petits blocs intercalaires et quadrangulaires très curieux qui ressemblent à des éléments de rapiéçage. Ceux-ci sont employés de façon systématique alors que 'on ne peut jamais les voir sur le moindre mur romain[3]. On les trouve en revanche de manière systématique sur des monuments d'époque numide comme la muraille ancienne à Dougga (photo 105) ou le soubassement du temple de Zama bien fouillé et bien daté[4].

Photo 104 : les pierres de raccord sur le mur de soutènement de l'esplanade A.

Photo105 : Muraille numide de Dougga.

[1] Voir *infra* la description des murs (me1à 9).

[2] Il en est de même pour le parement du mur du soubassement du temple de Zama qui est *pseudoisodome* selon la description de A. Ferjaoui : « Construite en appareil pseudo-isodome, sur toute l'épaisseur du mur, les blocs sont rectangulaires et de dimensions variables, mais importantes. Elles oscillent entre 0,33 et 0,46m pour la hauteur et entre à 0, 34 et 1,94m pour la longueur. Les parements sont nus et taillés, conservant un aspect naturel. Les joints sont bien travaillés. » .

[3] Cette méthode a été déjà suivie par H. Saladin à propos des techniques de construction du temple punique de Chemtou. Il s'agit d'après cet auteur de la « méthode par assimilation et par exclusion ». L'assimilation consiste à faire un rapprochement avec d'autres architectures (grecque notamment) et l'exclusion est exprimée par l'absence des caractères spécifiques de l'art de bâtir romain ; Saladin (1885), pp. 392-393.

[4] L'auteur, pour le distinguer des monuments romains, désigne l'édifice en tant que « Monument d'époque archaïque ». Il le date de la deuxième moitié du premier siècle avant J.-C.; également Ferjaoui (2001), pp. 847 – 864.

Fig. 150: Relevé d'ensemble de l'élévation du mur de soutènement de l'esplanade A.

Photo 106 **:** Montage photographique d'ensemble du mur de soutènement de l'esplanade A.

Ces "raccords" (appelons-les ainsi) ont des dimensions nettement inférieures à celles des blocs qui les entourent. Celles-ci varient de12 x 5 cm à 16 x 21 cm alors que les blocs voisins peuvent atteindre des dimensions imposantes 47 x 83 cm. Des petits blocs de 15 x 14,5 cm à 7,5 x 18 cm ont été déjà remarqués sur les parements des structures d'époque hellénistique découverts dans les sondages réalisés au croisement des rues au nord-ouest des thermes memmiens. Selon les découvreurs ils étaient destinés à combler les lacunes laissées par les éléments de dimensions plus importantes[359].

La raison d'être de ces "raccords" ne peut s'expliquer par des impératifs statiques : on ne voit pas en quoi, la juxtaposition d'un bloc tout petit aurait favorisé la solidité d'un mur réalisé pour l'essentiel avec des blocs beaucoup plus importants. Nous allons donc tenter d'expliquer l'origine de ces petits blocs de raccord.

- **L'origine des raccords**

On peut démontrer que la logique et l'origine de la technique qui a engendré les raccords[360] sont issues des problèmes qui se posent lorsque l'on cherche à juxtaposer, les uns aux autres, de gros blocs de dimensions différentes. Pour le prouver nous avons réalisé l'expérience qui consiste à juxtaposer de petites pièces de carton symbolisant les blocs et nous avons, à chaque fois, un schéma illustrant le résultat obtenu.

Dans le cas où les assises sont régulières (appareil *isodome* ou *pseudo-isodome*) la juxtaposition des blocs constituant des assises de même hauteur ne pose aucun problème particulier et ceci reste vrai même si la hauteur varie d'une assise à l'autre (fig.151). Il n'y a pas de problèmes parce que le lit d'attente (celui sur lequel viennent prendre place les blocs) est toujours horizontal et continu. Il ne se produit donc jamais de décalage en hauteur et la construction peut avancer assise par assise sur toute sa longueur. Cependant, cette méthode impose de calibrer préalablement tous les blocs soit pour construire l'ensemble du mur en leur donnant les mêmes dimensions (appareil isodome) soit au moins pour réaliser une assise de hauteur constante. La longueur des blocs a peu d'importance seule leur hauteur importe. En respectant cet impératif on peut toujours croiser les joints des blocs d'une assise à l'autre. Mais cette solution contraignante était sans doute, mal adaptée à l'exploitation de carrières locales dont les lits, de hauteur variable fournissaient des blocs plus ou moins hauts au fur et à mesure de l'avancement de l'extraction. Un calibrage général des blocs ou même un calibrage, assise par assise, aurait imposé un travail de taille préliminaire très important et la perte d'un gros volume de matériau. La tâche devient plus difficile si on dispose de blocs dont la hauteur varie et si l'on renonce constituer des assises complètes avec des blocs de même hauteur.

[359] Broise et Thébert (1993), p.203

[360] De petites cales (petits cailloux ou des éclats de pierre) pouvaient permettre le rattrapage de l'horizontale du lit d'attente. Les raccords sont plutôt des blocs de petites dimensions sur leur face visible mais ils sont assez profonds et font même parfois toute l'épaisseur du mur. C*f.* Ginouvès (1985), p.97.

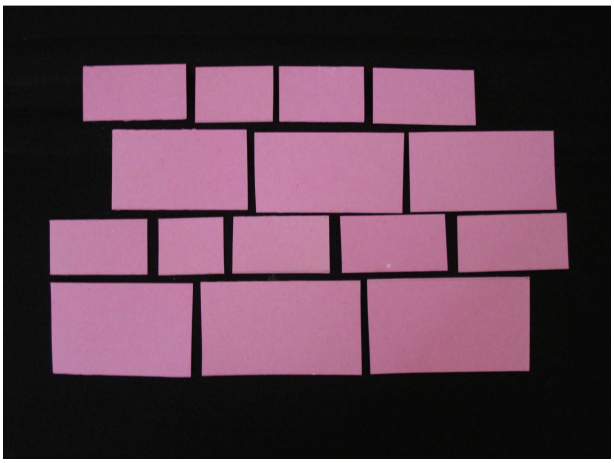

Fig. 151: Mode de superposition d'assises régulières mais de hauteurs différentes.

Dans le mur du soubassement de *Bulla Regia*, il est clair que ce calibrage préalable n'a pas été appliqué. On a dû se soucier d'exploiter de façon pragmatique, le plus gros volume de bonne pierre disponible et on a évité toute perte de matériau. On a donc vraisemblablement préféré débiter des blocs de hauteurs différentes, tels que les lits de la carrière les fournissaient directement.

- **Le principe du croisement des joints**

Il convient de rappeler tout d'abord l'importance d'un principe constructif indispensable à la solidité des ouvrages. C'est un principe très ancien, qui a été toujours respecté celui du "croisement des joints"[361]. Son intérêt est évident. Un mur n'aurait aucune solidité si les éléments qui le constituent étaient simplement posés les uns au-dessus des autres de manière à constituer des piles indépendantes. Ces piles tomberaient rapidement et le mur s'effondrerait de lui-même avant d'avoir été terminé. Dès les plus hautes époques de l'Antiquité et notamment dans l'Egypte pharaonique[362] on constate que les murs ont toujours été construits de manière à ce que leurs joints verticaux ne se superposent pas. Les éléments posés se trouvent toujours au-dessus de la partie pleine de l'élément sous-jacent. De cette manière il n'existe pas d'empilement fragile et tous les éléments se tiennent solidement les uns les autres. Le respect de ce principe produit un effet de croisement des joints verticaux qui a été parfois exploité sur le plan esthétique (en Grèce et à Rome) mais dont la raison d'être est surtout technique.

[361] En effet quelque soit le type de maçonnerie en assise horizontale, de l'*opus quadratum* en *isodome* (assises de même hauteur), *pseudoisodome* (assises de hauteurs variales) ou dans les murs en moellon ou même en briques le respect du principe de croisement des joints consiste a les décaler. Ils ne doivent jamais se prolonger verticalement d'une assise à une autre. Olivier E., *Technologie des méthodes de construction*, t. II, *Les maçonneries*, Paris, 1977, p.49, mais il s'agit d'une règle tellement générale qu'on pourrait multiplier les références à ce sujet.

[362] Goyon et *alii* (2004).

- **La conséquence de l'irrégularité des blocs**

Quand on cherche à utiliser des blocs dont les dimensions sont toutes différentes on constate qu'il est impossible de maintenir l'horizontalité des lits d'attente sur toute la longueur du monument sauf, éventuellement, sur la première assise, mais sans intérêt véritable (fig.152 et 153). La chose est impossible en tous cas pour toutes les assises suivantes.

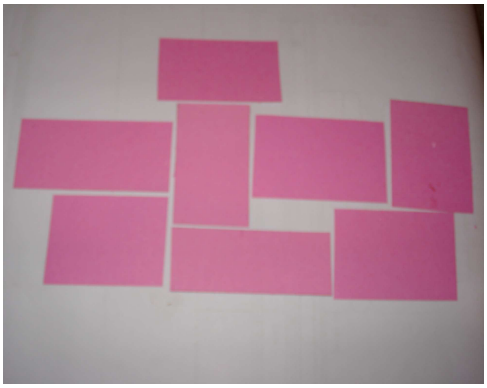

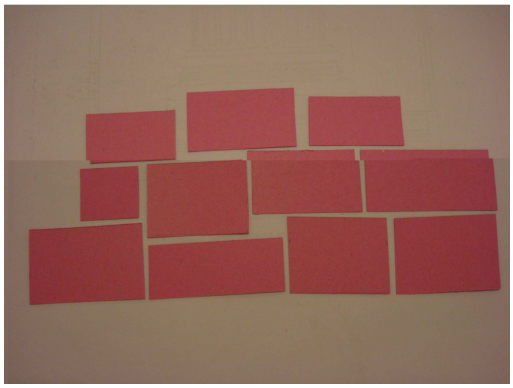

Fig. 152-Fig. 153: Cas ou la maçonnerie n'est pas assisée.

Deux constatations s'imposent :

- La première est que les joints horizontaux effectuent d'inévitables décrochements en hauteur.

- La seconde est que se produisent des superpositions de joints verticaux qui affaiblissent le mur. En effet, en des points tels que **A** et **B** (fig.154a) le croisement des joints verticaux n'est plus assuré et il en résulte un manque de cohésion de l'appareil.

Si l'on procède de cette manière le mur se trouve inévitablement affaibli par endroits. Ceci est un mauvais principe constructif, d'autant moins pertinent lorsqu'il s'agit d'un mur de soutènement (tel que les murs des esplanades A et B ainsi que des murs nord et ouest de l'enceinte du temple d'Isis).

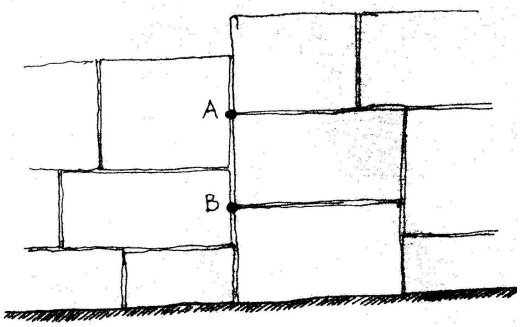

Fig. 154a : Faiblesse de cohésion si le croisement des joints verticaux n'est pas assuré.

- **L'intérêt du décalage latéral minimum**

Pour éviter ces inconvénients une solution simple est possible. Elle consiste à décaler légèrement les joints verticaux des blocs irréguliers de façon à imposer leur croisement. La conséquence directe de ce principe est d'engendrer un espace central (délimité par quatre blocs contigus) nettement plus petit que les blocs eux mêmes (fig.154b). Vu en parement, ce vide (V) a un contour quadrangulaire qui est bien plus petit que celui de chacun des blocs. Certes, il existe un creux mais le croisement des joints assure la solidité du mur et il est facile de boucher le vide en y plaçant un petit

bloc de raccord taillé exactement aux dimensions du trou. Ce dernier est inutile à la solidité du mur sur le plan statique, mais il est utile à sa protection.

Il suffit de tailler et d'insérer un petit bloc de rapiéçage pour boucher le vide engendré. On ne doit pas en effet laisser des vides béants dans lesquels une végétation parasite pourrait se développer et par lesquels des phénomènes de dégradation frappant le cœur du mur pourraient apparaître. Telle est la raison d'être et l'origine du recours aux petits « raccords ». Ils sont donc la conséquence directe de deux contraintes :

- L'utilisation de gros blocs de dimensions variables
- La volonté de croiser les joints par un décalage latéral minimum des blocs.

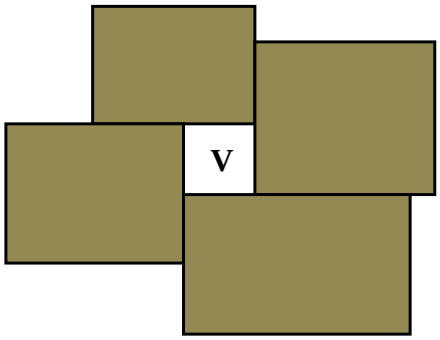

Fig. 154 b: vide engendré par l'assemblage de blocs de différentes dimensions.

L'intérêt de cette solution était de permettre de réaliser tout le mur à l'aide des blocs les plus massifs et les plus solides. Les « raccords » ne jouent presque aucun rôle sur le plan statique. Ils n'étaient que des éléments de finition et de protection complémentaire du mur.

- **L'utilisation exclusive de blocs de forme simple**

Les blocs de l'appareil observé à *Bulla Regia* (photo 105 et 106) ne présentent jamais de joints d'extrémité obliques comme en voit par exemple sur des murs égyptiens d'époque pharaonique ou ptolémaïque, cas dans lesquels il fallait tailler chaque nouveau bloc en fonction de la forme de celui qui le précédait[363]. Notre mur est au contraire fait de blocs dont le parement, toujours quadrangulaire, ne posait jamais de problèmes de cette nature. Ils pouvaient être débités en grand nombre et préparés avant une mise en œuvre relativement simple et rapide. Seul le poids des blocs nécessitait un effort de mise en œuvre, mais à cette époque on disposait de tous les moyens de levage nécessaires (grues palans et cabestans) hérités des techniques de construction grecques et hellénistiques. Elles étaient certainement connues des rois numides quand on voit à quel point par ailleurs le vocabulaire des formes architecturales et la mouluration des édifices africains ont été influencés par cette civilisation. Le fait de pouvoir construire à l'aide de gros blocs de forme simple et de dimensions variables permettait d'assurer au chantier un gain de temps considérable.

[363] Goyon et *alii* (2004), p. 290.

- **L'intérêt des blocs en « crossette »**

Parfois pour éviter de recourir à la disposition de « raccords » ou pour récupérer le maximum de la masse d'un beau bloc on pouvait tailler le lit de pose du bloc de façon à ce qu'il s'adapte parfaitement à l'assise sous-jacente (fig. 155). Pour cela il fallait tailler la partie inférieure ou supérieure du bloc de façon à ce qu'elle effectue un angle rentrant. Le lit de pose et le lit d'attente effectuaient alors le décrochement nécessaire. Vue en parement le bloc ainsi taillé avait une forme en équerre, dite « crossette » (photo 107)[364].

Photo 107 : Différentes positions de blocs en crossette.

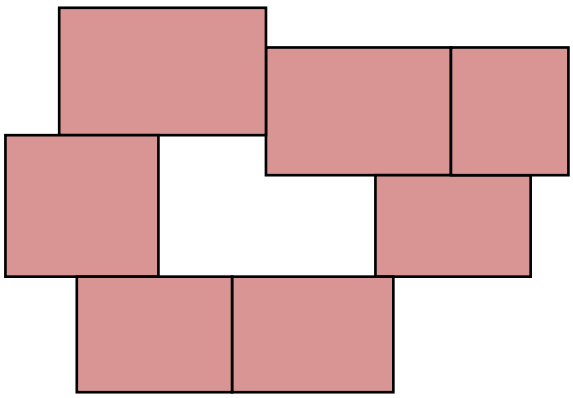

Fig. 155: Contour schématique d'un bloc en crossette au centre.

Selon G. Camps cet appareil dit « à crochet » est une des caractéristiques des murs hellénistiques. Cependant, l'usage de cette forme de blocs taillés ne constitue pas un repère chronologique sûr. En effet, on peut le voir dans l'enceinte circulaire d'un dolmen de Bou Nouara au Djebel Mazela[365] , ou utilisé pour la construction des Djedars (Djedar du Djebel Lakhdar) ainsi qu'au mausolée du « Gour » daté du VII^{ème} siècle avant J.-C.[366].

- **Appareil à montants et remplissage**

On voit que le mur pouvait être aussi compartimenté en portions et constitué d'une alternance de parties jouant un rôle différent. L'appareil observé à *Bulla Regia* (essentiellement sur les murs me_1 et me_6) montre qu'à intervalles réguliers (tous les 2,50m en moyenne) des éléments très volumineux ont été placés verticalement de manière à constituer ce que l'on appelle des "harpes". Il s'agit de montants assez régulièrement espacés constitués par l'empilement de blocs verticaux et/ou horizontaux. Entre ces harpes le remplissage est en grand appareil.

[364] « Appareil à crochet » ou « blocs avec décrochement »; Camps (1974), pp.200-201et 206 ; Goyon et *alii* (2004), p.293, fig. b-2 ; Nous reprenons ici le terme de « crossette » utilisé dans Ginouvès (1985), p.61 et 99. Le terme designe aussi les pierres d'angle dont le plan est en forme de L.
[365] Camps (1964), fig. 38.
[366] Camps (1974), p. 201.

- **L'intérêt des harpes**

Les harpes sont faites de blocs alternativement verticaux et horizontaux. Ils constituent des sortes de chaines verticales caractéristiques. Les éléments transversaux s'intègrent bien au mur et évitent que les harpes soient totalement désolidarisées de l'appareil au risque de créer des coupures franches sur toute la hauteur du mur susceptibles d'affaiblir ce dernier. A priori, la réalisation des harpes semble introduire une complication dans la réalisation du mur. Quel en était donc l'intérêt?

Les harpes assuraient très bien la « descente des charges » de haut en bas vers la fondation du mur. Elles pouvaient assurer la reprise d'un élément de support ponctuel pouvant se situer plus haut (pilier, colonne, poutre de toiture, etc.). Ceci suppose que ces harpes soient espacées sous eux à intervalle régulier[367]. En revanche la partie réalisée entre les harpes jouait le rôle d'une portion de remplissage. On pouvait la réaliser avec des blocs courants plus petits que les harpes. On a ici très clairement, un principe constructif qui est probablement l'ancêtre de *l'opus africanum*, type d'appareil qui connut un immense succès par la suite en Afrique[368].

Ceci est d'autant plus vrai que les murs construits au dessus du mur de soutènement (me1) étaient faits sur le même principe à l'aide de blocs plus petits. Il n'en subsiste plus que de faibles amorces. Plus facilement détruits et récupérés, les blocs de ces murs ont servi d'éléments de réemploi aux époques tardives pour le bouchage de baies ou la réalisation de constructions diverses à partir du IVème siècle après J.-C. On en voit un témoignage dans le bâtiment de scène du théâtre (photo 108).

R. Hanoune considère qu'il s'agit de la même technique que l'*opus africanum* avec un remplissage rare en blocs de taille[369]. Ce type de mur d'aspect archaïque a perduré par commodité et économie à l'époque romaine dans les secteurs de Dougga où la pierre était extraite directement sur place comme. On le voit dans les murs périphériques des *templa concordi* (A, B *et* en ce qui concerne le temple C)[370].

Photo 108 : les espaces de service en arrière scène du théâtre; portes murées et des murs tardifs.

[367] Selon H. Broise et Y.Thébert l'irrégularité d'espacement des harpes écarte l'idée de leur correspondance avec des éléments verticaux (colonnes) situés au niveau supérieur. Ils considèrent que ces harpes traversant entièrement l'épaisseur du mur permettent le changement du rythme des assises de part et d'autre. Broise et Thébert (1993), p.213.

[368] Sur le principe de construction des murs en *opus africanum* et son aspect : C*f.* Cagnat et Chapot (1916), pp.26-27 désigné par *opus mixtum* ; Picard(1959), p.196 ; Romanelli (1970), p.56 et 409, Adam (1984), p.130-132 ; Ginouvès (1985), p. 102.
Considérant que l'*opus africanum* n'a pas été repéré avant le II^{ème} siècle de notre ère, H. Fantar, A. Lézine et R. Hanoune s'accordent sur une origine phénicienne. Fantar(1984), pp. 341-342; Lézine(1956), p.26, n°107 ; Hanoune (2009), p.9, note 10.

[369] Hanoune (2009), p. 30.

[370] On voit l'aspect de ces murs dans Khanoussi et Strocka (2002), p. 91 fig.6 et planche 15 a.

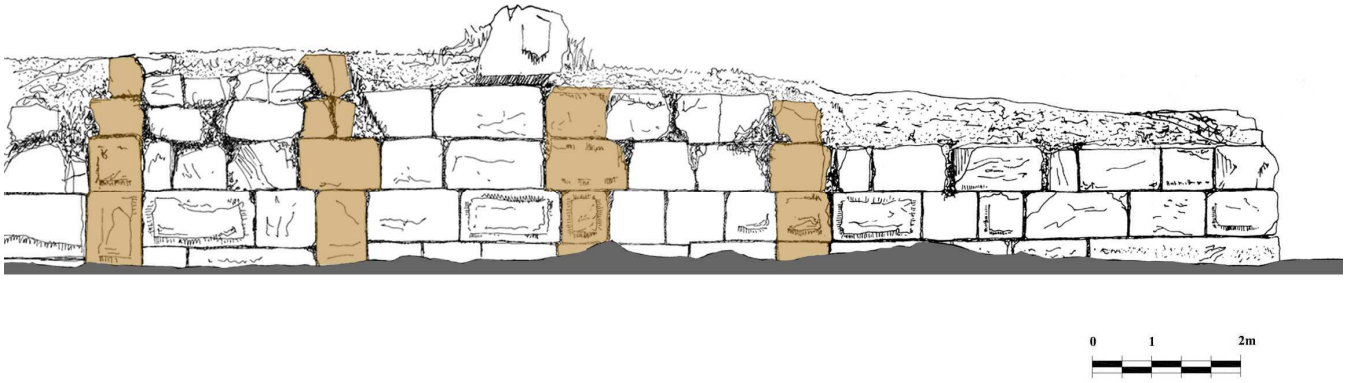

Fig. 156: Aspect des harpes sur le tronçon est du mur de soutènement de l'esplanade (A).

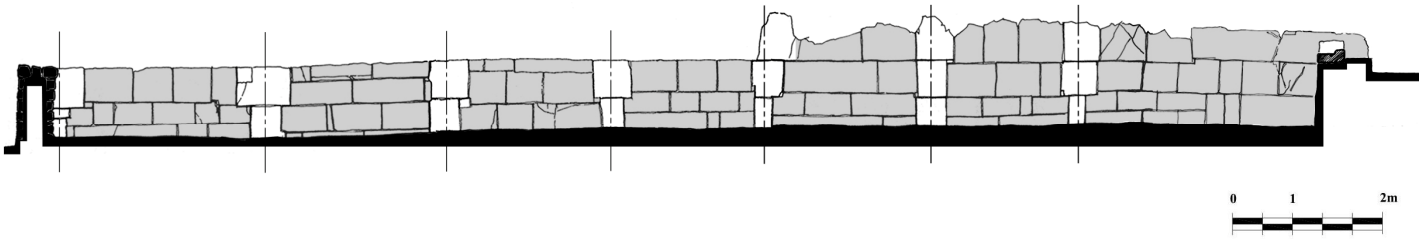

Fig. 157: Rythme des harpes sur le mur ouest du temple d'Isis.

2. La structure interne des murs

Les murs numides ne comportent pas de mortier de chaux destiné à lier les blocs comme ceci sera chose courante à l'époque romaine. Leurs blocs sont soigneusement juxtaposés et les interstices ainsi que les joints ne comprennent qu'un remplissage de terre (fig158).

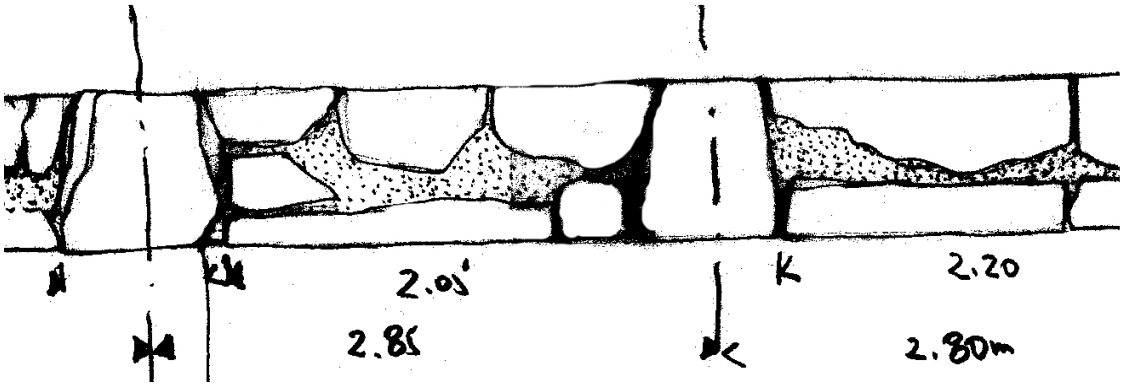

Fig. 158: plan montrant la liaison des parements du mur ouest du temple d'Isis.

Tous les monuments préromains de *Bulla Regia*[371], Dougga, Zama ou Kbor Klib[372] dont il est possible d'observer l'appareil présentent une même caractéristique. On constate qu'ils sont constitués de deux parements de gros blocs qui ne sont jamais raccordés l'un à l'autre mais seulement juxtaposés avec un simple remplissage de terre et de cailloux intermédiaire. On peut qualifier de "bifide" ce type de mur[373] dont l'interprétation pose *a priori* un problème car une liaison systématique des parements assurée par un mortier de chaux aurait été favorable à la cohésion de l'ouvrage.

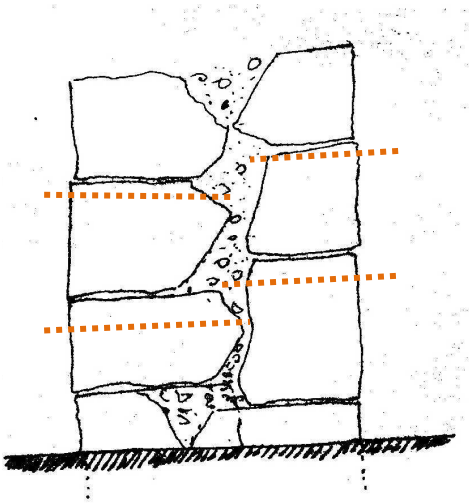

Fig. 159: Profil montrant le décalage des assises de parement.

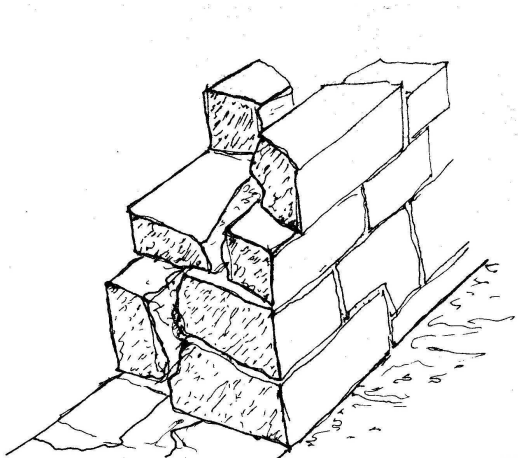

Fig. 160: Le décalage des assises à l'intérieur du mur est comblé par la finesse des joints en parement.

[371] Parmi les structures découvertes à l'angle nord-ouest des grands thermes la fondation 1 et 2 (fig.195 et 203) jouent un rôle de mur de soutènement. Ils sont pourvus d'un seul parement. Les autres murs en ont deux pour une épaisseur d'environ 50cm. Broise et Thébert (1993), p.213

[372] Ferchiou (1992), p. 49-50 fig. 6et 7 et p.75-76, fig. 41pour l'autel qui le flanque du coté occidental.

[373] Séparé en deux il assure la stabilité de chaque paroi par la massivité de ses blocs.

Cet état de fait est la conséquence directe de l'utilisation de gros blocs de dimensions variables. Ceci a été démontrée par ailleurs notamment à propos des murs égyptiens[374]. En effet, si l'on superpose des blocs dont la hauteur diffère, le lit d'attente des assises ne se trouve jamais au même niveau d'un côté du mur et de l'autre, ce qui empêche de les raccorder facilement et même de les raccorder tout court (fig. 159 et 160). Pour y arriver il faudrait tailler des blocs transversaux en "crossette" et compliquer ainsi considérablement la réalisation du mur, sans gain véritable. Ceci n'a jamais été fait et on en comprend les raisons, particulièrement en ce qui concerne *Bulla Regia*. D'une part le parement était assez solide pour tenir debout tout seul et d'autre part, la présence des harpes dont l'épaisseur était grande assurait la cohésion interne du mur à intervalles réguliers.

Evidemment, quand le parement correspondait à celui d'un soubassement massif comme dans le cas du monument dit de "Massinissa" du forum de Dougga[375] ou du monument de Kbor Klib, les parements étaient très éloignés l'un de l'autre et chacun faisait office de mur de soutènement maintenant un remplissage massif fait de blocs, de cailloux et de terre. C'est aussi le cas du soubassement du temple B à *Bulla Regia*.

Il est un autre fait remarquable: les murs numides ne comportent pas de mortier de chaux destiné à lier les blocs comme ceci est courant à l'époque romaine. Leurs blocs sont soigneusement juxtaposés et les interstices ne comprennent qu'un remplissage de terre[376].

La pose se faisait donc "à sec" ou tout au plus, en glissant les blocs sur une couche de terre argileuse mouillée dont le but n'était pas de lier les pierres mais de les aider à glisser jusqu'à leur emplacement définitif[377] ; il n'était que d'offrir une surface de contact totale aux blocs associés, un appui continu et solide évitant tout risque de fissure. En conférant ainsi par la meilleure répartition possible des charges était assurée au mur la plus grande solidité possible.

La qualité de l'appareil et la protection des murs étaient assurées par la réalisation de joints d'une grande finesse[378]. C'est cette dernière qui garantissait la bonne protection de la structure interne du mur, chose d'autant plus nécessaire que celui-ci ne comprenait à l'intérieur qu'un mortier de terre. H. Broise et H.Thébert ont remarqué que les joints du parement, soigneusement exécutés, sont régularisés par un filet de stuc repassé à la truelle et ce dans le but d'assurer une parfaite étanchéité lorsqu'était versé entre les deux parements l'argile liquide. Il s'agit pour eux d'un principe de construction grec. Les murs « sont scandés par des éléments disposées selon le

---

[374] Goyon et *allii*, pp.259-272.

[375] Le temple 15 est figuré sur le plan publié dans Poinssot(1983), Khanoussi (1998), p. 32; Aounallah(2006), p.19.

[376] Le massif de l'autel occidental de Kbor Klib est rempli de « moellons bruts liés par de la glaise jaune » ; Ferchiou(1992), p. 75. L'espace entre les deux queues ou les vides entre les deux parements des murs situés sous l'angle nord-ouest des grands thermes de Bulla Regia étaient comblé par des cailloux et surtout par de la terre. Broise et Thébert (1993), p.213.

[377] Les blocs constituant le parement du monument de Kbor Klib sont calés par des petits éclats mêlés à la glaise jaune qui selon N. Ferchiou « sert de liant » ; Ferchiou (1992), p.48.

[378] A Kbor Klib « les assises sont posées à joints vifs très serrés qui comptent parmis les plus beaux qu'on puisse voir en Proconsulaire » ; Ferchiou (1992), p.48.

principe des harpes »[379]. Ce n'est donc pas uniquement pour des raisons esthétiques qu'elle fut réalisée mais plutôt par nécessité, pour bien résoudre un problème technique. A *Bulla Regia* les blocs vus en parement comportent des joints secs d'une extrême finesse délimités par une ciselure très nette d'un ou deux centimètres. On le voit bien aussi à Dougga sur le mur postérieur du petit temple (n° 15) qui est pris dans le mur d'enceinte sud de la forteresse byzantine.

Photo 109 : mur ouest de la cour du temple d'Isis de Bulla Regia.

Photo 110 : face postérieure du soubassement du temple B de Bulla Regia.

En revanche, le champ de la face de parement de chaque bloc est piqueté ou strié. Il montre la trace des outils qui ont servi à le ravaler. Les parements des murs numides sont soignés et ne comportant plus de bossages quand ils sont achevés (photo 109 et 110). Les murs révélés à l'angle nord-ouest des thermes memmiens sont caractérisés par la taille de la face visible pourvue d'un encadrement qui a été achevé à l'aiguille[380]. En décrivant les dolmens de Maskoutine (fig. 161), S. Gsell note que certaines parois sont construites en « pierres de taille, ajustées avec joints » et qu'elles « portent les traces, très distinctes des ciseaux en métal qui ont servi à les façonner»[381].

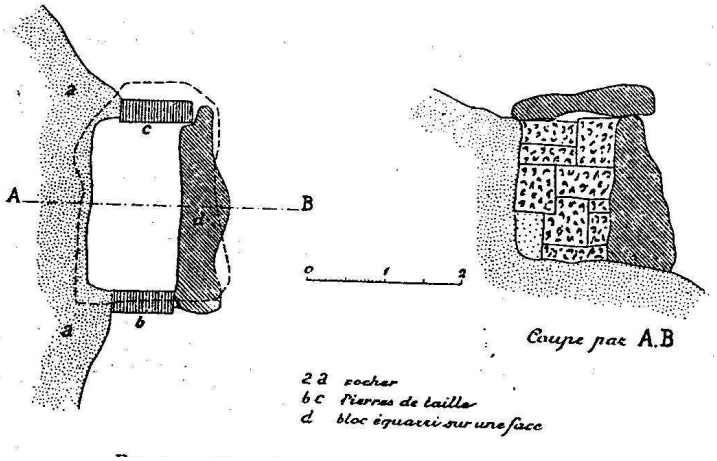

Fig. 161: Plan et coupe d'un Dolmen de Roknia dans Gsell (1901), fig. 4.

[379] Broise et Thébert (1993), p.213
[380] Broise et Thébert (1993), p. 213.
[381] Gsell (1901), pp. 20-21, fig. 4.

Pour réaliser des joints de très grande finesse il faillait les ajuster avec soin du côté du parement, chose nécessaire et suffisante à un bon isolement du cœur du mur. Rien n'obligeait à les adapter avec autant de soin sur toute leur surface. La partie interne des joints latéraux pouvait rester à l'état brut. C'est pourquoi, vus en plan, comme on le constate à *Bulla Regia*[382], Dougga, Zama et ailleurs, les joints numides s'ouvrent vers l'intérieur du mur et se pincent en "sifflet" du côté du parement (fig.162).

1 : Joint en sifflet
2 : Face de parement

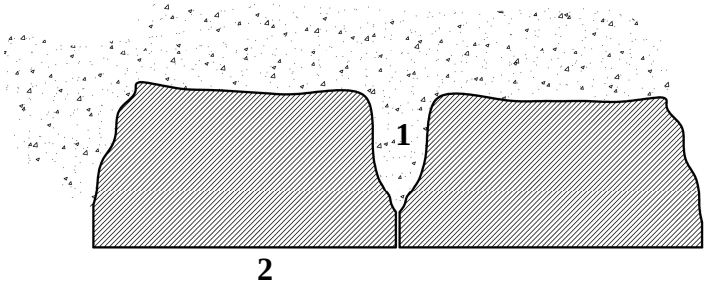

Fig. 162: Assemblage de deux blocs de pierre.

3. Caractéristiques des blocs

Les blocs devaient être amenés depuis les carrières à peine équarris et en grande quantité. Il est logique de penser en revanche que les joints étaient taillés sur le chantier à proximité immédiate du lieu de pose car on n'aurait pas pris le risque de transporter des blocs finis avec des arêtes très fragiles qui auraient pu se briser facilement pendant le transport. Un joint abimé perdait toute efficacité et mieux valait pour éviter ce danger finir de travailler le bloc peu avant sa pose. L'effort à fournir était le même, mais l'avantage qu'il y avait à procéder dans cet ordre était décisif[383].
Un bloc numide (fig.163) prêt à la pose présentait donc les caractéristiques suivantes :

- Le lit de pose était bien taillé pour s'adapter au lit d'attente sur lequel il allait prendre appui.
- Les deux joints latéraux d'extrémités étaient taillés « en sifflet » avec une ciselure très fine du côté du parement.
- La face arrière du bloc (la queue) était laissée à l'état brut. Il ne serait pas impossible que la face supérieure du bloc (lit d'attente) ait été réglée après la pose et peu avant la mise en œuvre des blocs qui devaient s'y adapter. Cette question reste à étudier.

[382] Les blocs sont taillés en forme de « tronc de pyramide irrégulier ». Les arêtes sont soigneusement travaillées et ajustées avec précision. Broise et Thébert (1993), p. 213.
[383] Ferchiou a déjà remarqué pour Kbor Klib plusieurs grands blocs de « hauteurs variables directement sortis de la carrière et placés tels quels qui « portent encore la trace des tenants d'arrachage ; Ferchiou (1992), p. 48.

Nous n'avons pas remarqué dans le mur de *Bulla Regia* la présence systématique de crampons de scellement en queue d'aronde comme il en existe dans les murs égyptiens, grecs et hellénistiques[384], mais on en voit dans certains monuments tels que Kbor Klib et dans le grand mausolée royal de Maurétanie longtemps appelé "tombeau de la chrétienne" en Algérie[385].

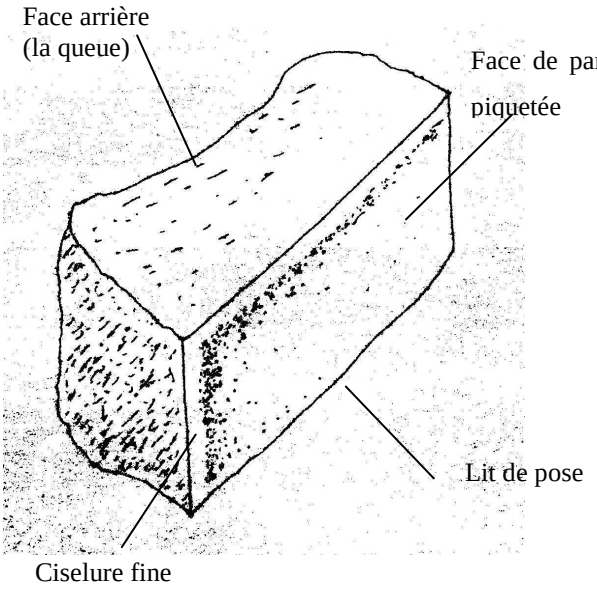

Fig. 163: les différentes faces du bloc prêt à la pose.

4. Conclusions

Si l'on résume toutes les caractéristiques observées; gros blocs de dimensions variables, sans joints obliques, structure interne bifide, joints fins en "sifflet", absence de mortier de chaux on dispose de tous les moyens de reconnaître les murs numides et de les distinguer sur les deux esplanades de *Bulla Regia*, sans équivoque possible, des murs romains voisins; dont les blocs sont liés au mortier de chaux et dont tous les types d'appareil sont connus[386].

Cette distinction entre appareils romains et préromains bien que grossière est déterminante. Rien ne permet de distinguer les nuances révélatrices d'une éventuelle évolution dans le temps des murs numides. S. Gsell se contente dans sa description des murs appartenant à des vestiges d'époque numide, de mentionner qu'il s'agit d'une construction en pierre sèche. Il n'a pas pu préciser de critères de datation plus fins. Il s'agit pour lui d'une technique qui pourrait remonter à « une antiquité fort

[384] Ces crampons, pouvant être en métal ou de simples tenons en bois, seraient plutôt spécifiques des constructions en *opus quadratum* avec simple juxtaposition des blocs parallélépipédiques à joints vifs. *Cf.* Adam (1984), pp.56-57.
[385] Christofle (1951), pp. 67-68
[386] Adam (1984), pp. 124 sq et Ginouvès (1985), pp. 93-102.

reculée »[387]. Préciser davantage les spécificités techniques en les rapprochant d'une chronologie fondée sur des critères archéologiques est une étude qui reste à faire.

Les structures existant sous les grands thermes de *Bulla Regia* ont été datées avec une relative précision grâce aux matériels récoltés et à l'étude de la stratification des sondages. En effet, l'ensemble du matériel récolté se caractérise par l'absence d'objets attribuables à une date postérieure au milieu du I[er] siècle avant J.-C. Ils dateraient plutôt d'une époque à situer entre la seconde moitié du IIème siècle et la première moitié du premier siècle avant J.-C. Ceci a permis de conclure que le monument hellénistique au quel appartenaient ces vestiges a été érigé à une date « située dans les deux dernières décennies du IIème siècle ou le début du Ier siècle avant notre ère » et probablement dans une époque qui devait être comprise entre les années 100 et 80 »[388]. Nous disposons donc d'une chronologie relativement précise à confronter avec d'autres repères de l'architecture préromaine.

Une enquête systématique menée sur l'ensemble de l'esplanade A a permis de reporter ces murs sur un plan de synthèse (fig.164) et de retracer ainsi, certaines caractéristiques architecturales essentielles du complexe dans son premier état. Evidemment nous ajouterons à ceci et comme confirmation d'une bonne identification l'étude des moulures et du style des éléments d'architecture retrouvés[389].

Est-ce qu'un appareil régulier original (rappelant l'appareil isodome) aurait existé à l'époque numide ? La réponse à la question est positive. On le voit sur les parties hautes des grands monuments funéraires, tel que le mausolée de Dougga[390], le Medracen, le tombeau "de la chrétienne », du mausolée numide d'El Houam[391] et Kbor Klib entre autres. Notre but n'est pas de faire ici un traité de construction numide ce qui serait en soi un sujet intéressant à développer par la suite. Notre ambition se limite à la mise au point d'un outil de travail directement utile au traitement de notre sujet. Nous avons souhaité attirer l'attention sur la spécificité constructive de ces monuments de haute époque et leur appareil qu'on se contente de qualifier de « *pseudo-isodome* » sans pour autant se pencher sur des caractéristiques autres que celles qui sont liées à l'aspect de leur parement visible[392].

Notre objectif essentiel a été de démontrer que les techniques de construction numides diffèrent de celles des édifices hellénistiques et romains sur plusieurs points essentiels. On ne peut nier une influence de la culture hellénistique et plus précisément ptolémaïque sur l'architecture numide, elle est évidente au niveau des formes au mausolée de Chemtou (porte avec corniche à gorge et ailes de vautours déployées, disque solaire et *uraei*) mais elle n'a pas concerné les techniques de

---

[387] Gsell (1901), p. 5.

[388] Broise et Thébert (1993),pp. 181-204-et 205.

[389] L'étude des fragments et des moulures correspondantes a été inséré dans notre annexe relative aux blocs et fragments épars.

[390] « L'appareil du mausolée est, aux divers étages, formé d'assises très basses alternant avec d'autres plus hautes (*opus pseudo-isodome*), les parements extérieurs et intérieurs étaient formés de pierre de taille et renfermaient un remplissage de pierres brutes » : Poinssot et Salomonson (1963), p. 71.

[391] Les murs du mausolée numide d'El Haouam sont construits en *opus pseudo-isodome* moins harmonieux qu'ailleurs : Ferchiou (1978), p. 193.

[392] Ferchiou (1978), p.193 ; (1995), p.442 ; (1997), p.336 ; Poinssot et Salomonson (1963), p. 71 ; Fantar (1984), p. 315.

construction. Des traditions locales efficaces ont été adaptées en Afrique à l'architecture monumentale. Nous supposons que l'irrégularité des appareils était issue de l'utilisation de carrières locales aux bancs irréguliers et que l'emploi du mortier de terre était dû à la rareté de la chaux, un matériau relativement onéreux à fabriquer qui n'était pas indispensable. Ces sujets seraient passionnants à étudier, mais non indispensables car nous disposons maintenant de la clé nécessaire à l'analyse de notre complexe monumental : telle était notre première préoccupation dans le cadre de cette étude.

II. Analyse des murs des esplanades

La grande esplanade « A » avec le secteur du théâtre dessine un quadrilatère dont la forme générale est celle d'un trapèze d'un peu plus de 80 m de longueur. Le côté est mesure près de 90 m, le côté nord environ 90 m et le côté ouest près de 70 m.

La grande terrasse artificielle de cette esplanade a été aménagée sur un terrain en pente qui descendait vers le Sud en direction de la plaine. Pour la réaliser il a fallu construire, dans les parties les plus basses du terrain d'importants murs de soutènement qui sont encore visibles sur les côtés sud et ouest de l'esplanade.

Tous les murs que nous allons décrire seront numérotés de la façon suivante : la lettre « m » pour mur et la lettre « e » pour esplanade ce qui permettra de distinguer les murs numérotés qui appartiennent à l'esplanade des murs du théâtre. Comme précédemment, les murs de l'esplanade (immatriculés « me ») seront suivis d'un numéro d'identification (fig.164).

1. Les murs périphériques de la grande terrasse

Le mur sud

Le mur sud (me_1) est entièrement visible, complet et bien conservé[393] (photo 111). Il s'agit du principal mur de soutènement de la grande terrasse et d'un des murs les plus anciens du complexe monumental[394]. La couverture photographique complète, de ce mur et son relevé intégral ainsi que sa description ont été effectués par nos soins en novembre 2007. En outre, nous avons disposé d'un relevé effectué par J. B. Bellon en 1989[395].

Ce mur avait été sommairement décrit par Beschaouch et *alii.* Ces chercheurs avaient remarqué qu'il se distinguait du mur de soutènement de l'esplanade B par de gros bossages et ils ont constaté que cette différence était la résultante d'un ravalement subi par le deuxième mur (photo 4). Ces murs sont construits, rappelons le, à l'aide de gros blocs superposés et à joints vifs formant des assises irrégulières qui présentent de nombreux décrochements[396].

Un détail observable l'extrémité ouest du mur de l'esplanade A prouve d'emblée qu'il est plus ancien que le mur de soutènement de l'esplanade B[397]. On voit en effet qu'il se prolonge au-delà de la limite orientale de cette dernière (photo 109).

---

[393] Il est conservé jusqu'à 2,40m de hauteur.

[394] Nous considérons qu'il pourrait être l'un des plus anciens murs conservés de l'esplanade puisqu'il était indispensable à l'aménagement de la plate forme supportant l'ensemble des monuments et des aménagements situés au-dessus.

[395][395] Le relevé a été effectué à l'occasion du sondage réalisé au pied du mur de soutènement l'esplanade B. Il a été publié dans Hanoune (1990), fig. 3, p.

[396] Beschaouch et *alii* (1977), p.112 fig. 112 et 113.

[397] Le mur de soutènement de l'esplanade B repose sur une fondation constituée d'un important empierrement. Le matériel récolté dans la couche « disposée contre cette fondation » date de l'époque républicaine et ne dépasse pas l'époque augustéenne. Il a été daté du premier siècle de notre ère; Hanoune (1989), p. 541.

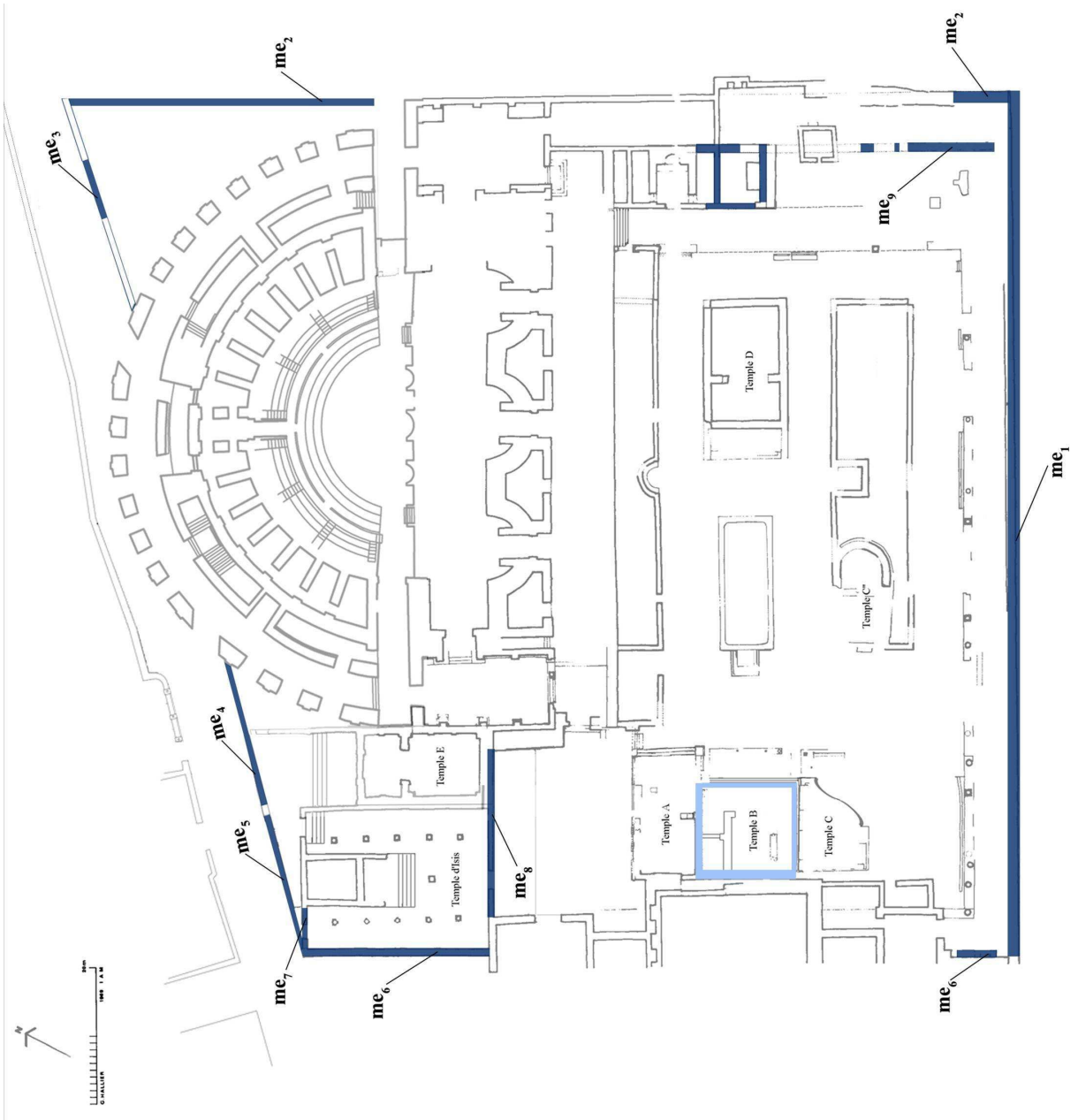

Fig. 164: Plan de repérage des vestiges des murs préromains de l'esplanade situé à l'arrière du théâtre (ou esplanade A).

On peut voir très nettement sur le terrain que le mur de soutènement de l'esplanade B est venu se coller aux bossages du mur (me_1), ce qui prouve que celui-ci lui est antérieur (photo 110)[1]. Cependant cet ordre de succession n'implique pas forcément un grand décalage chronologique. Le mur (me_1) est entièrement construit en grand appareil à bossages. Ses blocs présentent une importante ciselure de l'ordre de 10 cm (photo 111) et la saillie des bossages est très accentuée : elle varie de 5 à 10 cm.

Photo 109: Aspect du mur (me1) de soutènement de l'esplanade A.

Photo 110 : le retour d'angle du mur de soutènement de l'esplanade B.

Photo 111 **:** Détail du raccordement de l'extrémité de l'esplanade B avec le mur de soutènement de l'esplanade A.

[1] Le mur de soutènement de l'esplanade B a été daté du premier siècle de notre ère. Sa datation ne saurait dépasser la fin de l'époque augustéenne au plus tard. C*f*. Hanoune (1992), p. 526.

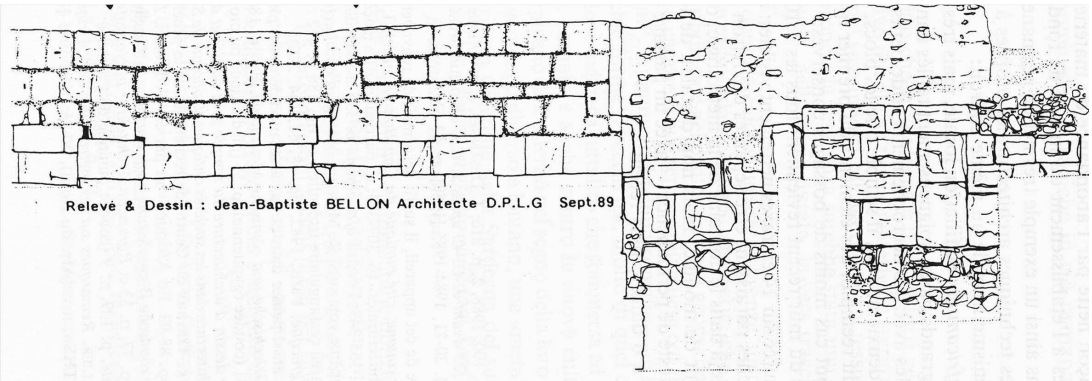

Fig. 165: détail du raccord et de l'appareil des deux murs (A à droite et B à gauche) d'après J. B. Bellon dans Hanoune (1990) ; fig. 3.

Photo112 : aspect du mur de soutènement de l'esplanade B

Photo 113 **:** Montage photographique de la partie ouest du mur me_1 de l'esplanade A.

Photo 114 : blocs de raccord de l'appareil du mur me1.

Le mur **me$_1$** est conçu selon un principe répétitif qui est nettement visible en façade[1] (fig.150 et photo 113). Il comprend de grosses harpes qui alternent avec des parties intermédiaires construites en grand appareil. Les harpes se composent d'éléments verticaux de 50 à 60 cm de largeur en moyenne auxquels se superpose un bloc posé horizontalement. L'entraxe des harpes est de 2,00 m en moyenne dans la partie ouest du mur et de l'ordre de 2.50m ou davantage dans la partie orientale. Dans la partie inférieure du mur, les harpes sont plus massives et les blocs de remplissage sont plus gros. On remarque également que, dans la partie centrale du mur, les harpes sont plus massives qu'aux extrémités et que les blocs des parties intermédiaires sont plus volumineux. Certains ont plus d'un mètre de longueur.

Le grand appareil des parties intermédiaires est irrégulier, mais les assises sont toujours horizontales et bien réglées. Tous les joints sont fins. Les joints latéraux des blocs sont toujours verticaux. Les pierres sont posées à sec ou à vif (on ne distingue en effet aucune trace de mortier).

Les assises présentent de nombreux décrochements dus à la variation de leur hauteur. On remarque que parfois ont été placés de très petits blocs de raccord destinés à boucher les vides qui ont été engendrés par la juxtaposition de quatre gros blocs (photo 114). En ce cas, la profondeur des blocs de raccordement est importante. Elle fait souvent toute l'épaisseur du mur[2].

Le principe constructif de ces murs est très particulier. Il consiste à bien jointoyer les blocs uniquement du côté du parement et sur une faible surface de contact. Le principe d'assemblage des blocs consiste à juxtaposer ainsi finement les joints du côté du parement. Ces derniers se resserrent «en sifflet » du côté du parement et s'évasent vers l'intérieur du mur. Ceci apparaît nettement lorsqu'on les regarde par-dessus. Cette caractéristique est aussi visible sur le mur de soubassement du temple B (fig. 166).

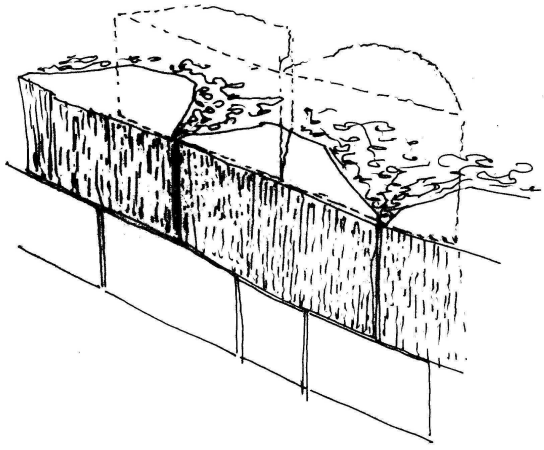

Fig. 166 : Détail de construction du parement du temple B.

L'espace existant entre les deux parements est de 10 cm en moyenne. Son remplissage est grossier. Il est composé de petits cailloux et de terre. Le mur, épais de 1,05 m, était conçu « en portefeuille » c'est-à-dire avec deux parements en grand appareil et un bourrage interne de terre et de cailloux. On pourrait aussi qualifier cette structure de « bifide ».

La nature de la fondation de ce mur n'est plus visible. Cependant le relevé effectué à l'occasion du sondage réalisé au pied du mur de soutènement de l'esplanade B montre

[1] R. Hanoune a déjà signalé cette caractéristique et noté qu'il est « construit en grand appareil mais rythmé » (Hanoune 1989), p.540.

[2] Nous verrons plus loin que d'autres petits blocs n'étaient que des éléments de rapiéçage. Il s'agit de petits éléments rapportés de faible épaisseur en forme de plaquette insérés dans le mur sans doute pour masquer quelques imperfections (angles cassé, joints brisés).

que la fondation de la partie ouest du mur de soutènement de l'esplanade A reposait aussi sur un empierrement (fig.165).

Toutes les caractéristiques constructives qui viennent d'être énoncées sont celles de murs numides et non de murs romains. En effet, décrochements, rapiéçages, joints vifs, joints latéraux en sifflet, remplissage de terre et de cailloux, caractériseraient tout aussi bien certains murs numides en grand appareil de Dougga ou de Zama. En revanche, aucun monument romain ne présente ces caractéristiques.

En effet, ces détails sont ceux que l'on peut observer par exemple sur le monument dit de « Massinissa » à Dougga qui se trouve au pied du capitole côté ouest[1] (photo 115) et sur le mur d'enceinte numide de la ville. On les observe aussi sur le podium du grand temple de Zama, édifice bien daté du premier siècle avant J.-C[2] et sur le mur de soubassement du mur à bossage appartenant aux structures basses de l'angle sud-est du « temple Anonyme » de *Musti* (photo 116). Ces structures, constituées de quelques assises de gros

Photo 115 : Les murs de podium du temple dit de Massinissa à Dougga.

Photo116: soubassement du temple Anonyme de *Musti*.

blocs à bossage, sont visibles à *Musti* immédiatement à l'ouest de l'arc à trois baies[3].

Cette technique constructive nous donne donc une clé de lecture particulièrement précieuse. Elle nous permet de reconnaître sur l'ensemble du complexe de *Bulla Regia* les murs préromains. Le calcaire local utilisé pour la construction de ces murs est homogène et de couleur ocre-orangé en surface[4]. Notons qu'au moins un élément du mur sud était déjà un bloc de réemploi (photo 117). Il comporte en effet une encoche sur deux de ses faces or ceci n'a aucune utilité constructive et ne peut s'expliquer que par l'usage initial du bloc (il s'agit peut-être d'un élément de porte).

---

[1] Khanoussi (1998), p. 32 ; Aounallah (2006), p. 19. Le podium du monument a conservé deux assises du côté nord. Ces assises, de différentes hauteurs, posées sur une plinthe moulurée et reposant sur un socle de fondation en saillie, sont en grand appareil à arêtes régulières très soignées. Le parement, bien dressé, est constitué de blocs en calcaire blanc posés à joints vifs.

[2] En décrivant le mur de podium du temple de Zama l'auteur le considère de type pseudo-isodome; Ferjaoui (2002), p.847

[3] Les sondages réalisés avant les travaux de consolidation en sous œuvre de l'arc à trois baies ont permis de dégager du matériel datant du II^{ème} siècle avant J.-C. ; Ferchiou (1986), p. 280.

[4] Sur les types de calcaire et leurs provenances voir la carte de localisation des principales carrières de pierre locales ou importées reconnues à Bulla Regia dans Layeb et *alii* (2007), p. 139.

Les harpes du mur montaient à l'origine au-dessus du niveau du soubassement et les parties intermédiaires étaient construites en moyen appareil. Il n'en subsiste que quelques amorces dans la partie centrale du mur (photo 113). Le changement de la maçonnerie de pierres consistant à passer de blocs de grande taille à une maçonnerie de taille moyenne pourrait correspondre à une phase de reconstruction ou de réaménagement. Elle aurait consisté à se superposer à structures préromaines servant de fondation, hypothèse d'autant plus plausible que le mur a conservé dans ses structures des blocs de réemploi (photo 117).

Photo117 : Aspect d'un bloc de réemploi du mur sud.

Photo 118 : Aspect de l'angle sud-est de l'esplanade.

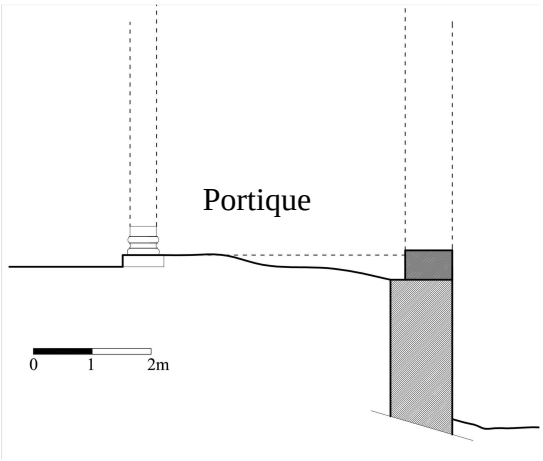

Fig. 167: Le niveau du départ du mur de fond du portique (relevé sur site) est plus bas que celui du sol du portique.

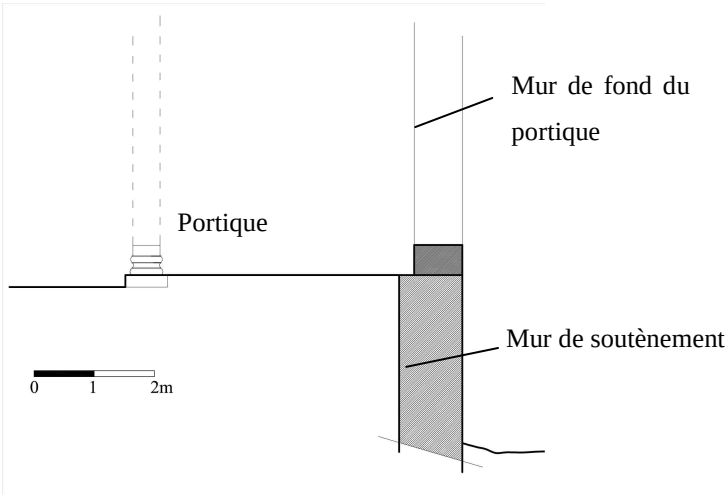

Fig. 168: Schéma montrant la façon logique de construction d'un portique et de son mur postérieur.

Il est à remarquer que le niveau indiquant le passage entre le soubassement en grand appareil et le mur à harpes et moyen appareil est inférieur à celui du portique de la cour (fig.167). Ce détail est important car il semble indiquer que le portique, son stylobate et son sol, sont postérieurs aux murs périphériques de l'esplanade. En effet, il n'aurait pas été logique d'implanter le mur de fond du portique plus bas que le sol de ce dernier s'il avait été construit en même temps (fig.168). La situation, non orthodoxe, observable sur le terrain ne peut se comprendre que si l'on admet que le portique est venu se placer après coup en avant du mur. Mais surtout ceci laisse penser que le mur avec harpe et moyen appareil qui a servi de fond au portique pourrait dater de l'époque numide.

L'angle sud-est (celui des murs me1 et me2) est bien conservé sur trois assises de hauteur (photo 118). Cet angle est parfaitement droit. Il est fait de gros blocs, posés en besace, de près de 2 mètres de longueur, 75 cm de profondeur et 50,5 cm de hauteur en moyenne.

Le mur oriental

Ce mur (me_2) délimite la grande esplanade du côté est. Seule sa partie sud correspond à un mur de soutènement. La hauteur de celui-ci diminue de façon régulière et logique du Sud vers le Nord en fonction de la pente du terrain (fig.169 ; photo118).

La partie médiane et septentrionale de ce mur (me_2) était beaucoup moins épaisse que le mur (me_1). Elle n'avait que 0,76 m d'épaisseur au lieu de 1,05 m. Ceci s'explique par le fait qu'il ne s'agissait plus ici d'un mur de soutènement.

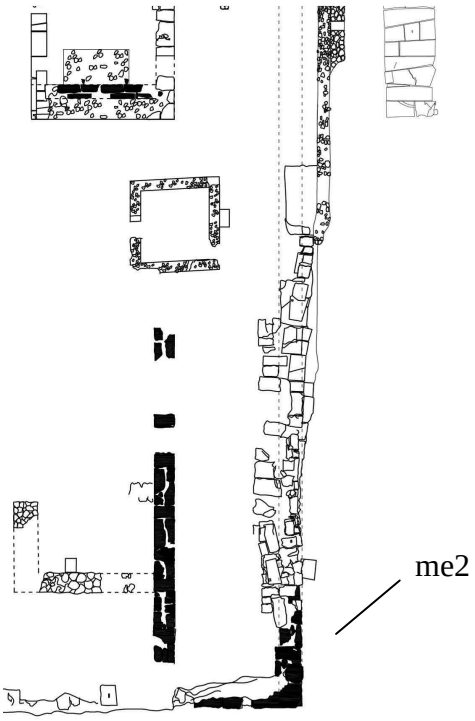

Fig. 169: plan des structures numides à l'angle sud-est de l'esplanade A.

Photo 119 : Aspect du mur (**me_2**) dans la partie nord

Ce mur présente néanmoins toutes les caractéristiques d'un mur numide, celles que nous les avons précédemment énoncées (photo 119). Il comprend des harpes régulièrement espacées (de 2 à 2,30 m en moyenne) qui font toute son épaisseur. Les parties intermédiaires consistent en deux parements soignés en grand appareil à joints fins (en « sifflet ») avec un remplissage interne de terre et de cailloux. On constate que de haut de l'assise visible est parfaitement horizontal sur toute sa longueur (26,20m). Ce réglage parfait de l'horizontalité est, à notre sens, volontaire et révélateur. Il indique qu'à partir de ce niveau (celui du soubassement), le mur était construit différemment et de toute évidence selon la technique évoquée plus haut : un système de harpes régulièrement espacées, alternant avec des portions intermédiaires bâties en moyen appareil. Notons qu'il n'existe aucun tracé incisé ni trou de levier sur le lit d'attente qui correspond au haut du soubassement.

Le mur septentrional

Ce mur, qui délimitait l'esplanade du côté nord suivant une direction oblique. En effet, l'angle nord-est de l'esplanade (déterminé par les murs me3 et me4) est aigu. Il faut penser qu'une contrainte particulière a induit cette irrégularité initiale de l'esplanade. Il s'agit sans doute de la présence d'une rue ou d'une route qui existait avant l'implantation de la grande terrasse artificielle. On peut voir en effet qu'une rue longe l'esplanade à l'Ouest et une autre au Nord, mais il est possible aussi qu'une route ait existé du côté sud. Ceci n'a jamais été contrôlé. On ne voit pas pourquoi l'esplanade aurait été contrainte d'adopter une forme trapézoïdale plutôt que rectangulaire si aucune raison déterminante n'avait joué. Il est probable que le tracé des rues conservé à l'époque romaine, reproduit un tracé plus ancien.

- **Le mur (me_3)**

Le mur (me_3) a 0,76 m d'épaisseur. Le lit d'attente visible actuellement et qui correspond au haut de son soubassement, montre des décrochements d'assise de 5 cm environ qui sont tout à fait caractéristiques des murs numides. Toutefois, le mur en petit appareil visible aujourd'hui (photo 120) ne correspond pas au mur d'origine. Il s'agit d'un mur tardif.

- **Le mur (me_4)**

La seconde partie visible du mur nord se trouve entre le théâtre et le temple E. Elle a des caractéristiques identiques à la précédente (même structure et même épaisseur). Les harpes sont espacées de 2,10 m. On remarque que cette portion de mur a été conservée à l'époque romaine. Elle ne gênait pas et elle a servi à aménager une sorte de trottoir (photo121) ce qui explique qu'elle n'ait pas été arasée. En revanche, l'extrémité orientale de cette portion de mur a été coupée net lors de l'implantation de la façade du théâtre (photo 122). Ceci prouve que la façade du théâtre visible actuellement est postérieure à la construction du mur nord de l'esplanade.

- **Le mur (me_5)**

Ce mur se situait dans le prolongement du précédent, mais sa structure différait. Certains détails indiquent qu'il devait être construit en grand appareil probablement sur toute sa hauteur. En effet, l'assise visible actuellement présente un décrochement qui indique que d'autres assises en grand appareil devaient s'y superposer et par conséquent que tout le mur devait être construit de cette manière. L'angle que ce mur (me5) fait avec le suivant (me6) est obtus. Ceci est dû à l'orientation oblique du mur nord par rapport aux autres murs de l'esplanade. L'angle des murs (me5) et (me6) correspond à celui du péribole du temple d'Isis. Il est, lui aussi, fait de très gros blocs posés en besace. Le plus long, côté nord, mesure 2,40 m (fig.171, photo 124).

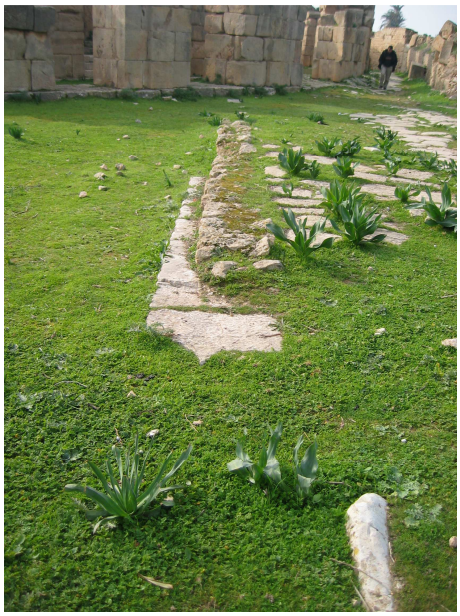

Photo 120 **:** Aspect du mur (me_3).

Photo 121 : Trottoir aménagé devant le temple E.

Photo 122 : Interruption du mur (me_4) par la pile de la façade du théâtre.

Photo 123 : Aspect du mur (me_5). Vu de l'ouest.

2. Les murs du temple d'Isis

- **Le mur (me_6)**

Le mur me_6 a la même épaisseur que les précédents (0,76 m). Il en présente toutes les caractéristiques, mais ne possède plus de bossages car ses parements ont été ravalés. La maçonnerie est à double parement liés par des boutisses espacées 2,50m environ (fig.171).

Le ravalement intérieur est très fin et l'on remarque que des éléments de rapiéçage peu épais (de 20 cm de côté et 8 cm d'épaisseur seulement) ont été placés dans de petits logements soigneusement creusés à cet effet (2- fig.170). Ces blocs sont trop petits pour qu'ils aient eu un intérêt structurel quelconque. On dirait qu'ils n'ont servi qu'à masquer certaines imperfections de l'appareil (angles cassés ou manques).

Ces éléments de rapiéçage sont très caractéristiques des murs numides. On les retrouve par exemple sur le soubassement du temple de Zama ainsi que sur la façade sud du temple n°15 de Dougga situé prés de l'angle sud-ouest du capitole. En revanche, aucun monument romain n'en montre. Le parement intérieur de ce mur fait aussi apparaitre l'usage des blocs avec décrochement dans plusieurs positions et à plusieurs endroits (fig. 171).

Le plan indique que le mur (me6) correspond probablement à l'amorce nord du mur ouest. Il constituait certainement le dernier côté du trapèze et devait se raccorder à angle droit avec le mur sud en un point qui n'est plus visible aujourd'hui car il a été caché par la construction du mur de soutènement de la grande esplanade B. Une portion de ce mur ayant les mêmes caractéristiques et se trouvant dans l'alignement du mur (me_6) est engagée dans la maçonnerie de l'abside ouest de la « basilique » située au sud de l'esplanade B. Elle appartenait probablement aux structures élevées de ce mur.

Photo 124 : aspect de l'angle nord-ouest de l'esplanade.

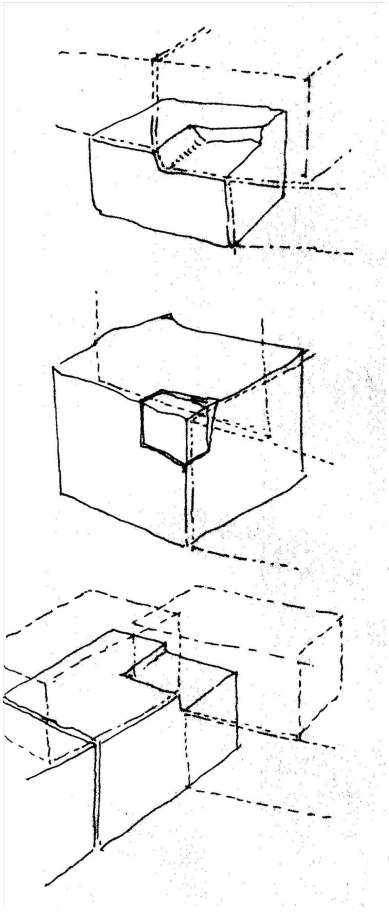

Fig. 170: diverses positions des blocs à décrochement.

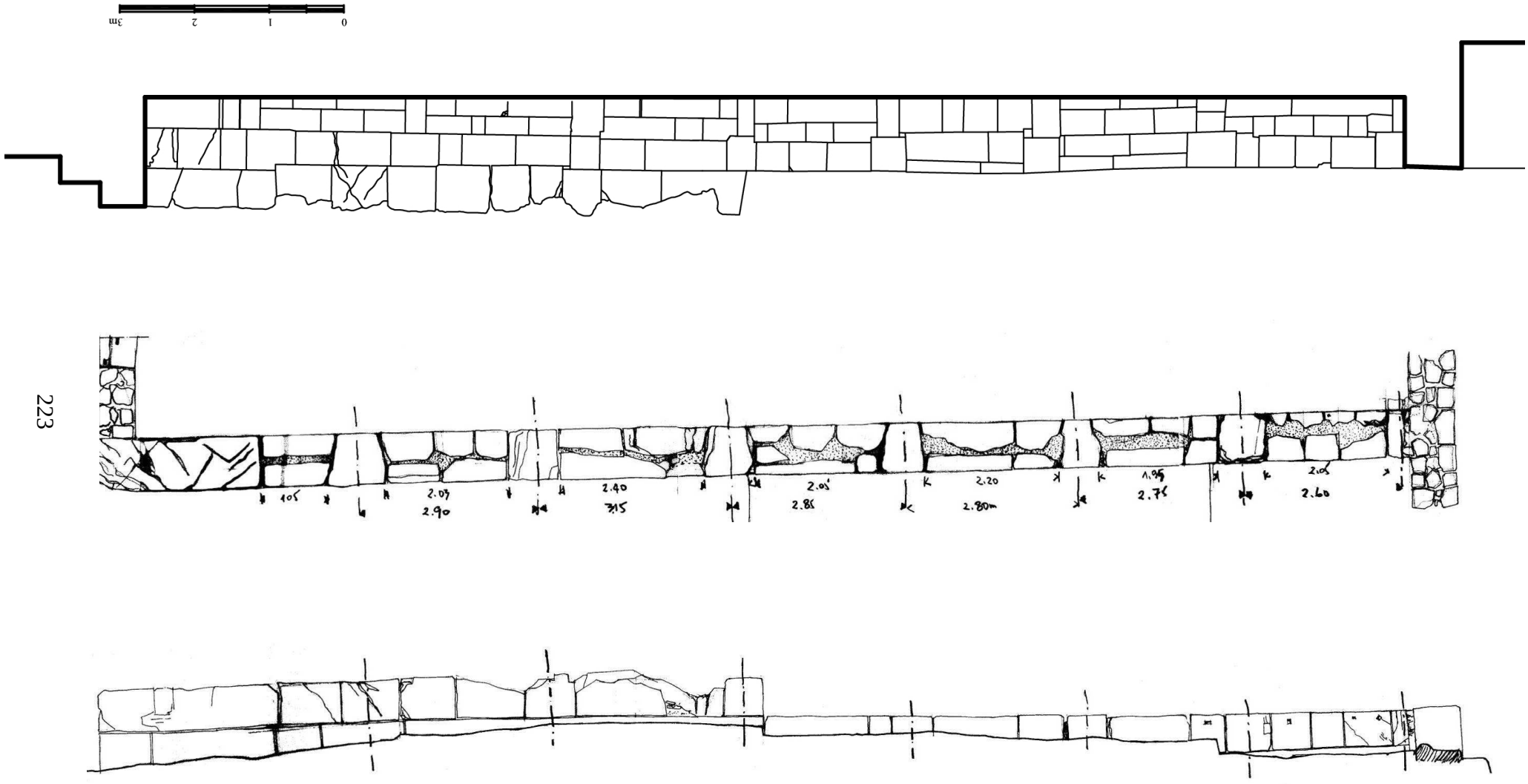

Fig. 171: Relevé du mur (me_6) : au centre plan, en haut parement extérieur et en bas parement intérieur

Le mur (me_7)

Ce mur constitue la limite nord de la cour du temple d'Isis. Sa hauteur conservée s'élève jusqu'au niveau dépassant un appui de fenêtre (S-0) probablement tardif de 3,30 m de longueur (fig.172). Ce mur effectue avec le précédent (me_6) un angle droit (photo 125) et sa construction est contemporaine puisque le bloc à décrochement situé à l'angle de la deuxième assise constitue une liaison assurant la continuité de l'appareil. (3-fig.170). L'angle nord-ouest de l'esplanade avait donc une forme particulière en raison de la différence d'orientation des murs (me_5) et (me_7). Son parement ne présente pas de bossage et ses détails de construction sont analogues à ceux des murs numides.

Photo125 : Aspect de l'angle nord ouest du temple d'Isis.

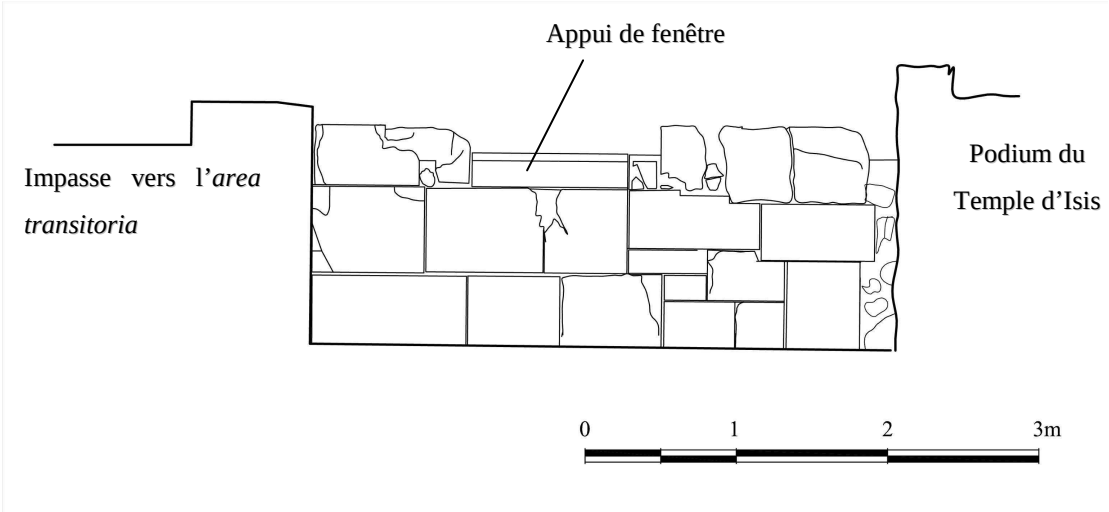

Fig. 172: Elévation du mur (me_7).

- **Le mur (me_8)**

Le mur (me_8) constitue la limite sud du péribole du temple d'Isis et le mur de fond du portique nord de l'esplanade A. Sa partie supérieure est le résultat d'une restauration récente. Toutefois, les deux premières assises correspondent visiblement aux vestiges de murs relativement anciens. La nature de la pierre et la disposition des blocs sont caractéristiques à des murs numides.

Photo126 : Le mur sud de l'enceinte du temple d'Isis.

- **Les murs (me_9)**

D'autres structures de murs d'époque numide sont visibles à l'Est de l'esplanade (fig.169). Certaines correspondent à des murs arasés d'autres sont engagées ou constituent la fondation de murs postérieurs. Ces murs, d'une épaisseur moins importante (53 cm) présentent sur le plan technique les mêmes caractéristiques que les murs numides précédemment décrits.

La connaissance de ces techniques de construction va nous aider de façon déterminante à l'interprétation des temples et édifices constitutifs du complexe des deux esplanades et à l'établissement de le

Chap. II- Environnement de l'esplanade du théâtre

I. Les espaces d'accès

1. L'impasse et l'*area transitoria*

1.1 L'impasse

Cette impasse située à l'ouest du temple d'Isis est une descente de 6,28 mètres de largeur, marquée par une légère pente ponctuée de trois marches de 10 cm de hauteur. Le long de la dernière marche, à 3,20 mètres en avant de la porte d'accès, se trouvent, de part et d'autre, deux socles mesurant 72 x70 cm avec 10 cm de hauteur chacun (photo 127).

L'*area transitoria* et l'impasse qui lui donne accès par une large porte au sud se trouvent entre le niveau bas de la cour du temple d'Isis et le niveau plus élevé de l'édifice implanté à l'ouest, ce qui permet de supposer qu'il existait au préalable une rue traversante.

À défaut de pouvoir réaliser un sondage pour l'examiner, nous nous contenterons, d'observer les vestiges apparents et d'émettre l'hypothèse qui nous paraît être la plus probable. R. Hanoune mentionne qu'un tampon de regard en pierre, situé au carrefour du croisement des deux rues (impasse et rue menant au forum), a été retrouvé lors des travaux de dégagement ou de (« nettoyage », selon l'expression de l'auteur)[405]. Ceci a permis de constater qu'il n'y avait pas de branche d'égout descendant vers le sud le long de l'impasse.

Photo 127 : L'impasse et l'*area transitoria*.

L'absence de portes d'accès conduisant au temple d'Isis ainsi qu'à l'espace situé à l'Ouest permet de supposer que cette impasse aurait été aménagée, en même temps que l'*area transitoria,* pour permettre un accès contrôlé aux deux esplanades. On peut ainsi supposer qu'une même entité urbaine englobant l'espace des deux esplanades A et B précédait cet aménagement. Par ailleurs, les mêmes travaux ont permis de découvrir un cimetière tardif comparable aux tombes découvertes dans les *insulae* des maisons de la chasse et de la pêche.

[405] Hanoune (1993), *MEFRA 105*, p. 486.

1.2 L'*area transitoria*

Il s'agit d'une sorte de vestibule de forme carrée précédant l'accès à l'esplanade monumentale du théâtre qui se faisait à travers une porte (S-2) à l'est et à l'esplanade B et par un passage aménagé à l'Ouest. Le sol est plus haut de 65 cm par rapport au portique nord de l'esplanade B et il comporte un dallage régulier (photo 127).

A l'ouest, du côté du passage menant vers l'esplanade B, un mur soutient les remblais de l'espace situé au Sud de la salle rectangulaire occidentale du temple d'Isis. Il est encore haut de 1,85 m. Ce mur, construit en *opus africanum,* repose sur un soubassement construit à l'aide d'éléments de récupération et de tout venant (A-photo 128).

Le tronçon nord du mur oriental consiste en une maçonnerie de matériaux de récupération. Sur son parement qui fait face à la galerie *post scaenam* du théâtre apparaissent des fragments d'une corniche fine en marbre blanc veiné de gris bleuté (Co. II.6), le fragment d'une plaque de marbre de 2 cm d'épaisseur ainsi que des débris de briques cuites, de 1,5 à 2 cm d'épaisseur[406] (B-photo105).

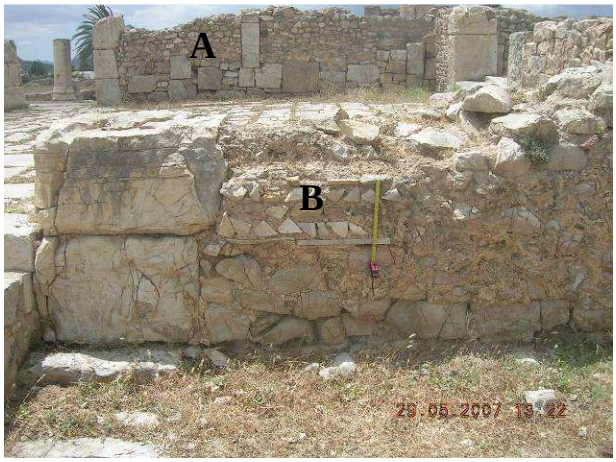

Photo 128 : Maçonnerie des murs est et ouest de *l'area transitoria.*

En considérant, d'une part, que « *la maçonnerie de brique cuite qui apparaît dans un talus ne peut appartenir qu'à un hypocauste* »[407] et, d'autre part, que la brique cuite était « *depuis longtemps pratiquement inconnue en Afrique romaine dans les maçonneries autres que les piles d'hypocauste ou de foyers* », [408]on peut supposer que ces briques proviendraient des fours des édifices thermaux existant dans les environs[409]. L'*area transitoria* apparait comme l'accès unique commun aux deux esplanades. Nous n'en voyons que le deuxième état.

2. La rue nord

Il s'agit de la rue qui traverse la structure porteuse de la *cavea* du théâtre. Elle est située au niveau le plus élevé du secteur. Elle traverse la partie de la ville en allant de l'amphithéâtre aux grands thermes. Cette rue comporte un dallage de pierre calcaire. Les dalles sont disposées à 45° et on y voit de profondes ornières dues au passage de

[406] Ces briques réfractaires proviendraient des hypocaustes des deux établissements thermaux situés à proximité, au Nord et à l'Ouest. Selon A. Lézine, ces briques sont d'habitude renouvelées au plus tard tous les cinquante ans (Lézine, 1974). Le mur serait donc construit à une époque de réaménagement de l'ensemble du secteur. Les hypocaustes des thermes au nord-ouest du théâtre ont été réaménagés à plusieurs reprises. *Cf.* Hanoune et *alii* (1983). p. 68.

[407] Lézine (1964), p. 52.

[408] *Cf*. Picard G. , *Deux sénateurs romains inconnus*, Karthago, IV,1953, p. 129, note 28.

[409] Trois édifices thermaux ont été dégagés autour du théâtre.

véhicules (photos 129 et 130). Compte tenu de la limite de son raccordement ce dallage est postérieur à la construction des piles de la façade courbe du théâtre (photo 133). Le dallage de cette rue fait partie de la vaste opération d'urbanisme qui a été datée de la fin du II^{ème} ou du début du III^{ème} siècle après J.-C. Cette opération, qui a consisté à daller et à doter d'égouts les rues de la cité *Bulla Regia*, a été réalisée probablement entre les années 190 et 220[410].

Les vestiges d'une sorte de trottoir (photo 131) se trouvent dans le prolongement du portique au sud des thermes situés au Nord. Ils prouvent que la rue était autrefois longée par un portique[411]. De l'autre coté des grands thermes, dans le tronçon à l'ouest des temples géminés, elle est également bordée du coté septentrionale d'un portique large d'environ 3m. Les portes aménagés sous ce portique semblent des entrées pour des demeures privées[412].

Photo 129: traces des roues de charrettes

Photo 130: Etat du dallage de la rue dans son tronçon à l'ouest du théâtre.

Photo 131 : Le trottoir situé au nord de la rue passant sous la *cavea.*

[410] Broise et Thébert(1993), p.100 et 356.
[411] Beschaouch et *alii* (1977), p. 23.
[412] Broise et Thébert (1993), p.357, fig.355.

Photo 132 : Limite ouest de la rue à l'est du théâtre.

Photo 133 : Aspect de l'égout central de la rue à l'Est de l'esplanade A.

3. La rue et le dégagement réalisé à l'Est du théâtre

Cette rue longe la limite orientale du théâtre et de l'esplanade A. En l'état actuel des structures dégagées on ne voit pas directement si elle continue vers le sud, au-delà du mur de soutènement de l'esplanade. Toutefois, ce mur présente un retour d'angle et d'autres vestiges sont encore visibles de l'autre côté de la route qui longe la partie sud du secteur. Elle devait donc se prolonger. En effet, dans cette partie de la ville le plan de Winckler indique la présence de bassins[413] qui ne sont plus visibles et ne peuvent être localisés de façon précise.

La limite ouest de cette rue est marquée, dans le tronçon correspondant à la limite de l'esplanade A, par une construction tardive appartenant à l'enceinte d'une fortification d'époque byzantine. Ce mur laisse apparaître les vestiges d'un mur arasé d'époque archaïque (photo 132). Aucune porte permettant l'accès vers l'esplanade ou le secteur oriental ne donne sur cette rue à part *l'aditus maximus* oriental et l'ambulacre du théâtre[414].

À l'Est du théâtre, outre le petit établissement thermal partiellement dégagé (d-fig.173 ; photo 134) une fonderie de cuivre a été identifiée. Elle se présente comme un monticule formé de blocs de scories grises ou verdâtres de 80 cm à 1 m de hauteur. Le sommet s'élève à une dizaine de mètres de hauteur au dessus de la route qui le borde au sud. Il s'agit des traces d'une installation artisanale correspondant à une fonderie de cuivre (attestée par des scories) qui avait fonctionné durant les périodes antique et médiévale. Le lieu de provenance du minerai serait le site de Chouichia[415] ou probablement de l'extrémité sud-est de Djebel Hairech[416]. D'autres scories datant de la période antique ont été également retrouvés sur le site de *Bulla Regia* et notamment dans la Maison de la

[413] Winkler (1885)
[414] Les petits thermes de l'Ouest dont le dégagement reste incomplet ne communiquent pas avec cette rue *Cf*, Beschaouch et *alii* (1977), p. 100 fig. 98-99.
[415] Site qui se trouve à 12 Km à l'Ouest de Bulla Regia.
[416] *Cf*. Carton (1891), pl. 16, p. 229.

chasse et prés du mur d'enceinte[417]. Ces installations constituent un témoignage sur la dégradation de la vie urbaine dans le secteur dès la fin de l'Antiquité.

La rue montre des dalles de couverture d'un égout central permettant l'évacuation des eaux vers les plaines situées au sud (c-fig.173 et photo 133). Le tracé de cet égout ne correspond pas au tracé de l'axe de la rue comme c'est souvent le cas. Le mur oriental présente des décrochements qui seraient le résultat d'un empiètement sur la rue des constructions à des époques relativement tardives.

la rue nord et la rue est du théâtre se croisent par un élargissement de forme triangulaire (fig. 173 ; photos 135 et 136)**.** Il se présente actuellement comme une place dépourvue de dallage, délimitée par la rue nord située à un niveau plus élevé, par la rue est et par la façade courbe du théâtre à l'Ouest. Vers le centre on remarque l'existence d'une maçonnerie de forme circulaire de 80 cm de diamètre intérieur. Il s'agit probablement d'un puits tardif aménagé à l'époque où le secteur fut réoccupé par des habitations. Un deuxième puits se trouve à une dizaine de mètres plus au sud (b-photo 133).

A l'origine, cette place était certainement revêtue de dalles en pierre. Le niveau de ce dallage atteignait celui du revêtement de l'ambulacre périphérique passant sous la *cavea*. Ce dallage couvrait le mur arasé d'époque numide qui longeait la rue à l'est. Deux marches d'escaliers permettaient de rattraper le niveau de cette rue située en contrebas.

Photo 134 : Les thermes à l'est du théâtre.

[417] Bonte et Hanoune (1983), p. 109.

Photo 135 **:** Dégagement réalisé à l'Est du théâtre.

Photo 136 **:** Croisement des rues nord et est du théâtre.

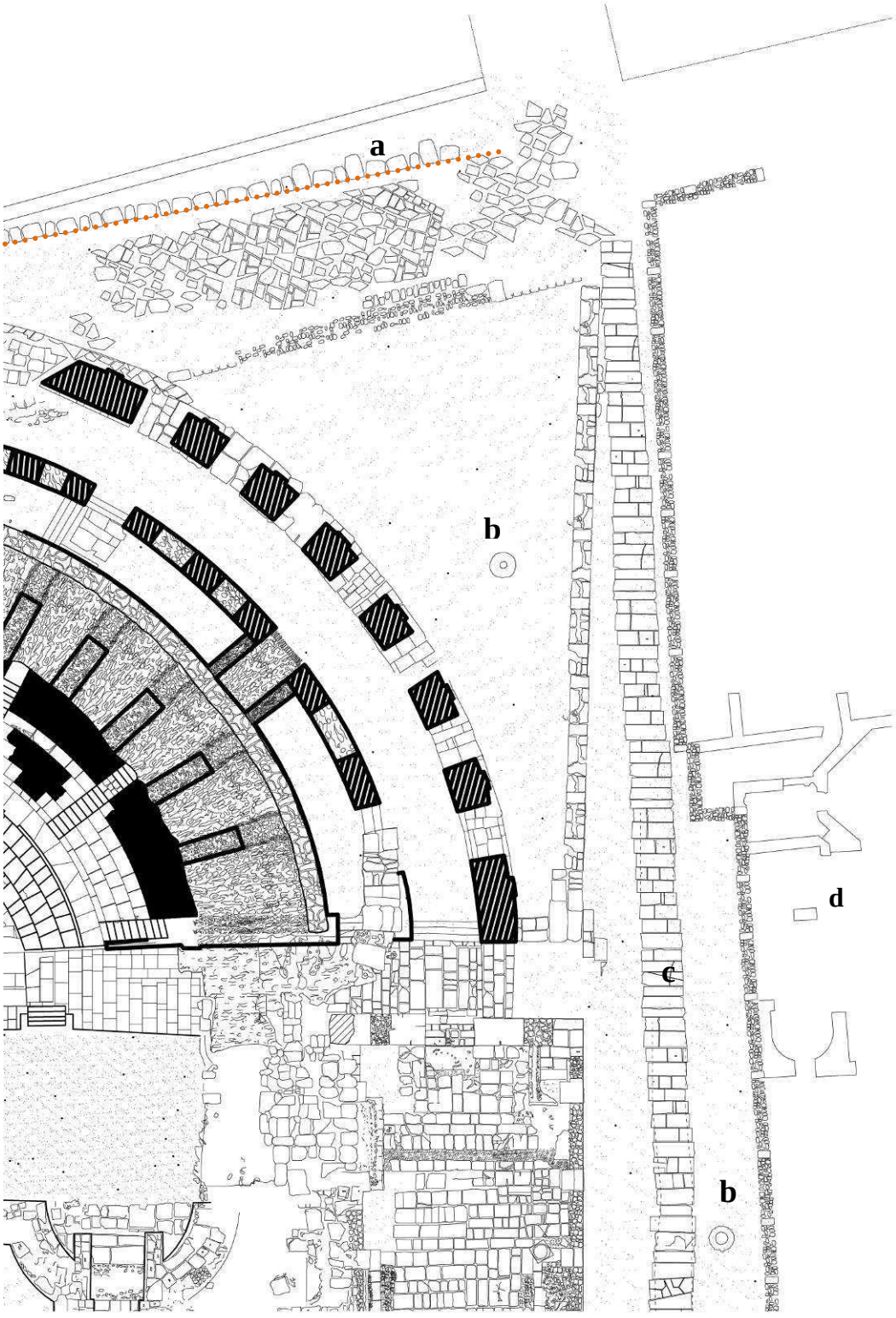

Fig. 173: Plan des rues et du dégagement réalisé à l'est du théâtre.

II. Les thermes situés au nord du théâtre

Un établissement thermal a été implanté à l'angle sud –ouest de l'îlot situé au nord du théâtre. Il est limité à l'Ouest par la rue reliant le *forum* aux esplanades A et B et au Nord par une rue partiellement dégagée. A l'Est, le secteur n'a pas été encore fouillé. Le monument a été publié dès 1983 dans les *Miscellanea I*[418]. Cette publication comporte entre autres relevés et dessins de restitution (fig.174 et 175). Dans l'état actuel des vestiges, les salles destinées aux bains sont entourées d'une enceinte irrégulière présentant de nombreux décrochements. Les espaces donnant sur la rue du théâtre abritent les fours, ce qui suppose qu'un accès de service existait de ce côté. Cet accès devait donner sur une aire de service située à l'arrière des absides des pièces chauffées[419] (photo 136). Le mur sud de l'îlot est arasé à un niveau qui ne dépasse pas un mètre de hauteur. Il comporte des bases de colonnes (B.II.2.11 à 13), supportées par des sous-bases en pierre engagées dans la maçonnerie. Il s'agit probablement d'un tronçon de portique qui donnait sur la rue (photo 137). Un dé avec base solidaire (D.II.2), un socle **(**D.II.1**)** et un bloc portant une inscription (I-1) sont entreposés par devant. Derrière ce mur, un espace qui était autrefois découvert, possède en plusieurs endroits un revêtement de sol régulier de dalles de pierre. Y. Thébert a supposé que ce complexe thermal date du IV^{ème} siècle. L'hypothèse repose sur l'usage du décor de faux marbres ainsi que sur le rapprochement typologique avec la salle octogonale des thermes de Piazza Armenia construits vers 310-320 après J.-C.

Cette hypothèse permet de supposer que le portique donnant sur la rue située au nord du théâtre aurait cessé d'exister à partir du IVème siècle. La superposition des pavements de mosaïques, notamment ceux de la salle au nord du *Caldarium*, prouve que ces thermes ont survécu jusqu'au V^{ème} siècle après J.-C.[420]. Ceci donne une idée de la vie de ce secteur à l'époque byzantine alors que le théâtre était lui-même réoccupé.

Si les thermes datent bien du IV^{ème} siècle et n'ont pas connu d'état antérieur c'est donc bien la rue et non cet édifice qui a limité toute extension possible du théâtre vers le Nord. Elle a constitué une limite absolue. Non seulement on a évité de la couper mais on a préféré passer sous la *cavea* au lieu d'en réduire la largeur.

Photo 137 : Espace de service donnant sur la rue du théâtre.

Photo 138 : Aspect du secteur situé au nord du théâtre.

[418] Hanoune et *alii* (1983), pp.63-92.
[419] Hanoune et *alii* (1983), p 72.
[420] O*p. cit*. p. 87.

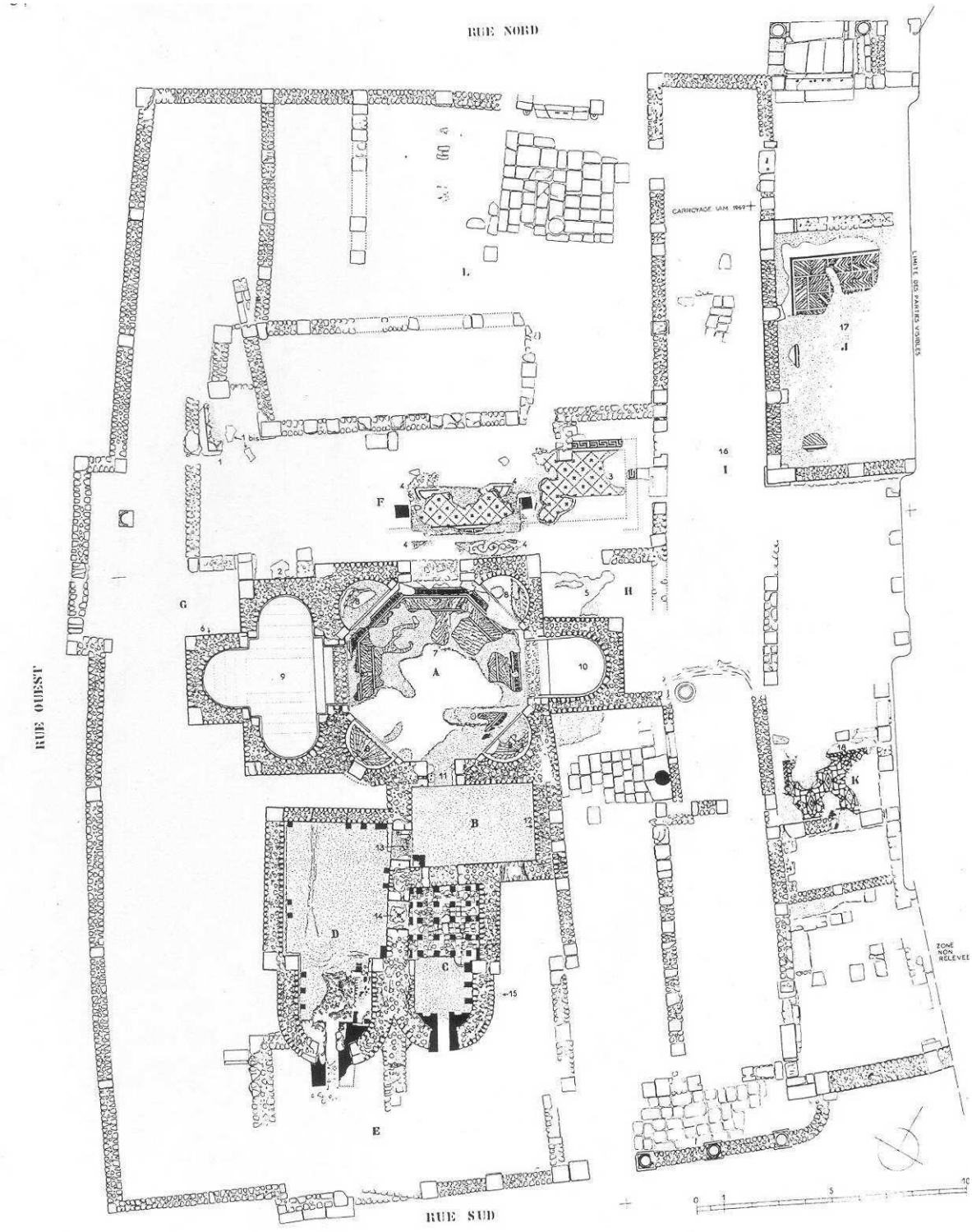

Fig. 174: Plan des vestiges des thermes situés au nord du théâtre dans Hanoune et *alii* (1983), p. 64, fig. 3.

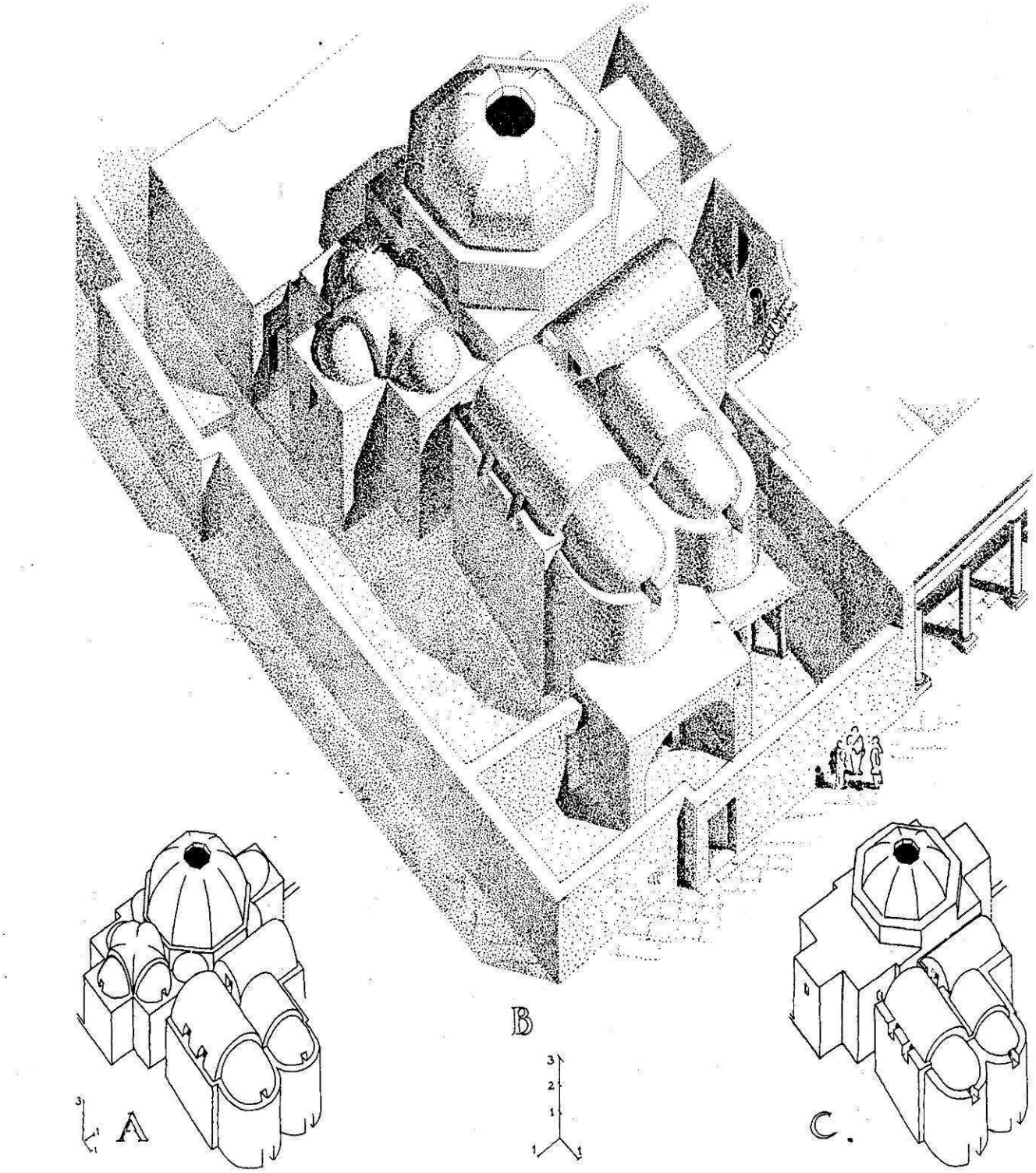

Fig. 175: Axonométrie de la restitution volumétrique des thermes situés au nord du théâtre, dans Hanoune et *alii* (1983), p. 89, fig. 35.

III. L'esplanade B

Nous souhaitons traiter en premier lieu de cette esplanade afin de pouvoir consacrer dans un second temps un développement beaucoup plus grand à l'esplanade A. L'état que nous décrivons est le dernier. Nous réfléchirons ultérieurement à l'évolution chronologique encore assez mal connue (faute de fouilles) qu'elle a pu subir.

Dégagée depuis 1957, la seconde esplanade (ou esplanade B) se présente comme une large plateforme rectangulaire longue de 85 m et large de 65 m[421](fig. 176). Elle comprend plusieurs monuments qui s'organisent sur deux axes selon un tracé régulier. Elle est limitée au nord par la rue du théâtre, large de 5,70 m, au sud par un mur de soutènement, à l'Est par l'esplanade du théâtre et à l'Ouest par un espace non fouillé.

Ces quelques pages ont pour but de donner une idée assez précise de cette esplanade dont nous ne développons pas d'avantage l'étude.

La cour centrale était vraisemblablement aménagée en jardin et traversée par deux allées dallées reliant ses différents côtés (photo 139). Le secteur des esplanades a été qualifié par Hanoune de « quartier officiel de la ville »[422]. Il semble s'être installé sous la dynastie sévérienne[423]. Il existe une différence de niveau entre la partie nord-est accessible à partir de la rue et le reste du complexe qui se développe en contrebas. L'essentiel du complexe est construit en *opus incertum* sans harpes ce qui n'est pas fréquent à *Bulla Regia*.

Dans l'état actuel des structures, cette esplanade n'est accessible qu'à partir de l'impasse et de *l'area transitoria* situé à l'angle nord-est, ce fait dire à R. Hanoune qu'il s'agit « d'un bâtiment complètement fermé et non une place largement ouverte au public »[424].

Photo 139: amorce de l'allée centrale reliant les côtés est et ouest de la cour.

[421] Bechaouch et *alii* (1977), p. 108; fig. 105.
[422] Hanoune (1974), p. 387.
[423] Voir la remarque de H. Stern dans « *la Mosaïque gréco-romaine*, Paris, 1965, p. 302 ».
[424] Hanoune (2006), p. 283.

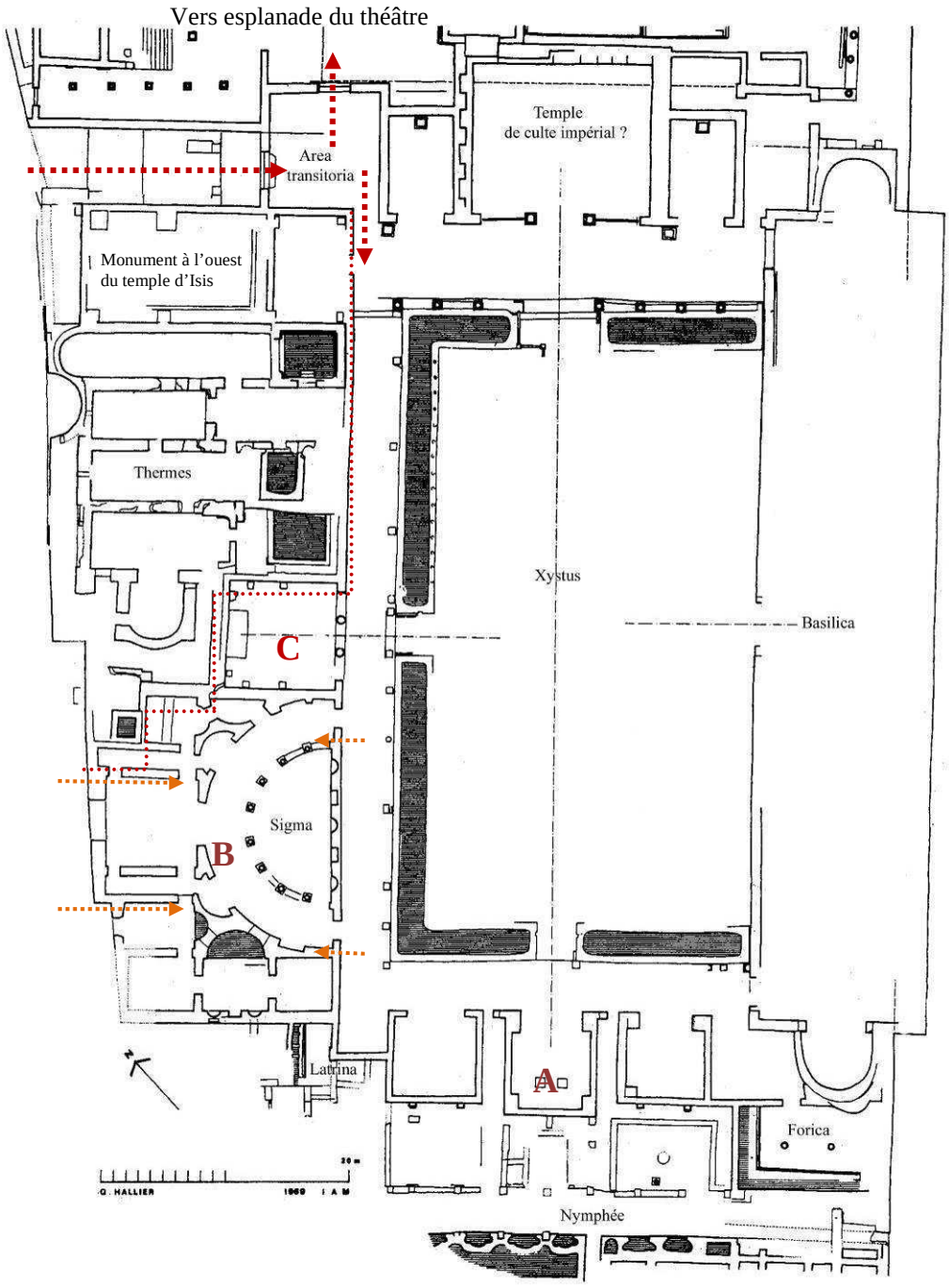

Fig. 176: Plan de la seconde esplanade monumentale (esplanade B) d'après G. Hallier, dans Beshaouch et *alii* (1977) fig. 105.

1. La cour et le portique

L'espace central long de 50 m et large de 30 m est entouré sur trois de ses côtés par un des bassins et un portique. Ces bassins qui entourent la cour sur trois côtés (en U) rappellent ceux de la maison de l'amphithéâtre à Mérida, datés au plus tôt du I-II^{ème} siècle après J.-C.[425]. Ils étaient entourés de murets de 56 cm d'épaisseur et de 86 cm de hauteur présentant des saignées où des tubes de plomb devaient être encastrés (fig. 176). Le fond des bassins se trouve à 40 cm environ au-dessous du niveau de la cour.

La galerie nord du portique (photo139) était délimitée par une colonnade supportée par des dés cubiques en calcaire gris de (56 x 57 x 52 cm de dimensions) surmontés par des fûts de 53 cm de diamètre. L'intervalle entre les colonnes est de 3,25 m. Le sol en *opus signinum* se situe à 22 cm en contrebas du portique oriental. D'une profondeur nettement plus importante que les autres portiques celui-ci semble avoir fait l'objet d'un réaménagement à une époque tardive (photo 141).

Photo 140: La cour et le portique nord de la seconde l'esplanade.

Photo 141 : le temple dit de culte sévérien devancé par la galerie orientale de la cour.

2. Le secteur ouest

A l'Ouest de la cour, se trouvent trois *cellae* parallèles qui étaient autrefois voûtées[426] et à travers lesquelles ont été aménagés deux passages de 1,50 m (A-fig176) permettant de rejoindre le complexe architectural situé à l'arrière. Celui-ci est composé d'une allée bordée de bassins à l'Ouest (nymphée) et de salles mosaïquées à l'Est (photo 142). Au sud de ces *cellae* se trouvent les vestiges d'un grand espace servant autrefois de latrines. Ils se prolongent sous l'abside ouest de la basilique (photo 143).

[425] Ferrar (2001), p. 75.
[426] Beshaouch et *alii* (1977), p. 112.

Photo 142 : allée bordée à de petits bassins (a) et d'espaces mosaïqués (b).

Photo 143: Vestiges des latrines situés au-dessous des structures de la basilique.

3. Le secteur oriental et le monument de culte sévérien

Ce complexe religieux qui se trouve à l'est de la cour est formé de trois *cellae*[427]. Ces dernières sont précédées d'un large portique dont le sol est décoré de mosaïques. Le sol de la *cella* centrale de 15 x 12 m[428] revêtu d'*opus sectile,* prend appui à l'angle nord-est sur le podium du temple A. La baie d'accès était flanquée de deux grandes colonnes surmontées de chapiteaux corinthiens en marbre blanc (photo 144). Les deux *cellae* latérales, moins profondes et moins larges, se distinguent de la précédente par un revêtement de sol mosaïqué (photo 145 et 146).

Photo 144 : l'esplanade vue à partir de la *cella* centrale du temple dit de culte sévérien.

[427] En se basant sur la disposition du revêtement de sol. R. Hanoune pense qu'il s'agit d'un dispositif de *triclinium* rappelant les salles de banquets officiels. Hanoune (2006), p. 285.
[428] 17 x 14,5 m dans Hanoune (2006), p. 283.

Photo 145: Mosaïque de la *cella* nord du temple de culte sévérien.

Photo 146 : Mosaïque de la *cella* sud.

Les trois inscriptions déposées au fond de chaque espace, dédiées au culte de la *Gens Septimia* ont été datées de 198 à 208 après J.-C.[429]. Ce temple fait partie des rares sanctuaires africains qui ont été directement dédiés aux Sévères[430].

Le sondage pratiqué dans la *cella* sud[431] a montré que son revêtement de sol a été posé à la fin du II^{ème} ou du début du III^{ème} siècle après J.-C.[432] Les murs sont en moellons de pierre de couleur blanchâtre (gris clair). Ils présentent aux angles des renforcements en pierre de taille.

4. Le secteur sud

Au sud se trouve un bâtiment allongé sur toute la longueur de l'esplanade qui comporte deux absides aménagées sur les extrémités (de 75 m de longueur et 15 m de largeur). Il est accessible directement par le jardin à travers une porte qui mesure plus que 3,50 m de longueur.

Ce bâtiment se caractérise par ses proportions très allongées. Bechaouch et *alii* y reconnaissent une basilique. Le Glay a interprété l'exiguïté de l'espace comme piste de course et pense que l'appellation de « Xyste » ou salle d'exercices gymniques pour la *iuventus* de la cité conviendrait mieux que celle de basilique[433].

Un sondage pratiqué à l'ouest a révélé des vestiges préromains dont un four domestique[434]. Dans l'abside orientale de la « basilique » ont été retrouvées des pièces de monnaie récentes datant d'une période comprise entre les années 1941 et 1954 ce qui prouve que cette zone très proche du secteur du théâtre était encore habitée.

---

[429] Khanoussi et Mastino (2004), p. 414.

[430] En effet et selon S. Amans on n'en connait que trois exemples : à Leptis Magna, à Bulla Regia et à Cuicul (daté de 229). (*Cf*. Amans (2004), p. 178).

[431] L'emplacement du sondage est indiqué sur le plan (fig. 22, n° 4) dans Hanoune (1989), p. 540.

[432] La mosaïque est publiée (*Cf*. Le décor géométrique de la mosaïque romaine : répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes, Picard, Paris, 1985, pl. 226d), *Cf*. Hanoune (1989), p. 541.

[433] Le Glay (1988), p. 55.

[434] Hanoune (1992), MEFRA, 104, 1992-1, pp.525-526., fig. 22.

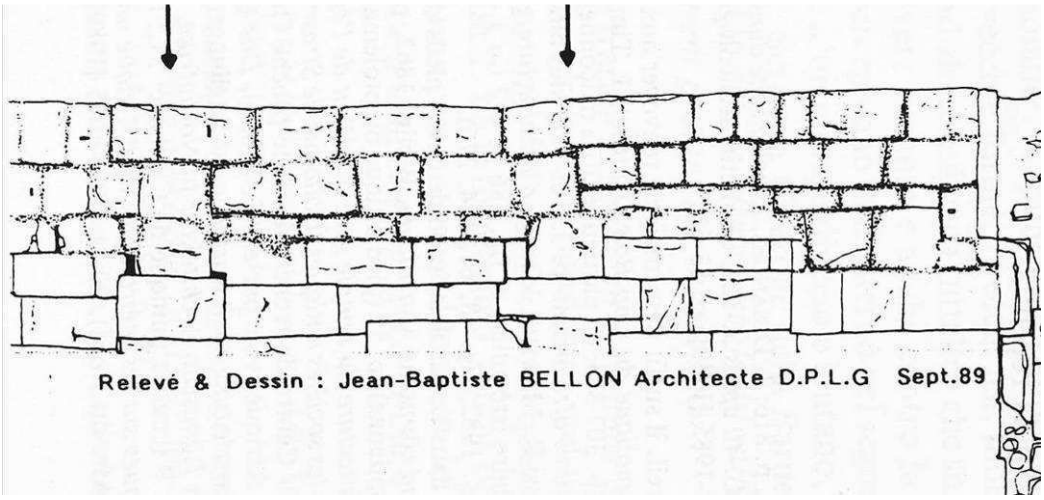

Fig. 177: Détail de l'appareil de la partie est du mur de soutènement de la « basilique » (relevé et dessin de Bellon dans Hanoune (1990), p. 413, fig. 3).

Le mur sud de la basilique repose sur un mur de soutènement de plus de 65 m de longueur[435]. Il est conservé sur une hauteur suffisante pour révéler ses caractéristiques principales.

L'originalité de sa construction consiste en la variété des appareils. Elle va de *l'opus africanum* monumental selon l'expression de R. Hanoune[436] à des bouchages tardifs (fig.177). Tout comme le mur de soutènement de l'esplanade au sud du théâtre, ce mur aurait appartenu à l'enceinte (supposée) de la cité préromaine et correspondrait à la description de Ch. Tissot qui parle d'une « puissante muraille formant à la fois une terrasse et un rempart »[437].

La première assise montre qu'il s'agit d'un mur hellénistique arasé. La fondation se compose d'une assise en grand appareil reposant sur un important empierrement. Il a été daté du premier siècle de notre ère d'après l'étude d'un matériel d'époque républicaine et de tessons plus récents qui ne semblent pas dépasser l'époque augustéenne[438].

Photo 147 : Retour de l'angle est du mur de soutènement.

[435] Beshaouech et *alii* (1977), p. 112.
[436] Hanoune (1992), p. 526.
[437] Antit et *alii* (1983), p. 139 ; Tissot (1884-2), p. 40.
[438] Hanoune (1992), p. 526.

5. Le secteur Nord

Le secteur nord se distingue par une nette différence de niveau entre sa partie est et sa partie ouest.

- A l'Est, un péristyle semi-circulaire est accessible à partir du portique nord de l'esplanade et à partir de la rue, en empruntant des escaliers latéraux (B-fig176 ; photo 148). Certains ont supposé qu'il s'agirait d'une bibliothèque[439]. Cependant, R. Hanoune[440] a réfuté cette hypothèse en pensant que cette architecture est comparable à celle de l'accès du gymnase de *l'agora* d'Athènes à l'époque tardive[441].

- Un espace central dont les murs sont construits en *opus reticulatum* comporte un large soubassement correspondant probablement au socle de statue d'une divinité (C-fig172 ; photo 149). Cet espace aurait servi de *cella* ou pour la célébration d'un culte. Il a été interprété comme le siège du culte impérial puisqu'une base inscrite mentionnant le don d'une *sedes* en l'honneur de l'empereur y a été découverte[442].

Photo 148: le péristyle semi-circulaire : Bibliothèque ?

Photo 149 : *Cella* centrale, au nord.

- La partie orientale du complexe est accessible uniquement par la rue située au nord (fig.176). Cette partie comporte des thermes et une salle rectangulaire mais il semble que les deux monuments contigus et indépendants communiquaient à l'origine.

Les sondages réalisés dans différents espaces des thermes ont révélé qu'ils ont été construits sur des murs antérieurs et notamment ceux construits en grand appareil de type hellénistique, daté du IIIème / IIème siècle avant J.-C.[443].

---

[439] Leglay (1988), p. 55; Tlili (2000), pp. 151-174.
[440] *Cf*. Hanoune (1999), pp.213-222 et Chaisemartin (1994), p. 630.
[441] Hanoune (2006), p. 283.
[442] Hanoune (2006), p. 283, fig. 2.
[443] Hanoune (1993), p. 484.

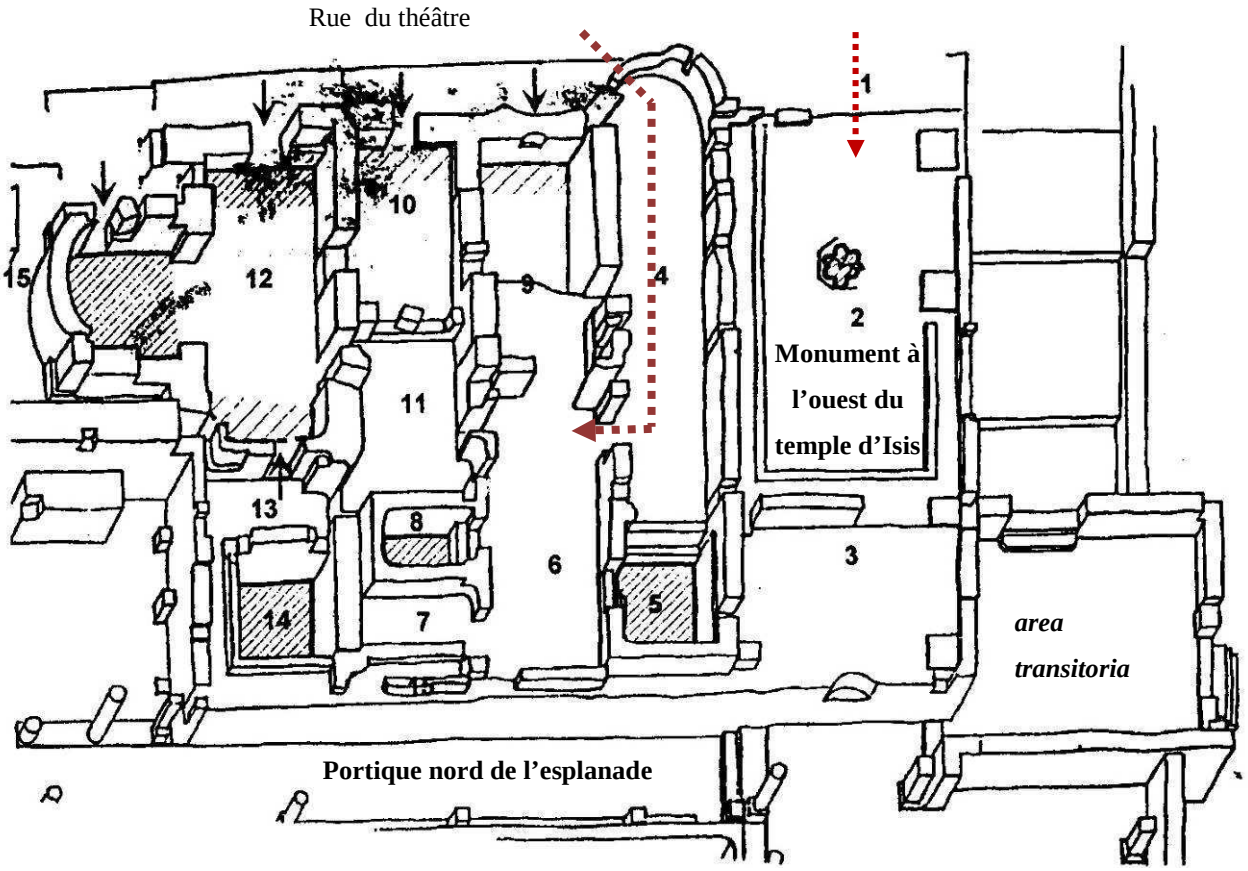

Fig. 178: Thermes du "grand ensemble sévérien" (Plan de J.-B. Bellon dans Hanoune (2005), p. 282).

Le monument situé à l'ouest du temple d'Isis ou « salle du philosophe » d'après R. Hanoune, se présente comme une pièce rectangulaire de 15 m de long et 9 m de large couverte d'une voûte comme en témoigne les tubes en terre cuite trouvés dans les remblais qui auraient servi de coffrage perdu. Elle est entourée sur trois côtés par une plate forme de 1,25 m de largeur surélevée de 12 cm. Le sol est revêtu d'une mosaïque polychrome raccordée à un bassin hexagonal, doté à chaque côté de niches demi-circulaires (fig.179-180; Photo 150).
R. Hanoune[444] pense qu'on y accédait par des escaliers, à partir de la rue qui passe au nord. Toutefois, on ne peut pas exclure l'hypothèse d'un accès dans l'angle nord-est.

R. Hanoune suppose qu'à l'origine cette salle « qui rappelle un *triclinium* » aurait été utilisée par un « club privé » fonctionnant sous « l'invocation des muses »[445]. Il devait être une sorte de salle de réunion et de fête ornée de statues supportées par des socles qui flanquaient les murs latéraux. L'aménagement de cette salle remonterait à l'époque impériale qui est celle de l'aménagement des thermes situés à l'Ouest[446], mais elle aurait été construite sur des vestiges de plus haute époque.

[444] Hanoune (1974), pp. 387-394, fig. 2 et 3.
[445] Hanoune (1974), p. 394.
[446] Elle a été datée du III^{ème} siècle ap ; J.-C. ; . *Cf*. Hanoune (1974), p.394.

Photo 150 : Le monument situé à l'ouest du temple d'Isis ou « salle du philosophe ».

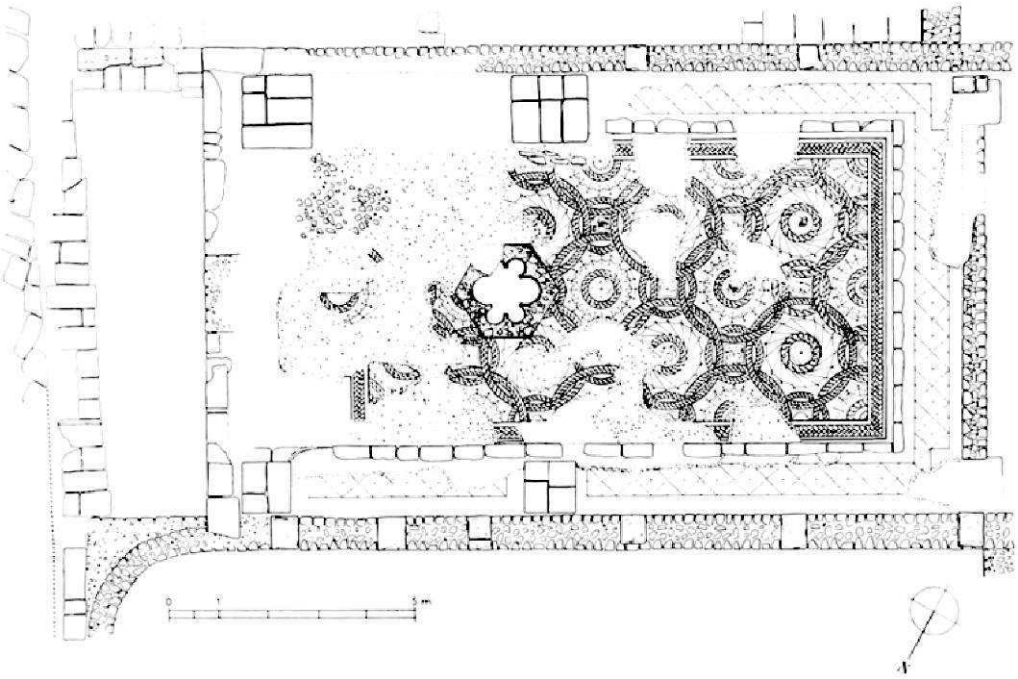

Fig. 179: Plan de la salle rectangulaire, relevé de J. Gauthey, dans Hanoune (1974), fig. 2, p. 389.

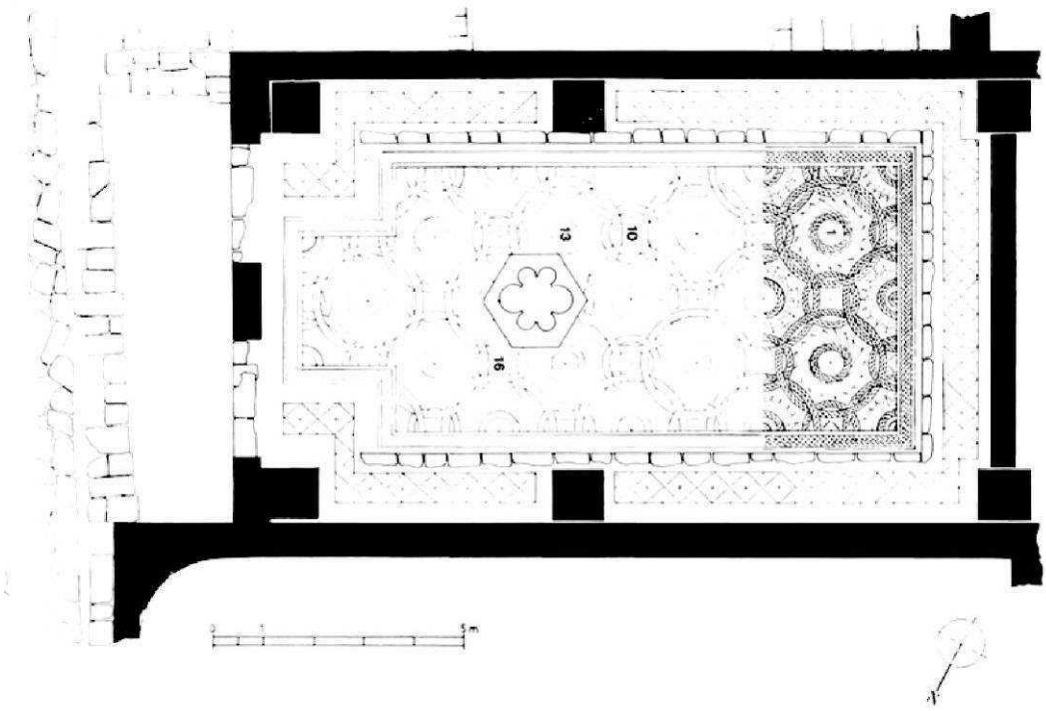

Fig. 180: Composition du pavement relevé de J. Gauthey, dans Hanoune (1974), fig. 3, p. 390.

Chap. III- L'esplanade située au sud du théâtre (ou esplanade A)

Nous accordons un intérêt particulier à l'étude de cette esplanade qui est la plus directement liée au théâtre. L'étude précise des temples va aider à en cerner l'évolution chronologique.

Grâce au relevé et à l'analyse de l'ensemble de ces vestiges nous avons essayé de comprendre l'incidence des contraintes qui ont joué sur l'implantation et l'extension du théâtre dans son environnement urbain immédiat. L'édification d'un équipement aussi important avait certainement un impact sur le paysage urbain et constituait un évènement majeur dans l'histoire monumentale de ce quartier et de la ville.

Nous avons identifié et répertorié tous les blocs d'architecture épars retrouvés dans ce secteur. Ce corpus a aidé à retracer le schéma d'évolution de la parure ornementale et parvenir à la restitution de l'ordre des temples. Ceux auxquels nous n'avons pas pu attribuer de blocs de façon certaine ont été supposés de tradition italique et d'ordre corinthien.

En l'absence d'inscriptions d'une part ou d'informations provenant de fouilles, d'autre part, l'analyse architecturale et urbaine sera faite selon la triade d'analyse vitruvienne (forme, fonction et structure) un des moyens permettant l'identification, la datation et l'interprétation des monuments. La superposition des murs ou leur succession observable ont permis de proposer une chronologie relative logique. Nous exposerons ici les données et la méthode permettant d'établir la chronologie de ce secteur, et de comprendre sa constitution et son évolution. Nous avons abordé l'étude de chaque entité architecturale, celle de sa structure et de son organisation spatiale en tant que partie d'un ensemble cohérent et homogène[447]. La première partie de notre exposé sera consacrée à la description et à l'analyse des structures subsistantes. Au terme de cette analyse, l'étude des différents bâtiments se trouvant dans l'environnement immédiat du théâtre et qui constituent l'ossature de l'espace urbain nous permettra de dresser un schéma d'évolution.

Si le relevé des structures existantes a permis la restitution en plan des monuments sans difficulté majeure, il n'en a pas été de même pour la restitution des hauteurs et encore moins pour les détails architectoniques. La volumétrie a été aussi suggérée sur la base d'une comparaison avec d'autres temples mieux connus. Il ne s'agit donc pas d'une restitution fidèle mais plutôt de la reconstruction d'une image évocatrice significative des édifices permettant de cerner l'aspect du paysage urbain à chaque époque.

[447] P. Gros considère la syntaxe et le système relationnel comme étant plus importants que la morphologie monumentale et que la typologie (*Cf*. Gros (1990), p. 62).

I. Les temples

1. Le temple B

L'étude de ces édifices présente un intérêt majeur à plusieurs points de vue. Grace à l'étude des plans, des détails de construction et de la modénature il sera possible de déterminer la période de construction de chaque édifice et de cerner leur chronologie relative. Cette recherche va permettre aussi de révéler l'aspect des temples antérieurs à l'époque romaine d'une façon beaucoup plus précise que ce qui a été fait jusqu'à présent.

Il convenait de commencer l'étude des temples de la première esplanade (ou esplanade A) par celui qui, d'après ses caractéristiques architecturales et sa technique de construction, est assurément un des plus anciens édifices de l'ensemble monumental[448]. Il a été construit à l'origine sur le grand axe de l'esplanade (fig.181). Le plan de situation restitue l'aspect d'ensemble de cette grande place rectangulaire de 65,40 x 42,35m[449] entourée d'un portique large de 5 m et qui comprenait, à l'Est sur une largeur d'une douzaine de mètres, des locaux annexes.

1.1 Description

Le temple ne touchait pas au portique occidental dont le tracé peut-être restitué en prolongeant le retour de l'angle sud de la place. On peut déduire qu'il se trouvait à une distance d'environ 4 m de la limite ouest de la place située sous les structures du temple dit « de culte sévérien ».

L'emprise du temple proprement dit a la forme d'un rectangle assez peu allongé (9,30 x 9,76 m). Les vestiges sont constitués essentiellement d'un podium à structure pleine parementé en grand appareil. Au-dessus, ont été conservés des fragments de murs arasés de 80 cm de largeur définissant un espace de forme carrée (a et b fig.182 et photo151). Il s'agit des vestiges des murs de la *cella.*

Les murs latéraux de celle-ci, partiellement conservés, sont apparemment d'origine. Il ne reste qu'un tronçon du mur sud (photo 152) alors que le mur nord est conservé sur presque toute sa longueur. Un de ses angles (au Nord) indique la position de la façade de la *cella*.

Ces murs, épais de 80 cm, étaient en *opus africanum*. Le plan montre la position de harpes épaisses (faisant toute la largeur du mur) et irrégulières. Elles sont espacées de 1,75 m en moyenne d'axe en axe et les parties intermédiaires sont bâties en petit appareil avec remplissage interstitiel. Ces murs sont clairement de type « bifide » constitués entre les harpes de deux parements en grand appareil avec des joints « en sifflet » qui se pincent du côté du parement et s'écartent vers l'intérieur de la maçonnerie. On constate aussi qu'aucun mortier de chaux n'a été utilisé pour lier les blocs. Ces détails sont tous des caractéristiques des murs préromains.

[448] Beschaouch et *alii* (1977), p. 107.
[449] 80x40 m selon Beschaouch et *alii* (1977), p. 100.

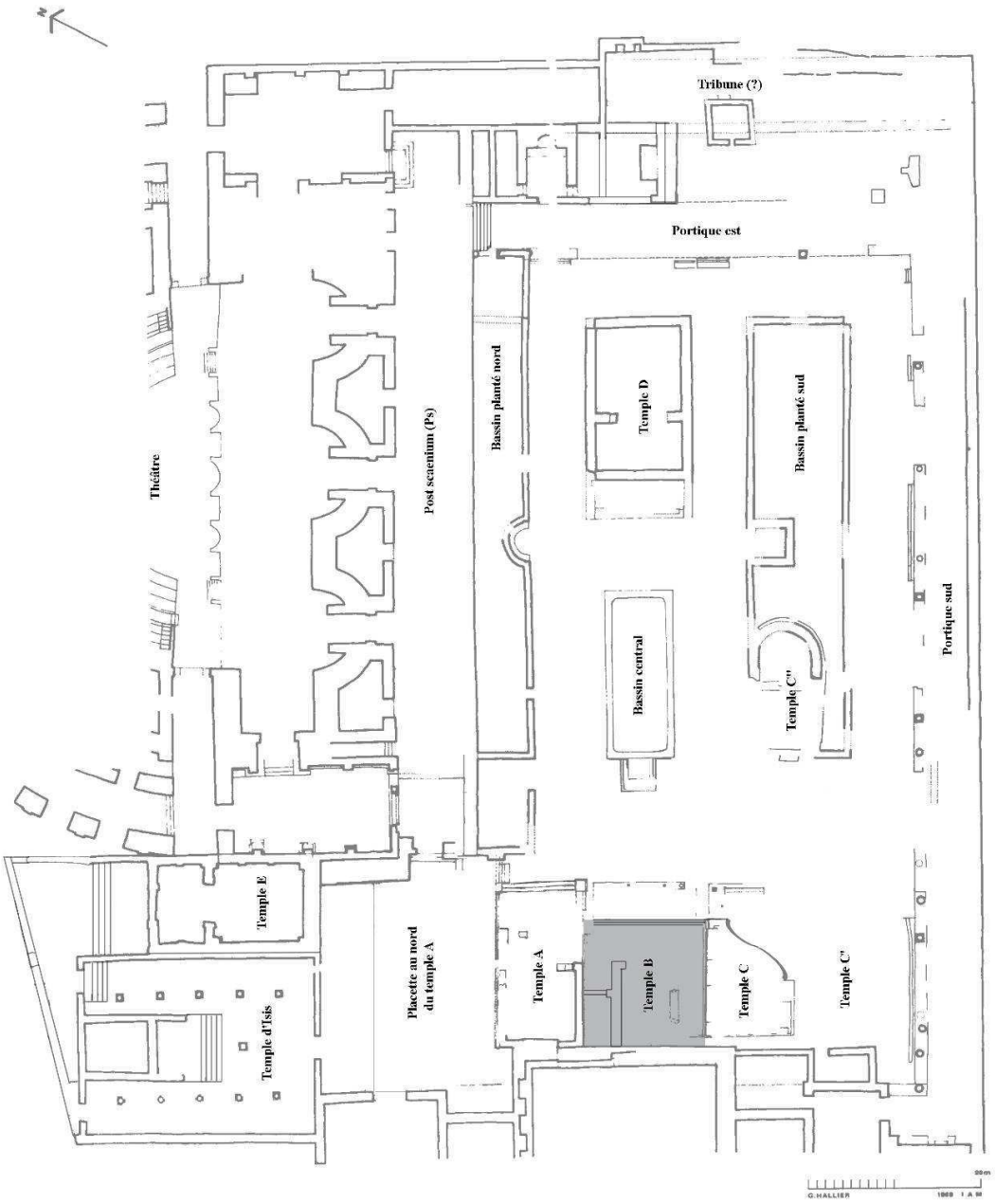

Fig. 181: Plan de situation du temple B dans le complexe de l'esplanade A.

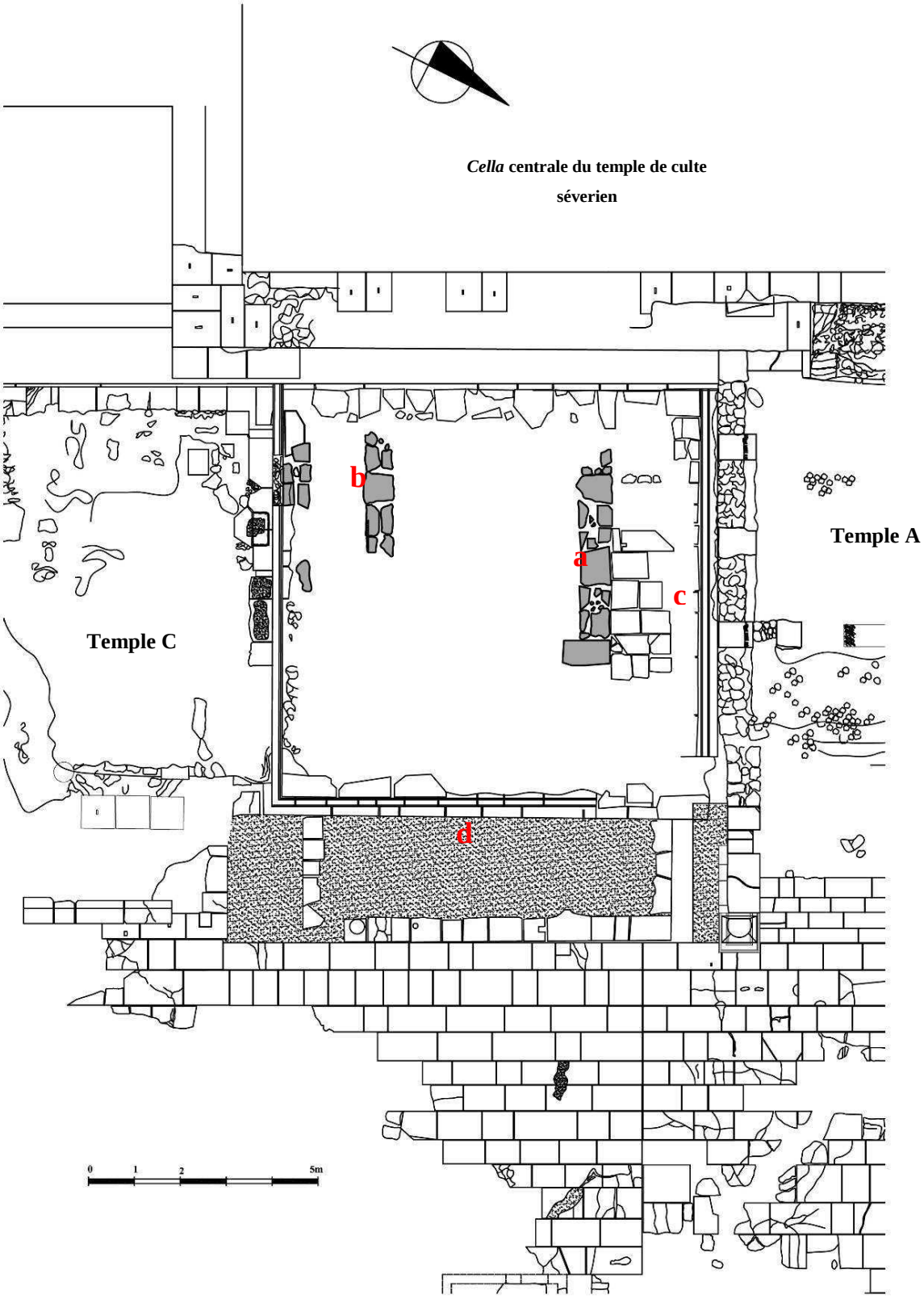

Fig. 182: Plan du temple B (relevé de l'état actuel).

Photo 151 **:** Vue du temple B depuis le nord-ouest.

Photo 152 : Mur est de la *cella* du temple B.

Selon R. Hanoune, ces murs sont construits en opus « *africanum* » avec des blocs verticaux qui affleuraient au niveau du sommet du podium[450]. Les dimensions extérieures de la *cella* sont de 5,25 m dans le sens nord-sud et de 5,70 m dans le sens est-ouest. Le podium comprend une assise de soubassement en saillie de 18 cm, puis une assise moulurée haute de 35 cm (fig.183). Le champ vertical, en grand appareil, était fait de blocs rectangulaires réguliers avec des joints très fins du côté du parement (se resserrant en sifflet) alors qu'ils allaient en s'évasant vers l'intérieur du mur. Le mur n'est conservé que sur la hauteur de deux assises. Le dallage, large d'un peu moins de 2 m, est encore visible actuellement sur le côté Nord de la *cella* (c-photo 151 et c-fig.182). Il est tardif et

[450] Hanoune (1999), p. 748. Il convient de préciser que cet *opus africanum* (appareil avec harpes) n'est pas romain, mais numide comme nous venons de le démontrer.

sans doute assez proche du niveau d'origine, ce qui laisse à supposer que le champ vertical devrait comprendre au maximum trois assises.

Le podium repose sur une première assise haute de 27 cm et en saillie de 18 cm. La deuxième assise est moulurée dans sa partie inférieure. Cette moulure est constituée d'une plinthe de 7,5 cm surmontée par une doucine de 16 cm couronnée par un filet de 3 cm (fig. 183). Des éléments de corniches retrouvés à proximité (sur le podium du temple A et dans les remblais de fouille du temple C) doivent provenir de ce podium (Co.II.7), (Co. II.8), et (Co. II.11).

Photo 153 : Angle sud-est du podium montrant le retour de la moulure inférieure du temple B.

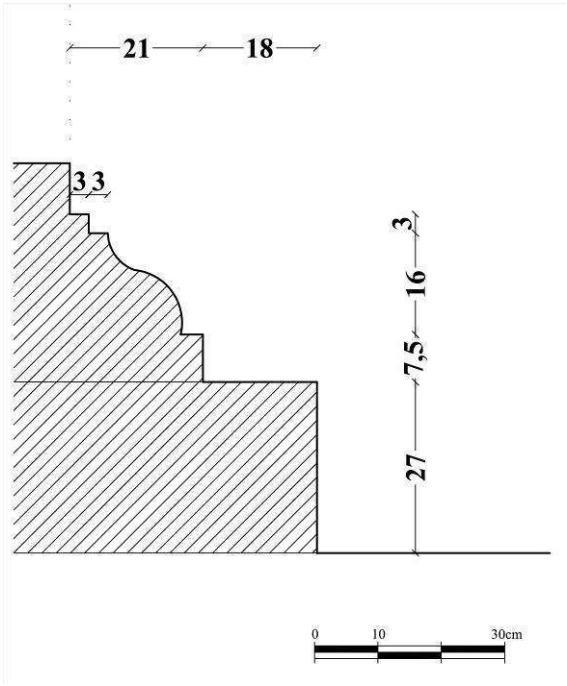

Fig. 183: Profil de la moulure de la base du podium du temple B.

La moulure inférieure du podium est très bien conservée. Elle se retournait aux angles et filait sans interruption sur toute la longueur du côté regardant la place (photo 153 et 154) ce qui prouve qu'à l'origine, le podium ne possédait pas d'escalier de façade.

Cette moulure n'existe pas sur la façade postérieure (photo155) et il ne semble pas qu'elle ait été supprimée. On ne peut pas affirmer cependant qu'un élément s'adossait à l'origine à la façade postérieure du podium. La disparition de l'escalier de façade crée dans un second temps a permis de faire apparaître la moulure de base du soubassement. On la voit sur la façade orientale. R. Hanoune en conclut que, dans un premier temps, cet édifice devait faire face à l'Ouest, et qu'il aurait été « retourné », un escalier étant plaqué sur son ancienne façade postérieure, lors de la réalisation du grand ensemble monumental[451]. Nous ne partageons pas cet avis comme nous le verrons plus loin, car le premier escalier de ce temple était latéral et l'édifice n'aurait donc jamais été « retourné ».

[451] Hanoune (1999), p. 748, note 3.

Photo 154: Aspect de la façade orientale du podium du temple B.

Photo 155 : La façade postérieure du podium du temple B.

La structure et l'ornementation de ce podium rappelle tout à fait celles du temple dit de Massinissa à Dougga[452] . Un édifice antérieur à l'époque romaine dont les vestiges sont visibles en contrebas du capitole. Il s'agit à Dougga d'un soubassement reposant sur une assise de fondation en saillie se 9 cm. Le bas de ce soubassement est orné d'une plinthe moulurée de 32 cm et d'une doucine très plate de 8 cm de hauteur (photo 156 -fig. 184). Il est construit en assises de gros blocs en pierre calcaire blanc dont deux subsistent.
Le style des moulures et l'aspect de l'appareil du temple B de *Bulla Regia* sont caractéristiques de l'époque numide.

Photo 156 : Aspect de la moulure de base du temple de Massinissa à Dougga.

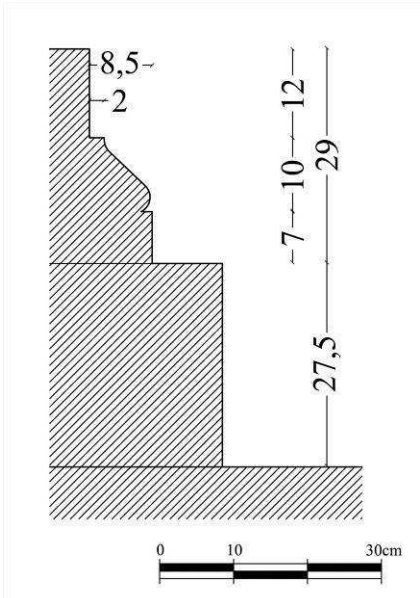

Fig. 184: Moulure de base du podium du Temple de Massinissa à Dougga.

[452] Ce petit monument construit avec des blocs quadrangulaires a un plan rectangulaire de 14, 65m de long et 6, 30m de large. Il a été considéré comme un des témoins des plus anciens aménagements de la place publique et antérieure à l'installation romaine. Il aurait été construit sous le règne de Micipsa (148-118 avant J.-C.). Certains de ses fragments, notamment les blocs figurant des chapiteaux d'angles réemployés dans la construction de la forteresse byzantine doivent en provenir.

La porte d'accès latérale :

Photo157: Partie postérieure du mur latéral-sud montrant l'emplacement de la porte latérale murée.

Un nettoyage de contrôle de la face sud du podium, effectué en mai 2008, a révélé un détail important en ce qui concerne l'accès d'origine de ce temple. La nette interruption de la moulure inférieure du podium côté sud indique la position du seul accès possible. Ce dernier devait correspondre à un petit escalier menant au niveau du podium au premier état. On remarque, en effet, que les moulures de la partie inférieure du soubassement du temple s'interrompent nettement sur une largeur de 1,10 m. Il ne s'agit pas d'une destruction fortuite car, juste au-dessus, le parement du soubassement présente des bossages qui n'existent nulle part ailleurs (Photo 157).

L'interruption de la moulure et la présence des bossages prouvent qu'une construction s'adossait à cette partie du soubassement sur environ 1 m de largeur. L'hypothèse la plus logique est de supposer qu'avant la construction du temple C se trouvait, ici, le seul escalier d'accès au temple, en position latérale. En effet, à l'origine l'escalier d'accès au temple ne pouvait se trouver à aucun autre endroit. Il n'était pas possible qu'il se trouve ailleurs (façade nord ou sur la façade principale à l'Est) puisque, comme nous l'avons dit, les moulures du soubassement sont continues et étaient destinées à être vues. On ne peut penser que l'accès au temple ait pu se faire par la façade postérieure avec entrée directe dans la *cella* puisqu'aucun exemple parallèle n'est connu[453]. Dans une deuxième phase, la construction du podium du temple au Sud entraina la destruction de l'escalier d'accès au temple B. Il fallut alors créer un nouvel accès en façade. Ce dernier correspond au tracé d'implantation qui est visible actuellement juste en avant du podium (d-photo 154). Cet escalier (du deuxième état) faisait presque toute la largeur de la façade et masquait les moulures du soubassement de la façade est.

1.2 Restitution du premier état

Nous pouvons, donc, conclure que le temple B dans son premier état était un temple avec podium et *cella* unique. Le plan de la *cella,* lisible à partir du tracé des murs arasés, était presque carré. Les murs délimitaient un espace de 5,20 m x 4,80 m. La *cella,* orientée vers l'Est, était entourée sur trois côtés d'une colonnade. Le mur du fond de celle-ci devait se superposer au mur postérieur du podium, ce qui indique que le schéma général du plan était celui d'un temple pseudo-périptère (fig. 193). La façade principale du temple B avait à l'origine l'aspect d'une sorte de tribune accessible à partir de l'escalier latéral.

[453] Nous estimons que l'absence de la moulure de base sur la façade postérieure et sa présence sur la façade orientale ne constituent pas des arguments suffisants pour émettre cette hypothèse.

Les indices conservés imposent cette restitution et il ne faut pas s'étonner outre mesure de découvrir un temple accessible de côté[454]. Pour le moment, très peu de sanctuaires semblables d'époque numide sont connus. Nous connaissons mal leurs caractéristiques architecturales et encore moins leurs origines et les influences que leur architecture a subie. A. Lézine affirme qu'aucune architecture « n'a été créée en Afrique, tout est venu d'Orient » et qu'elle a été sous influence hellénistique[455].

Le relevé en plan des vestiges du temple (fig.182) indique que le podium avait à l'origine une forme presque légèrement carrée plus large que longue (il mesure 10 m dans le sens de largeur et seulement 9 m dans l'autre sens). Le podium n'est pas conservé sur toute sa hauteur et aucune colonne n'est restée en place. Cependant, on peut restituer avec vraisemblance cinq travées sur la façade principale et quatre sur les côtés. L'entrecolonnement (de l'ordre de 1,75 m) devait correspondre à l'axe des harpes des murs de la *cella*. La meilleure répartition hypothétique possible des colonnes ne permet pas de réaliser sur la façade principale une travée axiale qui serait plus large que les autres. Il faut par conséquent supposer que les travées étaient toutes égales.

Restitution de l'ordre :

Aucun élément de base de colonne ou de fût n'a été retrouvé, mais on peut imaginer leur aspect par comparaison avec les éléments des monuments numides de Dougga. Nous pensons à des colonnes cannelées par comparaison avec d'autres colonnes « ioniques hellénistiques » connues en Afrique selon la classification de N. Ferchiou[456]. Il faut penser à celle qui se voient à Dougga dans le secteur du forum, à celles du mausolée lybico-punique et à celles du *naiskos* et de Thuburbo Majus[457].

Il est certain que les bases du temple B de *Bulla Regia* devaient être à double tores massifs et sans plinthe comme toutes celles de colonnes de cette période[458]. Elles devaient être du même type que certaines bases ayant ces mêmes caractéristiques qui sont actuellement déposées le long du stylobate du portique de l'esplanade (B. II. 1. 1 et B. II. 1. 2). On peut aussi, par comparaison avec des monuments numides bien conservés (mausolée de Dougga ou Medracen, par exemple[459]) restituer de façon hypothétique les caractéristiques de l'entablement. Il aurait compris une architrave, une frise lisse et une corniche à gorge égyptienne. La composition de la façade de ces temples, dont aucun n'a subsisté sur toute sa hauteur, nous est rappelée par celle des monuments funéraires bien conservés.

[454] Kbor klib, mausolée de Chemtou et nombreux temples isiaques.
[455] Lézine (1959), p. 261.
[456] Ferchiou (1991), p. 68.
[457] Lézine (1961), p. 7 à 33.
[458] *Cf*. Golvin (2007).
[459] Sur l'architecture numide en général *cf.* Camps (1961), p. 201 sq. ; Camps (1974) ; Picard C. et G. (1977-1978) ; Rakob (1983), p. 132 *sq* et notamment la bibliographie p. 329 ; Coarelli et Thébert (1988).

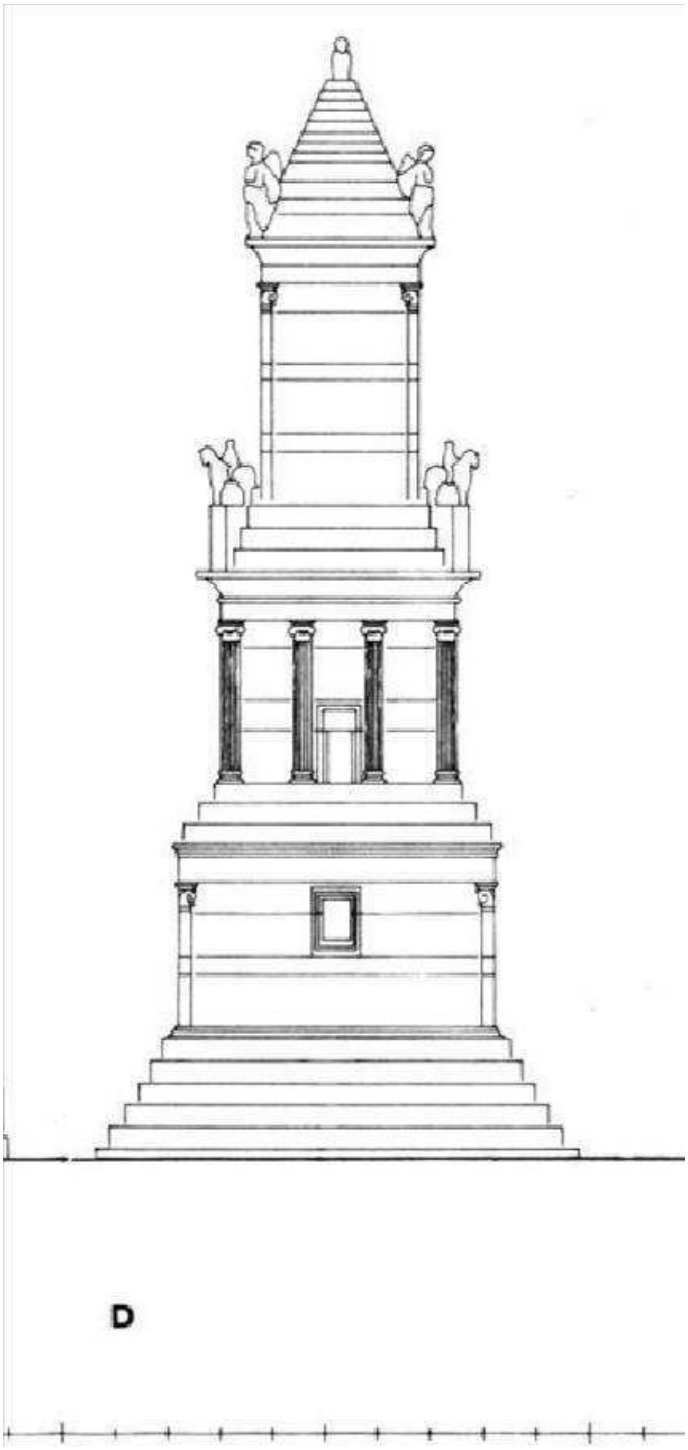

Fig. 185: Façade du Mausolée d'époque numide de Dougga, dans Rakob (1983-2) fig.104.

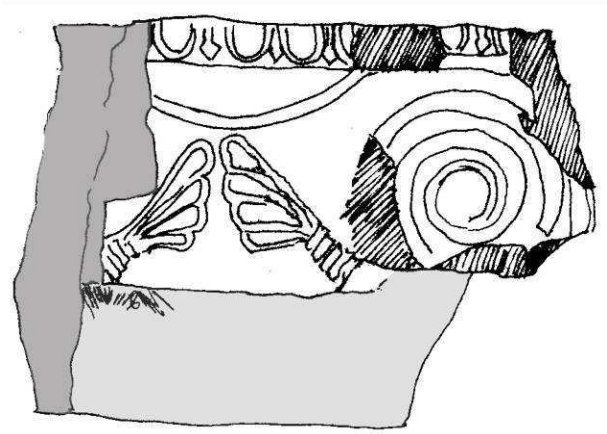

Fig. 187: Chapiteau déposé sur le mur d'échiffre du temple A.

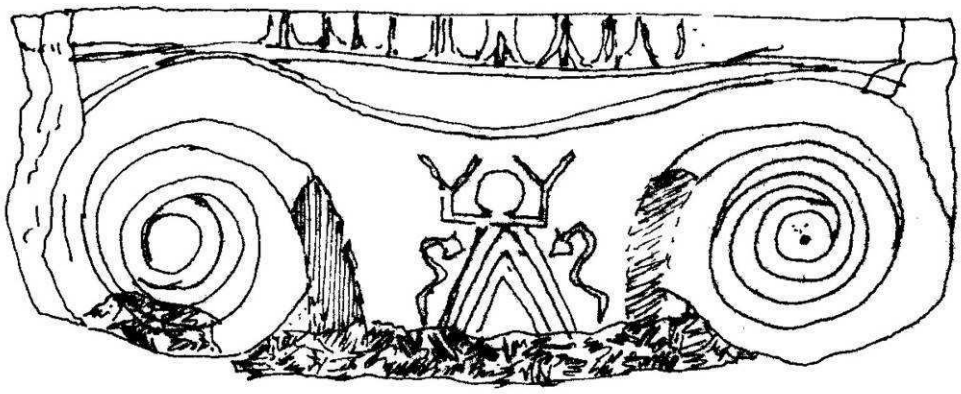

Fig. 187: Chapiteau ionique avec signe de Tanit.

Deux chapiteaux à volutes, qui pourraient appartenir aux colonnes de ce temple, ont été retrouvés. Le premier se trouve à proximité immédiate déposé sur le mur d'échiffre du temple A (fig.186). Ce chapiteau, inspiré de l'ionique grec, présente entre ses volutes deux palmettes opposées. **(Ch.II.1.1).** Il mesure 76 cm de largeur au sommet et 40 cm de hauteur. Le diamètre supérieur du fût correspondant devait être de 40cm. Un autre chapiteau qui pourrait lui aussi provenir de ce temple a été transporté au musée de site de *Bulla Regia* **(Ch.II.1.2).** Il comporte également les volutes caractéristiques des chapiteaux ioniques. Cependant au centre et à la place des palmettes se trouve un signe de Tanit (fig.187).

Un élément épars **(Ch. IV. 1)** correspondant au haut d'une sorte de pilastre et doté d'une corniche à gorge égyptienne (visible sur trois côtés) provient peut-être de ce temple (photo 158). On ne peut lui trouver de place évidente sur les façades. Il pourrait avoir appartenu à la décoration intérieure de la *cella*. Certains éléments de corniche à gorge semblables ont été retrouvés dans plusieurs sites de la région. On peut dire avec certitude que ce vocabulaire architectural n'est pas romain[460]. L'image de ce temple aurait été certainement différente de celle des édifices qui ont le plus bénéficié d'études de restitution, à savoir les mausolées numides[461]. Il est possible d'envisager, selon la tradition punique[462], que ce temple ait été couvert au moins partiellement d'une toiture terrasse. Le *naiskos* de Thuburbo Majus pourrait nous en évoquer l'image[463].

Photo 158 : Bloc mouluré avec gorge égyptienne visible sur trois côtés.

Toutefois, l'existence d'un fronton et d'une toiture en bâtière demeure la plus probable étant donné. C'est qui est donné illustrée par de nombreuses stèles de l'époque. Les portiques de façade devaient être couverts en terrasse car la forme de leur corniche à gorge s'associerait mal aux rampants d'un fronton de façade et il est peu vraisemblable que ce dernier ait existé au dessus de l'entablement car la forme de la gorge conviendrait mal à des rampants.

Mais surtout certains documents numismatiques particulièrement intéressants nous donnent la solution de ce problème architectural. En effet, les édifices représentés sur des monnaies d'époque numide offrent une idée claire de leur architecture. Ces pièces datées de l'époque de Juba I figurent la façade d'un temple[464] (fig. 188 à 192).

Une monnaie de Juba a été Ier publiée par Lézine[465] (fig. 189) dans un article où l'auteur a démontré quelles était les caractéristiques originales d'une architecture religieuse africaine qui ne reproduit pas servilement des modèles grecs mais possède une réelle originalité.

---

[460] Ferchiou (1989), p. 170; Lézine (1959)

[461] Quelques temples de cette époque ont été également étudiés dans les publications de G. Camps et de F. Rakob.

[462] Ferchiou (1987), p. 802.

[463] *Cf*. Lézine (1961).

[464] Trell (1979), p. 93 et fig. 19 représentant des monnaies de Juba I, a (British museum) et b Mazard (1955), p. 50, fig. 84. Pour le temple figuré sur le revers de la monnaie de Sabratha ; Brouquier Reddé (1992), p. 48.

[465] Lézine (1959), p. 249, fig. 1 a.

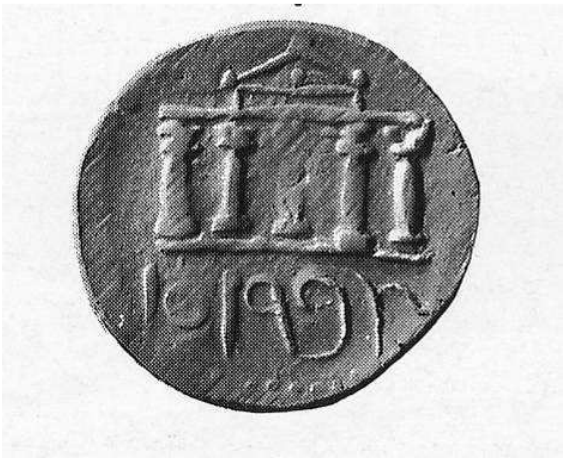

Fig. 188: Revers de la monnaie de Sabratha publiée dans Brouquier Reddé (1992), p. 48.

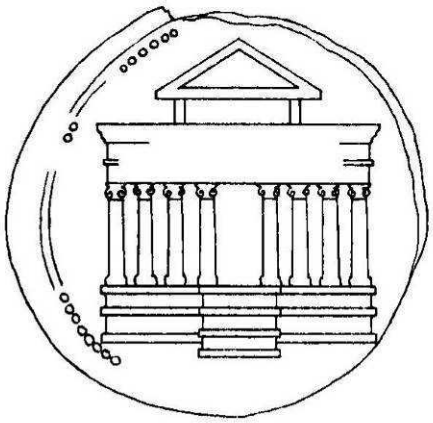

Fig. 189: Monnaie de Juba I montrant un temple, dans Lézine (1959), p. 249, fig. 1 a.

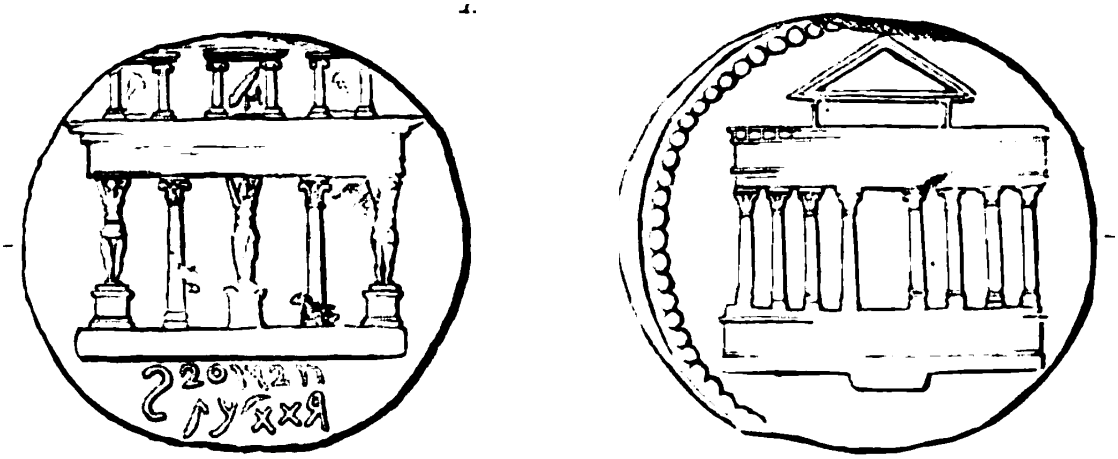

Fig. 190: Monnaie 57 et autre monnaie dans Falbe et *alii* (1862), p. 43.

Fig. 191: Monnaies de Juba I dans Falbe et alii (1862), n° 50-51, p. 42.

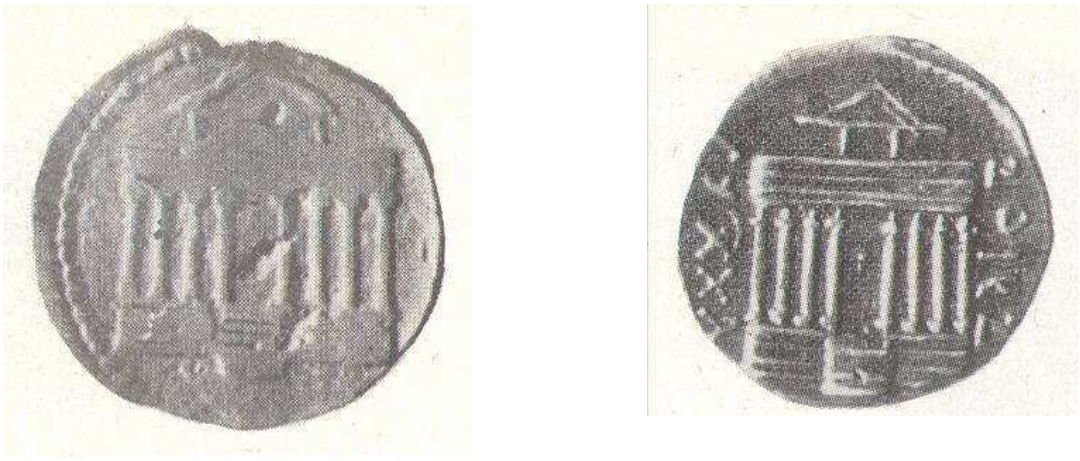

Fig. 192: Monnaie de Juba I dans Trell (1979), fig. 19.

Cette monnaie montre la façade d'un temple qui correspondrait particulièrement bien à notre exemple bien que plus grand. Celui qui est figuré est octostyle. Il correspondrait à un monument de 15 m de largeur environ (si on lui confère un entrecolonnement identique à celui que nous avons déduit pour le temple B de *Bulla Regia*)[466]. La monnaie représente de façon certaine un véritable temple et non un de ces monuments de dimensions très réduites évoquées par ailleurs par Lézine[467]. On voit que ce temple possédait un podium assez haut accessible par un escalier axial sans mur d'échiffre.

[466] Il faudrait restituer sept travées de 1,75 m soit 12,25 m et une travée centrale plus large de l'ordre de 2,50 m.

[467] Bien entendu ce temple est plus grand que le *naos* ou la chapelle distyle prostyle de Thuburbo Majus qui a datée du II[ème] S. av. J.-C. :*Cf.* Lézine (1961), pp. 7-33.

Le détail le plus intéressant concerne la partie supérieure de la représentation. On voit que les portiques de façade sont couverts en terrasse mais que, dans la partie centrale et à l'arrière plan (qui correspond à la *cella*) se trouve une partie surélevée avec fronton que, contrairement à Lézine nous n'interpréterons pas comme un lanterneau. En effet, l'utilisation d'un lanterneau ne saurait s'expliquer et aucun parallèle architectural ne peut être cité. Il s'agit bien, à notre avis, de l'indication du fronton du toit à deux pentes qui couvrait uniquement la *cella*.

La formule s'appliquerait particulièrement bien au plan de notre édifice. Ses portiques de façades devaient être couverts en terrasse et sa *cella* seule par un toit en bâtière. La *cella* était plus haute que la terrasse périphérique. Cette surélévation peut s'expliquer dans la mesure où la *cella* était voûtée comme celles de temples de *Thuburnuc*[468]. Le fait de voûter celle-ci n'empêchait pas d'y superposer une charpente et une toiture à deux pentes dont les extrémités avaient la forme triangulaire d'un fronton. Cette dernière était en outre, souhaitée car elle devait avoir une valeur symbolique. On connaît mal la forme de la partie supérieure des temples de tradition africaine. La monnaie de Juba est par conséquent d'un grand intérêt elle évoque la forme générale d'un de ces derniers et nous montre une formule architecturale compatible avec nos données de terrain.

Une autre monnaie publiée depuis 1862[469] datant de l'époque de Juba Ier figure la façade d'un monument sur sa face et sur son revers[470].

Selon les auteurs, la monnaie n° 51 (fig. 190) « présente sans doute un portique au-dessus duquel s'élève un temple situé dans le fond » rappelant ainsi les temples africains anciens, construits au milieu d'une enceinte à portique. L'édifice apparaissant au revers de la pièce n° 57 ne peut être identifié comme un temple. Sa colonnade comprend des colonnes et des cariatides alternées et des édicules apparaissent au-dessus de l'entablement. Falbe et *alii* considèrent qu'il représente peut être un palais royal pouvant être celui de *Cirta*, ou celui de *Zama Regia*, dans lequel Juba, pendant la guerre avec César, gardait ses femmes, ses enfants et ses trésors. Ils considèrent que l'architecture « adoptée dans la Numidie au dernier siècle avant notre ère, se rattachait pour l' essentiel à l'architecture gréco-romaine». Cette argumentation est fragile.

[468] Ghalia et Mahfoudh(2003), pp. 779-807 ; Poinssot et Lautier (1926) ; Barton (1982), p. 313.
[469] Falbe et *alii* (1862), la monnaie n° 57, p. 43.
[470] Falbe et *alii* (1862), p. 45. note 4.

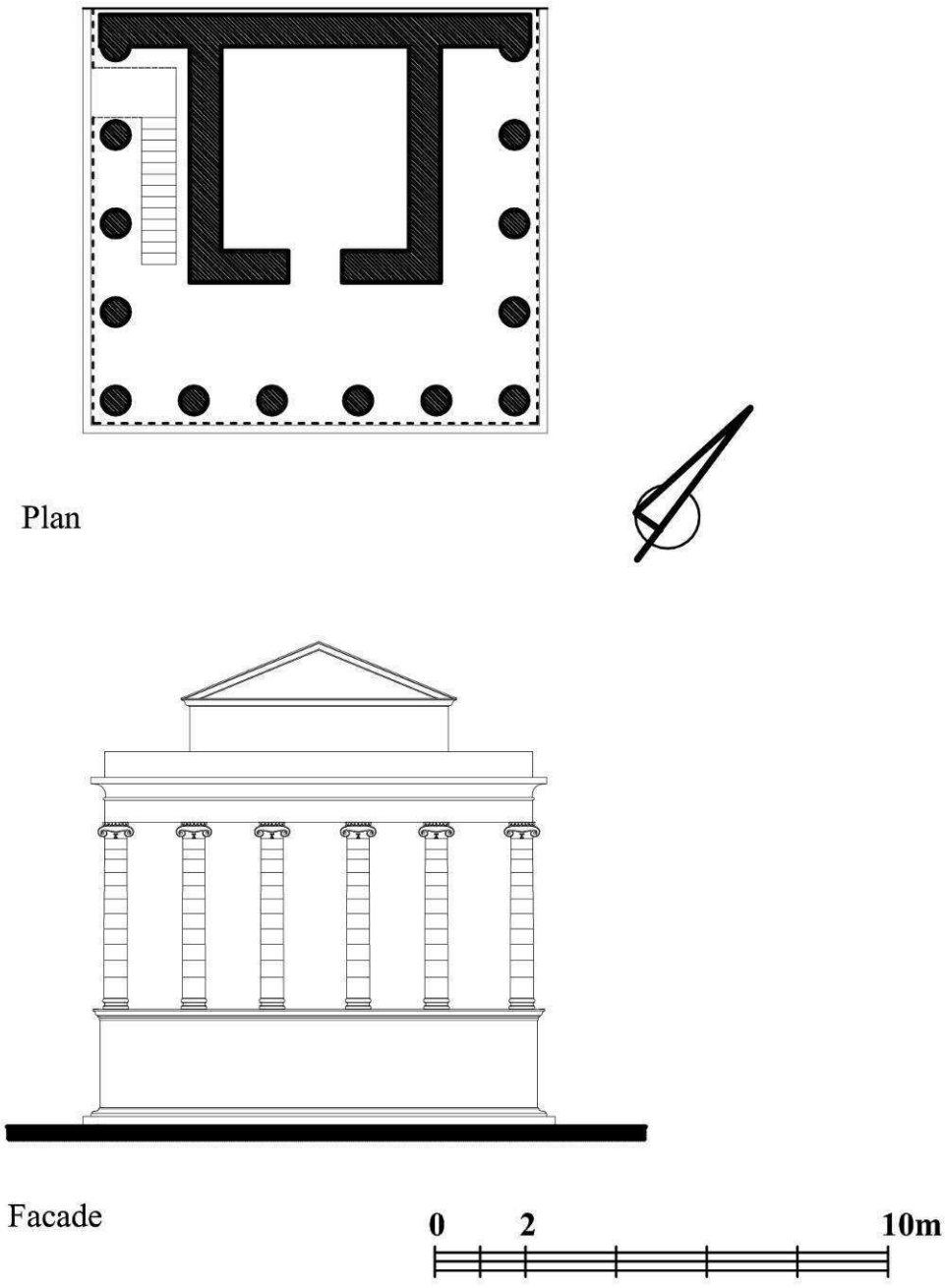

Fig. 193: Plan et façade restitués du temple B au premier état.

1.3 Restitution du deuxième état :

Photo 159 : Vue de l'escalier et du podium du temple de Zama dans Ferjaoui (2001), fig.11.

Il est certain que le temple B a connu un second état, mais les modifications qu'il a subies ne l'ont pas beaucoup transformé. La seule intervention notable a consisté en la création d'un escalier de façade pour remplacer l'escalier d'origine dont l'accès fut condamné par la construction du temple C. L'escalier initial et son entrée ont alors été murés. L'assise de fondation du nouvel escalier est encore en place (d -fig. 182 et photo 154). Ce dernier ne comportait pas de murs d'échiffre mais des marches qui devaient se retourner sur trois côtés (fig. 195). Il devait ressembler à l'escalier du temple de Zama (récemment fouillé, photo 159, fig. 194) réalisé au début du premier siècle après J.C.[471] En conséquence, il semble que le temple B dans son deuxième pourrait dater du début du I[er] siècle après J.-C.

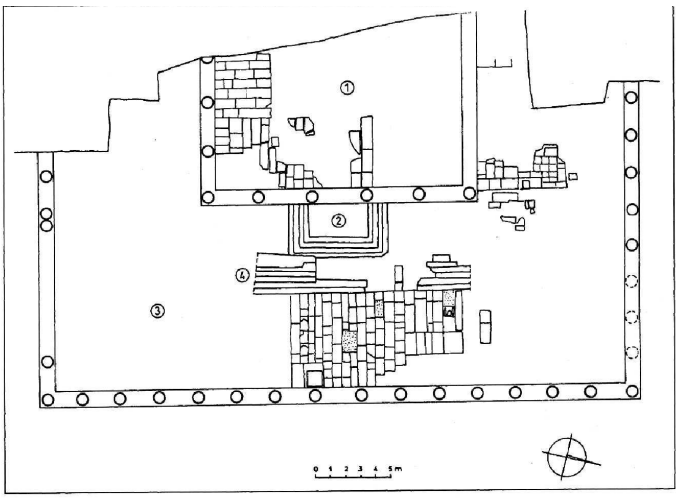

FIG. 10. – Id. Structure du bâtiment. 1. Podium ; 2. Escaliers ; 3. Péristyle ; 4. Escaliers tardifs.

Fig. 194: Plan des structures du temple de Zama (Ferjaoui (2001), fig. 10.

[471] L'escalier d'accès frontal est daté de l'époque augustéenne. À l'origine, le soubassement de la façade principale du temple devait avoir le même aspect que celui du temple B de Bulla Regia. *Cf*. Ferjaoui (2001), fig. 9 et 10, p. 847 à 850.

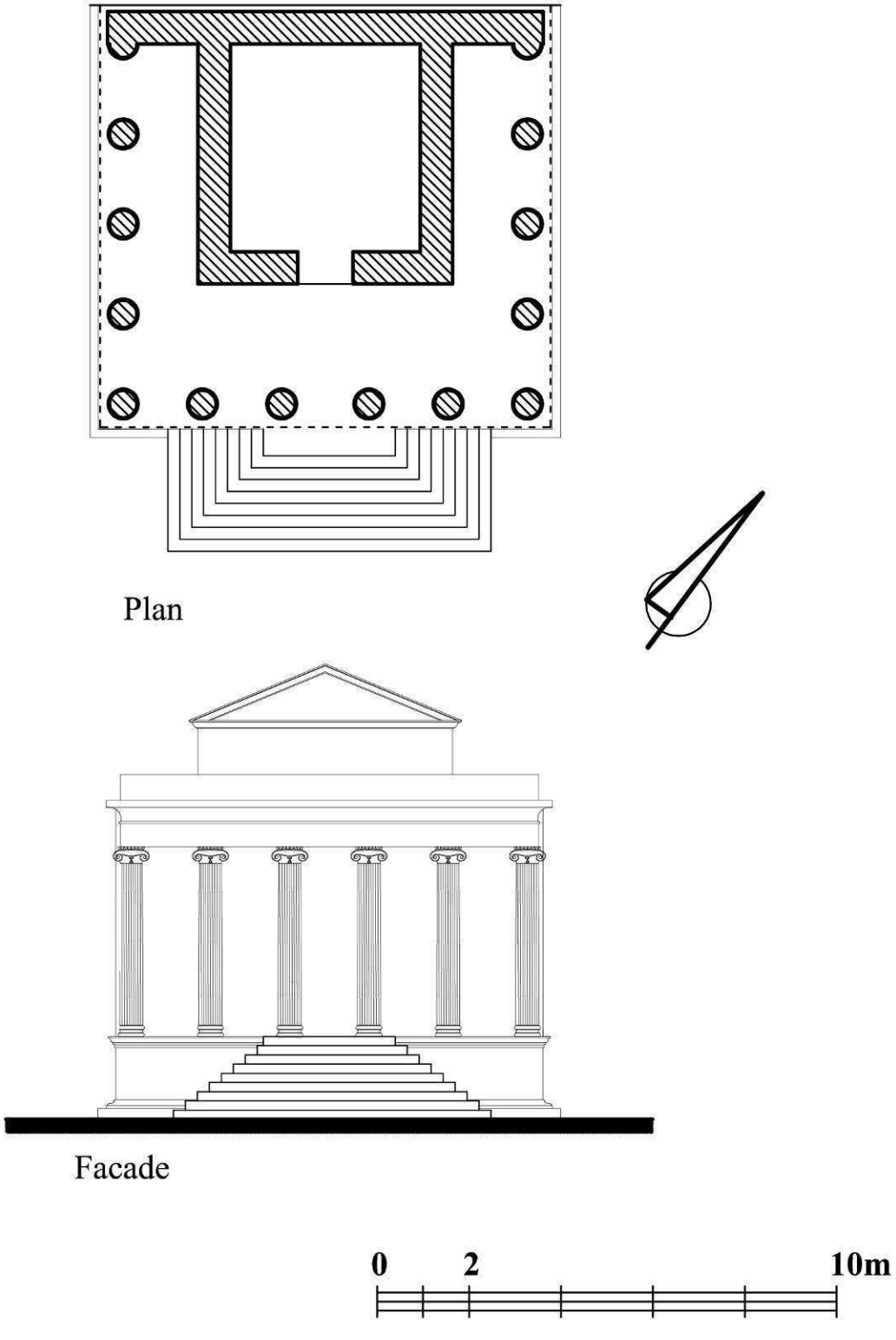

Fig. 195: Restitution du deuxième état du temple B, plan et façade principale.

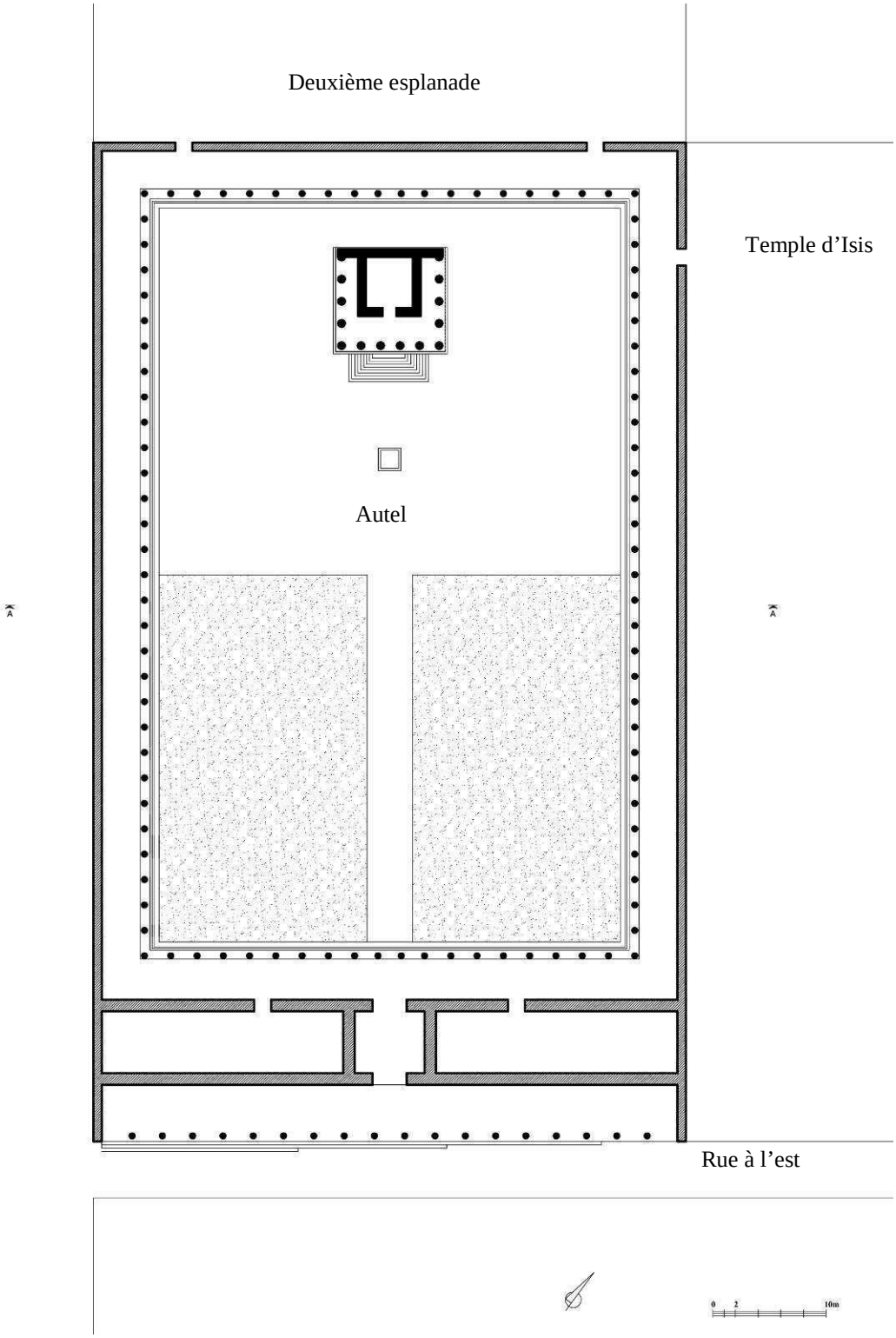

Fig. 196: Plan restitué du temple B et de l'esplanade au deuxième état.

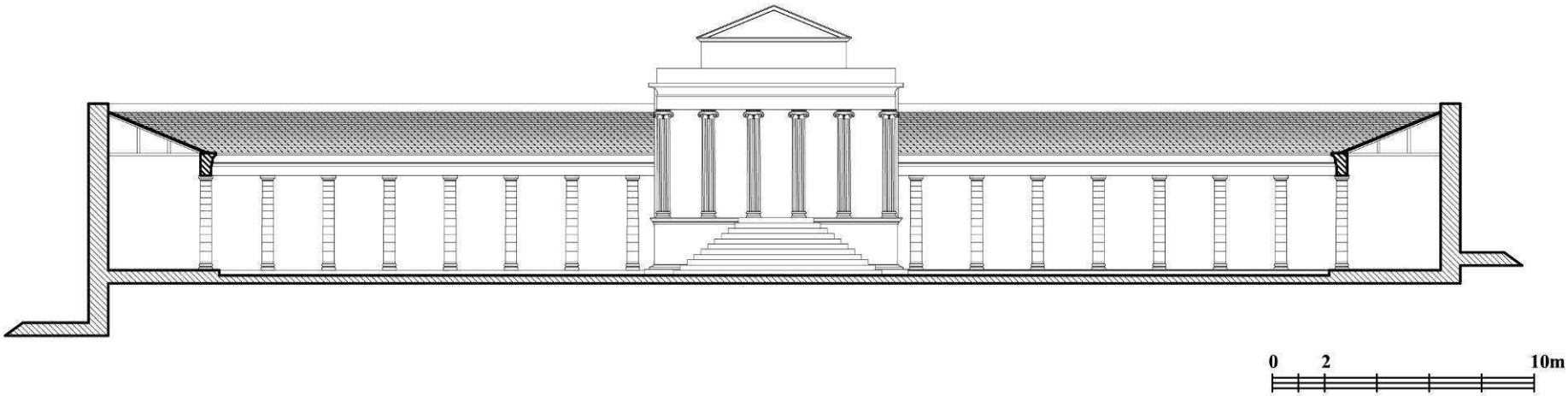

Fig. 197: Coupe transversale sur l'esplanade montrant le temple B au deuxième état.

1.4 La Divinité concernée :

Si l'on admet que le chapiteau comportant le signe de Tanit (Ch. II. 1. 2) provient du temple B dans son premier état, ce symbole pourrait évoquer la divinité qui était honorée dans le temple. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la grande déesse africaine ait occupé une place majeure sur l'esplanade A. Ce temple aurait pu être dédié à *Caelestis* à l'époque romaine déesse à laquelle Tanit fut assimilée[472]. Nous ne pouvons malheureusement rien établir de définitif et ce temple devra rester anonyme par prudence.

Une mosaïque couvrait autrefois le sol de la *cella* (photo 160). Elle subsistait partiellement dans l'angle nord-ouest de celle-ci[473]. La présence de mosaïque figurée dans la *cella* d'un temple est rare. Ce pavement de mosaïque a été daté par Hanoune[474] du IV^{ème} siècle au plus tôt d'après l'usage du fond noir et le style de la bordure figurée. L'iconographie a incité l'auteur à supposer qu'il pourrait s'agir d'un sanctuaire de Bacchus[475].

Photo 160 : Fragment de la mosaïque de la *cella.* du temple B, (Photo : R. Hanoune).

Toutefois, on ne peut pas considérer avec certitude qu'il s'agit d'une scène religieuse. En effet, la scène figurée n'est pas une exclusivité de la divinité supposée puisque, par exemple, dans le temple de Saturne à Dougga à été retrouvé un décor en stuc qui représente un rinceau de vigne bacchiaque. Il s'agit aussi d'un motif en vogue dans le décor domestique. Citons à titre d'exemple, la maison des Laberii à *Uthina*[476]. Nous ne sommes pas assez renseignés sur les pratiques cultuelles de cette période pour aller plus loin dans ce type d'interprétation. On peut simplement affirmer que la décoration figurée pouvait avoir un rapport avec le culte.

---

[472] Khanoussi et Golvin (2005), p. 12.

[473] La mosaïque actuellement conservée dans les réserves a été déposée en 1968. Hanoune (1999), pl. CCCVII.

[474] Hanoune (1999), p. 750.

[475] Hanoune (1999), p. 750. Cette supposition a été avancée en se basant essentiellement sur les figures de la chèvre et du berger évoquant ce culte. Chèvre et berger évoquent néanmoins le culte de Bacchus (Dionysos) : le jeune dieu est métamorphosé en chevreau pour échapper à la colère d'*Héra*. Les bacchantes dépassent un chevreau. *Ikarios* est représenté avec une chèvre. En outre Bacchus (Dionysos en grec était le dieu du théâtre).

[476] Hanoune (1999), p. 749.

Conclusion :

La restitution du temple B au sein de la grande cour correspond bien au schéma de conception des temples antérieurs africains à l'époque romaine. Elle rappelle le premier état du sanctuaire de *Thinissut* évoqué par Lézine[477]. Nous aurions ici à l'origine un programme architectural très cohérent, celui d'un temple unique et axial de style "africain" (inspiré de l'ordre ionique) situé au fond et dans l'axe d'une vaste cour à portiques dont le schéma général n'a rien d'insolite. Rien n'indique que ce temple ait fait l'objet d'une reconstruction complète à l'époque romaine.

Dans son premier état, le temple B était implanté au fond et dans l'axe de cette vaste cour (fig.194-200). Toutefois, il nous semble important de distinguer la conception d'un temple entouré de portiques qui lui sont propres et le schéma d'un temple dominant une place à portique dont il n'est qu'un élément. Tel est le cas, par exemple du capitole d'*Ammaedara*, du temple de la famille septimienne à *Cuicul* et du capitole de Timgad. Dans ces trois cas, le temple est soudé au mur de fond de la cour selon une tradition architecturale romaine. Toutefois, dans certains exemples comme le temple de Minerve à *Thugga*, il déborde l'*area* du portique et fait saillie vers l'arrière. Les plans, coupes et élévations, que l'on peut esquisser en fin de compte (fig. 195 à 197) nous restituent de façon satisfaisante l'essentiel de l'aspect général de cet ensemble monumental.

Aucun élément ne permet de dater le monument avec exactitude. Sa construction pourrait remonter comme celle de Kbor Klib au IIème siècle avant J.-C.[478]. Rien ne permet non plus de dater avec précision le second état du temple que l'on peut penser remonter à l'époque augustéenne. C'est sur le côté nord du péribole de ce temple qu'a été accolé le théâtre. La position relative du théâtre et du temple rappelle le cas de l'*Asklepeion* de Pergame. Il est probable qu'un autre sanctuaire existait à proximité de l'esplanade et du théâtre. Ce dernier correspondrait au premier état du temple d'Isis.

Comme nous le verrons ci-après, l'étude des vestiges de la grande esplanade A (ou esplanade du théâtre) permet de conclure qu'il est le plus ancien des trois temples situés à l'ouest de celle-ci[479]. Selon Beschaouch et *alii,* il s'agirait au départ d'un socle monumental transformé par la suite en un temple avec podium. Ceci expliquerait la présence de la moulure sur la face antérieure mais moins son absence sur la face postérieure. Nous pensons que la construction de ce temple aurait plutôt été faite d'un seul jet et que dès le départ cet édifice était comparable aux temples figurés sur les monnaies de Juba précitées.

[477] Lézine (1959), figure 3a.
[478] Ferchiou (1991)
[479] Beschaouch et *alii* (1977), p. 107.

Fig. 198: Aspect du temple B au premier état, modélisation informatique.

Fig. 199: Modélisation du temple B et de l'esplanade A au premier état.

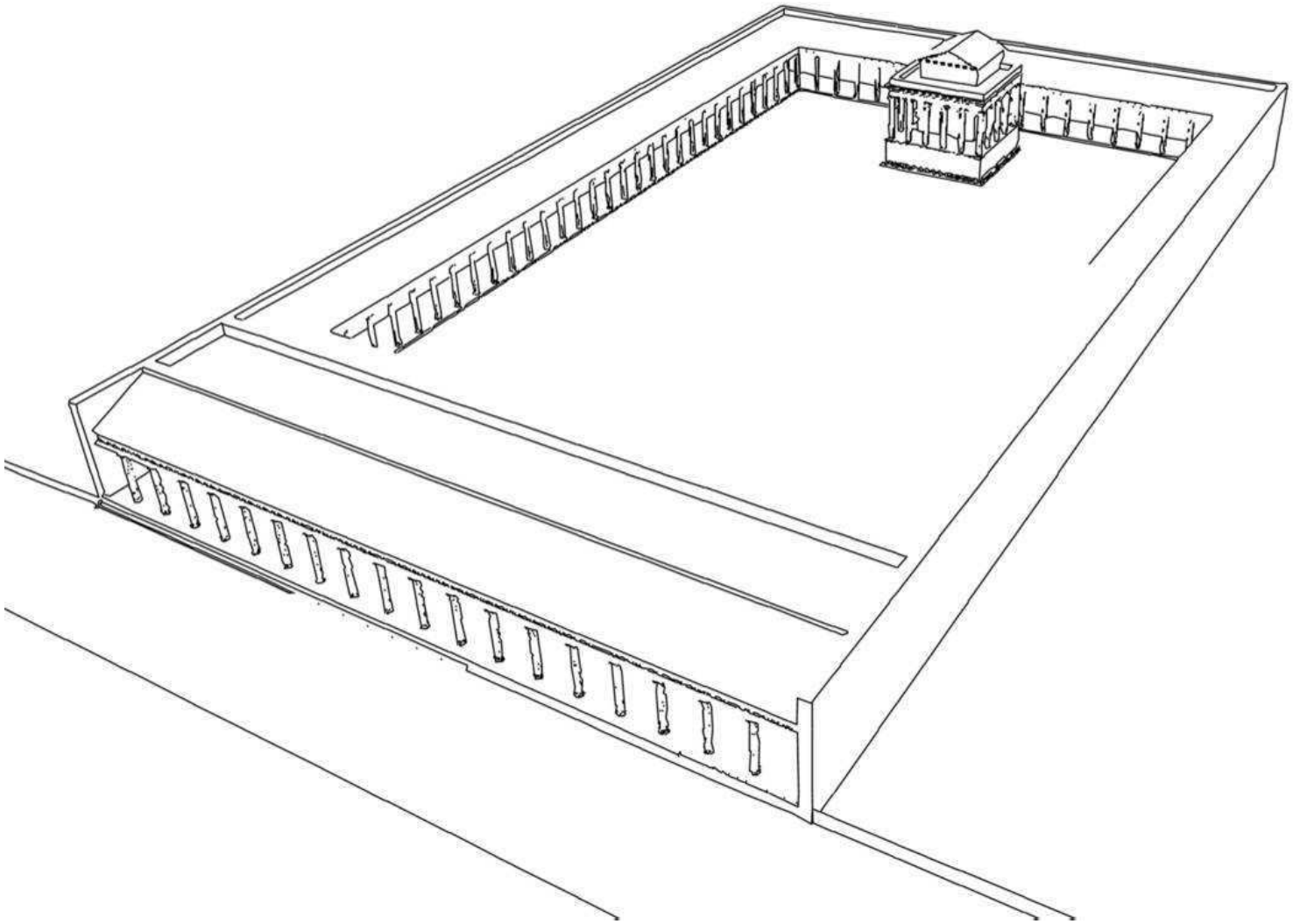

Fig. 200: restitution du temple B et de l'esplanade au premier état ; vue d’ensemble de trois quarts.

2. Le temple A

2-1. Description :

Il s'agit d'un temple édifié sur un podium à structure pleine. Comme nous allons le démontrer, ce monument est le plus tardif des trois temples situés à l'Ouest de l'esplanade[480]. Débordant sur l'alignement de leurs murs à l'ouest, il est aussi visiblement le plus long. Ce temple à podium est venu s'implanter immédiatement au Nord du temple B (fig.201-photo161). Son emprise rectangulaire mesure 7,12 m de largeur et 13,35 m de profondeur.

Photo 161: Aspect de l'état actuel du temple A.

On voit que la *cella* centrale du temple voisin dit « de culte sévérien » s'adosse en se superposant au haut du soubassement du temple A. Nous pouvons donc conclure et de façon certaine, qu'il lui est postérieur. Il est certain aussi que le soubassement du temple A est antérieur au temple d'époque sévérienne puisque le raccordement des deux édifices le prouve. Le mur du fond du temple sévérien est incontestablement venu se superposer à la façade postérieure du temple A (Photos 162 et 163).

En revanche, on constate que la grande niche axiale, où se trouvait la statue de culte, a été remaniée et approfondie à l'époque sévérienne. Le massif de maçonnerie en petit appareil qui constitue le soubassement de cette niche se prolonge sur 1.65 m de profondeur et le mur de fond de la niche est mitoyen (il est commun au temple A et au temple sévérien adossé). La largeur de la niche dans son second état était de 2,85 m.

Le grand appareil a été employé pour construire les parties visibles du podium alors que celles qui ne l'étaient pas ont été, par mesure d'économie, réalisées en petit appareil (*opus africanum*). Les murs latéraux (de 60 cm environ d'épaisseur) étaient construits en petits moellons réguliers scellés au mortier de chaux et enduits.

[480] Beschaouch et *alii* (1977), p. 107.

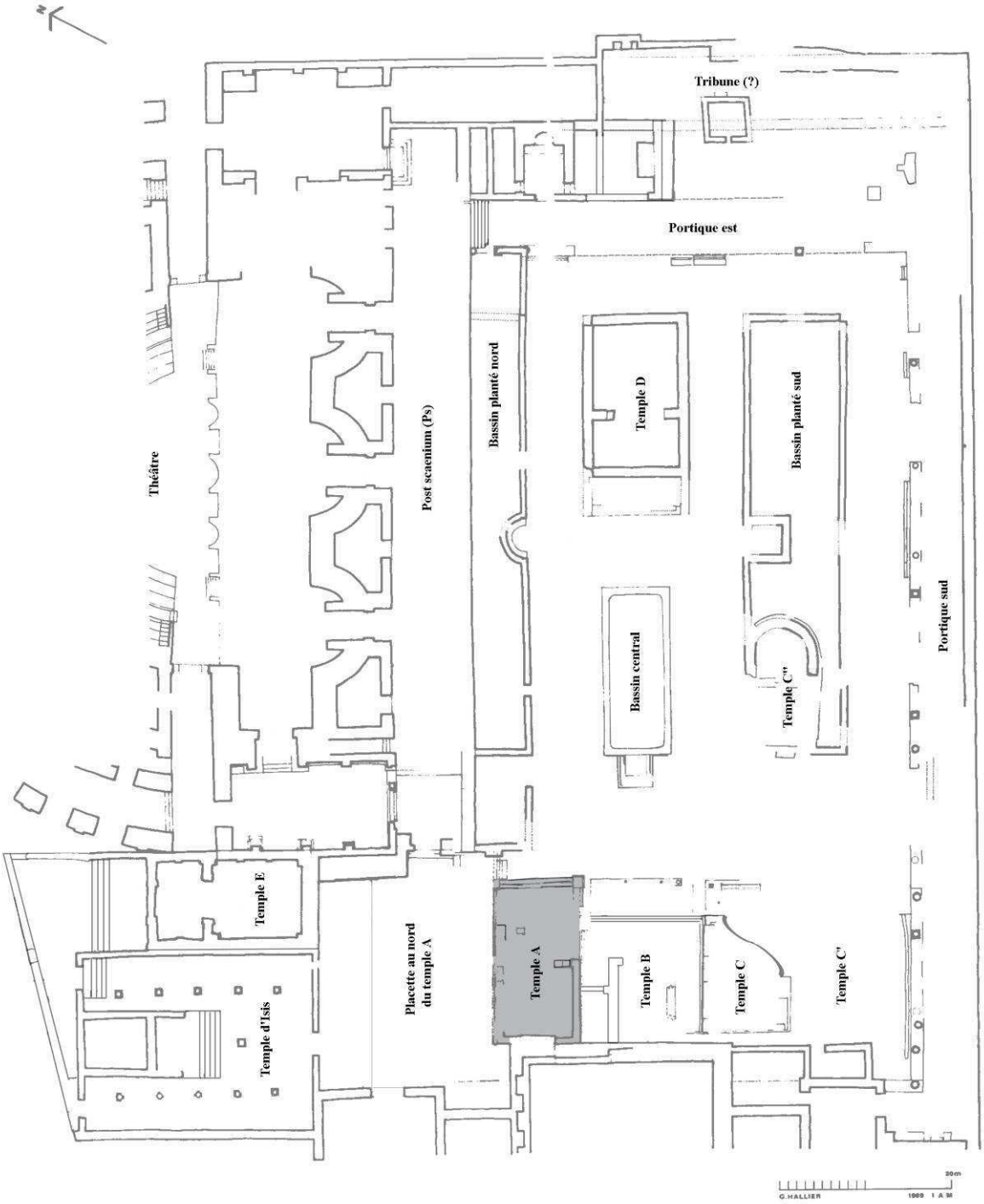

Fig. 201: Plan de situation du temple A.

Photo 162: Raccordement du mur de fond à celui de la *cella* centrale du temple sévérien.

Photo 163: Aspect de la partie postérieure du temple A (sur la gauche) et de son raccord avec le temple du culte sévérien (sur la droite).

Le podium :

Le parement latéral du podium construit en *opus quadratum* possède une mouluration basse et une corniche. Le champ vertical en grand appareil régulier comprenait deux assises. La hauteur de l'ensemble du podium atteignait 1,80 m, environ (fig. 202).

La moulure de base est continue et elle se poursuit sur les murs d'échiffre. Ces derniers larges de 87 cm ne sont conservés qu'au niveau de la moulure de base.

A l'angle nord-ouest, le podium est bien conservé sur toute sa hauteur (Photo 163). Il comprenait une assise de soubassement qui dépassait d'environ 10 cm le niveau du dallage de la place. La première assise du soubassement du podium n'est en retrait que de deux centimètres. Elle comprend une plinthe de 8,5 cm puis un listel de 1,5cm, une doucine de 15 cm et un filet de 3 cm (fig. 203).

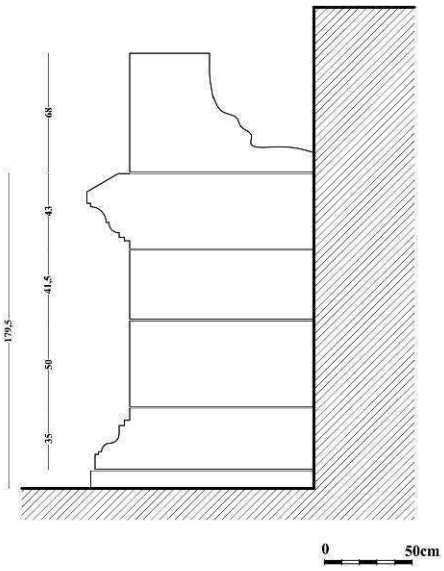

Fig. 202: Profil du mur de podium du temple A.

Contrairement au cas du podium des temples voisins, la corniche (haute de 43 cm) est ici restée en place. Elle comprend, de bas en haut, deux filets, un quart de rond, un cavet un rebord plat, surmonté d'une partie en chanfrein qui lui confère un aspect assez lourd (Photo 164). La corniche fait une saillie de 24,5 cm dont 6,5 cm correspondent à une surface horizontale qui indique l'existence d'un épais enduit (fig. 204).

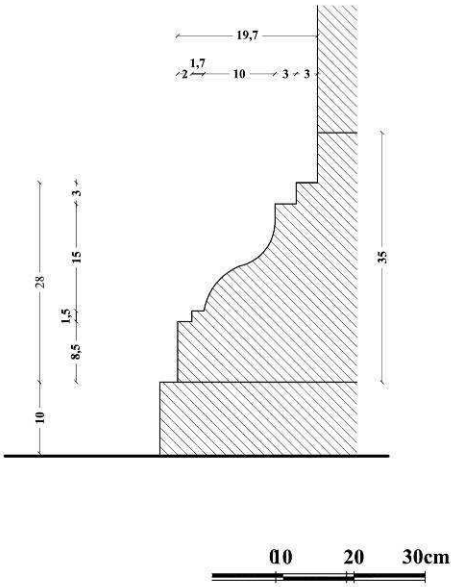

Fig. 203: Aspect des moulures de la première assise. du podium .

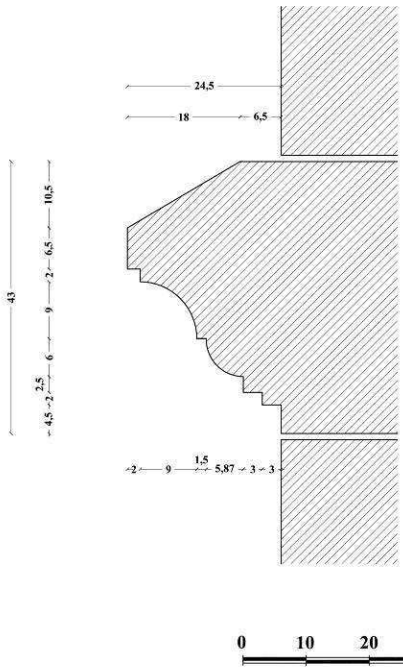

Fig. 204: Détail de la corniche supérieure du podium.

Nous remarquons que toutes les moulures du soubassement (assise inférieure et corniche) sont coupées net et à la verticale, au droit de la façade postérieure (Photo 163 et 164). Ceci indique, ici encore, que cette façade ne devait pas être vue à l'origine et qu'elle devait s'adosser à un autre ouvrage. L'escalier de 5,55 m de largeur a conservé ses trois premières marches. Le chapiteau (Ch. II.1.1) qui a été déposé sur le mur d'échiffre sud n'appartenait pas au temple. Un autre chapiteau (Ch.II.1.2) semblable à ceux du temple d'Isis a été déposé sur le massif de soubassement, au milieu de la *cella*.

Des débris de plaques de marbre de faible épaisseur (de 0,7 cm à 1 cm) retrouvés sur le podium du temple. Ils montrent que l'espace intérieur était richement décoré. Le raffinement de la décoration intérieure est bien attesté par les vestiges d'un revêtement de marbre de différentes couleurs. Certains de ces marbres étaient importés. Un fragment de bloc inscrit (I.3), est datable de la fin du II^{ème} ou du début du troisième siècle après J.-C. Il a été également déposé sur le podium.

Photo 164: Aspect de la corniche du podium.

Photo 165 : Bloc mouluré appartenant au mur d'échiffre sud conservé à son emplacement d'origine.

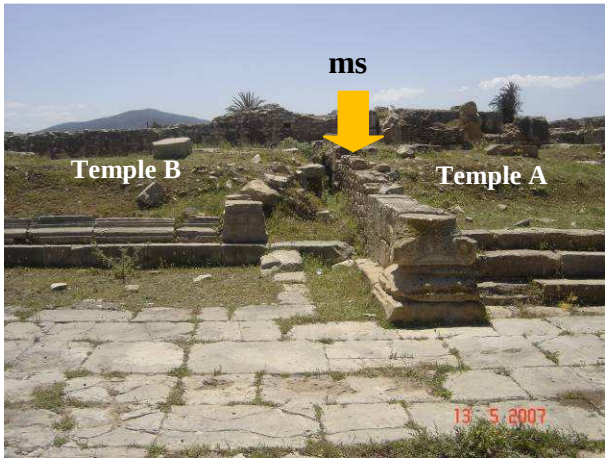

Photo 166 : Juxtaposition des temples A et B.

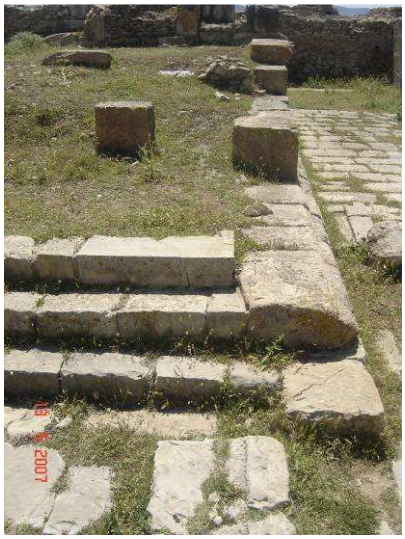

Photo 167 : Moulure de base et départ de l'escalier de façade.

Photo 168 : Fragments de plaques de marbre.

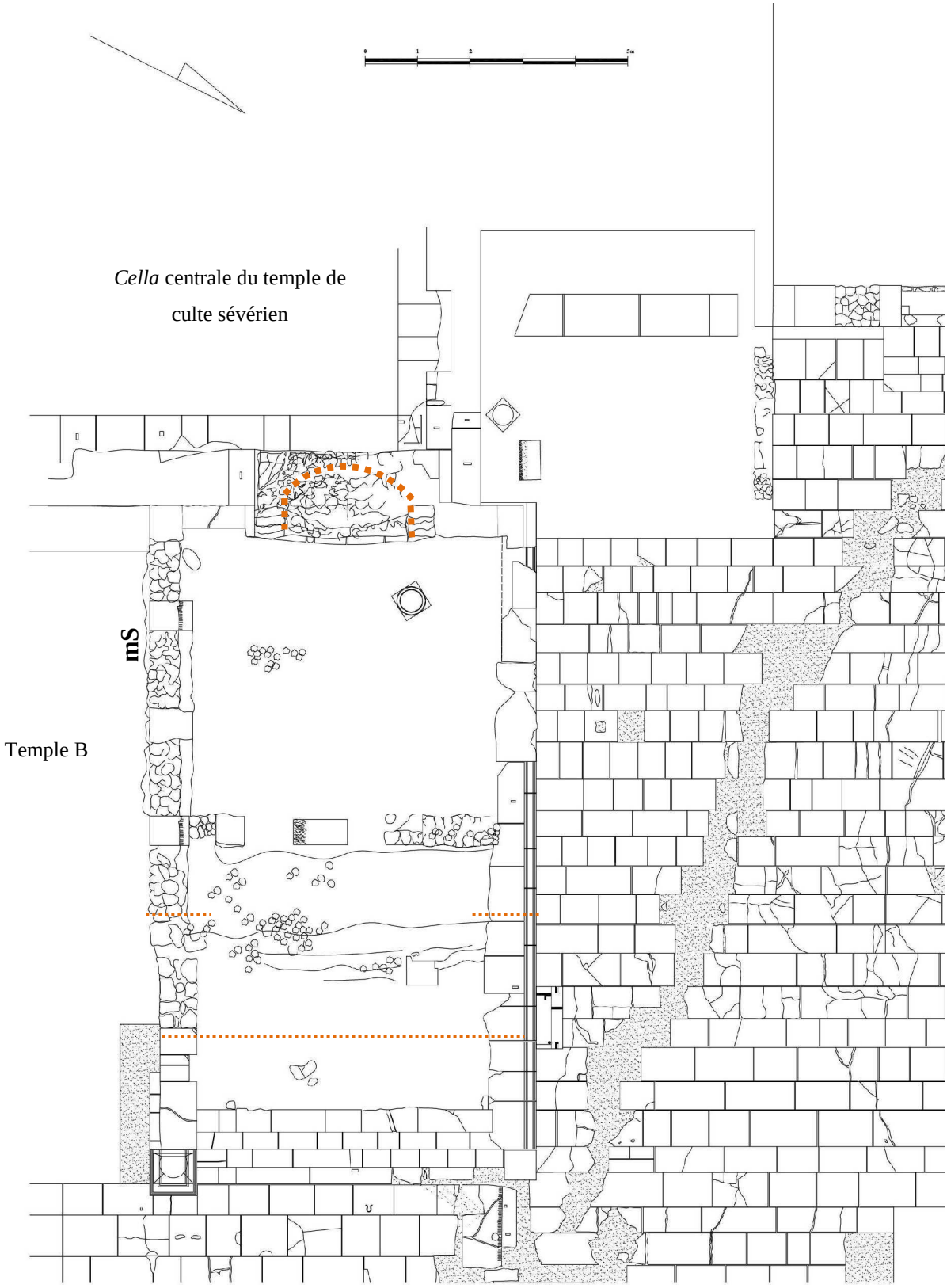

Fig. 205: Plan du temple A : (Etat actuel).

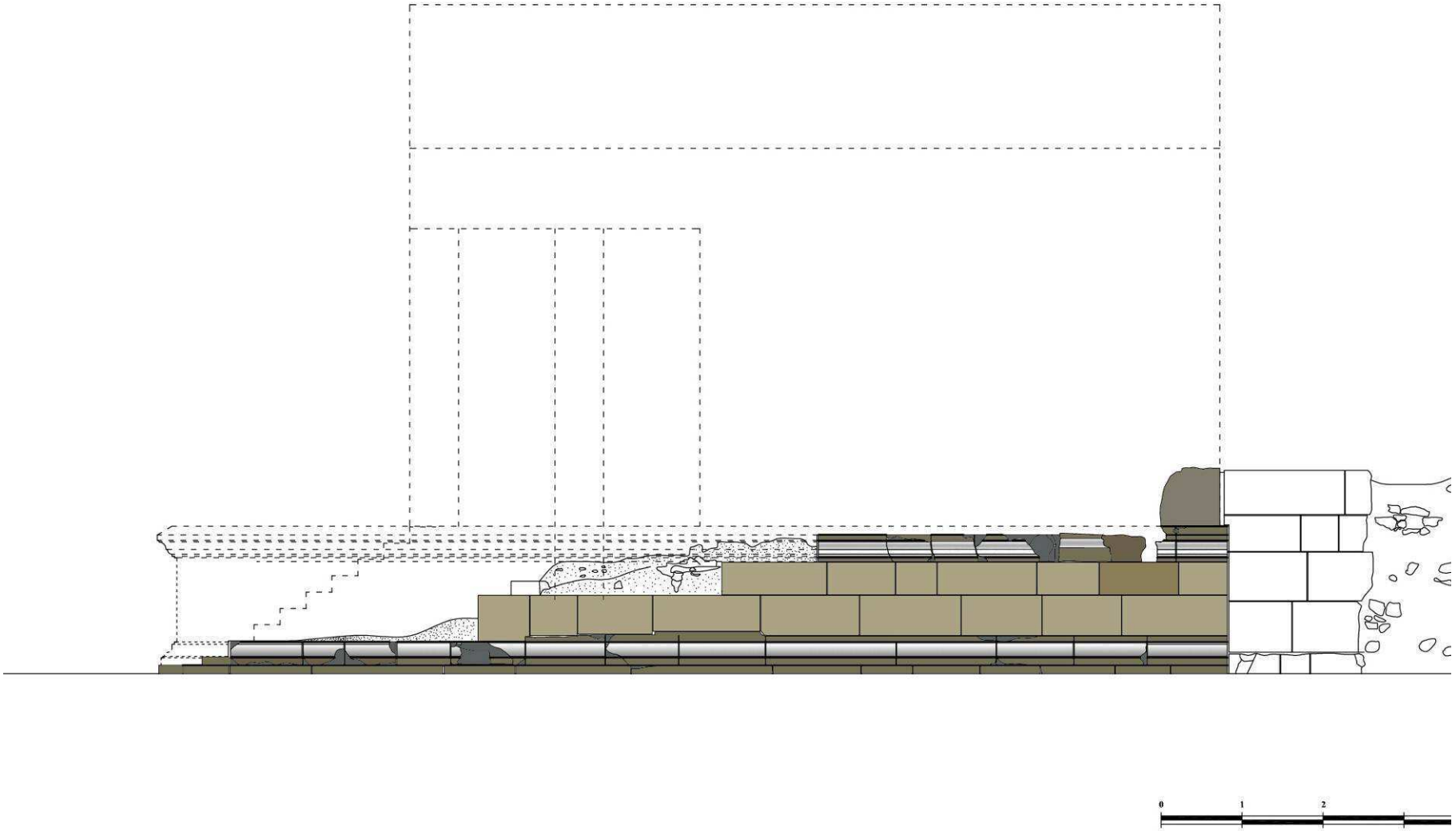

Fig. 206: Relevé de la façade latérale nord du podium du temple A (état actuel).

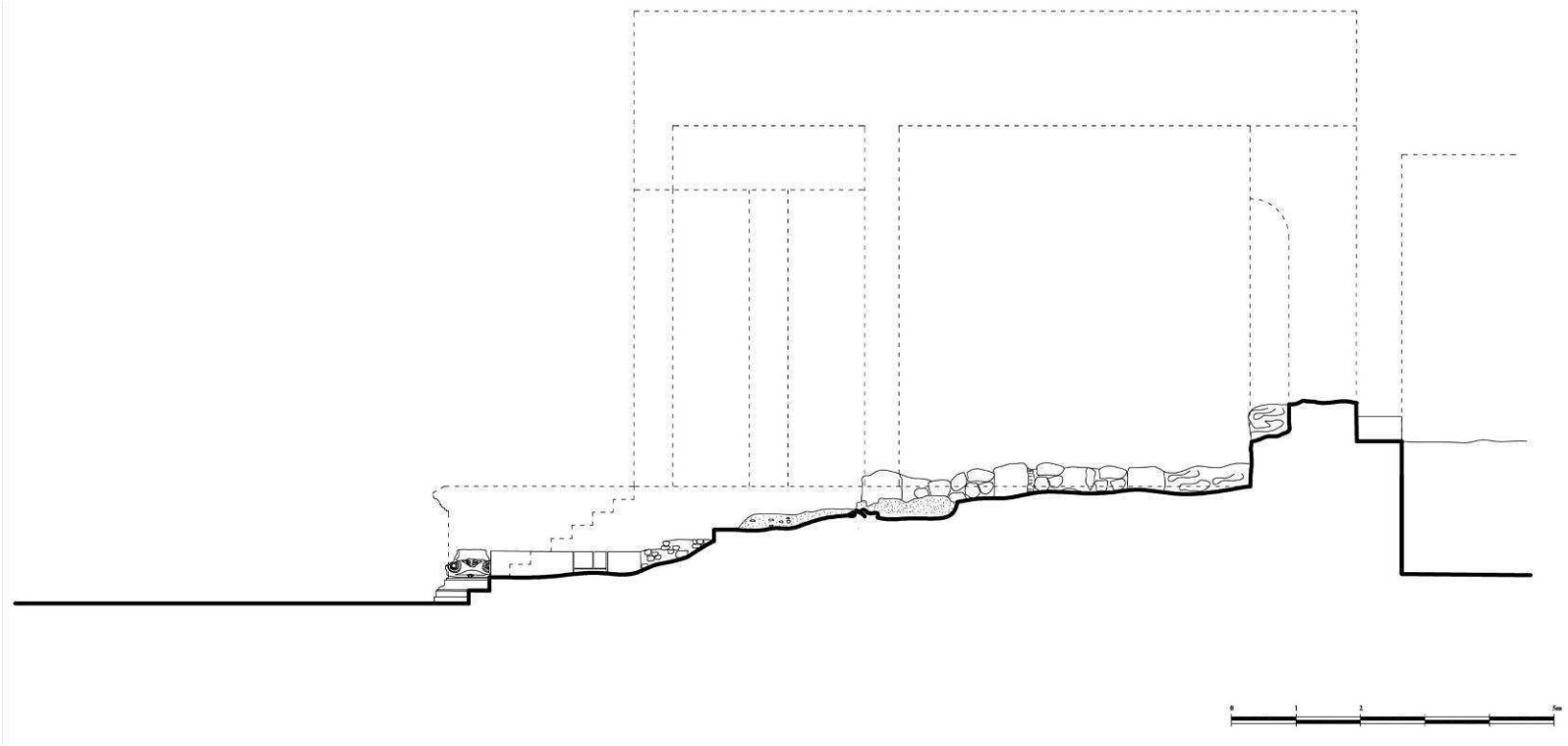

Fig. 207: Relevé du podium, coupe en élévation (état actuel).

2-2. Chronologie relative

Il est certain comme nous l'avons dit que le soubassement du temple A est antérieur au temple d'époque sévérienne : le raccordement des deux édifices le prouve. En effet, le mur du fond de la *cella* centrale du temple sévérien est incontestablement venu s'accoler et se superposer à la façade postérieure du temple A. Ce fait prouve qu'il fut certainement construit avant le début du IIIème siècle et probablement dès le début du premier siècle après J.-C. [481] En revanche, on constate que la grande niche axiale (où se trouvait la statue du culte) a été remaniée et approfondie à l'époque sévérienne (fig.205).

La différence de la technique de construction des murs nord et sud du temple et le souci de soigner l'apparence de la façade nord visible prouve que la construction de ce temple est postérieure à celle du temple B. Le mur d'échiffre sud, construit en grand appareil, est en partie conservé (Photo.166). Le retour de sa moulure de base s'arrête au niveau de l'emprise des escaliers du temple B, preuve supplémentaire qui permet d'affirmer que sa construction est postérieure. On voit que les murs d'échiffre prenaient appui sur le dallage de la cour (Photo 166). Celui-ci est donc plus ancien que le temple et par conséquent, contemporain du premier état de l'esplanade.

2-3. Restitution

Le relevé en plan des vestiges permet, sans risque d'erreur, de restituer le plan de l'édifice (fig. 208). Il montre que le temple était prostyle. Sur le relevé (fig. 205, 206 et 207) on reconnaît aussi la position de la façade, celle de la *cella* et celle d'un *pronaos* assez profond précédé d'un grand escalier faisant toute la largeur de la façade encadré par des murs d'échiffre. Toutes ces caractéristiques sont celles d'un temple d'époque romaine ce que confirme d'ailleurs ses techniques de construction utilisées. Enfin, tous les blocs étaient liés au mortier de chaux autre caractéristique des maçonneries romaines.

Restitution en plan

La *cella*

La *cella* avait 6,45 m de profondeur et 7,15 m de largeur y compris l'épaisseur des murs. Bien qu'il n'en subsiste que l'angle nord-ouest (fig.205). Le mur (mS) du côté sud (construit en petit appareil), indique que les murs devaient être en *opus africanum* comme ceux du capitole de Dougga. L'emplacement et la largeur de la niche qui occupait le fond de la *cella* prouvent qu'elle abritait une statue de culte assez grande. Malheureusement, rien ne permet de dire à quelle divinité ce temple était dédié. Cette niche avait peut-être un fond semi-circulaire couvert en cul-de-four. Le plan de la *cella* indique la position exacte de la porte. Toutefois, la restitution de sa largeur est hypothétique car aucun indice ne permet de la préciser.

Il ne reste rien des colonnes du temple. La base (B. III.1.2) déposée à l'ouest du podium et le chapiteau (Ch.I.2.1) figurés sur le plan (fig.205) ne lui correspondent pas. On peut simplement supposer que l'ordre était le corinthien car ce dernier prédominait très

[481] Les inscriptions retrouvées et déposés dans le Temple du culte de la *Gens septimia* ont été datées par Khanoussi et Mastino entre 198 et 208 ap. J.-C. *Cf*. Khanoussi et Mastino (2004), p. 414.

largement en Afrique à l'époque romaine. Les proportions des colonnes ne peuvent donc être restituées qu'approximativement[482]. On peut, cependant, les cerner en fonction de l'espacement donné par les hastes. Ceci permet d'esquisser les façades et la coupe de l'édifice de façon satisfaisante (fig. 209 à 212).

Le pronaos

Aucun élément de colonne n'a été retrouvé. Cependant, la position des harpes du mur sud (mS- fig.205, photo 166) indique nécessairement celle des colonnes du *pronaos*. En effet, les colonnes se fondaient sur les harpes, éléments structurants solides qui servaient de support. La position des harpes révèle un rythme d'espacement qui incite à restituer deux travées sur les côtés du *pronaos*. D'après sa largeur, la façade ne pouvait comprendre que trois travées. Le temple était donc, de façon certaine, tétrastyle. L'entablement (dont il ne reste rien) comprenait, probablement comme c'est généralement le cas en Afrique, une architrave avec une première bande très fine, une frise lisse et une corniche. Au-dessus devait s'élever le fronton qui correspondait à l'extrémité d'un toit en tuiles à deux pentes, selon un principe bien visible au capitole de Dougga ou sur le forum de Sbeïtla.

Les escaliers

On connaît avec exactitude le niveau de la *cella*. Ceci permet de restituer l'escalier de façade avec précision puisque le bas de celui-ci a subsisté. Ses trois premières marches sont conservées (fig. 206 et 207). Les deux premières marches ont 32 cm de profondeur et 21 cm de hauteur. La hauteur initiale du podium serait proche du niveau supérieur de la corniche conservée à l'angle nord-ouest. En supposant que le niveau du sol du *pronaos* ne le dépassait pas, nous pouvons déduire qu'il existait à l'origine neuf marches.

Restitution de la façade

Le chanfrein de la partie supérieure de la corniche (Photo 164 et fig.204) prouve qu'il n'existait pas de pilastres décoratifs en stuc qui auraient pu décorer les façades latérales de la même manière qu'au capitole de Dougga. Selon A. Lézine, la simplicité du tracé constitue une habitude chez les constructeurs africains de l'époque romaine et la règle de restitution des façades consiste à considérer la hauteur du temple, du sol au sommet de la corniche égale à sa largeur mesurée au sol[483]. La façade du temple A comptait au minimum trois travées et quatre colonnes soutenant l'architrave et le fronton. L'entrecolonnement de la façade tétrastyle aurait été de 2 m soit sept pieds romains pour les deux travées latérales et de 2,30 m pour la travée centrale. En supposant que l'ordre était corinthien la hauteur totale de la colonne (base et chapiteau compris) serait de l'ordre de dix fois le diamètre inférieur de son fût[484]. « *Bien souvent les entablements africains sont divisés en trois parties égales (frise = architrave= corniche)* »[485]. Etant donnée la bonne qualité de la pierre calcaire utilisée pour l'édification du podium (et qui serait d'une qualité au moins égale à celle utilisée pour les architraves) la distance entre deux fûts pourrait être égale à quatre diamètres ce qui correspond à l'ordonnance *aerostyle* de Vitruve[486].

---

[482] En se basant sur le système proportionnel de l'ordre corinthien établi par Wilson Jones. *Cf.* Wilson (1989), p. 35-69.

[483] Lézine (1964), p. 130 et fig. 49 p. 128.

[484] Lézine (1964), p. 150 ; le système proportionnel de l'ordre corinthien établi par Wilson Jones confirme cette règle. *cf*. Wilson (1989), p. 35-69.

[485] Lézine (1964), p. 127.

[486] Vitruve III, III, 5.

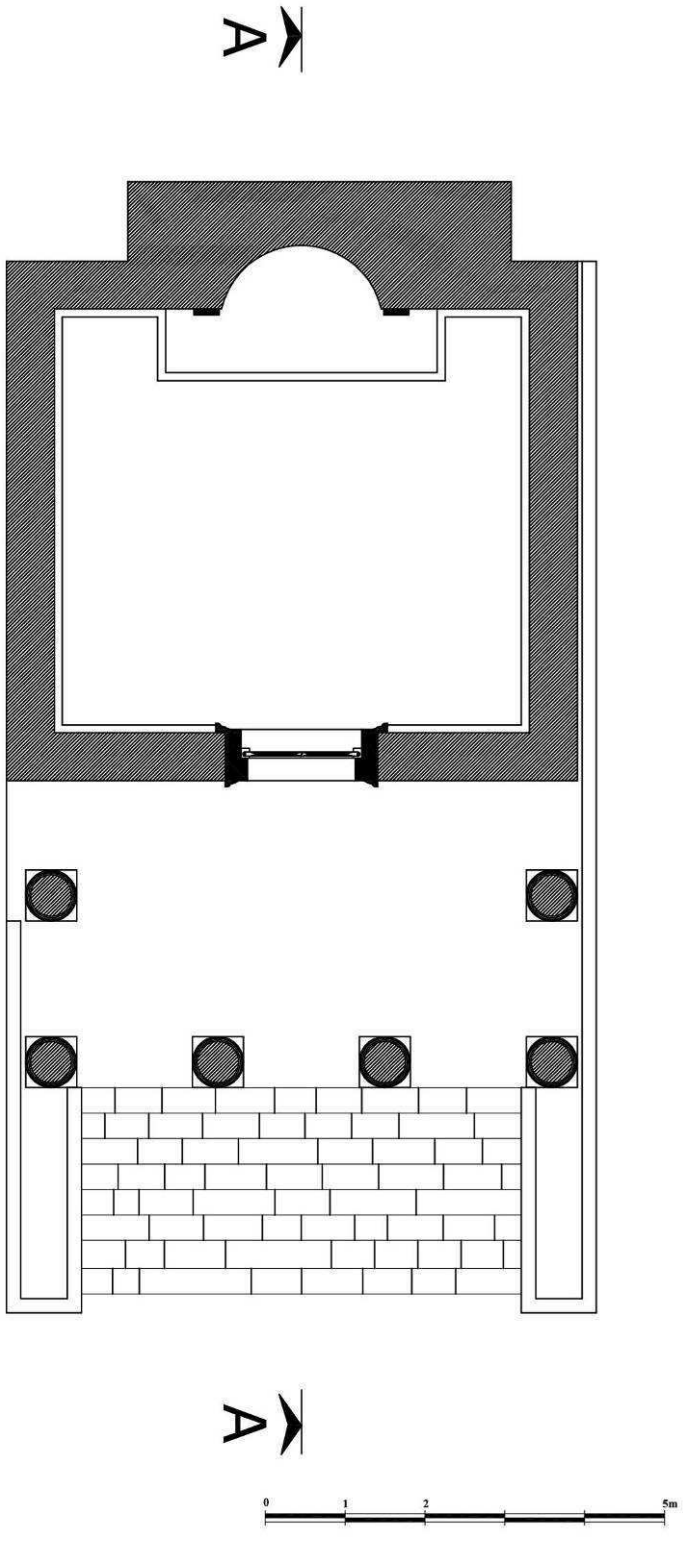

Fig. 208: Plan restituée du temple A.

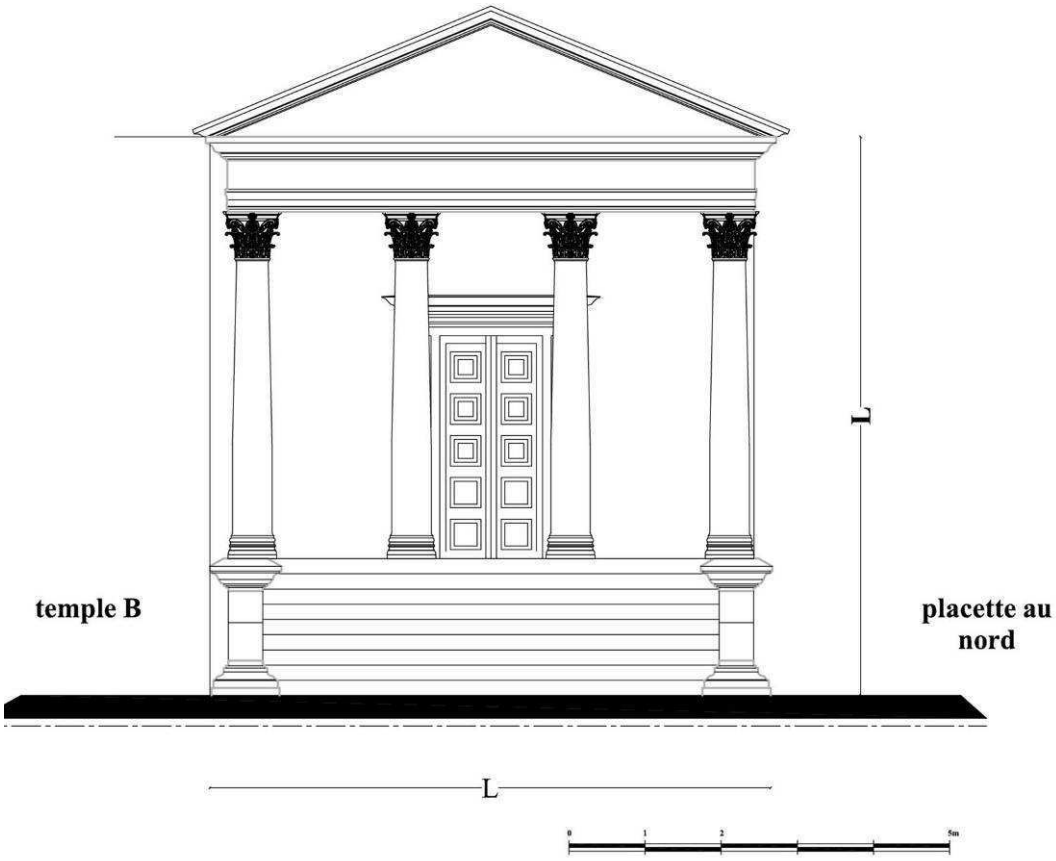

Fig. 210 : Restitution de la façade du temple A.

Fig. 209: Modélisation de l'aspect d'ensemble du temple A.

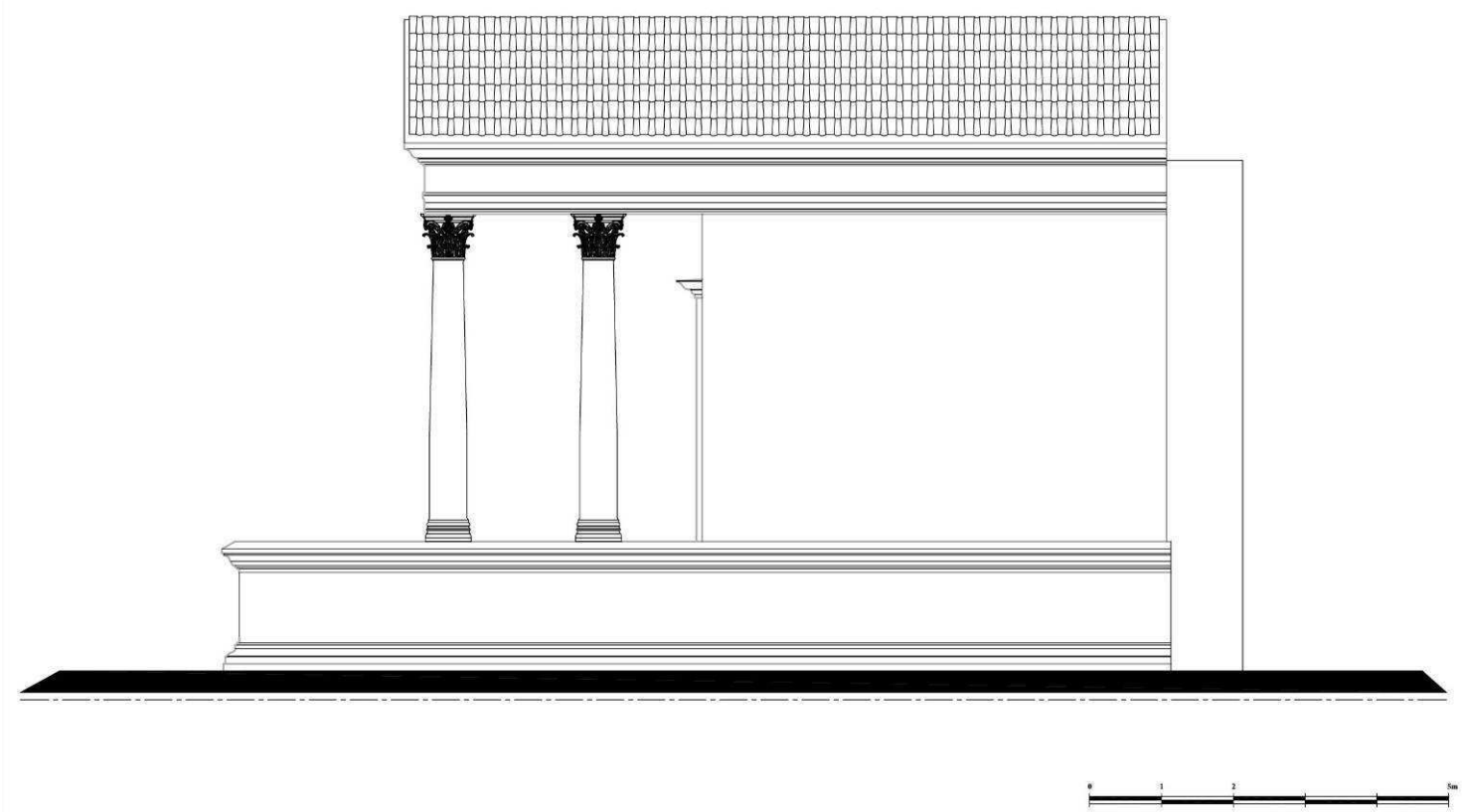

Fig. 211: Restitution de la façade latérale nord du temple A.

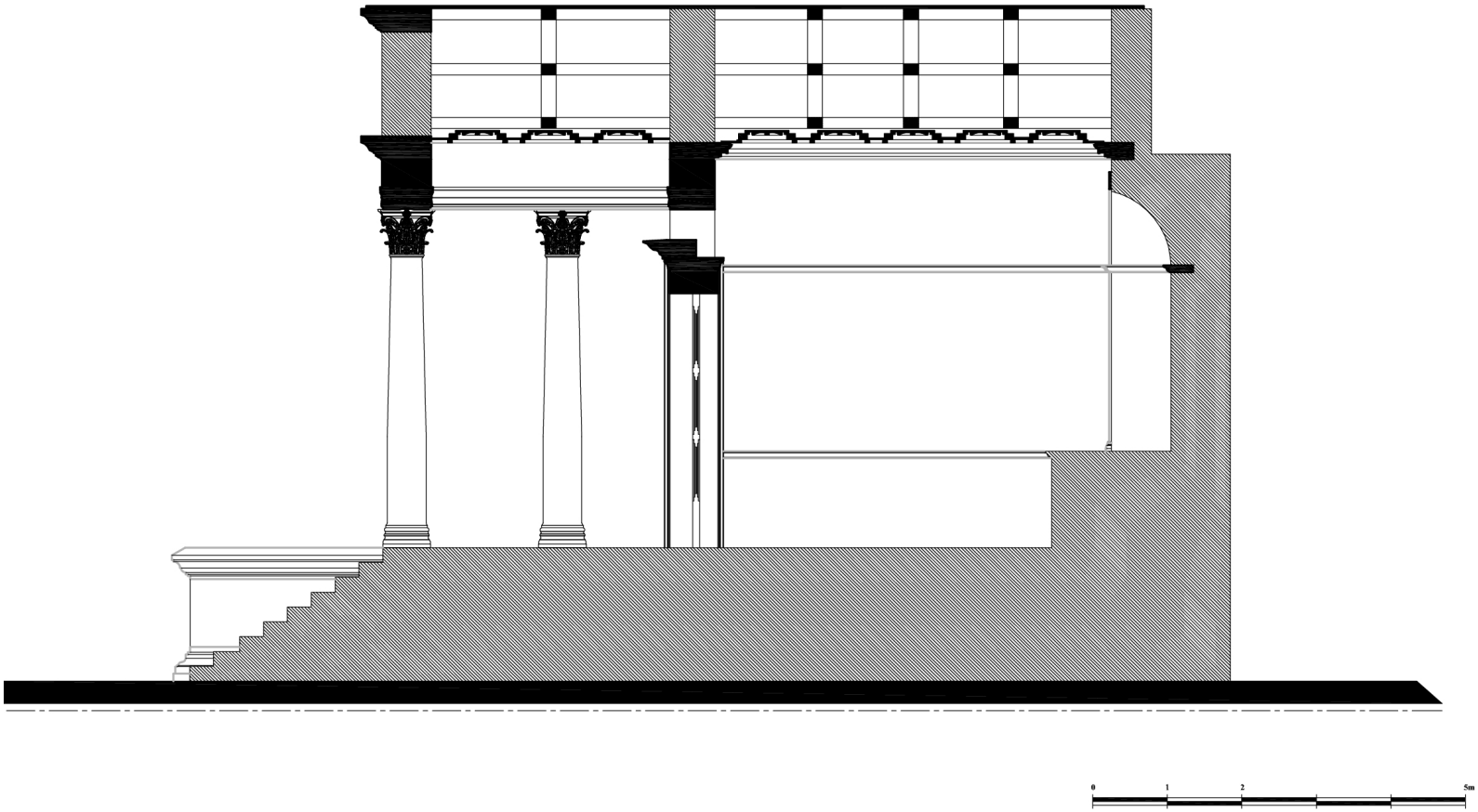

Fig. 212: Coupe longitudinale restituée du temple A.

3. Le temple C

Le temple C est venu d'implanter immédiatement au sud du temple B (fig.215). Son emprise est de 11,50 x 6,70 m y compris l'escalier de façade. Ce temple est de façon certaine, postérieur au temple B puisqu'il se superpose à l'assise de fondation de ce dernier (photo 169 et 170). Le podium massif comprend un remplissage réalisé selon la technique romaine de couches de pierres et de mortier de chaux déversés à l'intérieur de l'espace délimité par des parements en grand appareil régulier à joints vifs.

La hauteur totale des vestiges du podium atteint environ 1,60 m par rapport au niveau du dallage de la place. La hauteur initiale du soubassement dépassait ce niveau puisque le tracé du mur de la *cella* a été totalement détruit.

Photos 169 et 170 : Détail de la superposition du temple C au temple B.

La partie conservée dans l'angle sud-ouest montre que le profil du podium comprend une première assise de fondation en saillie de 18 cm et haute de 23 cm (fig. 215). Il s'agit de la partie apparente du socle de fondation. On remarque que l'un des blocs de l'assise de fondation est un élément de remploi (C-photo 174). La seconde assise a un profil mouluré comprenant une doucine assez aplatie et en saillie de 18,5 cm. Cette moulure comprend une plinthe de 7 cm, une doucine de 10 cm, un retrait horizontal de 2,5 cm et un ressaut vertical de 2,5 cm. On constate que cette assise n'est pas moulurée sur la façade postérieure, comme si cette dernière n'était pas visible au moment où le temple a été construit. Le champ vertical de 1,10 m était constitué de trois assises régulières et sans bossages. La technique de construction est d'époque romaine. La corniche supérieure a disparu.

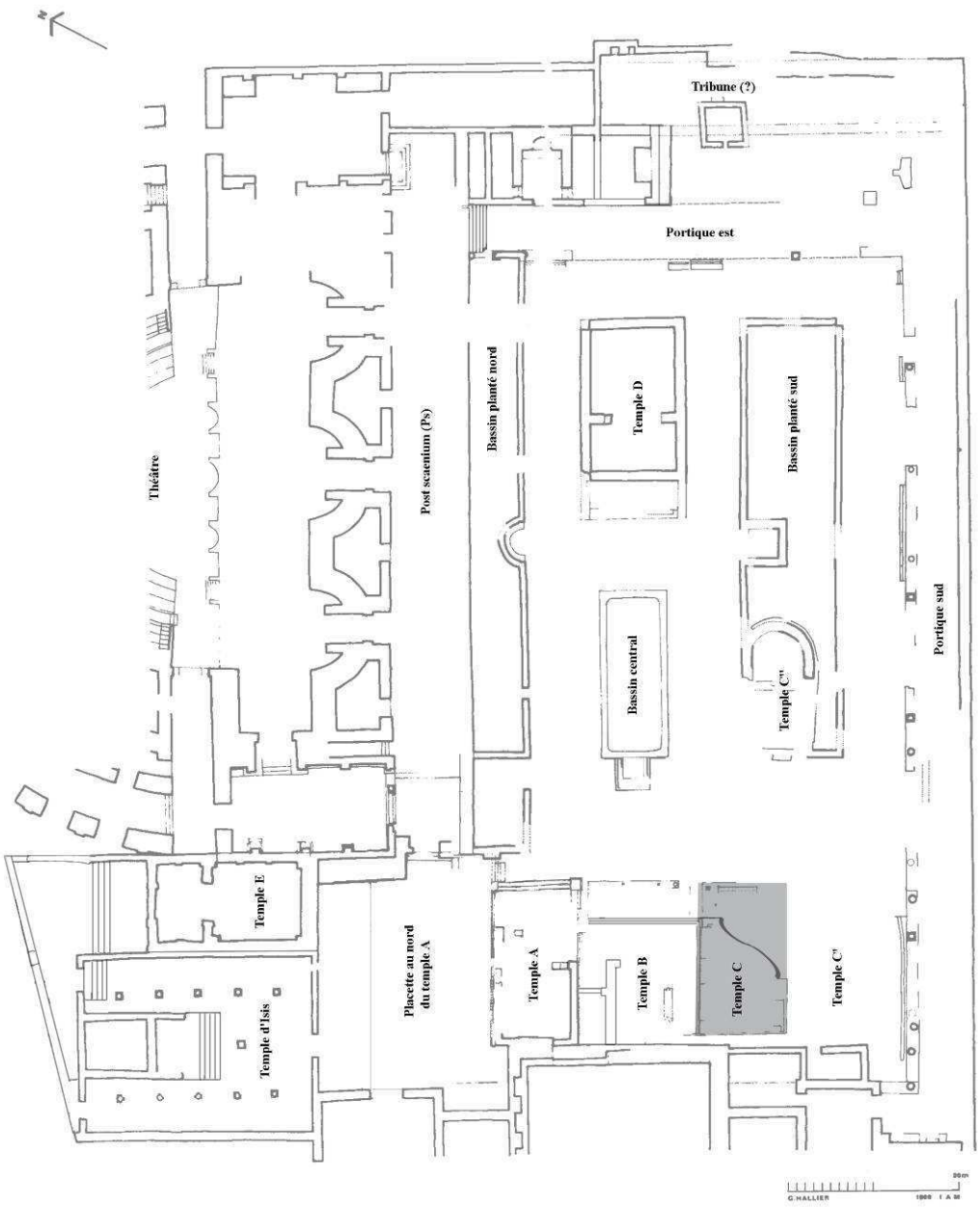

Fig. 213: Plan de situation du Temple C.

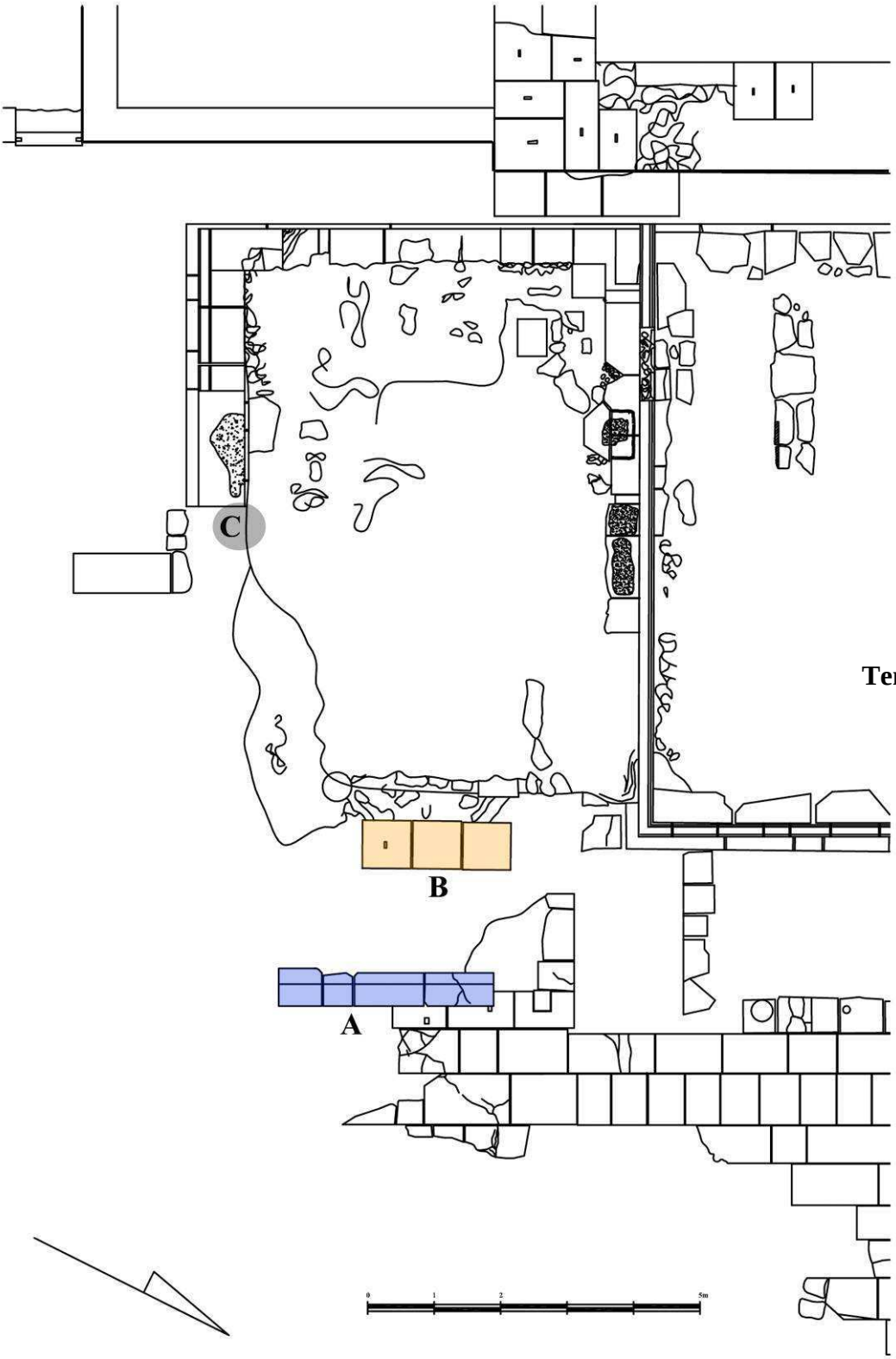

Fig. 214: Plan du temple C, état actuel.

Le plan des structures conservées révèle que ce temple était nécessairement prostyle. Ce qui permet de restituer, par hypothèse, l'aspect d'ensemble de son plan (fig. 216 et 217). La *cella* était pratiquement carrée et précédée d'un *pronaos* qui ne pouvait pas comprendre plus de trois travées : le temple était donc tétrastyle. L'escalier ne devait pas posséder de murs d'échiffre. La première marche, haute de 21 cm et partiellement conservée (A-fig.214 et photos 173-174), repose sur le dallage de la place qui est donc plus ancien. On peut dater ce temple par hypothèse du I^{er} siècle après J.-C.

Photo 171 et 172 : Aspect de l'appareil des murs du podium du temple C.

Photo 173: Aspect de l'emplacement de l'escalier sud du temple C.

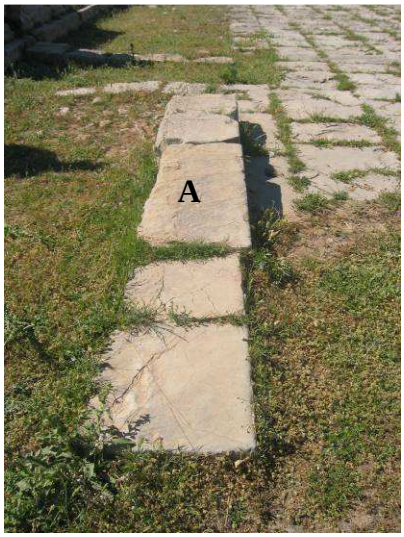

: Le départ de l'escalier de façade.

On peut distinguer, sur le dessus de cette marche à (une distance de 33 cm) l'empreinte de la marche suivante. Compte tenu de la hauteur du podium, on peut estimer qu'il devait exister 9 marches à l'origine. La longueur de l'escalier devait être de 2,64 m. La *cella* située à 1,80 m environ devait avoir 6,70 m de côté et le *pronaos* 2,30 m de profondeur.

Photo 175 : Façade latérale sud arrachée partiellement et montrant le remplissage massif du podium du temple C.

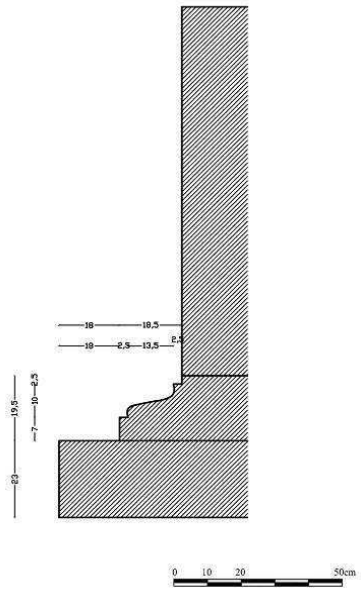

Fig. 215: Dessin du profil du soubassement.

Photo 176 : Bloc mouluré engagé dans les remblais du podium du temple C.

Des chapiteaux toscans retrouvés sur l'esplanade (Ch.I.1.1 à 9) auraient pu appartenir à ce monument. Le plan correspond d'ailleurs à celui d'un plan toscan d'après Vitruve[487] pour lequel la *cella* carrée doit représenter la moitié de la profondeur. Nous supposons que les bases étaient à double tore massifs et sans plinthes.

Trois éléments (qui ne sont plus en place) se trouvent devant le soubassement de ce temple (B-fig.214, photo173). Ils ont une forme massive et cubique de 73 cm de côté dans tous les sens (D.I 4 à 6). Leurs faces apparentes étaient décorées d'un panneau lisse et d'un cadre mouluré sur leurs quatre côtés apparents. Ces blocs comportent un trou de levage à leur partie supérieure. Un quatrième bloc identique se trouve à proximité.

[487] Selon les prescriptions de Vitruve, la largeur de la *cella* carrée du temple toscan présente la moitié de sa profondeur. Vitruve, *De architettura*, IV, 7.

Si ces blocs ont bien appartenu au temple, ils auraient pu correspondre à des socles situés sous les colonnes de la façade. Sinon, il faudrait supposer qu'il s'agit d'éléments de support de statues ou d'autres éléments décoratifs de la place. La première hypothèse est la plus vraisemblable car des socles de statue auraient vraisemblablement comporté des inscriptions. Le nombre de ces éléments (quatre) est lui aussi indicatif : il peut correspondre à celui des colonnes de la façade mais on ne peut rien prouver. Malheureusement, aucun élément de ces colonnes n'a été retrouvé en place ni aucun élément d'entablement épars. D'après sa forme et ce temple prostyle et tétrastyle devait posséder un fronton et un toit à deux pentes et devait être couvert en charpente. Il date probablement de l'époque Julio-Claudienne. Dans notre restitution, nous l'avons doté de colonnes caractéristiques de cette époque en Afrique (fig.213).

Photo 177: Aspect des blocs décorés de panneaux retrouvés devant le temple C.

Ce temple fut accolé étroitement au temple B et il constituait peut être le symétrique d'un premier état du temple A. Il semble que, dès l'époque julio-claudienne, la place ait compris trois temples accolés dans sa partie postérieure reproduisant un schéma africain particulièrement répandu[488].

[488] Pensabene (1990), pp.251-293. La reconstruction du temple A avait pu effacer les traces d'un premier état que seules les fouilles pourraient confirmer.

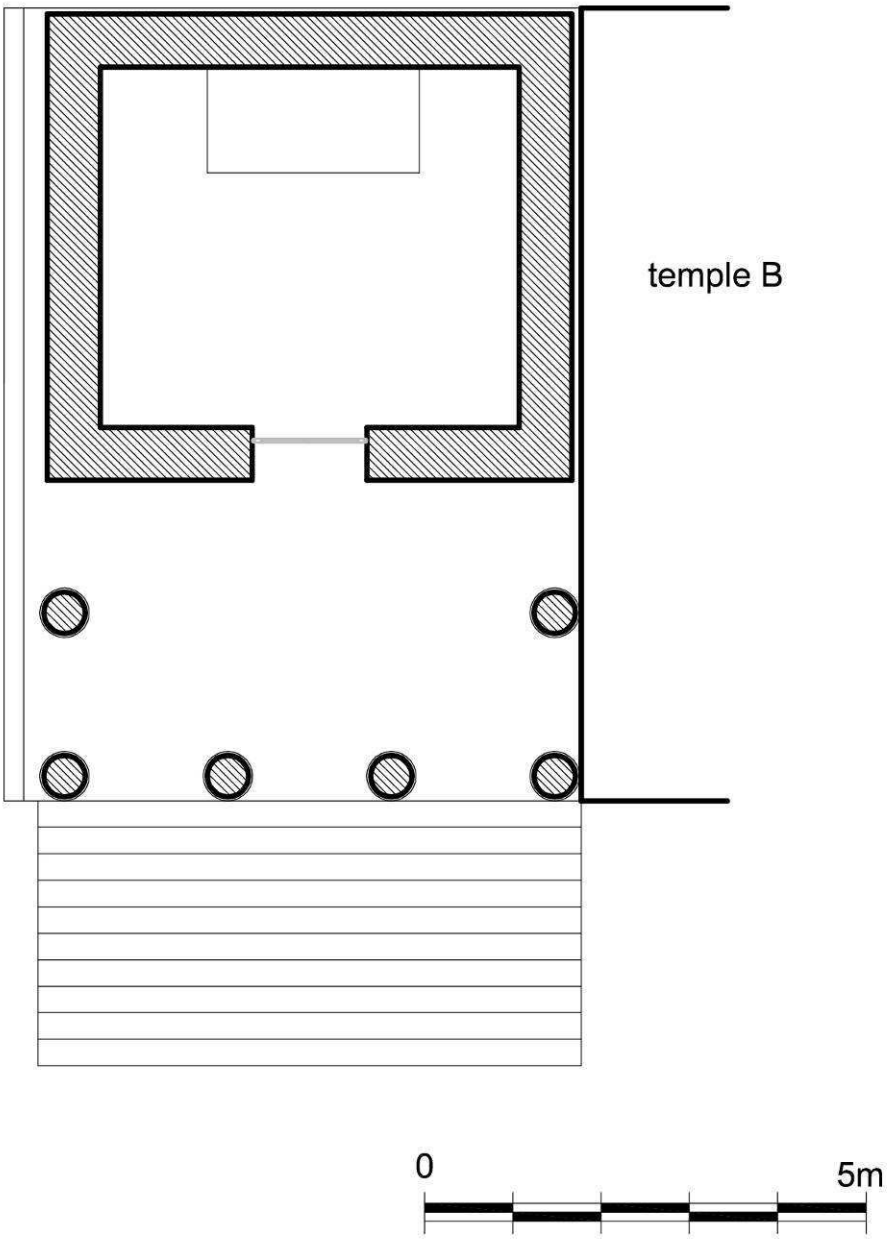

Fig. 216 : Restitution du plan du temple C.

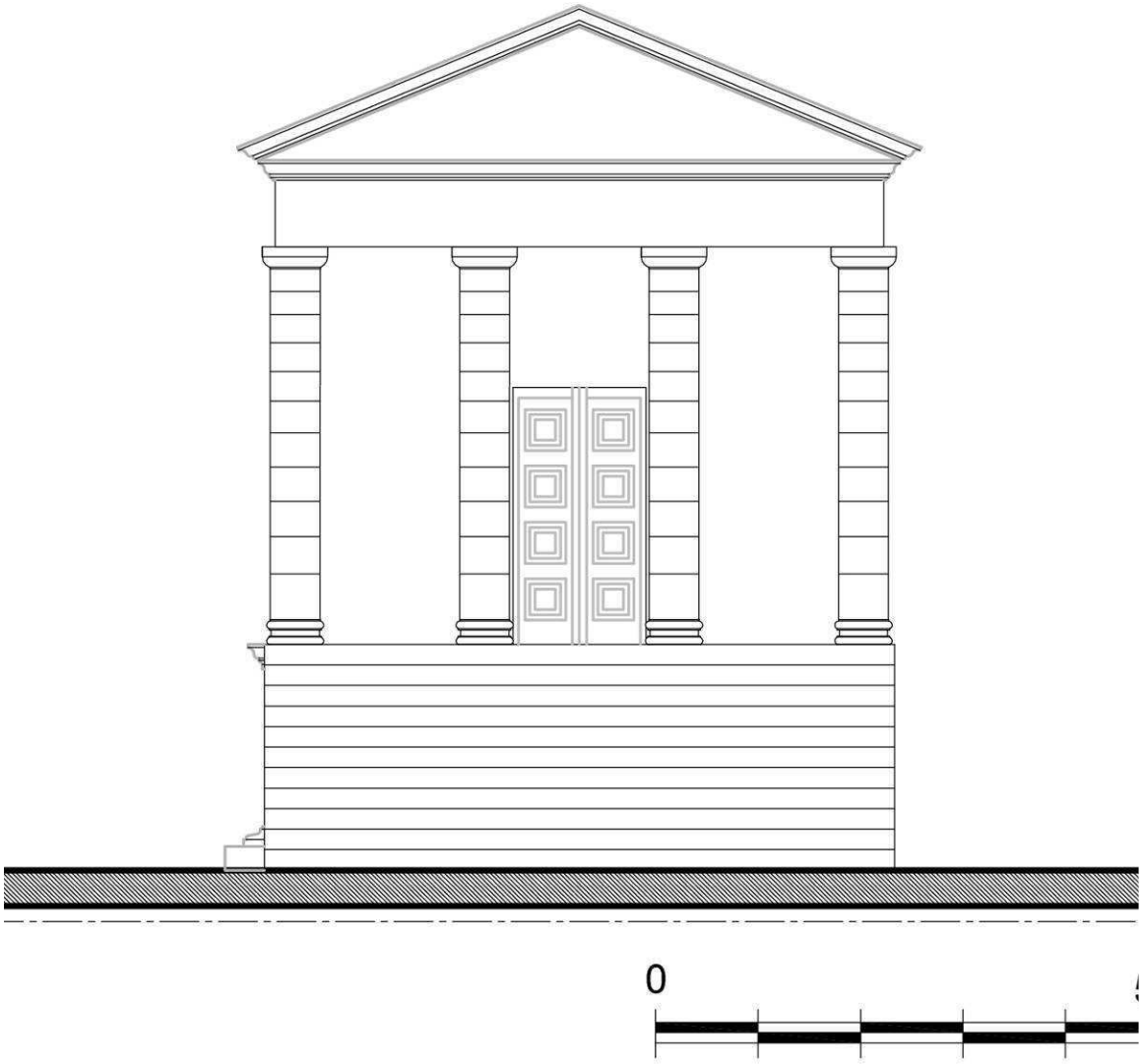

Fig. 217: Restitution de la façade du temple C.

4. Le temple C’

Le temple C’ correspondrait à des structures enfouies. On peut voir, en effet, au sud du temple C, trois rangées de blocs scellés dans le sol (A, B et C- fig.219). La première rangée est constituée de cinq blocs qui se trouvent dans le même alignement que le départ des escaliers des trois temples précédents situés plus au nord. Plusieurs autres blocs situés à l’ouest semblent indiquer la position des murs qui délimitaient la *cella*. On aurait donc là les vestiges d’un temple aujourd’hui arasé. Il faudrait prospecter ce secteur et essayer de dégager davantage ces murs pour en voir d’avantage et prouver l’existence de ce monument. En tout cas, on ne saurait expliquer autrement la présence de ces vestiges dont la disposition est conforme au plan d’un temple. S’agissant d’un temple romain de type italique nous supposons qu’il était tétrastyle et d’ordre corinthien (fig. 220 et 221).
Nous n’avons pas de critères de datation précis de ce temple qui serait d’époque romaine d’après les détails de construction observables.

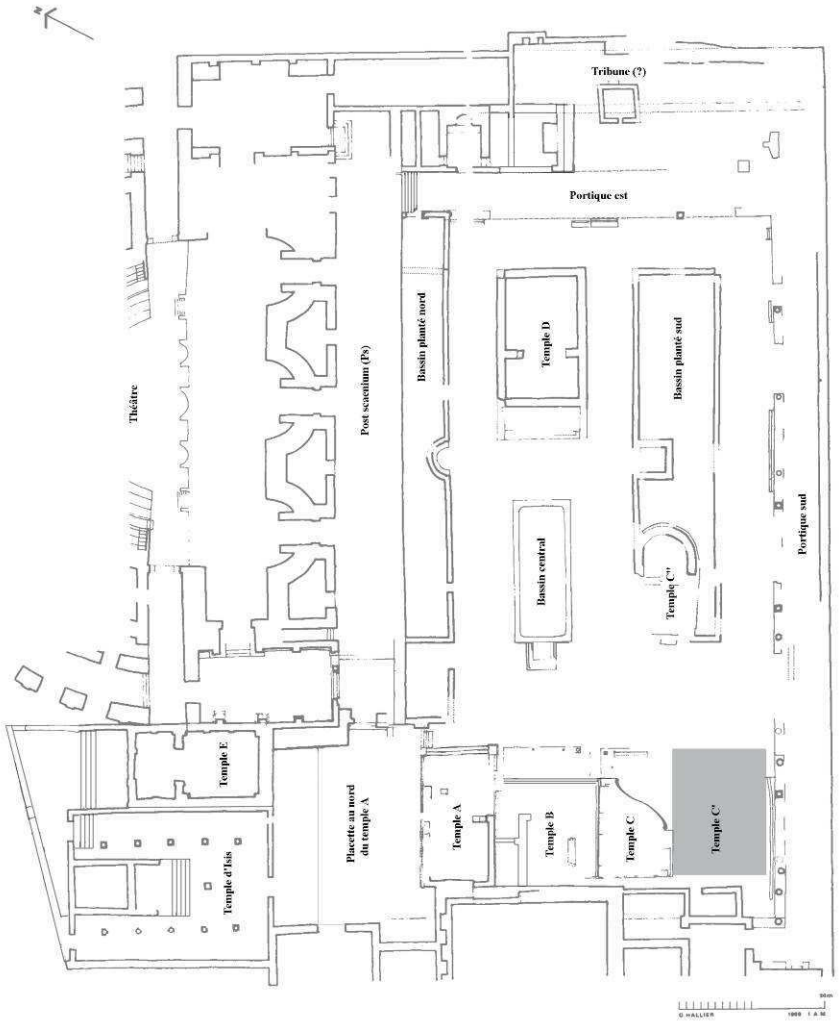

Fig. 218: Plan de situation du temple C'.

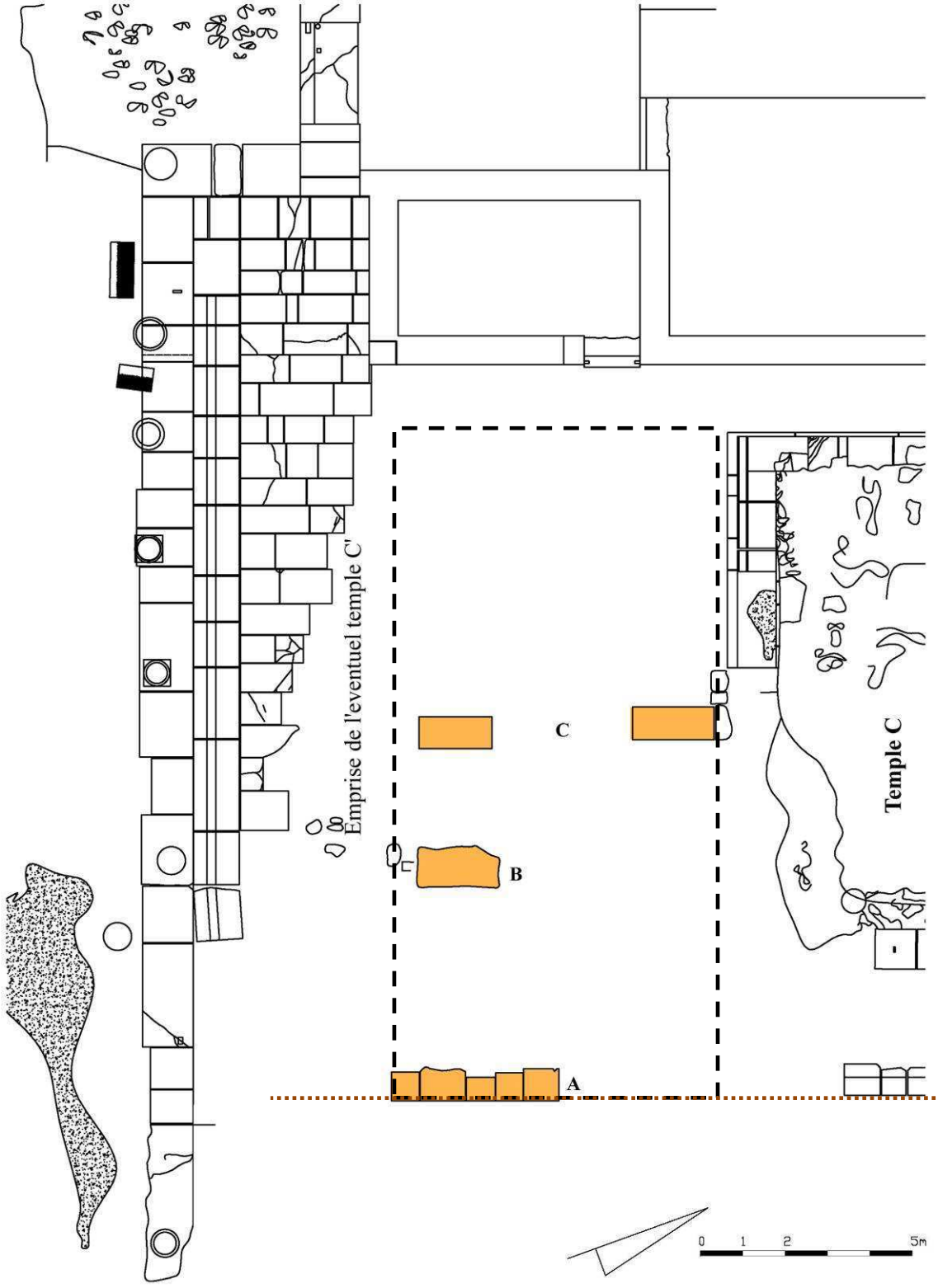

Fig. 219: Plan des vestiges qui suggèrent l'existence d'un temple C'au sud du temple C.

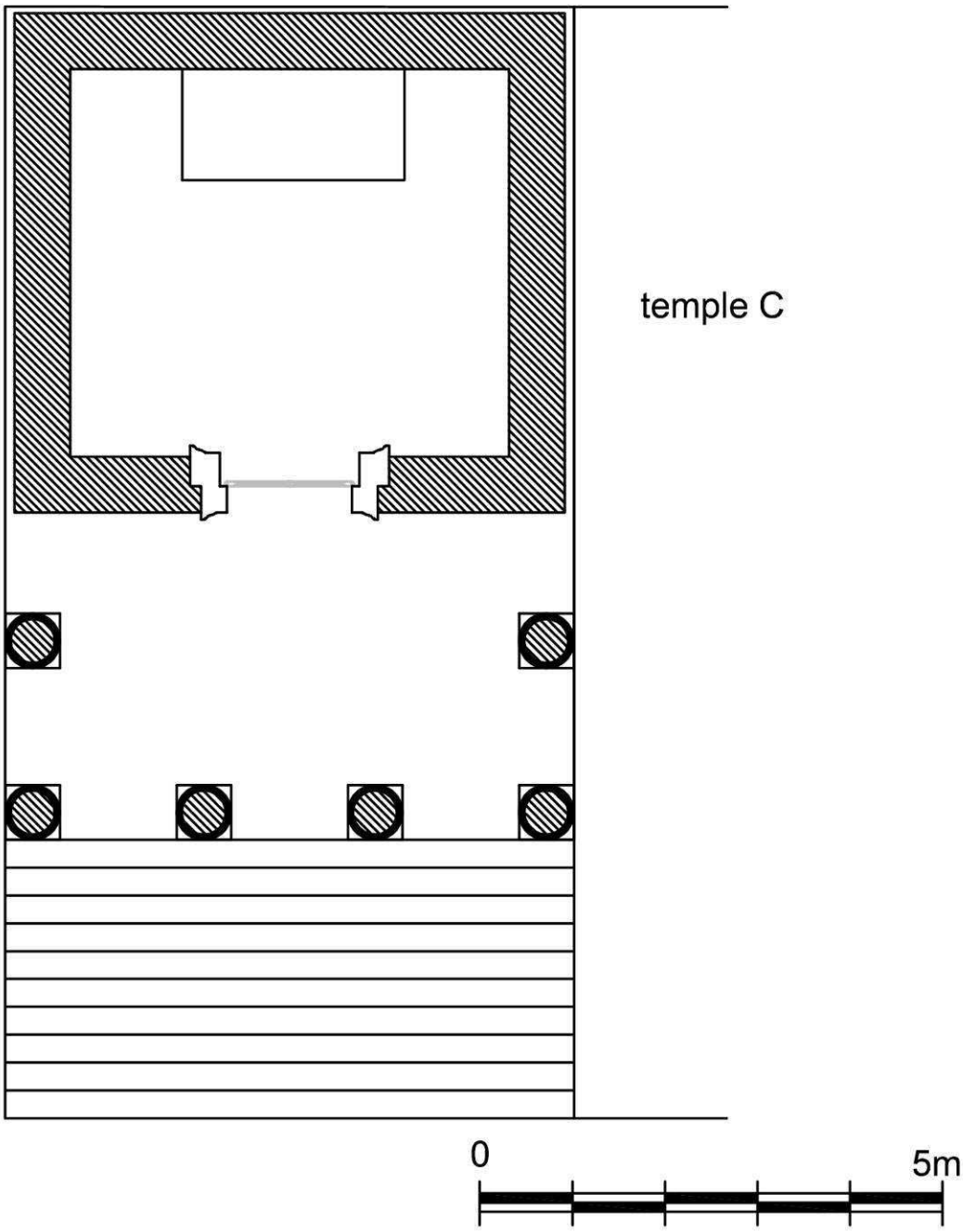

Fig. 220: Plan de restitution hypothétique du temple C’.

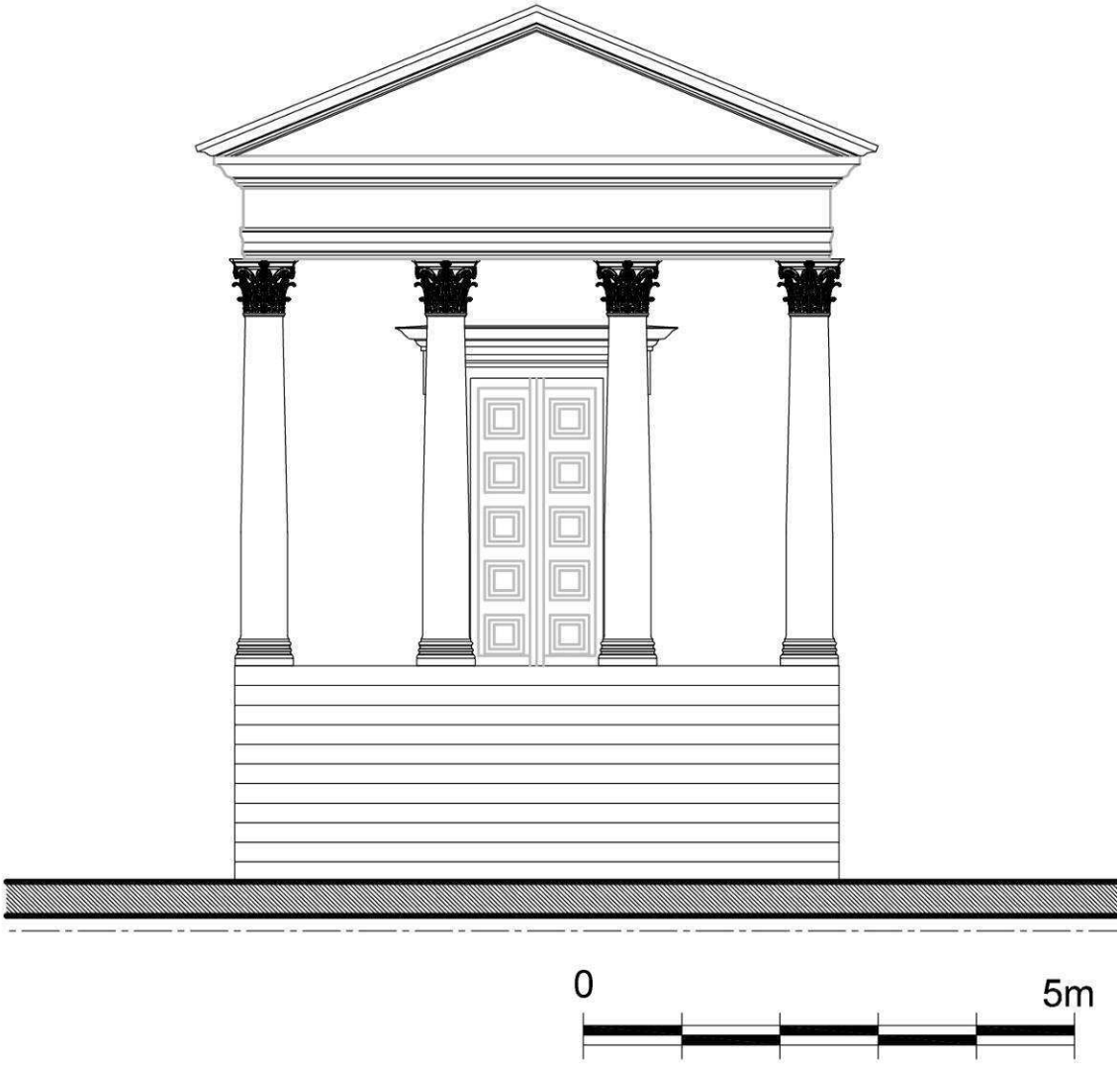

Fig. 221: Restitution hypothétique de la façade du temple C'.

5. Le temple C''

Les structures conservées de ce temple situé à l'Est des précédents ont une emprise de 11,05 m de longueur sur 5,65 m de largeur (fig. 223). Elles empiètent sur la partie ouest du bassin planté qui se trouve au sud de l'esplanade du théâtre (fig. 222). Ce temple est délimité dans sa partie orientale par un mur semi-circulaire conservé sur 90 cm de hauteur qui délimite une forme d'abside. Il s'agit du dernier des temples construits sur l'esplanade.

Contrairement aux temples précédents, celui-ci s'ouvre vers l'ouest. Ses murs, de 83 cm d'épaisseur, étaient construits en maçonnerie de petits moellons. Le profil du parement présente des moellons légèrement équarries disposés en dents de scie. Cette technique est la même que celle utilisée dans la construction des murs de l'espace situé en face du temple A et du mur bordant la rue qui passe nord du théâtre : elle est typiquement romaine.

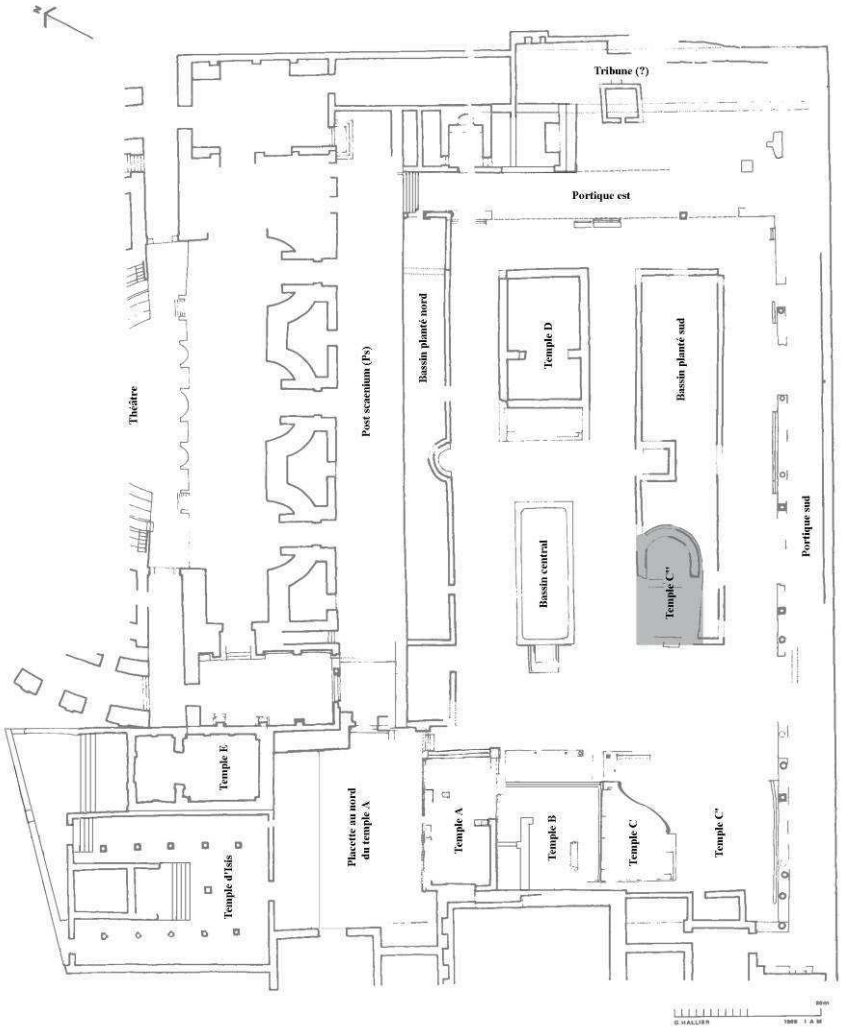

Fig. 222: Plan de situation du temple C".

Le tracé du plan, la nature de la structure et la technique de construction suggèrent une datation relativement tardive. Par ses dimensions et par la présence de l'abside. L'édifice rappelle la chapelle d'Anouna[489] et le temple de Piété Auguste à Dougga[490]. Cependant, le podium du temple de Dougga édifié sur un terrain en pente est construit en pierre de taille alors que celui de *Bulla Regia* est en maçonnerie de moellons. Le massif du soubassement a été totalement évidé. Trois blocs quadrangulaires dont deux portant des inscriptions (I-4 et I-6) et un bloc à corniche moulurée de 74 x76 x 22 cm (Co. II. 9) ont été déposés à l'intérieur de cette structure.

Le bloc à corniche lisse (Co. II. 9) a été réemployé pour la construction de la première assise des escaliers dont le départ est marqué par une ligne incisée sur les dalles de revêtement en pierre restées en place. A 4,61 m et parallèlement à cette ligne, un mur arasé (de 59 cm d'épaisseur) est construit en petit moellon.
Il s'agit probablement d'un temple élevé sur un podium avec *cella* à abside de 4,80 x 4,05 m et un *pronaos* accessible par un escalier frontal de 5,65 m de largeur.

Restitution

La restitution du plan et des élévations de cet édifice ne peut être esquissée qu'à partir des proportions du tracé des structures relevées. Nous supposons que ce temple est tétrastyle et d'ordre corinthien (fig. 224 et 225). Il est venu s'installer à l'extrémité de l'enclos encaissé (bassin planté sud de l'esplanade). Le temple est assurément plus récent que l'enclos puisque ses murs se superposent à ceux de ce dernier.

Le temple C" probablement tardif est donc postérieur de façon certaine aux temples (A, B, C). En outre, son implantation a détruit l'harmonie de la place. Il est difficile de comprendre pour quelle raison il a été placé aussi près des temples situés à l'ouest de l'esplanade. Avait-on une raison particulière de le rapprocher si fort de ceux-ci au point de créer un obstacle visuel important ? Il cachait les temples situés à l'Ouest quand on regardait l'esplanade depuis l'Est et il masquait l'enclos sud quand on se trouvait sur leur parvis. Nous avons l'impression que ce temple fut un des derniers à être implantés sur l'esplanade et qu'on l'aurait placé finalement au seul endroit qui restait disponible. Cette hypothèse est la seule qui nous donne satisfaction. D'ailleurs l'implantation à première vue malhabile (car en biais) de ce temple (le seul à ne pas être bien axé) prêche en faveur d'une datation tardive. Il faut supposer qu'il n'apparut que dans le premier tiers du III^{ème} siècle après J.-C., la date la plus tardive possible que l'on puise proposer étant la fin de l'époque sévérienne.

[489] Il s'agit d'une chapelle orienté nord-est ; sud-ouest de 12,30 m de longueur et 6 m de largeur avec un accès latéral. Gsell (1901), pp. 169-170.

[490] Orienté nord-ouest, c'est un sanctuaire de petites dimensions composé d'une *cella* semi-circulaire et d'un portique corinthien tétrastyle. Il est élevé sur un podium en pierre de taille de 1 m à 1,50 m de hauteur en suivant la pente de la rue. *Cf*. Amans (2004), p.346-348 – Khanoussi (1994), p. 23 - Poinssot (1983), p. 32.

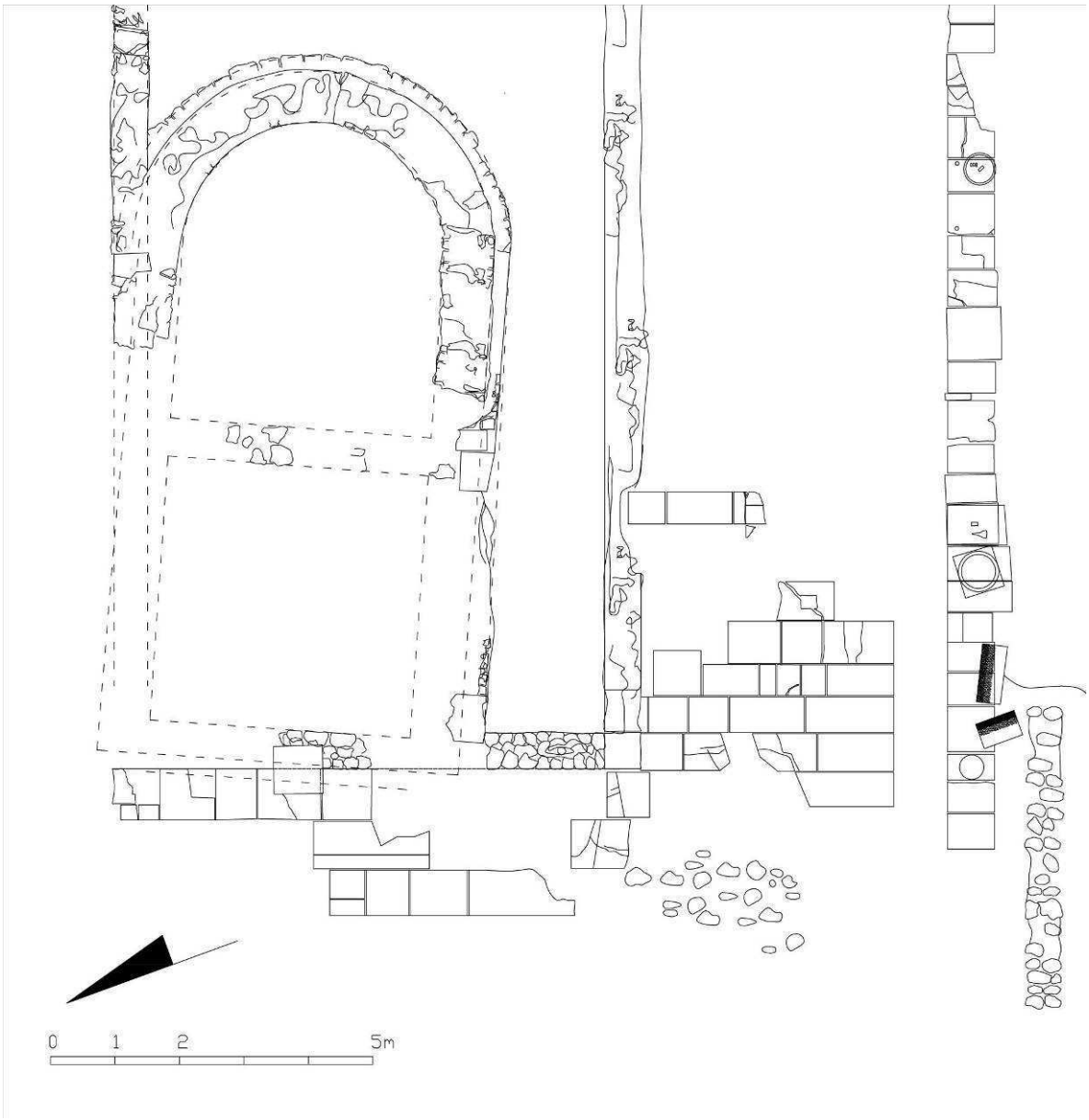

Fig. 223: Relevé en plan montrant l'extrémité de l'enclos encaissé auquel le temple C'' s'est superposé.

Les fondations du temple ont été posées sur le fond de l'enclos et nous pensons que le ressaut de la partie inférieure périphérique du mur n'était pas visible. Il s'agit d'un ressaut de fondation disgracieux qui devait être normalement caché. Ceci indique que l'enclos avait été comblé et que la terre de remplissage devait affleurer le niveau de la cour. Si cet espace avait été replanté (ce qui est malgré tout possible) le jardin n'avait plus guère d'allure. Les deux assises de fondation visibles sont assez grossières (photo178 et 179) mais le mur qui les surmonte est construit avec soin en petit appareil régulier (*opus vittatum*).

Le plan (fig.223) est celui d'un petit temple prostyle dont on distingue la limite de la *cella* et du *pronaos*. Le fond de la *cella*, large de 4m et profonde de 4,8 m, est semi-circulaire. Ceci est relativement rare et indique qu'au lieu d'une niche, il devait exister au centre de la partie courbe, un socle portant la statue de culte (fig. 224). Cette particularité ne suffit pas à indiquer à quelle divinité était dédié le monument mais il est sûr, d'après le plan, qu'il s'agissait bien d'un temple complet et non d'une simple exèdre[491]. On peut lui restituer quatre colonnes en façade et un escalier d'accès frontal (fig.224-226) dont le départ se voit encore sur le dallage qui a subsisté (photo 180). On peut supposer que l'ordre était corinthien car aucun élément de colonne ou d'entablement n'a été retrouvé. Il devait posséder un toit à deux pentes et fronton, le fond de l'abside étant couvert en cul-de-four.

Si l'implantation de ce temple fut assez néfaste à la monumentalité de l'esplanade, son architecture ne manque pas d'allure. La qualité du petit appareil des murs témoigne également d'une construction relativement soignée. Ceci amène à s'interroger à nouveau sur la raison du désaxement de son plan. Aurait-on vraiment mal axé et par pure maladresse, un temple aussi bien conçu et construit? On peut supposer qu'un impératif, difficile à cerner aujourd'hui faute d'indices, aurait incité à le faire. Il s'agissait peut-être de l'orienter plus franchement vers le temple C (en raison des rapports particuliers que ces deux temples auraient pu avoir entre eux) ou vers une statue placée sur le parvis qui a aujourd'hui disparu. On ne peut répondre à ces questions mais seulement constater cet état de chose.

[491] On peut citer le temple de la Piété Auguste à Dougga qui daterait du II^{ème} siècle après J.-C.: Celui-ci n'a pas de *pronaos*, il a la forme d'une chapelle en forme d'exèdre: Saint-Amans (2004), pp. 346- 348; S. Aounallah (2006), p.36-37. Le temple qui se trouve à l'extrémité orientale de l'esplanade de l'*Asclepeion* de Lambèse possède une abside et non pas une *cella* entièrement semi-circulaire, Janon (2005), p. 33.

Photo 178 : Vue latérale du temple C'' du côté sud.

Photo179 : Vue postérieure du temple C''avec sa forme semi-circulaire caractéristique.

Photo180 : Dallage situé devant le temple C'' montrant le départ de l'escalier de façade.

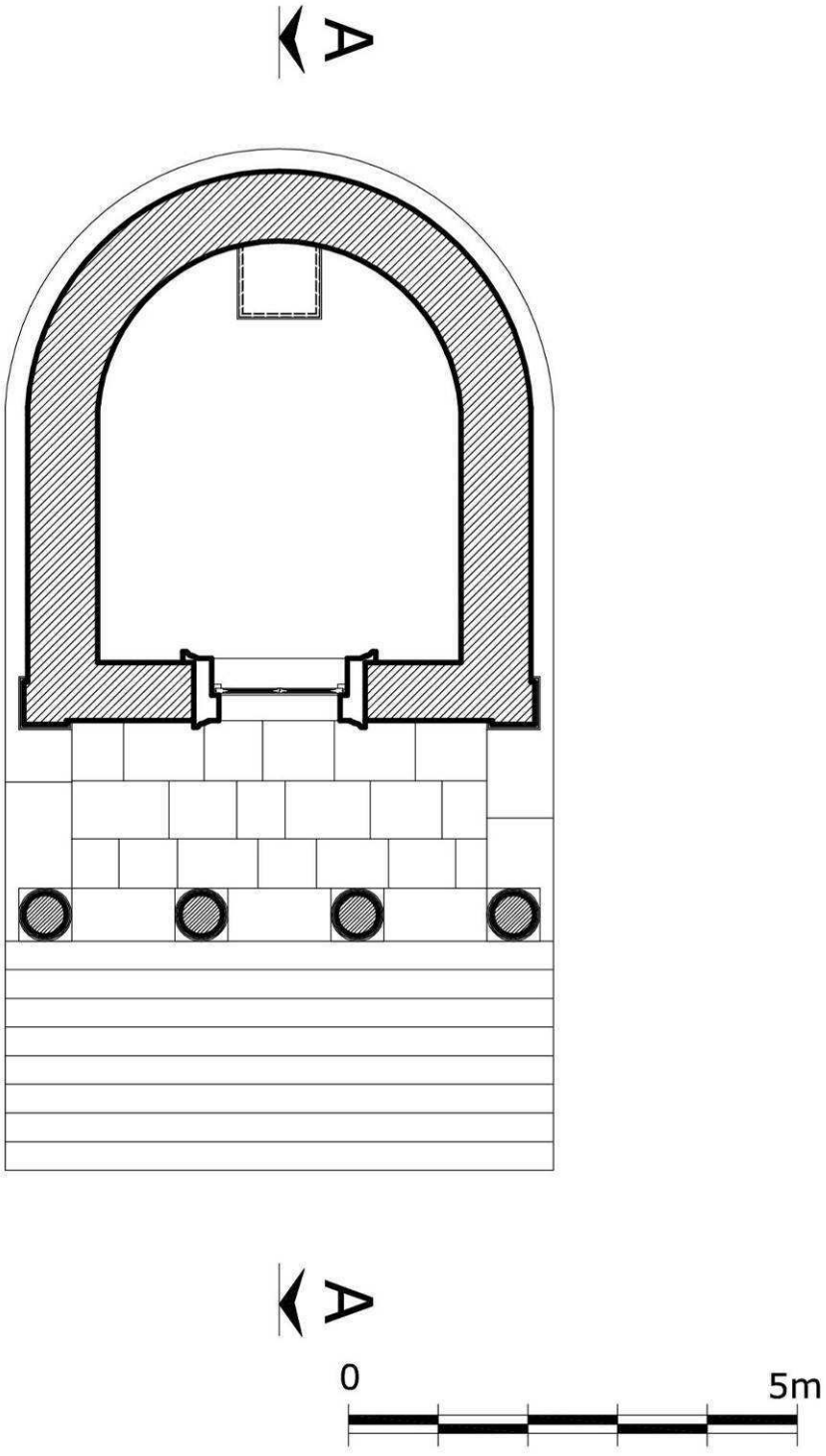

Fig. 224: Plan de restitution du temple C’’**.**

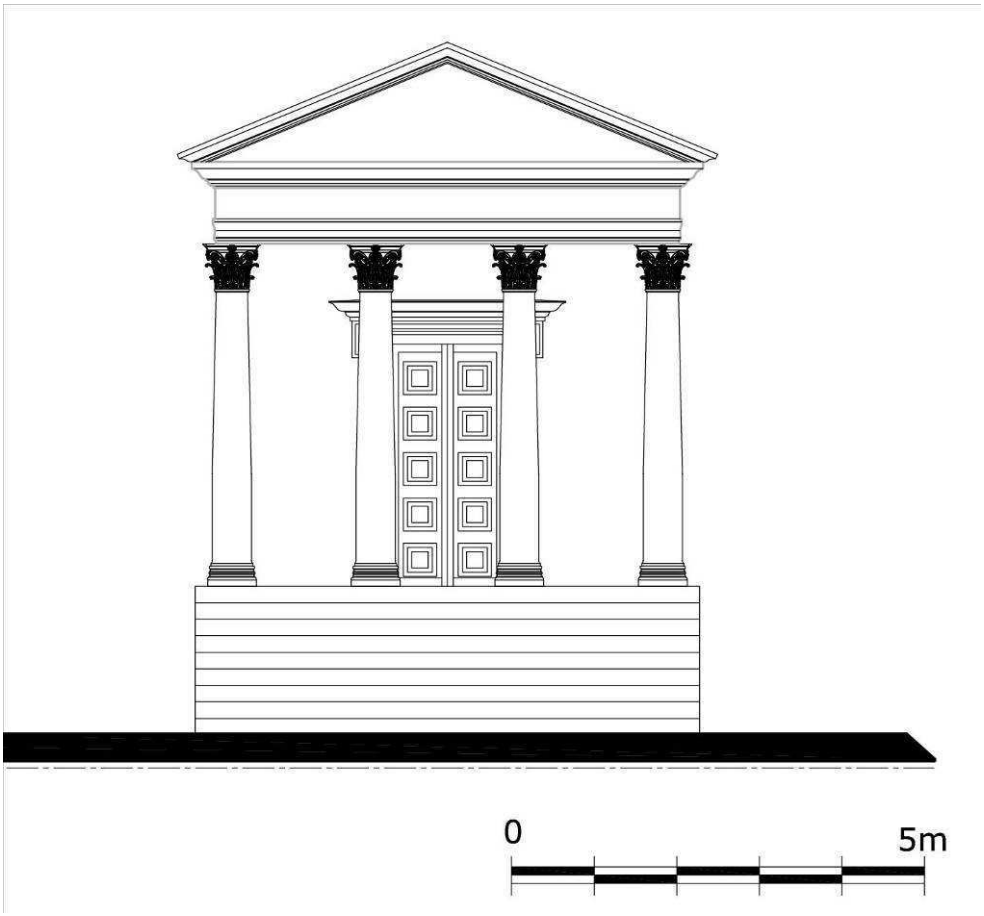

Fig. 225: Façade principale restituée du temple C’’.

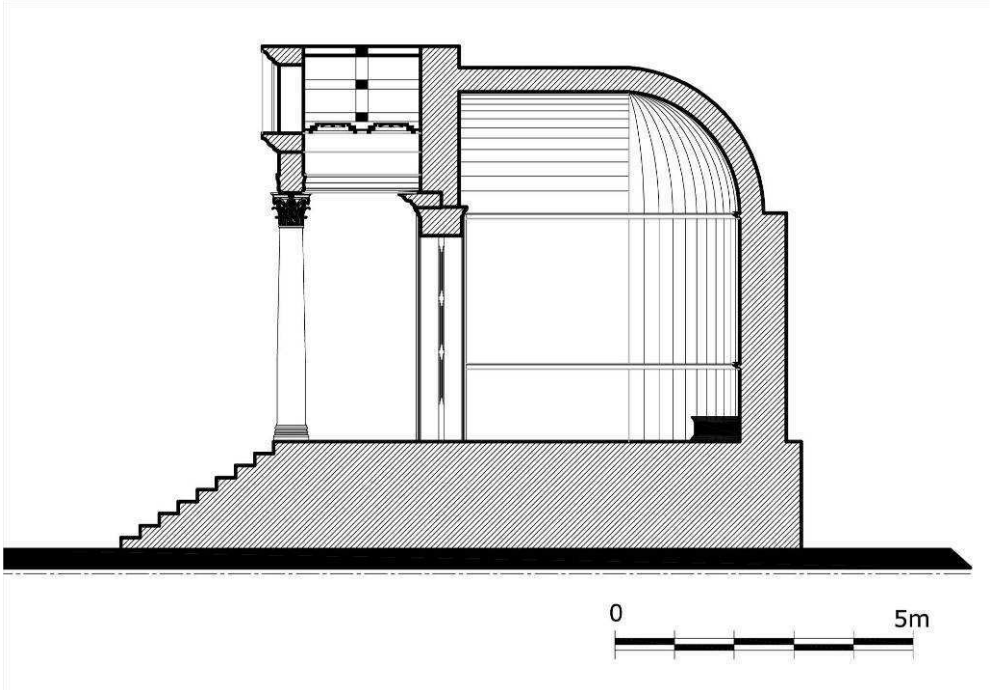

Fig. 226: Coupe longitudinale restituée du temple C’’.

6. Le temple D

Les vestiges conservés de ce temple situé à l'Est de la place montrent qu'il s'agit d'un édifice de type italique avec podium plein. Il était orienté vers l'ouest[492]. Ce temple a été implanté dans l'axe du temple B et donc des trois temples juxtaposés (A, B, C) (fig.227) si bien qu'il n'a pas rompu la symétrie de la composition. Il l'a, au contraire, renforcée en faisant face au temple central et en lui répondant en quelque sorte du côté est de l'esplanade. On voit bien, graphiquement, en restituant la position de l'enclos nord (dont nous ne pouvons douter de l'existence initiale), que ce temple occupe exactement le milieu de l'espace central dallé qui se trouvait entre les deux enclos (ou bassins plantés originellement aménagés de façon symétrique).

Ceci incite à supposer que ce temple est antérieur à l'extension du théâtre qui, à notre avis, eut pour conséquence de recouvrir l'enclos nord. Il faudrait situer sa construction dans le courant du I^{er} ou au début du II^{ème} siècle après J.-C. On voit mal en effet pourquoi il aurait occupé cet emplacement précis s'il avait été construit après l'extension du théâtre alors que la place était devenue dissymétrique. En avant du temple D fut installé un bassin avec fontaine. Ce dernier rehaussait encore l'axialité de l'esplanade et l'embellissait (C-fig.228). C'est à cette époque que celle-ci dut avoir la plus belle allure.

Il semble que le temple D n'ait pas de rapport direct avec le théâtre comme c'est le cas des temples situés derrière l'édifice comme à *Leptis Magna*[493] (Th. L. 1). Par son orientation vers l'ouest, la surélévation du portique *post scaenam* et par le fait qu'il en ait été séparé par l'existence du jardin planté (A-fig.227), ce temple est certainement antérieur au second état du théâtre.

L'emprise rectangulaire du temple mesure 12,95 x 8,10m (fig.227). Le mur du podium est construit en *opus africanum*. Les murs ont 80 cm d'épaisseur et présentent des harpes espacées de 2,50 en moyenne, d'axe en axe. Le mur de refend visible sur le plan (m2-Fig.227) indique la position de la façade de la *cella*. Celle-ci avait un plan presque parfaitement carré. Elle a 6,75 m de longueur et 6,35m de largeur à l'intérieur. L'épaisseur du mur du fond (m3-Fig.227) semble insuffisante pour que l'on y ait aménagé une niche axiale. Il est donc probable que la statue de culte y prenait place sur un socle (fig.228).

Le *pronaos* mesurait 8,10 x 4,75m. Cette profondeur importante montre qu'il possédait deux travées de chaque côté, ce que confirme la position de la haste visible côté nord. On en déduit que la haste symétrique (au sud) a été arrachée et qu'aucune porte ne se trouvait à l'origine à cet endroit. En effet, une ouverture à cet emplacement, sous une colonne du *pronaos,* aurait dangereusement affaibli la construction et elle est peu vraisemblable. Si une entrée a été pratiquée, à l'endroit de l'interruption large de 1,20m visible dans le mur sud, elle ne peut être que tardive et liée à une réoccupation du podium qui aurait été transformé en pièce après l'enlèvement de son remplissage interne bien après l'abandon du temple. Nous verrons plus loin que la restitution de la hauteur du podium confirme l'impossibilité de le voûter car sa hauteur était insuffisante (fig.229). Il était donc plein à l'origine comme celui des temples précédents.

---

[492] Ces structures ont été déjà identifiées comme un temple par Beschaouch et *alii* (1977), p. 107.
[493] *Cf*. Caputo (1950) et Amucano (1994), pp. 700-701.

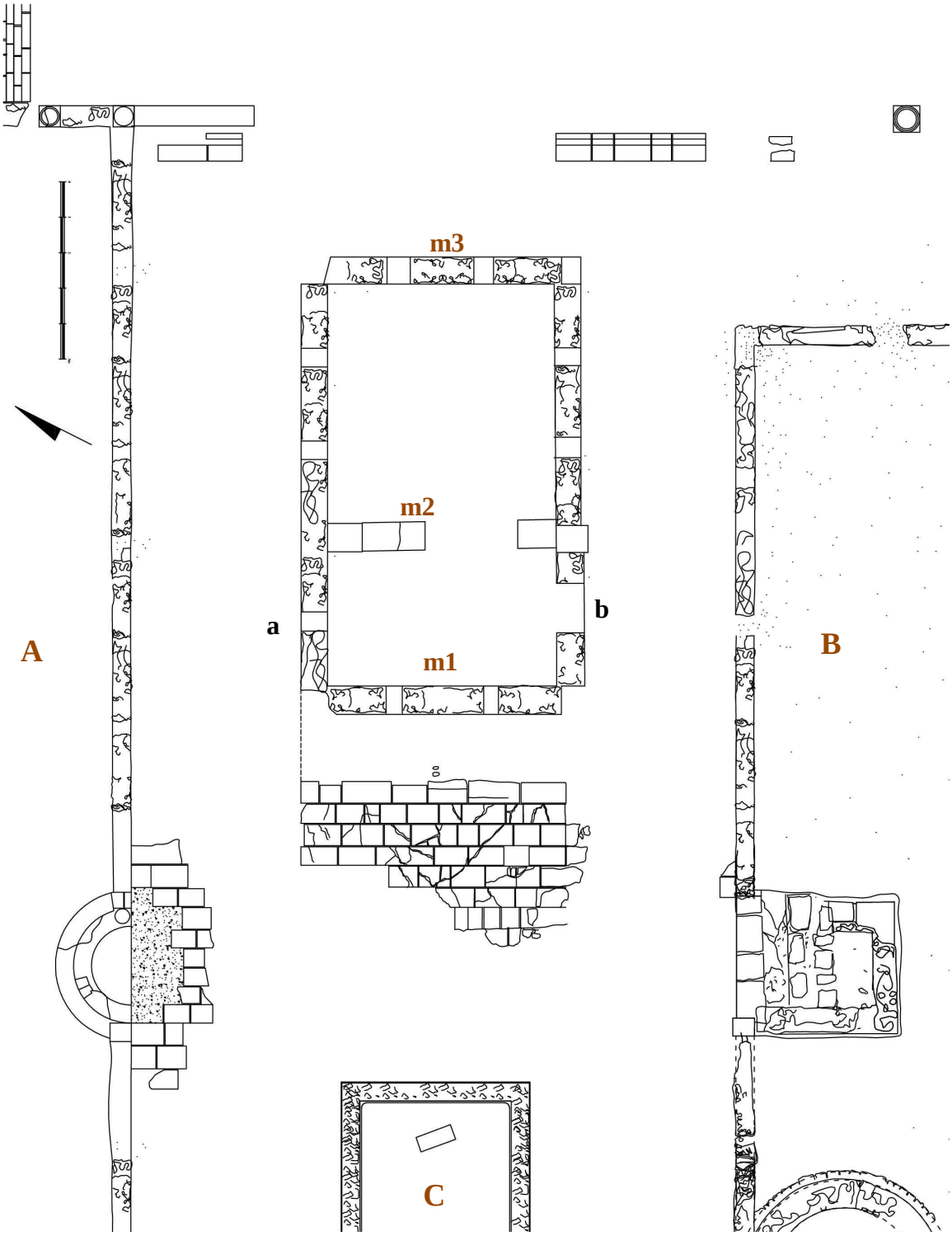

Fig. 227: Relevé en plan du temple D, état actuel.

L'emplacement des harpes du mur ouest (m1-fig227) montre que ce temple était tétrastyle avec une travée axiale de façade nettement plus large que celles qui l'encadraient (2,80m au lieu de 2,20m d'axe en axe).

L'incision visible sur le sur le dallage qui subsiste devant le temple indique le départ de l'escalier de façade (photo182). Elle prouve l'antériorité du dallage par rapport au temple et indique qu'il dut être réalisé autour des enclos (A et B –fig.227) au début de l'époque romaine, probablement dans la foulée de la réalisation des temples A et C. L'escalier, sans mur d'échiffre, était adossé au mur ouest du soubassement. La profondeur de l'espace qu'il occupait est de 2,50 m environ.

En supposant que les marches aient eu 21cm de hauteur comme celles des autres temples et une trentaine de centimètres de profondeur on peut restituer la hauteur d'origine du podium (environ 1,50m) et les marches au nombre de 7. Il se peut que les façades de la *cella* aient été décorées de pilastres engagés réalisés en stuc comme ceux du capitole de Dougga. Nous les avons indiqués par hypothèse (fig.229) en correspondance avec les axes des harpes donnés par le relevé en plan (fig.227).

Le seul fragment d'architecture épars qui aurait éventuellement pu appartenir à ce temple est un fragment de corniche corinthienne trouvé à proximité (Co.III.1). Il correspond à la rangée d'oves située sous le larmier en face d'un caisson au cadre décoré de rais-de-cœur avec rosace centrale qui se trouvait à l'origine entre deux modillons. Si ce bloc a bien appartenu au temple cet élément désigne l'ordre corinthien. Nous l'avons donc restitué par hypothèse (fig.228 à 230). Ce temple était certainement couvert en charpente et il possédait un toit de tuiles à deux pentes et un fronton.

Photo 181 : Aspect général du temple D vu du nord.

Photo 182**:** Incision dans le dallage marquant le départ de l'escalier de façade du temple D.

Photo 183: Aspect général du temple D vu du nord-ouest**.**

On ignore à quelle divinité l'édifice était dédié, mais celle-ci devait avoir un rapport avec celle qui était honorée dans le temple B. Ceci expliquerait la volonté d'axer ces deux temples exactement l'un en face de l'autre de manière à ce qu'ils constituent les deux points forts de la composition. Si le temple B était dédié à Caelestis (assimilée à Tanit) celui-ci l'était-il à Saturne (assimilé à Baal)? Ce ne sont là que des spéculations inspirées par la frustration de ne pas pouvoir nommer les divinités de ces sanctuaires qui avaient tous leur divinité particulière.

Il s'agissait divinité d'importance majeure à notre avis en ce qui concerne les temples B et D comme l'expriment bien les intentions architecturales qui ont présidé à la conception de l'esplanade avant l'extension du théâtre. Ceci est séduisant mais, par prudence nous devrons continuer à désigner ces temples par de simples lettres et sans ordre alphabétique signifiant qui pourrait influencer tout ordre de succession chronologique. Ils seront cités de la manière la plus neutre possible et toute hypothèse les concernant ne sera bâtie que sur des indices archéologiques sûrs.

Chronologie :

Les structures du podium, profondément fondées par rapport au niveau du dallage, indiquent que ce temple s'est accolé à celui-ci. Son escalier s'y est superposé et ceci incite donc à le dater au plutôt du premier siècle. Mais il est certain que le temple D, par la position qu'il occupe au milieu et dans l'axe de l'esplanade, a été construit après les trois temples situés à l'ouest (A, B, C) dans le cadre d'une vaste opération de réorganisation et de restructuration de la place publique. Cette restructuration a été traduite par la confirmation d'une composition symétrique faite selon deux axes majeurs, est-ouest et nord-sud. Cette période précède l'agrandissement du théâtre. Il serait postérieur à l'aménagement des bassins plantés nord et sud de l'esplanade. Il pourrait dater au plus tard de la première moitié du II^{ème} siècle après J.-C.

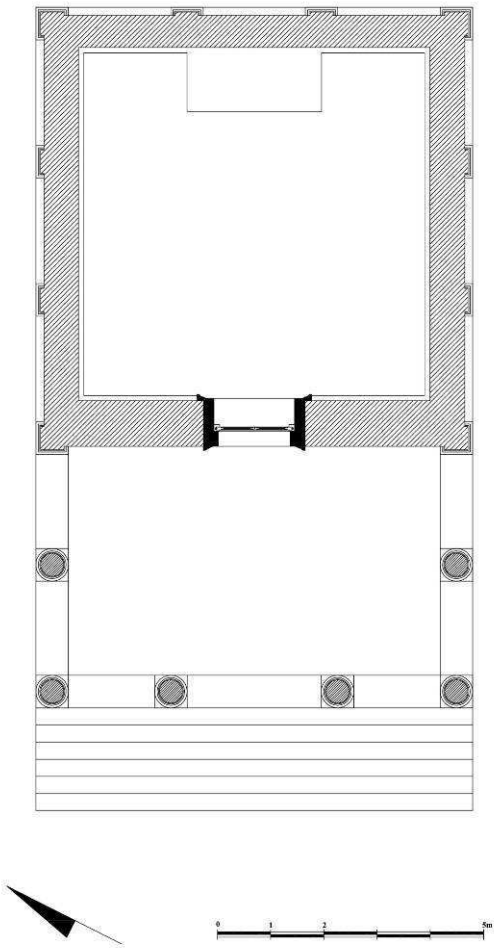

Fig. 228: Plan restitué du temple D.

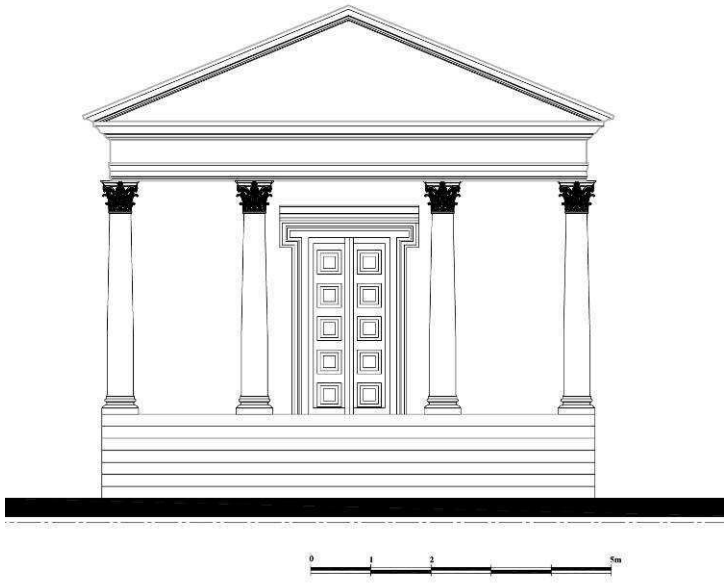

Fig. 229: façade principale restituée du temple D.

Fig. 230: Vue restitué du temple D vu à partir du portique *post scaenam* du théâtre.

7. Les espaces situés à l'Est de l'esplanade

Parmi les structures visibles à l'Est de l'esplanade, se trouvent trois espaces contigüs (A, B, C-fig.232 ; photo184). On reconnait un local (A) de plan rectangulaire, de 3,90 m x 3,05 m, accessible par une porte axiale large de 1,43 m dont les montants sont encore en place (S9). Au centre du mur du fond épais de 1,53 m s'ouvre une niche de plan semi circulaire de 90 cm de diamètre (photo 185). Cette niche est précédée de deux montants qui devaient supporter la dalle recevant une statue de culte. Tout indique dans ce plan celui d'une chapelle. Elle communiquait au nord et au sud avec les locaux voisins.

Un stucage général revêtait l'ensemble de ses murs. Cet enduit, dont subsiste la partie inférieure sur une hauteur de 90 cm environ, constitue le support d'une fresque murale qui a conservé une bande de teinte rouge. L'accès se faisait directement dans la pièce centrale à partir d'une porte axiale aménagée dans le mur de fond du portique oriental de l'esplanade.

Photo184: Aspect des espaces situés à l'Est de l'esplanade.

Photo 185 : Aspect du mur du fond avec niche semi-circulaire.

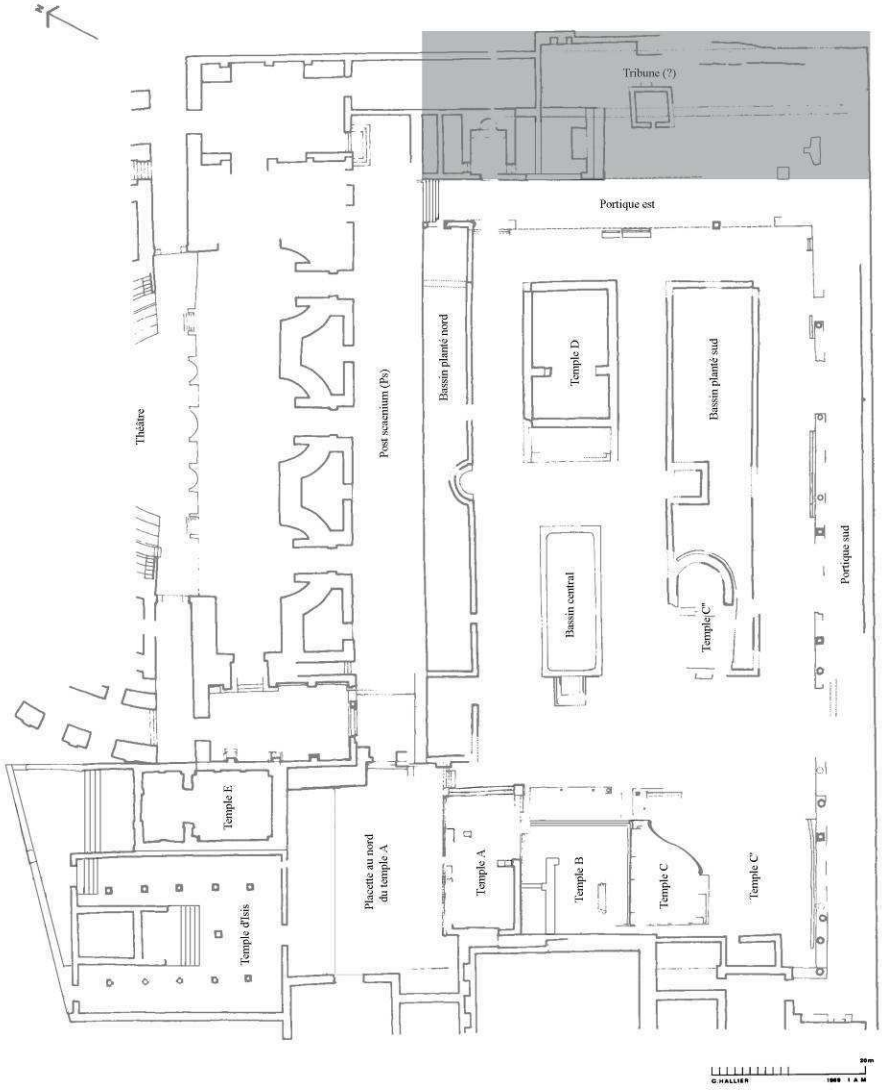

Fig. 231: Plan de situation des espaces situés à l'Est de l'esplanade.

Les murs sont construits en moellons de calcaire clair. Il s'agit de la même pierre que celle qui a été utilisée pour la construction du soubassement du temple E et de la *cella* centrale du temple de culte sévérien. Le mur ouest se distingue par une assise inférieure de 50 cm de hauteur environ, construite en *opus quadratum*.

Le local (B-fig. 232) situé au sud à 50 cm en contrebas[494] est une grande pièce allongée de 5,10 m de profondeur dont le mur du fond (au sud) comprend une excroissance qui, d'après sa forme et ses dimensions correspondrait bien, elle aussi, au soubassement d'un socle destiné à revoir les statues de divinités. La ressemblance de ces locaux avec ceux qui donnent sur le portique postérieur de la cour du temple d'Isis à *Sabratha* est frappante[495]. Ils correspondent à plusieurs chapelles dédiées à des divinités associées et d'autres salles servant probablement de lieu de réunion, de cérémonie d'initiation ou de salles de banquets rituels (fig. 244 ci après). Ce sont des locaux de cette nature qui pourrait avoir existé à *Bulla Regia*, mais tous ceux qui se trouvaient au sud de l'entrée axiale ont été détruits. Il n'aurait pu exister côté sud que deux ou trois locaux équivalents à ceux qui subsistent du côté nord. C'étaient là les seules salles annexes de tout le complexe de l'esplanade A.

On voit que la chapelle (B) a été construite sur des murs d'époque numide à l'occasion d'un réaménagement tardif. Au nord de la chapelle (A) se trouvait un autre local (C) plus élevé[496]. Il a été tronqué par la construction du portique postérieur du théâtre et coupé en deux par un mur tardif situé à 1,37 m du mur nord du local A. La longueur de l'espace disponible fait que l'on peut supposer l'existence d'un quatrième local (D) qui a du être recouvert par le soubassement massif du portique. Ces salles annexes n'étaient probablement pas toutes des chapelles.

Photo 186 : Aspect mur de fond du portique.

Certaines salles servaient elles à l'administration du complexe d'autres de salles d'incubation? Elles étaient nécessaires au fonctionnement du sanctuaire dès l'origine puisqu'on les a construites et maintenues. Certaines servaient-elles de boutique où les fidèles pouvaient acheter les objets nécessaires à leurs dévotions? La chose n'est pas impossible car aucune ne donne sur le portique extérieur. Toutes fonctionnaient du côté l'intérieur de l'esplanade.

[494] Nous estimons que le sol d'origine était à un niveau plus haut ; il a été déblayé lors des travaux de dégagement.
[495] *Cf.* Golvin (2007)
[496] A 35 cm plus haut que le niveau du seuil d'entrée à l'espace central.

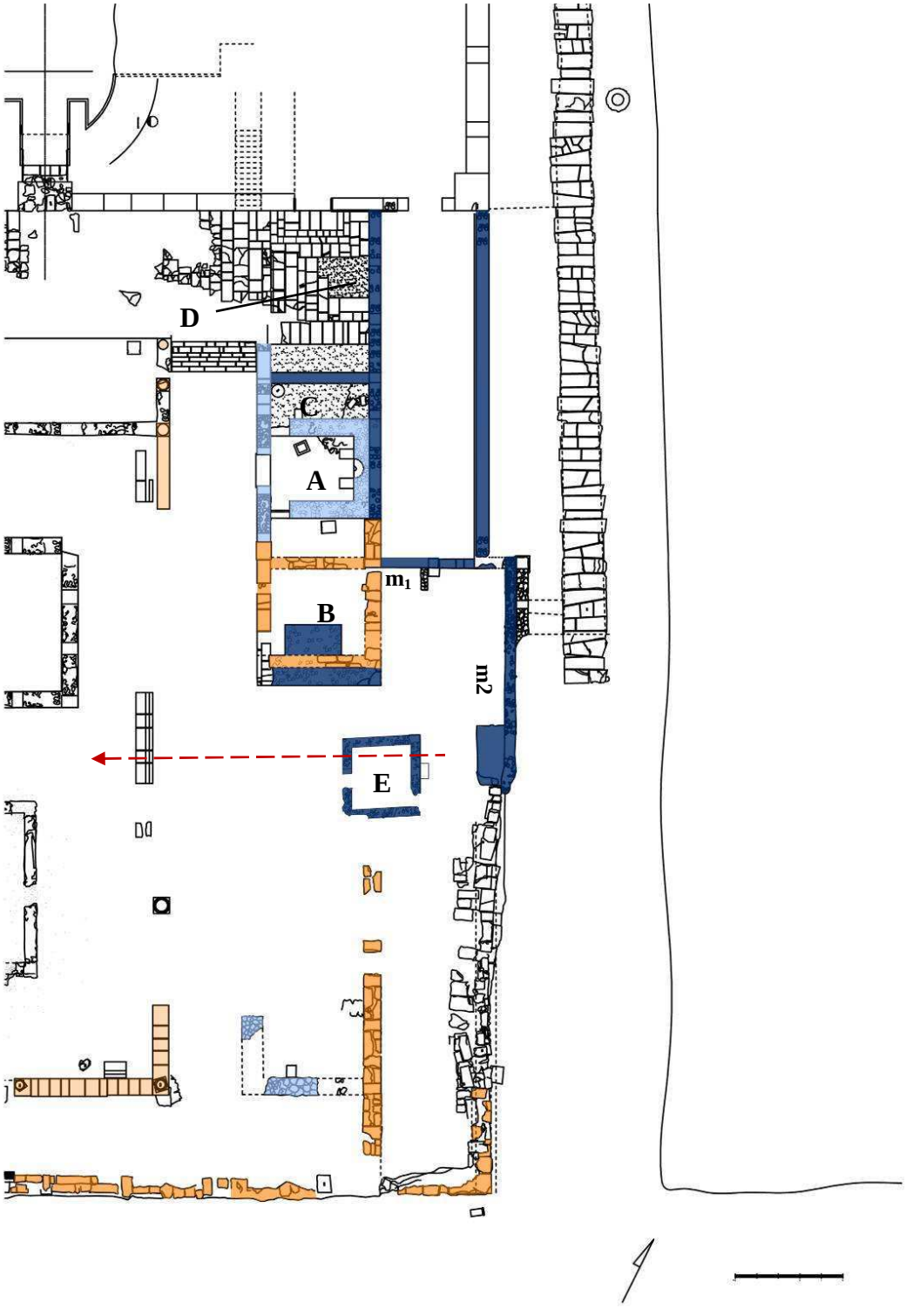

Fig. 232: Plan des salles annexes situées à l'Est de l'esplanade A. En jaune structures préromaines ; en bleu clair structures romaines et en bleu foncé murs tardifs.

Les murs (m1, m2-fig.232) qui ont coupé le portique de façade et ceux d'une petite pièce carrée (E) située au sud des pièces conservées sont tardifs. Leur existence suppose la destruction des structures antérieures et leur implantation est assez anarchique. Ce sont des traces de réoccupation tardive du complexe.

La petite pièce (E-fig232 ; photo 187) est un enclos de forme presque carrée (3,75 m x 3,55 m) aux murs construits en petits moellons. Ces murs de 42 cm d'épaisseur ne comportent aucune ouverture. Cependant, du côté Est un socle de 72 cm de largeur et 41cm de profondeur pourrait constituer la première marche d'un escalier aménagé devant une porte dont le seuil serait trouvé à un niveau supérieur.

Un autre massif qui s'apparente à un socle de 1,25 m de profondeur, 2,77 m de largeur et 55 cm environ de hauteur est plaqué contre le mur de l'enceinte de l'esplanade (m_2). L'enclos ainsi que les différents massifs maçonnés précités s'apparentent à des socles ou des soubassements aménagés à l'air libre qui étaient sans doute surmontés de statues. Certains en raison de leur position contre un mur, de leurs dimensions assez réduites ou du fait de l'absence d'ouverture, ressemblent à des rostres ou des tribunes aux harangues. Les inscriptions[497] repérées dans ce secteur montrent que l'esplanade du théâtre, de la fin du II^{ème} au début du III^{ème} siècle après J.-C. a connu une vie intense.

Photo 187 : Aspect de l'enclos à l'est de l'esplanade (E).

Restitution du premier état des bâtiments et des annexes situées à l'est de la cour :

Le relevé des structures en place montre que les bâtiments s'étendaient au-delà du portique oriental de la cour sur une quinzaine de mètre de largeur. Le plan révèle qu'au premier état devait exister, le long de la rue en pente située à l'Est, un long portique de façade. Le fond de ce dernier était constitué d'un mur continu que seule la grande entrée axiale devait interrompre (fig.233).

Entre ce grand portique de façade et le portique oriental de la cour se trouvait un espace construit de 6 m de largeur qui comprenait une série de locaux annexes alignés. Malgré les perturbations subies, leur disposition se distingue encore assez bien. On ne peut pas savoir si ces locaux étaient couverts en charpente, par un toit à deux pentes ou en terrasse. Les deux solutions sont possibles.

[497] Les inscriptions I- 3à 7 du catalogue des blocs épars.

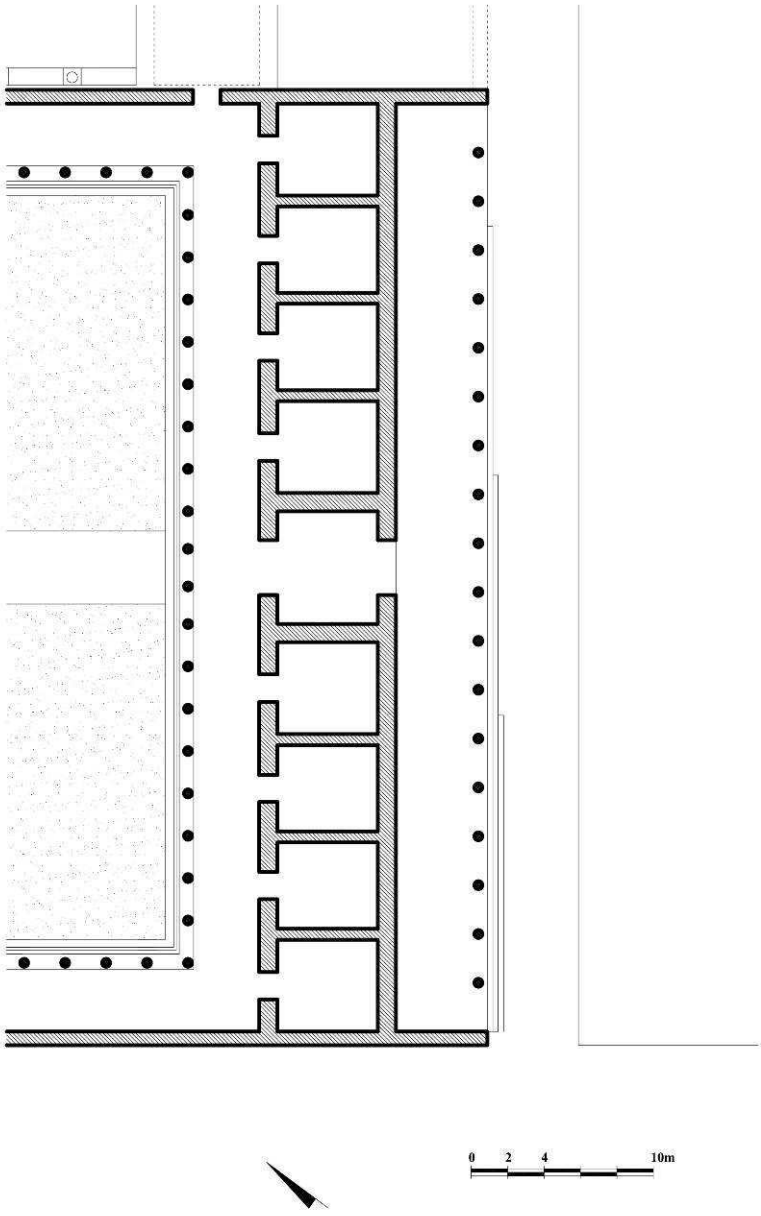

Fig. 233: Plan de détail des locaux annexes situés à l'Est de la cour.

8. Le temple d'Isis

Le temple d'Isis de *Bulla Regia*, dégagé lors des fouilles réalisées de 1959 à 1962, est situé juste à l'ouest du théâtre et en est séparé par un autre temple (le temple E). Le temple d'Isis est situé à l'angle sud-ouest du croisement de la rue reliant le théâtre aux thermes memmiens et de la rue reliant les deux esplanades au complexe monumental du forum (fig.234).

Il est limité au nord par une plateforme qui se prolonge devant le temple E. Elle est plus haute de 0,32m par rapport au niveau de la rue. Elle est limitée par un mur arasé qui est la continuité du retour d'angle du mur ouest de la cour. L'angle des murs est mtérialisé par une grande pierre angulaire qui semble être contemporaine à la construction du mur ouest.

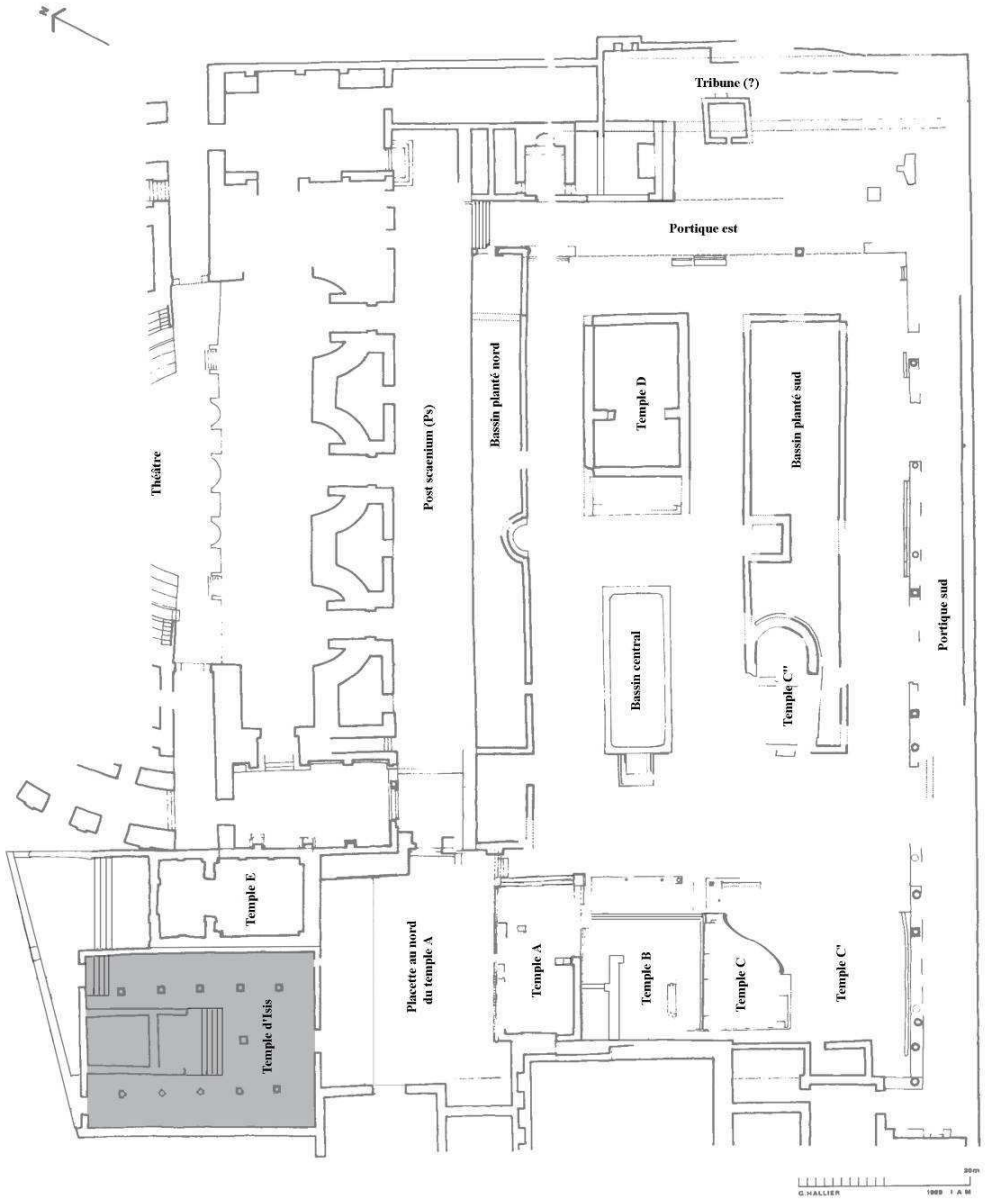

Fig. 234: Plan de situation du temple d'Isis.

Ce temple a été attribué à Isis en raison de la présence d'un autel (a-photo188) comportant une inscription dédiée à cette déesse (I-2)[498]. Il est difficile de distinguer un *iseum* d'un *serapeum* mais la question ne se pose pas à *Bulla Regia* puisque l'inscription retrouvée mentionne clairement cette déesse.

L'autel est à du type « à corne », un type courant dans les sanctuaires isiaques et il ne saurait être détaché de son contexte d'origine[499]. Il est nécessaire d'étudier les caractéristiques architecturales du temple pour vérifier si les caractéristiques de celui-ci correspondent bien à celles des autres sanctuaires isiaques connus[500].
Il se trouve bien au sein d'une cour (de 17,80 x 13,85 m) qui lui est propre et en occupe le fond (fig. 235). Ce temple est le seul parmi ceux de l'esplanade à posséder sa propre cour[501], cas des autres temples d'Isis à Pompéi, Lambèse et Milet notamment.

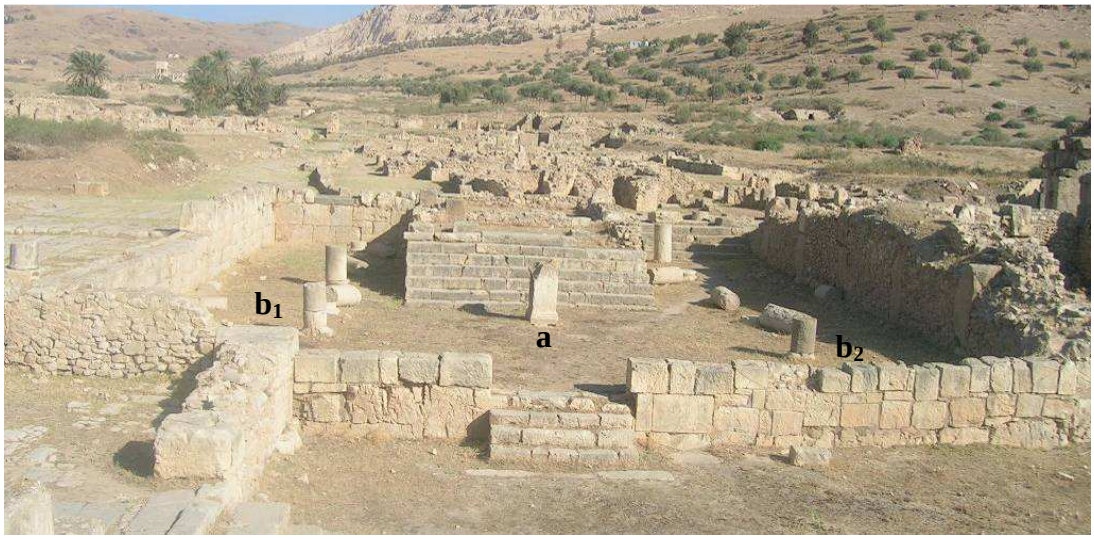

Photo 188 : Vue d'ensemble du temple d'Isis.

[498] Voir la fiche (I-2) correspondant aux fragments d'inscriptions épars.
[499] Ce bloc aurait pu être déplacé à l'intérieur de la cour.
[500] Ces caractéristiques ont été énumérées par Golvin (1981), pp. 115-148, pl. XXVII-XXXII.
[501] Sur les sanctuaires à cour : Eingartner (2005), pp. 120-121.

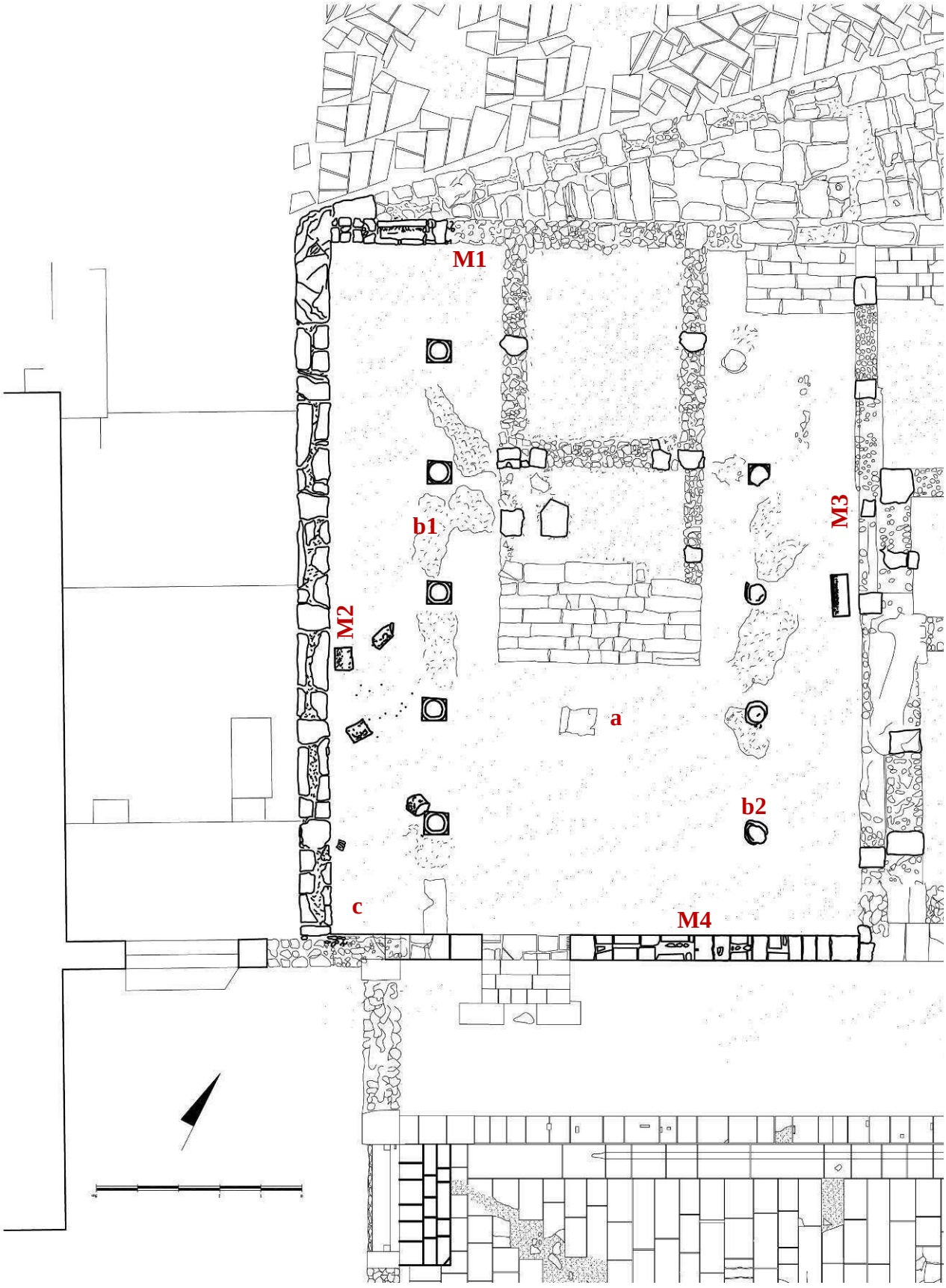

Fig. 235: Relevé en plan du temple d'Isis, état actuel**.**

8-1. Description et étude de restitution

Les murs d'enceinte :

Les murs du péribole de ce temple présentent des différences en ce qui concerne leurs caractéristiques constructives. Le mur ouest a déjà été décrit dans la partie consacrée à l'étude des murs et des techniques de construction relatives aux structures et aux vestiges conservés de l'esplanade A.

- **Le mur nord :** Le mur nord de la cour est d'un seul tenant **(**M1-fig235**)**. Il est d'époque romaine sauf dans la partie située à l'ouest du temple où les détails de l'appareil, similaires à ceux des murs ouest et sud de la cour, ont les caractéristiques d'un mur préromain. Sa partie orientale est construite en *opus africanum* avec des harpes espacées de 1,80 m environ. Les interstices en *opus incertum* sont revêtus d'une seule couche d'enduit d'un centimètre d'épaisseur. Un appui de fenêtre conservé à droite du temple est situé à 57 cm de hauteur par rapport au niveau de la rue. Il est posé sur le soubassement du mur dont la maçonnerie est semblable à celle du mur ouest de la cour. Le podium en *opus africanum* du temple interrompt cette maçonnerie.

- **Le mur est :** Le mur oriental de la cour (M3-fig.235 ; photo 189) construit en *opus africanum,* est d'époque romaine et il semble correspondre à une réduction de l'étendue de la cour primitive. Ce mur construit en moellons, est très différent des murs ouest et sud. Il présente les mêmes caractéristiques que le mur nord, mais les harpes sont espacées en moyenne de 2,50 m. La pierre de couleur ocre avec une dominante grise, présente par endroit des veines rougeâtres. La maçonnerie en *opus africanum* possède des harpes constituées de blocs de pierre de même nature pouvant atteindre une hauteur qui dépasse largement un mètre. Leur largeur varie entre 0.52 et 0.60 m, environ. Ce type de mur, caractérisée par la nature de la pierre et le type d'appareil est le même que celui du soubassement du temple D.

Photo 189 : Aspect du mur oriental de l'enceinte du temple d'Isis.

- **Le mur sud** : Le mur sud qui correspond à la façade de la cour (M2-fig.235) a été en grande partie réalisé à l'aide de blocs quadrangulaires de dimensions variables (probablement de remploi) et l'appareil présente de ce fait des décrochements. Il se pourrait que ce mur ait été construit en utilisant les blocs provenant de la démolition du premier état du temple et qu'il correspondre à celle de sa reconstruction à l'époque romaine. Seule l'extrémité ouest de ce mur (c-fig.235) est construite en petit appareil de type romain (avec mortier de chaux) sur une

longueur d'environ 2 m. Le mur est épais de 0,54 m. l'appareil situé de part et d'autre de l'entrée semble être en revanche plus ancien. Son aspect et la nature de la pierre correspondent à un mur préromain. Ce mur a servi de soubassement au mur de fond du portique nord de l'esplanade. Dans son état actuel, la partie supérieure de ce mur correspond à une restauration faite au cours du XX^{ème} siècle, probablement lors des travaux conduits par M. Boulouednine, sauf dans sa partie-ouest, sur une longueur de 3,15 m qui épaisse de 0,80 m fut probablement construite à l'époque sévérienne avec le grand vestibule dallé (*area transitoria*) qui est venu se superposer à l'angle nord- ouest du portique de l'esplanade.

La cour :

La forme de la cour a été régularisée en raison de l'implantation du mur nord perpendiculairement au mur ouest que nous avons daté, d'après ses caractéristiques, de l'époque numide. La cour s'ouvrait par une porte située au milieu du mur sud et dans l'axe du temple qui s'adossait au mur nord du péribole. L'entrée et l'escalier situés à l'extrémité nord du portique oriental sont tardifs. Ils ont pu faire partie des transformations réalisées à partir du IVème siècle. Il est probable que l'entrée d'origine se trouvait dans l'axe du temple, comme l'indique encore la façon dont les blocs du soubassement ancien ont été entaillés, mais cette porte a perdu son seuil et ses montants. L'escalier actuel correspond à une restauration du XX^{ème} siècle. Il existait nécessairement un escalier d'environ quatre marches à l'origine. Le niveau de la cour du temple est à 0,76 m au-dessus de celui de l'esplanade, ce qui explique la présence des marches d'escaliers qui précèdent la porte de la cour et la surélévation du seuil de celle-ci (photo 190).

Photo 13 : Escalier devant la porte d'accès aménagée dans le mur-sud de la cour du temple d'Isis.

La cour était bordée de chaque côté (à l'Est et à l'Ouest) par un portique large de 2,80 m qui comprenait six travées (b1et b2-fig.235 ; photo 188). Le sol de la cour et des portiques était recouvert d'une couche de béton de tuileau (*opus signinum*) mais ce revêtement a été mis en œuvre à une époque postérieure à la construction de la galerie. En effet, il cache le stylobate de la colonnade des galeries latérales. Sur l'ensemble de la surface de la cour, quelques bases sellées dans le revêtement de sol, sont restées en place (B.II.2.1 à 8).

Ces bases à deux tores épais sont caractéristiques des monuments antérieurs au milieu de l'époque romaine (c'est-à-dire postérieures à l'époque flavienne)[502] ce qui incite à dater le temple au plus tard du milieu du I^er^ siècle après J.-C[503]. L'une d'elles (photo 192) comprend l'amorce conique du fût de la colonne correspondante (B.II.2.1). Le diamètre supérieur des fûts est de 0,42 m. Un chapiteau "toscan" (Ch.I.2.3) a été placé par erreur comme base dans la cour (photo 191). Ses dimensions correspondent bien à celles des fûts des colonnes. Un deuxième chapiteau (Ch.I.2.2) a été réemployé tardivement dans le mur ouest de la cella (Photo 193). Le diamètre inférieur des fûts étant de 42 cm, on peut donc estimer à 3,20 m environ la hauteur totale des colonnes. L'importance de leur entraxe (2,80 m) montre que les architraves qui les surmontaient ne pouvaient être qu'en bois et donc, qu'un toit en charpente devait s'y superposer.

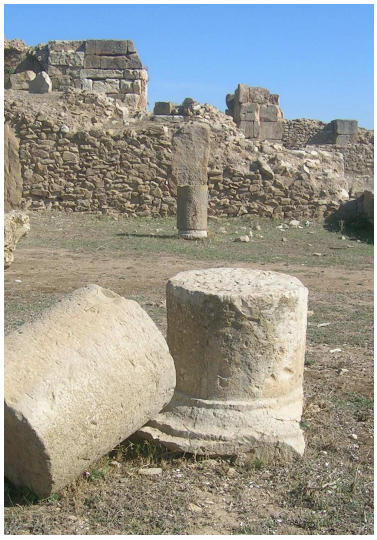

Photo 191 : Chapiteau déposé au portique latéral-ouest du temple d'Isis.

Photo 192 : Base surmontée d'un fût conique.

Photo 193 : Chapiteau scellé dans la maçonnerie du soubassement du temple d'Isis.

[502] Sur la datation possible des monuments d'après la forme archaïsante de leurs bases : Golvin (2007), pp. 235-236.

[503] Ce type de bases est à remonter à une date antérieure si on admet que le temple a connu plus d'un état. Les bases enfouies jusqu'au départ du tore inférieur dans le sol ne laissent pas la possibilité de vérifier la hauteur de leurs plinthes sans le recours à la méthode destructive. La limite de notre exploration se limitait chaque fois aux structures dégagées sans entreprendre des travaux de fouille ou de dégagements supplémentaires. Ces travaux, une fois entrepris, permettraient de vérifier les hypothèses émises dans la présente étude. Il semble à première vue qu'il s'agisse de bases dépourvues de plinthes. La base (B. I. 1) ne laisse apparaitre qu'un tore. S'agit-il d'une base à plinthe cylindrique caractéristique de l'ordre toscan comme c'est le cas de la colonnade située devant l'édifice dit « en *opus reticulatum* » à Bulla Regia ou plutôt d'un remblaiement effectué jusqu'à un niveau assez élevé ?
L'usage des bases à plinthe cylindrique dans l'édifice en *opus reticulatum* est daté selon Lézine au plus tard du milieu du premier siècle de notre ère (*cf*. Lézine (1955), p. 18). Nous aurions ainsi un *terminus ad quem* pour la date à attribuer aux travaux de construction du portique oriental de ce temple.

Le temple proprement dit

Le temple proprement dit, orienté vers le sud, était de dimensions relativement modestes. Il ne subsiste que son soubassement en *opus africanum* (photos 194 et 195) précèdé d'un escalier dont sept marches ont été conservées. Il comprenait un *pronaos* et une *cella* de forme carrée.

- **Le soubassement**

La harpe centrale située au milieu des murs latéraux du soubassement est différente des autres. Elle ressemble à une harpe d'angle (Photo 194). De part et d'autre, les moellons de la maçonnerie de remplissage changent de couleur. La teinte est claire du côté des escaliers et gris-rougeâtre du côté nord. Il s'agit probablement d'une trace de réaménagement ou de restauration des escaliers réalisée à une époque tardive.

Photo 194: Aspect du mur latéral-est du soubassement du temple d'Isis.

Photo 195 **:** Le mur-ouest du podium du temple d'Isis.

- **La *cella***

La *cella* mesure hors tout 5,05 m x 4,10 m et 3,20 x 2,70 m à l'intérieur. Elle était délimitée par des murs de 0,53 m d'épaisseur. La position de la façade principale est indiquée par la présence de deux socles de calcaire gris espacés de 2,15 m. Ils servaient d'appui aux colonnes et indiquent que le *pronaos* avait 1,20 m de profondeur. La travée axiale de la façade était plus large que chacune de celles qui l'encadraient, autre caractéristique certaine des temples isiaques[504] peut être liée à un impératif cultuel. Cette disposition permettait au prêtre d'être bien vu à un moment important du rituel. Une peinture murale d'Herculanum exposée au Musée de Naples montre l'instant caractéristique où le prêtre debout dans l'axe de la porte du temple sort de la *cella* en faisant face aux fidèles répartis de part et d'autre de l'escalier de façade.

[504] Golvin (1981), p.123.

La saillie d'un bloc scellé dans le mur ouest du podium (Photo 195) indique la présence initiale d'un escalier latéral qui devait mener à une porte secondaire de la *cella*, autre caractéristique des temples d'Isis[505]. La fonction de cette porte était de permettre au prêtre de pénétrer discrètement dans la *cella* et de sortir ensuite dans l'axe du temple porteur du vase d'eau sacrée, face aux fidèles.

En effet, le seuil de la porte axiale se trouvait nécessairement à un niveau plus élevé que le mur sud de la *cella.* Cette information est importante. Il semble donc qu'une porte latérale d'accès à la *cella* ait existé comme c'est le cas dans les autres temples d'Isis.

Nous pensons qu'à l'origine un autel devait se trouver devant l'escalier du temple comme c'est le cas dans les autres sanctuaires isiaques bien conservés, notamment à Pompéi et comme le montre la peinture d'Herculanum précitée. Il pouvait s'agir d'un autel à cornes ou « égyptisant » caractéristique de cette période. Cet autel, petit et monolithique et sans doute remployé à l'époque byzantine aurait disparu sans laisser de traces. Le temple prostyle aurait pu être *in antis* comme celui de Cyrène. Nous avons opté cependant pour la première hypothèse (fig.236) car la position des harpes d'angle du soubassement de la *cella* semble lui être plus favorable (fig. 235 et 239). Ce temple devait ressembler à l'*Iseum* de Lambèse (fig. 237).

Il ne reste rien des colonnes du temple de *Bulla Regia*. Nous avons restitué par hypothèse un ordre toscan mais sans certitude aucune. En effet, on pouvait voir en Afrique coexister l'ordre toscan et le corinthien dans un même édifice comme le montre l'exemple des thermes de Caracalla à Dougga ou celui du temple des Victoires de Caracalla[506]. L'ordre de notre temple aurait pu tout aussi bien être corinthien, d'autant plus que ce dernier prédominait très largement en Afrique. Cependant un chapiteau ionique (Ch. II. 2) déposé autrefois dans la cour du temple, a été considéré par N. Ouertani. Comme appartenant à l'ornementation de ce temple[507]. Nous pensons toutefois qu'il date d'une époque plus tardive (du II^{ème} siècle au plus tôt) et qu'il pouvai appartenir à l'ornementation du temple E situé juste à côté.

Le temple d'Isis, tel qu'il se présentait à l'époque romaine, devait donc ressembler aux autres sanctuaires isiaques répandus à travers l'Empire. Ses corniches et sa décoration, devaient mettre en jeu un vocabulaire de formes associant des éléments d'origine gréco-romaine (ordres classiques) à une corniche à gorge et à des éléments de décor égyptisant dont d'autres monuments comme *l'iseum* de Pompéi offrent de bons exemples. La façade était précédée d'un escalier sans murs d'échiffre qui faisait tout la largeur de celle-ci et dont les sept premières marches sont bien conservées (fig.235, photo 188). La faible épaisseur des murs suggère que la couverture était en charpente avec un toit à deux pentes et un fronton en façade (fig. 237 et 239).

La *cella* est trop mal conservée pour permettre d'observer le détail de sa disposition intérieure. On peut cependant la deviner en se référant aux caractéristiques d'autres temples isiaques. Tous ceux pour lesquels on a pu l'observer possédaient au fond de la

[505] Golvin (1981), p.122. Cette porte latérale se rencontre toujours dans les temples isiaques et jamais dans d'autres cas.
[506] Golvin et Khannoussi (2004), pp. 33-77.
[507] Ouertani (1995-2), p. 403.

cella une banquette en qui faisait toute la largeur. Cette banquette supportait, outre la statue d'Isis, celle de plusieurs divinités apparentées : Osiris (ou Osiris-Canope), Anubis (ou Hermanubis), Sérapis et Harpocrate[508].

Aucune trace de la statue d'Isis de *Bulla Regia* n'a été retrouvée en place[509] mais la statue de Lambèse, découverte mutilée, peut sans doute en donner une idée. Elle montre la déesse debout vêtue du *chiton* et de l'*himation* avec le nœud isiaque spécifique. La tête est couverte d'un voile et la déesse tient dans sa main un sistre et une situle (vase en forme de sein qui symbolisait la venue de la crue)[510]. Un temple d'Isis comprend en outre généralement les installations hydrauliques qui étaient nécessaires au déroulement du culte mais on n'en voit actuellement aucune trace. Seules des sondages pourraient tenter de les révéler. Ce temple ne semble pas avoir comporté de locaux annexes (salle de banquets, salle d'initiation, salle d'enseignement etc.)[511]. Elles ont peut être existé à l'est, à l'emplacement qui fut occupé plus tard par le temple E.

Rien n'a été retrouvé pour le moment à *Bulla Regia* des installations hydrauliques qui devaient se trouver dans la cour mais ceci ne veut pas dire qu'elles n'ont pas existé. Le sol n'a pas été systématiquement fouillé et il se pourrait que des traces de bassins ou de conduites subsistent. Il est possible qu'à *Bulla Regia*, ces équipements légers aient été arrachés à l'époque byzantine pour servir de matériaux de remploi. Il n'était pas nécessaire de mettre en jeu une grande quantité d'eau pour les besoins du culte: un petit bassin, une vasque remplie par l'eau de pluie ou à la main (*labrum* ou *labellum*) pouvaient suffire : la chose est bien attestée à Ostie, Nemi ou Délos[512]. Il aurait existé à *Bulla Regia* une installation simple de ce genre plutôt qu'un véritable *lacus* avec adduction d'eau car celui-ci aurait laissé des traces ici. Cette eau était sensée avoir les vertus de celle du Nil. Elle était nécessaire et symbolique. L'eau du Nil était la bonne eau par excellence, pure et efficace, l'élément naturel capable de tout dissoudre et de tout régénérer. De même, les actes de purification que les fidèles devaient accomplir avaient avant tout un sens symbolique: il ne s'agissait pas de véritables ablutions. Il est certain que si les installations hydrauliques de *Bulla Regia* avaient été importantes on en aurait retrouvé des vestiges comme c'est le cas à Lambèse ou à *Sabratha*.

---

[508] Golvin (1981), p. 124. Nous avons cité notamment *l'Iseum* de Ras-el-Soda près d'Alexandrie dont toutes les statues ont été retrouvées mais la banquette se voit ailleurs aussi : à Pompéi, Gortyne et elle a du exister à Sabratha: *cf*. Golvin (2007), pp. 225-239.

[509] Deux statues ont été découvertes dans le secteur. N. Ouertani reconnaît dans l'effigie en marbre (St-6) une représentation d'Isis. *Cf*. Ouertani (1994), p. 396.

[510] Agusta et *alii* (2005), pp. 117-131.

[511] N. Ouertani a remarqué l'absence de puits ou d'installations hydrauliques comme c'est le cas pour les *Iseum* de Sabratha et de Savaria et pour les autres temples dédiés à cette divinité.

[512] On se reportera à tout ce qui est dit sur le sujet à propos de Lambèse: Agusta-Boularot et *alii* (2005), p.123 et note 48.

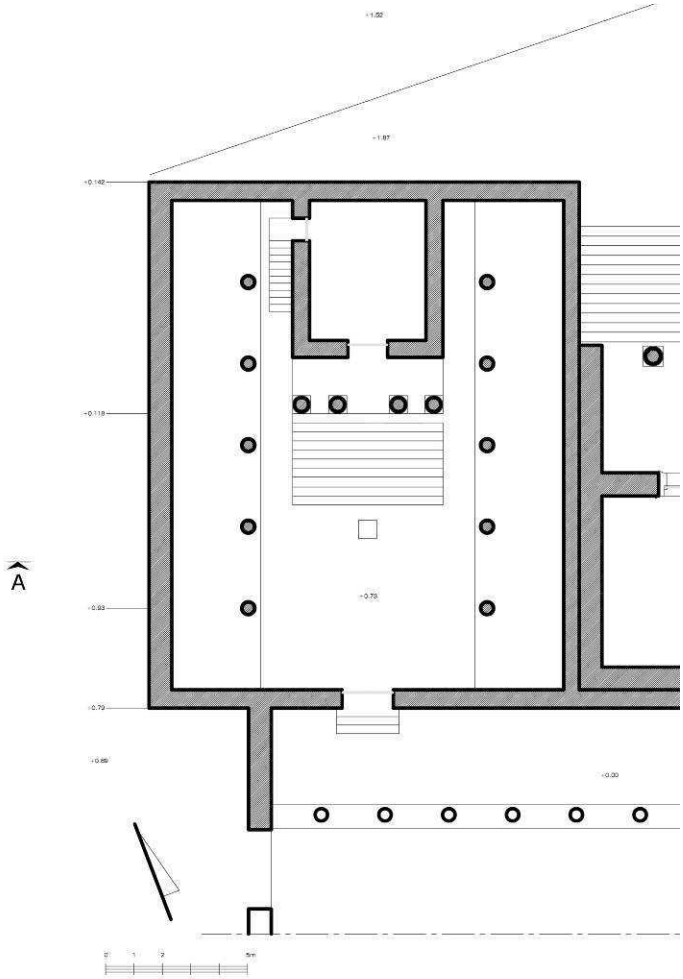

Fig. 237: Restitution en plan du temple d'Isis et de sa cour.

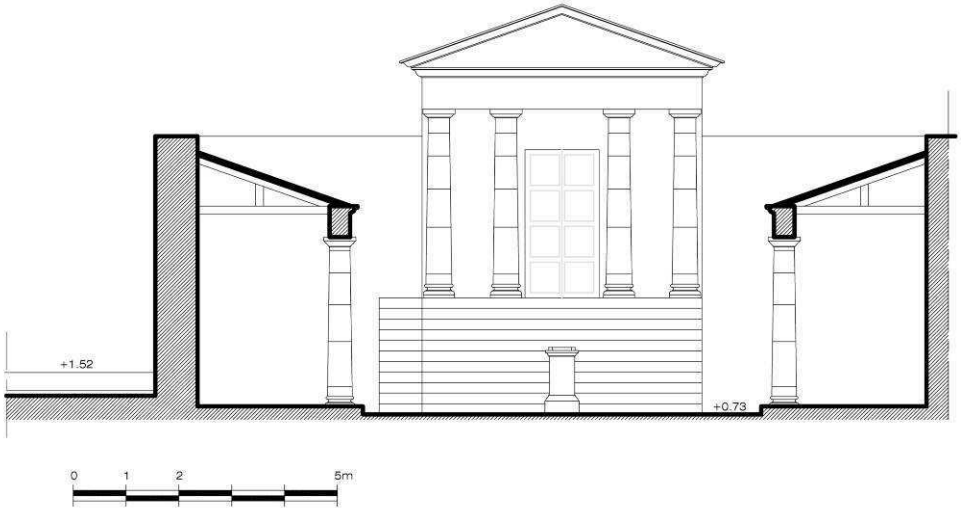

Fig. 237: Coupe transversale restituée du temple d'Isis.

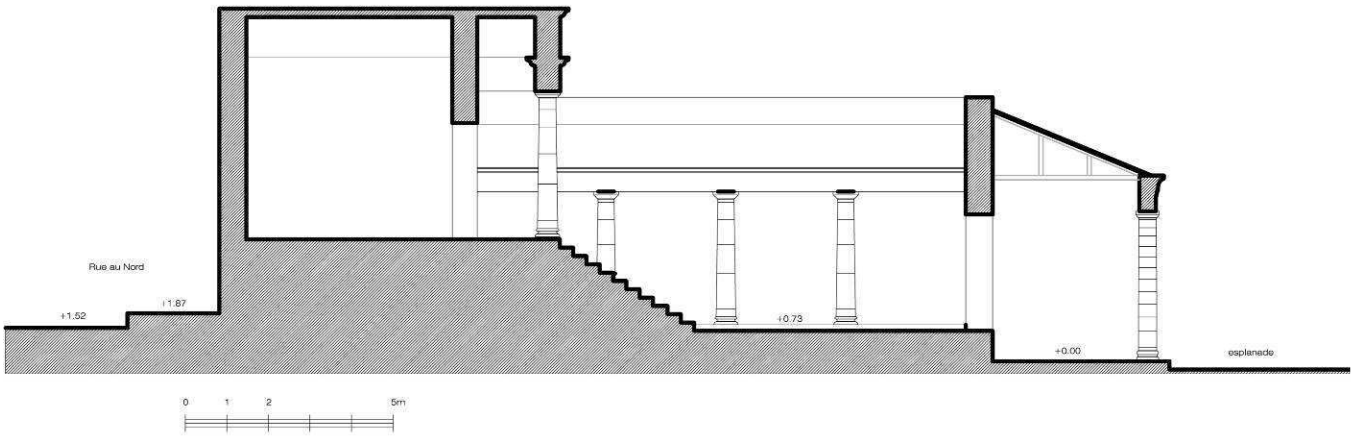

Fig. 238: Coupe longitudinale du temple d'Isis et de la cour.

Fig. 239: Modélisation du temple d'Isis vue à partir de la cour.

8-2. Étude comparative et caractéristiques architecturales

Ce temple est différent des premiers temples à cour africains comme celui d'Apollon à *Bulla Regia* ou celui de Saturne ou de Caelestis à *Thuburbo Majus*, considérés les plus proches de la tradition punique[513].

En effet, le portique n'entoure pas la cour mais est aménagé sur les deux côtés de celle-ci. La *cella* a subi l'effet de la romanisation consistant à la rehausser, à la placer sur un haut podium. Le schéma n'est pas celui d'un temple entouré des portiques qui lui sont propres dominant une place à portique dont il n'est qu'un des éléments tel que le capitole de Haidra, le temple de la famille septimienne à *Cuicul* et le capitole de Timgad. Dans ces cas le temple est soudé au mur de fond, selon une tradition architecturale romaine (le temple de Minerve à *Thugga* déborde *l'area* sainte du portique et fait saillie vers l'arrière).

On ne peut comparer notre monument à tous les temples d'Isis qui ont existé dont une recension en a été faite par A. Le Corsu[514]. Nous ne prendrons en considérations que ceux qui méritent le plus d'en être rapprochés.

Le schéma général du plan de *l'iseum* de *Bulla Regia* n'a rien d'insolite: il s'apparente bien à celui de la plupart des temples isiaques relativement petits connus par ailleurs. Toutefois on hésite à le rapprocher des temples romains encore marqués par l'influence de l'architecture pharaonique comme celui de Deir Chellouit à Thèbes Ouest [515] ou des temples d'Isis et de Sérapis de grandes dimensions comme celui d'Alexandrie. Il est plus proche de temples tels que l'Iseum de Ras-el-Soda ou celui de Milet.

Photo 196 : Le temple d'Isis de Milet ; J.C. Golvin (1995).

Il faut remarquer en outre que le temple de *Bulla Regia* est implanté à proximité immédiate du théâtre. Or, on sait qu'à l'époque gréco-romaine, Osiris (l'époux d'Isis) était assimilé à Dionysos qui était par ailleurs le dieu du théâtre. Remarquons qu'à Pompéi, le temple d'Isis jouxte le théâtre[516] (Fig. 240).La liste des temples d'Isis et de Sérapis en Afrique, accompagné d'une carte et un tableau récapitulatif chronologique a été établie par S. Bullo[517]. Elle mentionne notamment le cas de Timgad où le culte de Sérapis était associé à celui d'Esculape et du *genius patriae* à propos du temple (de *l'Aqua Septimiana*) situé sous les murs du fort byzantin[518]. Elle mentionne aussi des inscriptions et une tête

[513] *Cf*. Tilmant (1989), pp. 9-16. Les temples à cour liée à la survivance de la civilisation punique étaient composés à l'origine d'une ou plusieurs *cellae* situées au même niveau que la cour.
[514] Le Corsu (1977).
[515] Zivie et *alii* (1992).
[516] La Rocca et De Vos (2002), p.148, et 167-171.
[517] Bullo (1994), pp. 515-558.
[518] Bullo (1994), p. 532.

de Sérapis découvertes à Carthage, où pour le moment aucun temple isiaque n'a été localisé ou identifié[519]. Les divinités égyptiennes étaient célébrées dans la plupart des grandes cités romanisées d'Afrique telles que Carthage, Dougga et *Bulla Regia*.

Le culte d'Isis y eut une importance certaine. J.-P. Laporte a recensé à ce sujet 16 localités : en Algérie (Caesarea, Tipasa, Miliana, Ausia, Rusippisir, Sitifis, Djemila, Tiddis, Cirta, Rusicade, Lambèse, Timgad, Acquae Flavianae, Theveste, Vasampus, Hippo regius,) où est attesté le culte isiaque[520]. Pour la Numidie, Lambèse est le centre le plus marqué par la présence du culte égyptien[521].

A Timgad, Sérapis était vénéré au sanctuaire dit de « l'*Aqua Septimiana »*. Dans l'une des trois *cella* sur podium où a été retrouvée la tête d'une statue représentant cette divinité.

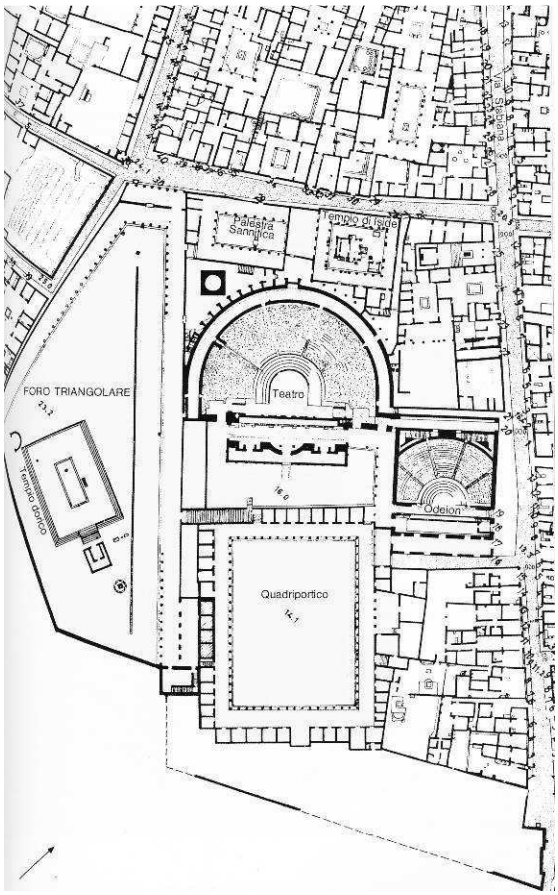

Fig. 240: position du temple d'Isis à Pompei derrière le théâtre, d'après La Rocca-De Vos (2002), p.149.

Fig. 241: Lieux de découverte de temples isiaques en Algérie d'après Laporte (2004), fig. 1, p. 252.

[519] Bullo (1994), p. 533.
[520] Laporte (2004), fig. 1, p. 252.
[521] Le Glay (1956), p. 34, n°, 42 ; Leschi (1952), p. 100 ; Charon (2003), pp. 150-159 ; Janon (2005).

Le complexe situé au sud de la cité est constitué d'une cour au centre de laquelle a été aménagé un vaste bassin rectangulaire.

Les temples dédiés aux divinités égyptiennes et bien identifiés d'un point de vue archéologique, sont peu nombreux en Afrique du nord occidentale. Trois sont connus en Tripolitaine (*Leptis Magna* et *Sabratha*)[522], un seul en Africa (*Bulla Regia*) et deux en Numidie dont celui de Lambèse[523].

L'archéologie a démontré qu'en Afrique la dévotion à cette déesse remontait à l'époque punique. A Carthage, la diffusion de ce culte est une conséquence directe du contact et des échanges entre les Egyptiens et les Puniques. Il est certain que d'autres temples dédiés à Isis, déesse protectrice de la navigation à l'époque romaine (et à Sérapis) devaient exister dans les grands ports africains tels que Carthage ou Hadrumète et comme le suggère le cas de *Sabratha* et de *Leptis Magna*[524].

A Carthage, l'emplacement d'un sanctuaire dédié à Isis a été supposé par Beschaouch à l'est du forum entre la colline de Borj Djedid et celle de Byrsa et donc également non loin du théâtre[525].

L'évocation de quelques temples isiaques africains bien connus puit offrir des parallèles intéressants pour l'étude de notre exemple.

Le temple de Sérapis à *Sabratha*

Le temple de Sérapis de *Sabratha* est intéressant car son premier état remonterait à l'époque hellénistique antérieurement à l'aménagement du forum et le second état au I^{er} au II^{ème} siècle après J.-C.

Photo 197 : Monnaie d'époque hellénistique de *Sabratha* représentant le temple de Sérapis.

[522] *Cf*. Pesce (1953) et la bibliographie dans Brouquier (1992), pp. 58-63.
[523] Janon (2005), temple d'Isis p. 43, temple de Sérapis, p. 47.
[524] Brouquier-Redde (1992). Trois temples sont concernés: Le temple de Sérapis à Sabratha, pp.44-48.
[525] Beschaouch (1991), p. 326.

Ce temple est représenté sur une monnaie de *Sabratha* (photo 197), antérieure à l'époque romaine, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris et qui comporte une légende en néo-punique[526].

Cette représentation offre l'image d'un temple préromain dont les portiques de façade sont couverts en terrasse et la *cella* centrale surélevée avec un toit à deux pentes et un fronton. Ceci confirme et illustre notre restitution du temple B.

On ne peut douter que les temples d'époque punique et numide aient eu cet aspect particulier mais le podium de *Sabratha* est très arasé et on discerne mal le plan du temple au premier état.

Ce temple, reconstruit à l'époque romaine, occupe le centre de la partie postérieure d'une cour à portiques. Il est précédé d'un large escalier avec murs d'échiffre (fig. 242).

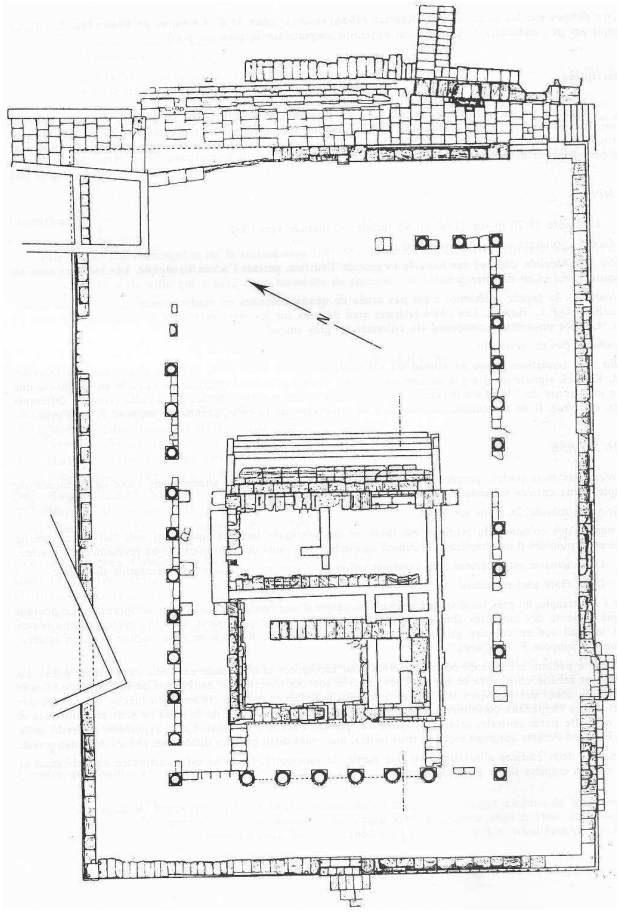

Fig. 242: Temple de Sérapis à Sabratha, deuxième état daté de l'époque Antonine ou de la fin du II^{ème} siècle , dans Brouquier (1992), p.46.

[526] Brouquier-Redde (1992), p. 48, fig. I-a: Monnaie datée du II^{ème} ou du Ier siècle avant J.C. publiée par Muller (1962).

Le temple d'Isis à *Sabratha*

Le temple d'Isis à *Sabratha* a existé lui aussi en un premier état préromain qui est mal connu car il a été profondément modifié lors de la reconstruction totale du sanctuaire sous Vespasien. Le temple est situé au centre d'une cour à portiques accessible par un propylée (fig. 243-244). Au cours du II^{ème} siècle et dans une deuxième étape, le podium a été allongé vers l'ouest jusqu'à la colonnade du portique de la cour et le temple a été transformé en pseudo-périptère[527].

Ce temple a conservé les vestiges de ses installations hydrauliques et de ses autels. Il possédait sur le côté ouest de la cour toute une série d'annexes ; sanctuaires secondaires et salles de réunion pour la confrérie isiaque, (espaces I à VIII - fig. 244). Elles n'existent pas à *Bulla Regia*[528] et celles de *Sabratha* donnent une idée interressante de ce type d'annexes.

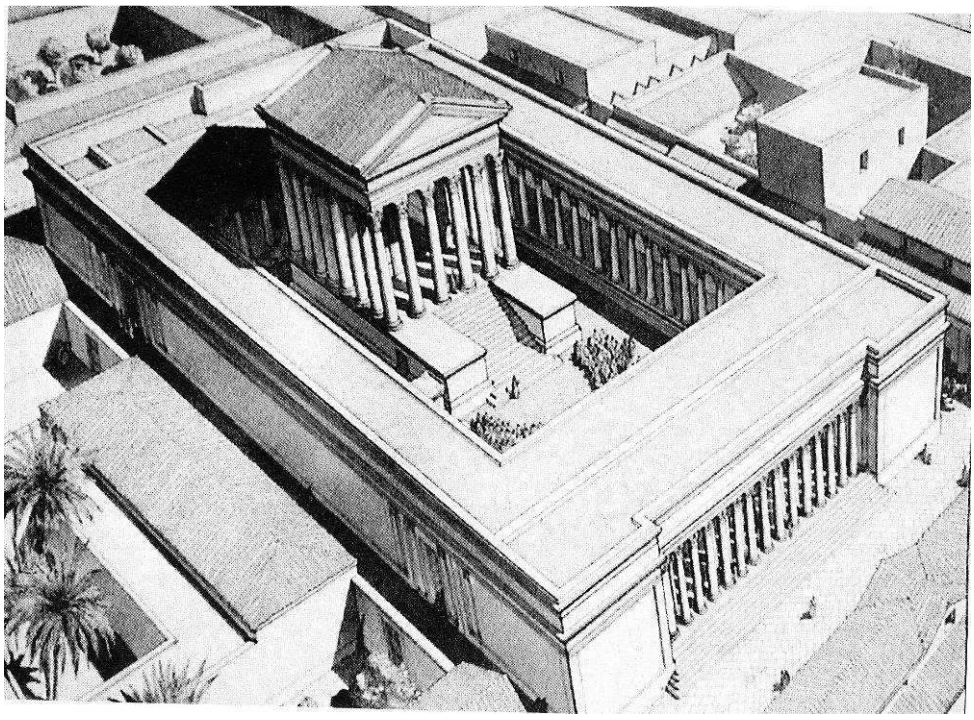

Fig. 243: Restitution du temple d'Isis à Sabratha dans Golvin (2007), fig.3.

[527] Kenrick (1986), pp. 115-117 et Wild (1984), pp. 1817-1819.

[528] Pesce (1953); sur sa dédicace. *Cf*. Di vi-Evrard (1966-67), pp. 13-20. Sur sa restitution architecturale et son indentification; Golvin (2007).

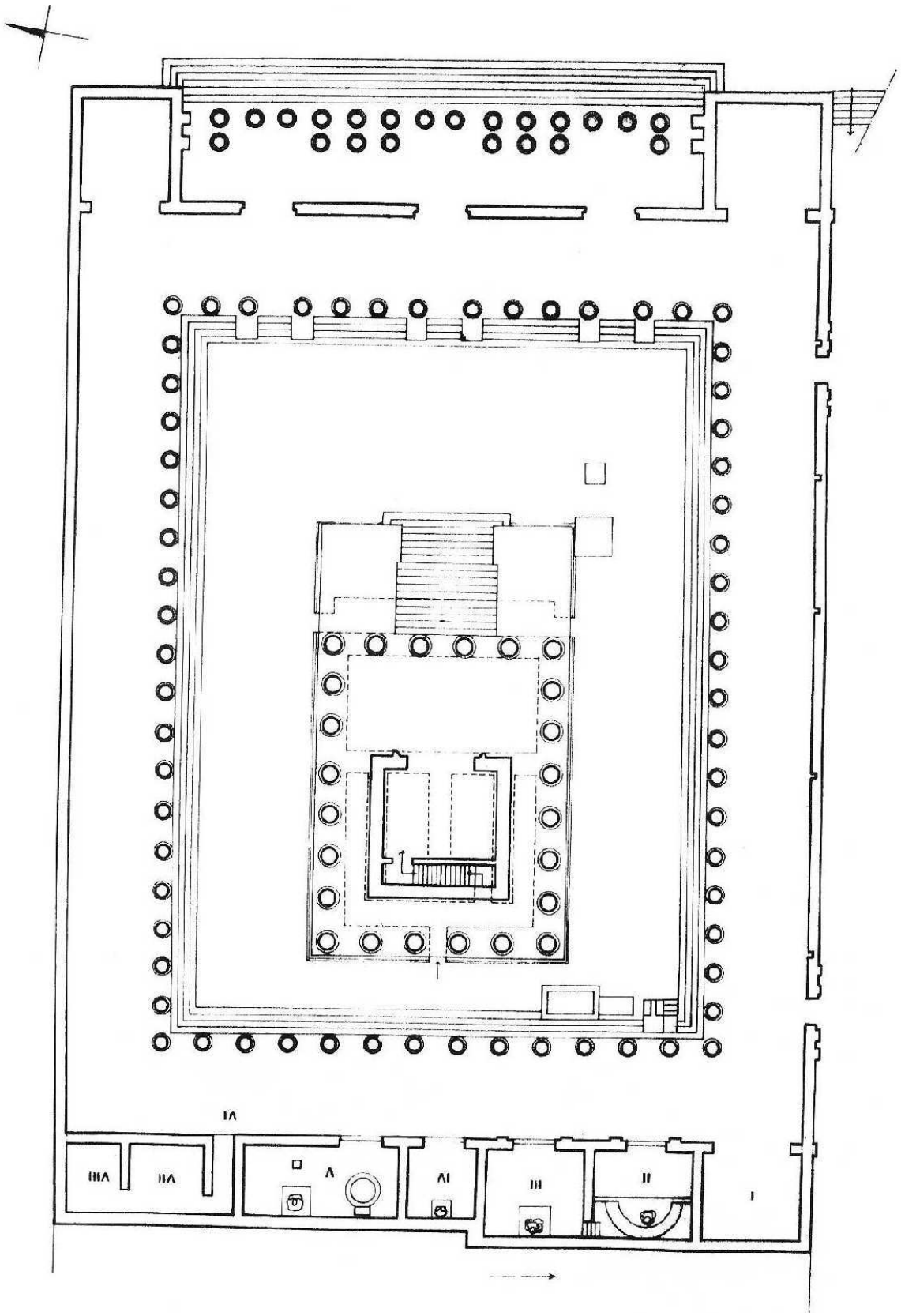

Fig. 244: Plan restitué du temple de Sérapis à *Sabratha* dans Golvin (2007), fig. 1, p. 237.

Temple Isiaque de *Leptis Magna*

Le sanctuaire de Sérapis et des divinités associées est bien conservé à *Leptis Magna*. Il s'agit d'un petit temple corinthien tétrastyle et prostyle sis au centre d'une cour à portiques dont on peut encore voir toutes les installations hydrauliques[529]. Il a été probablement construit à la fin du I^{er} ou au début du II^{ème} siècle après J.-C.

Deux portiques de six colonnes se dressaient de part et d'autre de façon assez rapprochée. Le dernier état de l'édifice date de l'époque Antonine (probablement du règne Antonin Le Pieux entre 138-161 après J.-C.[530].

Le temple Isiaque de Lambèse

En fin de compte, nous pensons qu'il est judicieux de rapprocher notre exemple du cas qui est le mieux connu en Afrique du Nord, celui de Lambèse. La publication récente qui lui a été consacrée fait le point de ce que nous savons ou ignorons des pratiques cultuelles et des aménagements liturgiques des temples isiaques en Afrique[531]. Les composantes variaient selon les endroits en fonction des conditions locales qui ont pu influencer l'apparition de variantes et de liturgies spécifiques au niveau du détail mais identiques pour l'essentiel. Le temple de Lambèse, dédié à la fois à Isis et Sérapis dans un premier état, était voisin de la fontaine monumentale (*septizonium*) qui est venue s'y accoler (4-fig. 245 et 246). Ses bassins étaient alimentés par un aqueduc.

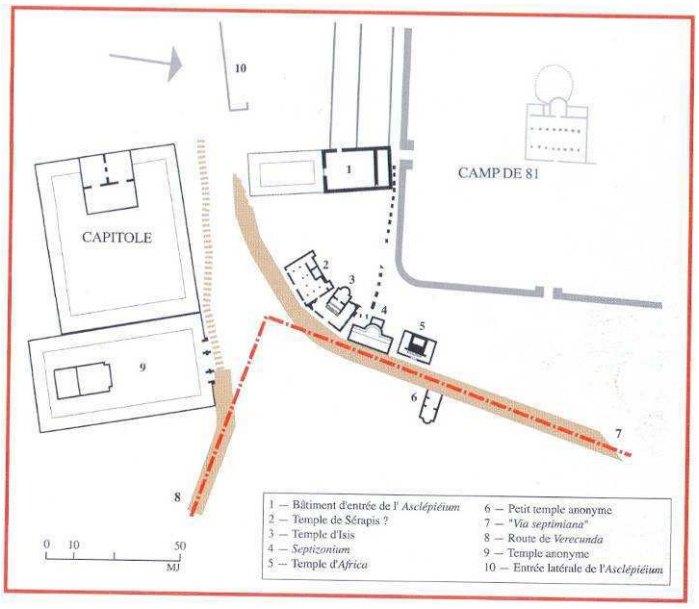

Fig. 245: plan de Lambèse indiquant la position du temple d'Isis (n°3) par rapport aux autres monuments dans Agusta Boularot (2005).

Ce temple se trouvait non loin du sanctuaire d'Esculape[532] et voisin d'un petit sanctuaire plus ancien qui était probablement dédié à la déesse Africa (5-fig. 245 et 246). Son péribole comprenait une entrée principale et à gauche de celle-ci une entrée secondaire, plus petite. Le temple proprement dit était un petit tétrastyle (avec travée centrale élargie) précédé d'un escalier de sept marches flanqué de murs d'échiffre. Son podium était creux comme à *Sabratha* et non plein comme à *Bulla Regia*. L'étroitesse de l'espace disponible fait que la cour ne comporte pas de portiques mais une simple décoration de

[529] Brouquier-Réddé, p.101-105.
[530] Di Vita (1982), p. 556 et Bianchi Bandinelli et *alii* (1964), pp. 89-90.
[531] Agusta-Boularot *et alii* (2005), p. 118 et note 9.
[532] Sur le sanctuaire d'Esculape et celui d'Isis on se reportera à Janon (2005), pp. 33-48: restitutions de JM. Gassend.

niches à fond plan qui animent les murs du péribole. Cependant, Le Glay a restitué un portique avec une colonnade en bois (fig. 247).

Le temple d'Isis à *Bulla Regia* était voisin de plusieurs autres sanctuaires comme c'est le cas à Lambèse. Il faisait partie du complexe cultuel de l'esplanade sans doute dès l'époque numide. Il a été reconstruit après l'époque flavienne et en tous cas nettement avant le temple E que nous avons daté par hypothèse du début du III^{ème} siècle et qui sera évoqué ci-après.

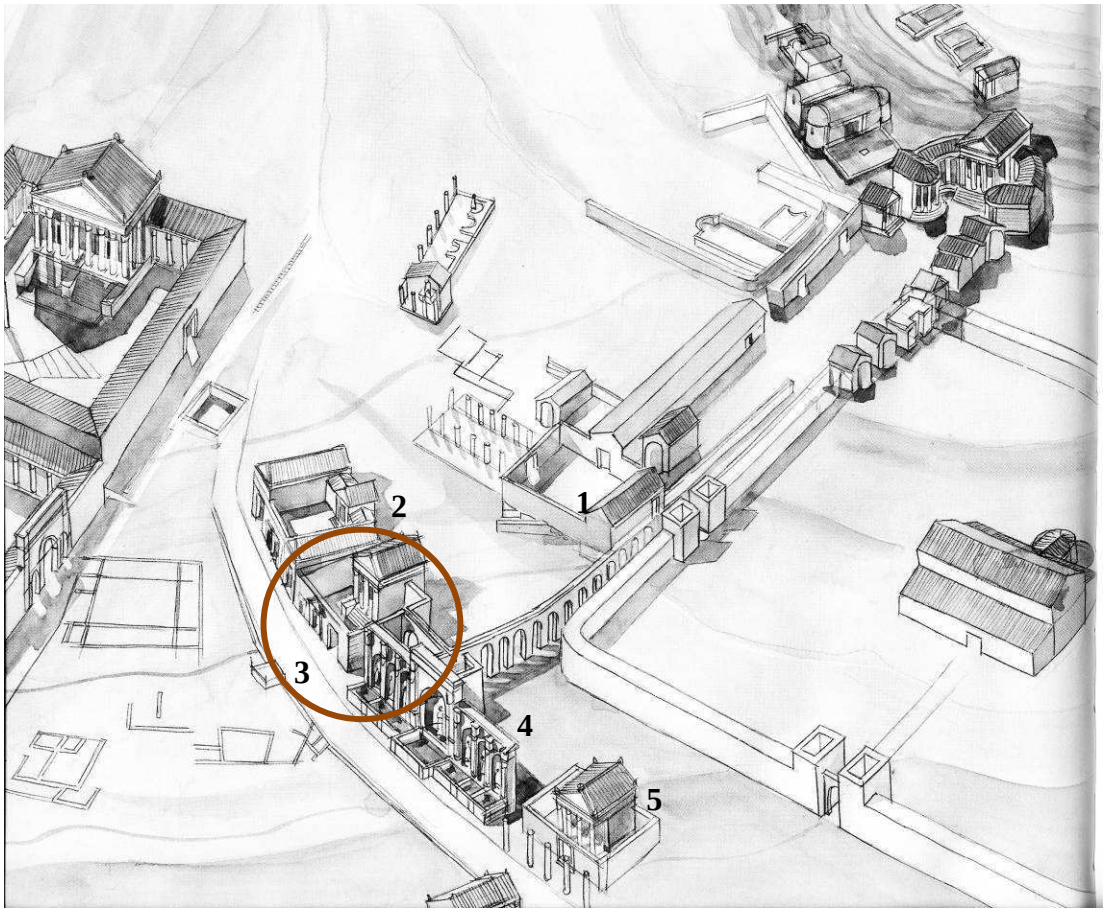

Fig. 246: Restitution des temples de la voie Septimienne à Lambèse dans Janon (2005), p. 28.

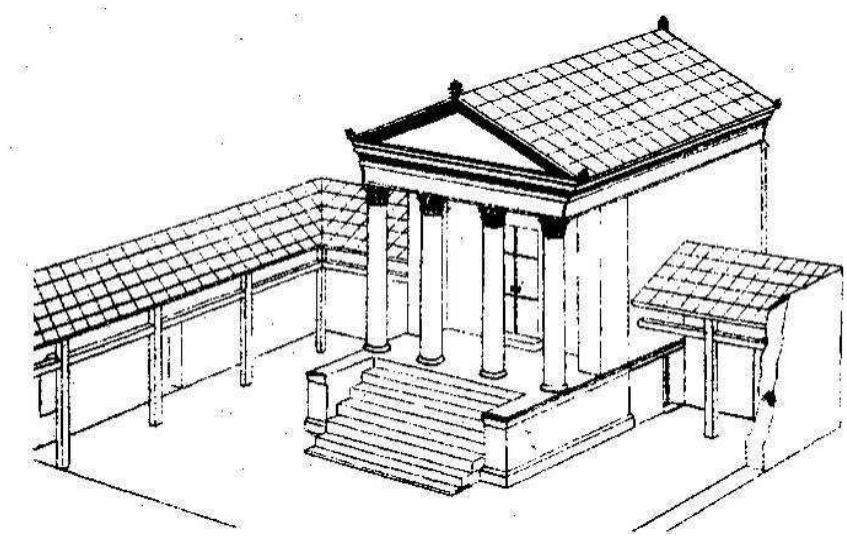

Fig. 247: Le temple d'Isis et Sérapis à Lambèse, essai de restitution, par Leglay (1994).

8-3. Chronologie et histoire du temple de *Bulla Regia*

Certains chercheurs ont proposé de dater ce temple du II^{ème} siècle mais cette datation se fonde essentiellement sur l'étude des statues retrouvées aux alentours[533].

Le style des lettres de l'inscription a incité également à avancer une datation du II^{ème} siècle après J.-C., mais rien n'aurait empêché la réalisation d'un nouvel autel postérieurement à la construction du temple. En outre les temples d'Isis (comme le montre le cas de Pompéi) pouvaient posséder plusieurs autels. Mais le style des bases des portiques impose une datation qui ne peut être postérieure à l'époque flavienne.

Les structures actuelles montrent que le temple a subi de profonds réaménagements et l'existence d'un état ancien est probable. Nous pouvons, en effet, conclure qu'il existait au moins un état antérieur à celui qui correspond aux vestiges actuels pour plusieurs raisons.

Le retour droit de l'angle nord ouest du péribole du temple atteste de la volonté d'aménager un quadrilatère régulier.

- En effet, l'enceinte du temple montre que deux techniques de construction différentes ont été employées.
  A l'Ouest, au Sud et partiellement au nord, on constate l'usage d'un mur en maçonnerie de pierre de taille ancien et probablement numide. A l'ouest et dans la partie orientale du mur nord, *l'opus africanum* date certainement de l'époque romaine.
- Les bases de la colonnade du portique oriental ne sont pas homogènes. On y trouve des bases à double tores dépourvues de plinthe et des bases avec plinthe

[533] Ourtani (1995-2), considère que son édification daterait de la seconde moitié du IIème siècle et qu'il a continué à fonctionner durant le premier quart du III^{ème} siècle, p. 404. *Cf*. fiches (**S 6**) du catalogue des blocs épars.

scellées dans le revêtement du sol. Ceci prouve que le monument a probablement fait l'objet de travaux de restauration assez importants.

- Les matériaux de récupération sont également indicatifs. La base (B.I.1) est semblable à celles qui appartiennent à la colonnade située devant l'édifice dit en « *opus reticulatum* » et qui ont été datées par A. Lézine du premier siècle avant[534].
- La porte axiale aménagée dans le mur sud (mur préromain) est tardive. Les escaliers de rattrapage du niveau du portique qui longe ce mur seraient un réaménagement postérieur à son édification.

Le bloc mégalithique placé à l'angle ouest reliant trois murs montre que ce dernier n'a pas changé depuis la période préromaine.

Quel serait donc le schéma de fonctionnement du sanctuaire antérieurement au I^{er} et au deuxième siècle après J.-C.? Nous avons tenté d'esquisser un plan schématique du théâtre dans son premier état et avancé à titre d'hypothèse la possibilité d'une communication latérale du côté Ouest avec le temple d'Isis. L'entrée aurait donc pû se faire, à partir de la rue nord et à travers la porte dont le seuil est resté en place (S 6).

Le mur sud du temple E repose sur une structure ancienne correspondant au mur de fond de la galerie nord de l'esplanade. Il ne présente aucune ouverture permettant l'accès vers celle-ci. L'existence d'un complexe qui aurait réuni le temple d'Isis dans son premier état et le théâtre est donc envisageable[535]. Il y a tout lieu de penser qu'un sanctuaire à cour existait déjà à l'époque royale à l'emplacement qu'occupe le temple d'Isis visible actuellement.

On arrive en effet à une telle conclusion si l'on se fonde sur la position des murs qui sont datables d'après leur technique de construction de l'époque numide (mur ouest et angle nord-ouest de la cour). On remarque que le mur nord est perpendiculaire au mur ouest et qu'il ne suit pas la direction oblique du mur qui longe la rue. Ceci prouve que l'on a voulu créer un périmètre rectangulaire à l'intérieur d'un espace trapézoïdal dont le côté oblique était déterminé par la rue. Cet espace régulier peut être interprété comme celui du péribole du premier état du temple qui dut être entièrement reconstruit à l'époque romaine. Aucun vestige de l'état primitif du temple proprement dit n'a encore été observé mais, comme aucune fouille n'a été pratiquée, il se peut que ses fondations subsistent sous celles du temple romain. L'existence d'un sanctuaire isiaque à une date ancienne n'aurait rien d'étonnant à *Bulla Regia*, en raison de la forte influence hellénistique et alexandrine qui est perceptible dans l'architecture numide d'une façon générale.

Conclusion

Le temple d'Isis à *Bulla Regia* est un autre témoignage archéologique et épigraphique de la présence de cette divinité orientale dans cette cité et en Afrique du Nord. L'importance de ce témoignage, qui mériterait une étude plus approfondie, est due au fait qu'elle atteste de l'ancienneté du culte en terre d'Afrique remontant aux premiers échanges avec les civilisations de l'Orient. Il s'agirait d'une résurgence ou d'un maintien

[534] Lézine (1955), pp. 18-19, note 34.

[535] Cette hypothèse a été déjà mise dans l'essai reproduction du théâtre dans son premier état. *Cf*. Daremberg et *alii* (1873-1919), p. 578.

de pratiques religieuses anciennes lors de la romanisation africaine. La présence de ce temple au voisinage immédiat du temple dit « de culte sévérien » offre un autre témoignage d'une sympathie pour les cultes orientaux. Ceci peut attester de la présence d'une communauté étrangère d'origine orientale.

L'influence des civilisations de l'Orient méditerranéen sur la culture des libyens a été archéologiquement et historiquement attestée. Elle a été continue jusqu'à l'époque romaine. Decret et Fantar pensent qu'on ne doit pas parler d'introduction du culte isiaque mais plutôt de son maintien ou à la rigueur de sa résurgence[536]. Isis fût vénérée en Tripolitaine depuis la fin de l'époque hellénistique. Son culte a été introduit en Maurétanie au I^{er} siècle avant J.-C. par Cléopatre Séléné, l'épouse égyptienne de Juba II[537].

Le temple d'Isis et les deux statues connues (St-6 et St-7) ne constituent pas les seuls témoignages de ce culte à *Bulla Regia*. En effet, de nombreux objets en céramique retrouvés en divers secteurs de la cité[538] ont été attribués au culte égyptien et ils ont été datés de la même époque. Ce culte a été attesté à *Bulla Regia* également par la découverte de lampes attribuables à Isis et Héliosarapis affrontés et à Isis et à Anubis[539]. La lampe portant trois cyprès sur le fond est attribuable à Isis et Serapis conjugués[540]. Les lampes d'Isis et Anubis[541], Sérapis et Isis conjugués[542] ou hélioserapis et Isis affrontés[543], ont été datées d'une période allant du II^{ème} au milieu du III^{ème} siècle après J.-C. Pour tenter de répondre à la question relative à l'origine et à la diffusion du culte d'Isis à *Bulla Regia* et en Afrique occidentale deux suppositions peuvent être avancés :

- Il peut s'agir d'une introduction étrangère à la période romaine par une communauté de colons d'origine orientale (grecque ou égyptienne). Nous savons que *Bulla Regia* était habitée pendant la première période de romanisation par des colons étrangers dès le premier siècle de notre ère. le témoignage épigraphique de personnages d'origine grecque est certain[544].
- Mais le culte d'Isis pourrait être la manifestation d'un syncrétisme religieux[545] à la période romaine et même préromaine, comme c'est le cas en ce qui concerne Déméter pour la Grèce. En effet, ce syncrétisme entre les diverses divinités a pu être accentué par l'influence de la religion égyptienne sur le monde phénicien[546]. La répartition géographique des témoignages des cultes isiaques à l'époque phénicienne montre une concentration surtout littorale, mais ceci n'est plus le cas à l'époque romaine. Les vestiges se trouvent plutôt dans un contexte urbain ce qui

[536] Decret et Fantar (1998), pp. 39-42 notamment la page 44.
[537] Picard (1954), pp. 224-228 et Le Glay (1984), pp. 58-60.
[538] Bricault et *alii* (2004), pp.229-230.
[539] Musée du Bardo inv. K. 134. Podvin (2001), pp. 33-36.
[540] Carton (1890), pp. 212-213 – Bricault et *alii* (2004), p. 233, la note 63.
[541] Musée du Bardo, Inv. K 134 : Podvin (2001), pp. 33-36.
[542] Carton (1890), pp. 212-213. La lampe non identifiée comme tel par Carton, porte trois cyprés sur le fond.
[543] Musée du bardo n° inv. K 135 (Du Coudray La Blanchère) ; Gauckler (1897), p. 162. La lampe porte la marque SER au revers.
[544] Thébert (1973), p. 272.
[545] Marin (1978), pp. 21-32.
[546] Gonzales (1996), p.153. La question de syncrétisme religieux du culte d'Isis avec d'autre divinités est abordée par Maria Cruz Marin - *Les relations entre Isis et Astarté : quelques remarques*.

contredit selon Gonzales « La thèse de la continuité des pratiques religieuses localisées pour l'époque préromaine dans des zones rurales »[547].

9. Le temple E

Ce monument n'a pas fait l'objet de publication spécifique. Il a simplement été signalé dans le guide de *Bulla Regia*[548] à propos de la description du temple d'Isis[549]. Venu s'insérer dans un espace intermédiaire, entre le temple d'Isis et le théâtre, ce temple est de type italique, élevé sur un podium à structure pleine (fig.248). Contrairement à tous les autres temples de ce secteur, on constate qu'il n'ouvre pas vers l'esplanade alors qu'il

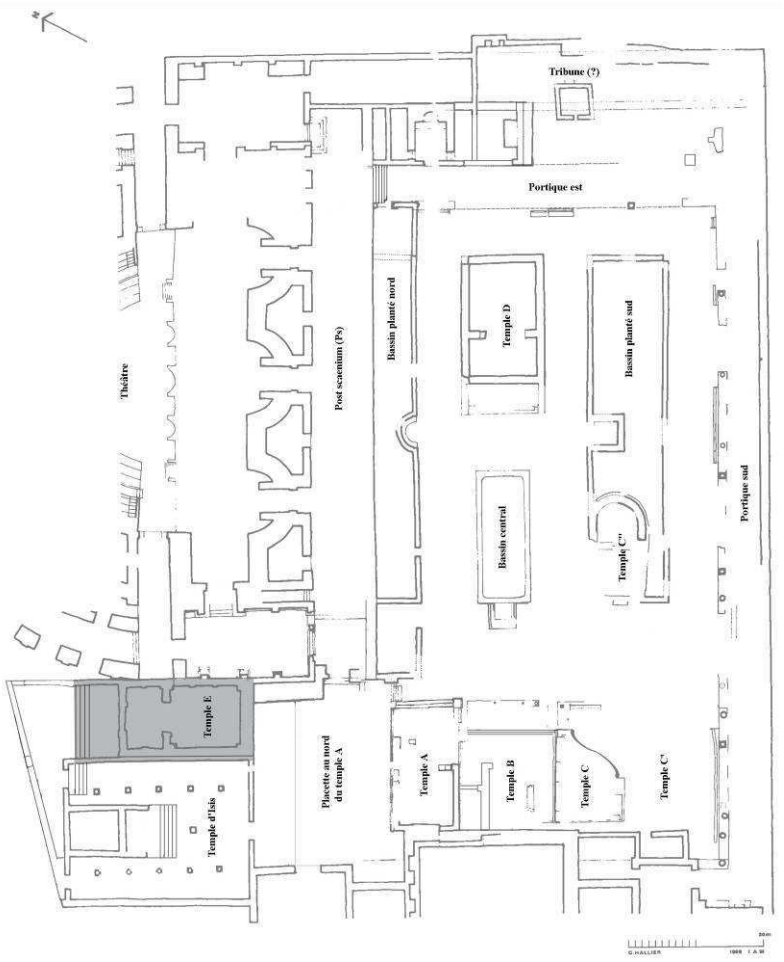

Fig. 248: Plan de situation du temple E de Bulla Regia.

aurait été techniquement possible de le faire. On voit mal en effet ce qui aurait empêché de l'orienter dans l'autre sens afin que sa façade donne sur la place ni de construire son escalier d'accès. Il est certain aussi qu'on ne l'a pas fait de façon intentionnelle et que ceci indique une différence de fonction. Ce temple ne jouait pas un rôle en relation directe avec les activités de l'esplanade mais plutôt avec celles de la rue et donc de la ville. Il est rare de trouver un temple ouvrant aussi directement sur une rue sans posséder de cour.

[547] Gonzales (1996), p.160.
[548] Beschaouch et *alii* (1977), fig. 100, p. 102.
[549] Beschaouch et *alii* (1977), p 107.

Le seul exemple parallèle qui nous pouvons citer concerne le temple de la Fortune Auguste de Pompéi situé à un croisement de rue qui passe au nord du *forum* de cette ville[550].

Dans ce cas précis il semble que la grille métallique située au bas de la seconde volée de l'escalier et qui délimite un espace incluant l'autel, ait joué le rôle d'un espace de transition et en quelque sorte de substitut modeste à une cour. Cette grille symbolisait la limite du domaine sacré. Le manque d'espace disponible pour réaliser cet édifice expliquerait le recours à cette solution aussi extrême. Le tracé en plan de ce temple s'inscrit dans un espace rectangulaire de 16,15 m de longueur et 8,25m de largeur.

On ne discerne pas (ou plus) à *Bulla Regia* trace de l'existence d'une clôture même légère (grille de métal ou de bois) qui aurait séparé symboliquement l'espace du temple de celui de la rue. Quoiqu'il en soit le temple E regarde vers la ville et non vers l'esplanade et il se pourrait qu'il ait été voué à une divinité dont la signification était religieuse politique et civique (Fortune Auguste, Piété Auguste, Concorde...). On ne peut rien prouver mais il faut bien envisager une hypothèse même indémontrable pour rendre compte de cette situation particulière et essayer de comprendre les raisons profondes pour lesquelles ce temple n'a pas été associé à ceux de l'esplanade sur le plan fonctionnel.

Toute montre qu'il jouait un autre rôle et que ce dernier ne devait pas être négligeable pour que l'on ait accepté de perturber, en le réalisant, la circulation autour du théâtre jusqu'à boucher une des entrées de la place. Il aurait été en effet très facile de rentrer sur la place à l'extrémité sud de l'espace situé entre le théâtre et le temple d'Isis (fig.248). Il aurait suffi d'une porte et de quelques marches pour rattraper la différence de niveau entre la rue et la place. Cependant, on ne peut rien prouver puisque l'installation du temple E a bouleversé la disposition primitive de cet espace et effacé toute trace d'une éventuelle entrée. On peut dire simplement qu'il n'aurait pas été illogique qu'une entrée menant vers l'esplanade ait existé à l'extrémité ouest de l'espace qui longeait la façade courbe du théâtre et en distribuait les arcs d'entrée. La création du temple E a entrainé une perturbation du fonctionnement du théâtre en bouchant l'arc situé dans le prolongement des *paraskenia* et en rendant fort mal commode l'accès aux deux arcs suivants. Dans les théâtres romains les *basilicae* ne servaient pas de couloir. Le théâtre de *Bulla Regia* constitue donc un cas particulier dû au fait d'avoir été agrandi à l'intérieur d'un espace préexistant très contraignant.

Les inconvénients majeurs posés par l'implantation du temple E imposent de situer sa construction à une date tardive. Celle-ci est postérieure de façon certaine à celle du temple d'Isis et aussi à celle du second état du théâtre. En effet, le mur oriental est mitoyen dans sa partie centrale avec la *basilica* ouest du théâtre. Ce mur repose au sud sur une structure plus ancienne qui se prolonge sous le mur méridional de la cour du temple d'Isis. La couleur de la pierre et l'épaisseur des murs toutes deux identiques à celles des murs des *cellae* latérales du temple dit « de culte sévérien » permettent de supposer qu'il s'agit de deux monuments contemporains ce qui incite à situer la construction à la fin du IIème ou au début du III^{ème} siècle après J.-C. Le relevé en plan (fig.249) montre que les harpes des murs (en *opus africanum*) sont plus volumineuses et moins espacées que celles du mur oriental du péribole d'Isis. Le mur ouest du temple E

[550] Sur le temple de la Fortune Auguste C*f.* La Rocca-De Vos(1976) *Pompei*, p.141-143.

est venu se plaquer contre ce dernier. Il s'est superposé en outre au mur situé dans le prolongement de la façade sud du péribole d'Isis. Les constructeurs ont dût estimer que le mur du temple d'Isis n'était pas suffisamment résistant pour supporter la structure du temple nouvellement construit.

Photo 198 **:** Aspect du podium du temple E après dégagement des remblais.

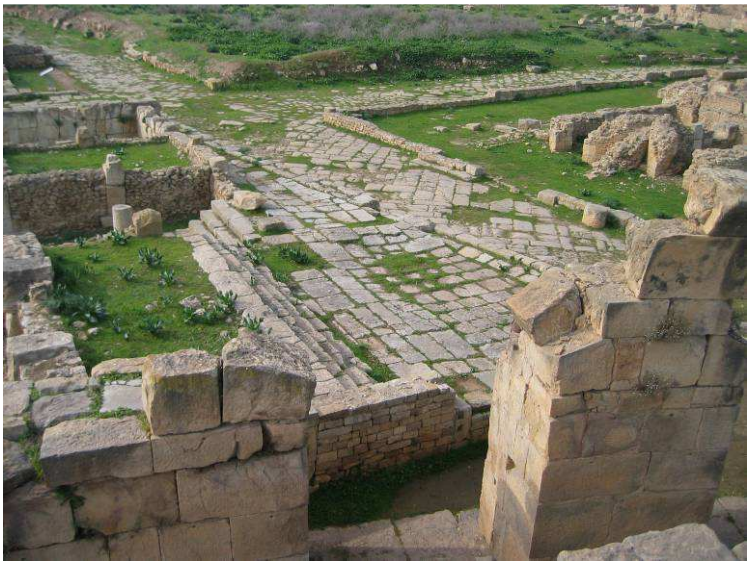

Photo 199 : Aspect de l'escalier, du *pronaos* et de l'amorce de la *cella* du temple E vus depuis l'Est.

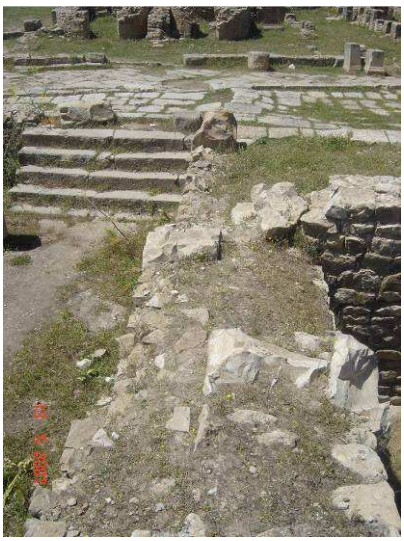

Photo 200: murs contigus du temple d’Isis et du temple E.

Photo 201: Aspect de la *cella* du temple E vue de l'Ouest.

Photo 202: Aspect de la *cella* vue de l'Ouest montrant au premier plan le bouchage de l'arcade de façade du théâtre.

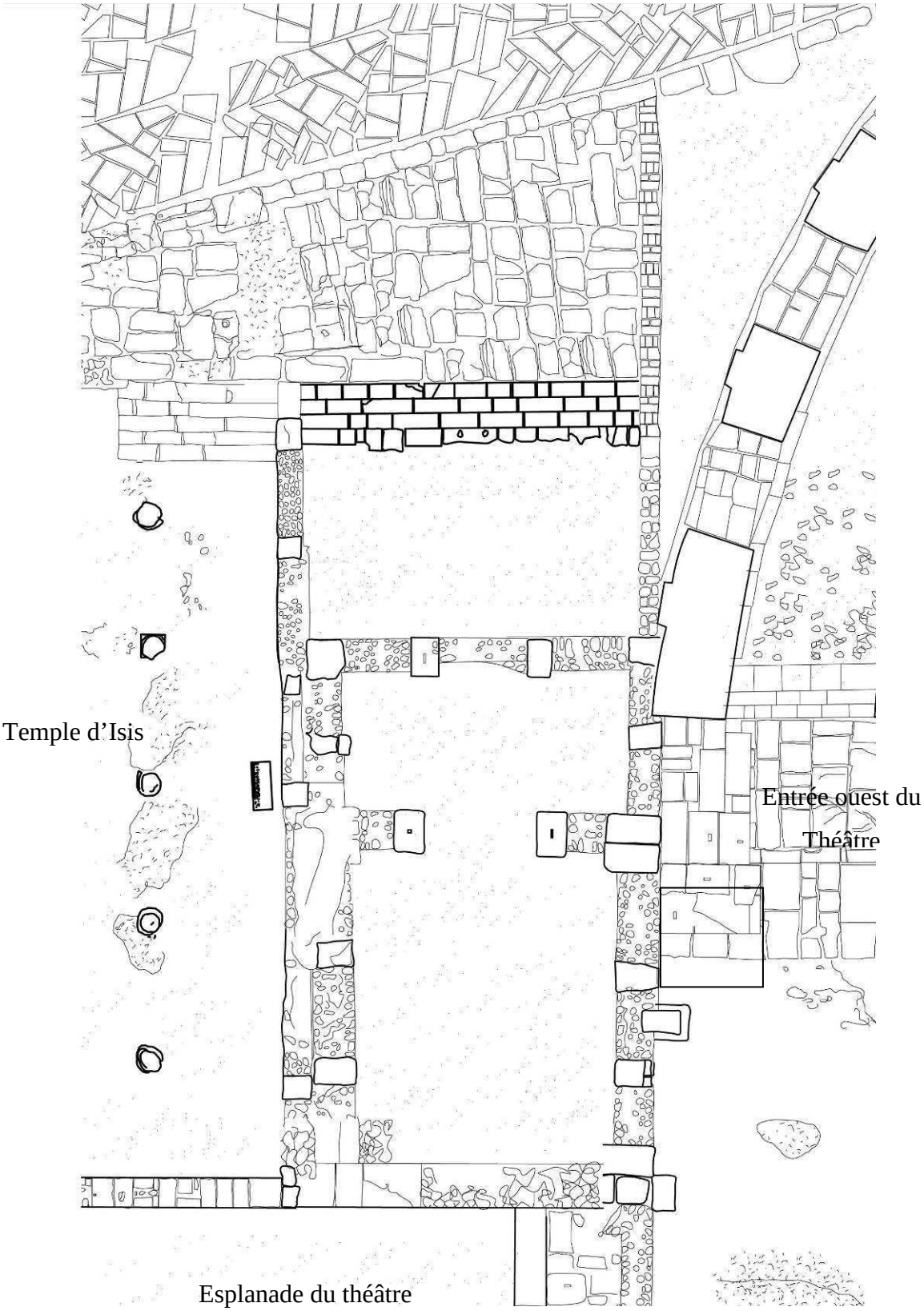

Fig. 249: Relevé en plan du temple E, état actuel.

Les murs de ce dernier sont plus épais que ceux du temple d'Isis. Construits en *opus africanum,* ils ont 80 cm environ de largeur et présentent des renforcements aux angles en grand appareil. Les murs d'extrémité étaient puissants et comprenaient des piles appareillées larges de 1,03 m séparées par des portions en *opus incertum*. On constate qu'aucune entrée ne permet de pénétrer à l'intérieur du podium alors que les murs sont bien conservés. Ceci indique que le podium était plein à l'origine (photo 198). On sait en effet, qu'il a été vidé de son contenu par les fouilleurs[551]. L'emplacement des deux portions de mur de refend figurées sur le relevé en plan (fig.246) indique la position de la façade de la *cella*. Cette dernière avait 6,50 m de largeur. Le *pronaos* mesurait 8,25 x 3,70 m.

L'emplacement des harpes correspond à celui de l'axe des colonnes et indique que le temple comprenait trois travées en façade. Compte tenu de la façon dont il s'adossait au temple d'Isis, ce temple était à coup sûr *in antis* et possédait un mur d'échiffre de 0,50 m du côté est. Il s'agit donc d'un temple attique sur podium, tétrastyle et *in antis* (fig.247).

Cette solution résulte de l'adossement du *pronaos* au mur du temple d'Isis à l'ouest qui empêchait de pouvoir y dresser une colonne (elle aurait été placée contre le mur, une solution disgracieuse et malhabile que les architectes ont certainement évitée). Il était beaucoup plus judicieux de réaliser deux murs d'antes qui encadraient correctement la façade du point de vue esthétique. Le temple est précédé d'une plate forme dallée bien conservée qui ne révèle aucune trace d'autel. Il était précédé d'un escalier qui faisait toute la largeur de la façade.

Les quatre premières marches du grand escalier de façade sont restées en place (photos 199 et 203). Elles ont 20 cm de haut et 33 cm de profondeur. Ceci permet, compte-tenu de la profondeur totale de l'escalier, de restituer 13 marches et de savoir que le podium se trouvait à 2,60m au-dessus du niveau de la rue.

Photo 203: Aspect des marches conservées de l'escalier de façade.

[551] Ceci est indiqué dans Beschaouch *et alii* (1977), p. 102 : "Son soubassement a été complètement vidé lors du dégagement".

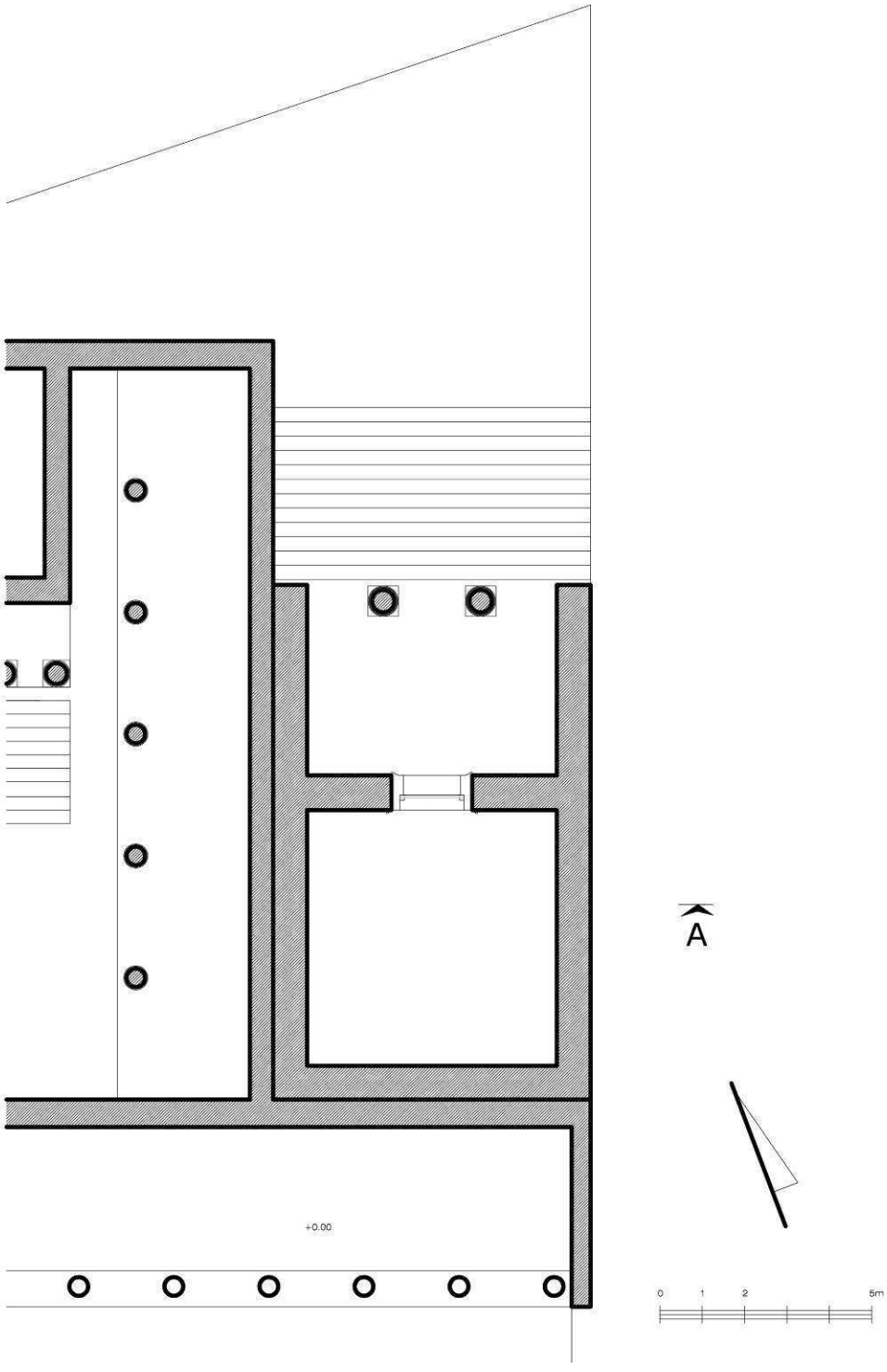

Fig. 250: Plan restitué du temple E.

Les fragments épars présentés dans notre catalogue donné en annexe et qu'on peut attribuer à la façade du temple sont les suivants :

- Un bloc appartenant à la cimaise du fronton ou de la corniche (Co. II.5).
- Un chapiteau de type ionique en marbre blanc autrefois déposé dans le temple d'Isis et actuellement dans les réserves (photo 204). Il correspond à un fût de 45 cm de diamètre à sa partie supérieure. Bien que plus rare que le corinthien, l'ionique a continué à être employé à l'époque romaine comme en témoigne le cas du temple de Mercure à Gigthis daté du Ier siècle après J.-C.[552]. On ne peut donc pas s'étonner de son emploi ici.

Photo 204 : chapiteau ionique

- Une base attique de type grec (photo 205). Il s'agit d'un fragment de base de colonne en marbre gris-blanc à double tore et scotie qui pourrait appartenir à la décoration intérieure de l'édifice.
- Un fragment de corniche à modillons en marbre blanc (photo 206). Il est enfoncé dans le sol et bloqué par l'une des pierres constituant la dernière marche des escaliers d'accès au temple. Il correspond à un caisson avec fleuron situé entre deux modillons.

Photo 205 : Base en marbre pouvant provenir de la façade du temple E.

Photo 206: fragment de Corniche avec modillon

[552] Ferchiou (1988), pp.174-196.

Nous avons donc supposé que la façade du temple correspondait à l'ordre ionique. Cette proposition ne peut être fondée que sur un nombre très réduit de blocs, mais on possède au moins un élément de chaque partie caractéristique de l'élévation des colonnes. Aucun élément du fronton et de la toiture n'a été retrouvé excepté le bloc (Co.III.2) qu'était un élément de la cimaise couronnant le fronton mais rien ne prouve qu'il vienne de ce monument.

La façon dont ce temple a été implanté entre deux monuments préexistants ne favorise pas l'hypothèse d'un toit à deux pentes avec fronton en façade. Cette solution, qui pourrait convenir à un temple isolé (fig. 253), s'adapte mal en pareil cas. En effet, les volumes architecturaux s'associeraient mal et l'écoulement des eaux imposerait de réaliser un chéneau du côté du théâtre. Le résultat est bien meilleur si l'on considère une toiture en terrasse (fig.251 et 252). Ceci est d'autant plus vraisemblable que la *cella* aurait pu être couverte en berceau ou par une voûte d'arête : les murs sont épais et la *cella* est adossée à des édifices de part et d'autre.

Fig. 251: Aspect de la façade restituée du temple E.

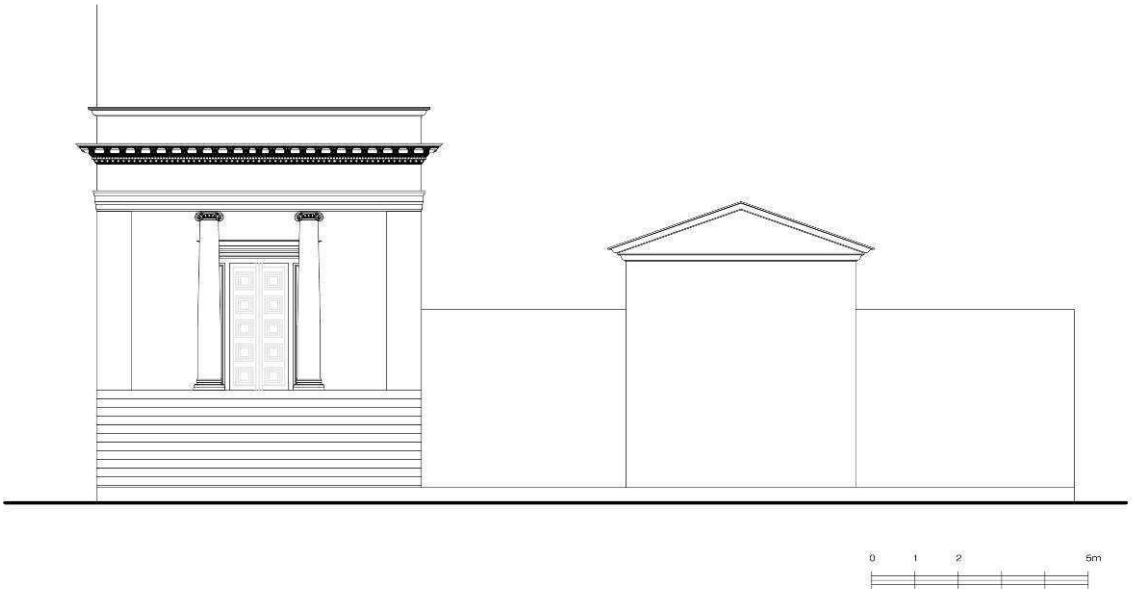

Fig. 252: Hypothèse privilégiée supposant une couverture plate.

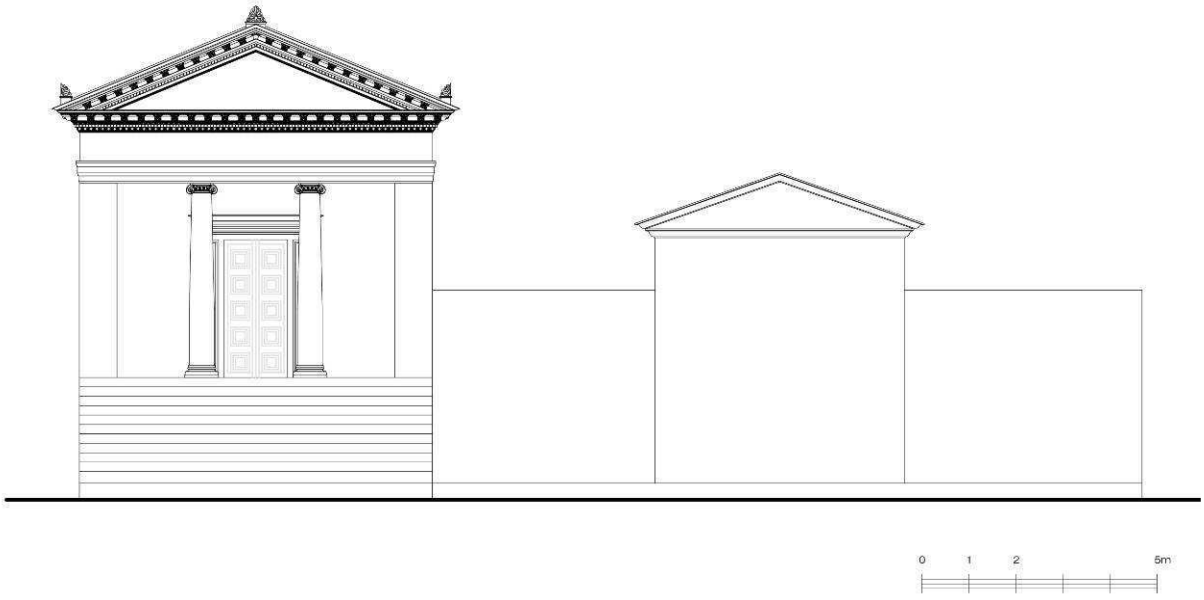

Fig. 253: Hypothèse de restitution moins vraisemblable d'une façade à fronton.

II. La cour et ses aménagements

Après avoir étudié en détail chacun des temples il convient de completer l'étude de l'esplanade A par celle de la cour et ses aménagements. Le but est d'avoir une idée complète du complexe monumental et de son évolution.

1. Le portique

1-1. Description

La cour est délimitée par un quadriportique ayant 65,40 m de longueur et 42,35 m de largeur[553]. Les portiques sud et est sont attestés par la présence d'un long stylobate. Le côté ouest est indiqué par le retour du stylobate (à l'angle sud-ouest) qui se prolonge sous les murs du complexe dit sévérien. Il réapparaît au nord ouest du temple A pour disparaître de nouveau sous *l'area transitoria*. Le même stylobate avec la rigole qui le longe se trouve aussi le long des murs sud du temple E et de l'enceinte de la cour du temple d'Isis. Il réapparaît au sol de la *parascaenia* ouest du théâtre pour disparaître sous le socle du bâtiment de scène du théâtre (fig.254).

Photo 207 : Le stylobate et la rigole Conservés à l'angle sud-ouest de la cour.

Photo 208 **:** Aspect des vestiges du portique situés au sud du temple d'Isis et se prolongeant visiblement au-dessous de l'*area transitoria.*

La cour était entièrement dallée à l'origine[554]. Les dalles étaient disposées par rangées parallèles dans le sens nord-sud. Le dallage de la cour descendait de 21 cm de l'Ouest vers l'Est. Les portiques, d'une largeur de 3,20 m, étaient délimités par un mur en *opus africanum* dont il ne reste que des traces infimes du côté sud.

---

[553] L'esplanade aurait 71,80 m de longueur et 48,75 m de largeur y compris la profondeur du portique soit 243 x 165 pieds romains.

[554] La cour pourrait avoir été dallée après sa construction. A Thugga le dallage du *forum*, completé en 37ap. J.-C. est attesté par une inscription laissant penser que de tels travaux pourraient avoir eu lieu dans d'autres cités notamment à Bulla Regia. C*f.* ; *ILAfr.*558 Khanoussi et Maurin (1997), p.124 ; Khanoussi et Maurin (2000), n°23

Ce grand portique compte parmi les éléments les plus anciens de l'esplanade. Le remaniement complet du secteur par les aménagements successifs et la construction ultérieure de différents monuments ont affecté sa disposition d'origine (fig.256). La partie postérieure du théâtre s'y est superposée (mur de scène et portique *post scenium*). Le portique nord a été détruit lors de l'extension du théâtre et il ne subsistait plus dès lors que les portiques sud et est (fig. 254).

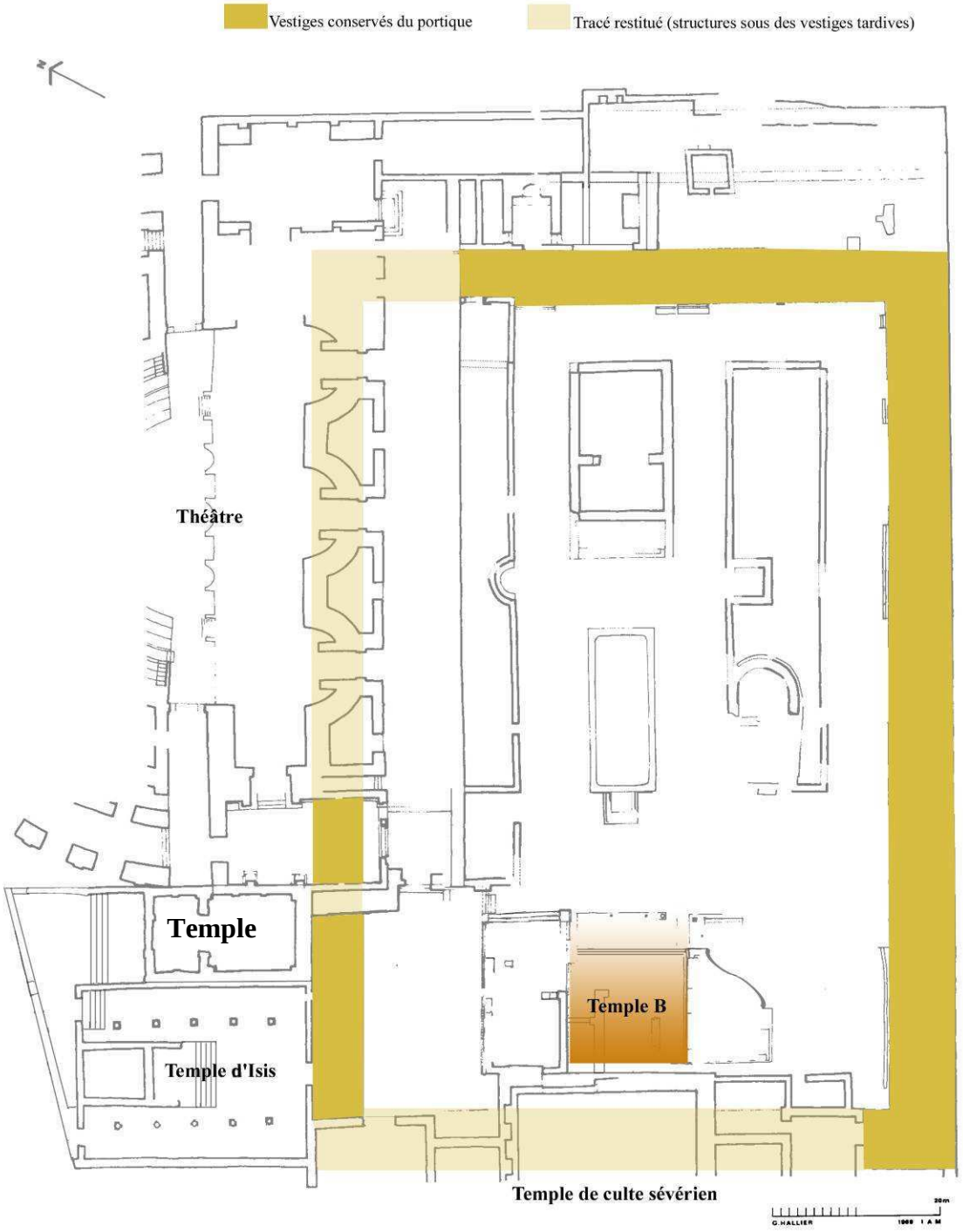

Fig. 254: Tracé et emprise du portique de l'esplanade.

La galerie sud

Cette galerie a conservé une grande partie de son stylobate construit en grand appareil dont la largeur moyenne est de 82 cm. Il constituait une marche haute de 21 cm. Il est difficile de distinguer les traces de piquetage indiquant l'emplacement des colonnes et qui permettraient de déduire de façon précise la valeur de l'entrecolonnement. Dans sa partie ouest l'un des piquetages est assez net pour indiquer que la base qui s'y superposait était circulaire et non rectangulaire. Ces traces correspondraient donc à des bases à double tores épais, sans plinthe qui sont caractéristiques d'édifices bâtis avant le milieu de l'époque flavienne[555]. Le sol du portique était constitué d'une épaisse couche de béton de tuileaux (A – fig. 255).

La galerie est

Ce portique n'a conservé que deux petites portions de son stylobate large de 0,77 m (photo 209).

Photo 209: partie conservée du stylobate du portique est.

La galerie nord

Le stylobate de la colonnade est conservé sur 16,75 m de longueur à 3,20 m au sud du temple d'Isis et du temple E. Il apparaît encore à l'intérieur de la *basilica* ouest du théâtre. Une surface de 3,20 x 3,00 m du revêtement de sol du portique subsiste. Il s'agit d'un béton de chaux incluant de petits fragments de céramique (*opus signinum*). La largeur de la galerie correspond à celle de ce revêtement. Le caniveau de 16 cm de largeur qui passe devant le stylobate de la colonnade sud du portique s'interrompt à environ 4,60 m du portique ouest (A-fig. 255).

La galerie ouest

Du côté ouest le stylobate est conservé sur deux mètres de largeur. A l'arrière des dalles se voit l'encoche correspondant à l'épaisseur du béton de tuileau. Elle indique que l'épaisseur de ce dernier était de 7 cm. Il est certain qu'à l'origine le portique ouest a existé sur toute la longueur de la cour comme l'indique son angle sud-ouest bien conservé. Ce portique a été rogné et presque entièrement détruit au début de III^{ème} siècle après J.C. lorsque le temple sévérien est venu s'accoler à l'arrière des temples A et B (et partiellement du temple C). Le plan d'origine de la cour était régulier et symétrique. Son tracé correspond aux proportions d'un rectangle d'or (fig.257) : il est la résultante de la projection de la diagonale du carré de base dont le côté correspond à la largeur du rectangle[556].

[555] Ferchiou (1989-1), p. 38. Sur la chronologie des bases dites archaïsantes *Cf*. Golvin (2007), p.235-236.
[556] Les architectes romains ont pratiqué ce tracé (Vitruve, VI, III, 15).

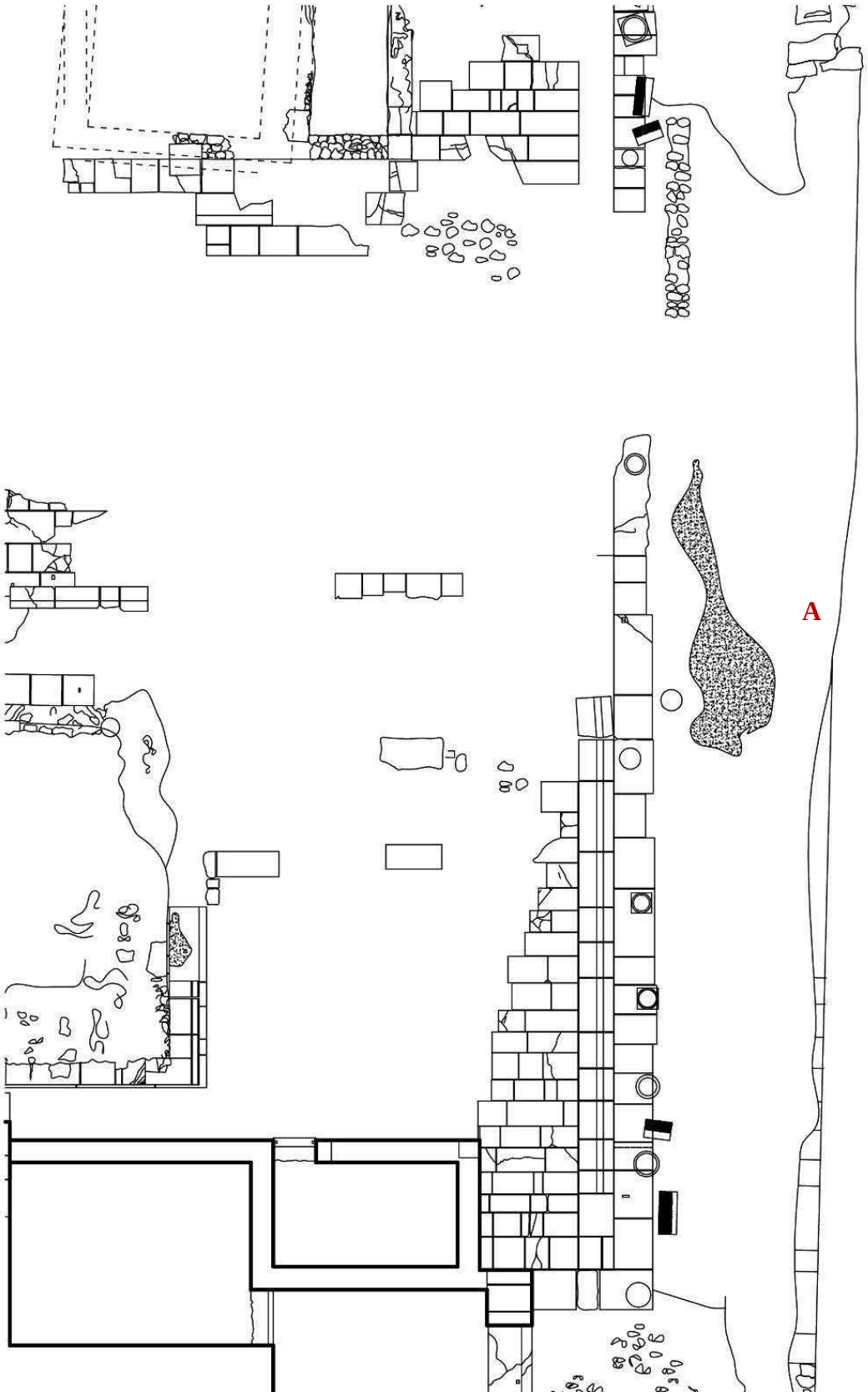

Fig. 255: relevé des vestiges de l'angle sud ouest du portique.

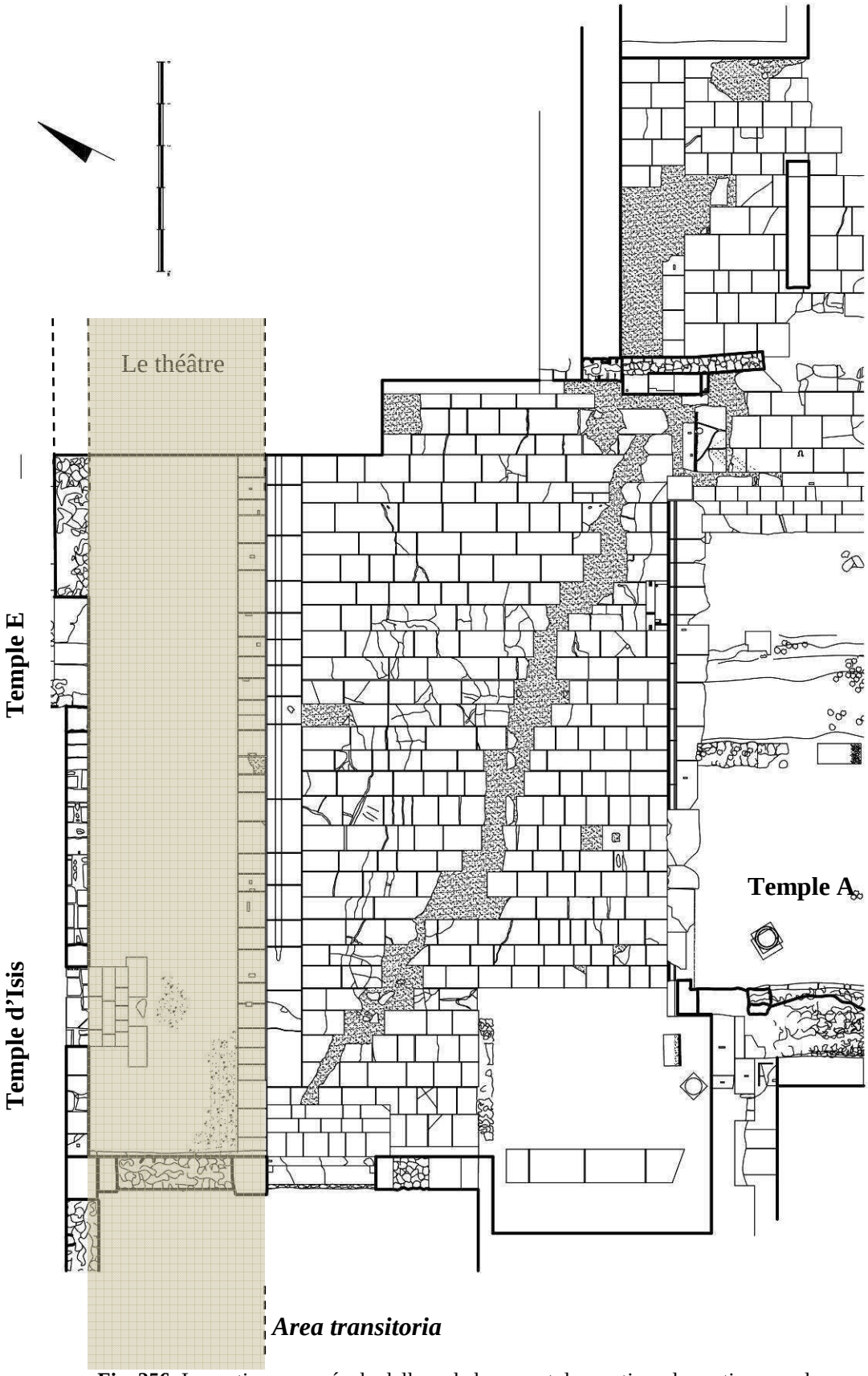

Fig. 256: La partie conservée du dallage de la cour et des vestiges du portique nord**.**

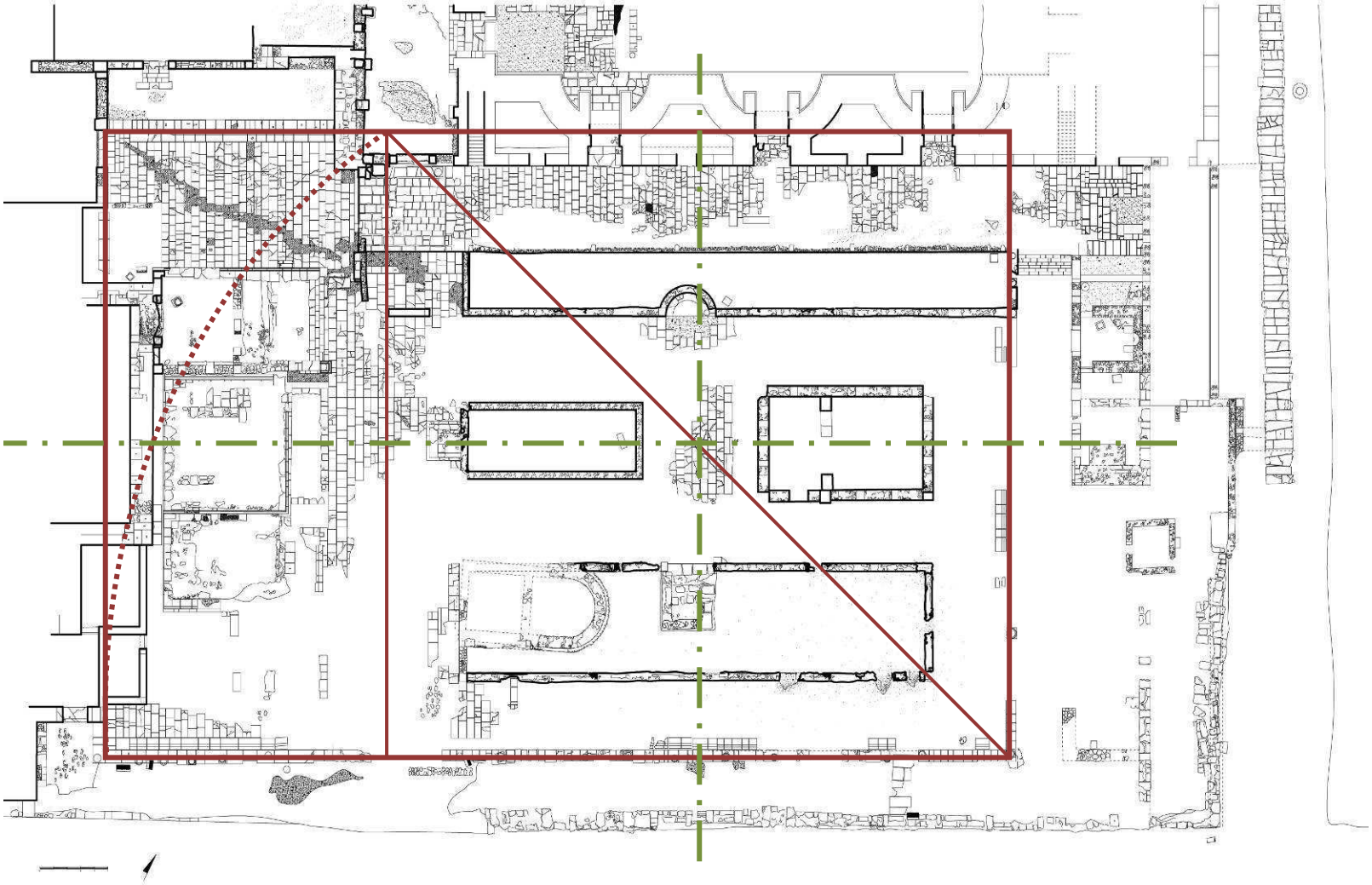

Fig. 257: Tracé de la cour.

1-2. Restitution des portiques de la cour

Les entrées

La position des entrées d'origine de la cour est difficile à préciser. La régularité du plan et son axialité laissent supposer l'existence d'une entrée axiale d'une certaine monumentalité au milieu du côté oriental de la place. Il s'agissait peut être de l'entrée principale (1-fig.258). La façade correspondante donnant sur la rue avait peut-être l'aspect d'une belle colonnade.

Il faut, en outre, supposer l'existence d'une liaison avec la seconde esplanade qui devait être assurée par une ou par deux portes symétriques (2-fig.258) mais cette liaison a été perturbée par la suite et on ne peut plus en observer directement les traces : seule une fouille pourrait les révéler. Il faut y ajouter l'entrée au péribole du temple d'Isis (3-fig.258) qui devait exister au premier état et enfin la communication qui existait avec le premier état du théâtre.

Restitution de la cour et de ses aménagements

La partie ouest de la cour (sur le parvis et tout autour du temple B) était dallée. Les dalles étaient disposées par rangées parallèles perpendiculairement aux grands côtés de la cour. La partie centrale et la partie orientale de la cour n'étaient pas dallées et sans doute plantées d'arbres. Il existait probablement une allée dallée sur le grand axe de la cour qui menait de l'entrée principale est vers le temple B. De part et d'autre étaient aménagés des espaces libres plantés (fig.258).

Le bassin central, les bassins plantés ainsi que les temples A, B, C et D qui s'implantent dans l'esplanade selon un schéma obéissant un tracé géométrique assez régulier appartiennent à un aménagement postérieur. En effet, les murs des enclos plantés sont en petit appareil (*opus incertum)* de type romain. Ceci prouve que cet aménagement n'existait pas à l'époque numide. Le dallage devait alors se limiter au parvis et aux côtés du temple B. Aucune trace de l'autel qui devait se trouver devant le temple n'a été retrouvé.

Photo 210 **:** Aspect du dallage de la cour devant les temples A, B et C.

La plus grande partie de la surface de la cour, en raison de sa vaste étendue, ne devait pas être dallée mais sans doute plantée d'arbres. Ce cas n'est certainement pas exceptionnel : un temple comme celui de Caelestis à Dougga permet de voir de façon certaine l'importance que pouvait atteindre les parties non dallées d'un sanctuaire[557].

[557] Celui-ci est d'époque romaine mais offre un exemple où la répartition des espaces dallés et non dallés est certaine alors qu'il est difficile de le voir aussi nettement ailleurs si ce n'est à Dougga, Golvin et Khanoussi (2005), p. 105, fig.21.

La composition très symétrique de la place à l'époque numide, maintenue par l'implantation des temples A et C (au début de l'époque romaine) impose de restituer par hypothèse du côté nord un enclos symétrique à celui que l'on voit toujours du côté sud. Nous pensons que l'enclos nord a été comblé par la suite, de façon inévitable, en raison de l'extension du théâtre qui a largement mordu sur la cour. Des fouilles ou des sondages permettraient certainement d'en retrouver trace car son existence ne fait guère de doute. Ce n'est donc qu'à l'époque romaine et sans doute assez tôt que la cour dut être dotée d'enclos encaissés entre lesquels elle était dallée selon un principe qui est bien connu dans d'autres exemples notamment à Dougga[558] . A *Bulla Regia*, les vestiges du dallage qui entourait les enclos se voient d'ailleurs au sud de l'enclos méridional.

Restitution de l'ordre du portique

L'ordre du portique de type « toscan » avait les caractéristiques suivantes :

- Des bases dépourvues de plinthes et formées par la superposition de deux tores massifs délimitant une scotie de même hauteur (photo 211).
- Des fûts de colonnes à diminution sans *entasis*.
- Des chapiteaux de type toscan formés par la superposition d'une gorge, d'une échine en quart de rond ou en arc de cercle et d'un abaque quadrangulaire sans mouluration (photo 212).

Les éléments architectoniques appartenant à l'ordre de ce portique rappellent celles du portique de la *platea vetus* d'Announa[559] et de celle de la *platea vetus* de *Leptis Magna*[560]. Selon A. Lézine la hauteur calculée du fût de cet ordre équivalait à sept fois le diamètre inférieur du fût. Ce dernier devait être plus large que le diamètre supérieur[561].

On doit attribuer au portique les bases à double tore sans plinthe (photo 211) qui ont été retrouvées en un nombre tel qu'il exclut toute utilisation possible dans d'autres édifices du complexe monumental (B. II. 1. 1. 1 à B. II. 1.1.11). Ces bases ont en effet été retrouvées au nombre de 12. Elles sont dépourvues de plinthe et formées par la superposition de deux tores épais séparés par une scotie de hauteur équivalente. Elles ont un aspect très facilement reconnaissable. On sait que ce type de base a été employé d'une façon générale en Afrique dans les monuments puniques et numides et que leur emploi a perduré jusqu'à l'époque flavienne après quoi leur emploi a cessé complètement. Elles ont alors été remplacées par des bases à tores plus fins et avec plinthe carrée[562]. Ces bases datent donc du premier état du portique et elles n'ont pas été changées. On peut penser qu'elles remontent à l'époque numide. Elles prenaient place sur un stylobate précédé d'une rigole servant à l'écoulement des eaux, qui est bien conservé dans la partie ouest du portique sud.

---

[558] En ce qui concerne Dougga, de petits enclos entourés de dallage existent dans l'avant-cour du temple des Victoires de Caracalla, Golvin-Khanoussi (2005), p.41, fig. 17. On en voit aussi dans la cour du temple anonyme dit Dar Lachhab, supposé être celui d'Esculape : Saint Amans (2004), pp. 308-315.

[559] Gsell (1901), p. 83.

[560] Di Vita (2005).

[561] Lezine (1955), p. 19.

[562] Ceci a été démontré par Golvin. *Cf*. Golvin (2007), pp. 225-239. On se reportera aussi à Di Vita (2005) où cette évolution est très bien illustrée par celle des temples du Vieux Forum de Leptis Magna.

Le diamètre des bases (42cm) permet de restituer approximativement la hauteur des fûts. Celle ci devait être de 3,20 m environ. On peut y superposer les chapiteaux de type toscan retrouvés (photo 212).
On ne sait pas si les portiques étaient couverts par des voûtes ou par une toiture en charpente. Cependant, la largeur importante du portique et la faible épaisseur du mur périphérique incitent à pencher pour cette dernière solution.

Photo 211 : Une des bases provenant du portique de l'esplanade.

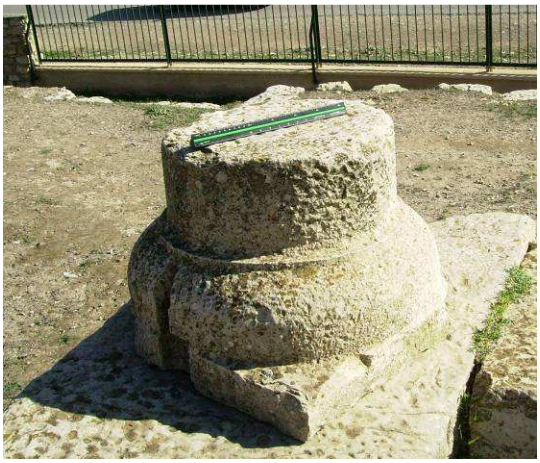

Photo 212: Un chapiteau provenant du portique de l'esplanade.

L'entrecolonnement

Les bases restées scellées dans le mur de l'enclos-jardin longeant le portique postérieur du théâtre ont permis de savoir quel était l'entrecolonnement exact des colonnes du portique. L'entraxe mesurable est de 2,10 m. Ceci a permis de restituer 30 travées dans le sens de la longueur et 19 travées dans celui de la largeur. Cet entaxe n'est pas excessif au point d'interdire d'utiliser des architraves en pierre. On ne peut savoir cependant si celles-ci étaient en pierre ou en bois (chose possible si la couverture était en charpente).

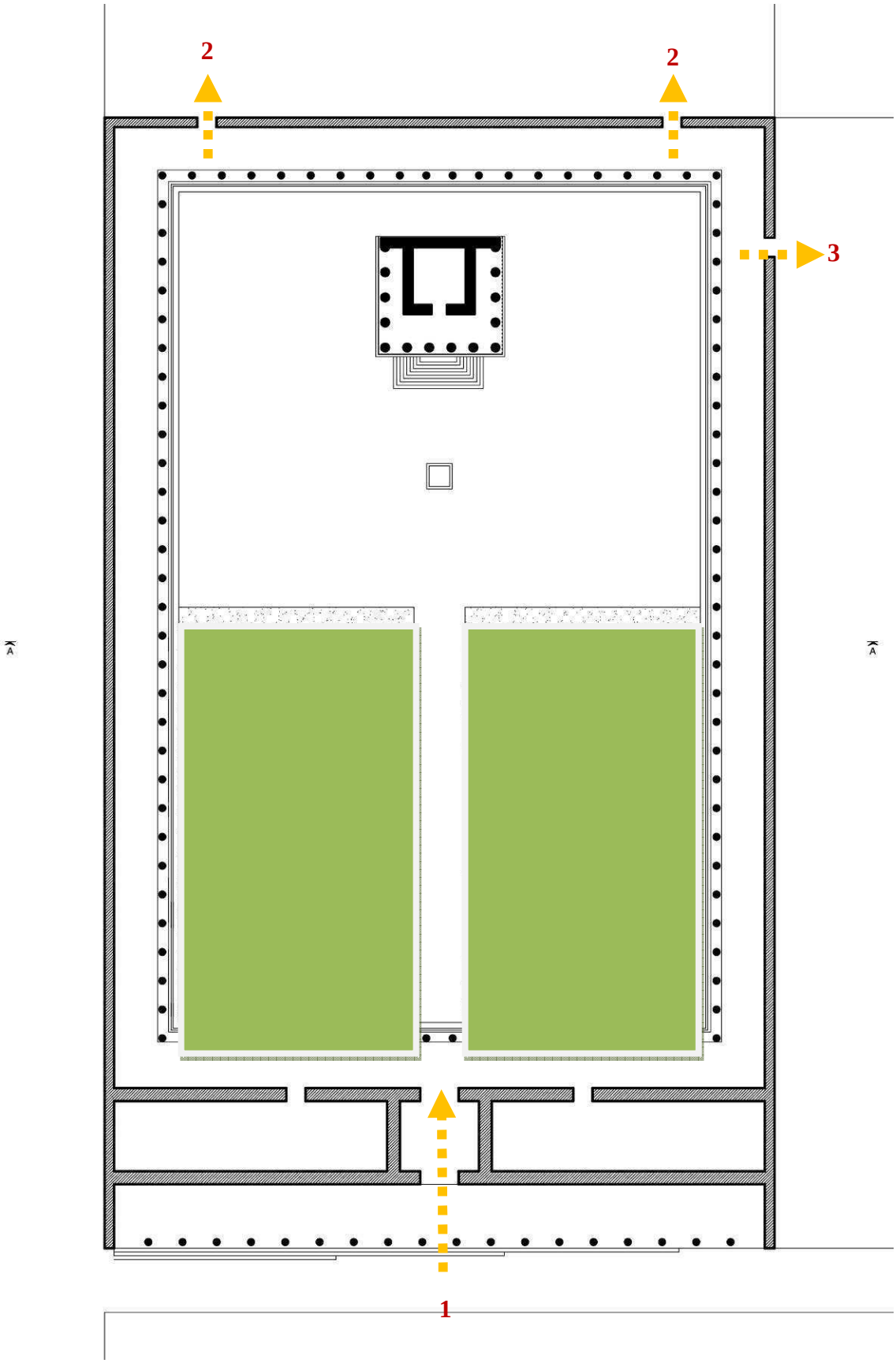

Fig. 258: Restitution du plan d'origine de la place à l'époque numide. La partie voisine du temple B était dallée. Le reste de la cour était au moins en partie planté d'arbres. L'autel a été restitué par hypothèse.

L'écartement des colonnes du portique devant l'édifice en *opus reticulatum* est de 3,29m (mesuré d'axe en axe)[563]. Il est d'environ 3,20m au portique du temple d'Apollon[564]. Lézine suppose que les architraves du monument en *opus reticulatum* étaient en bois puisque la pierre n'aurait pu supporter une flexion sans casser sur une telle longueur[565]. Les réservations taillées sur les faces latérales de certains chapiteaux[566] (Ch.I.1.1à5) pourraient correspondre à cette hypothèse. La rigole aménagée dans le dallage en pierre tout le long du stylobate servait probablement à la réception et à l'évacuation des eaux pluviales qui tombaient sur la couverture inclinée du portique.

Fig. 259: La colonnade du portique sud.

[563] Lezine (1955), p. 20, cette mesure a été Vérifiée sur le plan figurant dans Beschaouch (1977), p. 102.
[564] Merlin (1908), p. 12
[565] Lezine (1955), p.20.
[566] Ch. I. 1. 9, Ch. I. 1. 5, Ch. I. 1. 3, Ch. I. 1. 2, Ch. I. 1. 1.

2. Les bassins plantés

La présence de deux jardins plantés et d'une fontaine avec bassin nous renvoie à un examen du principe type d'aménagement des espaces publics et des esplanades des cités romaines. À Pompéi la villa de Julius Felix est dotée d'un portique qui entoure un jardin doté d'un bassin oblong[567] qui évoque un aménagementqui peut donner une idée de celui de notre esplanade.

Le rapport de ce type d'aménagement avec le théâtre a été déjà mentionné par Vitruve qui rapporte que, dans les grandes villes hellénistiques, les théâtres étaient entourés de portiques et de promenades ornés de verdure[568]. En effet, à côté des jardins liés aux théâtres, pouvaient exister des parcs publics rappelant les gymnases. Les gymnases romains représentent une évolution du jardin sacré[569]. Leur élément architectural essentiel était le portique et ses annexes qui donnaient souvent sur une promenade ombragée ou était constitué d'une sorte de terrasse plantée en jardin et désignée le plus souvent par le mot *xyste*[570].

Le portique de Pompée constitue le plus ancien parc public à Rome. C'était une dépendance du théâtre qui fût inauguré en 55 avant J.-C. Il se présente comme une enceinte rectangulaire de 180 m sur 135 m environ orienté vers l'Est et divisée suivant sa longueur en trois zones. Une allée centrale bordée de statues et de fontaines flanquée de deux zônes plantées[571].

A *Bulla Regia*, les murs bordant les deux enclos rectangulaires situés de part et d'autre du temple D ne présentent pas d'enduit étanche comme celui du bassin central. Il s'agit probablement de bassins plantés faisant partie intégrante des structures agrémentant l'esplanade.

2-1. Le bassin planté nord

Il s'agit d'un enclos de forme rectangulaire de 40,95 m de longueur, 4,55 m de largeur et 1,00 m environ de profondeur (photo 213 ; fig. 260). Il longe, du côté sud, le portique *post scaenam* construit à la même époque. Il est doté d'une exèdre semi-circulaire faisant face à l'exèdre carrée du jardin sud. Cette exèdre est constituée d'une banquette en pierre épousant une forme semi-circulaire de 3,24 m de diamètre (photo 215 et 216). La paroi intérieure de ce bassin planté était enduite d'un mortier fin de couleur rouge dont les restes ne sont encore visibles que dans quelques endroits notamment à l'angle nord est du jardin septentrional. Il ne reste de cet enduit que la couche préparatoire reconnaissable aux stries pratiquées dans l'enduit d'accrochage qui devait permettre l'adhérence de la couche de finition (photo 214).

---

[567] Grimal (1969), pl. X, p. 152.
[568] Vitruve, De architectura V, 9, I.
[569] Grimal (1969), p. 78.
[570] Grimal (1969), p. 249.
[571] Grimal (1969), p. 171. En dernier lieu on se reportera à la thèse de Sophie Madelaine soutenue à l'Université de caen le 25 Avril 2002 ; Le complexe pompéen du champ de Mars, une ville dans la ville, pp.448-468.

Dans le mur oriental sont engagés trois bases dont deux à double tores massifs dépourvues de plinthe[572] et une base à fût solidaire[573] (photo 215).
Ce jardin a été comblé modifié lors de la construction de la galerie postérieure du théâtre. Il a été, de façon certaine, construit à une date antérieure à l'agrandissement du théâtre. En effet, la construction du portique *post scaenam* a empiété sur la moitié de sa largeur. La dernière modification des murs périphériques de ce jardin est tardive. La limite orientale du bassin a été repoussée de 4,90m vers l'Est. Le mur d'extrémité tardif a inclus les bases de colonnes précitées.

Photo 213 : Aspect du jardin nord de l'esplanade.

Photo 214 : Enduit de la paroi intérieure des murs de l'enclos nord.

Photo 215: Bases de colonnes prises dans le mur oriental du bassin planté nord.

[572] (B. II. 1. 2. 9) et (B. II. 1. 2. 10).
[573] (B. II. 2. 10).

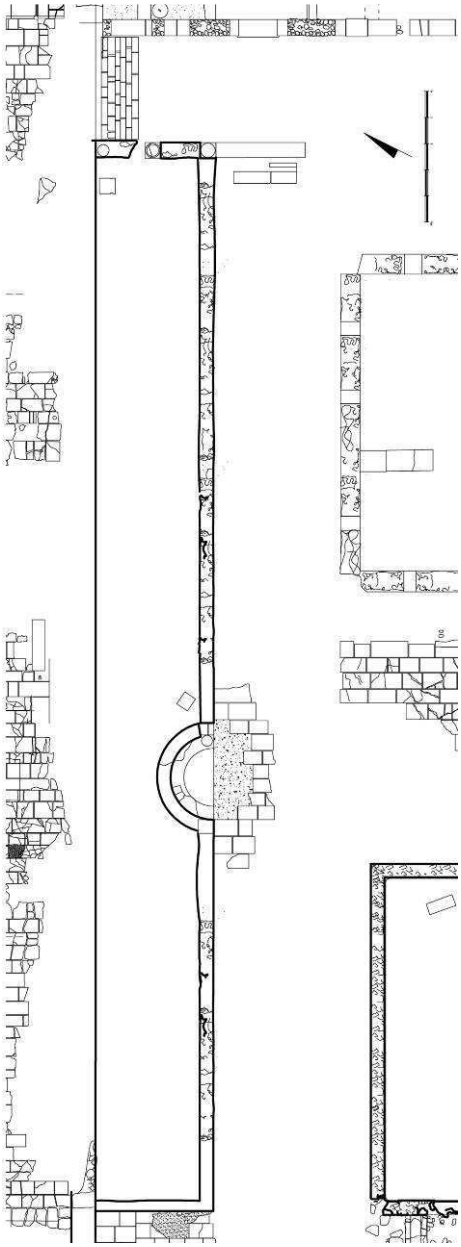

Fig. 260: Plan du bassin planté nord.

Photo 216: Aspect de l'exèdre semi-circulaire.

Photo 217: les restes du revêtement de l'exèdre du bassin planté nord.

2-2. Le bassin planté Sud

Il s'agit d'un enclos rectangulaire de 34,95 m x 8,10 m. Les murs de 52 cm d'épaisseur sont construit en *opus incertum* avec des harpes de renforcement espacées de façon irrégulière. La technique de construction est celle des murs en *opus africanum* romain. Il s'agit d'un espace jardin clos par un mur, situé nettement en contrebas de la cour et qui se trouve du côté sud de la place. La distance qui le sépare du portique sud est de 4,90 m et celle qui le sépare du temple D est de 4,40 m (fig.261).

Ce grand quadrilatère ne correspond pas à un bassin mais à un jardin. En effet, il n'a pas de fond et ses murs ne sont pas recouverts d'enduit étanche. Les murs ont conservé 1,10 m de leur hauteur initiale (mesurée de l'extérieur). A l'intérieur leur profondeur est de 1,60 m ce qui montre que le fond du bassin est plus bas que le niveau de l'esplanade.

Les murs sont construits en petit appareil de moellons liés au mortier de chaux ce qui indique que la construction est d'époque romaine. La pierre calcaire de teinte ocre et la technique de mise en œuvre rappelent les caractéristiques techniques du temple D. Nous pouvons donc, supposer que les bassins ont été construits à la même époque.

La construction à abside qui se trouve dans la partie ouest de ce jardin est tardive. Il s'agit des vestiges d'un temple (le temple C'') qui a empiété sur le dallage de l'esplanade : Une dalle du revêtement est engagée dans l'épaisseur du mur (photo 219). Une rigole d'évacuation des eaux d'arrosage a été aménagée du côté est. Un alignement de dalles couvre cette conduite. Une exèdre rectangulaire de 4,07 m de longueur et 3,73 m de largeur, fait face à la deuxième abside semi-circulaire du bassin planté nord. Ce petit espace carré est bien d'origine (photo 218).

Photo 218: Aspect de l'exèdre rectangulaire située au milieu du mur nord du bassin.

Photo 219: Le temple C'' empiétant sur le jardin sud.

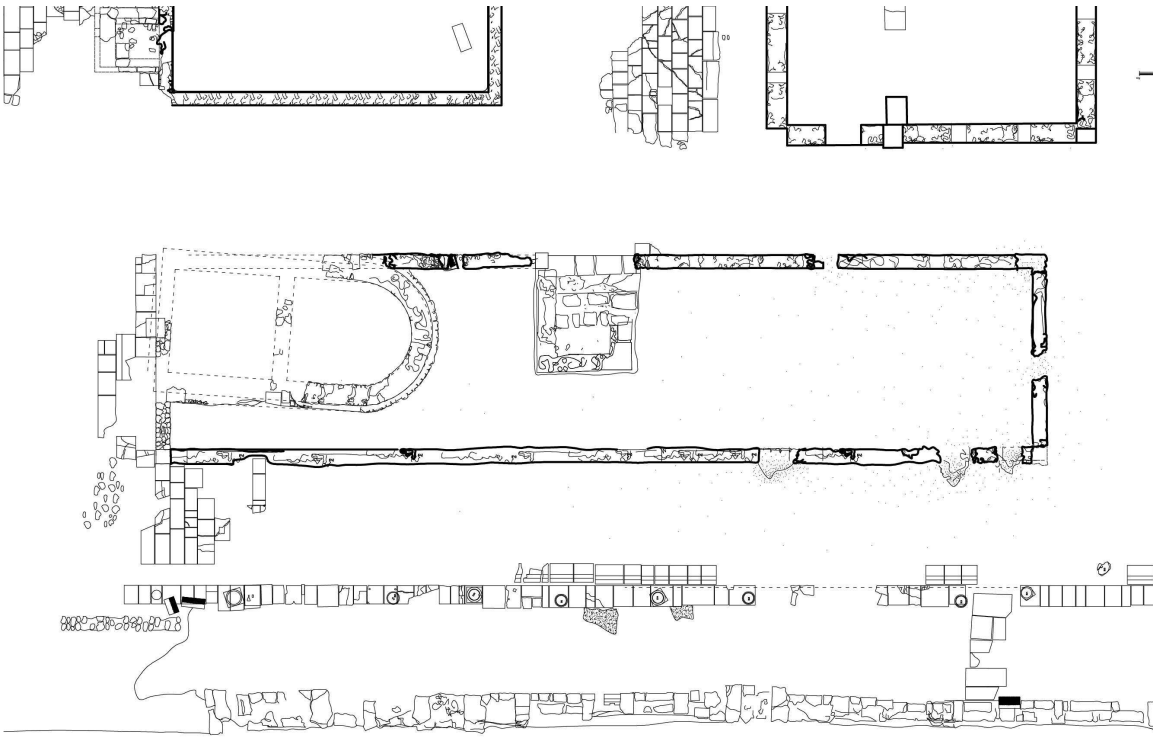

Fig. 261: Relevé de l'état actuel du bassin planté sud.

Conclusion

Ces deux jardins étaient parfaitement symétriques par rapport à l'axe qui passe par le temple E, le bassin central et le temple B. Ils occupaient les moitiés nord et sud de la cour. Dans un premier état les deux bassins étaient parfaitement symétriques et avaient la même longueur et la même largeur. L'agrandissement du théâtre a engendré un empiètement important sur le jardin nord. Les deux absides de forme différentes étaient probablement dotées de treilles rappelant les aménagements semblables bien connus dans les jardins classiques de l'époque romaine.

3. Le bassin central

Le bassin qui se trouve au milieu de la cour entre les temples B et D est parfaitement axé sur eux (photo 218). Il mesure 12,30 m de longueur et 4,20 m de largeur pour une profondeur de 80 cm[574] par rapport au niveau du dallage (fig. 262). Il est bordé par un muret de 58 cm d'épaisseur construit en maçonnerie de petit moëllons qui n'a conservé que 40cm de sa hauteur initiale.

A l'intérieur, le fond du bassin et les parois verticales sont revêtues d'un enduit étanche de 4,5 cm d'épaisseur (*opus signinum*). A l'extérieur l'enduit n'a que 2 cm d'épaisseur. Dans le bassin, les angles rentrants ont été arrondis comme ceux des ouvrages hydrauliques d'époque romaine[575] et notamment les citernes de la Maalga à Carthage[576].

Du côté ouest, le bassin était précédé d'une structure maçonnée aujourd'hui arasée. Il s'agit des vestiges d'une fontaine de plan carré (fig. 264) montrant qu'elle comportait une rigole bordée de l'extérieur par une rangée de blocs en pierre calcaire blanc d'une épaisseur de 0,20 m (environ parallélépipédiques et posés sur champ). Cette rigole, revêtue d'une mosaïque monochrome blanche, bordait un massif en blocage qui supportait autrefois, soit une statue-fontaine soit une vasque. Elle était probablement ornée d'une sculpture par laquelle jaillissait l'eau. Peut-être s'agissait-il, comme à Vaison-la-Romaine, d'une représentation de Neptune. Les fontaines à personnages connues évoquent aussi : Silène, des satyres à l'outre, des nymphes à la coquille[577] ou des dauphins. Les cratères aménagés en vasque d'eau[578] sont en rapport avec des sujets dionysiaques[579]. L'ensemble fontaine et rigole mesure 2,70 m du côté longeant le bassin et de 2,50 m du côté perpendiculaire[580].

A l'instar des autres installations hydrauliques de la cité, l'eau était acheminée par des tuyaux en plomb[581] qui passaient sous le dallage en pierre de l'esplanade. Ce dernier dut être enlevé à une époque tardive comme en témoigne le tracé en diagonale des blocs arrachés depuis l'accès à l'esplanade[582] (fig. 263).

---

[574] La hauteur du muret mesurée de l'intérieur est de 1,20 m.
[575] Ginouvès (1998), p. 93 ; Adam (1984), p. 280.
[576] *Cf*. Baklouti (2003), pp. 129-161 et Vérité (1989), p. 41 sq.
[577] Pompéi, maison d'Apollon et maison de Romulus et Remus.
[578] Maison des *Vettii.*
[579] Notamment les fontaines de la maison du faune à Pompéi et la maison de la petite fontaine *Cf*. Jashemski (1993), p. 36.
[580] Sur les fontaines bornes. *Cf*. Malissard (1994), p. 22 à 24.
[581] *Cf*. Gaukler (1901) ; Gauckler (1896), p. 36.
[582] Le Dr Carton a signalé un système de tuyaux en plomb qui partaient du Nymphée pour distribuer l'eau dans toutes les directions, *cf*. Dr Carton (1897), pp. 55-62.

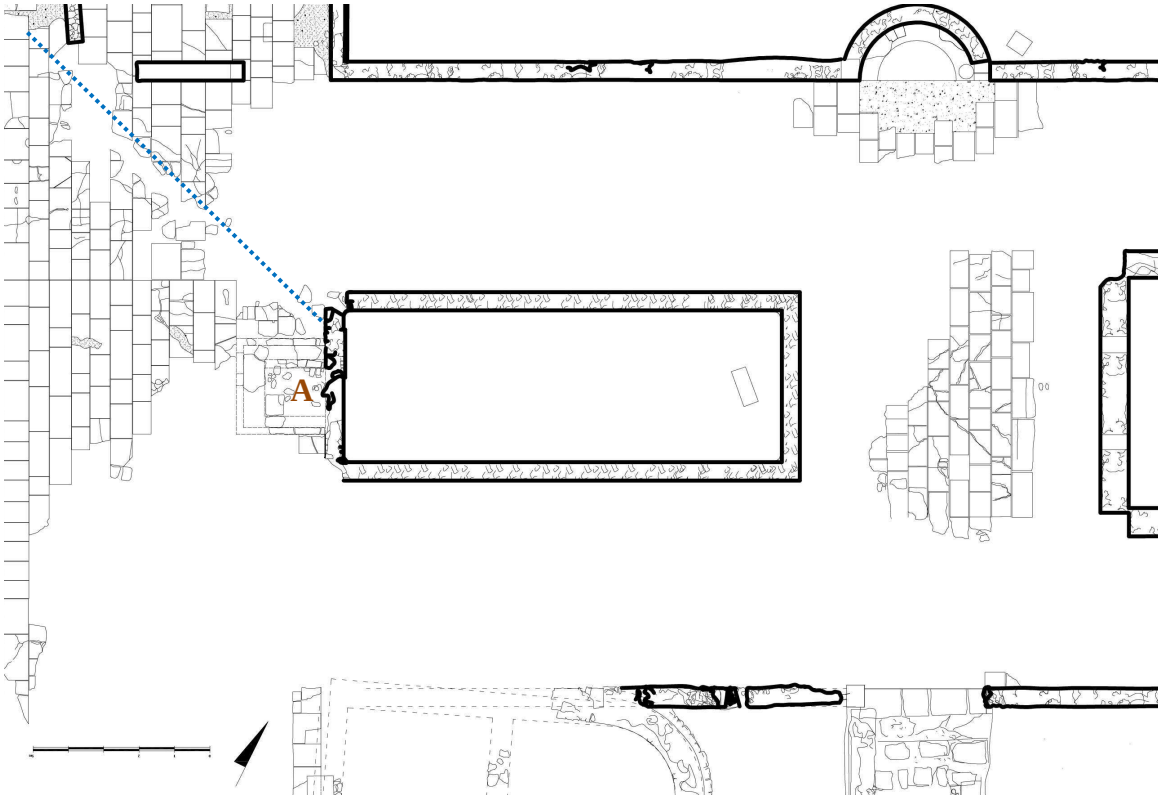

Fig. 263: Relevé en plan du bassin central et de son environnement immédiat.

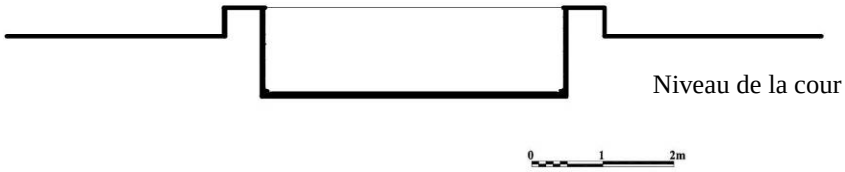

Fig. 263: Coupe transversale du bassin central.

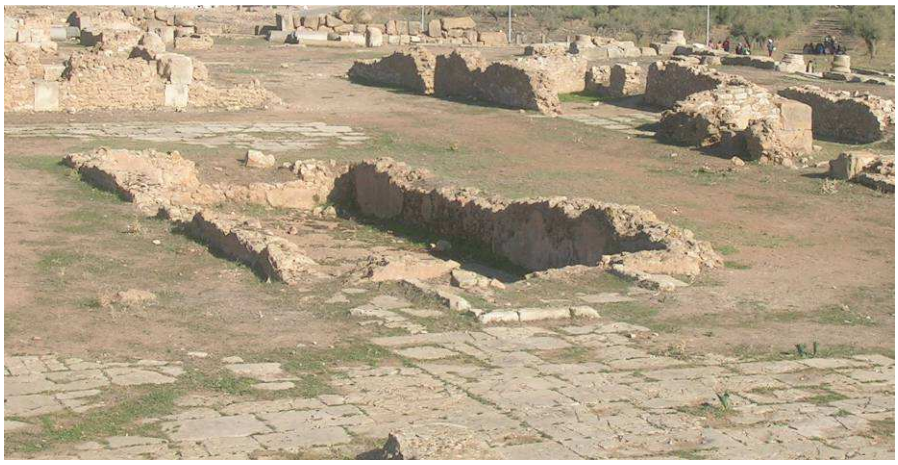

Photo 220 : Etat des structures conservées du bassin central.

Il s'agit d'une installation hydraulique d'agrément édifiée au milieu d'un espace public caractérisé par la présence de temples. Cette installation constituée d'une fontaine et d'un bassin situé à l'arrière, était approvisionnée par une eau provenant de la source située au nord du forum grâce à une conduite en plomb. Celle-ci longeait la rue qui descendait depuis le forum jusqu'à l'*area transitoria* en passant sous le dallage en pierre de la placette située au nord du temple A.
Le bassin recevait outre l'eau provenant de la rigole de réception des eaux de la fontaine et les eaux de ruissèlement de l'esplanade. Celles-ci se déversaient dans le bassin par deux bouches situées aux angles, du côté ouest.

La bouche de la fontaine devait être placée sur une sculpture surmontant un massif en pierre. Le trop-plein de la fontaine s'écoulait dans le caniveau en U qui entoure le massif. C'était une sorte de rigole bordée de plaques de pierre et dont le fond était revêtu d'une mosaïque à tesselles blanches (a-fig. 264). L'eau se déversait à l'arrière dans le bassin. L'état visible du fond ne montre pas de système d'évacuation et de vidange qui consiste d'habitude à prévoir un orifice aménagé à l'endroit le plus bas du fond du bassin.

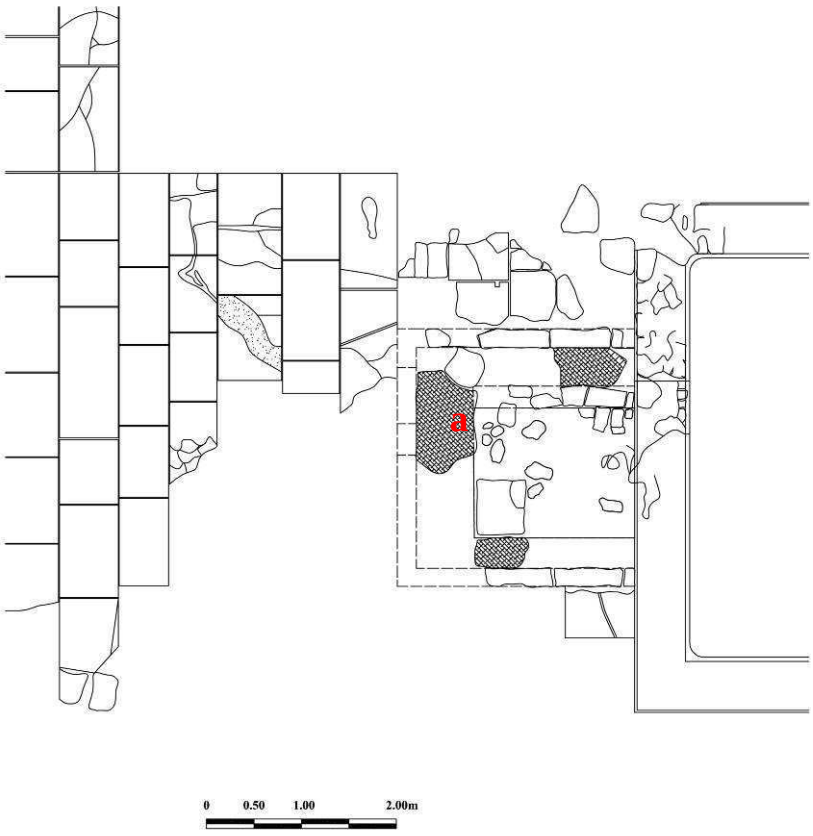

Fig. 264: Vestiges de la fontaine-borne.

Cette fontaine est à distinguer des fontaines à façade comme celle d'*Althiburos*,[583] celle qui se trouvait au nord du forum de Djemila[584], celles de *Thuburbo Majus*[585], ou celle du Nymphée de *Phéradi Majus* et de *Sufetula*[586]. Elle rappelle plutôt les anciennes fontaines publiques de Pompéi ou d'Ostie. Celles-ci sont constitués le plus souvent de petits bassins carrés ou rectangulaires atteignant rarement les 2 mètres de côté. Elles sont constituées par des dalles épaisses posées verticalement et surmontées d'un cippe décoré[587]. Elle pourrait être rapprochée aussi des vasques circulaires à jet, souvent supportées par un pied maçonné et souvent plaqué de marbre. La majorité des fontaines découvertes en Afrique du Nord, d'une certaine ampleur, sont de véritables monuments. Ils présentent, souvent, une façade et des superstructures assez importantes à l'image des grands nymphées qui contribuaient à l'ornementation des cités antiques[588].

La présence du bassin au milieu de l'esplanade nous renvoie aussi aux différentes installations hydrauliques de la cité. Il paraît que cette caractéristique constituait une spécificité de la ville antique[589]. Saint Augustin a signalé la présence à *Bulla Regia* d'une fontaine pleine de poissons auxquels les passants jetaient de la nourriture[590].

Nous ne possedons pas d'éléments de datation de la fontaine et du bassin à *Bulla Regia* mais il est certain que leur technique de construction est romaine. Ils sont parfaitement axés sur le temple D et ont du être construit en même temps que lui et aménagés au même temps que les enclos jardins symétriques (dans la première moitié du IIème siècle après J.-C.).

[583] Merlin (1913), p. 32.
[584] Gsell (1901), p. 245 ; Ballu (1926), p. 107.
[585] Merlin (1912), p. CCLXIII-CCLXXV.
[586] *Cf*. Cèbe (1957), pp. 163-206.
[587] *Cf*. la bibliographie dans Cèbe (1957), note 2, p. 187.
[588] Essentiellement les nymphées fermés au contour polygonal. *Cf.* Maiuri (1955), pp. 263-271.
[589] Thébert (1993), pp. 213-237.
[590] Dans un discours relatif à la mémoire des poissons et à leur domestication, Saint Augustin cite un bassin de Bulla Regia *Cf*. *De Genesi ad litteram* III, 8, 12 PL, 43, col. 283-284 et *Sermon Denis* 17, 7-9 (PL, 46, col 879-881).

Chap. IV- Synthèse de l'étude de l'esplanade A

I. La topographie du site

Les niveaux relevés sur les différents monuments montrent que le complexe a été édifié sur un terrain en pente. La différence de niveau entre la rue située au nord du théâtre et le pied du mur de soutènement de l'esplanade est de 3,70 m environ. Le niveau du fond du bassin central est situé à 2,36 m au-dessous du niveau de cette rue.

L'aménagement de la place entourée de portiques a nécessité un terrassement du côté sud. Le mur de soutènement à fonction de soutènement est à dater de l'époque de l'époque numide. Du côté nord, le niveau actuel des vestiges semble être proche de celui du site d'origine.

L'esplanade située au sud du théâtre est une grande place fermée, organisée selon le modèle des grandes places publiques. Elle est vaste, rectangulaire, dallée et entourée d'une colonnade. Elle était dans un premier temps accessible par une entrée axiale, située du côté oriental. A une époque ultérieure (probablement au II^{ème} siècle après J.-C.), l'entrée a été modifiée et s'est faite désormais du côté nord à partir de l'impasse et de l'*area transitoria.* Cette entrée assurait au même temps, du côté nord, l'accès au deux esplanades contigües. Dans le courant des deux premiers siècles de notre ère, ont été implantés l'un après l'autre, des temples selon un tracé géométrique rigoureux respectant l'axialité de la forme initiale et reproduisant ainsi le modèle de la grande cour à péristyle répandu dans l'orient hellénistique puis dans la Rome tardo-républicaine et celle des débuts de l'empire [591].

L'esprit de cette composition régulière a été rétabli à deux occasions et ces interventions correspondraient à des évènements historiques majeurs qui ont engendré des changements d'apparence de la cité. Ces travaux n'ont pas amené la destruction de toutes les structures préromaines. Les édifices de l'esplanade A sont exclusivement publics. P. Romanelli pense que l'organisation générale de la ville de *Bulla Regia* fait partie des rares exceptions (comme *Sufetula* et *Thuburbo Majus*,) où les édifices « sont isolés de leurs tissus urbains »[592].

A l'instar des espaces urbains des cités de l'Afrique romaine, cette place avait une belle parure monumentale constituée de fontaines, d'exèdres, de statues, d'inscriptions[593]. Ces différents aménagements attestent du dynamisme de l'évergétisme local. Ce qui montre, d'une part, qu'en dehors du *forum*, certains espaces urbains de *Bulla Regia* servaient de cadre à la vie publique et d'autre part, contrairement à une idée répandue, que l'évolution de la ville se traduisit par une décentralisation et par une multiplication des *fora*[594].

---

[591] Le Glay (1986), p. 86.

[592] Romanelli (1970), p. 60.

[593] L'inscription (I-4) était probablement le piédestal de la statue d'une dame (Domitiae Cereali).

[594] En plus du forum, Bulla Regia compte parmi ses espaces urbains une grande place (deuxième forum ?) située à l'ouest des thermes memmiens et au nord du monument en *opus reticulatum* ; *Cf*. Beschaouch et *alii* (1977), pp. 18-22, fig. 8. Cette place (désignée par esplanade de l'entrée) a été édifiée dans sa partie sud sur des citernes. Elle renferme au nord deux temples jumelés et au sud un monument non identifié dont le

Il est à souligner que tout le secteur nord (et pour les esplanades A et B) comporte des édifices publics : théâtre, bibliothèque, basilique, etc. attestant d'un équipement urbain très développé.

II. Caractéristiques architecturales et constructives des temples

L'étude des temples a permis de conclure qu'ils s'apparentent presque tous à des modèles de type italique. Ils sont prostyles et posés sur un podium à structure pleine. Cependant, ils peuvent être différentiés en fonction du style de leur décoration, de leurs caractéristiques morphologiques ou d'après leurs caractéristiques constructives[595].

1. Classification morphologique

Les huit temples situés sur l'esplanade A répondent[596] aux critères caractérisant les temples italiques, mais s'en démarquent toutefois par leurs dimensions relativement modestes. Ils attestent d'une importation du modèle romain sans volonté d'adaptation à une tradition locale. Les proportions en plan des temples (voir le tableau ci-dessous) ne respectent pas la règle prescrite par Vitruve qui stipule que la largeur d'un temple doit faire la moitié de sa longueur, la *cella* devant être par ailleurs plus longue que large dans un rapport de 5/4[597].

Le temple B, dans son premier état, avait l'aspect typique d'un temple numide comparable à ceux qui figurent sur les monnaies que nous avons citées. Il s'agissait d'un temple tribune. Il se distingue des autres par son emprise presque carrée.

Le temple d'Isis, incontestablement de type italique, est construit au fond et dans l'axe d'une cour rectangulaire flaquée de deux portiques latéraux. Ces temples, à *cella* unique, étaient tous édifiés sur podium. Seul le fond de la *cella* du temple C'' a la forme d'une abside. Les *cellae* à mur de fond plat étaient soit dotés de niches (temple A et chapelle située à l'est de l'esplanade) soit d'un massif supportant la statue de la divinité. L'architecture de ces édifices est caractérisée par « la volonté de l'expression de la notion de frontalité »[598]. Ils se caractérisent par un « plan rectangulaire » constitué de trois parties ; escaliers d'accès, *pronaos* et *cella*. On accède, à partir d'un escalier axial, à un *pronaos* surmonté d'un fronton qui se dresse au-dessus d'une colonnade généralement tétrastyle qui confère à la façade un aspect élancé. Les temples A, C, C'' et D sont prostyles. Le temple E et le temple d'Isis sont contigus mais ils ont des orientations opposées. Ils étaient probablement *in antis*.

---

plan s'apparente à celui du temple de Mercure à Dougga (180-192 après J.-C), (Poinssot (1983), p. 33 ; Khanoussi (1998), p. 24).

[595] Sur l'architecture des temples romains en général et en particulier les temples romains d'Afrique nous nous sommes référés essentiellement à: Boethius et Ward Perkins (1970), p.491 ; Castagnoli (1984), pp. 3-20 ;Gros (1996); Gros (2000), pp. 307-326 ; Romanelli (1970), pp. 117-122 ; Eingartner (1992), pp. 213-242.

[596] Six sur les huit temples identifiés sont de type italique.

[597] Vitruve, *De architectura*, Livre IV.

[598] Gros (1996), p. 124.

2. Classification selon le décor architectural

Le temple B (le plus ancien de tous les temples) a été conçu dès son premier état comme un édifice périptère. Il était doté d'une galerie à colonnade d'ordre ionique se développent trois de ses côtés. Le temple C et le temple d'Isis appartenait à l'ordre toscan ou dorique romain et le temple E à l'ordre ionique. Le temple D, en raison de sa position centrale et par le fait qu'on pouvait le contourner aurait été de type pseudo périptère. Il était tout comme les temples A et C'' d'ordre corinthien.

Le temple E, le temple D et le temple d'Isis, bien qu'ils s'apparentent à des temples à podium de type romain classique ont un podium dépourvu de moulure. Seuls les podiums des temples A, B et C, qui sont les plus anciens temples de l'esplanade, en sont pourvus.

3. Classification selon la typologie constructive

- **Le podium**

Bien que tous les temples soient dotés d'un podium destiné à surélever leur *cella*, il est possible de les classer en trois groupes différents :

- temples avec podium à structure pleine parementé en grand appareil dont on distingue deux types : ceux construits avec des blocs de pierre quadrangulaires (temple C et temple A) et ceux construits avec des blocs de pierre dont seule la face apparente est taillée (temple B).
- temples avec podium construit en *opus africanum* (temples D, E et temple d'Isis).
- temples construits en maçonnerie de moellon avec parement de pierres équarries disposées en dent de scie (podium du temple C''). L'épaisseur de ses murs est alors relativement importante (80 cm).

- **Les escaliers**

Le temple A, est l'unique temple doté d'un escalier frontal avec mur d'échiffre. Les escaliers des temples D et C'', qui étaient dépourvus de murs d'échiffre : ils ont complètement disparus. Le temple C n'a conservé que la première marche de son escalier de façade. Cette disparition systématique des escaliers a été expliquée par A. Lézine par le fait que « Très fréquemment, les constructeurs africains n'ont pas jugés utile d'exécuter en maçonnerie les massifs destinés à recevoir les marches d'un escalier. Entre les murs qui devaient le délimiter on entassait pèle mêle des pierrailles mélangés à de la terre et on damait le tout »[599]. Les escaliers des autres temples (B, C, C'' et E) n'étaient pas mieux construits. La partie supérieure de la volée a disparu et par tant les pierrailles non maçonnées qui supportaient les marches.

- **Les murs**

Les murs de la *cella* étaient construits en *opus africanum.* Toutefois, leurs épaisseurs sont différentes d'un monument à l'autre :

- Les murs du temple d'Isis, du temple A et du temple B, ont 50 à 53 cm d'épaisseur.
- Ceux du temple E, des espaces situés à l'est de l'esplanade et du temple C'' ont 80 cm d'épaisseur.

[599] Lézine (1964), p. 124.

III. Chronologie des temples

Visiblement le temple C'' constitue un *terminus post quem*. En effet, l'époque de sa construction est la plus récente comme la prouve la superposition des murs. Il empiète sur la partie ouest du bassin planté sud. Il a été édifié à l'époque où l'esplanade avait atteint un niveau de saturation tel que l'implantation d'un nouvel équipement perturbait la composition préexistante. Toutefois, l'esplanade dite « de culte sévérien » située à l'ouest, n'a pas subi le même sort : elle a conservé son tracé géométrique d'origine. Le *terminus ante quem* daterait de l'époque de construction du temple B implanté dans une vaste cour entourée d'un portique quadrangulaire. Le mur de soutènement de l'esplanade et le mur ouest de la cour du temple d'Isis[600] ont probablement précédé cette époque. Le socle du podium du temple B dont la datation peut osciller entre le III^{ème} siècle avant J.-C et le premier siècle après J.-C. appartient au tout premier état du temple et serait l'un des éléments conservés de cette époque.

De nombreux indices peuvent aider à cerner les dates de cette fourchette chronologique:

- Le style des fragments d'architecture notamment les bases à double tore massifs et les chapiteaux d'ordre toscan, renvoient à l'époque tardo-républicaine et au plus tard à la première moitié du premier siècle après J.-C[601] époque probable de construction du portique, mais la monumentalisation du secteur pourrait remonter à une époque antérieure (fin du I^{er} siècle avant J.-C.; début du I^{er} après J.-C).
- La mosaïque qui couvrait le sol du temple B et qui semble dater des dernières époques d'occupation du quartier a été datée du IV^{ème} siècle au plus tôt[602]. Il s'agit de la dernière époque de fonctionnement des temples païens. Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Synthèse des caractéristiques des temples

Temple	Emprise (m)		*Cella* (m)	Hauteur du podium	Ordre	Epoque
	Largeur	Profondeur				
Temple A	7,12	13,35	9,10 x 7,35	1,67	Corinthien	Vers la fin IIème siècle après J.-C. (avant 199 à 208)
Temple B	9,76	9,30	5,70 x 5,25	1,34	Dorique ou toscan	1er Etat : avant le Ier siècle avant J.-C. 2^{ième} Etat: Ier siècle avant début du Ier siècle après J.-C.
Temple C	11,55	6,70			Toscan ou dorique	Julio-Claudienne Ier siècle après J.-C.
Temple C'	6,80	11,55				
Temple C''	5,65	11,05	6,40 x 5,65		Corinthien	Le dernier temple construit dans l'esplanade.
Temple D	8,20	12,95	6,80 x 6,50	1,60 (restituée)	Corinthien	Premier moitié du II^{ème} siècle ap. J.-C.
Temple E	8,25	14,50	6,50 x 6,30		Ionisant	Probablement début du III^{ème} ap. J.-C.
Isis	17,80 x 13,85	17,80	5,00 x 4,10		Portique toscan	1er Etat : numide ? 2^{ième} Etat: II^{ème} siècle ap. J.-C.

[600] Les sondages réalisés dans les thermes de l'esplanade B ont permis de remonter ces structures au III^{ème} siècle avant J.-C.
[601] Ferchiou (1989), p. 36 ; Golvin (2007), p. 235.
[602] Hanoune (1999), pp. 747-750.

IV. Evolution et états d'aménagement de l'ensemble de l'esplanade

Au terme de l'étude consacrée aux différents monuments de l'esplanade, nous pouvons conclure qu'elle a connu sept états significatifs :

1. Etat 1 (III^{ème}-I^{er} siècle avant J. –C.)

Ce premier état correspond à la construction du temple B. Si la restitution de son aspect architectural est satisfaisante, la nature des aménagements aux alentours ne peut être cernée avec précision. Le temple B dans son premier état (datant au plus tard du I^{er} siècle avant J.-C.) était un temple à podium dépourvu d'escalier frontal.

2. Etat 2

Le temple orienté vers l'Est était implanté au fond et au milieu d'une grande *area* entourée d'un portique. Il était doté d'un escalier frontal en forme de U le reliant à la vaste cour entourée d'un portique quadrangulaire accessible par l'Est (fig.265 et 266). Cette cour était délimitée au Sud par un mur de soutènement et au Nord par un complexe religieux dans lequel le temple d'Isis était associé à un espace aménagé pour l'organisation de spectacles religieux. Cet état remonte au I^{er} siècle avant J.-C. ou au plus tard au tout début du premier siècle[603] après J.-C.

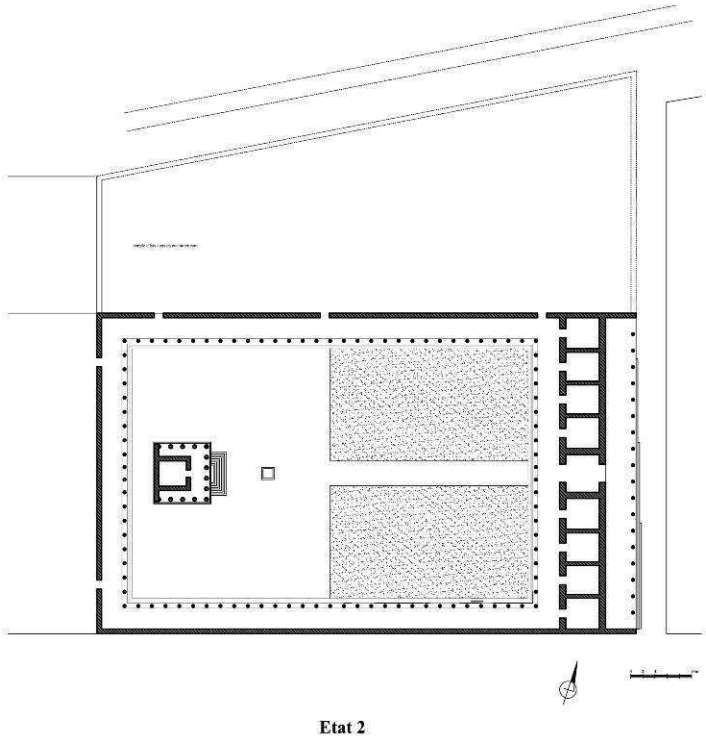

Fig. 265: Le temple B et la cour quadriportique au second état : I^{er} siècle avant Ou début du I^{er} siècle après J.-C.

[603] Cet état s'apparente à celui du temple de Zama. Un temple donnant sur une vaste cour à portiques daté de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Ce temple est doté d'un escalier en forme de U qui a été daté entre 30 avant et 30 après J.-C. *Cf*. Ferjaoui (2001), p. 852 (le temple pp. 847-853).

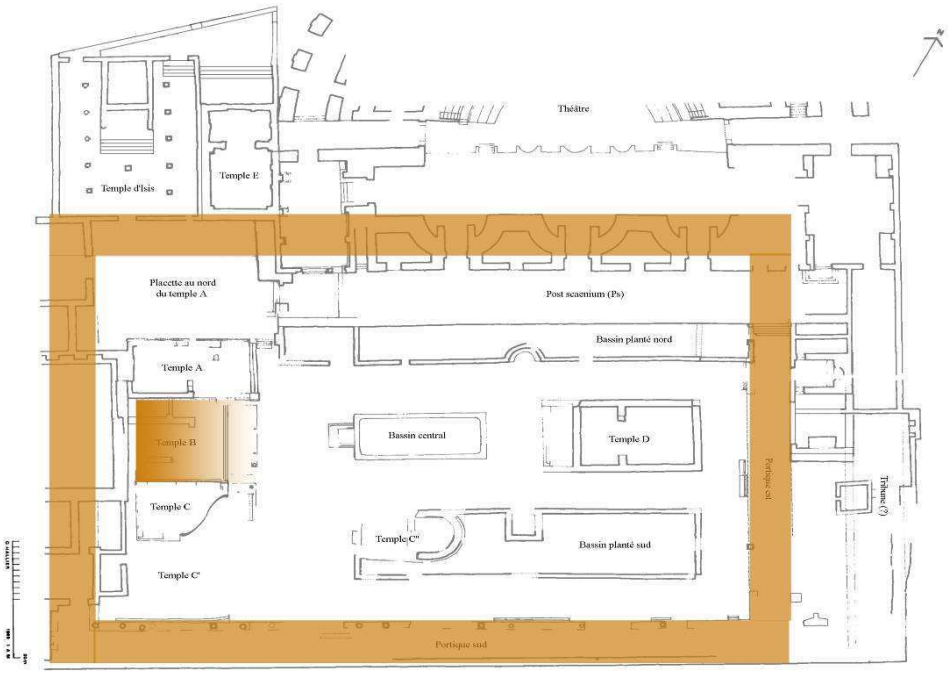

Fig. 266: Aspect du temple B au milieu et au fond de la vaste cour à portique.

Cette configuration serait contemporaine, sinon proche du réaménagement du forum de *Bulla Regia* vers les années 34-35 de notre ère comprenant la construction, du côté septentrional, d'une galerie empiétant sur la cour du temple d'Apollon[604].

L'inventaire des bases de colonnes de l'esplanade a montré qu'un certain nombre appartenaient vraisemblablement au portique qui l'entourait. N. Ferchiou les a remontées chronologiquement jusqu'à la période Julio-claudienne. Cet état est à dater en tous cas de la première moitié du premier siècle.

Si nous savons que dans les premiers temps de la romanisation des cités d'Afrique, les travaux édilitaires concernèrent le revêtement ou le dallage en dur des places, des cours des temples et des aires sacrées. A l'instar de la Ville de *Thugga* dont le revêtement du forum fut réalisé sous Tibère (36-37)[605], *Bulla Regia* aurait elle aussi vu l'une de ses places importantes se transformer, à savoir la place située devant le temple B.

[604] Quoniam (1952), p. 466.
[605] Saint-Amans (2004), p. 31.

3. Etat 3

Dans un état ultérieur, deux autres temples (A et C) orientés également vers l'Est ont été construits de part et d'autre du premier (fig. 267). Leur période de construction correspond à celle du premier état du théâtre et correspond probablement à la première moitié du I^er^ siècle après J.-C. Cet aménagement, comprenant trois temples implantés au fond d'une cour dallée entourée de portique, rappelle le schéma tripartite bien connu en Afrique que l'on retrouve par exemple au forum de *Sufetula*[606].

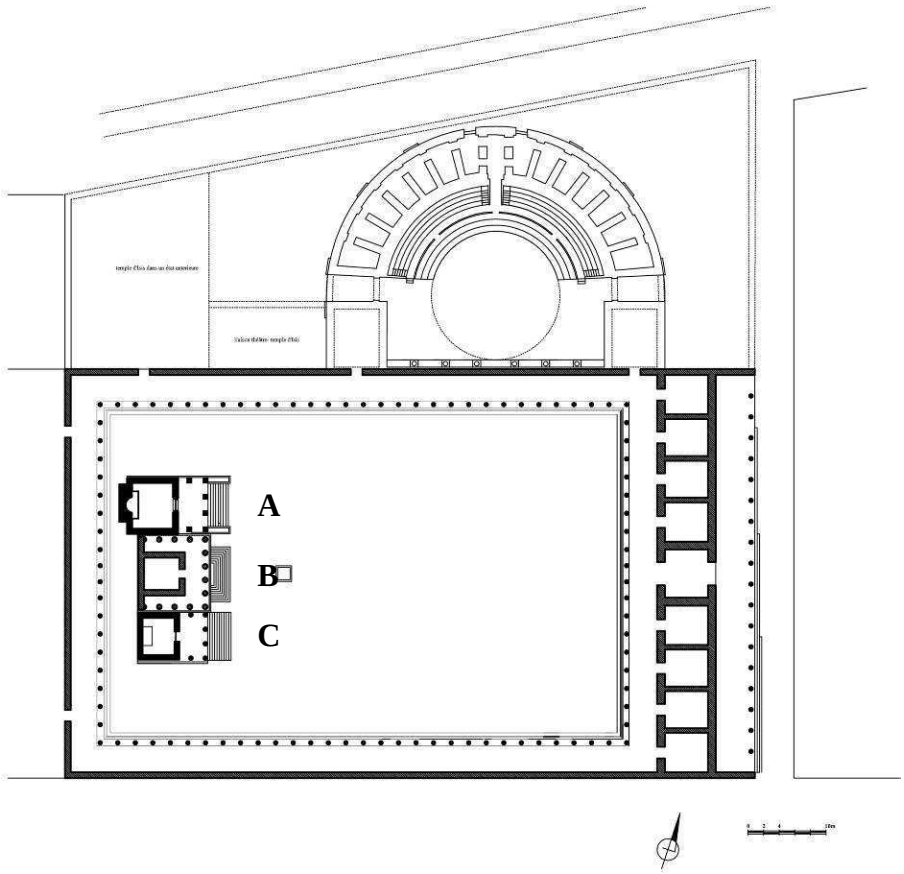

Fig. 267: Temples A, B, C et premier état du théâtre : première moitié du I^er^ siècle après J.-C.

[606] Le forum et les temples de Sufetula sont attribuables au milieu du II^ème^ siècle après J.-C. *Cf*. Duval et Baratte (1973), p. 12.

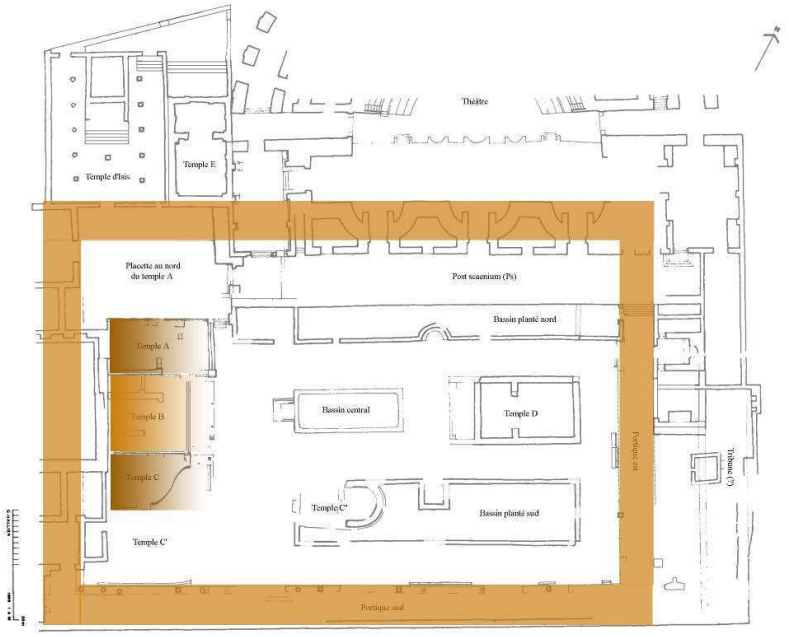

Fig. 268: Visualisation de l'emprise du troisième état sur le plan général de l'esplanade A.

4. Etat 4

Deux longs bassins plantés dotés d'absides, le temple D et le bassin central s'ajoutent à l'ensemble précédent. La position relative des absides détermine un axe secondaire Nord-Sud perpendiculaire au grand axe de composition (Est-Ouest). Le temple D par sa position au milieu et dans l'axe de l'esplanade, a été construit dans le cadre d'une vaste opération de restructuration. L'époque de cette réalisation précède celle de l'agrandissement du théâtre. Cet aménagement est peut être contemporain du voyage d'Hadrien en Afrique en 128 après J.-C. C'est aussi la période de construction de l'amphithéâtre de *Bulla Regia* [607].

Cet aménagement paysager intégrant une installation hydraulique et des aires plantées à l'arrière scène du théâtre (dans son premier état) renvoie à des exemples précis. En effet, le quadriportique situé derrière le théâtre de Pompée à Rome comprenait un jardin constitué par deux bosquets de platanes, bordés par une série de petites fontaines[608]. Ce type d'aménagement rappelle aussi les xystes situés derrières certains théâtres[609]. L'aménagement de l'esplanade située à l'arrière du théâtre de *Bulla Regia* présente aussi plusieurs similitudes avec certains monuments du culte impérial. Nous citerons essentiellement l'exemple de *Thysdrus*[610] (fig. 269).

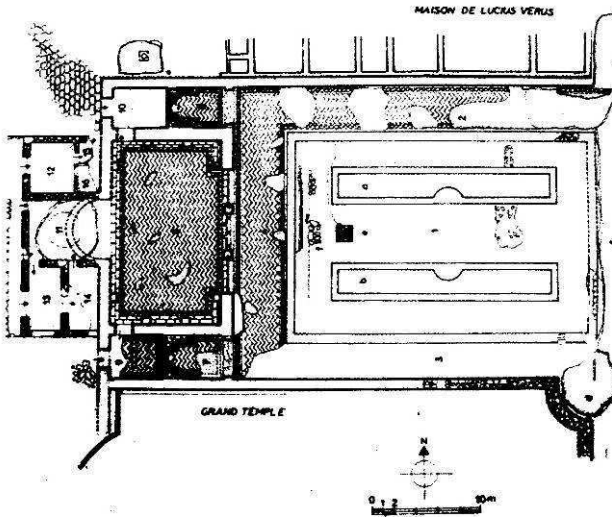

Fig. 269: Le monument de culte impérial à Thysdrus d'après H. Slim.

[607] Golvin (1988), p. 411 et note 34.
[608] Coarelli (1994), p. 201.
[609] P.Grimal (1969).
[610] Plan dans Slim (1996), p. 53.

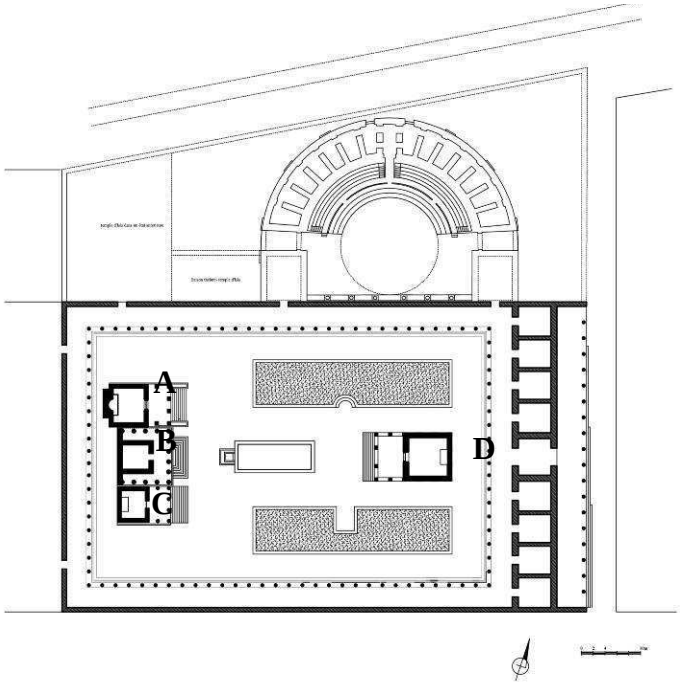

Fig. 270: Aspect du 4ème état première moitié du IIème siècle ap. J.-C.

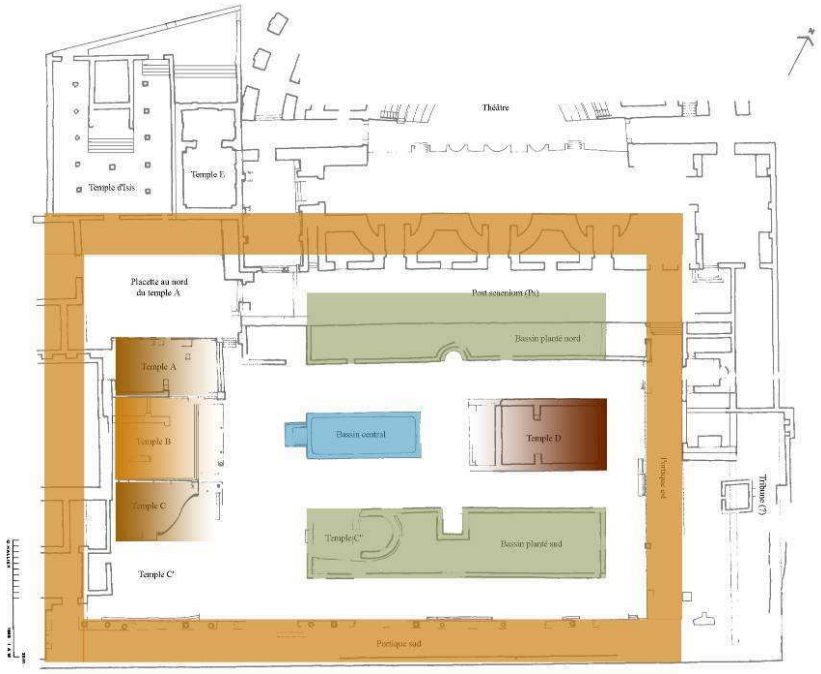

Fig. 271: Les vestiges du 4ième état.

5. Etat 5

Cette phase correspond à l'agrandissement du théâtre, dans la deuxième moitié du II^{ème} siècle après J.-C. sous le règne de Marc-Aurèle et Lucius Vérus. Cet agrandissement eut pour conséquence un réaménagement du temple d'Isis dont l'accès se fait désormais à partir de l'esplanade.

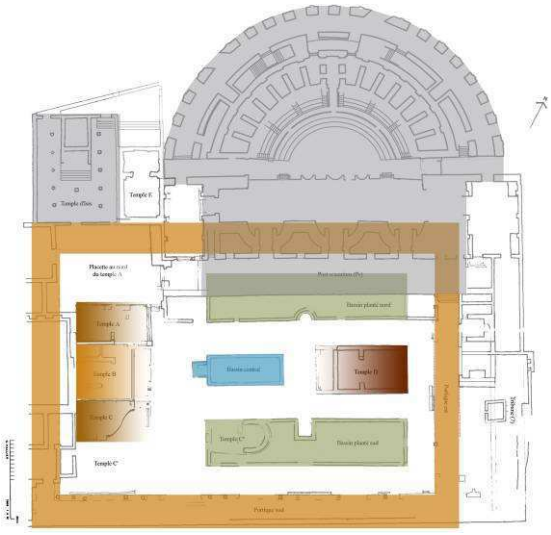

Fig. 272: Emprise au sol des bâtiments au 5ème état de l'esplanade.

Etant le dernier temple construit dans le secteur, le temple E serait contemporain ou postérieur à l'édification du temple Sévérien. Celui-ci a été construit vers la fin du II^{ème} ou au plus tard vers le tout début du III^{ème} siècle après J.-C.[611]. En raison de la rareté des documents épigraphiques illustrant l'histoire de la ville, Quoniam, a supposé qu'« à partir de la fin de la période sévérienne et jusqu'à l'établissement de la Tétrarchie » l'activité édilitaire dut presque cesser. Vers la fin du III^{ème} siècle plusieurs édifices menaçaient ruine par manque d'entretien.

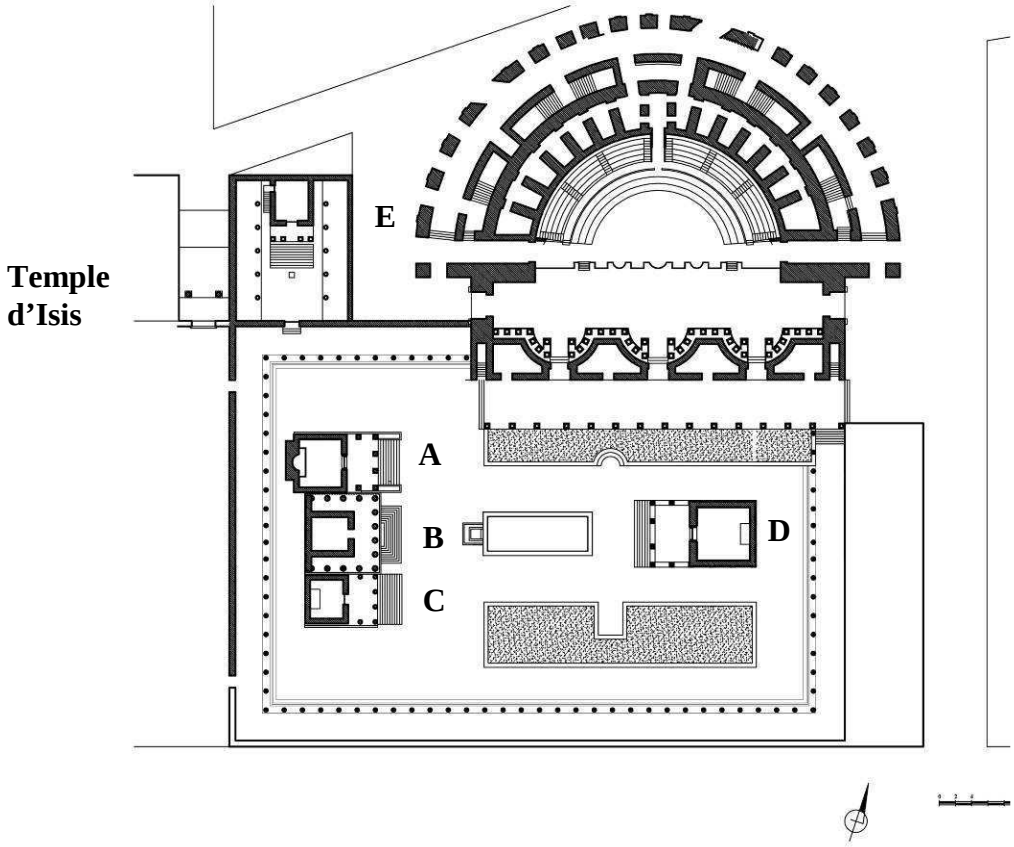

Fig. 273: Aspect du 5ème état du complexe monumental.

[611] Khanoussi et Mastino (2004) après examen des inscriptions qui s'y trouvent ; Bechaouch et *alii* (1977), pp. 110-111 ; les quatre inscriptions trouvées sur ce lieu honorent l'empereur Septime Sévère et ses fils Caracalla et Géta. L'une d'elles mentionne l'offrande à Septime Sévère d'une *sedes.* Ce qui a permis d'interpréter ces espaces comme étant un lieu propre à la célébration du culte impérial.

6. Etat 6

Cet état concerne l'aménagement d'un accès à partir de la rue du forum, l'impasse et *l'area transitoria*. Il inclue la construction des temples E, C'' et éventuellement celle du temple C'. Le portique quadrangulaire n'a été conservé que sur les côtés est et sud. Cet état daterait de la première moitié du III^{ème} siècle après J.-C.

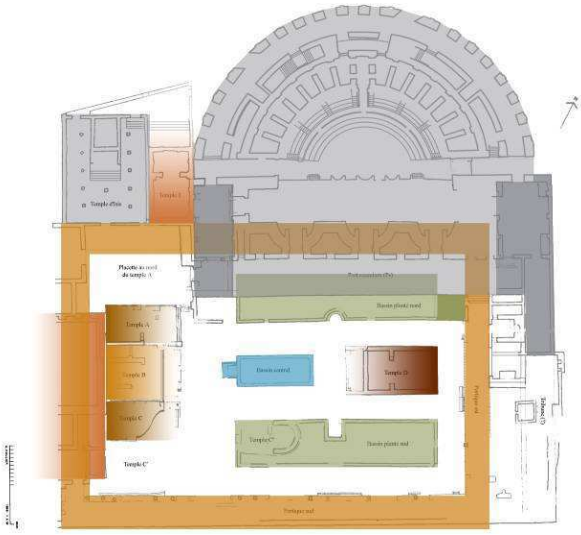

Fig. 274: Emprise au sol des bâtiments de l'état 6.

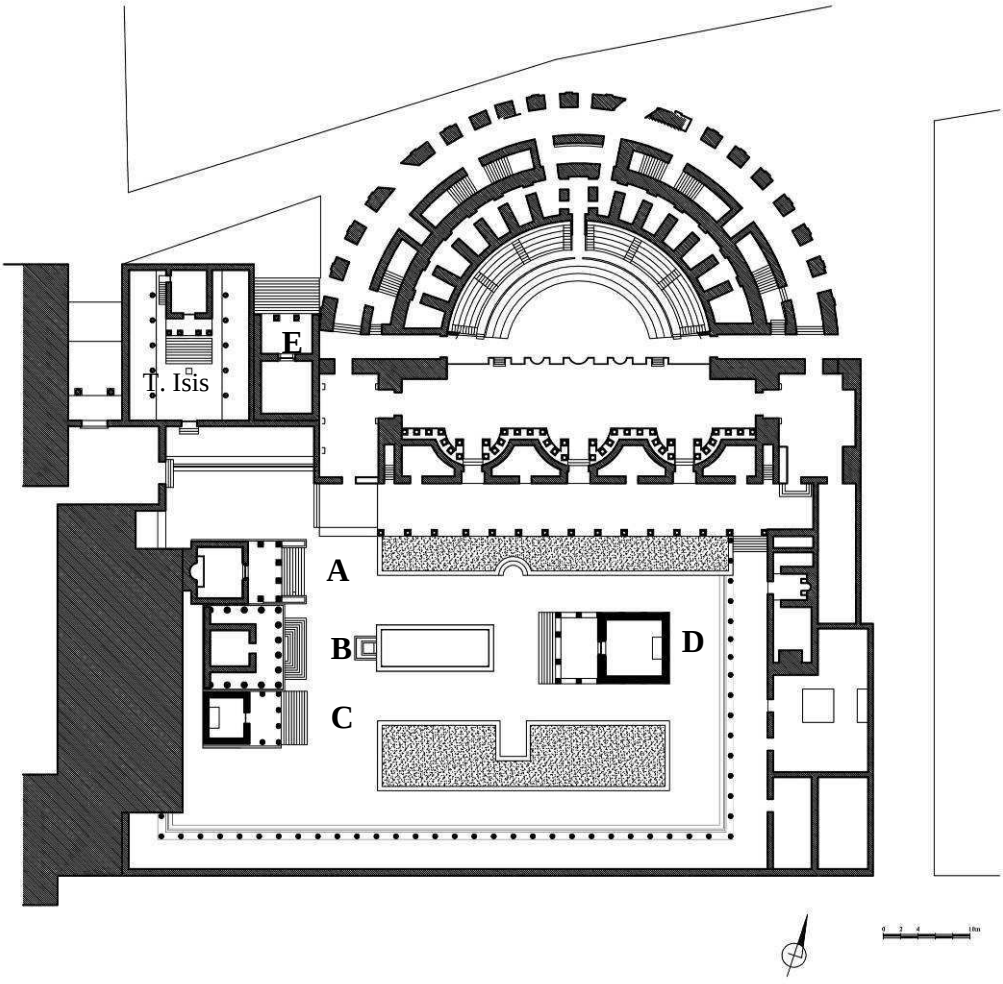

Fig. 275: Plan de l'état 6 (première moitié du III^{ème} siècle ap. J.-C.).

7. Etat 7

L'évolution monumentale a perturbé de plus en plus la régularité de la composition d'origine. L'ajout des temples C', C'', les constructions érigées devant le temple A et le réaménagement des espaces à l'Est (tel que la chapelle à niche demi-circulaire) montre qu'à cette époque, la place a atteint un niveau de saturation mais l'esplanade B contigüe n'a pas subit le même sort.

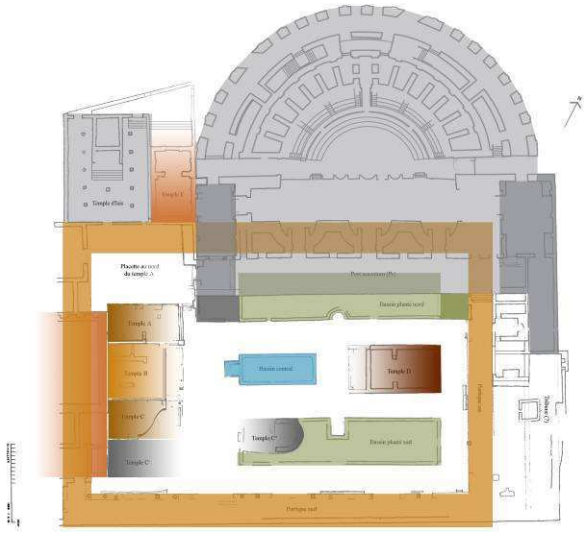

Fig. 276: Emprise des bâtiments à l'état 7(avant 238 ap. J.-C.).

Pour la construction du temple C'' et faute d'espace il a fallu empiéter sur le jardin sud. Ceci atteste de l'intention de continuer à construire des temples sur cette esplanade malgré les inconvénients que ceci présentait sur le plan esthétique.

A l'époque byzantine qui a suivi celle de la construction du temple C'' les temples étaient déjà désaffectés et la place ne jouait plus son rôle d'espace public. Le théâtre avec les thermes au nord étaient les seuls édifices publics qui fonctionnaient encore ; le centre civique et politique de la cité s'était déplacé vers l'ouest de la ville autour de la basilique d'Alexander.

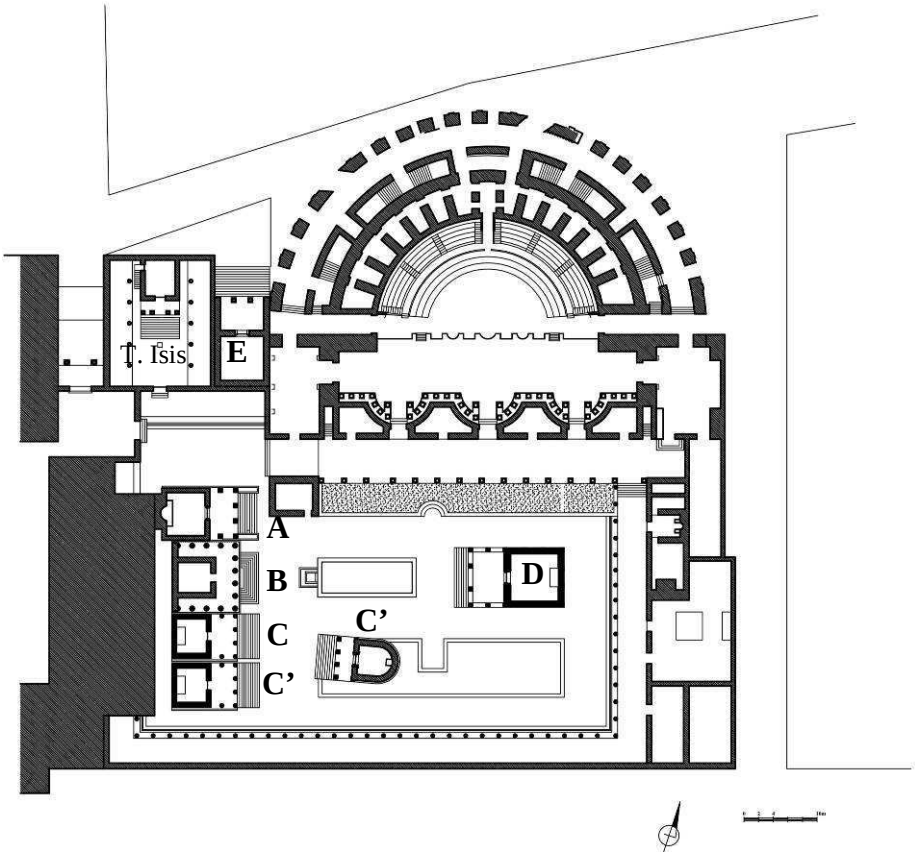

Fig. 277: Plan des monuments existants à l'état 7.

La datation du théâtre tout comme celle de l'amphithéâtre de *Bulla Regia* n'est pas précise et leur chronologie relative est difficile à déterminer. J.-Cl. Golvin propose une datation de l'amphithéâtre autour de 128 après J.-C. date du voyage d'Hadrien[612]. Si on se réfère aux évènements historiques majeurs qu'a connus la cité à l'époque romaine, nous pouvons situer ces réaménagements par rapport aux changements de son statut. Le premier réaménagement serait à situer à l'époque où on a attribué à la ville le statut de *municipe*[613] et le deuxième au moment où elle fut promue au rang de colonie[614].

L'agrandissement du théâtre (deuxième état de l'édifice) a engendré la démolition partielle du portique et l'empiètement sur le bassin planté au nord de l'esplanade. Il serait donc postérieur à cet aménagement. L'agrandissement du théâtre est à situer à une époque précédant la construction du temple E et d'aménagement du portique quadrangulaire ce qui correspondrait au II^{ème} siècle après J.-C.

A l'issue de cette étude et malgré le manque d'inscriptions nous avions une idée claire des grandes lignes de l'évolution des monuments (théâtre et esplanade) mais il nous reste à nous interroger sur la fonction d'ensemble du complexe monumental.

[612] Golvin (1988), p. 411 et n° 34.
[613] A l'occasion de l'aménagement de la route de Carthage à Hippone en passant par Bulla Regia. La découverte d'une statue de Vespacien lors de la fouille du temple d'Apollon a permis de situer vers la deuxième moitié du premier siècle l'attribution de ce statut.
[614] Au début du premier siècle, avec le passage d'Antonin-le-pieux en Afrique.

TROISIEME PARTIE : SYNTHESES ET HYPOTHESES INTERPRETATIVES

A l'issue de cette étude il est nécessaire d'examiner les hypothèses qui permettraient de comprendre la véritable signification du complexe monumental auquel le théâtre de *Bulla Regia* a appartenu.

Bien que conscient des difficultés d'une telle entreprise, nous ne pouvions éviter de nous y risquer pour donner à cette thèse un aboutissement susceptible de faire le point de l'état d'avancement de notre recherche et de relancer la réflexion scientifique relative à l'interprétation de ce secteur du site. En effet, les idées que nous allons développer ne sont autres que des propositions soumises à l'appréciation et à la critique de la communauté scientifique.

Sur le plan méthodologique, l'effort de restitution doit être poussé jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la formulation d'hypothèses qui visent à proposer des solutions complètes mais vraisemblables aux problèmes rencontrés. Ceci correspond aussi à l'attitude qui consiste à refuser d'éluder les questions difficiles et de le faire à tous les niveaux de l'étude. La restitution architecturale, qui vise à redonner une image complète et crédible des réalités étudiées, ne doit rien laisser dans l'ombre. On ne doit rien écarter, éluder ou ignorer, mais on doit proposer des solutions, même hypothétiques.

Nous allons donc tenter de donner une interprétation d'ensemble de ce complexe monumental et d'éclairer autant que possible la question de savoir quelle était sa fonction d'origine et quelle fut l'évolution de celle-ci ?

Il nous faut tenter de retrouver le sens profond des choses et comprendre pourquoi ces réalisations ont été faites, nous replacer dans le contexte de chaque époque et essayer d'entrevoir les intentions qui ont présidé à la création ou à la transformation de chaque édifice. Nous avons donc tenu à prendre le risque de développer pour la première fois et aussi clairement que possible les arguments qui vont suivre.

Le titre de chaque paragraphe de cette troisième partie de la thèse sera posé en forme de question, une question à laquelle une réponse claire sera proposée à chaque fois pour tenter d'aboutir à la meilleure conclusion possible. Mais ces résultats, faute de vérifications archéologiques possibles (fouilles et sondages), resteront du domaine de l'hypothèse. Nous les considérons encore avec prudence aujourd'hui mais nous ne pouvions éviter de les proposer tant leur importance nous paraît être fondamentale.

Chap. I- Le complexe monumental initial serait – il une résidence royale ?

Cette première question nous conduit à examiner l'hypothèse sous-jacente qui nous préoccupe depuis le début de cette étude. Elle est fondée sur l'intuition que le premier état du complexe (ou état numide) pourrait correspondre à une résidence royale. Il était inévitable de nous poser cette question pour plusieurs raisons. Examinons-les.
Il est certain tout d'abord que ce complexe homogène ne correspond en rien à un quartier ordinaire de la ville. L'ensemble monumental s'en distingue fortement par sa forme ramassée et son contour régulier qui découpe une zone parfaitement distincte du tissu urbain ordinaire. Il ne fait aucun doute que se trouve ici un ensemble correspondant à des bâtiments publics et non à des maisons privées. Cet ensemble ne ressemble à aucun autre qui serait visible dans cette ville comme dans tout autre site africain, en l'état actuel de nos connaissances. Sa singularité pose un problème qui, pourrait-on dire, saute aux yeux et ne trouve pas de réponse immédiate.
Nous avons vu aussi qu'il ne pouvait s'agir en aucun cas d'une installation militaire car les murs périphériques ne correspondent pas à une enceinte fortifiée.

L'ensemble surprend en outre par ses dimensions. Nous sommes en présence des vestiges d'une installation dont l'emprise dépasse la superficie qu'occupera le forum romain situé à une centaine de mètres plus au Nord.

Pour tenter de résoudre la question qui nous préoccupe, il est indispensable d'examiner dans un premier temps, les caractéristiques des palais d'époque hellénistique les mieux connus car il est certain, si notre exemple est bien un palais, que c'est l'architecture de ces derniers qui dut inspirer les architectes de *Bulla Regia*. L'influence hellénistique sur les royaumes de Numidie et de Maurétanie fut très forte, nous l'avons soulignée notamment en ce qui concerne l'architecture des temples et des mausolées. Une telle situation n'aurait donc rien d'insolite.

Nous allons examiner successivement un certain nombre d'exemples, puis tenter de définir les composantes majeures d'un palais hellénistique, pour vérifier en fin de compte si notre exemple leur correspond bien. Nous examinerons en outre avec une attention particulière les palais réalisés par Juba I et II et Hérode, des souverains indépendants de Rome dont les réalisations auraient eu des raisons d'avoir une certaine parenté avec celle de *Bulla Regia* au premier siècle avant J.-C.

Notre démonstration va donc chercher tout d'abord à accumuler tous les arguments en faveur de cette hypothèse pour, dans un second temps, tenter de la critiquer ou de la nuancer en vue de justifier notre proposition finale.

Toutefois, avant d'aborder cette démonstration, il nous semble utile de rappeler le plus sommairement possible la chronologie des principaux personnages et évènements concernés que nous devrons rapprocher des programmes monumentaux évoqués. Si un tel tableau peut paraître simpliste à première vue, nous estimons au contraire qu'il ajoute à la clarté des démonstrations qui vont suivre et qu'il se justifie pleinement à ce point de vue.

Il s'agit d'un Tableau récapitulatif sommaire rappelant des principales dates utiles à l'évocation des monuments africains sélectionnés. Ce tableau précise les dates et la durée des règnes.

En Numidie

- Massinissa roi de Numidie a vécu de 238 à 148 avant J.C. Il règne à partir de 203 jusqu'à sa mort (soit 55 années).
- Son successeur Micipsa règne de 148 à sa mort en118 (soit une trentaine d'années).
- Juba Ier, dernier roi de Numidie Occidentale (85-46 avant J.C.) fut vaincu par César à la bataille Thapsus (il règne 29 ans).
- En 46 avant J.C. fin des royaumes numides et annexion de leurs territoires par Rome.
- En 27 avant J.C. (Octave reçoit le titre d'Auguste, début de l'époque impériale) il n'existe plus de Numidie indépendante, mais seule l'Afrique Proconsulaire romaine.

En Maurétanie

- Juba II roi de Maurétanie (52-23 av. J.C.) est l'époux de Cléopâtre Séléné, fille de la célèbre reine d'Egypte (il règne donc 29 ans).
- La Maurétanie passe sous l'administration directe de Rome sous Caligula.

Judée

- Hérode dit le "Grand" né en 73 et mort en 4, il fut roi de Judée de 37 à 4 avant J.C. (il règne donc 33 ans).

Rome

- Octave né en 63 se voit décerner le titre d'Auguste et règne de 27 avant J.C. à sa mort en 14 après J.C.

Nous disposons maintenant des données de base essentielles à la poursuite de notre réflexion qui commence par une présentation et une première analyse des exemples retenus.

I. Eléments de comparaison

1. Palais d'époque hellénistique

1.1 Aigai- Vergina (Grèce)

Le mieux conservé de tous les palais grecs est celui de la capitale traditionnelle des rois Macédoine (Aigai). Il est daté du IVème siècle avant J.-C. Le bâtiment principal est un rectangle de 104,5 x 88,5 m qui comprenait trois parties et un portique de façade ouvert vers l'extérieur sur deux côtés. L'entrée principale se trouve au milieu de celui-ci (fig.279).

Le portique ou la terrasse-nord dominait le théâtre et longe une voie processionnelle (fig.278- 280). Le cortège partait du palais et se dirigeait vers le théâtre[615], R. Etienne se demande si cette terrasse ne servait pas aussi aux apparitions officielles du souverain lors de cérémonies particulières[616].

[615] Où le roi devait être assassiné (Diodore a retracé les derniers moments de Philippe).
[616] Etienne (2007), p. 2.

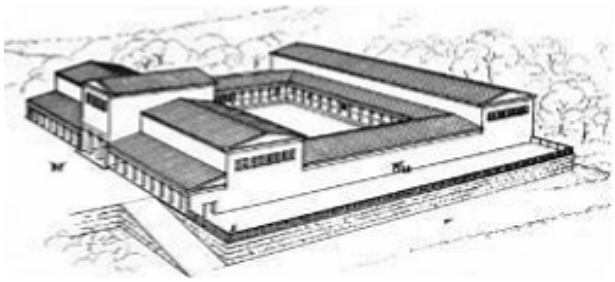

Fig. 278: restitution de la volumétrie dans Winter(2006), fig. 357, p.417.

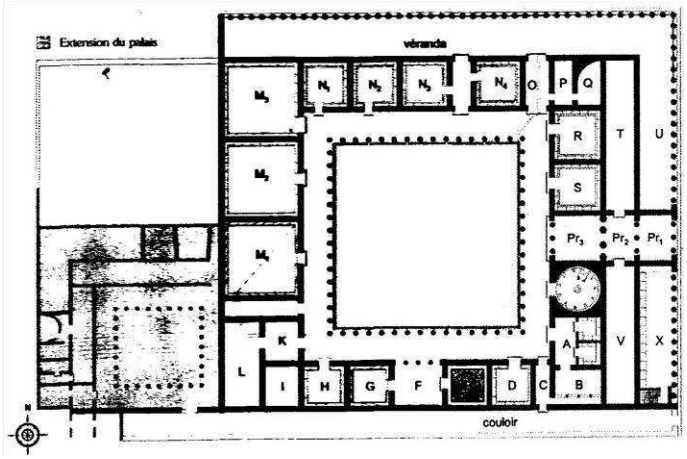

Fig. 279: Aigai-Vergina : plan du palais dans Etienne et *alii* (2000), fig. 113, p. 262.

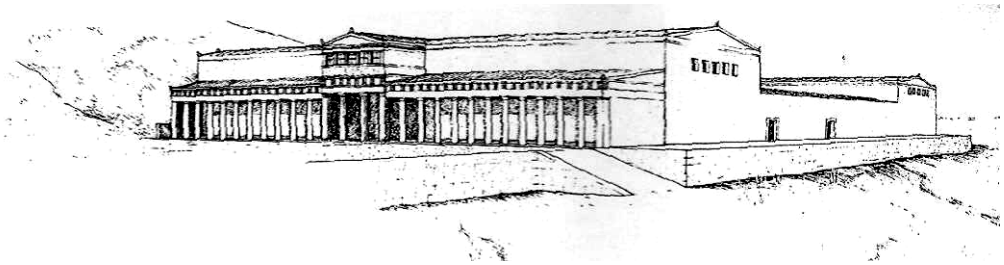

Fig. 280: Aigai-Vergina : restitution du palais (façade N-E) dans Etienne et *alii* (2000), fig. 111, p. 262

1.2 Pella (Grèce)

A Pella, ville antique de la plaine centrale de Macédoine, subsistent les vestiges d'un ensemble palatial important[617] (fig. 281). Il est constitué de plusieurs grands ensembles architecturaux juxtaposés comportant chacun une série de pièces organisées autour d'une grande cour carrée (fig. 282). Le palais qui s'étendait sur au moins 60 000 m² s'est développé en plusieurs phases (six ont été reconnues). La façade était occupée sur toute sa largeur par un portique construit sur un soubassement de 2 m de hauteur. Deux grands péristyles servaient au logement et à la représentation. La troisième cour formait la jonction avec le grand théâtre ce qui montre que cet édifice était sous la tutelle directe du roi[618]. Les ensembles I, II, V remontent au IVème siècle et correspondent chacun à un bâtiment à cour centrale de forme carrée. L'extension III est datée du IIIème siècle avant J.-C. Elle correspond à un ensemble de vastes pièces plus petites. L'association des palais I et III a déterminée une belle façade avec propylée central qui rappelle celle d'Agai-Vergina exemple où le palais est également proche de l'enceinte et à l'intérieur de la ville. La cour du palais I mesure 32 x 28 m environ, celle du palais II 40 x 40 m et celle du palais III 40 x 35 m. Les péristyles qui les délimitent desservent une série de pièces et d'exèdres disposés autour. L'importance et la taille de ce complexe palatial montre qu'il s'agit d'une résidence royale qui abritait aussi des locaux pour l'administration du royaume.

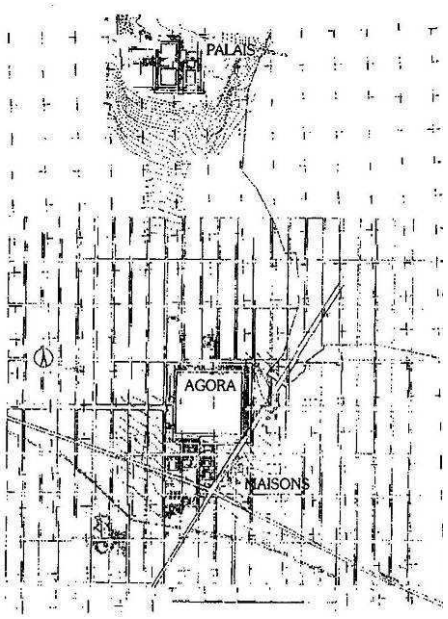

Fig. 281: Plan de la ville de Pella
dans Etienne et *alii* (2000), fig. 104, p. 250.

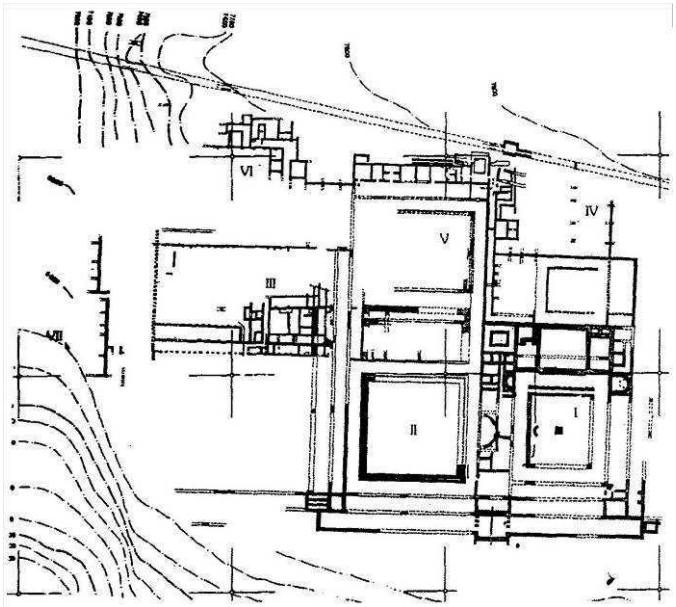

Fig. 282: plan du palais de Pella dans Etienne et *alii* (2000), fig. 114, p. 266.

[617] Winter (2006), pp. 162-163.; Etienne (2000) p. 262-263
[618] Lantier (1987), p. 347.

1.3 Demetrias (Grèce)

Demetrias est une ancienne cité grecque située dans la partie orientale de la Thessalie. Le palais se trouve sur les collines basses au sud de la ville[619]. Tout près, du côté sud-est, se trouve une agora sainte (*hiera agora*). Le palais de Démétrias, du moins dans sa dernière phase (IIIème-IIème siècles), aurait eu l'aspect d'une forteresse adossée à une citadelle (fig. 283).

Fig. 283: Démétrias plan du palais hellénistique dans Winter (2006), fig.354 p. 417.

1.4 Ai Khanoum (Afghanistan)

Cette ville fut une des Alexandries fondées aux marges de l'Empire d'Alexandre au début du IIIème siècle[620]. Elle passa sous le contrôle des Séleucides puis s'émancipa sous la conduite d'un satrape local. Elle s'est développée entre le début du III^{ème} siècle et 145 avant J.-C. Dans son dernier état, le palais couvrait 87 500 m². Il était organisé autour d'une cour carrée de 137 x 108 m accessible par un propylée. L'architecture du palais témoigne d'un mélange des traditions grecques et orientales. En effet, non loin du palais se trouvait une piscine et un gymnase où on honorait Hermès et Héraclès. Un temple (de type oriental), un *heroôn* et un Mausolée étaient aussi juxtaposés. De l'autre côté de la grande rue, se trouvait un théâtre de 5000 places avec trois loggias royales (fig. 284).

[619] Winter (2006), p. 163.
[620] Etienne(2000), pp. 298-301.

Fig. 284: Plan de la ville d'Ai Khanoum, dans Etienne et *alii* (2000), fig. 131, p. 299.

1.5 Pergame (Turquie)

Pergame offre un bel exemple de résidence royale hellénistique[621]. La série des palais se trouvait à l'Est, le long de la muraille de l'acropole à proximité du sanctuaire d'Athéna (fig. 285). Trois secteurs sont à distinguer : l'habitation proprement dite du roi, le secteur réservé au culte de la divinité de la victoire, qui fonde le pouvoir du souverain (en l'occurrence, *Athéna Niképhoros*) et la structure destinée au spectacle comprenant le théâtre, avec le *gymnasion panegyricon*, accueillant les rencontres entre le dynaste et ses sujets[622]. Le quartier palatial de la capitale d'attalide en Asie Mineure a été achevé dans la première moitié du II^{ème} siècle avant J.-C. Il se divise en deux ensembles : un ensemble fortifié avec caserne, arsenal et jardins, et un deuxième ensemble constitué de maisons à péristyle avec appartements.

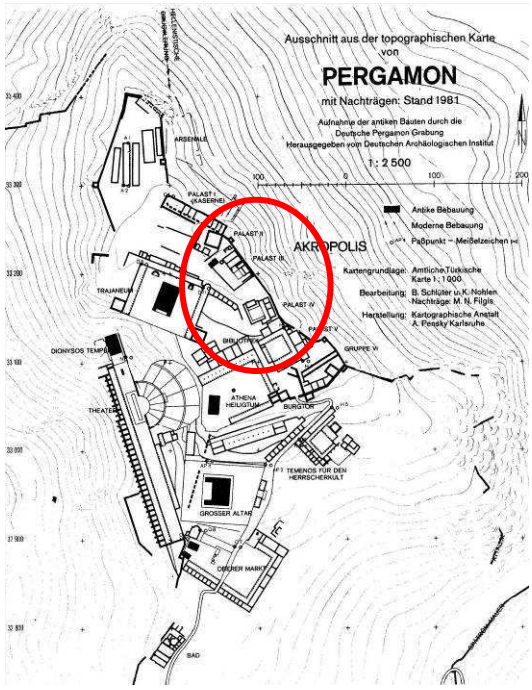

Fig. 285: Situation des palais de Pergame dans W. Radt.

[621] Coarelli (1997), p. 111 ; Kaweran et Weigand (1930) ; Etienne(2000), pp. 246-249.
[622] Coarelli (1995), p. 37.

Les palais de Pergame rassemblent une série de maisons numérotées de I à VI retrouvées en un mauvais état de conservation. Pour la plupart, ce sont de simples demeures à cour. La plus grande (palais V) a 20 m de côté. Il n'existe pas d'axe de composition concernant l'organisation de l'ensemble mais une juxtaposition de bâtiments au sommet de l'acropole à proximité des arsenaux, des temples, de la bibliothèque, des sanctuaires d'Athéna et du grand théâtre. Les très fortes dénivellations ont certainement conditionné l'esprit de cet urbanisme.

1.6 *Lixus*

C'est à Lixus qu'un exemple majeur mérite d'être comparé au complexe monumental du théâtre et des deux esplanades de *Bulla Regia*. Il concerne un grand site situé en Afrique du Nord concernant un royaume africain (celui de Maurétanie) dont l'histoire est à mettre en parallèle avec celui de la Numidie. Dans un article récent C. Aranegui et R. Mar[623] ont présenté les résultats des recherches relatives à cet ensemble.

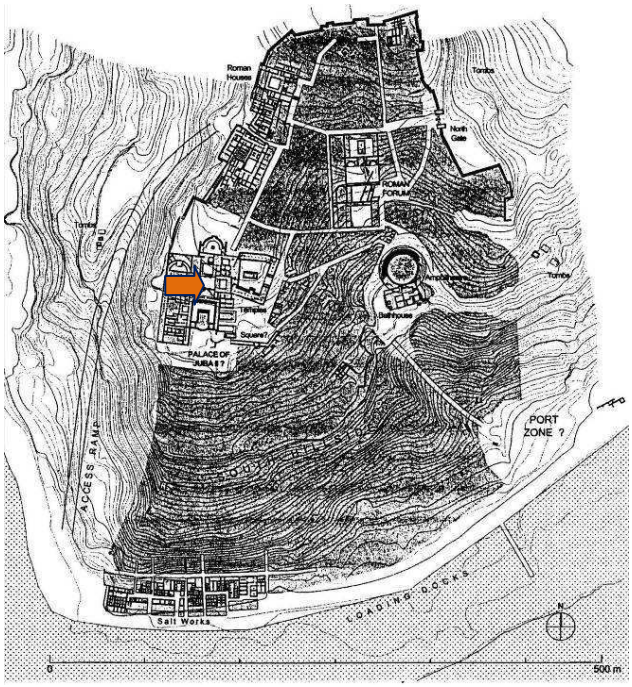

Fig. 286: Plan de Lixus dans Aranegui et Mar (2009), fig. 2, p. 32.

Ce complexe monumental qui couvrait 7000 m^2, est exceptionnel en Afrique du Nord. Il se situe en hauteur sur un terrain en pente à l'Ouest de la ville (fig. 286). Il jouxte le rempart occidental de la cité, domine le quartier portuaire et se trouve à proximité du forum, de l'amphithéâtre et des thermes attenants. Les fouilles ont révélé une occupation très ancienne du site. Quelques vestiges retrouvés ont précédé l'installation d'un complexe cultuel préromain. Il s'agit d'un secteur couvrant 6000 m^2 organisé en terrasses, construit à partir du début du II^{ème} siècle avant J.-C. et dont les caractéristiques essentielles ont pu être restituées à partir des vestiges retrouvés. Une

[623] Aranegui et Mar (2009), pp. 29-64.

série de quatre petits temples alignés construits successivement occupait la partie orientale de la grande terrasse centrale (A/D, B et C – fig. 287). En arrière, s'étendait une vaste esplanade-jardin limitée par les murs d'enceinte ouest de la cité. À la partie supérieure de la terrasse devait se trouver un autre temple. Les vestiges qui ont subsisté montrent un péribole délimité au sud-est par un cryptoportique en L.

Le rebord sud de la terrasse était occupé par des pièces qui devaient être des magasins dont les structures, en partie conservées, appartenaient à des constructions ultérieures, d'époque punique. Ces constructions seraient contemporaines des pièces de monnaie comportant des lettres puniques à l'effigie de Bochus I et de Juba I. On peut se demander si le sanctuaire que les monnaies figurent (*cf.* fig. 188 à 192 données précédemment) n'évoque pas de façon symbolique le sanctuaire principal qui devait dominer l'esplanade (au-dessus du cryptoportique en L). Un tel développement monumental correspond à celui dont la Numidie fut aussi l'objet à la même époque.

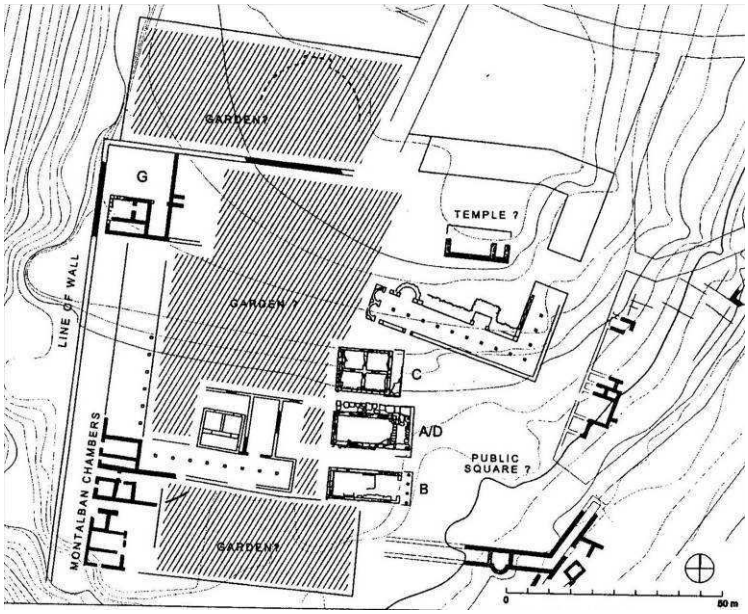

Fig. 287:Les vestiges de l'époque hellénistique : Sanctuaire, temples, palais et jardins, Dessin de Ricardo M. dans Aranegui et Mar (2009), fig. 5, p. 36.

L'architecture de ce palais royal, le seul véritablement bien identifié et intégralement connu en Afrique du Nord, est d'un très grand intérêt. Elle donne pour la première fois, une idée de l'organisation spatiale de ces résidences. L'influence hellénistique y est totale en ce qui concerne la conception d'ensemble et le vocabulaire architectural[624]. Les salles principales occupent le centre et la majeure partie ouest de la grande terrasse qui était primitivement celle du grand sanctuaire.

Au milieu de la cour jardin du grand péristyle qui constitue le cœur du palais se trouve une vaste et belle salle à abside probablement le grand *triclinium* (7-fig. 288). Au nord se développe une aile comprenant une cour à *atrium* de style corinthien, qui constitue un espace d'articulation entre le vestibule d'entrée et l'aile nord du palais (1-fig. 288).

Le péristyle ouvre sur une cour rectangulaire qui donne accès à l'ensemble des appartements principaux. Très vastes, ceux-ci occupaient près de la moitié de la surface totale. Du Nord au Sud ils se composaient d'une cour en forme d'exèdre avec portique qui ouvrait sur une belle salle de réception (3-fig. 288). Une petite cour et une série de pièces la séparait du grand salon (grand *oecus*) en forme de T (5-fig. 288) qui s'ouvrait au centre d'une grande colonnade monumentale. Cette colonnade délimitait les appartements du palais. Côté ouest se développait une magnifique façade ouverte sur le paysage.

Les appartements sud comprenaient de grands escaliers qui reliaient les deux niveaux du palais (étage principal et sous sol). Toute la partie-ouest du palais était occupée par les petits temples alignés (8-fig. 288) qui avaient subsisté. Ces derniers ouvraient sur une cour située à l'Est desservie par la plus grande rue d'accès au palais. Il est certain que le grand temple situé au centre de la cour délimitée par le cryptoportique en « L », celui qu'évoquait les monnaies, dominait l'ensemble. Une annexe nord du palais située sur la terrasse la plus élevée s'organisait autour d'une cour avec exèdre et péristyle (H-fig. 288). Enfin, un ensemble thermal situé dans le quart nord-ouest du complexe complétait l'ensemble du palais et lui assurait un grand confort.

La récente publication des fouilles de *Lixus* nous révèle l'existence d'un complexe monumental très rare et une occasion unique d'entrevoir les caractéristiques des résidences royales des souverains de Maurétanie et de Numidie. Si des fouilles confirment un jour cette hypothèse, l'intérêt des esplanades de *Bulla Regia* serait considérablement renforcé. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'à un ensemble palatial ait été associé un théâtre puisque ce type de monument constitue l'apanage d'autres palais bien connus d'époque hellénistique[625].

[624] En comparaison avec les exemples cités précédemment, Aigai, Pella, Demetrias, Jericho, Pergame, Aïn Khanoum, etc.
[625] Aigai, Pella, Pergame, etc.

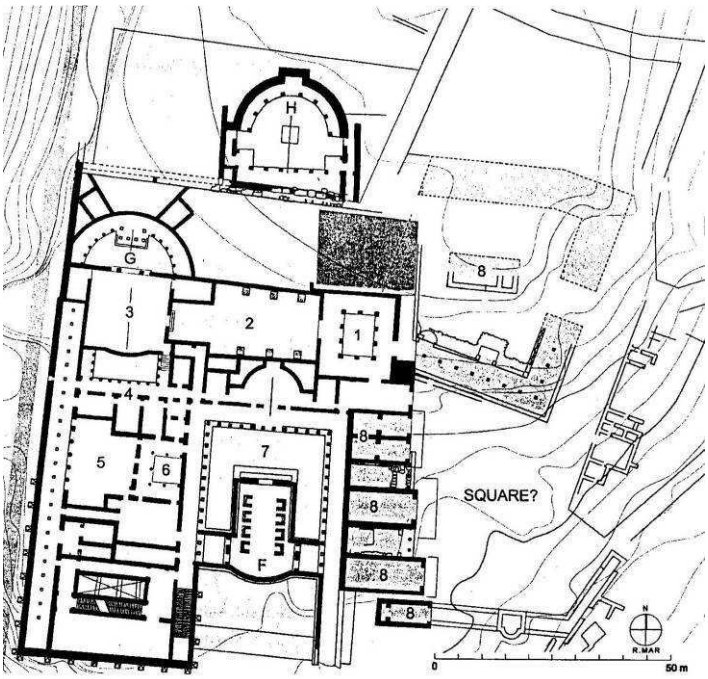

IG. 8. The palace of Lixus at the time of Juba II. 1. Corinthian atrium; 2. rectangular court; . reception hall; 4. peristyle with cubicles; 5. large *oecus*; 6. skylight room; 7. triclinium omplex; 8. temples. *(Drawing: Ricardo Mar.)*

Fig. 288: Plan de restitution du palais de *Lixus* à l'époque de Juba II, dans Aranegui et Mar (2009), fig. 8, p. 42.

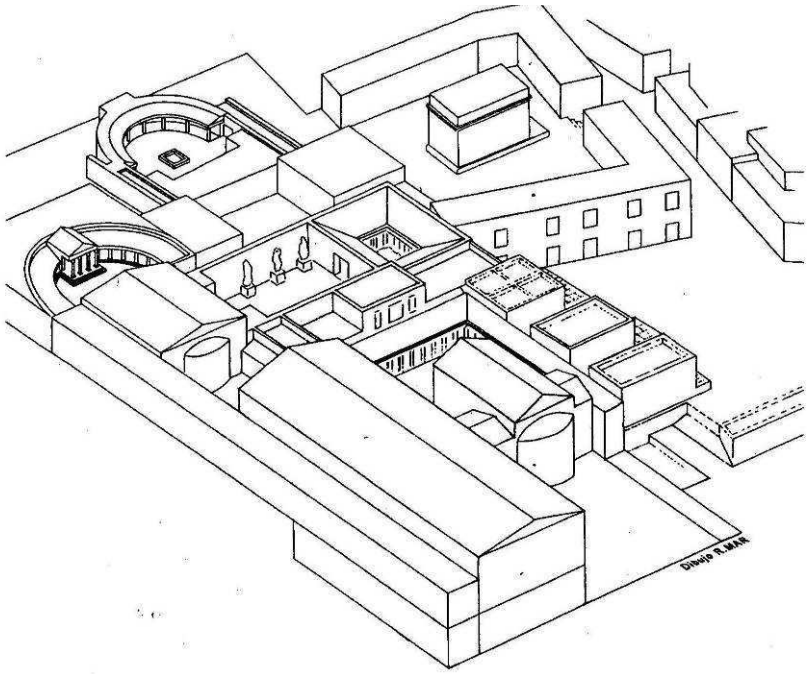

Fig. 289: Restitution de la volumétrie du palais royal de *Lixus* à l'époque de Juba II dans Aranegui et Mar (2009), fig. 9, p. 43.

1.7 *Caesarea* (Cherchel en Algérie)

Le monument d'Ennabod dont les vestiges se trouvent sur les hauteurs de Cherchel (Césarée de Maurétanie) pourrait être une résidence royale[626], mais nous pensons que ses dimensions son trop petites (60 X 40m environ) et son emplacement trop éloigné du centre urbain pour qu'il s'agisse du palais principal du roi de Maurétanie. Le plan révèle un monument symétrique qui devait comprendre des salles d'apparat eu centre et un grand portique de façade qui ouvrait sur le panorama de la ville et la mer. Cet exemple n'est pas comparable au notre.
Il pourrait s'agir d'une résidence d'été ou d'un palais secondaire lié à une source ou à des installations hydrauliques. Les murs en *opus reticulatum* indiquent que ce monument pourrait remonter à 'époque de Juba II. Le plan indique l'existence d'un grand portique ouvrant au nord sur la ville et la mer.

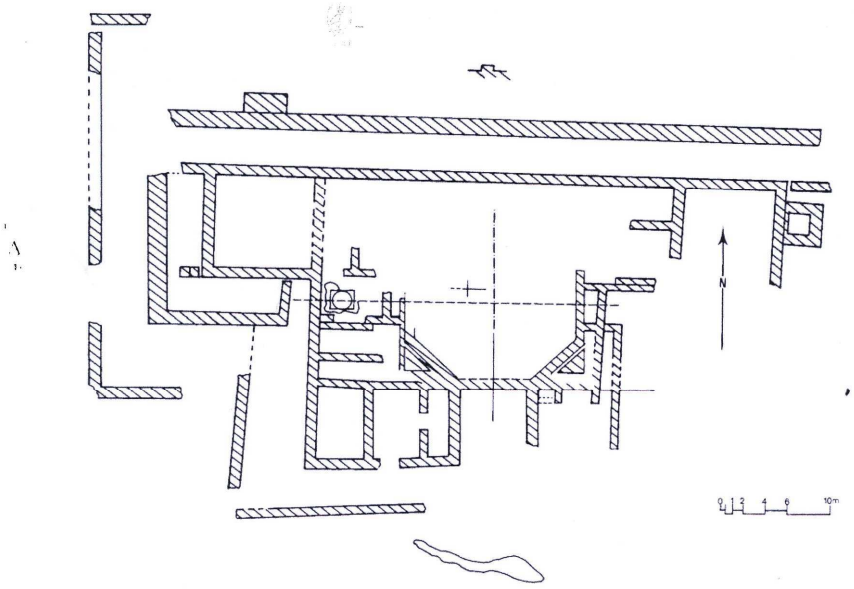

Fig. 290: Plan de l'édifice d'Ennabod à Caesarea, d'après Leveau, (1982), p.150, fig. 37(relevé J.L. Paillet).

[626] Leveau (1982), p. 109-165 et Leveau (1971-1974), p. 25-34.

1.8 *Caesarea Maritima* (Césarée de Palestine)

Le Palais du promontoire fut construit dans la ville de Césarée entre 22 et 9 avant J.C[627]. Il fut réalisé par Hérode, le fils d'Antipater l'Iduméen qui avait été nommé par César procurateur de Judée, personnage qui sut manœuvrer habilement ensuite pour obtenir le titre de roi sur cette région. Il s'agit de la résidence royale conçue dans cette nouvelle capitale et évoquée par Flavius Josèphe[628]. Ce palais deviendra une des résidences des gouverneurs romains de Judée par la suite.
Au cours de son séjour à Rome, Hérode avait vu les réalisations de Pompée sur le Champ de Mars, le forum et le Palatin et il s'en est inspiré en partie (notamment en ce qui concerne les techniques de constructions) comme les architectes de Juba II qui œuvrèrent à Césarée de Maurétanie à la même époque. L'influence de l'architecture hellénistique fut déterminante au niveau de la conception du programme monumental de ces palais dont aucun exemple n'existait encore à Rome à cette époque.
L'ensemble réalisé par Hérode comprenait un "palais supérieur" qui constituait la partie publique de la résidence, organisé autour d'un vaste péristyle sur le côté nord duquel se trouvait la grande salle d'audience et d'autres annexes. Le "palais inférieur", installé sur la pointe du promontoire et donnant sur la mer sur trois côtés se trouvait 6 mètres en contrebas du précédent. Il s'organisait autour d'un péristyle encadrant une piscine. Deux salles de réception (*triclinia)* se faisaient face (l'une à l'Est l'autre à l'ouest de la cour) et les divers appartements privés se répartissaient à la périphérie (fig. 291).
Le palais jouxtait au nord le stade (édifice polyvalent qui servait à la fois de stade, d'hippodrome et d'amphithéâtre) et au sud le théâtre. Le palais se trouvait aussi non loin du grand temple de Rome et d'Auguste mentionné par Flavius Josèphe.
Cette organisation caractérisée par la juxtaposition de la demeure publique et de la demeure privée du souverain annonce celle du palais de Domitien sur le Palatin.

[627] Gros *(2001),* pp. 241-242, fig. 266. Sur cet édifice : Neitzer (1996), pp. 193-207; Gleason et *alii (1998)* , pp. 23-52.
[628] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs, I*, pp.408-415.

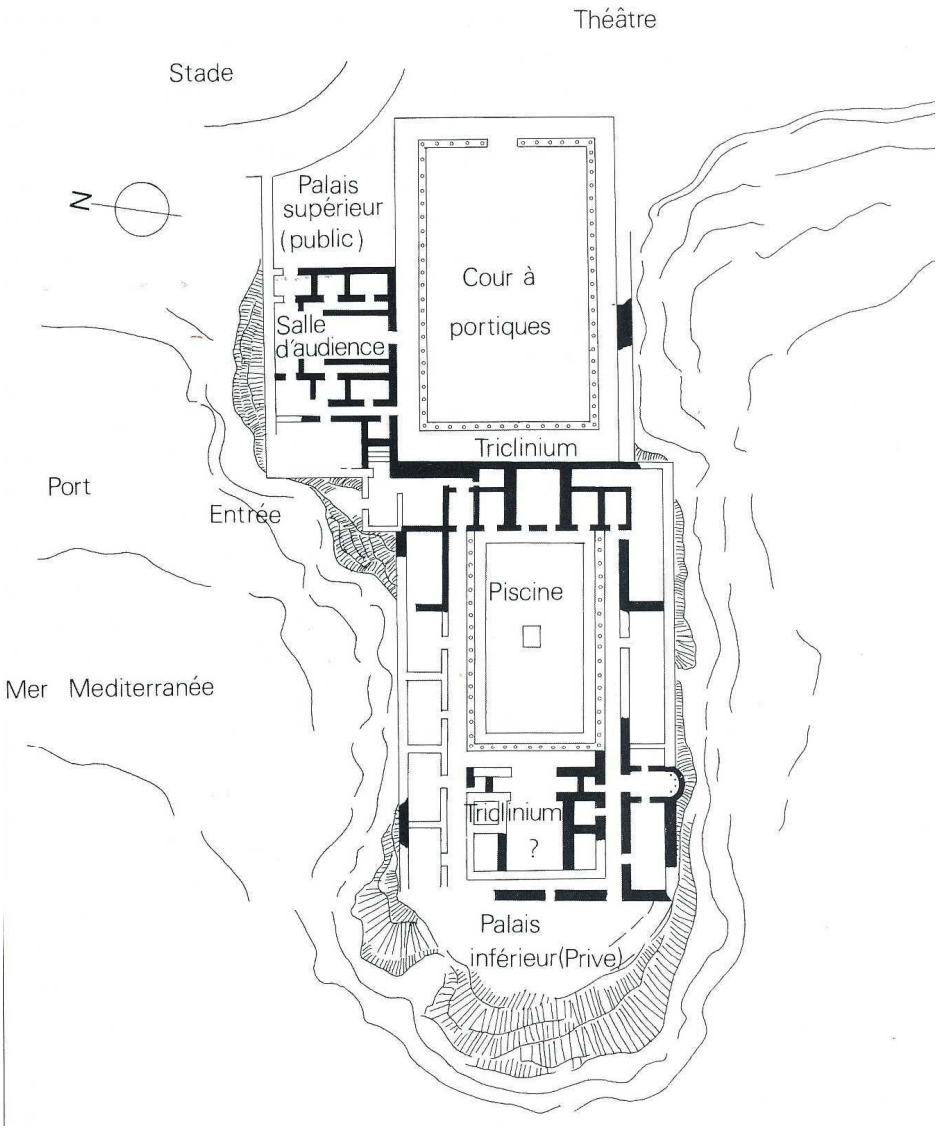

Fig. 291: Plan du palais de Césarée, d'après H. Williams et K.L. Gleason dans Gros, *Architecture romaine*, 2, fig. 286.

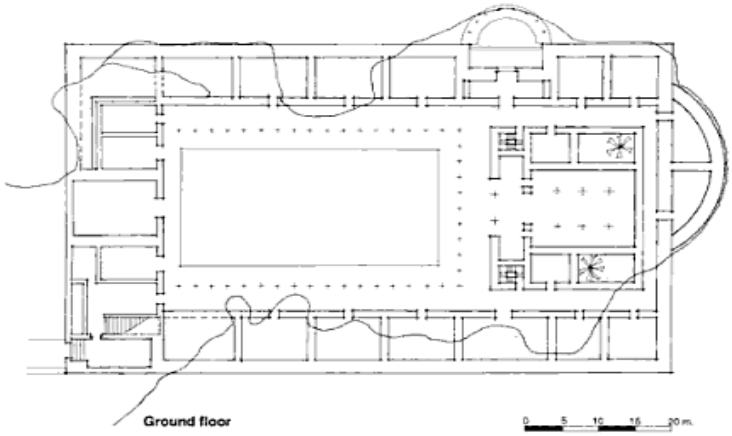

Figure 4. Reconstructed plan of the Promontory Palace, ground floor. West to right. All drawings and plans are by the author

Fig. 292: Restitution du plan du 1ier niveau du palais du promontoire dans Neitzer (1996), fig.4, p. 199.

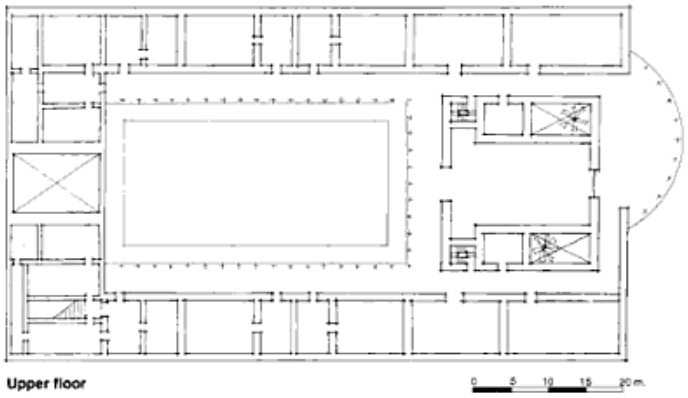

Figure 5. Reconstructed plan of the Promontory Palace, upper floor

Fig. 293: Restitution du plan du niveau supérieur du Palais du promontoire dans Neitzer (1996), p. 199, fig.5.

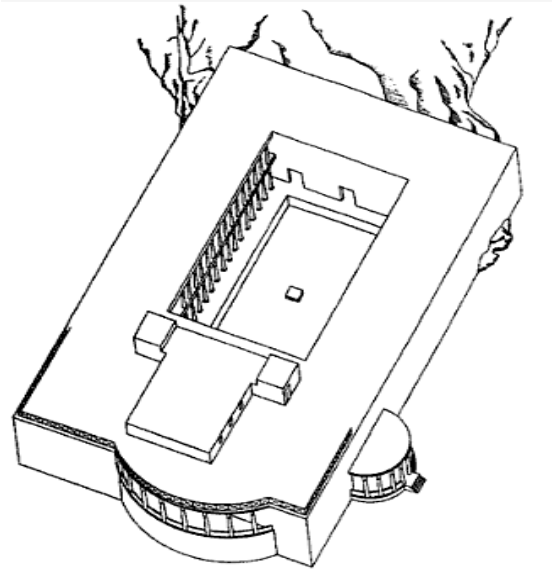

Fig. 294: Restitution du palais du Promontoire dans Neitzer (1996), p.200, fig.6.

2. Palais d'époque tardive

2-1. Iraq Al-Amir

Birta a été identifié avec les ruines de Qasr el-Abd à Iraq el-Amir situé à environ 25 km à l'ouest d'Amman (Jordanie). Le site a été aménagé au II^{ème} siècle suite à l'installation depuis l'époque perse de la famille des Tobiades[629]. Il a révélé les vestiges d'un important domaine hellénistique marqué par un édifice monumental (Palais-temple ?) dans un état de conservation exceptionnel[630]. Cette construction à étage, datée du IIème siècle av. J.-C., a un plan rectangulaire de 37,5x19 m. Très ramassé et symétrique, ce palais ne présente guère de ressemblance avec le complexe monumental de *Bulla Regia*.

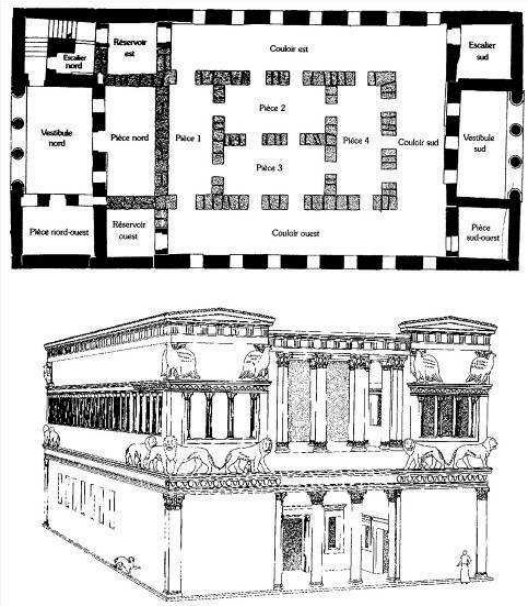

Fig. 295: Iraq al Amir : Plan et restitution de la façade Nord du palais du Tobiade Hyrcan dans Etienne et *alii* (2000), fig. 115, p. 264.

[629] Will (1977); Will et Larché(1991) ; Getzel (2006), p.237;

[630] Le Qasr a été initialement identifié pour être un temple et il a été plus récemment interprété comme un palais, mais aucune de ces suggestions ne fait l'unanimité. Rosemberg le rapproche plutôt des monuments funéraires d'après la comparaison des figures représentées sur la frise avec les figures peintes des monuments de ce type à la même époque C*f*. Rosenberg (2006).

2-2. Jéricho

L'ensemble palatial, construit par les Asmonéens aux II^{ème} et I^{er} siècles avant J.-C., est constitué de trois palais (fig.296). Il comprenait à l'origine une partie fortifiée[631]. Par la suite, il fut développé selon une conception architecturale grandiose et bien axée (essentiellement le troisième palais). Il comprenait un pavillon dominant de style dorique qui surplombait deux piscines successives et une grande cour péristyle avec un jardin de 70 x 60 m.

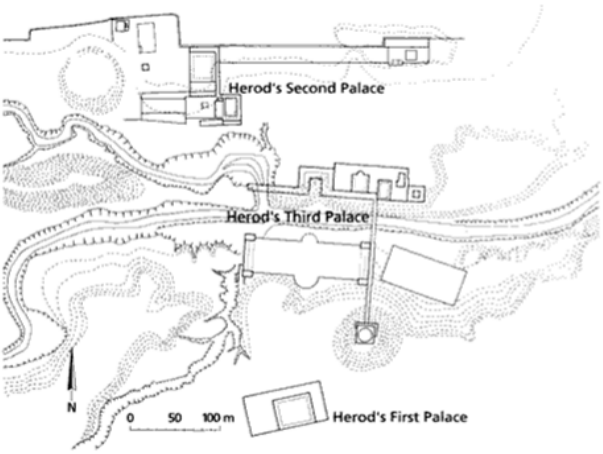

Fig. 296: Plan de l'ensemble des palais de Jerichodans Netzer (2006), fig. 9, p. 44.

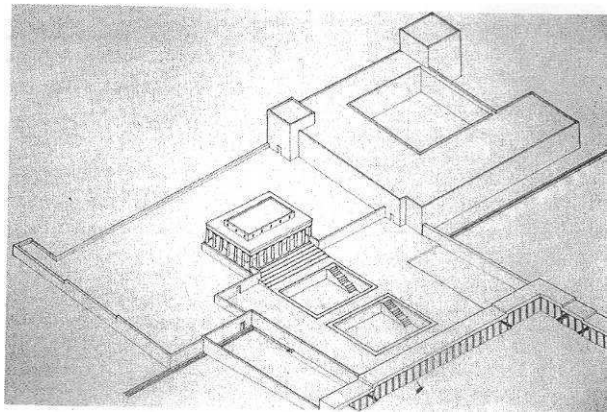

Fig. 297: Restitution volumétrique du second palais à Jericho dans Etienne (2000), fig.116 p.265.

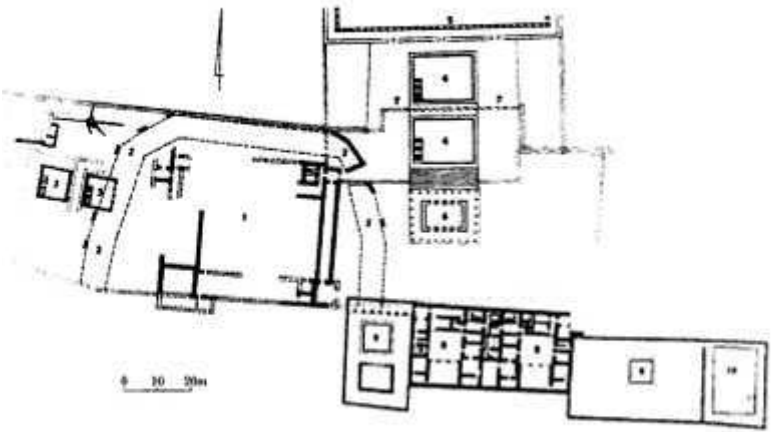

Fig. 298: Plan du palais Asmonéen de Jericho (la partie sud du second palais).

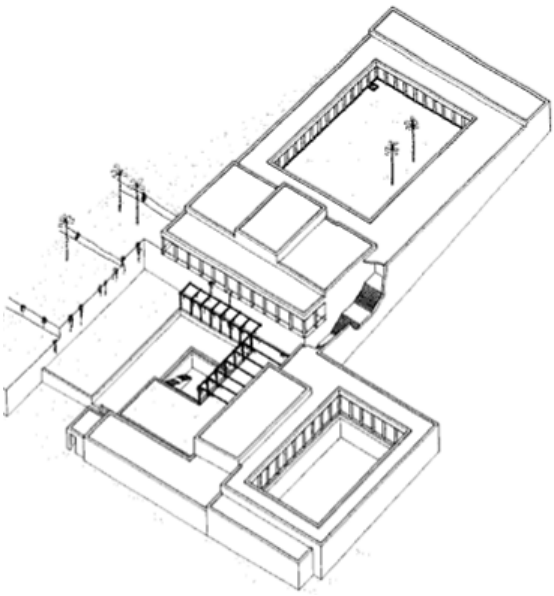

Fig. 299: axonométrie restituée du deuxième palais de Jericho dans Netzer(2006), fig. 12, p. 55.

[631] Etienne (2000), Fig. 116, p. 265.

II. Caractéristiques architecturales des palais sélectionnés

Nous disposons donc d'une dizaine d'exemples dont les plans sont bien connus et que nous avons classés par ordre chronologique comme l'indique le tableau ci-après.

Il convient de dire cependant que l'architecture de certains palais très importants nous échappe totalement[632]. Nous ne connaissons peu de choses du palais d'Hérode à Jérusalem, rien des palais d'Alexandrie et peu de ceux d'Antioche pour les ajouter à notre liste. Nous ne savons rien non plus du palais de Cirta qui était probablement plus important que celui de *Bulla Regia*. Plusieurs autres villes comme Zama et Dougga devaient être dotées elles aussi de résidences royales dont nous ignorons encore tout, mais la poursuite des fouilles archéologiques pourraient les révéler un jour.

Exemple	Cité	Date /époque de construction
P 1	AIGAI-VERGINA	IV ème siècle avant J.-C.
P 2	PELLA	IV ème siècle avant J.-C. et deux extensions suivantes
P 3	DEMETRIAS	IV-III ème siècle avant J.-C.
P 4	AI KHANOUM	III ème siècle avant J.-C.
P 5	Iraq-al-Amir,	II ème siècle avant J.-C.
P 6	JERICHO	II-I er siècle avant J.-C.
P 7	PERGAMON (Pergame)	II ème siècle avant J.-C.
P 8	LIXUS	P8 a = premier état, début du IIème siècle avant J.C. P8 b= deuxième état, sous Juba II 30 à 10 avant J.-C.
P 9	CAESAREA (Cherchell), (monument d'Ennabod)	probablement époque de Juba II, vers la fin du I er siècle avant J.-C.
P 10	CAESAREA MARITIMA (Césarée)	entre 22 et 9 avant J.-C.

Tableau 11 : Tableau chronologique des exemples retenus (la lettre P signifie palais).

Les palais hellénistiques les plus anciens, ceux d'*Aigai-Vergina* et de *Pella* en Macédoine révèlent d'emblée des caractéristiques générales qui resteront celles des résidences royales majeures bâties par la suite. Ces palais, construits dès le IV ème siècle avant J.-C., peuvent apparaître comme les modèles d'un type d'architecture qui dut être reproduit sans aucun doute à Alexandrie et dans les royaumes orientaux constitués après la mort d'Alexandre comme à Ai Khanoum en Bactriane. R. Etienne souligne que "la notion de palais occupe une place centrale dans l'idéologie monarchique et la construction d'une résidence royale compte parmi les manifestations symboliques qui accompagnent l'installation des dynasties grecques et hellénisées"[633] et il rappelle également que, d'après Polybe[634], le carthaginois Hasdrubal prétendant à la monarchie eut comme premier souci d'édifier un somptueux palais dans sa nouvelle capitale Carthagène.

[632] Nielsen (1994) a répertorié 31 bâtiments palatiaux, nous avons sélectionné les mieux connus.
[633] Etienne *et alii* (2000), p.260.
[634] Polybe, X, 10, 9.

Les grecs n'avaient pas de terme pour désigner le palais: ils appelaient ce type de résidence *basileion* ou *basileia* au pluriel, c'est-à-dire le lieu on réside le roi, le *basileus* et, à partir du IVème siècle s'emploie le terme d'*aulè* (étymologiquement la cour) pour désigner l'ensemble monumental. Il existait aussi des résidences temporaires et même mobiles pour les déplacements des rois hellénistiques: ils faisaient monter des tentes (*skéné*) où ils vivaient et traitaient leurs affaires. Le mot palais dérive du latin *Palatium*, le nom de la colline de Rome (le mont Palatin) où les empereurs avaient leur résidence à partir d'Auguste. Malgré ces précautions de vocabulaire, nous emploierons le mot palais par commodité dans le cas de *Bulla Regia*, ne sachant pas comment les numides le désignaient.

Le plan d'Aigai Vergina, très régulier, comprenait un grand péristyle central autour duquel s'organisaient les pièces principales et les appartements. Son emprise est de 104,50m sur 85m. On y accédait par des propylées monumentaux. Il faut souligner l'existence de beaux portiques en façade ouvrant sur le paysage. Le palais a été étendu à l'Ouest par l'adjonction d'une seconde cour plus petite et d'annexes. Il surplombe le théâtre et domine la ville et la grande plaine.

Le palais de Pella, beaucoup plus grand, est large de 200m environ et sa longueur totale avec les annexes est de plus de 250m. Il a compris, dans sa plus grande extension, plusieurs cours péristyles, mais le plan est resté orthonormé et régulier. Le palais, en position haute dominait nettement la plus grande ville du royaume et sa façade ouvrait largement sur le paysage par de grands portiques.

En revanche le palais de Démétrias n'est pas celui d'une capitale et ne peut pas être directement comparé à notre exemple. Il s'agit du cas particulier d'un palais fortifié lié à une citadelle qui s'organise néanmoins comme les précédents autour d'un péristyle central.

Parmi nos exemples, nous écarterons également le cas de Iraq-Al-Amir (Jordanie), un palais très petit et compact avec étage et sans cour, très différent dans sa conception des autres exemples et qui ne peut ressembler en aucune manière à l'ensemble monumental de *Bulla Regia*.

Ai Khanoum (Alexandrie de l'Oxus, fondée par Alexandre-le-Grand) et devenue par la suite capitale du royaume de Bactriane, offre (au IIème siècle avant J.C.) l'exemple d'un palais immense correspondant à un complexe d'édifices où se retrouvent toutes les caractéristiques précitées. Il s'organise autour de cours péristyles de grandes dimensions. Au complexe s'associent des temples et l'ensemble monumental est voisin du théâtre sans lui être directement lié.

Pergame avec sa topographie très accidentée correspond également à un cas particulier. La zone palatiale est désarticulée. Elle comprend un bâtiment principal à cour péristyle (palais I) et un ensemble de belles demeures (palais II à V). L'ensemble est cependant lié aux temples de l'acropole et au théâtre. Le complexe palatial est aussi en position haute et il domine la ville[635]. Il est évident que ce schéma ne correspond pas au cas de *Bulla Regia*.

[635] RADT (2001), p. 43-56.

Un des exemples les plus intéressants est offert par le palais de *Lixus* en son premier état qui remonte au IIème siècle avant J.-C. Ce dernier est imparfaitement connu car il a été recouvert par les murs et les sols du second état. Cependant le plan donné par les archéologues (fig. 287 et 288 ci-dessus) permet d'en comprendre la disposition générale. Ici encore, l'ensemble palatial dominait la ville. Il comprenait un long corps de bâtiment à l'Ouest avec des portiques délimitant des espaces à ciel ouvert (probablement des jardins,). Il était délimité par une série de temples à l'Est. L'emprise totale faisait environ 250 X 200m.

Ce cas est à considérer avec attention car il s'agit d'un exemple africain (au royaume de Maurétanie) réalisé à une période (le IIème siècle avant J.-C.) qui correspond à celle de notre datation du temple B de *Bulla Regia*. Nous pensons que la période la plus favorable pour la création d'un ensemble palatial dans cette ville correspondrait aux règnes de Massinissa (203-146 avant J.C.) et de Micipsa (148-118 avant J.C.) soit aux premières décennies du second siècle avant J.C. Les architectes ont dû s'inspirer par conséquent des réalisations hellénistiques antérieures qui, comme nous l'avons vu, étaient toujours des palais à cour péristyle de plan régulier auxquels étaient associés des temples et un théâtre.

III. Confrontation au complexe monumental de Bulla Regia

1. Analyse de l'ensemble monumental d'époque numide

L'ensemble monumental originel de *Bulla Regia* comprenait-il toutes les composantes et caractéristiques d'un palais? Dans les lignes qui vont suivre nous nous situerons pleinement dans cette hypothèse et éviterons d'employer exagérément le conditionnel.

Le plan d'ensemble du complexe est un quadrilatère régulier et le parti architectural est compact. Le mur de soutènement sud et la régularité du plan, indiquent une construction qui dut être faite ou du moins conçue, d'un seul jet. L'ensemble s'organise selon deux esplanades entourées de portiques. Le mur de soutènement sud montre la continuité du bâtiment sur toute sa longueur et les détails de construction sont bien ceux d'un ouvrage numide.

La première (esplanade A) eut une vocation uniquement religieuse. Elle comprenait à l'origine un seul temple axial (le temple B). Cette esplanade avait un accès axial direct à l'Est, au Nord et au Sud duquel se trouvait une série de pièces annexes. Aucune fonction résidentielle n'y est décelable. C'est à elle que fut liée le monument à gradins (Th, ou premier état du théâtre) qui est comparable aux autres théâtres cultuels connus (Pergame, Dougga, Cyrène) et ceci sur plusieurs points essentiels: absence de scène surélevée, mur de scène rectiligne, desserte axiale des gradins. A l'Ouest de ce petit théâtre cultuel dut exister un premier état du temple d'Isis (TI 1).

La seconde (esplanade B) est la seule qui pourrait correspondre à la partie officielle et résidentielle d'un palais, mais elle a été transformée à l'époque romaine et son état d'origine ne peut plus être partout directement observé. Malgré tout, il est clair que les grandes caractéristiques du plan initial ont été conservées. L'ensemble s'organisait autour d'une grande cour à péristyle (C) qui devait être un jardin[636] dans lequel furent plus tard installés les grands bassins que l'on voit actuellement. Elle était entourée des pièces et des espaces qui, à l'origine, devaient correspondre aux salles de réception et à celles destinées aux fonctions officielles du palais. Nous pensons que le temple du culte sévérien (T) occupe en partie l'emplacement de certaines d'entre elles.

Le long bâtiment (S) qui délimite la cour de l'esplanade côté sud a été improprement désigné, faute de mieux jusqu'ici, par le terme de "basilique". Cependant, cette désignation fausse les idées car on ne peut nommer un organe d'époque numide par un mot apparu à l'époque romaine et correspondant à un monument dont la fonction était différente de celui qui avait été construit ici. Nous verrons plus loin qu'il est trop petit aussi pour que l'on accepte de considérer comme xyste[637].

[636] Il n'est pas impossible que ce jardin ait été doté de bassins plus anciens que ceux dont les vestiges nt subsisté.

[637] Voir *supra* (description de l'esplanade B),

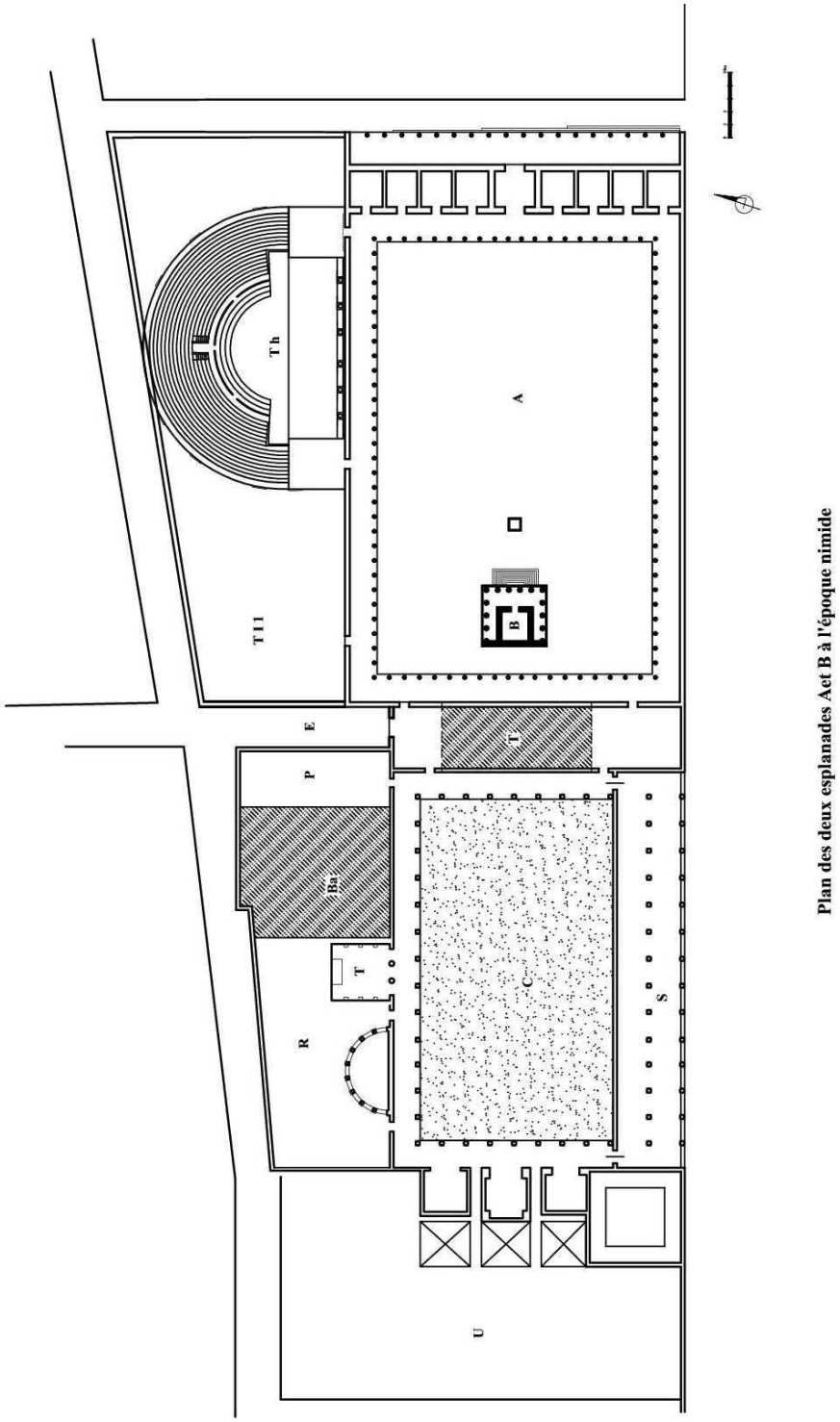

Fig. 300: Restitution hypothétique de l'ensemble monumental à l'époque numide dans l'hypothèse qu'il s'agisse d'un palais.

A (esplanade A) à vocation religieuse: **B** (esplanade B) partie officielle et résidentielle du palais: **B** (premier temple), **Th** (théâtre cultuel), **TI 1** (premier état supposé du temple d'Isis), **C** (grande cour péristyle de l'esplanade B), **T** (emplacement de pièces auxquelles se superposera le temple Sévérien), **S** (grande *stoa* ouvrant vers l'extérieur), **R** (partie résidentielle du palais, appartements), **Ba** (balnéaire d'origine supposé), **U** (partie utilitaire du palais, amorce des services), **P** (emplacement qu'occupera salle dite "du philosophe"), **E** (entrée probable du palais).

Dans le sens de notre hypothèse interprétative, il faudrait que ce bâtiment ait joué une fonction pertinente dans le complexe palatial. Sa forme est celle d'une *stoa* et son emplacement peut nous permettre de suggérer une idée. Nous pensons qu'il devait jouer le rôle de ces grands portiques ouverts sur le paysage et si caractéristiques de la façade des palais dont nous avons signalé l'existence dans les exemples précités. Il se trouve en effet en position haute du fait d'être construit au-dessus du grand mur de soutènement de la terrasse. De cet endroit on avait une vue panoramique sur la partie sud de la ville et sur toute la plaine.

On remarque que la cour possède un portique sur trois côtés sauf justement, au Sud, qui est occupé par ce bâtiment. Le plan indique clairement que le mur nord était continu et seulement percé des deux portes d'accès. Il constituait le mur de fond de la *stoa* qui devait ouvrir au Sud sur le vaste paysage par une très belle colonnade. La largeur de l'espace (une quinzaine de mètres) laisse penser en outre à l'existence initiale d'une colonnade intérieure centrale[638] et à celle d'un toit à deux pentes. Ce n'est que dans un second temps (à l'époque romaine) que deux absides durent être ajoutées aux extrémités. Cette salle était la plus belle du palais. Elle était assez vaste pour permettre l'accueil d'un nombre de personnes important pour des cérémonies officielles et des réceptions.

Ce palais n'a pas été installé sur une colline ni sur les contreforts de la montagne nord, trop éloignée. On a voulu l'implanter au cœur de la ville non loin de l'emplacement qu'occupera le *forum* romain qui, comme à Dougga a probablement succédé à l'agora numide. Le terrain ne descend qu'en légère pente et le sol de la ville apparaît relativement plat. Le palais dominait malgré tout son environnement du côté sud en raison de l'aménagement de la grande terrasse des esplanades.

L'analyse du plan indique que la partie résidentielle (R) ne pouvait se trouver qu'au Nord de la cour. Faute de sondages, il est difficile de comprendre dans le détail le plan d'origine, mais ce dernier a certainement beaucoup influé sur les aménagements qui ont suivi. Seuls des sondages permettraient de contrôler si les murs romains sont fondés sur des structures plus anciennes.

On peut se demander si un aménagement balnéaire aurait existé (Ba) sous l'emplacement des thermes construits à l'époque romaine. Il aurait été plus petit que ces derniers. La surface des thermes romains a sans doute empiété sur certaines pièces de la résidence initiale[639].

L'espace dévolu aux appartements est relativement modeste mais ce palais devait servir de résidence occasionnelle (lors des séjours du roi en cette ville) et il n'était certainement pas le palais principal du souverain. On peut imaginer qu'ait existé à Cirta une existence de plus grande ampleur.

L'extrémité ouest du complexe (U) devait avoir une fonction plus utilitaire et être doté d'installations hydrauliques (bassins, nymphée) ce qui a peut-être incité, à l'époque romaine, la construction des latrines dans la partie nord. En revanche, la cour était

---

[638] Des sondages permettraient certainement de retrouve trace des fondations des colonnes.

[639] Ceci n'est qu'une hypothèse car Thébert (2003), p.57, pense qu'aucun bain hellénistique n'est connu dans le monde numide, mais des installations balnéaires sont attestées dans le monde punique. Les maisons de Kerkouane en étaient dotées: Fantar (1984) vol.1; Thébert (2003), p.62-66. L'architecture numide est encore mal connue, on ne peut écarter l'idée que des installations aient pu exister dans les royaumes numides alors qu'on en connaît dans le monde punique.

longée par trois pièces nobles dont la forme et les dimensions rappellent celles des palais hellénistiques précités.

Il est difficile de restituer l'aspect de l'entrée d'origine du palais. Il semble que le meilleur emplacement pour disposer d'une entrée assez noble aurait été celui qui sera occupé par la "salle du philosophe" (P) aménagée à l'époque romaine et dotée d'une belle mosaïque de sol. Sinon, l'entrée aurait correspondu en plan à *l'area transitoria* avant sa surélévation (E). Dans ces conditions, l'accès au palais aurait été assez modeste et disposé en chicane (ce qui n'est pas impossible). Enfin, il est certain que des portes devaient permettre une communication directe entre les esplanades A et B.

En fin de compte, rien de fondamental ne s'oppose à notre hypothèse. Le plan traduirait bien celui d'un ensemble palatial qui aurait été composé de deux parties d'égale importance. L'une (l'esplanade B) regroupant les locaux officiels et la résidence, l'autre la partie cultuelle (l'esplanade A) et son théâtre. Cependant la conception architecturale ne marque pas une séparation très nette entre la partie publique et la partie privée du palais, en ce sens que toutes deux s'organisent autour de la même cour.

Il n'en reste pas moins que cet ensemble pouvait parfaitement correspondre à un palais. Rien ne s'oppose au fait de supposer que tel devait être le programme initial et nous ne trouvons pas de meilleure idée pour expliquer la forme et les articulations générales de ce plan à l'époque numide.

2. Evolution du complexe à l'époque romaine

Si ce complexe monumental avait continué à évoluer en tant que palais il aurait peut-être eu un aspect différent de celui que nous voyons aujourd'hui. L'étude des quelques exemples de palais réalisés au premier siècle avant J.C. dans des royaumes encore indépendants de Rome peut nous éclairer sur ce point.

Analyse des exemples parallèles

Nous examinerons successivement le cas de *Césarée*, de *Jéricho* et de *Lixus* (deuxième état).

Le palais d'Hérode à Césarée présente quelques similitudes avec notre exemple du fait de comporter deux cours à portiques, mais il en diffère aussi car il introduit une séparation très nette entre la partie officielle du palais (la première cour) et la résidence privée (la deuxième cour) dotée d'une grande piscine. Il ne possède pas d'esplanade cultuelle directement reliée au palais mais un temple situé à faible distance. Le théâtre et le stade le jouxtent et ils ont une relation directe avec lui.

Le second palais d'Hérode à Jéricho (P6) comprend plusieurs péristyles autour desquels se répartissent les pièces ainsi que de grands bassins. Mais la conception d'ensemble est différente du cas de *Bulla Regia* en raison de la topographie et du fait que trois palais ont été successivement réalisés et juxtaposés.

Le monument le plus intéressant à commenter est le second état du palais de Lixus (Plan- fig. 288). Le vestibule d'entrée, assez petit, donne accès côté nord à un atrium corinthien (n°1 du plan fig. 288). Ce dernier mène à une cour rectangulaire (n°2) puis à la grande pièce de réception (n°3).

A l'Ouest et au Sud, le vestibule d'entrée donne accès aux autres secteurs et en premier lieu au péristyle du grand *triclinium* (n°7). Il s'agissait des parties officielles du palais. La résidence privée occupait le quart sud-ouest du plan. Elle comprenait un autre *triclinium* et différentes pièces ainsi que la grande colonnade panoramique de la façade ouest qui ouvrait largement sur le paysage. Les temples liés au palais se trouvaient à l'Est et de petits thermes au Nord. L'ensemble occupe une superficie de 130 X 130m environ.

- **confrontation au cas de *Bulla Regia***

On ne trouve pas à *Bulla Regia* d'organisation aussi complexe de la partie résidentielle ce qui est normal. En effet, l'ensemble monumental déjà construit n'était plus résidence royale. Il s'agissait d'un vaste complexe dont certaines fonctions pouvaient subsister et d'autres devaient disparaître et qui n'avait donc aucune raison d'évoluer dans le même sens que les exemples que nous venons d'évoquer. Tout ce qui était lié à la royauté (organes du palais et résidence du souverain) n'avait plus à servir et à se développer comme dans le cas de Lixus.

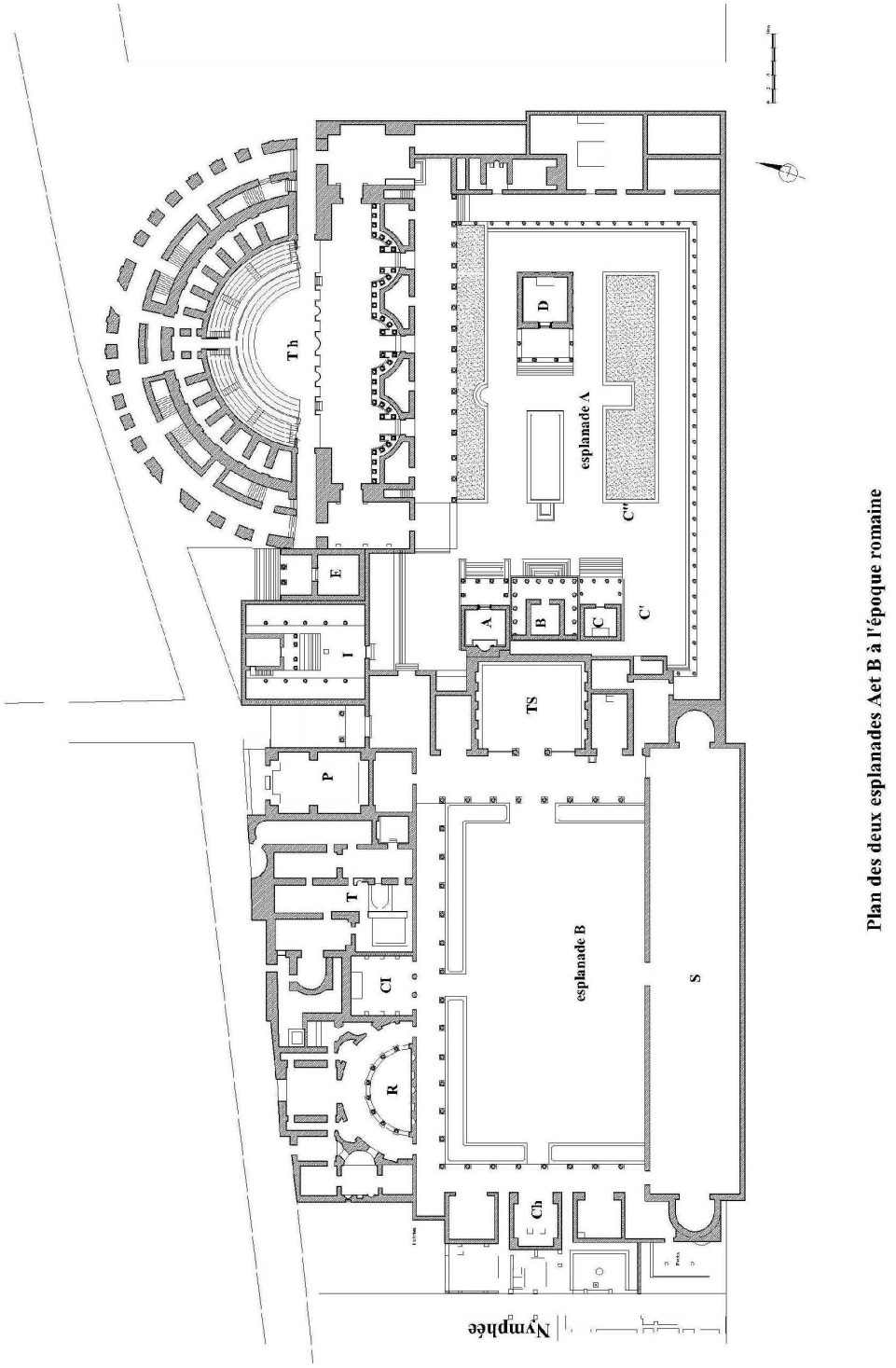

Fig. 301: Plan d'ensemble du complexe monumental à l'époque romaine (IIIème siècle après J.C., époque sévérienne).

A (esplanade A), **Th** (théâtre avec extension), **I** (temple d'Isis), **B** (temple B d'origine numide), **C** et **A** (temples, début du Ier siècle), **D** (temple et bassins, IIème siècle), **C'** (temple difficile à dater, IIème siècle ap. J.C. ?), **C"** (temple réalisé au IIème siècle ap. J.C.), **E** (temple construit au IIIème siècle ap. J.C.), **R** (espaces réaménagés au-dessus de l'ancienne résidence), **CI** (chapelle du culte impérial?), **Ba** (salle de banquets rituels et annexes?), **T** (thermes romains), **Ch** (chapelles?), **S** (grande *stoa* réutilisée et dotée d'absides), **TS** (temple du culte sévérien).

L'extension du théâtre fut certainement liée à la volonté de doter *Bulla Regia* d'un véritable édifice de spectacle comme il en existait dans d'autres villes. On ne peut en douter puisqu'il n'existe aucun autre théâtre à *Bulla Regia*. Or ceci n'empêchait pas, bien au contraire, d'utiliser occasionnellement ce monument pour des cérémonies religieuses en rapport avec le culte des divinités honorées dans les temples de l'esplanade A. Le fait d'avoir maintenu le grand vomitoire axial, voie idéale d'accès pour des processions, semble bien l'attester.

Mis à part le temps d'Isis (I), on ignore malheureusement à quelles divinités furent dédiés les autres temples de l'esplanade A. Le plus ancien (le temple B) était dédié à une divinité déjà honorée à l'époque numide et, par comparaison avec Dougga, nous songerions en premier lieu à Baal (qui fut assimilé à Saturne à l'époque romaine) le grand dieu africain[640]. Le temple B se trouvait seul à l'origine au milieu de la grande esplanade (état 2, fig.259, 265 et 266).

Assez rapidement durent apparaître au début de l'époque romaine les temples situés de part et d'autre: le temple C et le temple A (état 3, fig. 267 et 268). La cour contint alors trois temples selon un schéma africain répandu, mais il est impossible de deviner le nom des divinités concernées[641].

Puis dut apparaître le temple D flanqué de deux bassins plantés et placé en vis-à-vis du temple B (état 4 ; fig. 270-271). Aurait-il été dédié à *Caelestis* (assimilée à Tanit) si le temple B l'était à Saturne (assimilé à Baal)?[642] Rien ne permet de le prouver.

Enfin les temples C' et C" durent être ajoutés (état 7; fig. 276-277). La construction du temple C" ne put avoir lieu antérieurement au IIIème siècle ap. J.C. car il a beaucoup perturbé l'harmonie de la composition architecturale. C'est la raison pour laquelle on peut se demander s'il ne témoigne pas de la volonté de surcharger l'espace de cette esplanade en y édifiant à tout prix un monument à caractère idéologique[643].

De même la construction imposée, mal venue et tardive, du temple E (au IIIème siècle ap. J.C.) a perturbé grandement l'accès au théâtre. L'intérêt de ce temple, qui ne s'ouvrait pas vers l'esplanade mais vers la ville, s'expliquerait mieux dans la mesure où il aurait été dédié à une vertu telle que la Concorde ou la Piété. Pour le construire, on a mordu sur le secteur de l'esplanade A au profit de la ville.

Dans le secteur de l'esplanade B on dut procéder dès le début de l'époque romaine au réaménagement des espaces de l'ancienne résidence royale (R) car tous les murs visibles actuellement sont construits selon des techniques romaines et aucun espace ne semble correspondre à une fonction résidentielle.

Dans l'axe nord-sud de cette cour fut aménagée une chapelle de plan carré qui semble avoir été dédiée au culte impérial (CI). De même l'exèdre à portique aurait pu donner accès à une salle axiale à vocation sacrée (Ba) ou à un aménagement en rapport avec le fonctionnement du sanctuaire (salle de banquets rituels et annexes).

---

[640] Sur le temple de Saturne à Dougga: Saint-Amans (2004), p.348-360.

[641] Elles sont très nombreuses à Dougga: Minerve, Tellus, Sol, Pluton, Mercure, Liber Pater (Dionysos) et peut-être aussi Esculape. On pourrait multiplier les exemples en faisant référence à d'autres sites mais ceci ne conduirait à rien car aucun indice architectural ne permet de reconnaître les divinités correspondant à chaque temple.

[642] Sur le temple de Caelestis à Dougga, Saint-Amans (2004), p. 275-281 et Golvin-Khanoussi (2005).

[643] A nouveau un édifice à la gloire des Sévères ou d'une vertu telle que la Concorde, la Fortune, la Piété. La forme de son plan rappelle celle de la chapelle de la Piété Auguste ou temple de Pietas à Dougga: Saint-Amans, (2004), p.346-348.

Dans la partie orientale de la résidence royale désaffectée il fut possible de construire des thermes de quartier pour la ville (T). Ils n'avaient plus de relation directe avec l'esplanade B et ont empiété sur son espace.

Les trois pièces situées à l'Ouest de la cour auraient pu être transformées en chapelles (Ch).

La grande *stoa* (S) constituait une grande salle couverte qui pouvait servir et elle fut dotée d'absides sans doute destinées à contenir de grandes statues officielles romaines.

Au IIIème siècle, il n'y avait plus aucun espace disponible sur l'esplanade A pour construire de nouveaux temples et l'on a empiété sans hésitation sur l'esplanade B comme le montre le cas du temple de culte sévérien (TS) qui a cassé le portique ouest de l'esplanade numide et recouvert les salles préexistantes.

La cour continua cependant à servir et elle fut dotée de grands bassins aux parois en *opus signinum*. Il devait s'agir d'un espace public aménagé en jardin et peut-être embelli de statues, une sorte de jardin ouvert au public que l'on pourrait comparer (toutes proportions gardées) au quadriportique du théâtre de Pompée à Rome[644].

En fait, la fonction sacrée recouvre maintenant de manière exclusive toute l'esplanade B et elle semble bien avoir été fortement mise au service de l'idéologie impériale.

En fin de compte, nous avons l'impression d'avoir une idée assez claire de ce que l'esplanade B et l'ensemble du complexe monumental initial sont devenus à l'époque romaine. Nous avons trouvé une correspondance satisfaisante entre la forme, l'emplacement et la fonction des espaces. Cependant, nous devons soumettre ces résultats à la critique et considérer les autres hypothèses que l'on ne peut manquer d'examiner dans l'intérêt de notre démonstration.

[644] Sur le théâtre de Pompée et ses aménagements: Frezouls (1983), p.193-214; Rodriguez –Almeida (1980), pl.32, p.148 sq ; Capoferro Cencetti (1979), p. 687-701; Gros (1987), p.322 sq ; Gros (1996), p.281-282; et en dernier lieu Madeleine (2002), plus particulièrement, chapitre IV "le premier jardin public de Rome", p. 448-468.

Chap. II- L'ensemble monumental serait-il un grand gymnase ?

Il nous faut maintenant examiner l'éventualité que notre complexe monumental ait pu correspondre à un grand gymnase car certains de ces monuments comportent des composantes comparables à celles que nous avons énumérées: cour à portiques, temples, petit monument à gradins, thermes. Nous allons considérer dans un premier temps plusieurs exemples avant d'examiner les arguments qui seraient à l'encontre de cette hypothèse.

1. Les gymnases de Pergame[645]

Dans la ville de Pergame un magnifique complexe de gymnases s'organisait sur plusieurs niveaux[646]. Le gymnase dit « supérieur » se trouvait sur une terrasse de 200x45 m. Les vestiges visibles actuellement correspondent à l'état du monument daté de l'époque romaine. Cet ensemble monumental était dominé par le sanctuaire d'Héra qui se dressait à l'extérieur au-dessus d'une terrasse rectangulaire indépendante de 74 x 36 m[647].

La cour du gymnase n'était pas dallée car elle servait de terrain de sport. Elle était entourée de trois côtés d'un portique (dorique à l'époque hellénistique, corinthien par la suite) qui desservait une série de pièces et espaces divers. L'aménagement romain date de l'époque d'Hadrien. A l'Est se trouvait un ensemble thermal et à l'Ouest le temple d'Asclépios auquel on pouvait accéder par une petite porte et un couloir. Des salles d'eau construites à l'époque romaine le jouxtent au sud-ouest.

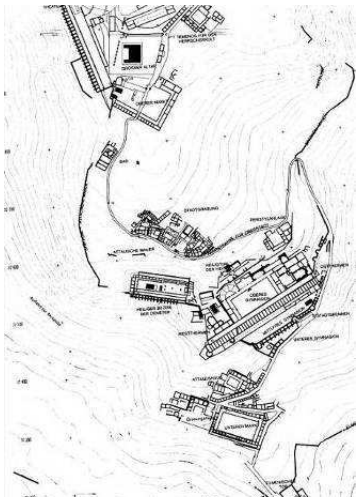

Fig. 302: La ville de Pergame dans W. Radt (1988).

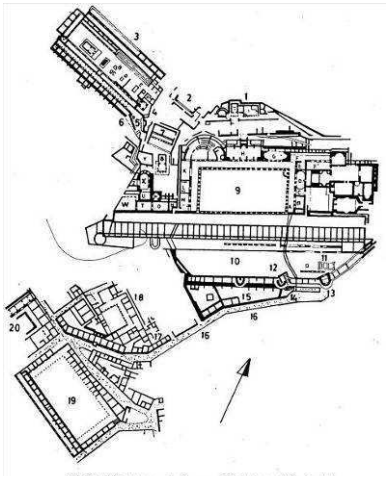

Fig. 303: Esplanade avec gradins en hémicycle, temples et thermes. Plan du complexe dans *Akurgal* (1986), p. 98, fig. 34.

[645] Ces notes ont été rédigés à partir de Akurgal (1986), p. 96 sq. fig. 34.
[646] La superposition d'au moins trois terrasses aurait pu correspondre aux trois classes d'âges ; Ginouvès (1998), p. 126.
[647] Akurgal (1986), pp. 98-99.

La salle centrale ouvrant sur le portique-nord était l'*ephebeion* où se déroulaient toutes les grandes cérémonies. Sur le côté s'ouvrait une salle à double abside réservée à l'empereur. Au nord-ouest se trouvait un *auditorium* semi-circulaire de 37 m de diamètre d'une contenance de 1000 places qui donnait directement sur l'angle du portique et ne possédait pas de scène mais une sorte d'*orchestra* plane, refermée par un mur rectiligne percé de portes. Il était inclus dans un espace quadrangulaire et comprenait deux *maeniana* séparés par une précinction. Le premier *maenianum* était divisé en cinq *cunei.* Le portique-ouest desservait trois pièces dont une communiquait avec l'*auditorium*.

On entrait dans ce complexe par l'extrémité-est du portique-sud. À l'époque hellénistique Il se superposait à une piste couverte et éclairée par de petites ouvertures. A l'époque romaine, des murs parallèles délimitant 60 pièces (compartiments pleins) qui furent construites pour consolider le sol de la piste couverte située au-dessus. La longueur totale de la piste (*xyste*) mesurait 220 m et sa largeur 18 m. Ce gymnase où des cérémonies se déroulaient était réservé aux jeunes hommes.

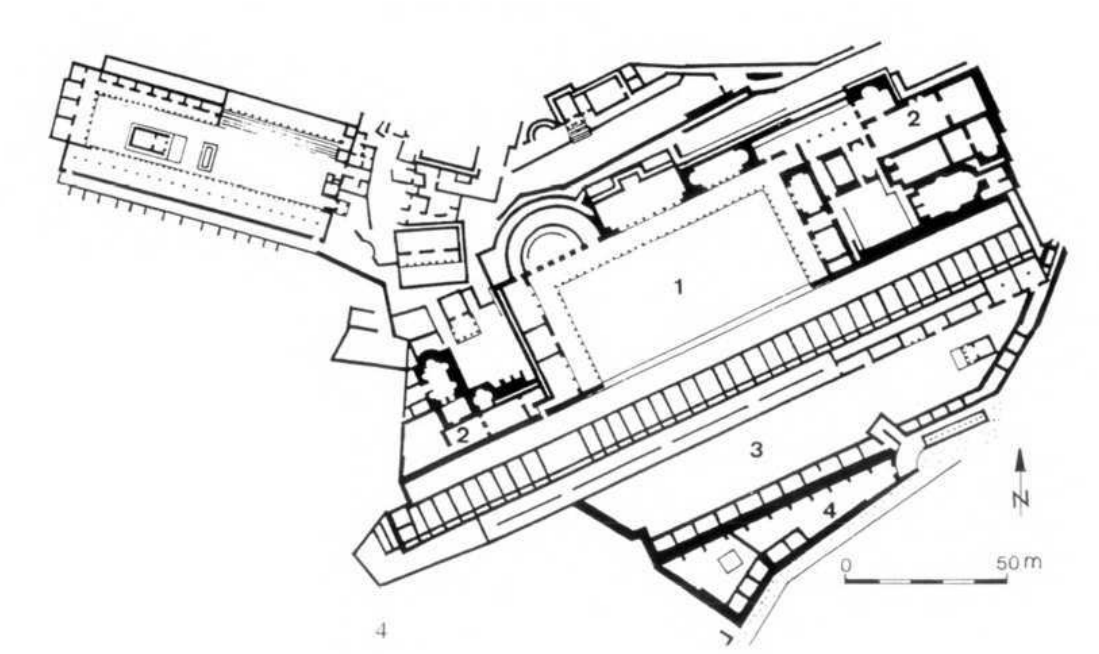

Fig. 304: Gymnase de Pergame dans Ginouvès (1998), pl.65-4
(1) : Gymnase du haut; **(2)** : Thermes **; (3)** Gymnase du milieu **:(4)** Gymnase du bas.

Le gymnase dit « moyen » (3-fig. 304) se trouvait en contre-bas du précédent. On y accédait depuis une rue par un bel escalier montant. Construit à l'époque hellénistique et réaménagé à l'époque romaine, il était le lieu d'entrainement des adolescents. Un temple prostyle corinthien était situé dans la partie ouest de la cour de forme trapézoïdale. Il était consacré à Hermès (Mercure) et Héraclès (Hercule). Sa piste couverte qui se trouvait au nord mesure 120 m de longueur et 10 m de largeur. Le gymnase dit « inférieur » était un simple espace trapézoïdal qui se trouvait en contre bas du précédent et dont l'emprise était de 70 x 20 m.

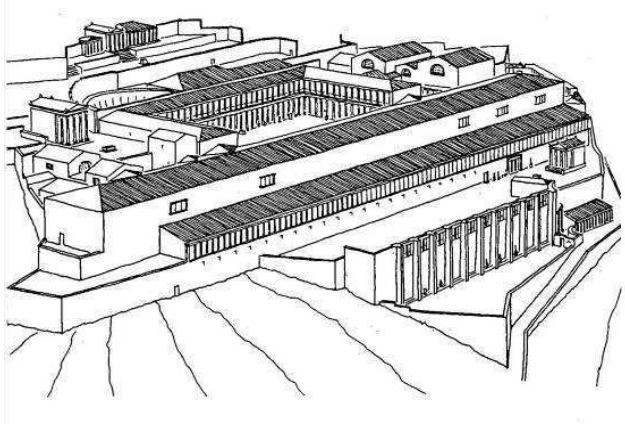

Fig. 305: Dessin de restitution du gymnase de Pergame en perspective d'après Schazman dans Radt (1988), p. 65.

Ce complexe montre bien l'importance des installations à caractère athlétique et religieux qui furent réalisées dans une grande ville comme Pergame, capitale de royaume à l'époque hellénistique.

2. Le Gymnase de Delphes[648]

Le gymnase de Delphes était installé sur deux terrasses superposées l'une longue de 200 m et l'autre de 60 m environ. Il fut construit vers 330 avant J.-C. puis réparé à l'époque hellénistique. Des thermes y ont été ajoutés à l'époque romaine. Le xyste était un simple portique de 185,95 m x 9,02 m qui abritait une piste d'entrainement à la course. Sa colonnade (dorique à l'origine) a été refaite, sous Hadrien en ordre ionique. Le portique est longé par le *paradromis* ou piste à ciel ouvert de 172,71 m. Sur la terrasse inférieure se trouvait la palestre. Il s'agissait d'une cour carrée de 12 m de côté entourée de pièces sur deux côtés dont la salle de boxe (*sphairisterion*) et le vestiaire (*apodyterion*). Au nord-ouest sur une plate forme trapézoïdale se trouvait une piscine ronde (*loutron*) de 10 m de diamètre et 1,90 m au moins de profondeur. Au-delà, se situait le bâtiment thermal dont l'emprise était de 26 x 18 m. Cet ensemble ne comprenait ni lieu de culte ni *auditorium*.

[648] Jannory et Ducoux (1953) ; Delorme(1982), pp. 53-73.

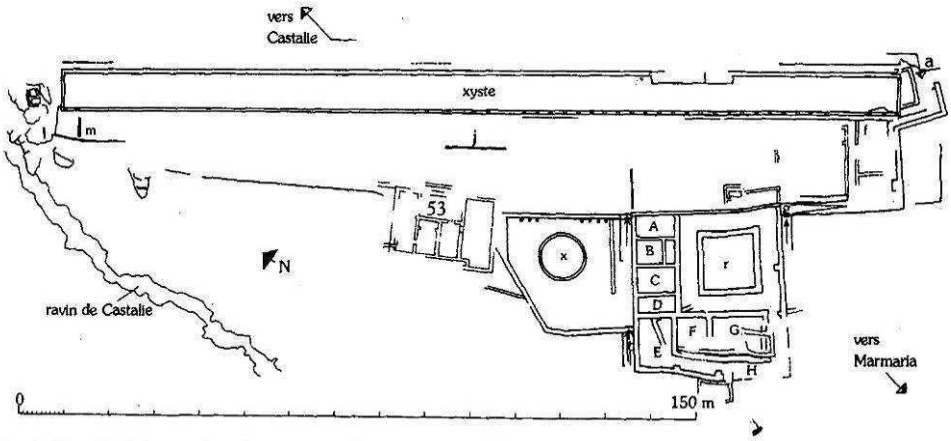

Fig. 107. Delphes : plan du gymnase (vers 330 av. J.-C.).
a. Entrée sud.
r. Cour péristyle de la palestre.
53. Thermes romains.
f et m. Lignes extrêmes de la paradromis.
A-H. Pièces de la palestre (vestiaires…).

Fig. 306: Delphes : plan du gymnase, dans Etienne et *alii* (2000), fig. 107, p. 255.

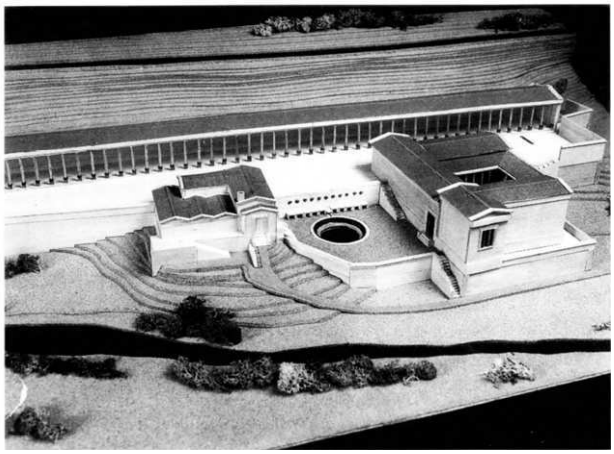

Fig. 307: Maquette de restitution du gymnase de Delphes dans Ginouvès (1998), pl. 65-2.

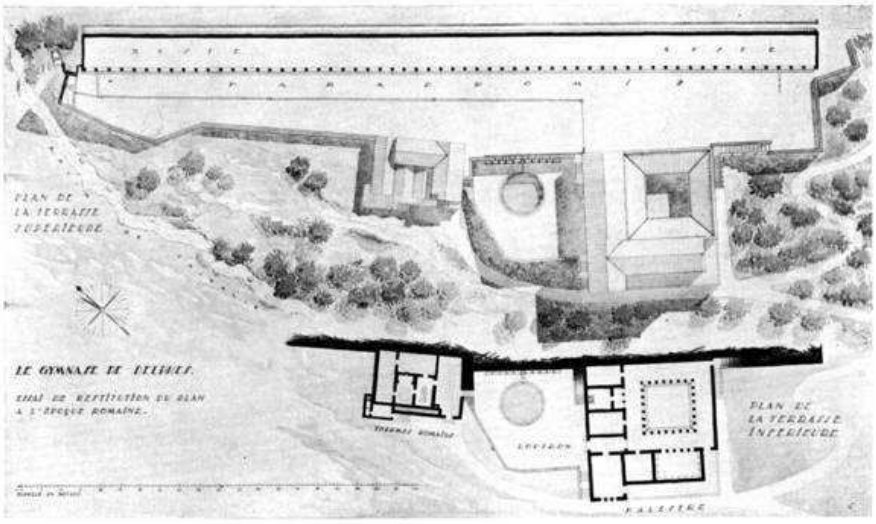

Fig. 308: Restitution du Gymnase de Delphes, dans Jannoray (1953), pl.XI, 1.

3. Le gymnase de Délos

Le gymnase de Délos comportait une grande cour carrée avec péristyle. Elle était principalement accessible par un propylée et un couloir et était bordée du côté nord par plusieurs salles et des exèdres. Un couloir ouvrant sur la galerie nord permettait de l'articuler au xyste qui semble avoir été construit à une époque postérieure. La datation de sa construction, est fondée sur des critères stylistiques et épigraphiques. La construction remonterait à l'année 100 avant J.-C., le mobilier retrouvé est daté du II^{ème} siècle[649].

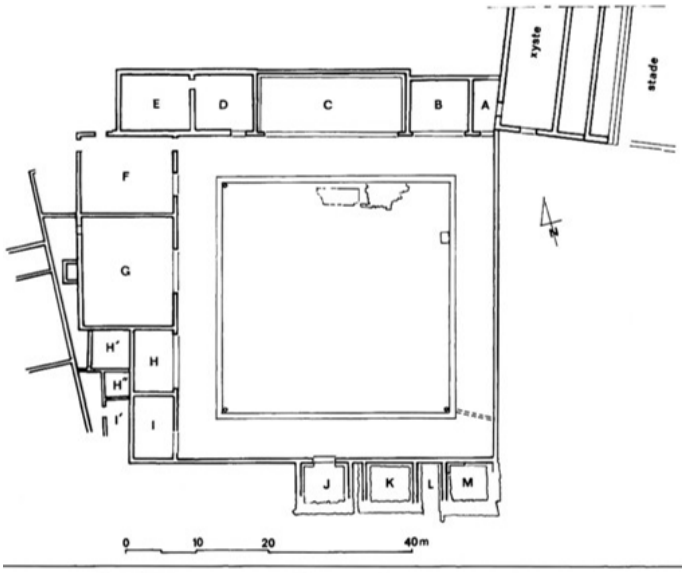

Fig. 4. GD 76 : plan des vestiges (1:750; plan de H. Ducoux, redessiné par G. Charpentier).

Fig. 309: Plan du gymnase de Délos dans Moretti (1996), fig. 4, p.623.

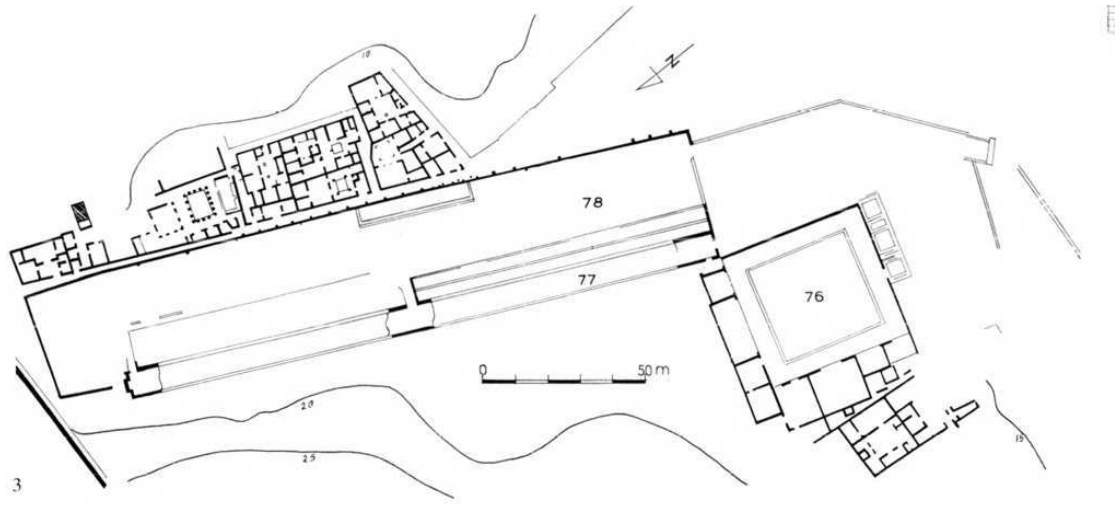

Fig. 310: Plan du gymnase de Délos (76) relié aux xystes (77) et au stade 78 dans Ginouvès(1998), pl. 64.

[649] Moretti(1996), p. 626.

4. Synthèse et conclusions

Plusieurs arguments incitent à penser que le complexe de *Bulla Regia* n'a guère de chances d'avoir correspondu à un grand gymnase. Certes l'influence hellénistique était grande sur la royauté numide et on ne peut pas écarter d'emblée l'idée que des gymnases aient pu exister en Afrique, bien que nous n'en connaissions aucun exemple. Les gymnases étaient des établissements voués à l'éducation physique et intellectuelle des jeunes gens de l'aristocratie dans le monde hellénique[650] mais aucun exemple monumental n'est attesté en Occident et il faudrait donc que l'Afrique ait fait exception[651]. Puisqu'il n'en existe aucun exemple à l'époque romaine[652], il faudrait admettre que la chose ait été possible à l'époque numide. Ceci est peu vraisemblable car, dans le complexe du *Bulla Regia*, aucun espace ne semble pouvoir servir au sport. Rien n'indique que la cour de l'esplanade B ait été une palestre[653] car s'il en était ainsi, il faudrait penser que l'espace attenant le plus allongé (S) aurait été une piste de course (xyste). Mais l'hypothèse s'écroule puisque l'espace (S) n'est pas assez long pour avoir correspondu à une piste d'entrainement[654]. La longueur ne dépasse pas 64m à *Bulla Regia* alors que ce type d'équipement mesurait 180m de longueur en moyenne (la longueur d'un stade). L'argument est déterminant et suffit à abandonner l'idée que le complexe de *Bulla Regia* ait pu correspondre à un grand gymnase à l'origine.

[650] Ginouvès (1998), p.126 et pl. 63 à 65.

[651] Si un gymnase avait existé avant l'époque romaine, il n'aurait pas subsisté: le gymnase d'Alexandrie a été récupéré pour l'installation d'un centre administratif, Bulkhalter (1992), p. 345-373.

[652] Dans le monde romain (partie occidentale de l'empire) le sport se déroulait dans d'autres espaces et en premier lieu les grands thermes: Thuillier (1996); Decker et Thuillier (2004), p.131-223.

[653] Dans son premier état la cour était peut-être gazonnée mais ceci n'est pas une preuve. La cour possède des bassins sur trois côtés larges de 2m et profonds de 1,35m mais leur revêtement en *opus signinum* prouve qu'ils sont d'époque romaine, ils ont été datés par hypothèse entre la fin du Ier siècle avant J.-C. et le second siècle après J.-C. : Ferrar (2001) p.75.

[654] Nous ne pensons donc pas qu'il s'agisse d'un xyste, ou d'un petit gymnase couvert comme ceci a été supposé et mentionné sur le plan : Beschaouch *et alii*, (1977), p.75.

Chap. III- L'ensemble monumental aurait-il correspondu uniquement à un grand sanctuaire?

Nous allons examiner enfin l'hypothèse consistant à considérer que le complexe de *Bulla Regia* aurait été purement et simplement un grand sanctuaire qui, numide à l'origine, aurait continué à se développer à l'époque romaine. Il nous faut examiner un certain nombre de cas avant de pouvoir trancher cette question.

1. Sanctuaire des grands dieux à Samothrace

Il s'agit de l'ancien théâtre de Samothrace situé dans le sanctuaire des Grands Dieux d'où provient la fameuse statue de Niké datant de la période hellénistique[655]. Le théâtre est placé face à un autel monumental et au voisinage des temples (fig.311 et 312). Il est adossé à flanc de colline et son plan est outrepassé. Les plaines escarpées protégeaient un vallon resserré voué au culte des Grands Dieux, triade préhellénique, parfois identifiée avec Déméter, Perséphone-Coré et Hadès, adjoints aux Cabire et aux Dioscures, à tous les protecteurs de ceux qui affrontaient les dangers de la mer. Il a été construit au II^{ème} siècle avant J.-C. et a été restauré dans la deuxième moitié du premier siècle après J.-C. Sa *cavea* (*Koilon*) de 62 m de diamètre est orientée vers le Nord. Le temple construit en face servait de bâtiment de scène.

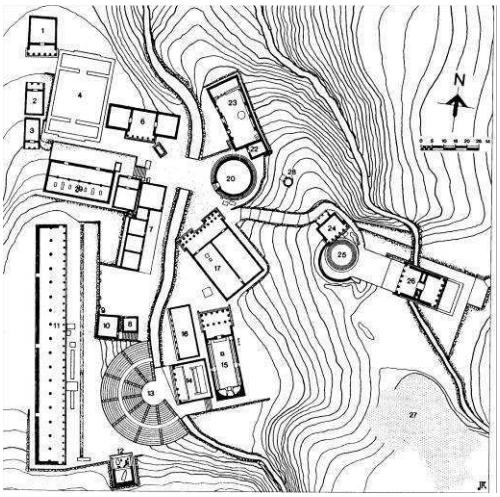

Fig. 311: Sanctuaire des grands dieux à Samothrace dans Hellmann(2006), fig. 259, p. 194.

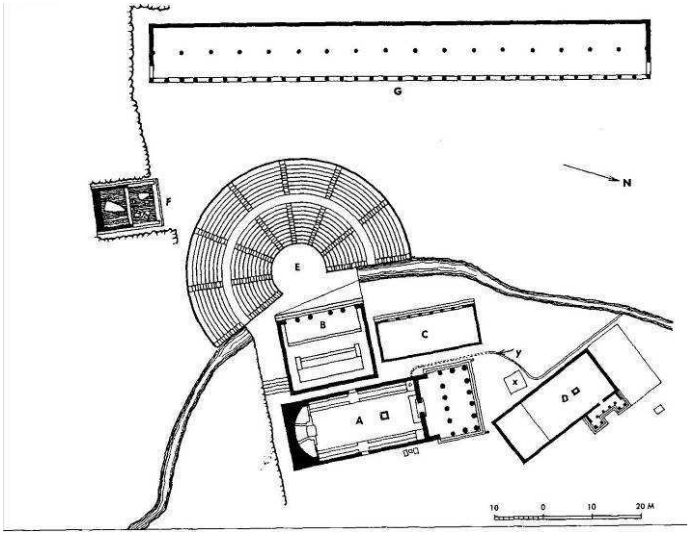

Fig. 312: Sanctuaire de Samothrace dans Hellmann (2006) fig.332, p. 242.

[655] Hellmann (2006), p. 241-244; Lehmann (1998); Clinton (2003), p. 61 sq.; Sear (2006), p. 351, plan 358.

2. Sanctuaire des dieux syriens à Délos

D'après M. Schmid[656], le sanctuaire de Délos est un sanctuaire Syrien. Il comprenait un théâtre sacré installé au centre d'une cour entourée par un portique sur trois cotés (fig.314 et 315). Son diamètre est de 29 m environ[657]. La *cave*a (le *koilon*) comprenait une quinzaine de gradins et cinq *cunei*.
L'*orchestra* ouvrait sur une longue esplanade délimitée par un portique (E et P fig.315). Le complexe, dédié aux divinités Haddad et Atargatis, comportait des propylées d'entrée et des salles de banquets rituels. Il atteignit son plein développement au IIème siècle avant J.-C.

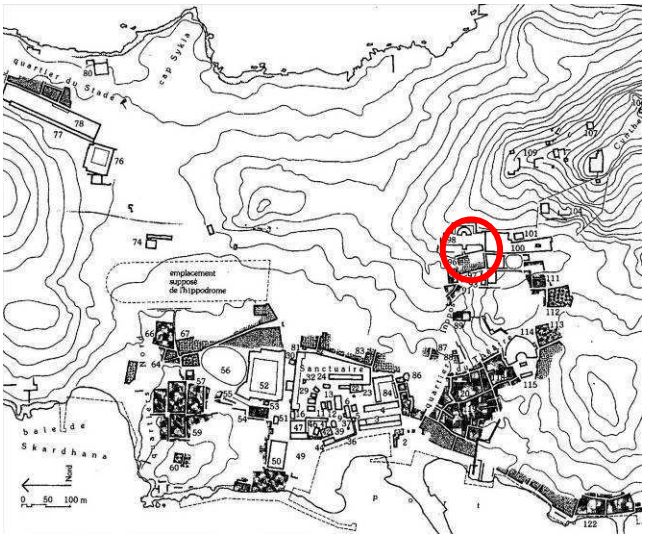

Fig. 313: Plan de situation du sanctuaire de Délos dans Etienne et *alii* (2000), fig. 149, p. 346

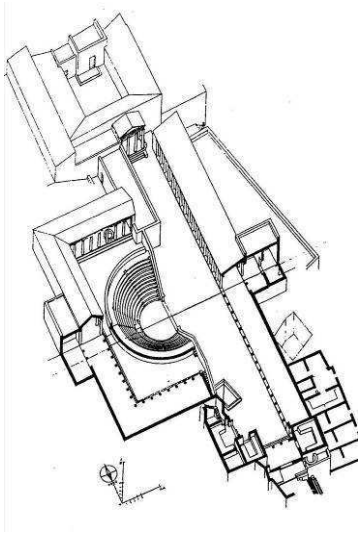

Fig. 314: Restitution du sanctuaire syrien de Délos ; dessin de Schmid dans Will (1985), fig.47 fig. 279, p. 207.

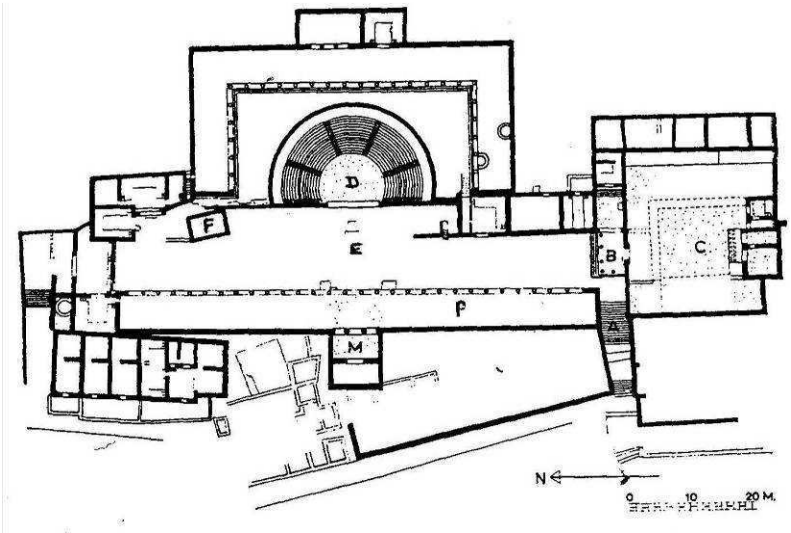

Fig. 315: Plan du sanctuaire Syrien de Délos, dans Hellmann(2006), p. 151, fig. 201.

[656] Dans Will (1985).
[657] Sear (2006), p. 395, plan 422.

3. Sanctuaire de l'Isthme (Corinthe)

Le théâtre du sanctuaire de Poséidon est situé près du temple et des thermes romains sur le côté sud d'un portique qui semble avoir appartenu à une esplanade de 140x80 m environ (fig. 316). Son diamètre est de 72 m[658]. Le bas de la *cavea* est adossé à une structure pleine et sa périphérie est constituée de murs rayonnants. Le théâtre a connu deux états (grec et romain).

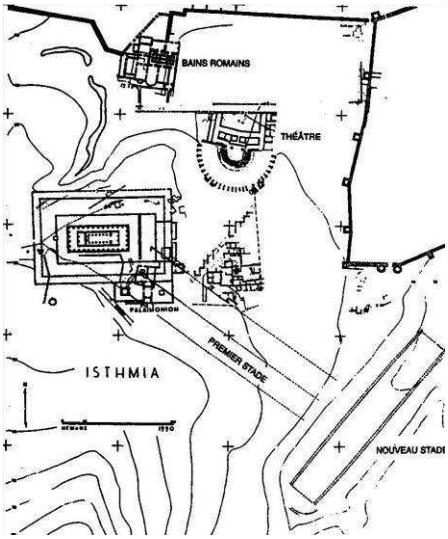

Fig. 316: plan de Situation du sanctuaire d'Isthme dans Hellmann(2006), p. 167, fig.77.

4. Sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos

Le théâtre d'Oropos se trouve dans le sanctuaire du dieu de la guérison Amphiaros[659]**.** Ce sanctuaire oraculaire et thérapeutique a été fondé au Vème siècle avant J.-C. non loin de la mer autour d'une source d'où le divin A*mphiaros* aurait surgi de terre.

Le théâtre adossé est en forme de fer à cheval. Il a 45 m de diamètre. Il était lié au portique (*stoa*) d'incubation, aux bains et aux temples (fig.317). Il est implanté sur un terrain qui dominait le torrent *xeropotamos* au-delà duquel se développait la ville.

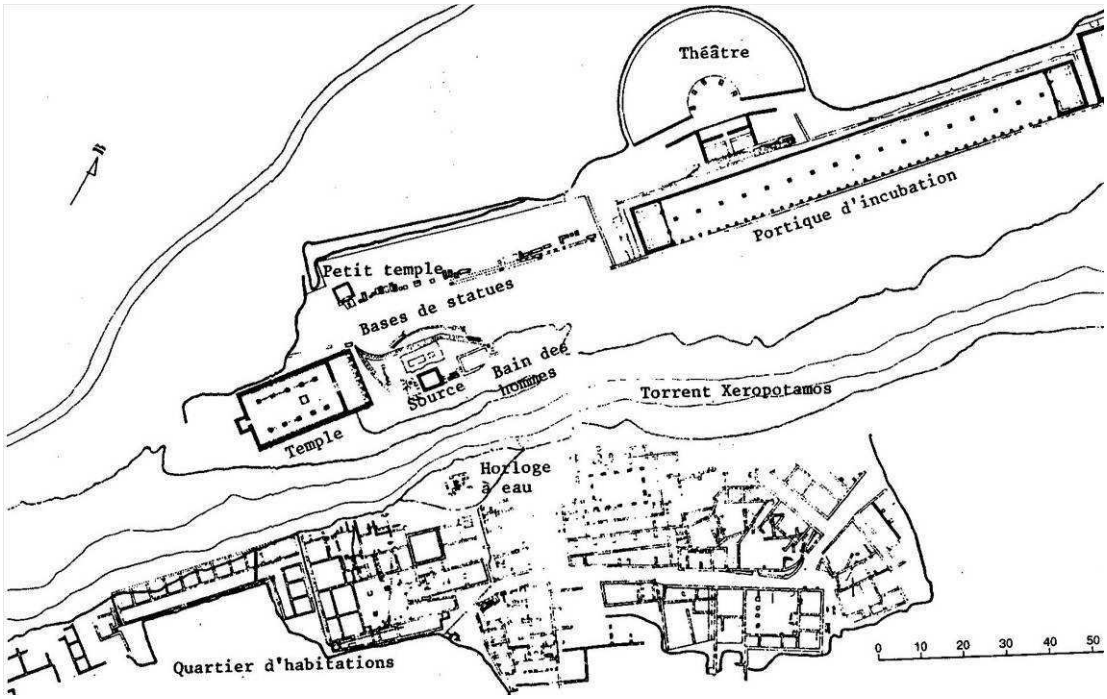

Fig. 317: Le sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos dans Hellmann(2006), p. 267, fig. 370.

[658] Sear (2006), p. 399; Gebhard (1993), pp.154-177.
[659] Levêque (2003),p.160 sq. ; Hellmann(2006), pp.267-268 ; Roesch (1984), pp. 174-184

5. Sanctuaire d'Apollon à Dèlphes

Le théâtre de Delphes[660] était lié au grand sanctuaire d'Apollon (fig.318). L'ensemble se développait autour de l'*orchestra* desservie par deux *paradoi,* un espace plat permettant l'évolution des chœurs.

La *cavea* était divisée par une précinction en deux *maeniana*. Celui d'en bas comprenait 27 gradins et celui d'en haut 8. Le bâtiment de scène, de petites dimensions, est très arasé. Un escalier reliait directement le théâtre au sanctuaire.

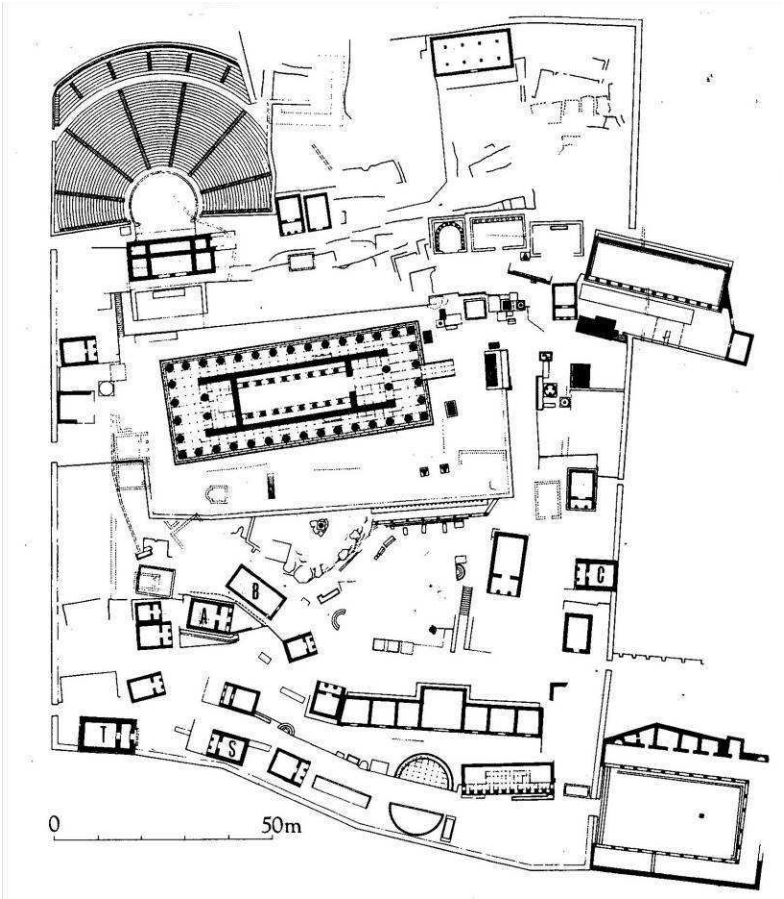

Fig. 318: Plan schématique du sanctaire d'Apollon à Dèlphes dans Hellmann(2006), fig.141.

[660] Sanctuaire d'Apollon : voir Bommelaer (1991) ; Hellmann(2006), fig. 141p. 112).

6. Sanctuaire d'Amphiaros à Thèbes

Il s'agit du *Cabireion* situé à l'ouest de Thèbes. Dans ce sanctuaire[661], un théâtre est associé à un temple et à deux portiques délimitant une place de forme trapézoïdale d'une trentaine de mètres de côté (fig.319).

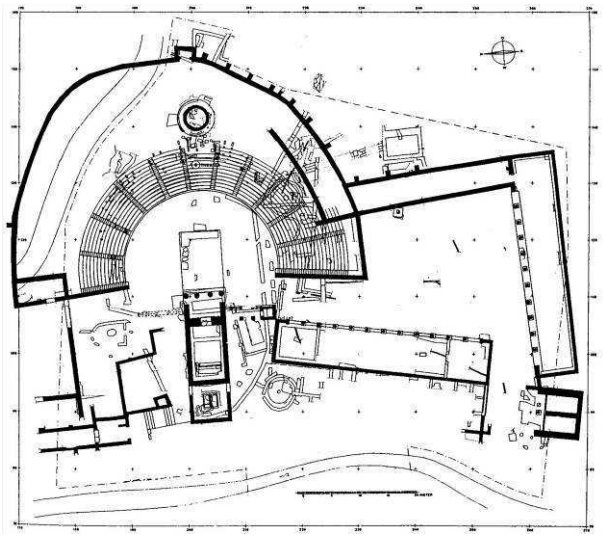

Fig. 319: Cabireion de Thèbes dans Hellmann(2006) plan p. 245 fig. 338.

7. Sanctuaire d'Asclépios à Pergame

Le sanctuaire d'Asclépios a été installé à l'extérieur de la ville dès le IV^{ème} siècle avant J.-C. [662]. On y accédait par une voûte qui aboutissait à l'extrémité de la voie sacrée, large de 18 m et longue d'une centaine de mètres (A-fig.321) qui était longée de boutiques. Elle aboutissait à une cour d'entrée et à la porte monumentale qui donnait accès à la grande cour centrale de 120 x 90 m où se trouvaient les salles d'incubation, le petit sanctuaire et bains alimentés par des sources et par un puits (fig. 320). Un passage souterrain menait au centre de traitement qui faisait partie avec la bibliothèque situé au nord-est de la cour des annexes ajoutés à partir du I^{er} siècle après J.-C. Sur le côté oriental de la cour s'élevait le temple d'Asclépios, de forme circulaire, dont la masse dominait l'ensemble. Il était précédé d'un escalier.

Le théâtre lié au sanctuaire était de plan semi-circulaire. Il avait de 71 m de diamètre (B-fig. 321). Il a été construit au IIème siècle avant J.-C. Sa contenance est estimée à 3500 places. Il possédait un bâtiment de scène sans exèdres d'un aspect plat (fig. 322). Il possédait cinq portes donnant sur une étroite plateforme de service. Ses deux *maeniana* étaient divisées en cinq *cunei* par de petits escaliers (*scalaria*).

L'architecture du monument était très soignée. Les gradins contenaient des sièges ayant un profil arrondi à leur partie antérieure et une partie concave pour s'asseoir ce qui assurait le confort des spectateurs. En arrière un espace d'environ 30 cm était réservé aux pieds des spectateurs assis sur la rangée supérieure.

---

[661] Hellmann (2006), pp. 245-247.

[662] Cimok (1997), Akurgal (1986), p. 112-119 et la bibliographie cité dans O. Ziegenhaus-G de Luca, Das Acklepéion, AvP, Berlin vol 1(1968) ; vol. 2 (1975) et vol.3 (1981).

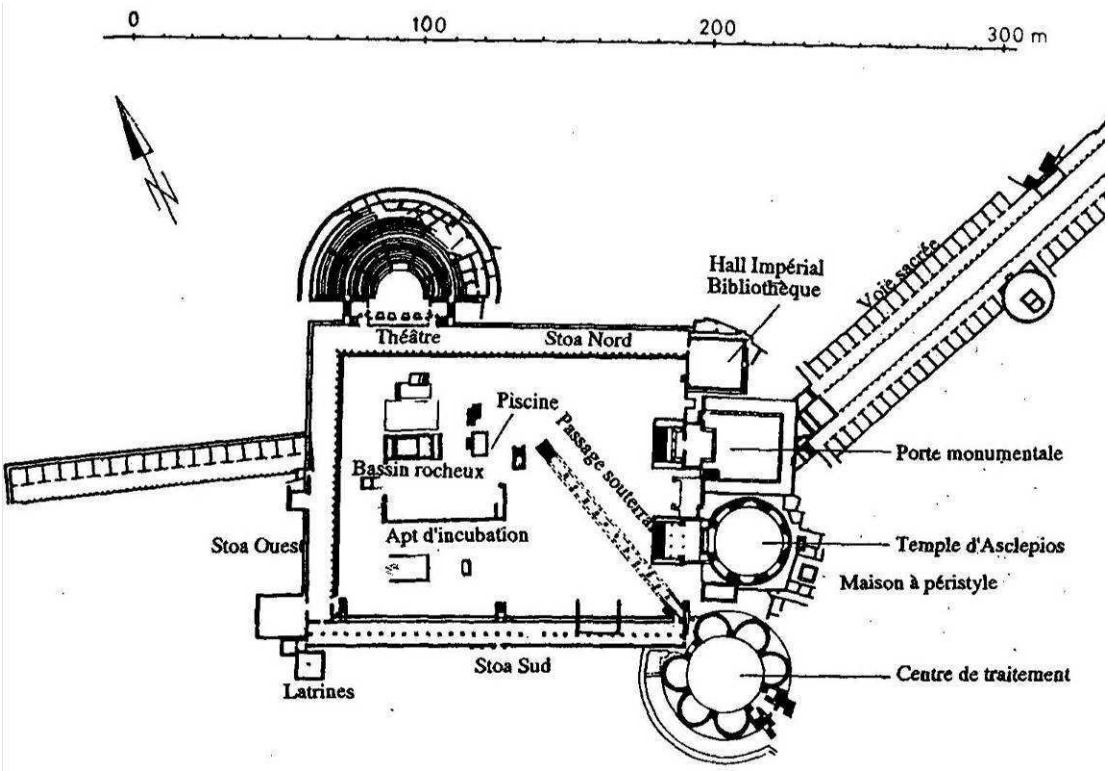

Fig. 320: Plan de l'Asclépéion de Pergame à l'époque romaine d'après Cimok (1997), p. 75.

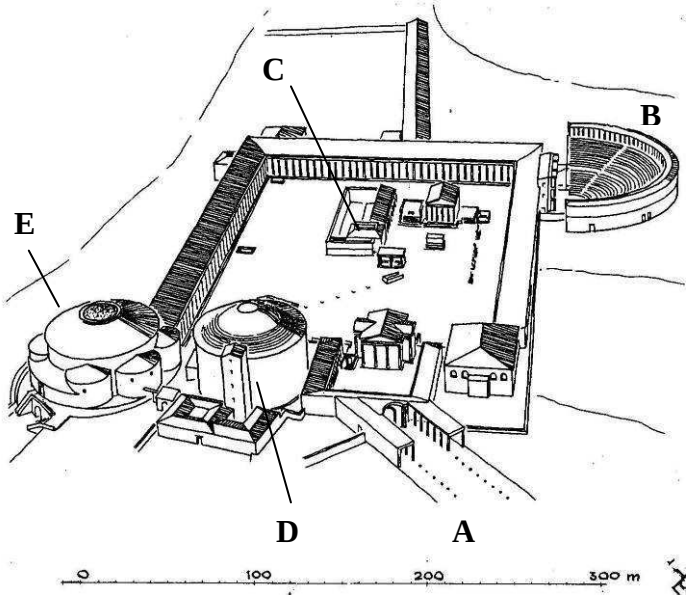

Fig. 322: Le sanctuaire d'Ascklépios dans le guide de Pergame : W. Radt p. 71.

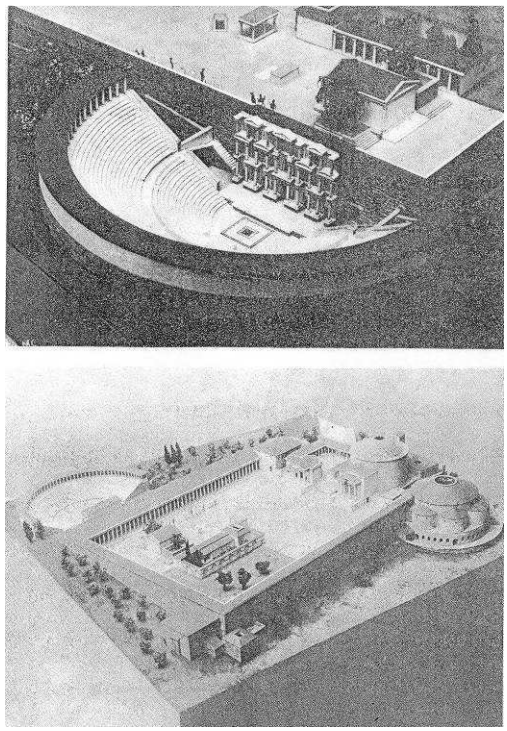

Fig. 321: Maquette de restitution du sanctuaire d' Asclépios et du Théâtre dans le guide W. Radt, p. 73.

Une loge se trouvait à hauteur du 3ème gradin de part et d'autre des *scalaria.* On accédait au théâtre par deux portes. Chacune donnait accès à une première volée et à un palier. La seconde volée perpendiculaire à la première permettait de rejoindre la précinction unique qui desservait l'ensemble des gradins. L'*orchestra* dallée ne comprenait pas d'autres accès. La partie inférieure de la *cavea* était adossée à une structure pleine tandis que sa moitié la plus périphérique était supportée par des murs rayonnants et annulaires.

Le fonctionnement du sanctuaire est bien connu par les sources textuelles et épigraphiques. Aelius Aristide y séjourna 13 ans au milieu du IIème siècle après J.-C. Des médecins célèbres comme Satyros et Gallien y vivaient et y donnaient des cours. On y pratiquait la physiothérapie. Les soins étaient à base de bains d'eau et de boue, de massages, d'utilisation d'herbes médicinales et d'*onguents*. Ils consistaient à boire de l'eau sacrée, pratiquer des périodes d'abstinence de nourriture et de boisson, effectuer un lavement intestinal et effectuer des courses à pieds nus par temps froid. Le type de traitement était choisi en fonction des rêves du patient qui étaient provoqués par suggestion dans des chambres spéciales (Autosuggestion et incubation). Les rites se déroulaient dans le théâtre et le traitement était accompagné de musique.

Trois fontaines étaient destinées au bain et à la boisson (bassins dans fig. 320 ; C-fig.321). L'une d'elles était en marbre et se trouvait en face du théâtre. Les malades s'asseyaient sur les marches et s'y lavaient. L'eau de la source sacrée avait des qualités radioactives.

Une piscine couverte située près de l'entrée du tunnel était une source d'eau potable alimentée par une bouche en forme de tête de lion. Une petite piscine également couverte creusée dans le roc se trouvait en face du milieu du portique-ouest. Elle servait probablement aux bains de boues.

Au sud de la fontaine de marbre se voient encore les vestiges de deux petits temples. Les salles dont les vestiges sont situés au milieu de la cour servaient peut-être à l'incubation. Au milieu de la cour subsistent les vestiges du sanctuaire d'époque hellénistique dont on reconnait le plan et les portiques. D'après Alius Aristide, sur la grande cour donnaient les temples d'Asclépios Sôter, d'Apollon Kaliteknos, de la déesse Hygie et une salle de culte de Telesphoros. La cour était donc reliée à la maison des traitements psychiatriques (fondés sur le conditionnement du patient) par un tunnel de 80 m de longueur construit à l'époque romaine.

Le bâtiment de traitement avait une forme ronde et il comprenait deux étages (E-fig.321). Le niveau inférieur était encaissé et le niveau supérieur presque au niveau de la cour. Il possédait deux entrées l'une sur le portique sud, l'autre à l'opposé ouvrant sur l'extérieur. A l'étage principal étaient disposés en rond six absides décorées de marbre. Le toit était en charpente et couvert de tuiles. Entre le temple et le propylée d'entrée se trouvait une niche cultuelle. Le Temple d'Asclépios avec ses niches intérieures et sa grande statue du dieu était couvert par un dôme de 23,85 m de diamètre (D-fig.321).

8. Sanctuaire de Déméter et Chorée à Pergame

L'ensemble de ce sanctuaire se développait au nord ouest du gymnase supérieur[663]. Sur une petite cour avec fontaine ouvrait le porche distyle qui donnait sur un escalier de dix marches. Il descendait dans la cour rectangulaire de 90 x 18 m qui était entourée d'un portique sur trois côtés (fig.323). Sur la moitié nord-est de la cour se trouve un ensemble de dix gradins rectilignes de 42 m de longueur surmonté d'un portique surélevé, de 80 m de longueur (A-fig.324). Depuis les gradins (qui pouvaient accueillir 800 personnes) on pouvait voir les cérémonies qui se déroulaient devant le temple et l'autel destiné aux divinités agricoles ; Déméter (Cérès), Perséphone (Proserpine) et Chorée. Le temple *in antis* était d'ordre dorique. Il occupait l'axe de la partie ouest de la cour ; son autel remonte à l'époque royale. Il a été transformé en temple prostyle à l'époque impériale (sous Antonin-le- Pieux). Sur le petit portique ouest ouvraient quatre pièces.

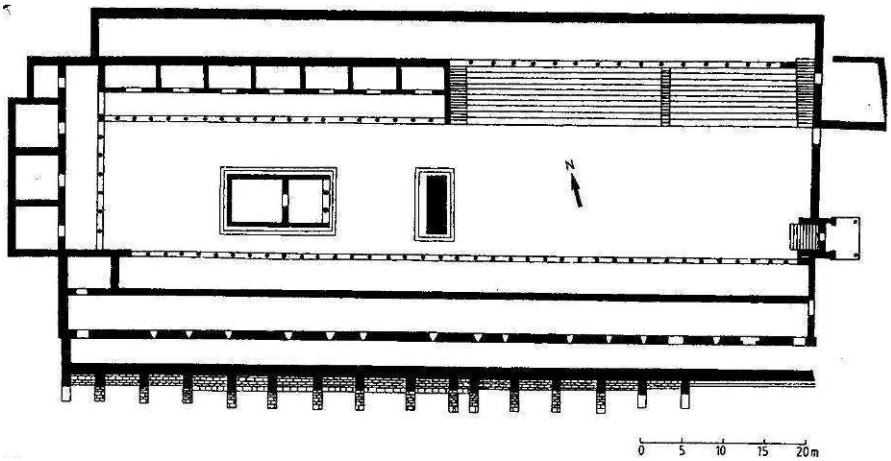

Fig. 323: plan restitué du sanctuaire de Démeter à Pergame d'aprèsHellmann(2006), p. 172 fig. 230.

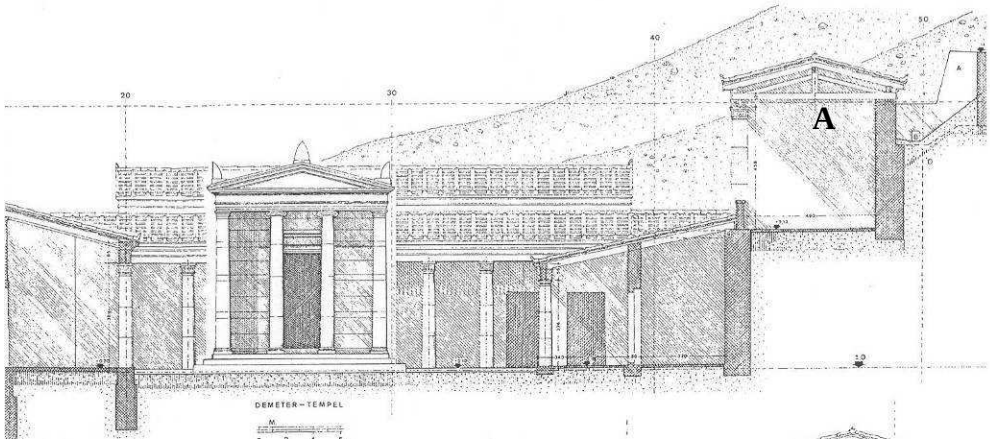

Fig. 324: Coupe transversale restituée du temple de Démeterd'après Bohz d'après Hellmann(2006), fig.231.

A

[663] Hellmann (2006), pp. 169-174.

9. Sanctuaire d'Asclépios à *Balagrae* (Cyrénaïque)

Le sanctuaire se trouvait sur la route allant de Cyrène à Ptolémaïs au cœur de la région fertile appelée Ampelitide, qui était riche en vignes et en *sylphium*. Dédié à Asclépios guérisseur, il était après celui d'Epidaure un des plus fréquentés de l'Antiquité[664]. Stucchi a supposé que le nom de *Balagrae* dérivait de celui du dieu phénicien Baal[665]. La réputation de ce sanctuaire et du village attenant fut fameuse jusqu'à l'époque byzantine. Le *temenos* de 40 X 36 m comprenait un quadriportique qui enserrait trois temples. Le plus grand, de plan carré (de 13 x 13 m) était dédié à Asclépios et les deux petits situés de part et d'autre (fig. 325) étaient dédiés à ses filles Hygie (la santé) et Iaso (la guérison)[666].

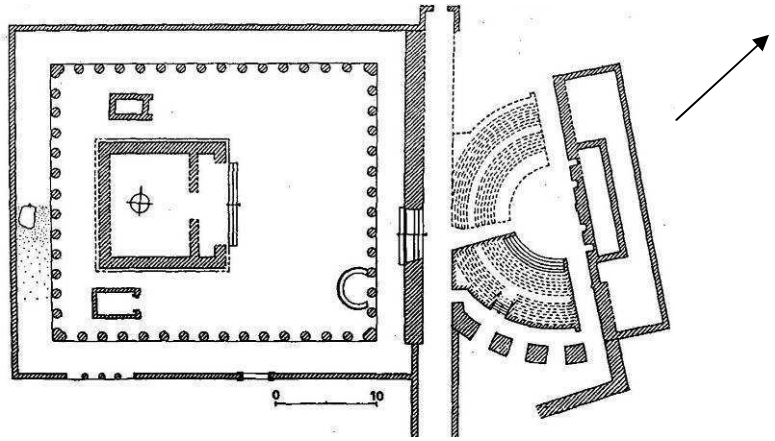

Fig. 325: Plan du sanctuaire d'asclépios de Balagrae dans Bonacasa et Ensoli (2005), p. 183.

Sur le côté oriental du portique se trouve une structure de plan circulaire en grand appareil. Elle doit remonter à la phase hellénistique du sanctuaire qui doit correspondre aux vestiges d'une *tholos* dont la fonction devait être analogue à celle du sanctuaire d'Epidaure. Sous le portique-ouest se trouve un cryptoportique (encore inexploré) qui aurait pu jouer le rôle de lieu d'incubation où les malades attendaient en songe leur guérison. On ne sait pas comment les cures se déroulaient, mais la représentation du *sylphium* sur les chapiteaux ioniques laisse penser que cette plante y jouait un rôle : la Cyrénaïque en était la grande productrice.

La colonnade en calcaire local du portique, diffère d'un côté à l'autre. En effet, sur les côtés nord, sud et ouest, elle est dorique alors que sur le coté oriental domine l'ionique avec de hauts chapiteaux de facture provinciale. La solution adoptée aux angles est celle du pilastre cruciforme selon un principe assez répandu en Cyrénaïque.

[664] Il semble que le lien avec Asclépios était fréquent, voir aussi l'Asclépion de Pergame et celui de Lambèse précités.

[665] Stucchi (1975), p. 103.

[666] Bonacasa et Ensoli (2005), p. 183.

Un petit théâtre s'adossait au côté est du *temenos.* Il comprenait seize rangées de gradins. La *summa cavea* était entourée d'un portique semi-circulaire[667]. Le diamètre de l'*orchestra* était de 9,5 m. le théâtre était directement relié à la cour à portiques par un passage souterrain qui passait sous la *cavea*. Cette dernière était séparée du sanctuaire par une route. Le théâtre possédait un mur de scène plat sans exèdres. On remarque qu'il communiquait avec le temple par le passage situé sous la *cavea* .Un grand vomitoire axial débouchait directement sur l'espace scénique.

Le début de l'existence du sanctuaire est à situer entre le IV^{ème} et le III^{ème} siècle avant J.-C., mais on ne sait presque rien de sa disposition à l'époque hellénistique. A la fin de celle-ci une agglomération se développa autour du sanctuaire. Au II^{ème} siècle après. J.-C. Pausanias (II, 26, 9-10) atteste que ce sanctuaire était de grande renommé. On le considérait comme une émanation directe de celui d'Epidaure et l'inspirateur à son tour d'un sanctuaire proche de Cyrénaïque celui de *Lebena*. L'architecture actuellement visible date en grande partie de l'époque d'Hadrien. Le nom de l'empereur figure sur l'inscription du quadriportique. Le tremblement de terre de 365 après J.-C. n'a pas épargné ce célèbre sanctuaire dont le théâtre s'effondra et ne fut plus utilisé.

On a retrouvé la Loi sacrée qui régissait le fonctionnement du sanctuaire pour les étrangers et la base d'un groupe sculpté d'Asclépios et d'Hygie dédié par Lucullus. Parmi les belles sculptures, est à citer aussi une *nikè* en marbre.

10. Le sanctuaire de Déméter à Cyrène

Le théâtre cultuel de Déméter à Cyrène[668], ressemble de façon étonnante à celui de Dougga (qui était lié au temple B). Il était lié à l'allée processionnelle du grand sanctuaire de Déméter (fig. 326) qui se trouve dans la zone extra-urbaine de « Baqqara » sur le versant méridional du Ouadi Bel Gadir. Il occupe une des terrasses aménagée le long de la pente. Le grand sanctuaire à ciel ouvert est consacré à Déméter et à des divinités ayant un rapport avec la fertilité qui furent vénérées depuis l'époque grecque archaïque jusqu'au début de l'époque romaine.

Le théâtre[669] a été édifié dans la partie centrale du sanctuaire, le long de la voie des processions entre deux aires sacrées, à mi-chemin entre le grand temple à l'Est et l'aire cultuelle à l'Ouest (fig. 326). Il s'agit du cinquième théâtre de Cyrène repéré en 2002 suite aux sondages qui ont permis de reconnaître l'existence d'une série de gros gradins creusés dans le rocher et d'un escalier composé de marches plus basses aménagé dans l'axe de l'édifice. Les fouilles réalisées en 2003 et 2004 ont mis au jour les limites méridionale et septentrionale du monument ainsi que l'emprise de la *skenè*.

[667] Rossetto et *alii* (1994), p. 131. ; Sear (2006), p.291.

[668] D'après Luni (2005), pp. 61-86 (essentiellement le théâtre p.71-72) et Luni (2006), pp.150-153.

[669] Dit le nouveau théâtre Luni (2005), p. 71.

La *cavea* (*Koilon*), bien conservée est orientée vers le nord. Incluse dans un quadrilatère, elle mesure 45 m de largeur environ. Comme à Dougga, ce théâtre ne possède qu'un escalier unique desservant 25 gradins aménagés en arc de cercle et taillés en partie dans la roche naturelle (photos 221 et 222). L'espace scénique, qui ne présente ni scène ni *orchestra* était délimité par un mur sans exèdres.

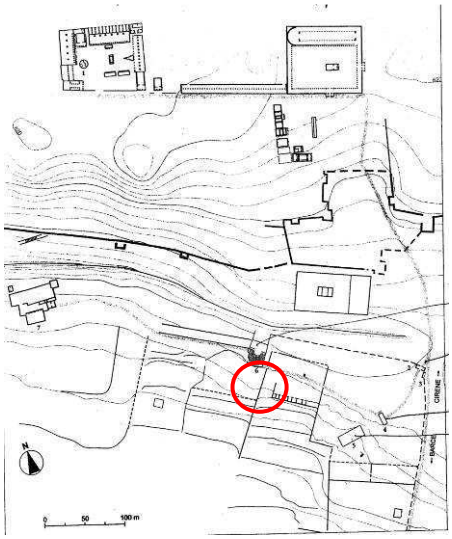

Fig. 326: Plan de situation du théâtre cultuel de Cyrène dans Luni (2006), fig. 10, p. 151.

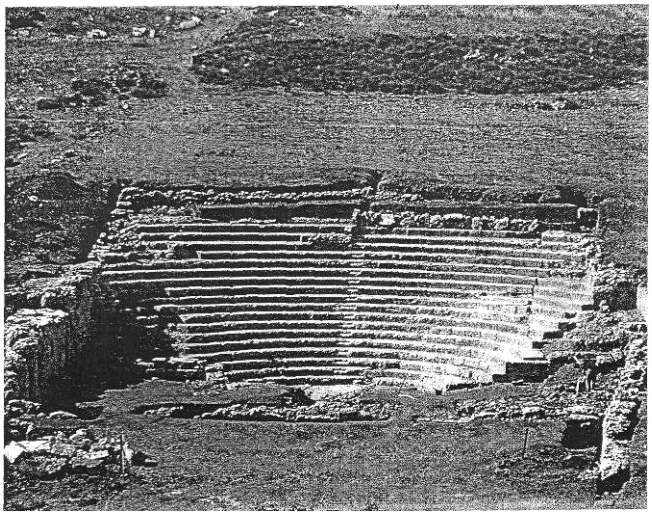

Photo 221 : Le sanctuaire de Déméter d'après Luni, p. 153.

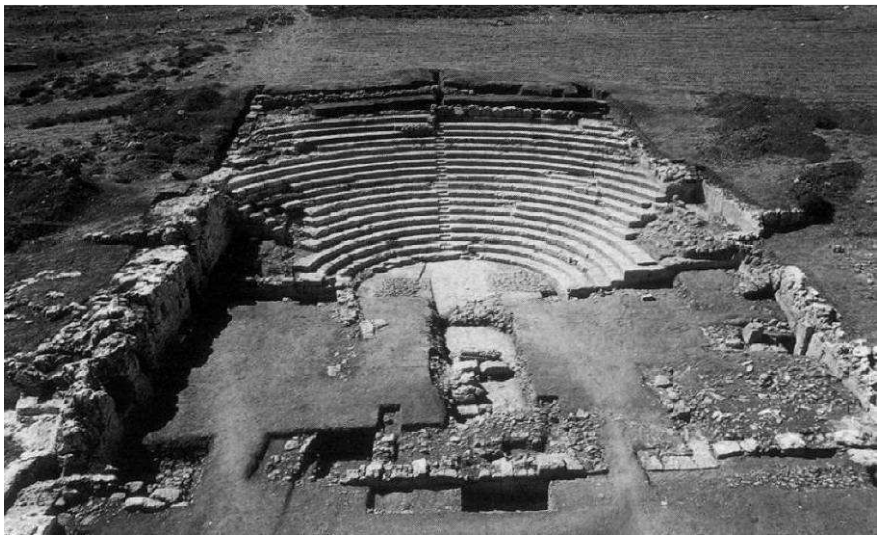

Photo 222: Le théâtre du sanctuaire de Déméter au cours de fouilles en 2004 dans Luni(2005), fig. 7, p.73.

11. Sanctuaire d'Apollon à Cyrène

Ce sanctuaire comprend un grand nombre de temples un théâtre et les thermes dits de Trajan (fig. 327). Le théâtre pourrait donner une idée du premier état de celui de *Bulla Regia* si on considère l'ensemble du complexe dans lequel il est implanté. En effet, l'ensemble des deux esplanades (A et B) comprend aussi thermes, temples et théâtre[670].

Le sanctuaire a été élevé sur le versant septentrional de l'acropole et construit à l'extrémité occidentale de la terrasse de la Myrtousa. Ce théâtre a connu six phases d'évolution à partir de la fin du VI^{ème} siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque romaine.

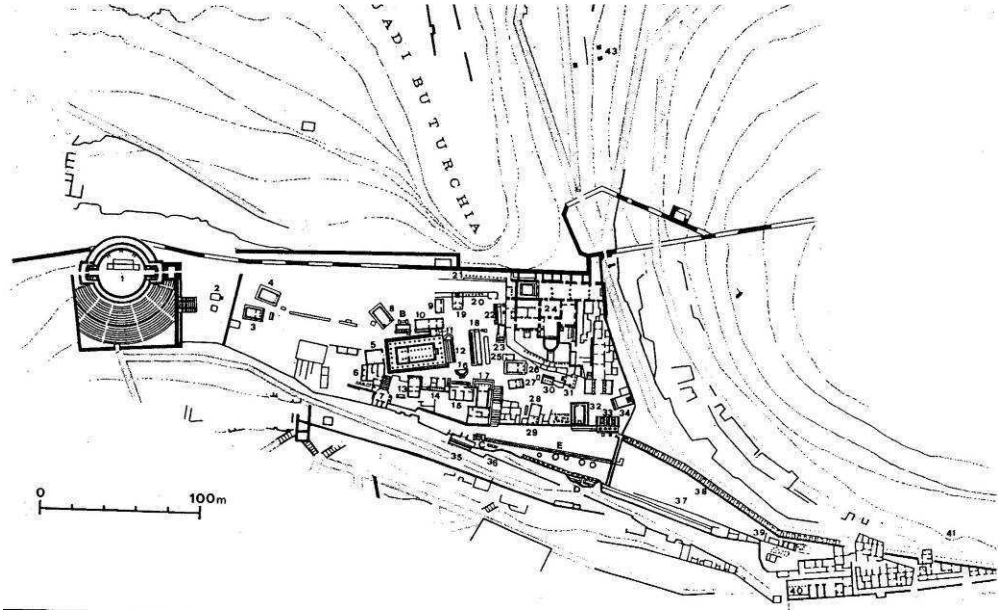

Fig. 327: sanctuaire d'Apollon sur la terrasse de Myrtousa d'après Bonacasa (2000).

- **Epoque grecque et hellénistique**

Au premier édifice scénique en bois peut se rattacher la série d'encoches disposées sur trois rangées creusées dans la roche. Elles sont encore visibles dans l'*orchestra* plus tardive. Celles-ci permettent de reconstruire une disposition analogue à celle du premier état du théâtre de Syracuse à 500 avant J.-C. On peut aussi voir l'implantation de l'édifice scénique de la seconde phase. Il ne reste plus de vestiges de la *cavea* identifiable, sur la base d'encoches visibles qui suggèrent l'existence d'un édifice scénique plus grand. Au cours de la troisième phase, datée de la moitié du IV^{ème} siècle avant J.-C., l'édifice scénique fut construit en pierre et encore agrandi. Sa forme était rectangulaire, sans *paraskenia* sur les côtés du *logeion*.

La quatrième phase, d'époque ptolémaïque, est la plus importante. Au cours de celle-ci, la *cavea* précédente fut agrandie vers le nord et, pour surélever le terre-plein, furent construits deux murs d'*analemma* convergeant vers le *logeion.* De l'extérieur la

[670] Bonacasa (2000), pp. 105-123. L'auteur en donne l'évolution chronologique.

forme était semi-circulaire. Certains gradins étaient taillés dans le roc. *L'orchestra* avait 56 pieds de diamètre (16,56 m). Le nouvel édifice scénique disposé vers le nord atteignait alors 100 pieds de longueur (19,60 m). Le théâtre était du type « à *paraskenia* » avec haut *logeion* sur pilastres et semi-colonnes engagées comme à Priène et Oropos. Il présentait probablement une *skené* à trois ouvertures à l'étage inférieur et trois ouvertures symétriques à l'étage supérieur.

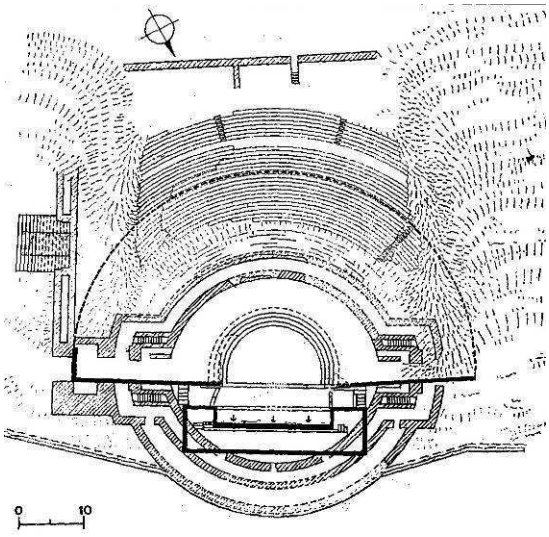

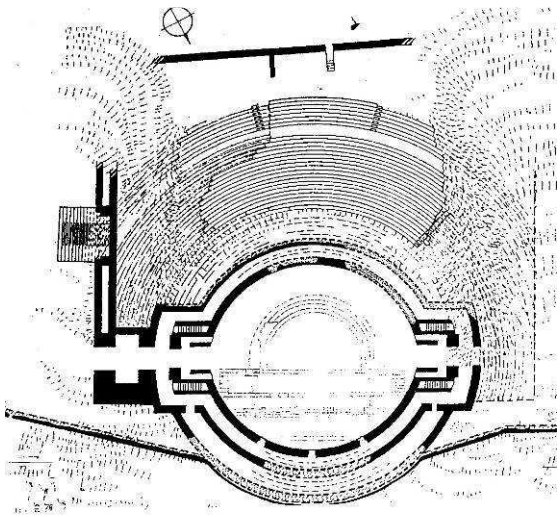

Fig. 328-Fig. 329: Evolution du théâtre d'Apollon d'après Bonacasa (2000), p. 123.

- **Epoque Julio-claudienne**

Ce monument fut restauré pour la cinquième fois dans la première moitié du premier siècle après J.-C. Les murs de la *cavea* furent reconstruits juste au nord des précédents et les murs de soutènement (à l'extérieur de la *cavea)* furent refaits selon un tracé rectiligne. Les gradins inférieurs consistèrent en des sièges rapportés prenant appui sur un remblai. L'édifice scénique fut remodelé à la « romaine ». C'est ainsi que l'ancienne *fron scanae* fut pourvue de colonnes et flanquée de trois portes. On maintint les deux ouvertures latérales (*versurae*) et le front de scène resta rectiligne et sans niches. Le théâtre est alors inclus dans une forme quadrangulaire qui ressemble à celle du théâtre du temple B de Dougga mais contrairement à celui-ci, il possède un véritable bâtiment de scène, comme à *Bulla Regia* (fig. 328).

- **Deuxième siècle après J.-C.**

Au cours du deuxième siècle après J.-C. se fit l'ultime reconstruction de ce monument, en deux phases successives. Tout d'abord[671], la *cavea* et le bâtiment scénique passèrent du type grec au type romain puis dans la deuxième moitié du siècle, le théâtre fût transformé en amphithéâtre (fig.329).

La première intervention concerna la *cavea*, limitée par les sièges de la proédrie et la scène avec augmentation de la profondeur du *logeion* et des *versurae.* Elle eut pour conséquence la fermeture des *parodoi* et la construction à l'extérieur du côté est d'un grand escalier d'accès à la *cavea*. La seconde intervention concerna l'aménagement de l'arène. Cette opération imposa de sacrifier le tiers inferieur de la *cavea*, la construction de deux larges entrées sur le grand axe et la construction de quelques rangées de gradins au nord de l'arène. L'arène obtenue déterminée par deux arcs de cercles de centres différents avait un aspect grossièrement ovale. Ces travaux transformèrent le monument en un semi- amphithéâtre et en changèrent les fonctions. Cette transformation rappelle celle des théâtres de Philippes et *d'Augusta Raurica* au II^{ème} siècle par exemple.

12. Sanctuaire de Gabies

Construit au milieu du II^{ème} siècle avant J.-C., le théâtre de *Gabii* était rattaché à un temple de type gréco-romain[672]. Il se trouvait au sud d'une aire sacrée entourée de murs et de *tabernae* sur trois côtés au milieu de la quelle s'élevait le temple dit de Junon (fig. 330). La *cavea* semi-circulaire reposant sur la pente creusée dans la roche du terrain naturel avait 50 m de diamètre environ. Il s'agit de l'un des premiers exemples de l'ensemble temple-théâtre (de sanctuaire) typiques de l'architecture hellénistique italique. L'organisation de spectacles scéniques y est attestée une inscription (CIL XIV, 2794).

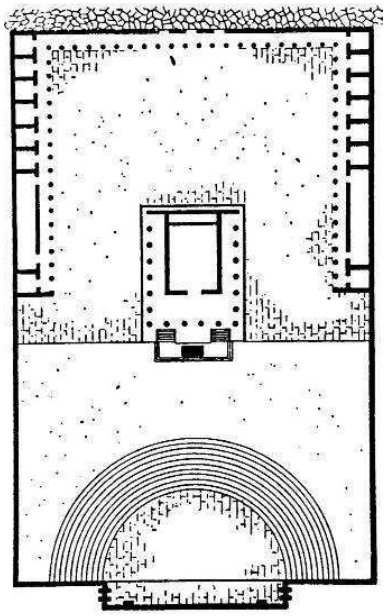

Fig. 330: plan du sanctuaire de Gabies, d'après Delbruk.

[671] Juste après la révolte juive.

[672] Coarelli (1987), pp. 11-21 ; Rossetto et *alii* (1994), p. 466-468 ; Sear (2006), pp. 123-124.

13. Sanctuaire de Pietrabbondante

Le théâtre de Pietrabbondante[673], édifié au II[ème] siècle avant J.-C., se trouve dans un sanctuaire dont le grand temple construit dans l'axe, se dressait juste derrière la *cavea* (fig. 331). Le podium du temple est légèrement plus élevé que le théâtre. Il cessa de fonctionner après l'abandon du sanctuaire. La *cavea* orientée vers le sud-est a 54 m de diamètre. Les gradins étaient probablement en bois. La *frons scaenae*, constituée d'une simple paroi rectiligne était dépourvue de décorations. Elle comportait trois portes qui donnaient sur un portique situé à l'arrière.

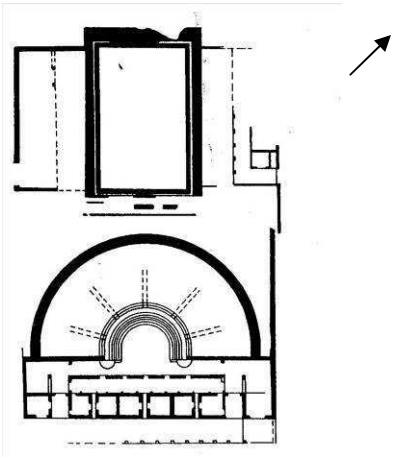

Fig. 331: Plan du théâtre de Pietrabbondante, d'après Di Marco.

14. *Templa concordiae* de *Thugga*

Ce théâtre a été accolé au sanctuaire des *templa concordiae* à Dougga (l'ensemble des temples dits A, B, et C)[674]. Le complexe du temple B a été nommé « temple de la concorde » en raison des cinq *cellae* situées sur le côté nord-ouest de la cour et auquel on peut rattacher huit inscriptions dont certaines sont dédiées à la Concorde, Frugifère et à Liber Pater, entre 117 et 138 après J.-C.

Les gradins sont disposés en arc de cercle à l'intérieur d'un contour trapézoïdal de 30x25m, environ. Ils étaient adossés à la roche et à des remblais. Un seul escalier axial mène de la porte de communication avec le temple vers l'espace scénique situé à la partie inférieure du monument. Ce dernier n'est ni une scène, ni une *orchestra* classique mais une surface plane d'un seul tenant relié à des portes de sortie latérales en relation avec la grande rue située en contrebas. Compte tenu de l'étroitesse des murs latéraux il ne semble pas que cet édifice ait été couvert.

Le mur de scène comprenait un décor de colonnes et d'architraves (sur deux niveaux) avec décrochements. De nombreux éléments épars appartenant à cette ordonnance ont été retrouvés sur site. L'escalier unique et les communications avec l'extérieur laissent penser que des processions devaient se former dans cet édifice et défiler ensuite vers les temples ou (et) dans la ville.

La ressemblance de cet édifice avec le théâtre de culte du sanctuaire de Déméter à Cyrène est frappante. Le plan du temple B est proche des sanctuaires dits africains comprenant plusieurs *Cellae* parallèle sans podium[675].

---

[673] Rossetto et *alii* (1994), pp. 560-563.

[674] Pour la bibliographie de ce théâtre voir la fiche (Th-T-27) dans l'annexe des exemples choisis

[675] Khannoussi et Maurin (1997), p. 187.

15. Sanctuaire d'Esculape à Lambèse

Le sanctuaire d'Esculape (ou *Asclepeium*) de Lambèse offre un exemple que nous devons considérer avec une attention particulière puisqu'il se trouve en Numidie[676]. Cet ensemble monumental a été implanté au Sud de l'enceinte du camp de 81 bien que l'endroit ne bénéficie pas de sources thermales (l'eau y était acheminée par un aqueduc). Le lieu fut tout d'abord dédié à Apollon (123 ap. J.-C.) puis à Esculape (entre 143 et 146 après J.-C.) qui fut la divinité principale du sanctuaire. L'état le mieux connu correspond au IIIème siècle après J.-C.
Le temple, large de 26,75m pour une profondeur de 23,05m, était dédié à Esculape et à Hygie. Il était encadré par des portiques en arc de cercle qui constituaient deux ailes aboutissant à deux *cella*e secondaires, l'une dédiée à Jupiter Valens et l'autre à Sylvain. L'inscription de la façade précise qu'il fut construit par la *legio III Augusta* sous Marc-Aurèle et Lucius Verus (en 162 ou 163).
Il était précédé d'une esplanade de 135m de longueur sur 20m dans sa partie la plus large et 12m dans sa partie la plus étroite (à l'Est).

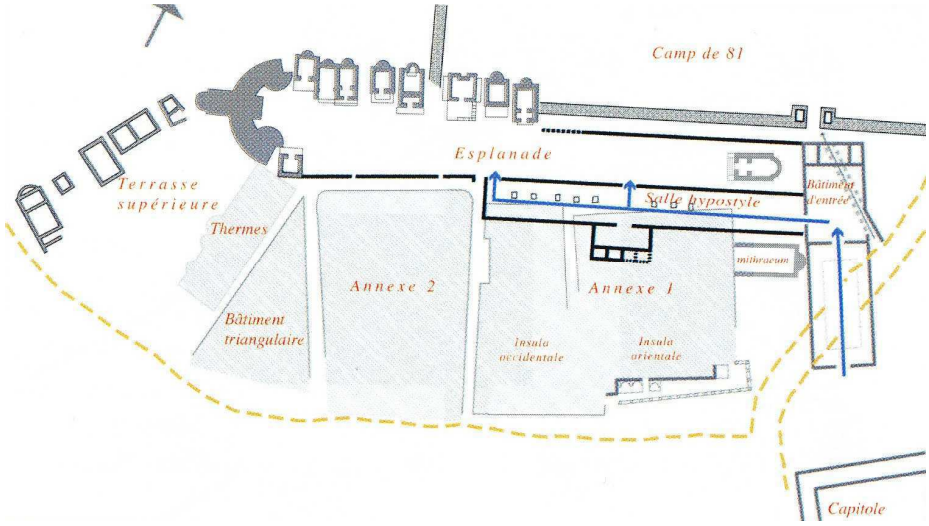

Fig. 332: Plan du sanctuaire d'Esculape à Lambèse et de ses annexes,d'après Janon et Gassend (2005), p.33.

A l'extrémité orientale de l'esplanade se dressait un temple prostyle avec *cella* à abside, qui était probablement dédié à Mercure. Le côté nord de l'esplanade était longé dans sa moitié est par un portique (long de 70m) adossé au mur d'enceinte du camp de 81 et, dans sa moitié ouest, par les huit petits temples serrés les uns contre les autres près du temple d'Esculape. Ces temples sont des chapelles (*aedes*) prostyles de petites dimensions qui, à l'exception d'une seule, possédaient une petite abside postérieure en saillie.

Certaines divinités sont évoquées par des inscriptions que l'on ne peut plus rattacher avec précision aux monuments correspondants: Medaurus (dieu de Dalmatie), Risisium, Iarhibôl (dieu de Palmyre)... La chapelle dédiée aux eaux de Sinuessa (Italie) était sensée guérir les femmes de la stérilité et les hommes d'un handicap intellectuel.

[676] Janon (1985), p. 35-102; Janon et Gassend (2005), p.33-40.

C'était la seule qui se trouvait du côté sud de l'esplanade. Mais sont mentionnés aussi Mercure et Diane. Il existait en outre un *mithraeum* dans la partie est du sanctuaire, monument souterrain réservé aux petites communautés d'initiés de ce culte oriental.

Au Sud de l'esplanade se situaient les deux annexes destinées aux soins des pèlerins venus au sanctuaire d'Esculape, dieu guérisseur par excellence. Leur plan de détail est complexe car l'ensemble a subi des remaniements et il est entrecoupé de murs tardifs.

Dans la première annexe se trouvaient les thermes qui comprenaient des aménagements spéciaux destinés aux soins. La seconde annexe comprenait également un établissement thermal : ses fours sont situés du côté nord et le bâtiment devait ouvrir au Sud, à l'opposé de l'esplanade. Plus à l'Est se trouve un îlot triangulaire qui s'organise autour d'une cour et possède des pièces décorées de mosaïques.

La grande salle à colonnes qui est venue se greffer au IIIème siècle et longer le côté sud de l'esplanade avait probablement pour fonction d'accueillir les pèlerins qui pouvaient y trouver le sommeil car le culte d'Esculape était fondé sur l'oniromancie. Les fidèles venaient passer la nuit dans le sanctuaire et ils étaient visités par des songes que les prêtres interprétaient pour déterminer le traitement approprié. On ne peut ici faire la part des choses entre les pratiques magiques et la véritable médecine introduite par Gallien au IIème siècle.

On ne sait malheureusement rien des structures anciennes du site. Aucun indice ne permet de dire si ce complexe aurait eu des origines plus anciennes que les premières mentions épigraphiques connues. Il semble vraisemblable qu'il ne soit pas antérieur au camp de 81, mais on ne peut rien prouver.

Le mode de fonctionnement de ce complexe est intéressant (suivre les flèches du plan ci-joint). Il montre que l'entrée principale se situait au Sud, le long de la rue qui la séparait du capitole. Le circuit accompli à l'intérieur pour parvenir au temple était indirect. Les fidèles entraient tout d'abord par une cour à ciel ouvert dans une salle faisant office de vestibule. Ils pénétraient ensuite dans la grande salle hypostyle qui était peut-être utilisée comme dortoir et où les pèlerins espéraient apercevoir en songe la divinité. Puis par un parcours "en baillonnette" ils débouchaient enfin sur l'esplanade et pouvaient se diriger vers le temple d'esculape et les chapelles voisines. L'origine très variée des militaires explique la diversité de celles-ci et la présence de dieux italiens ou orientaux.

Lambèse offre l'exemple le plus important de sanctuaire dédié à un dieu guérisseur connu en Afrique.

16. Synthèse et conclusions

On ne voit aucune trace à *Bulla Regia* d'un temple nettement dominant comme c'est le cas dans les sanctuaires de cure (Pergame ou Lambèse par exemple). Au contraire, les temples d'origine et tous ceux qui sont venus se greffer à l'époque romaine étaient petits et de dimensions assez proches. Il n'y a pas trace non plus d'annexes très importantes destinées à l'accueil et à la cure de pèlerins comme à Oropos, Lambèse ou Pergame. Il manque donc à *Bulla Regia* plusieurs organes indispensables au fonctionnement d'un sanctuaire de cure et il faut donc écarter l'idée que notre exemple ait pu correspondre à ce cas.

L'ensemble monumental de *Bulla Regia* est plus complexe que les exemples précédents car il possède deux esplanades au lieu d'une seule. Or ceci pose problème car, si un temple a bien existé dès l'époque numide sur l'esplanade A et peut-être un second (le premier état supposé du temple d'Isis), rien ne prouve que l'esplanade B en ait été dotée. Les fonctions des deux esplanades semblent être nettement différentes.

La seule partie qui correspond bien à de nombreux autres exemples précités est l'esplanade A et c'est précisément à elle que se rattache le petit théâtre cultuel, comme à Pergame, Délos et *Balagrae*.

Il est clair qu'il n'existe pas de temple nettement dominant à *Bulla Regia* par comparaison avec la grande majorité des autres exemples cités: *Samothrace*, l'*Isthme*, *Oropos*, *Delphes*, Pergame, *Cyrène*, *Balagrae*, *Gabies*, *Pietrabbondante*. Ceci interdit donc de penser qu'un temple important fut à l'origine du complexe.

Nous avons à *Bulla Regia* un grand ensemble monumental qui comprend des temples et non un grand temple initial qui aurait été doté par la suite de temples secondaires. Cette nuance est fondamentale et il faut insister à nouveau sur le fait que rien n'indique dans le plan du complexe de *Bulla Regia* la possibilité que l'ensemble s'organise autour d'un sanctuaire principal. Au contraire, tout montre que la fonction principale était autre.

Nous avons affaire à un ensemble qui comprenait une partie sacrée (l'esplanade A) accolée à une autre partie (l'esplanade B) et, comme il n'existait pas de grand temple prédominant qui aurait été la seule raison d'être de l'ensemble, il faut admettre que c'est l'autre fonction qui prédominait. Le complexe A et B correspondrait à une résidence royale à l'origine. La fonction sacrée (B) s'est étendue ensuite à l'ensemble, telle est l'évolution qu'expriment les vestiges étudiés.

Les structures liées à l'aménagement de l'entrée axiale existant sous la *cavea* du théâtre de *Bulla Regia* correspondent aux fondations de l'édifice construit. La *cavea* était-elle dotée d'un petit temple en haut de la *summa cavea* tout comme au théâtre de Pompée à Rome et à l'instar de certains théâtres africains : *Calama* (Th-A-2), *Caesarea* (Th-A-1), *Thugga* (Th-T-26), *Rusicade* (Th-A-6), *Thamugadi* (Th-A-7), *Sabratha* (Th-L-2) ? Ces exemples ont toutefois, un diamètre de *cavea* plus important. Ce type de composition qui obéit à une géométrie rigoureuse par son axialité et sa monumentalité est une invention italique.

Cependant, F. Coarelli estime que l'association temple - théâtre, notamment dans le cas de Pompée[677], pourrait d'exemples grecs datant d'une époque bien antérieure au II[ème] siècle avant J.-C. [678] Il considère que le lien entre temple et théâtre est un « modèle connu dans les périodes hellénistiques » et décliné à nouveau dans une situation différente. Il s'agirait d'une manifestation ultérieure du classicisme tardo-hellénistique. C'est le cas de l'*Asklepieion* de Messène (datable de 200 avant J.-C.), de l'*Asklepieion* de Cos et du temple d'Athéna Lindia à Rhodes[679].

Cette hypothèse correspondrait dans le cas de *Bulla Regia* à la coexistence du premier état temple d'Isis et du théâtre situé juste à côté. L'édifice religieux avait donc une position latérale (à l'ouest) différente du cas de *Pietrabbondante* et de Gabies. La communication latérale a été attestée dans les exemples grecs où l'entrée se faisait à travers les *parodoi* et notamment dans les théâtres dépourvus de bâtiment de scène[680], à *Thorikos*, *Argos*, *Rhamnonte* et *Ikarion* (fig. 334 et 335).

L'association d'un théâtre à un sanctuaire est très fréquente. On peut citer les exemples grecs ou situés dans la partie hellénisée de l'empire : Samothrace, Délos, Isthme, *Oropos*, Delphes, Thèbes, Epidaure, Pergame (*Asclépeoin* et sanctuaire de Déméter), Cyrène, *Balagrae*. De même en Italie et pour ne citer que deux exemples, rappelons le cas de Gabies et de *Pietrabbondante*. De même, nous pourrions trouver encore plusieurs autres points de ressemblance entre les sanctuaires énumérés et notre exemple mais ceci ne changerait rien à la conclusion à laquelle nous allons aboutir.

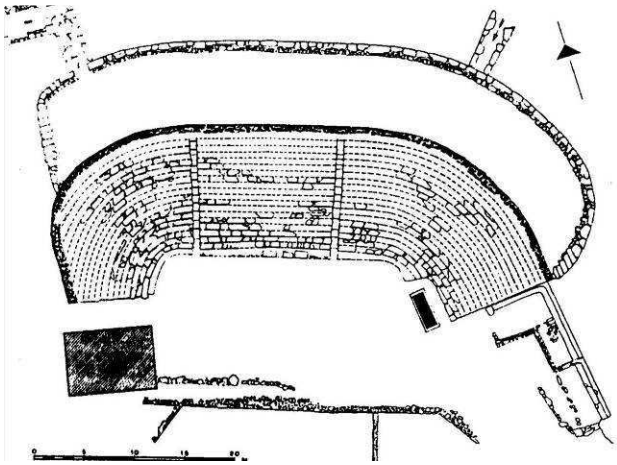

Fig. 333: plan du théâtre de Thorikos.

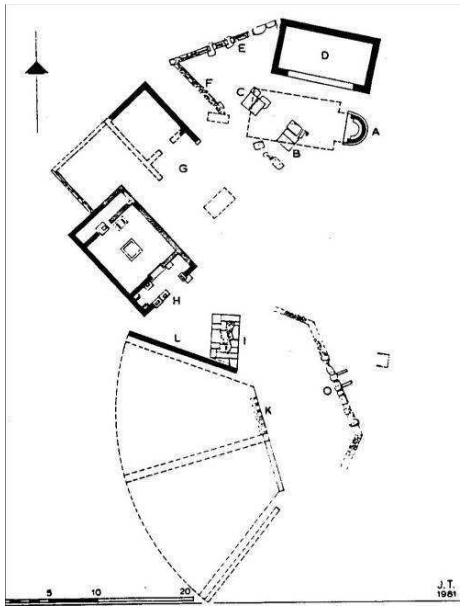

Fig. 334: plan du sanctuaire de Dionysos d'Ikarion.

[677]La structure architecturale du théâtre de Pompée se compose essentiellement de trois sous ensembles ; le théâtre dominé par le temple et le grand quadriportique.

[678] Coarelli (1997), pp. 108-109.

[679] Coarelli (1997), p. 117.

[680] Moretti (1992), pp. 80-81.

Conclusion générale

Point d'aboutissement de la réflexion d'ensemble

Nous venons de voir que le complexe monumental de *Bulla Regia* ne pouvait correspondre ni à un grand gymnase ni à un grand sanctuaire et aucune hypothèse supplémentaire ne semble pouvoir être envisagée[681]. La plus satisfaisante est celle de l'existence initiale d'une résidence royale numide qui aurait été réinvestie par d'autres fonctions à l'époque romaine.

Refuser cette conclusion supposerait de pouvoir en proposer une autre car il n'est pas possible de ne pas émettre d'hypothèse interprétative d'ensemble de ce complexe monumental. Le fait de ne pas trancher est illégitime en termes de restitution architecturale car les monuments avaient une fonction à l'origine. Le fait de proposer celle qui paraît être la plus probable nous donne une chance d'être dans le vrai alors que le fait de ne rien proposer ou de ne pas trancher n'en donne aucune, ne résout rien, ne livre rien à la discussion de la communauté scientifique.

L'hypothèse retenue à l'issue de cette étude ne pourra être pleinement validée que par des confirmations archéologiques, soit à *Bulla Regia* même par la recherche des structures numides enfouies soit sur d'autres sites en cas de découvertes de résidences palatiales comparables. Nous pensons en premier lieu aux sites de Zama et de Dougga où leurs vestiges ont de grandes chances d'avoir subsisté.

De telles découvertes ne verront pas le jour avant longtemps. Aujourd'hui et pour écarter notre hypothèse il faudrait arriver à lui en opposer une autre avec de meilleurs arguments, mais après réflexion nous ne voyons vraiment pas laquelle. C'est pour cette raison que nous nous arrêterons sur l'hypothèse que nous avons de bonnes raisons de privilégier.

Notre sujet était l'étude du théâtre de *Bulla Regia* dans son contexte urbain proche. Nous pensons avoir contribué à éclairer les caractéristiques et la signification de celui-ci. Il n'était pas possible de traiter du théâtre seul sans manquer l'essentiel de l'intérêt du sujet. C'est la compréhension du contexte où le théâtre est apparu et son évolution qui nous éclaire en fin de compte sur l'histoire d'une partie majeure de la ville. Cette conclusion est une réponse aussi à l'énigme que ce complexe monumental singulier nous posait au départ. Il semble bien que nous soyons en présence du seul exemple de résidence royale connu e Numidie à ce jour et, s'il en était ainsi, nous serions parvenus à donner à notre recherche une dimension plus importante que celle que nous envisagions au départ.

C'est l'étude des techniques de construction qui nous a permis d'identifier les murs numides en les distinguant nettement des murs romains et ainsi de comprendre les caractéristiques générales de l'architecture de chaque époque. Une meilleure compréhension de la période numide période est capitale pour l'histoire de cette ville. H. Broise et Y. Thébert ont écrit que "*Bulla Regia* offre l'exemple le plus précisément

[681] Il est sûr que l'état numide ne peut par exemple correspondre à l'Agora de la ville, une place de forme plutôt carrée que l'on doit supposer avoir occupé l'emplacement du forum.

connu de la création d'un espace urbain moderne à la mode grecque, dans une ville africaine située hors du domaine punique"[682].

Les vestiges d'époque romaine, plus visibles et mieux connus avaient jusqu'ici accaparé de façon quasi-exclusive l'attention des chercheurs et nous ne les avons pas négligés.

L'étude de ce sujet riche et difficile nous a permis de proposer pour la première fois une explication de la raison d'être des deux esplanades en fonction de leur évolution. De même en ce qui concerne le théâtre, il n'avait jamais été constaté que ce monument avait connu deux états successifs.
Le fait de ne pas pouvoir réaliser de sondages nous a imposé une réelle prudence, mais il est certain qu'une vraie campagne de fouilles dans ce secteur serait d'un grand intérêt. Nous espérons que les résultats auxquels nous sommes parvenu seront utiles aux chercheurs qui les entreprendront ou même qu'ils les inspireront.
Cependant et dès à présent, notre vision de ce secteur du site a vraiment changé. Nous pensons avoir attiré l'attention sur le caractère exceptionnel de l'ensemble monumental constitué par les deux esplanades et ceci devrait inciter à sa préservation et à l'amélioration de sa présentation au public. Un élément rare et signifiant de notre patrimoine semble être ressorti de l'ombre et ceci bien sûr, dans la mesure où notre hypothèse serait confirmée.
Si tel était le cas un jour notre but aurait été atteint au-delà de nos espérances initiales.

[682] Broise Thébert (1993), p.378.

Références Bibliographiques

Liste des abréviations

AA: Antiquités Africaines
AAT : *Atlas archéologique de Tunisie*
AJA : American Journal of Archaeology
AMS : Archives des Missions Scientifiques et littéraires
ANRW. : Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt
AR : Africa Romana
AT : Antiquité Tardive
BAA : Bulletin d'Archéologie Algérienne
BAC = BCTHS
BCH= Bulletin de Correspondance Hellénique
BCTHS = *BAC* : Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
BSAS : Bulletin de la Société Archéologique de Sousse
BTAA : Bulletin Trimestriel des Antiquités Africaines
CA : Classical Archaeology
CEDAC: Centre d'Etudes et de Documentation Archéologique de la Conservation de Carthage
CIHAAN : Colloque International de l'Histoire et de l'Archéologie de l'Afrique du Nord
CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*
CMA : Catalogue du Musée Alaoui
CRAI: Comptes-Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
CT : Cahiers de Tunisie
DAGR= Daremberg C. -Saglio E. -Pottier E., *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, Paris, 1873-1919
DdA : Dialoghi di Archeologia
DHA : Dialogues d'Histoire Ancienne
EAA : Enciclopedia dell'Arte Antica, Classica e Orientale
EFA : Ecole Française d'Athènes
EFR: Ecole Française de Rome
INAA : Institut National d'Art et d'Archéologie
JAT : Journal of Ancient Topography
JHS: *Journal Hellenistic* Studies
JRA: Journal of Roman Archaeology
JRS: Journal of Roman Studies
FA: Fasti Archeologici
MAH : Mélanges d'Archéologie et d'Histoire
MEFR : Mélanges de l'Ecole Française de Rome
MEFRA : Mélanges de l'Ecole française de Rome Antiquités
NAMS : Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires
PBSR: Papers of the British School of Archeology in Rome
QAL: Quaderni di Archeologia della Libia
RA : Revue Archéologique
ROMM : Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée
RPAA : Rondiconti della Pontifica Academia Romana d'Archeologia
RT : Revue Tunisienne
TSA: Théâtre et Spectacles dans l'Antiquité

Adam (1984) = Adam J. P., *La construction romaine, matériaux et techniques,* Paris, 1984.

Agusta-Boularot et *alii* (2005) = Agusta-Boularot S., Janon M. et Gassend J.-M., *In Lambaesem defluxit Nilus*, Dans *Théorie et pratiques de l'architecture romaine. La norme et l'expérimentation. Etudes offertes à Pierre Gros* (réunis par Lafon X. et Sauron G.), Aix en Province, 2005, pp. 117-131.

Akurgal (1986) = Akurgal E., *Civilisations et sites antiques de Turquie de l'époque préhistorique jusqu'à la fin de l'Empire romain (8000 avant J.-C.- 395 après J.-C.)*, Istanbul, 1986.

Amans (2004) = Saint-Amans S., *Topographie religieuse de Thucca (Dougga)*, Institut Ansoius Bordeaux, 2004.

Ammar (1994) = Ammar S. I., *Réflexions comparative sur quelques programmes d'urbanisme en Tunisie antique: l'aménagement des fora (du Ier au III^{ème} siècle de notre ère),* AR, 10, 1, Sassari, 1994, pp. 445-462.

Amucano (1992) = Amucano M. A, *Criteri progettuale nel teatro romano : ipotesi per un*
nuovo metodo interpretative, dans JAT, I, 1992.

Amucano (1993) = Amucano M. A., *Il teatro romano di Urbs Salvia. Inserimento urbanistico e proporzioni modulari*, dans JAT, II, 1993, pp. 109-124.

Amucano (1994) = Amucano M. A., *Il complesso teatro-Porticus di Leptis Magna : elementi per una decifrazione modulare dei criteri di pianificazione progettuale*, dans A R, vol. 10, t. 2, 1994, pp. 689-702.

Antit et *alii* (1983) = Antit A., Broise H. et Thébert Y., *Les environs immédiats de Bulla Regia*, Miscellanea I, Recherches Archéologiques franco-tunisiennes à *Bulla Regia* 1, t. 1, Rome, 1983, pp. 135-191.

Aounallah (2001) = Aounallah S., *Le Cap Bon, jardin de Carthage*, Ausonius, Bordeaux, 2001.

Aounallah (2006) = Ounallah S., *Thugga Dougga ville romano africaine de Tunisie*, Tunis, 2006.

Aranegui et Mar (2009) = Aranegui C. et Mar R. *Lixus : from. Roman, sanctuary to Augustean Palace, PBSR*, 77, 2009, pp. 29-64.

Babelon et *alii* (1893) = Babelon E., Cagnat R. et Reinach S., *AAT*, Paris, 1893.

Baklouti (1996) Baklouti H., *Les cités publiques de Bulla Regia*, A R, n° 11, 1996.

Baklouti (2003) = Baklouti H., *Les citernes de la Malga à Carthage*, Africa, *INAA*, séances scientifiques, vol. 1, 2003, pp. 129-161.

Ballu (1916) = Ballu A., *Rapport pour 1915*, *BAC*., 1916.

Ballu (1919) = Ballu A., *Fouilles Joly, forum, théâtre, forteresse byzantine, inscriptions*, *BCTH*, 1919, pp. 64-81.

Ballu (1921) = Ballu A., *Fouilles Joly, théâtre, basilique judiciaire, arc, temple*, *BCTH*, 1921, p. LXIV-L : fouilles Joly, théâtre, basilique judiciaire, arc, temple.

Ballu (1926) = Ballu A., *Guide illustré de Djémila (antique Cuicul)*, Alger, 1926.

Baratte (1983) = Baratte F., *Les portraits impériaux de Markouna et la sculpture officielle dans l'Afrique romaine*, *MEFR*, 1983, vol. 95, n° 95-2, pp. 785-815.

Baratte (1993) = Baratte F., *Deux portraits d'enfants isiaques*, Rev. Arch, Janvier 1993, pp. 101-111.

Baratte et Duval (1974) = Baratte F., et Duval N., *Haidra les ruines d'Ammaedara*, Tunis, 1974.

Baresi (1991) = Baresi P., *Soppravvivenze dell'unita di mesura punica,* dans *AR*, 8, 1, Sassari 1991, pp. 478-502.

Barton (1982) = Barton I.M., *Capitoline temples in Italy and the provinces, dans ANRW*, 12, 2, 1982, pp.259-342.

Bejaoui (2010) = Bejaoui F., *La Tunisie du centre ouest ; Les hautes steppes*, éd. AMVPPC, Tunis, 2010.

Bejor (1979) = Bejor, G., *La decorazione scultorea dei teatri romani nelle provinci africane*, Prospettiva, 17,1979, pp.37-46.

Bejor (1986) = Bejor G., *Decoro urbano e propaganda imperiale nell'Africa Romana*, AR, 3, Sassari,1986, pp. 75-81.

Belkhoja (1970) = Belkhoja K., *L'Afrique byzantine à la fin du VIe et au début du VIIe siècle*, dans *ROMM*, n°8, 1970, Unica.

Benson et Bather (1892-3) = Benson E. F. et Bather A. G., JHS, 13, 1892-3, p. 319 sqq.

Ben Younes A. (1985) = Ben Younes A., *Les stèles neopuniques de Bulla Regia*, dans *Reppal* 1, *INAA*, Tunis, 1985**,** pp. 1-22.

Berbrugger (1867) = Berbrugger A., *Le tombeau de la Chrétienne, mausolée des rois Mauritaniens de la dernière dynastie, Alger,* 1867.

Bernard (2001) = Bernard J. F., *Koillon et cavea, contribution aux recherché menées sur l'architecture de spectacle*, (thèse de doctorat dactylographiée), sous la direction de J. Cl. Golvin, Université de Montaigne Bordeaux III, 2001.

Beschaouch et *alii* (1977) = Beschaouch A, Hanoune R., Thébert Y., *Les ruines de Bulla Regia*, *EFR*, Rome, 1977.

Beschaouch (1983) = Beschaouch A., *Note sur la mosaïque des amours « Venatores »*, dans *Miscellanea 1*, *EFR*, 1983.

Beschaouch (1991) = Beschaouch A., *Topographie de Carthage romaine : sur la localisation du temple d'Isis*, *CRAI*, Vol. 135, n° 2 , 1991, pp. 323-330.

Beschaouch (1992-93) = Beschaouch A., *A propos de deux inscriptions africaines de l'époque de Tibère (CIL VIII, 25 516 et 25 844),* dans *Africa XI/XII*, 1992-93, pp. 422-426.

Bieber (1961) = Bieber M., *The history of Greek and Roman Theater*, 2ème éd., Princeton, 1961.

Bigi (2006) = Bigi F., *I capitelli di Leptis Magna fra modelli italici e influenze alessandrine*, *AR*, XVI, vol. 4, 2006, pp. 2351-2376.

Blas De Robles (1999) = Blas De Robles J.-M., *Libye grecque romaine et Byzantine*, Edisud, Aix en Provence, 1999.

Boeswillwald (1886) = Boeswillwald E., *Revue générale de l'architecture,* t.13, 1886.

Boethius et Ward Perkins (1970) = Boethius A.et Ward Perkins J.B., *Etruscan and roman Architecture*, Hardmonsworth, 1970.

Bomgardner (2000) = Bomgardner D. L., The *story of the Roman amphitheatre,* London -New York, 2001.

Bommelaer (1991) = Bommelaer J.-F., *Guide de Dèlphes ; le site*, *EFA*, Paris, 1991.

Bonacasa et Ensoli (2005) = Bonacasa N. et Ensoli S., *Cirene*, Milan, 2005.

Bonte et Hanoune (1983) = Bonte J. et Hanoune R., *La fonderie de cuivre*, Miscellanea 1, *EFR*, Rome, 1983, pp. 107-110.

Boulouednine (1958) = Boulouednine M., *Bulla Regia fouilles et découvertes*, dans *FA,* t.13, 1958, pl. XXVII, fig. 78-80-83, pl. C, pp. 285-286, note 4404

Bullo (2002) = Bullo S., *Provincia Africa : La città e il territorio dalla caduta di Cartagine a nerone*, L'ERMA di Breteschneider, 2002.

Bricault et *alii* (2004) = Bricault L., Le Bohec Y. et Podvin J. L., *Cultes isiaques en proconsulaires*, dans Isis En Occident : Actes du IIème Colloque international sur les études isiaque, Lyon III, 16-17 Mai 2002, pp. 221-242.

Broise et Thébert (1986) = Broise H. et Thébert Y., *Bulla regia,* dans *MEFRA*, 1986, vol. 98, n° 1, pp. 420-420.

Broise et Thébert (1993) = Broise H. et Thébert Y., *Les thermes mémmiens, étude architecturale et histoire urbaine, recherches archéologiques franco-tunisienne à Bulla Regia*, II, les architectures, *EFR*, Rome, 1993.

Brouquier-Réddé (1992) = Brouquier-Réddé. V., *Temples et cultes de Tripolitaine, Etudes d'Antiquités Africaines,* Editions du CNRS, Paris, 1992, pp. 58-63.

Bruneau (1970) = Bruneau Ph., *Recherches sur le culte de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, Paris, 1970.

Bruneau et *alii* (1996) = Bruneau P., Brunet M., Farnoux A. et Moretti J.-C., *Délos, île sacrée et ville cosmopolite*, *EFA***,** Paris, 1996.

Bulkhalter (1992) = Bulkhalter F., *Le gymnase d'Alexandrie. Centre administratif de la province romaine d'Egypte*, BCH, 1992, vol. 116-1, pp. 345-373.

Bullo (1994) = Bullo S., *Le indicazione di Vitruvio sulla localizzazione dei templi urbani*, dans AR, 10, 1994, pp. 515-558.

Cagnat (1908) = Cagnat R., *BCTH,* Antiquités nationales, 1908, CCXX.

Cagnat (1938) = Cagnat A., *Lettres de Tunisie, missions archéologiques 1881 -1882 - 1883*, dans le BSGAO, t. 59, fasc. 210, juin 1938, pp. 132-152 et pp. 239-265.

Cagnat et Saladin (1887), Cagnat R. et Saladin H., *Tour du monde*, 1887, t. 2

Camps (1960) = Camps G., *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Lybica, 8, Alger, 1960

Camps (1961) = Camps G., *Aux origines de la berbérie ; Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961.

Camps (1964) = Camps G. et H., *La nécropole mégalithique du Djebel Mazela à Bou Nouara*, Mém. du CRAPE, III AMG, Paris, 1964.

Camps (1973) = Camps G., *" Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royal de Numidie "*, *CRAI*, 1973, p. 470-517.

Camps (1974) = Camps G., *Le Gour, Mausolée berbère du VIIe siècle, AA*, t. 8, 1974, pp. 191-208.

Camps (1994) = Camps G., *Mausolées princiers de Numidie et de Mauritanie*, dans Archeologia, n° 298, 1994, pp. 50-59.

Canac (1967) = Canac F., *L'acoustique des théâtres : ses enseignements*, Paris, éd. du CNRS, 1967.

Capoferro Cencetti (1979)= Capoferro Cencetti A.M."*variazoni nel tempo dell'identità funzionale di un monumento: il teatro di Pompeo*" dans *DdA*, 3, 1979, p. 687-701;

Caputo (1939) = Caputo G., *Il teatro romano di Sabratha*, Tivoli, 1939.

Caputo (1950) = Caputo G., *Architetture del teatro di Leptis Magna*, dans *Dionisio*, 1950, pp. 164-178.

Caputo (1959) =G. Caputo, *il teatro di Sabratha e l'architectura teatrale africane*, Roma, 1959.

Caputo (1976) = Caputo G., *Le sculture del teatro di Leptis Magna*, dans Traversari, Rome, 1976, n° 58-60, fig. 95, pp. 76-81.

Charron (2003) = Charron A., *Témoignages des cultes d'Isis et Sarapis en Algérie*, dans « Algérie Antique » sous la direction de Claudes Sintes et Ymouna Rebahi, catalogue expo 23 Avril – 17 Août 2003, Arles, pp. 150-159.

Carton (1891) = Carton L., *Essai de topographie archéologique de la région de Souk-El-Arba*, *BAC*, 1891, pp. 207-247.

Carton (1897) = Carton L., *Etudes sur les travaux hydrauliques des romains en Tunisie*, *RT*, 4, 1897.

Carton (1890-1) = Carton L., *Les Fouilles de Bulla Regia, Société de géographie de Lille*, impr. de L. Danel (Lille), 1890, p. 2.

Carton (1890-2) = Carton L., *La nécropole de Bulla Regia*, *BCTH*S, 1890, pp. 212-213.

Carton (1892) = Carton L., *Rapport sur les fouilles faites à Bulla Regia en 1890*, *BCTH*S, 1892, p. 69.

Carton (1901) = Dr Carton L., *Le théâtre de Thugga (Tunisie),* dans *CRAI*, 45e année, n°. 3, 1901, pp. 269-272.

Carton (1902) = Dr Carton L., *Le théâtre romain de Dougga*, Mémoire présenté par divers savants, t. 11, 1902, pp. 79-191.

Carton (1909) = Carton L., *Les fouilles des thermes publics de Bulla Regia en 1909*.

Carton (1910) = Carton L., *Les fouilles des thermes publics de Bulla Regia en 1909*, dans *Compte-rendu de la 38e session de l'Association française pour l'avancement des sciences à Lille en 1909*. Notes et mémoires, Lille, 1910, pp. 1399-1402.

Carton (1911) = Carton L., *Le palais souterrain d'amphitrite à Bulla Regia*, éd. Association Française pour l'Avancement des Sciences, Paris, 1911.

Castagnoli (1984) = Castagnoli F., *Il tempio romano:questioni di terminologia e di topologia*, 1984, *PBSR*, 52, 3-20.

Cèbe (1957) = Cèbe J. –P., *Une fontaine monumentale récemment découverte à Sufetula*, Byzacène, dans *MAH*, t. 69, 1957, pp. 163-206.

Chaisemartin (1994)= Chaisemartin N. *Note sur l'influence de la planimetrie du gymnase hellénistique sur certains édifices romains liés au culte imperial*, dans *l'Afrique, La Gaule, le religion à l'époque romaine*, Mélanges à la mémoire de M. Le Glay, Collection latomus 226, Bruxelles, 1994, pp. 628-649.

Chaisemartin (2006) = Chaisemartin N. et Theoderescu D., *Le bâtiment de scène du Théâtre d'Aphrodisias : restitution et étude fonctionnelle de la structure scénique*, dans Pallas, 71, 2006.

Chaouali (2010) = Chaouali M., *Bulla Regia , Bulla la royale,* éd. Simpact, Tunis, 2010

Choisy (1996) = Choisy A., *Histoire de l'Architecture*, t. 1, Paris, 1996.

Christofle (1951) = Christofle M., *Le tombeau de la chrétienne*, éd ; Arts et métiers graphiques n°41, Paris, 1951.

Cimok (1997) = Cimok F., *Pergame*, Istanbul, 1997.

Clinton (2003) = Clinton K., *Stages of initiation in the Eleusinian and Samothracian Mysteries*, dans M.B.COSMOPOULOS (ed.) *Greek Mysteries,* Routledge, London and New York, 2003, pp. 50-78.

Coarelli (1970-71) = Coarelli F., *Il complesso pompéano del campo Marzio e la sua decorazione scultorea*, dans *RPAA,* 44, 1970-71.

Coarelli (1994) = Coarelli F., *Guide archéologique de Rome* , Hachette, 1994 (traduction de R. Hanoune).

Coarelli (1995) = Coarelli F., *Da pergamo a Roma. I galati nella città degli Attalidi*, Rome, 1995, p. 37 ssq.

Coarelli (1997) = Coarelli F., *Le théâtre de Pompée*, dans *DHA*, 1997, vol. 23, n° 2, pp. 105-124.

Coarelli et Thébert (1988) = Coarelli F. et Thébert Y., *Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide,* dans *MEFRA*, 100, n° 2. 1988. pp. 761-818.

Courtois (1989) = Courtois C., *Les bâtiments de scène des théâtres d'Italie et de Sicile*, Louvain, 1989.

Daremberg et *alii* (1873-1919) = Daremberg C., Saglio E. et Pottier E., *DAGR*, 1873-1919.

Daux (1869) = Daux A., *Recherches sur l'origine et l'emplacement des emporia phéniciens dans le zengis et le byzacium,* Paris, 1869.

De Belenet (1886) = Lt. De Belenet, *Notes sur l'Enfida et la vallée de l'oued Marouf*, *BAC*, 1886.

De Bisson (1881) = De Bisson L., *La Tripolitaine et la Tunisie, avec les renseignements indispensables aux voyageurs*, Paris, 1881.

Decker et Thuillier (2004) = Decker W. et Thuillier J. -P., *Le sport dans l'antiquité,* éd. Picard, Paris, 2004.

Decret et Fantar (1981) = Decret Fr. et Fantar M. H., *L'Afrique du Nord dans l'antiquité : histoire et civilisation : des origines au V^{ème} siècle*, éd. - P: Payot, 1981.

Delorme (1982) = Delorme J., *Sphairisterion et gymnase à Delphes, à Délos et ailleurs, dans BCH*, vol. 106, livraison 1, 1982, pp. 53-73.

De Vita (2002) = De Vita V., *Histoire de la persécution vandale en Afrique Suivi de La passion des sept martyrs*. Registre des provinces et des cités d'Afrique, textes établies, traduits et commentés par Serge Lancel (Les belles Lettres), Paris, 2002, 1.8.

Di vi-Evrard (1966-67) = Di vi-Evrard G., *La dédicace du temple d'Isis à Sabratha, Lybia Antiqua 3-4*, 1966-67, pp. 13-20.

Di Vita (2005) = Di Vita A., *I tre templi del lato nord-ouest del Foro Vecchio a Leptis Magna, Monografie di Archeologi Libica,* t. 12, Rome, 2005.

Diehl (1894) = Diehl CH., *Rapport sur deux missions archéologiques dans l'Afrique du Nord,* dans *NAMS,* 1894.

Drine (1986) = Drine A., *Le Cérès en Afrique du Nord*, Thèse dactylographiée de doctorat de troisième cycle Histoire, sous la direction de Marcel Leglay, Paris Sorbonne, 1986, n°4, vol. I, p. 174.

Dugast (2007) = Dugast F., *Spectacles et édifices de spectacles dans l'Antiquité tardive : la mémoire prise en défaut*, dans *AT*, vol. 15, 2007.

Dumasy (1974) = Dumasy F., *Les théâtres ruraux des Carnutes et des Sénons : leur implantation et leurs rapports avec la Civitas*, RAC, t. XIII, 1974.

Dumasy (2000) = Dumasy F., *Le théâtre d'Argentomagus*, édition de la maison des sciences de l'Homme, Paris, 2000.

Duval et Baratte (1973) = Duval N.et Baratte F., *Les ruines de Sufetula*, Tunis, 1973.

Duval et Baratte (1982) = Duval N.et Baratte F., *Le relief isiaque de Henchir el Attermine*, R. Loune, 1982, pp. 327-334.

Dyggve (1958) = Dyggve E., *Le théâtre mixte du bas empire d'après le théâtre de Stobi et les diptyques consulaires*, dans *RA,* 1958, t. 1, pp. 137-157, et t. 2, pp. 817-858.

Eingartner (1992) = Eingartner J., *Fora, Capitolia und Heiligtumer im westlichen Nordafrica*, dans schalles et *al*. 1992, pp. 213-242.

Eingartner (2005) = Eingartner J., *Templa cum Porticibus*, International Archaëologie, éd. Leidorf, Mayence 2005.

El Bekri (1869) = El Bekri A., *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction du Baron Slane, Paris, 1869.

Espérandieu (1883) = Espérandieu E., *Notes sur quelques ruines romaines de la subdivision du kef,* Paris, 1883.

Espérandieu (1888-1) = Espérandieu E., *Epigraphie des environs du Kef*, Paris, 1888.

Etienne (2007) = Etienne R., *Protocoles royaux,* dans Epire, Illyrie, Macédoine : mélanges offerts au professeur Pierre Cabanes, Presses Universitaires de Blaise Pascal, Clémont-Férrand (France), 2007, pp. 289-300.

Etienne et *alii* (2000) = Etienne R., Muller C. et Prost F., *Archéologie historique de la Grèce antique,* Paris, 2000.

Falbe et *alii* (1862) = Falbe C.T., Lindberg J. CH. et Müller L., *Numismatique de l'ancienne Afrique,* vol. 3, Copenhague, 1862.

Fantar (1984) = Fantar M. H., *Kerkouane cité punique du cap Bon*, Tunis, *INAA*, 1984, t. 1.

Ferchiou (1973) = Ferchiou N., Les c*arrières antiques de Djebel Aziz*, dans Mélanges Solignac, Annales des Mines et de la Géologie, 26, Tunis, 1973, pp. 633-642.

Ferchiou (1975) = Ferchiou N., *Architecture romaine de Tunisie, ordre, rythmes et proportion dans le Tell*, Tunis, 1975.

Ferchiou (1978) = Ferchiou N., *Municipium Thadduritanum*, dans *CT*, vol. XXVI, n° 105-106, Tunis, 1978.

Ferchiou (1978) = Ferchiou N., *Cippes à personnage et à décor architectural de la régionde Bou Arada*, dans *CT*, t. XXVI, n° 101-102, 1978, pp. 15-29.

Ferchiou (1978) = Ferchiou N., *Trois types de monuments funéraires situés dans (ou sur les franges) de l'ancien territoire de la Carthage punique*, *Africa*, 1978, pp. 190-214.

Ferchiou (1982) = Ferchiou N., *Un entablement d'Apisa Minus daté du règne d'Antonin le Pieux*, dans *AR*, 7-8, 1982, pp. 161-168.

Ferchiou (1984) = Ferchiou N., *Un décor architectonique du II^{ème} siècle en Afrique proconsulaire, les vestiges du capitole des Numululis, PBSR*, vol. L II, 1984.

Ferchiou (1986) = Ferchiou N., *Niveaux numides découverts à Mustis*, *REPPAL,* II, 1986, pp. 277-285.

Ferchiou (1988) = Ferchiou N., *Le temple de Mercure à Gigthis, recherches sur le décor architectonique*, *Africa,* XI, Tunis, 1988, pp. 174-196.

Ferchiou (1989-1) = Ferchiou N., *Décor architectonique d'Afrique proconsulaire*, vol. 1 et vol. 2, 1989.

Ferchiou (1989-2) = Ferchiou N., *Répertoire décoratif de l'Afrique proconsulaire, deux thèmes répandus sur la cote, leur évolution et leur diffusion*, *AA*, vol. 25, 1989, pp. 115- 133.

Ferchiou (1991) = Ferchiou N., *Kbor Klib(Tunisie),* dans *QAL*, 14, Erma di Bretshneider, Rome, 1991, pp.45-96.

Ferchiou(1995) = Ferchiou N., *Le paysage pré-romain en Tunisie antique à l'ouest de Carthage*, dans Actes du III° congrès International des Etudes phéniciennes et puniques, Tunis le 11-16 Novembre 1991, Tunis,1995, pp. 435-446.

Ferchiou (1995) = Ferchiou N., *Recherche sur le décor architectonique de la région de Segermes,* Africa Proconsularis I-II, Copenhague, 1995, pp. 653-711.

Ferchiou(1997) = Ferchiou N., *À propos d'un monument énigmatique de Tunisie antique*, Mitteilungen des Deutschen archäologischen Instituts. Römische Abteilung, 104, 1997, pp. 335-340.

Ferchiou (1998) = N. Ferchiou, *Ain Fourna, antique Furnos Maius : ville de confins territoriaux, porte du haut tell*, Africa XVI, Tunis, 1998, pp. 31-58**.**

Ferchiou (2001) = Ferchiou N., *L'activité d'officines de marbriers venues de Carthage à Sufetula*, actes du colloque de Sbeïtla, 2001.

Ferchiou (2004) = Ferchiou N., *Recherche sur le cadre géographique et historique de la région de Zama*, *Africa*, Nouvelle série, Séances scientifiques II, textes réunis par Kallala N., pp. 187-212.

Ferjaoui (2001) = Ferjaoui A., *Recherche archéologique et toponymique sur le site de Jama et dans ses alentours*, *CRAI*, 2001, vol. 145, n° 2, pp. 837-864.

Ferrar (2001) = Ferrar L., *Ancient roman gardens*, Sparkford, 2001.

Février (1971) = Février P. A., *Djemila*, Edit. Ministère de l'Information et de la Culture – Alger, 1971**Février (1982) = Février P. A.,** *Urbanisation et urbanisme de l'Afrique Romaine*, dans *ANRW*, 10, 1982, pp. 321-377.

Février (1983) = Février P. A., *Approches recentres de l'Afrique Byzantine*, *ROMM*, 35, 1983-1.

Février (1983-2) = Février P.A., *Le fait urbain dans le Maghreb du III^{ème} siècle, les signes d'une crise ?*, dans 150ème Jahrfeier des Deutsches Archaologisches Instituts Rom, Anspache und Vorlage, 4-7 déc. 1979, Mayence, 1983, pp. 50-76.

Finocchi (1977) = Finocchi S., *Le théâtre romain de Turin*, dans congrès arch. Du Piémont, 129ème session, 1971, Paris, 1977, pp. 24-33.

Formigé (1914) = Formigé J., *Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange*, Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, t. 13, 1914, pp. 25-89.

Formigé (1917) = Formigé J., *Le prétendu cirque romain d'Orange*, 1917.

Forni (1962) = Forni G., *Enciclopedia dello spectacolo*, s.v.teatro [G. Forni], vol. 9, 1962.

Forni (1970) = Forni G., *EAA, Supplément, 1973*, Rome, 1970.

Frézouls (1952) = Frézouls E, *Les théâtres romains de Syrie*, dans *Annales archéologiques de Syrie*, II, 1952, n° 1-2, pp. 46-108.

Frézouls (1952) = Frézouls E., *Teatri romani dell'Africa Francese, Dionisio* 15, 1952, pp. 90-103.

Frézouls (1981) = Frézouls E., *La construction du theatrum lapideum et son contexte politique*, dans *TSA*, actes du colloque de Strasbourg, Leiden, 1981.

Frézouls (1982) = Frézouls E., *Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain*, dans *ANRW*, II, 12, 1, Berlin –New York, 1982, p. 366, fig. 7.

Frézouls (1983)= Frézouls E., *"la construction du theatrum lapideum et son contexte politique"* dans *Théâtres et spectacles dans l'Antiquité*, Strasbourg, 1983, p.193-214

Gardner et *alii* (1892) = Gardner E. A.-Loring W et Frazer , *Excavations at Megalopolis (1890-1891)*, Londres, 1892.

Gascou (1972) = Gascou J., *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère,* Rome, 1972.

Gascou (1982) = Gascou J., *Politique municipale en Afrique du Nord, ANRW*, 10, 1982, pp. 136-227.

Gauckler (1896) = Gauckler P, *L'archéologie de la Tunisie,* ***t. 2, 1896*****.**

Gauckler (1896) = Gauckler P., *Antiquités nationales*, *BAC*, 1896.

Gauckler (1897) = Gauckler P., *Antiquités nationales*, *BAC*, 1897.

Gauckler (1897) = Gauckler P., *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, Musée Alaoui, 1897.

Gauckler (1901) = Gauckler P, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines*, t. 1, Paris, 1901.

Gavini (2008) = Gavini A., *I culti orientali in Zeugitana,* dans *AR,* 17, vol. 3, pp. 2213-2231.

Gebhard(1993)= Gebhard E. R., *The Evolution of a Pan-Hellenic Sanctuary : From Archaeology towards History at Isthmia,* dans Greek Sanctuaries, New Approaches edited by Nanno Marinatos and Robin Hagg (Routledge: 1993), pp. 154-177.

Getzel (2006) = Getzel M. C., *The Hellenistic settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, London University of California, 2006.

Ghaddab (2008) = Ghaddab R., L*es édifices de spectacle en Afrique : prospérité et continuité de la cité classique pendant l'antiquité tardive*, dans « Le cirque romain et son image » (Textes édités par Jocelyne Nelis-Clément et J. M. Roddaz), Ausonius, Bordeaux 2008, pp. 109-132.

Ghalia et Mahfoudh (2003) = Ghalia T.et Mahfoudh F., *Ain Thuburnuc « Thubernuc » et sa région,* dans *MEFRA*, vol. 15, n° 2, 2003, pp. 779-807.

Ginouvès (1972) = Ginouvès R., *Le theatron à gradins droits et l'odéon d'Argos*, dans Etudes *péloponnésiennes*, t. VI, Paris, 1972.

Ginouvès (1992) = Ginouvès R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, vol. II, éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs, *EFA-EFR*, 1992.

Ginouvès (1998) = Ginouvès R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, vol. III, espaces architecturaux, bâtiments et ensembles, *EFA-EFR*, 1998.

Ginouvès et Martin (1985) = Ginouvès R. et Martin R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine,* vol. I, Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor, *EFA*, *EFR*, 1985.

Gleason (1998) = Gleason K.L. et *alii, The Promontary Palace at Caesarea Maritima for Herod's praetorium,* dans *JRA, 11*, 1998, p. 23-52.

Golvin (1981) = Golvin J.-C., *Le petit Serapeion romain de Louqsor*, *BIFAO*, Le Caire, 1981, pp. 115-148.

Golvin (1988) = Golvin J. Cl., *L'amphithéâtre Romain,essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, éd. du Centre Pièrre Paris, De Boccard, Paris, 1988, p. 387.

Golvin (2003) = Golvin J. Cl., *Le rôle de la restitution architecturale dans l'étude des temples de Dougga, dans L'Afrique du Nord antique et médiévale, Actes du VIIIe colloque international sur l'histoire et l'archéologie du Maghreb,* Tabarka (Tunisie) *8-13Mai 2000,* Tunis, 2003, pp. 471-489.

Golvin (2003-1) = Golvin J.-Cl., *Le problème de la restitution des hauteurs et la recherche de l'image pertinente*, dans Mars en occident, Actes du colloque International « Autour d'Allones (Sarthe) », les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans, Université du Maine, 4-6 Juin 2003, Presses Universitaires de Rennes, pp. 179-190.

Golvin (2003-2) = Golvin J.-Cl., *Modèle et maquette, quelques problèmes de l'image de restitution*, Actes du colloque international de Caen « Rome an 2000 », 28-30 Septembre 2000, dans cahiers de la MRSH, Caen 2003, pp. 179-190.

Golvin (2005) = Golvin J. Cl., *Quelques aspects méthodologiques de la restitution, dans Dougga Etudes d'Architecture religieuse, les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis*, coll. Mémoires, 12, Institut Ausonius, Bordeaux 2005, pp. 25-29.

Golvin (2007) = Golvin J. Cl., *Le temple n° 8 de Sabratha iseum ou serapeum? Restitution architecturale, identification, datation,* dans *Mélanges dédiés à Jean-Claude Goyon Institut Français d'Archéologie orientale,* Le Caire, 2007, pp. 227-241.

Golvin (2008) = Golvin J.Cl., *La restitution architecturale de l'hippodrome de Constantinople, Méthodologie, résultats, état d'avancement de la réflexion*, pp 147-158, dans (Textes édités par Jocelyne Nelis-Clément et J. M. Roddaz), *Le cirque romain et son image*, Ausonius, Bordeaux 2008.

Golvin (2008-1) = Golvin J. Cl., *A propos de la restitution de l'image de Puteoli, correspondances, ancrage, convergences*, Actes du Colloque International "Roma Illustrata" Université de Caen 6-8 Octobre 2005, Presses Universitaires de Caen, 2008-1, pp. 157-173.

Golvin (2008-2) = Golvin J. Cl., *L'exploitation des images antiques, problèmes de méthodologie*, Actes du colloque International « le cirque romain et son image », Institut Ausonius, Université de Bordeaux III, 19-21, octobre 2006 à Bordeaux, Mémoires, 20, Institut Ausonius, Bordeaux 2008, pp. 243-258.

Golvin(2010) = Golvin J. Cl., *La logique du choix préférentiel, problèmes méthodologiques à propos de la restitution du forum de Fréjus,* Actes du 8ème colloque de Fréjus, Octobre 2010 dans *Fréjus romaine la ville et son territoire, Fréjus 2011, p. 129-138.*

Golvin et Khanoussi (2004) = Golvin J.C. et Khanoussi M., *Dougga, études d'architecture religieuse, Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de Pluton et de Caelestis*, Mémoires, 12, Institut Ausonius, Bordeaux, 2004, pp. 33-77.

Gonzales (1996) = Gonzales A., *Autour d'Isis : acquis et nouvelles perspectives*, *DHA*, 1996, vol. 22, n° 2, pp. 153-164.

Goyon et *alii* (2004) = Goyan J.Cl. - Golvin J. Cl. - Simon Boidot C. -Martinet G., *La construction pharaonique*, éd. Picard, Paris, 2004.

Grimal (1969) = Grimal P., *Les Jardins romains*, P.U.F., Paris, 1969.

Gros (1978) = Gros P., *Architecture et société à Rome et en Italie*, *Centro-méridionale*, Bruxelles, 1978.

Gros (1978) = Gros P., *Entablement modillonnaires d'Afrique au IIème siècle après J.-C*, dans RM 85, pp. 459-476. pl. 150- 152.

Gros (1985) = Gros P., *Byrsa III*, dans *EFR*, n° 41, 1985.

Gros (1985) = Gros P., *Le rôle de la scénographie dans les projets*, dans *Le dessin d'architecture dans les sociétés antiques*, actes du VIIIème colloque de Strasbourg, 1985, pp. 231-254.

Gros (1987)= Gros P., "*La fonction symbolique des édifices théâtraux dans le paysage urbain de la Rome augustéenne*" dans *l'Urbs, Espace urbain et histoire Ier . av. J.C.- IIIe s. ap. J.C.*, Rome, *EFR*, 1987.

Gros (1990) = Gros P., *Les étapes de l'aménagement monumental du forum*, dans *La citta nell'Italia settentrionale in éta romana*, Trieste-Rome, 1990, p. 62.

Gros (1994-1) = Gros P., *Le schéma vitruvien du théâtre latin et sa signification dans le système normatif du De Architectura*, dans *RA*, 1, 1994, pp. 57-80.

Gros (1994-2) = Gros P., *Les théâtres en Italie au I^er^ siècle de notre ère : situation et fonctions dans l'urbanisme impérial, dans l'Italie d'Auguste à Dioclétien*, *EFR*, 98, Rome, 1994, pp. 285-307.

Gros (1995) = Gros P., *Le culte impériale dans la basilique judiciaire du forum de Carthage*, dans *Karthago*, XXIII, Paris, 1995, pp. 45-56.

Gros (1996) = Gros P., *L'architecture romaine du début de III^ème^ avant J.-C. à la fin du haut empire*, vol. 1 : *Les monuments publics*, éd. Picard, Paris, 1996.

Gros (2001) = Gros P., *L'architecture romaine du début de III^ème^ avant J.-C. à la fin du haut Empire*, vol.2 : *maisons, villas , palais et tombeaux*, , éd. Picard, Paris, 2001

Gros (1997) = Gros P., *Vitruvio, éd. De architectura*, Turin, 1997, p. XIII sq.

Gros (2000) = Gros P., *L'évolution des centres monumentaux des cités italiennes en fonction de l'implantation du culte impérial*, dans *les élites municipales de l'Italie Péninsulaire de la mort de César à la mort de Domitien*, col. *EFR,* 271, Rome, 2000, pp. 307-326.

Gros (2005) = Gros P., *La polyvalence fonctionnelle comme facteur d'intégration ; l'exemple des agoras-gymnases d'Asie Mineure à l'époque impériale*, dans Histoire urbaine, t. 13, 2005, pp, 101-120.

Gros et Nicolet (1987) = Gros P. et Nicolet Cl., *Espace urbain et histoire (I^er^ siècle avant J.-C. – III^ème^ siècle après J.-C.)*, *EFR*, 98, éd. *L'Urbs*, Rome, 1987.

Gsell (1901) = Gsell S., *Les monuments antique de l'Algérie,* Paris, t. 1 et 2, 1901.

Gsell et Joly (1914) = Gsell S., *Khamissa Mdaourouch Announa*, (avec la collaboration de Joly Ch. A. pour l'illustration), 1^ère^ partie 1^ème^ fascicule, Alger et Paris, 1914.

Guérin (1862) = Guérin V., *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*., t. 2, Paris, 1862.

Hadjisavvas (1998) = Hadjisavvas S., *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre en 1997*, dans *BCH.*, vol. 122, 1998, pp. 663-703.

Hallier(1993) = Hallier G., *Etude architecturale, dans les Flavii de Cillium, Etude du Mausolée de Kasserine*, collection de L'*EFR*, pp. 37- 56.

Hamman (1985) = Hamman A.-G., *La vie quotidienne en Afrique du Nord au temps de saint Augustin*, éd. Hachette, Paris, 1985.

Hammond (1965) = Hammond P., *The excavation of the main theater at Petra*, London, 1965.

Hanson(1959) = Hanson J. A, *Roman Theater temples,* Princeton University, 1959.

Hanoune (1969) = Hanoune R., *Inventaire des mosaïques de Bulla Regia*, 1969, mémoire dactylographié de l'*EFR*.

Hanoune (1974) = Hanoune R., *Une muse et un philosophe sur une mosaïque de Bulla Regia*, Dans: *Mélanges de philosophie*, *de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*. Rome, *EFR*, 1974. pp. 387-394. (Publications de l'École française de Rome, 22).

Hanoune (1983) = Hanoune R., *Bulla Regia, bibliographie résumée*, dans *Miscellanea* I, *Recherches archéologiques Franco-Tunisiennes à Bulla Regia*, Rome, 1983.

Hanoune (1989) = Hanoune R., *Bulla Regia (Tunisie), MEFRA*, 1989, Vol. 101, n° 1, pp. 539-542.

Hanoune (1990-1) = Hanoune R., *Bulla Regia (Tunisie),* dans *MEFRA,* vol. 102, 1, 1990.

Hanoune (1990-2)= Hanoune, R., *Opus africanum à Bulla Regia (Tunisie),* dans *AR,* Atti del VII Convegno di studio, Sassari 15-17 décembre 1989, Sassari 1990, pp. 409-414,

Hanoune (1991) = Hanoune R., *Bulla Regia, MEFRA*, 1991, Vol. 103, n° 1, pp. 365 – 367.

Hanoune (1992) = Hanoune R., *Bulla Regia (Tunisie), MEFRA*, 1992, Vol. 104, n° 1, pp. 523-526.

Hanoune (1993) = Hanoune R., *Bulla Regia (Tunisie), Opérations franco-tunisiennes avec la collaboration de l'EFR, MEFRA, vol. 105,* 1993.

Hanoune (1996) = Hanoune R., *Un dessin d'Architecture au théâtre de Bulla Regia*, dans *AR*, XII, t. 2, 1996, pp. 911-914, photos I à IV.

Hanoune (1999-1) = Hanoune R., *Une mosaïque de cella de temple à Bulla Regia*, dans actes du colloque, *La mosaïque Gréco-romaine* VII, Tunis 3- 7 oct. 1994, t. 2, *INP*, Tunis, 1999, pp. 747-750.

Hanoune (1999-2) = Hanoune R., *La bibliothèque de Bulla Regia*, dans Actes du VII^{è} *CIHAAN*, Nice 21-31 oct. 1996, Paris, 1999, pp.213-222.

Hanoune (2005)= Hanoune R., *Les thermes du «grand ensemble sévérien» a Bulla Regia (Tunisie).dans la mosaique greco romaine IX* actes du XI^{ème} colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Rome 2001), *EFR, 2005, pp. 281-289.*

Hanoune (2006-1)= Hanoune R., *Le grand ensemble sévérien de Bulla Regia (Africa proconsularis, Tunisie) : un Augusteum, Dans proceedings of the XVIth International Congress of classical Archeology* (Boston 23-26 August 2003), Oxford, 2006, pp.283-286.

Hanoune (2006-2) = Hanoune R., *Deux inscriptions de Bulla Regia (Tunisie) et la culture de l'Afrique antique*, dans *AR*, XVI, 2006, pp. 1790-1792.

Hanoune (2009) = Hanoune R., *Chasse en Afrique romaine, le cas de Bulla Regia (Tunisie)* dans *chasses antiques : pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (IIIème siècle avant J. C.- IVème siècle après J. C)*, Rennes, 2009, pp. 65-72.

Hanoune (2009-2) = Hanoune R., *La construction romaine en « opus Africanum » et ses renaissances : innovation technique ? Continuité accidentelle ?,* dans 131ème congrés national des sociétés historiques et scientifiques, Grenoble 2006, *CTHS*, Paris, 2009, pp. 29-39.

Hanoune et *alii* (1983) = Hanoune R. - Olivier A. et Thébert Y. *Les thermes au nord-ouest du théâtre*, dans *Miscellanea* I*, EFR*, Rome, 1983, pp. 63-92.

Harmand (1992) = Harmand J., *Le triangle de Sarsary et son lieu de spectacle*, *Spectacula*, II, Lattes, 1992, pp. 71-75.

Harrazi (1982) = Harrazi N., *Chapiteaux de la grande mosquée de Kairouan*, INP, Tunis, 1982, vol. 1 et 2.

Hellmann (2002) = Hellmann M.-Ch., *L'architecture grecque, vol. 1, les Principes de la construction*, éd. Picard, Paris, 2002.

Hellmann (2006) = Hellmann M.-Ch., *L'architecture grecque, vol. 2, architecture religieuse et funéraire,* éd. Picard, Paris, 2006.

Héron de Villefosse (1916) = Héron de Villefosse A., *Mémoire de M. Jules Formigé sur le gymnase accolé au théâtre d'Orange*, dans *CRAI*, vol. 60-4, 1916, pp. 317-318.

Hoffmann (1984) = Hoffmann A., *Zum Bauplanes Zeus- Asklepios-Tempels im Asklepieion von Pergamon, dans Bauplanung und Bautheorie in der Anthike*, Berlin, 1984, pp. 95-103.

Hugoniot (2000) = Hugoniot Ch., Les spectacles de l'Afrique romaine, vol. 1 et 2, Atelier National de reproduction des thèses, Université de Paris

IV(Sorbonne), Paris, 2003. Thèse de troisième cycle nouveau régime soutenue sous la direction de J-P. Martin.

Huré (2000) = Huré J., *Africa*, Edit. Séguier, Paris, 2000.

Hurlet (2000) = Hurlet F., *Pouvoir des images, images du pouvoir impérial, la province d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère*, dans *MEFRA*, 112, 1, 2000, pp. 297-364.

Jannoray (1953) = Jannoray *J.,* *Le Gymnase, Fouilles de Delphes,* t. 2, Paris, 1953.

Janon (1985)=Janon M., *Recherches à Lambèse III, Essai sur le temple d'Esculape, AA, t.21*, 1985, p. 35-102;

Janon (2005) = Janon M., *Lambèse*, éd. de la Nerthe, 2005.

Janon et Gassend (2005) = Janon M. et Gassend J.-M., *Lambèse capitale militaire de l'Afrique romaine*, éd. de la Nerthe, 2005.

Jashemski (1993) = Jashemski W., *The gardens of Pompei*, t. 2, New Rochelle, 1993.

Jouffroy (1986) = Jouffroy H., *La construction publique en Italie et dans l'Afrique romaine*, publié AECR, Strasbourg, 1986.

Julien (2003) = Julien Ch. A., *Histoire de l'Afrique du Nord des origines à 1830*, livre 1 et 2, éd. Cérès, Tunis, 2003.

Kaweran et Weigand (1930) = Kaweran G. et Weigand Th., *Die paläste der Hochburg,Altertümer von Pergamo*, vol. 6, Berlin, 1930.

Kenrick (1986) = Kenrick P. M., *Excavations at Sabratha 1948-1951*, dans *JRS* (Monograph 2), Londres, 1986, pp. 115-117.

Khanoussi (1986) = Khanoussi M., *Note préliminaire sur Bulla la royale*, *Reppal* 2, Tunis, 1986, pp. 325-335.

Khanoussi (1998) = Khanoussi M., *Dougga*, guide AMVPPC, Tunis, 1998.

Khanoussi et Golvin (2005) = Khanoussi M. et Golvin J-Cl., *Dougga, étude d'architecture religieuse*, Ausonius, bordeaux, 2005.

Khanoussi et Mastino (2004) = Khanoussi M. et Mastino A.*, Il culto della Gens Septimia a Bulla Regia: Settimio Severo e Caracalla in tre basai inedite degli Agrii, dei Domitii e dei Lollii*, in *Epigrafia di confine*. Il confine dell'Epigrafia. Les actes du colloque AIEGL-Borghesi 2003, sous la direction de M.G. Angeli Bertinelli e A. Donati (Epigrafia e Antichità, 21), Fratelli Lega Editori, Faenza,2004, pp. 371-414.

Khanoussi et Maurin (1997) = Khanoussi M. et Maurin L., *Dougga (Thugga) études épigraphiques*, Bordeaux, 1997.

Khannoussi et Maurin (2000) = Khannoussi M. et Maurin L., *Dougga fragments d'histoire*, Ausonius, Bordeaux, 2000.

Khanoussi et Strocka (2002) = Khanoussi M. et Strocka V. M., *Thugga 1*, *Grundlagen und Berichte*, Mayence, 2002.

Kotula (1967) = Kotula T., *A propos d'une inscription reconstituée de Bulla Regia. Quelques municipes mystérieux de l'Afrique Proconsulaire*, *MEFRA*, t. 79, 1967.

Kotula (1972) = Kotula T., *Remarques sur les traditions puniques dans la constitution des villes de l'Afrique romaine* , dans VI° congrès d'épigraphie grecque et latine, Munich, 1972, pp. 73-83.

Lachaux (1978) = Lachaux J.-Cl., *Théâtres et amphithéâtres d'Afrique Proconsulaire*, Aix-en-Provence, 1978.

Lancel (2003) = Lancel S., *L'Algérie antique*, édition Mengès, Paris 2003.

Lantier (1944) = Lantier R., *Tunisie*, RA, XXI, mai-juin 1944, pp. 183-184.

Lantier (1987) = Lantier H., *Regia hellénistique dans le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Strasbourg, 1987, pp. 345-358.

Laporte (2004) = Laporte J. P., *Isiaca d'Algérie (Mauritanie, Numidie et partie de la proconsulaire)*, dans *Isis En Occident* : Actes du II^{ème} Colloque international sur les études isiaques, Lyon III, 16-17 Mai 2002, Lyon, 2004, pp. 249-320.

La Rocca-De Vos (1976)= La Rocca- De Vos M. & A., *Guida archeologica di Pompei*, Vérone, 1976.

La Rocca et De Vos (2002) = La Rocca E. et De Vos M., *Pompei, guide archeologiche*, éd. Mondadori, Milan, 2002

Lassus (1959) = Lassus J., *L'Archéologie Algérienne en 1958*, Libyca, VII, t. 2, 1959, pp. 223-224.

Lavoignat et De Pouydraguin (1888) = Lavoignat E. et De Pouydraguin G., *BCTHS,* Antiquités nationales, 1888.

Lavagne (1992) = Lavagne H., *La mosaïque et le théâtre ; quelques exemples de relations, dans Spectacula II, Le théâtre antique et ses spectacles*, Lattes, 1992, pp. 241-248.

Layeb et *alii* (2007) = M. Layeb-W. Khalfali- R.Amri- N. Hatira- M. Ben Youssef- A. Mansouri, M. Khannoussi, *Les pierres de construction et d'ornementation dans les ruines romaines de Bulla Regia(Nord oust tunisien) caractérisation pétrographique, usage et provenance,* dans Minbar Al Jamiaa, n° 7, Actes de la RIPAM, 2005, Meknès, Maroc, 2007, pp. 137-145.

Le Glay (1956) = Le Glay M., *Les religions orientales dans l'Afrique ancienne d'après les collections du musée Stéphane Gsell*, Alger, note 42, 1956.

Le Glay (1957) = Le Glay M., *Le serpent dans les cultes africains, Hommages à Waldemar Deonna*, 1957, pp. 349-350.

Le Glay (1988) = Le Glay M., *Une nouvelle bibliothèque municipale à Bulla Regia En Afrique proconsulaire*, dans Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne offert à A. Tuilier, 8, Paris, 1988, pp.52-60.

Le Glay (1992) = Le Glay M., *Epigraphie et théâtres*, dans *Spectacula II*, *Le théâtre antique et ses spectacles,* actes du colloque tenu à Lattes, France, 27, 28, 29 et 30 Avril 1989, Lattes, 1992, pp. 209-221.

Lehmann (1998) = Lehmann K., *Samothrace, a guide of the excavations and the museum*, Thessalonique, 6ème éd., 1998.

Leone (2007) = Leone A., *Changing townscapes in North Africa from the late Antiquity to the Arab conquest,* Edipuglia, Bari, 2007.

Lepelley (1979) = Lepelley Cl., *Cités romaines d'Afrique au bas empire*, Paris,1979, t.1-2.

Leroche (1948) = Leroche L., *les fouilles de ksar Toual Zammel et la question de Zama*, dans Mélange d'Archéologie et d'Histoire LX, 1948, *EFR*, pp. 95-105.

Leschi (1952) = Leschi L., *Algérie antique*, Paris, 1952.

Leveau (1971-1974)= Leveau Ph., *Note additionnelle à un article paru dans le BAA t. IV et à propos de l'opus reticulatum à Cherchel*, *BAA*, vol.5, 1971-1974, p.25-34

Leveau (1982)= Leveau Ph., *La maison noble de Caesarea de Maurétanie*, dans *AA, 18*, 1982, pp. 109-165

Leveau (1984) = Leveau P., *Une ville romaine et ses campagnes*, dans *EFR* (70), Rome, 1984.

Lévêque (2003) = Lévêque P., *Dans les pas des dieux grecs*, Paris, Tallandier, 2003.

Lézine (1955) = Lézine A., *Les chapiteaux toscans trouvés en Tunisie*, *Karthago* VI, 1955, pp. 11-29.

Lézine (1959) = Lézine A., *Résistance à l'hellénisme de l'architecture religieuse de Carthage*, *CT*, n°26-27, Tunis, 1959, pp. 247-261.
Lézine (1961) = Lézine A., *Architecture punique : recueil de document*, *PUF*, Paris, 1961,
Lézine (1964) = Lézine A., *Architecture romaine d'Afrique, recherches et mise au point*, *PUF*, Paris, 1964.
Lézine (1968) = Lézine A., *Carthage, Utique : étude d'architecture et d'urbanisme*, Paris, 1968.
Lézine (1969) = Lézine A., S*ur la population des villes africaines*, dans *AA*, t.3, 1969.
Lézine (1969) = Lézine A., *Carthage-Utique, Etudes d'architecture et d'urbanisme*, CNRS, Paris, 1969.
Lézine (1969-1) = Lézine A., *Thermes d'Antonin à Carthage, BTP*, Tunis, 1969.
Luni (2006) = Luni M., *Cirene atene d'Africa*, Rome, 2006.
Madeleine (2002)= Madeleine S., *Le complexe pompéien du champ de Mars une ville dans la ville*, thèse de doctorat soutenue le 25 avril 2002 à l'Université de Caen.
Maiuri (1955) = Maiuri A., *Il teatro-ninfeo detto « Sepolcro di Agrippina » a Bàcoli*, dans Anthemon, Mei. C. Anti, Florence, 1955, pp. 263-271.
Mahjoubi (1961) = Mahjoubi A., *Découverte d'une nouvelle cité romaine à Henchir el Faouar*, dans *CRAI*, 1961, pp. 382-391.
Malissard (1994) = Malissard A., *Les Romains et L'eau: fontaines, salles de bain, thermes, aqueducs*, Paris, Les belles lettres, 1994.
Malissard (2000) = Malissard A., *Les Romains et L'Eau: Fontaines, Salles de Bains, Thermes, Egouts, Aqueducs*, éd. Realia, Paris, les belles lettres, 19 décembre 2000.
Marec (1954) = Marec E., *Hippone la royale*, *antique Hippo Regius*, Alger, 1954.
Marin (1978) = Marin M. C., *documents pour l'étude de la religion phénico-punique dans la péninsule ibérique : Astarté,* dans Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, vol. 2, 1978, pp. 21-32.
Maurel (1969) = Maurel J. P., *Kerkouane, ville punique du Cap Bon*, *MAH*, t. LXXXI, 1969.
Maurin (2003) = Maurin L., *Carte Nationale des sites archéologiques et des monuments historiques, Bir Mcherga 028,* sous la direction de S. Ben Baaziz, INP, Tunis, 2003.
Martin (1944) = Martin R., *Chapiteaux ioniques de l'Asclépieion d'Athènes, BCH*, vol. 68, n° 68-69, 1944, pp. 340-374.
Mazard (1955) = Mazard J., *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, 1955, n° 84 et 94.
Mercklin (1962) = Mercklin E. Von, *Anticke Figural Kapitelle*, Berlin 1962.
Merlin (1908) = Merlin A., *Le temple d'Apollon à Bulla Regia*, plan de relevé par L. Drappier, Paris, 1908.
Merlin (1912) = Merlin A., *BCTH*, p. CCLXIII-CCLXXV.
Merlin (1913) = Merlin A., *Forum et maison d'Althiburos*, notes et documents, VI, Paris, 1913.
Milella (1989) = Milella M., *La decorazione architettonica di Mactaris*, dans *AR*, 6, 2, Sassari 1989, pp. 417-429.
Morcelli (1892) = Morcelli P., *Géographie de l'Afrique chrétienne proconsulaire*, Tr. Pour le Cardinal Lavigerie, Paris, 1892.

Moretti (1992) = Moretti J .Cl., *L'adaptation des théâtres de Grèce aux spectacles impériaux*, dans *Spectacula II* : Le théâtre antique et ses spectacles : actes du colloque tenu au musée archéologique d'Henri Prades de Lattes 27-30 avril 1989, Lattes, 1992, pp. 179-187.

Moretti (1992) = Moretti J.-Ch., *Les entrées en scène*, dans *dramaturgie et actualité du théâtre antique, Pallas, Revue d'études antiques*, t. XXXVIII, 1992, pp. 79-107.

Moretti (1996) = Moretti J.-Ch. *Le gymnase de Délos*, dans *BCH*, vol. 120, livraison 2, 1996, pp. 617-638.

Muller (1962) = Muller L., *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-1874, vol. 4. Réimpression à Bologne en 1962.

Netzer (1996)= Netzer E., *The Promontory Palace*, dans *Caesarea Maritima, A retrospective after two millenia*, Leyde, New York, Cologne, 1996, p.193-207

Netzer (2006) = Netzer E. R., *The architecture of Herod, the great builder*, Mohr Siebeck, 2006.

Nielsen (1994) = Nielsen I., *Hellenic palaces tradition and renawal,* Aarhus, 1994.

Nielsen (1997) = Nielsen I., *Royal palaces and types of monarchy: "Do the Hellenistic palaces reflect the statues of the king?",* Hephaïstos, t. 15, 1997, pp. 137-161 paru dans Topoi, 8, 1998, pp. 347-355.

Norman (1993) = Norman N. J., *The university of geographie excavations in the yasmina Necropolis*, *CEDAC*, 13, 1993, p. 9.

Olivier et Thébert (1983) = Olivier A., thébert Y., *Note sur un temple de la périphérie*, dans *Miscellanea 1*, 1983, pp. 129-134.

Ourtani (1977) = M^{me} Ourtani N. A., *Les antiquités de Bulla Regia au Musée National du Bardo*, dans *Bachaouech et alii* (1977), pp. 123-132.

Ouertani (1983) = Ourtani N. A., *Femme en Cérès,* dans *catalogue à Kairouan,* n°171.

Ouertani (1984) = Ourtani N. A., *Sculptures en marbre découvertes à Bulla Régia*, Thèse de doctorat en archéologie romaine soutenue le 16/05/1984 à la Sorbonne Paris IV sous la direction de G-CH Picard.

Ouertani (1995-1) = Ouertani N., *« La sculpture romaine »,* dans *La Tunisie, carrefour du monde antique*, éd. Faton, Paris, 1995, pp. 92-101.

Ourtani (1995-2) = M^{me} Ourtani N. A., *Deux documents relatifs au culte d'Isis à Bulla Regia*, dans le VI^{ème} colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du nord, Octobre 1993, 118ème congrès de l'Afrique du nord antique et médiéval, vol. 2, *CTHS*, pp. 394-404, 1995.

Parrish (2001) = Parrish D., *Urbanism in western Asia Minor; new studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos, JRA*, n° 45, Portsmouth, Rhode Iland, 2001.

Paschetto (1912) = Paschetto L., *Ostia romana, storia e monumenti*, Rome, 1912.

Pellissier (1853) = Pellissier De Raynaud E., *Description de la Régence de Tunis*, dans *exploration scientifique de l'Algérie,* t. 16*,* Paris, 1853.

Pellitier (1964) = Pelletier A., *Les sénateurs d'Afrique proconsulaire d'Auguste à Gallien*, Latomus, XIII, 1964.

Pensabene (1973) = Pensabene P., *Scavi di Ostia VII: I Capitelli*, Rome, 1973.

Pensabene (1986) = Pensabene P., *La decorazione architettonica, l'impiego del marmo e l'importazione di manufatti orientali a Roma, in Italia e in Africa,* in *Società romana e impero tardoantico. III. Le merci, gli insediamenti*, Bari 1986, pp. 285-422.

Pensabene (1989) = Pensabene P., *Architettura e decorazione architettonica nell'Africa Romana: osservazioni,* dans *AR*, 6 (convegno Alghero e Sassari, 1988), Sassari 1989, pp. 431-458.

Pensabene (1990) = Pensabene P., *Il tempio di Saturno a Dougga e tradizioni architettoniche d'origine punica*, dans *AR*, 7, 1, Atti de VII convegno a Sassari décembre, 1989, Sassari 1990, pp. 251.293.

Pensabene (1991) = Pensabene P., *Riflessi sull'architettura de cambiamenti socio economici del tardo II e III secolo in Tripolitania e nelle Proconsolare,* dans *AR*, 8, 1, 1991, pp. 447-477.

Pensabene (1992) = Pensabene P., *Il tempio di Gens Septimia a Cuicul (Gemila), dans AR*, 9, Sassari, 1992, pp. 771-802.

Pensabene (1994) = **Pensabene P.**, *Sulla tecnica di lavorazione* delle *colonne del tempio tetrastilo di thignica (Ain Tounga),* dans *AR,* 11, 2, 1994, pp. 1103-1111.

Petropoulou et Spatari = Petropoulou K. et Spatari Th., *Corinthe –Mycènes Nauplie-Tirynth-Epidaure,* Athènes, (Non daté).

Pesce (1953) = Pesce G., *Il tempio di Iside in Sabratha, Monografie di Archeologia Libica, IV*, Rome, 1953.

Picard (1947) = Picard G. CH., *Acholla*, dans *CRAI*, 1947, pp. 357-562.

Picard (1948) = Picard Ch., *Les religions préhelléniques (Crète et Mycène),* Paris 1948.

Picard (1954) = Picard C., *Les religions de l'Afrique antique*, 1954.

Picard (1955) = Picard C., *Catalogue du musée Alaoui*, Nouvelle série, vol.1, 1955, pp. 256-258.

Picard (1955) = Picard Ch., *Le théâtre des mystères de Cybèle-Attis à Vienne (Isère), et les théâtres pour représentations sacrées à travers le monde méditerranéen,* dans *CRAI*, vol. 99, n° 2, 1955, pp. 229 – 248.

Picard (1969) = Picard G. CH., *Fouille à Carthage (Juillet 1967),* dans *RA*, 1969, pp. 178-183.

Picard (1975) = Picard G. Ch., *Notes sur le théâtre de Cherchell et les débuts de l'architecture théâtrale dans les provinces romaines de l'Occident*, dans *CRAI*, pp. 386-397.

Picard (1977-1978) = Picard Colette et Gilbert, *Recherches sur l'architecture Numide*, dans *Karthago*, 19, 1977-1978, pp. 15-33.

Podvin (2001) = Podvin J.-L., *Anubis et Isis sur les lampes à huile romaines*, Revue du Louvre, 2001, pp. 33-36.

Poinsot (1905) = Poinsot L., *Les stèles de la Ghorfa*, *BAC*, 1905.

Poinssot (1884) = Poinssot J., *Voyage archéologique en Tunisie*, *BTAA,* t. 2, 1884.

Poinssot (1885) = Poinssot J., *Voyage archéologique en Tunisie*, *BTAA*, t. 3, 1885.

Poinssot (1963) = Poinssot C. *Y eut il un temple de Cérès attenant au théâtre de Thugga ?* Dans Revue Archéologique, 1963.

Poinssot et Lantier (1926)= L. Poinssot et R. Lantier, *Fouilles à Tubernuc*, dans *BCTH*, 1926, pp. 221-223.

Poinssot et Quoniam (1952) = Poinssot L . et Quoniam P., *Bêtes d'amphithéâtres sur trois mosaïques du Bardo*, dans *Karthago, III*, pp. 127-165 (musée de Carthage).

Poinssot et Salomonson (1963) = Poinssot C. et Salomonson J. W., *Un monument punique inconnu : Le mausolée d'Henchir Djaouf, d'après les papiers inédits du comte C. Borgia, Leiden E.J.* Brill, 1963.

Pringle (1981) = Pringle D., *The defents of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest*, *BAR*, international Series 99, Oxford, 1981.

Quoniam (1952) = Quoniam P, *Fouilles récentes à Bulla Regia (Tunisie)*, dans *CRAI*, vol. 96, n° 3, 1952, pp. 460-472

Quoniam (1961-62) = Quoniam P., *Deux notables de Bulla Regia*, dans *Karthago*, t. 11, 1961-62, pp. 1-8, notes 32 et 36.

Radt (1984) = Radt W., *Pergame guide archéologique***,** Istanbul, 1984.

Radt (1988) = Radt W., *Pergamon. Geschichte und Bauten, Funde und Erforschung einer antiken Metropole***,** DuMont Dokumente, Cologne, 1988.

Radt (2001) = Radt W., *The urban development of Pergamon, Urbanism in western Asia Minor; new studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos, JRA*, n° 45, Portsmouth, Rhode Iland, 2001.

Rakob (1979) = Rakob Fr., *Das Groma-Nyphaeum im legionslager von Lambaesis,* MDAIR, 86, 1979, pp. 375-397.

Rakob (1983-1) = Rakob F., *Architecture royale Numide*, dans les actes du colloque *Architecture et sociéte de l'archaisme grec à la fin de la république romaine* (Rome 1980), *EFR*, Rome, 1983, pp. 325-348.

Rakob (1983-2) = Rakob F., *Numidische Königsarchitektur in Nordafrika***,** dans *Die Numider*, p.119-132.

Rodriguez –Almeida (1981) = Rodriguez –Almeida, E., *Forma Urbis Marmorea, Aggiornamento 1980*, Rome, 1981

Romanelli (1959) = Romanelli P., *Storia delle province romane dell'Africa* , Rome, 1959.

Romanelli (1970) = Romanelli P., *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, dans *Enciclopedia classica*, III.10.7.3, Turin, 1970.

Rosenberg (2002) = Rosenberg S. G., Qasr al-Abd: A Mausoleum of the Tobiad Family?, *Bulletin of the Anglo-Israeli Archaeological Society* 19 – 20, 2002, pp. 157–175.

Rosenberg (2006) = Rosenberg S. G. , *Iraq al-Amir: The Architecture of the Tobiads*, *BAR* International Series 1544, Oxford: Hadrian Books, 2006.

Rossetto et *alii* (1994) = Scaparro M., De Septis F., Ciancio Rossetto P. et Pisani Sartorio G., *Teatri greci e romani alle origini del linguaggio rappresentato*, t. 3, Rome,1994.

Saladin (1886-1) = saladin H., *Rapport de la mission accomplie en Tunisie en Octobre-Novembre* 1885, Paris, 1886.

Saladin (1886-2) = Saladin H., *Description des antiquités de la Régence de Tunis monuments antérieures à la conquête arabe*, Fasc. 1, rapport sur la mission faite en 1882-1883, Paris, 1886.

Saladin (1887) = Saladin H., *NAMS,* t. 13, 1887.

Saladin (1888) = Saladin H., *Voyage en Tunisie, dans le tour du monde*, Paris, 1888.

Saladin (1893-1) = Saladin H., *Description des antiquités de la Régence de Tunis : monuments antérieurs à la conquête arabe.* Rapport sur la mission faite en 1882-1883, fasc. 1, 1893.

Saladin (1893-2) = Saladin H., *Description des antiquités de la Régence de Tunis : monuments antérieurs à la conquête arabe.* Rapport sur la mission accomplie en 1885, fasc. 2, Paris, 1893.

Saladin et Cagnat (1894) = Saladin H. et Cagnat R., *Voyage en Tunisie*, Paris, 1 (l'ouvrage a été réédité par F. Barate, Paris, éd. du CTHS, 2005).

Salles (2002) = Salles C., *L'antiquité romaine des origines à la chute de l'empire*, Paris, 2002.

Sear (1990) = Sear F., *Vitruvius and Roman Theater Design,* dans *AJA*, vol. 94, n° 2 (Apr., 1990), pp. 249-258.

Sear (1993) = Sear F., *The Scaenae Frons of the Theater of Pompey* ,dans *AJA*, vol. 97, n° 4 (Oct., 1993), pp. 687-701.

Sear (1994) = Sear F., *Vitruve et le théâtre Romain, dans Théâtres grecs et romains aux origines du langage représenté*, éd. Seat, Italie 1994, t. 1, pp. 146-179 et pp. 181–201.

Sear (2006) = Sear F., *Roman Theatres. An Architectural Study,* Oxford Monographs, dans C. A., Oxford, 2006.

Shoe Merit (1969) = Shoe Merit L. T., *The geophical distribution of greek and romain ionique bases*, in Hesperia, XXXVIII, 1969,

Small (1983) = Small D., *Studies in roman theater design*, dans *AJA,* vol. 87, 1983, pp.55-68.

Stern (1965)= Stern H., *la Mosaique gréco-romaine*, Paris, 1965.

Stucchi (1975) = Stucchi S., *Architettura cirenaica*, Rome, 1975.

Teatini (1997) = Teatini A., *La decorazione architettonica di Uchi Maius : studio preliminare sui capitelli*, dans *Uchi Maius 1 Scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia* a cura di Mustapha Khanoussi e Attilio Mastino, p.p.366-367, Sassari, 1997.

Teatini (2000) = Teatini A., *Nuovi dati sulla decorazione architettonica di Uchi Maius : le cornici e le mensole*, pp.1761-1778, in *AR*, n° 13, vol.1, a cura di Mustapha Khanoussi -Paola Roggerie- Cinzia Vismara, Sassari, 2000.

Thébert (1971) = Thébert Y., *L'utilisation de l'eau dans les maisons de la pêche à Bulla Regia*, dans *CT*, N° 73-74, 1971, p. 11.

Thébert (1972) = Thébert Y., *Les maisons à étage souterrain de Bulla Regia*, dans *CT*, N° 79-80, 1972, p. 17.

Thébert (1973) = Thébert Y., *La romanisation d'une cité indigène d'Afrique : Bulla Regia*, *MEFRA*, t. 85,1973, 1, pp. 247-310, note 2.

Thébert (1978) = Thébert Y., *Romanisation et dé romanisation en Afrique : histoire décolonisée ou histoire inversée*, dans annales économies sociétés civilisations, n° 1, Paris, 1978, pp. 64-82.

Thébert (1984) = Thébert Y., *Bulla Regia (Tunisie)*, dans *MEFRA*, vol. 96-1, 1984.

Thébert (1992) = Thébert Y., *Bulla Regia*, dans *Encyclopédie bérbère*, XI, Aix en Provence, pp. 1647-1653.

Thébert (1993) = Thébert Y., *Private and public spaces, the components of the domus, in roman art in context*, Englewood Cliffs, New Jersey, 1993, pp. 213-237.

Thébert (2003) = Thébert Y., *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, *EFR*, Rome, 2003.

Thuillier (1996) = Thuillier J. -P., *Le sport dans la Rome antique,* Paris, 1996.

Tilmant (1989) = Tilmant P. H., *Introduction au phénomène des temples à cours en Afrique romaine*, Revue des archéologues et Historiens d'Art de Louvain, vol. 22, 1989, pp. 9-16.

Tissot (1884-1) = Tissot Ch., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique,* t. 1, Paris, 1884.

Tissot (1884-2) = Tissot Ch. J., *Le bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone*, dans mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles lettres, 1ère s. t. 9, 1884, pp. 1-11, pl. 5.

Tissot (1888) = Tissot Ch. J., *Exploration scientifique de la Tunisie : géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. 2, Paris, 1888.

Tlili (2000) = Tlili N., *Des bibliothèques en Afrique romaine*, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, n° 26, t. 1, Besançon, 2000, pp. 151-174.

Torchani (2003) = Torchani M., *Recherches sur le décor architectonique de Zama (de l'II^{ème} au VI^{ème} après J.-C.) sous la direction de N. FERCHIOU, Mastère en histoire des civilisations antiques et leur archéologie,* Université de Tunis, faculté des sciences humaines et sociales de Tunis**.**

Tosi (1994) = Tosi G., *Il significato dei disegni vitruviane relativi al teatro*, dans *le projet de Vitruve objet, destinataires et réception du De Architectura*, *EFR* 192, Rome, 1994, pp. 171-185.

Trell (1979) = Trell B. L., *Ancient coins: New light on north african architecture*, dans Actes du premier congrés d'Histoire et de la civilisation du Maghreb, tome premier, Serie Histoire, n°1, Tunis, 1979, pp. 81-100.

Van Der Meer (1959) = Van Der Meer F., *Saint Augustin, Pasteur d'âmes*, Paris, 1959.

Vérité (1989) = Vérité J., *Le site de la Malga à Carthage*, *CEDAC*, t. 10, Juin 1989, p. 41 sq.

Veyne (2005) = Veyne P., *L'empire gréco-romaine*, Paris, 2005.

Villeneuve (1988) = Villeneuve Fr., *Prospection archéologique et géographie historique : la region d'Iraq el Amir(Jordanie),* dans *Geographie historique au proche orient*, 1988, pp. 257-288.

Vitruve (1990) = Vitruve, *De l'architecture*, Livre IV, Fleury Ph. (éd. Trad., comment.), Paris, 1990 (Collection des universités de France).

Vitruve (1990) = Vitruve, *De l'architecture*, Livre III, Gros P. (éd. Trad., comment.), Paris, 1990 (Collection des universités de France).

Wegner (1939) = Wegner M., *Die Herrscherbilnisse in Antonionischer Zeit*, Manna, Berlin, 1939.

Wild (1984) = Wild R. A., *Isis and Sarapis sanctuaries of roman period*, ANRW, II, 1, 1984, pp. 1817-1819.

Will (1951) = Will E., *Le sanctuaire syrien de Délos*, Annales archéologiques De Syrie, I, 1951, pp. 59-79, plan p. 60.

Will (1977) = Will E., *L'édifice dit Qasr el Abd à Araq al Amir (Jordanie)*, dans *CRAI*, 121e année, n° 1, 1977, pp. 69-85.

Will (1985) = Will E., *Le sanctuaire de la déesse syrienne*, dans exploration Archéologique de Délos 35, Athènes-Paris, 1985.

Will et Larché (1991) = **Will E. et Larché F**., *Iraq el amir; le château du Tobiade Hyrcan r*, Paris, 1991.

Winkler (1885-1) = Winkler A, *Notes sur les ruines de Bulla Regia*, dans *BTAA*, t. 3, 1885, pp.112-122

Winkler (1885-2) = Winkler A, *Description des ruines de Bulla Regia*, dans *RA*, n° 173, 29ème année, 1885, pp. 304-320.

Winter (2006) = Winter F. E., *Studies in Hellenistic architecture*, University of Toronto Press, 2006.

Zevi et Pensabene (1970) = Zevi, F.; Pensabene, P., *Un arco in onore di Caracalla ad Ostia*, *RAL* 26, 1970, pp.481-525.

Zivie et *alii* (1992) = Zivie C., Azim M., Deleuze P.et Golvin J.-Cl., *Le temple de Deir Chellouit IV étude architecturale*, Publications de l'IFAO, Le Caire, 1992.

Table des figures

Fig. 1 : Plan des ruines de Bulla Regia dans Beschaouch et alii (1977). 18
Fig. 2 :L'Afrique préromaine. 21
Fig. 3 : L'Afrique romaine 23
Fig. 6: Tissot, plan général du site montrant le théâtre et l'ampleur de la zone marécageuse située en contrebas, Tissot (1884-2), pl. V. 31
Fig. 6: Le site de Bulla Regia en 1853, vu du Sud-Ouest. Au premier plan, les grands thermes sud ; en arrière, les thermes memmiens et , au fond à droite, le théâtre (Tissot (1884-2), pl. IX) 31
Fig. 6: Le site de Bulla Regia en 1853, vue du Nord-Est. Au premier plan, le théâtre ; au fond, les thermes memmiens (Tissot (1884-2), pl. X). 31
Fig. 7: Plan de Bulla Regia par Winkler (1885), pl. XIV. 32
Fig. 8: Plan de distribution d'eau de Bulla Regia 34
Fig. 9: plan du site de Bulla Regia dans Merlin (1908). 35
Fig. 10: plan du site de Bulle Regia dans l'Atlas archéologique de la Tunisie, feuille de Fernana, n° 137. 36
Fig. 11: plan du théâtre de Bulla Regia dans Boulouednine (1958). 38
Fig. 12 : Plan de l'esplanade A située au sud du théâtre par G. Hallier dans Beschaouch et *alii* (1977), p.102, fig.100. 39
Fig. 13 : Plan de l'esplanade A située au Sud du théâtre par G. Hallier, dans Beschaouch et *alii* (1977), p.105, fig.105. 39
Fig. 14 : plan du théâtre relevé par Hallier dans Beschaouch et *alii* (1977). 40
Fig. 15 : Plan topographique partiel du site. 41
Fig. 16: Plan du secteur du forum (au Nord) et du théâtre et des esplanades attenantes (au sud). 41
Fig. 17 : Plan du théâtre et des deux esplanades attenantes (A et B). 41
Fig. 18: Nomenclature des différentes composantes d'un théâtre romain 43
Fig. 19: Plan de désignation des espaces et murs décrits. 45
Fig. 20: Elévation et plan d'une pile de 48
Fig. 21: Profil des corniches de façade (Corniche simple et corniche à décrochement). 51
Fig. 22: relevé de la partie centrale de l'ambulacre périphérique. 54
Fig. 23: Relevé du dessin incisé (d'aprés Hanoune R.) 55
Fig. 24: Tracé de chantier au capitole d'Uthina (Dessin, N. Labiadh). 55
Fig. 25: profil des marches des escaliers 56
Fig. 26: Détail de la porte p_5 de l'espace B5. 58
Fig. 27: Aspect de la porte de l'extrémité ouest 60
Fig. 28: Aspect de l'entrée latérale orientale 60
Fig. 29: Plan de l'espace B_1 61
Fig. 30: Elévation des portes p_9 et p_{10}. 63
Fig. 31: Plan de l'espace d'accès central situé sous la *cavea*. 65
Fig. 32: Façade latérale orientale de l'espace central sous la *cavea*. 67
Fig. 33: Détail de l'enduit en bourrelet visible 68
Fig. 34: Plan de l'espace C_1. 68
Fig. 35: Ensemble de l'élévation du mur de fond 68
Fig. 36: Elévation du mur de fond de l'espace C_2. 68
Fig. 37: Coupe sur l'*aditus maximus* est 72
Fig. 38: Plan du passage est 72
Fig. 39: façade du vomitoire Vo_3. 74
Fig. 40: Coupe du passage ouest côté sud. 75
Fig. 41: Elévation de la porte 76
Fig. 42: Plan du passage ouest. 76
Fig. 43: Plan des vestiges de la tribune ouest. 80
Fig. 44: Aspect de la première dalle à encastrement du chancel de la tribune ouest. 80
Fig. 45: Vestiges de la tribune est. 81
Fig. 46: Etat de conservation du revêtement de *l'orchestra.* 85
Fig. 47: Relevé des escaliers ouest (e_7). 86
Fig. 48: Profil du mur de *pulpitum.* 87
Fig. 49: Principe de fixation d'une plaque 87
Fig. 50: Relevé des vestiges de la partie ouest de la scène. 92

Fig. 51: Profil du soubassement du mur de scène. 93
Fig. 52: Détail des moulures du soubassement du mur de scène. 94
Fig. 53: Relevé de l'espace de service et de l'escalier latéral situés à 96
Fig. 54: Plan du bâtiment de scène et des aménagements situés à sa partie postérieure. 98
Fig. 55: Façade du mur ouest de *basilica* orientale (m_{18}). 100
Fig. 56: Plan de la *basilica* orientale (ba_2). 101
Fig. 57: Plan de la *basilica* ouest. 103
Fig. 58: Elévation du mur m_{16}. 104
Fig. 59: *Ammaedara* 110
Fig. 60: *Albanum Domitianum*. 110
Fig. 61: *Antium* 110
Fig. 62 : *Balagrae* 110
Fig. 63: *Grumentum* 110
Fig. 64: *Catania* 110
Fig. 65: *Libarna* 111
Fig. 66: *Madauros* 111
Fig. 67: *Ostia* 111
Fig. 68: Lyon 111
Fig. 69: *Pietrabbondante* 111
Fig. 70: *Simitthu* 111
Fig. 71: Bosra 115
Fig. 72: Brixia 115
Fig. 73: Gadès 115
Fig. 74: Corinthe 115
Fig. 75: *Leptis Magna* 115
Fig. 76: *Lugdunum* 115
Fig. 77: Naples 116
Fig. 78: *Sabratha* 116
Fig. 79: *Scolacium* 116
Fig. 80: *Tubursicum Numidarum* 116
Fig. 81: *Saguntum* 116
Fig. 82: *Vicetia* 116
Fig. 83: *Tergeste* 116
Fig. 84: Tracé de Vitruve dans 118
Fig. 85: Correction de la position des escaliers en fonction du schéma et des *parascaenia d'après Sear (1990), fig.5* 119
Fig. 86: Application du tracé de Vitruve sur le plan 119
Fig. 87: Tracé théorique du *frons scaenea* 120
Fig. 88: Application du modèle de Small considérant 121
Fig. 89: Tracé mur de scène du théâtre de Mérida (Small). 122
Fig. 90: Thugga 122
Fig. 91: Fréjus 122
Fig. 92: Tracé du théâtre de Corinthe 122
Fig. 93: Thubursicum Numidarum 122
Fig. 94: Tracé théorique d'après Amucano. 123
Fig. 95: Hypothèse du schéma théorique du théâtre 123
Fig. 96: Application du tracé d'Amucano 123
Fig. 97: Les différentes techniques de levage des blocs d'après Adam (1984), fig. 110, p. 52. 128
Fig. 98: Plan des structures du théâtre de Bulla Regia 129
Fig. 99: Les différents états de construction du théâtre. 131
Fig. 100: *Albanum*. 134
Fig. 101: *Antium* 134
Fig. 102: *Ammaedara* 134
Fig. 103 : *Balagrae* 134
Fig. 104: *Libarna* 134
Fig. 105: *Madauros* 134
Fig. 106: *Grumentum* 135
Fig. 107 : *Palmyre* 135
Fig. 108: *Ostia* 135

Fig. 109: *Simitthu* 135
Fig. 110: *Turin* 135
Fig. 111: Structure du théâtre d'*Ostia* dans Sear (1990), fig. 3, p. 252. 136
Fig. 112: Vestiges des murs remontant à l'époque byzantine. 139
Fig. 113: Le sanctuaire des deux syriens à Délos. 142
Fig. 114: Théâtre (D) du sanctuaire 142
Fig. 115: Plan des différents états de la scène du théâtre de Pompéi, d'après A. Mau. En hachuré, le premier état du IIème siècle avant J.- C. 145
Fig. 116: Restitution du plan de la *cavea* du premier état du théâtre de Bulla Regia. 147
Fig. 117: Restitution du plan du premier état du théâtre de Bulla Regia au niveau inférieur. 147
Fig. 118: Position des entrées du public. 153
Fig. 119: Schéma de circulation du public dans la *cavea.* 156
Fig. 120: restitution des escaliers annulaires. 158
Fig. 121: Restitution de l'angle d'inclinaison de l'*ima cavea.* 159
Fig. 122: Tracé du profil de la *cavea.* 160
Fig. 123: coupe sur l'*aditus maximus* ouest et restitution de la hauteur de la façade courbe. 165
Fig. 124: Traitement du passage du premier au second niveau de la façade. 166
Fig. 125: Restitution des arcs et des lignes de l'architecture de façade. 168
Fig. 126: Elévation en vue géométrale de la façade courbe. 170
Fig. 127: Modélisation de la façade courbe, vue d'ensemble. 170
Fig. 128: Modélisation de la façade de la *cavea*, vue de côté est 170
Fig. 129: Relevé des vestiges de la tribune ouest. 171
Fig. 130: Coupe restituée de la tribune située au-dessus de l'entrée latérale ouest. 172
Fig. 131: Restitution du plan de la tribune ouest. 172
Fig. 132: Détail d'attache d'un mât du théâtre d'Arles 173
Fig. 133 : Restitution de la colonnade du mur de scène au niveau de l'exèdre central, vue en élévation à gauche et vue en coupe à droite. 177
Fig. 134: restitution des colonnes du deuxième niveau du mur de scène 178
Fig. 135 : Restitution des colonnes du premier niveau du mur de scène. 178
Fig. 136: Restitution de la position des colonnes de la galerie postérieure. 181
Fig. 137: Proportions d'un chapiteau du temple de Mars Mullo à Allones (relevé C. Lefèvre dans C.Bailly). 182
Fig. 138: Restitution des chapiteaux de la galerie du *post scaenam.* 182
Fig. 139: Schéma donnant les proportions de l'ordre corinthien selon Wilson Jones. 183
Fig. 140: Restitution de l'ordre du 183
Fig. 141: Restitution du théâtre : plan du niveau inférieur des substructions 186
Fig. 142: Restitution de la partie supérieure de la *cavea*, indication du réseau en "toile d'araignée" des câbles du *velum.* 187
Fig. 143: Restitution du mur de scène du théâtre de Bulla Regia et coupe sur les parascaenia et les tribunes. 188
Fig. 144: Restitution de la coupe transversale du théâtre de Bulla Regia. 189
Fig. 145-Fig. 146-Fig. 147: Modélisation informatique de l'architecture intérieure 190
Fig. 148-Fig. 149: Modélisation informatique de l'architecture intérieure du théâtre (*cavea*). 191
Fig. 150: Relevé d'ensemble de l'élévation du mur de soutènement de l'esplanade A. 197
Fig. 151: Mode de superposition d'assises régulières mais de hauteurs différentes. 199
Fig. 152-Fig. 153: Cas ou la maçonnerie n'est pas assisée. 200
Fig. 154 b: vide engendré par l'assemblage de blocs de différentes dimensions. 201
Fig. 155: Contour schématique d'un bloc 202
Fig. 156: Aspect des harpes sur le tronçon est du mur de soutènement de l'esplanade (A). 204
Fig. 157: Rythme des harpes sur le mur ouest du temple d'Isis. 204
Fig. 158: plan montrant la liaison des parements du mur ouest du temple d'Isis. 205
Fig. 159: Profil montrant le décalage des assises de parement. 205
Fig. 160: Le décalage des assises à l'intérieur du mur 205
Fig. 161: Plan et coupe d'un Dolmen de Roknia dans Gsell (1901), fig. 4. 207
Fig. 162: Assemblage de deux blocs de pierre. 208
Fig. 163: les différentes faces du bloc prêt à la pose. 209
Fig. 164: Plan de repérage des vestiges des murs préromains de l'esplanade situé à l'arrière du théâtre (ou esplanade A). 213

Fig. 165: détail du raccord et de l'appareil des deux murs (A à droite et B à gauche) d'après J. B. Bellon dans Hanoune (1990) ; fig. 3. 215
Fig. 166 : Détail de construction du parement du temple B. 216
Fig. 167: Le niveau du départ du mur de fond du portique (relevé sur site) est plus bas que celui du sol du portique. 218
Fig. 168: Schéma montrant la façon logique de construction d'un portique et de son mur postérieur. 218
Fig. 169: plan des structures numides à l'angle sud-est de l'esplanade A. 219
Fig. 170: diverses positions des blocs 222
Fig. 171: Relevé du mur (me_6) : au centre plan, en haut parement extérieur et en bas parement intérieur 223
Fig. 172: Elévation du mur (me_7). 224
Fig. 173: Plan des rues et du dégagement réalisé à l'est du théâtre. 232
Fig. 174: Plan des vestiges des thermes situés au nord du théâtre dans Hanoune et *alii* (1983), p. 64, fig. 3. 234
Fig. 175: Axonométrie de la restitution volumétrique des thermes situés au nord du théâtre, dans Hanoune et *alii* (1983), p. 89, fig. 35. 235
Fig. 176: Plan de la seconde esplanade monumentale (esplanade B) d'après G. Hallier, ... 237
Fig. 177: Détail de l'appareil de la partie est du mur de soutènement de la « basilique » (relevé et dessin de Bellon dans Hanoune (1990), p. 413, fig. 3). 241
Fig. 178: Thermes du "grand ensemble sévérien" (Plan de J.-B. Bellon dans Hanoune (2005), p. 282). 243
Fig. 179: Plan de la salle rectangulaire, relevé de J. Gauthey, dans Hanoune (1974), fig. 2, p. 389. 244
Fig. 180: Composition du pavement relevé de J. Gauthey, dans Hanoune (1974), fig. 3, p. 390. 245
Fig. 181: Plan de situation du temple B dans le complexe de l'esplanade A. 248
Fig. 182: Plan du temple B (relevé de l'état actuel). 249
Fig. 183: Profil de la moulure de la base du podium du temple B. 251
Fig. 184: Moulure de base du podium du 252
Fig. 185: Façade du Mausolée d'époque numide de Dougga, dans Rakob (1983-2) fig.104. 255
Fig. 187: Chapiteau déposé sur le mur d'échiffre du temple A. 256
Fig. 187: Chapiteau ionique avec signe de Tanit. 256
Fig. 188: Revers de la monnaie de Sabratha publiée dans Brouquier Reddé (1992), p. 48. 258
Fig. 189: Monnaie de Juba I montrant un temple, ... 258
Fig. 190: Monnaie 57 et autre monnaie dans Falbe et *alii* (1862), p. 43. 258
Fig. 191: Monnaies de Juba I dans Falbe et alii (1862), n° 50-51, p. 42. 259
Fig. 192: Monnaie de Juba I dans Trell (1979), fig. 19. 259
Fig. 193: Plan et façade restitués du temple B au premier état. 261
Fig. 194: Plan des structures du temple de Zama (Ferjaoui (2001), fig. 10. 262
Fig. 195: Restitution du deuxième état du temple B, plan et façade principale. 263
Fig. 196: Plan restitué du temple B et de l'esplanade au deuxième état. 264
Fig. 197: Coupe transversale sur l'esplanade montrant le temple B au deuxième état. 265
Fig. 198: Aspect du temple B au premier état, modélisation informatique. 268
Fig. 199: Modélisation du temple B et de l'esplanade A au premier état. 268
Fig. 200: restitution du temple B et de l'esplanade au premier état ; vue d'ensemble de trois quarts. . 269
Fig. 201: Plan de situation du temple A. 271
Fig. 202: Profil du mur de podium du temple A. 272
Fig. 203: Aspect des moulures de la première assise. 273
Fig. 204: Détail de la corniche supérieure du podium. 273
Fig. 205: Plan du temple A : (Etat actuel) 275
Fig. 206: Relevé de la façade latérale nord du podium du temple A (état actuel). 276
Fig. 207: Relevé du podium, coupe en élévation (état actuel). 277
Fig. 208: Plan restituée du temple A. 280
Fig. 209: Modélisation de l'aspect d'ensemble du temple A. 281
Fig. 210 : Restitution de la façade du temple A. 281
Fig. 211: Restitution de la façade latérale nord du temple A. 282
Fig. 212: Coupe longitudinale restituée du temple A. 283
Fig. 213: Plan de situation du Temple C. 285
Fig. 214: Plan du temple C, état actuel. 286
Fig. 215: Dessin du profil du soubassement. 288
Fig. 216 : Restitution du plan du temple C. 290
Fig. 217: Restitution de la façade du temple C. 291

Fig. 218: Plan de situation du temple C'. 292
Fig. 219: Plan des vestiges qui suggèrent l'existence d'un temple C'au sud du temple C. 293
Fig. 220: Plan de restitution hypothétique du temple C'. 294
Fig. 221: Restitution hypothétique de la façade du temple C'. 295
Fig. 222: Plan de situation du temple C''. 296
Fig. 223: Relevé en plan montrant l'extrémité de l'enclos encaissé auquel le temple C'' s'est superposé. 298
Fig. 224: Plan de restitution du temple C''. 301
Fig. 225: Façade principale restituée du temple C''. 302
Fig. 226: Coupe longitudinale restituée du temple C''. 302
Fig. 227: Relevé en plan du temple D, état actuel. 304
Fig. 228: Plan restitué du temple D. 307
Fig. 229: façade principale restituée du temple D. 307
Fig. 230: Vue restitué du temple D vu à partir du portique *post scaenam* du théâtre. 308
Fig. 231: Plan de situation des espaces situés à l'Est de l'esplanade. 310
Fig. 232: Plan des salles annexes situées à l'Est de l'esplanade A. En jaune structures préromaines ; en bleu clair structures romaines et en bleu foncé murs tardifs. 312
Fig. 233: Plan de détail des locaux annexes situés à l'Est de la cour. 314
Fig. 234: Plan de situation du temple d'Isis. 315
Fig. 235: Relevé en plan du temple d'Isis, état actuel. 317
Fig. 237: Coupe transversale restituée du temple d'Isis. 324
Fig. 237: Restitution en plan du temple d'Isis et de sa cour. 324
Fig. 238: Coupe longitudinale du temple d'Isis et de la cour. 325
Fig. 239: Modélisation du temple d'Isis vue à partir de la cour. 325
Fig. 240: position du temple d'Isis à Pompei derrière le théâtre, d'après La Rocca-De Vos (2002), p.149. 327
Fig. 241: Lieux de découverte de temples isiaques en Algérie d'après Laporte (2004), fig. 1, p. 252. 327
Fig. 242: Temple de Sérapis à Sabratha, deuxième état daté de l'époque Antonine ou de la fin du II^{ème} siècle , dans Brouquier (1992), p.46. 329
Fig. 243: Restitution du temple d'Isis à Sabratha dans Golvin (2007), fig.3. 330
Fig. 244: Plan restitué du temple de Sérapis à *Sabratha* dans Golvin (2007), fig. 1, p. 237. 331
Fig. 245: plan de Lambèse indiquant la position du temple d'Isis (n°3) par rapport aux autres monuments dans Agusta Boularot (2005). 332
Fig. 246: Restitution des temples de la voie Septimienne à Lambèse dans Janon (2005), p. 28. 333
Fig. 247: Le temple d'Isis et Sérapis à Lambèse, essai de restitution, par Leglay (1994). 334
Fig. 248: Plan de situation du temple E de Bulla Regia. 337
Fig. 249: Relevé en plan du temple E, état actuel. 341
Fig. 250: Plan restitué du temple E. 343
Fig. 251: Aspect de la façade restituée du temple E. 345
Fig. 252: Hypothèse privilégiée supposant une couverture plate. 346
Fig. 253: Hypothèse de restitution moins vraisemblable d'une façade à fronton. 346
Fig. 254: Tracé et emprise du portique de l'esplanade. 348
Fig. 255: relevé des vestiges de l'angle sud ouest du portique. 350
Fig. 256: La partie conservée du dallage de la cour et des vestiges du portique nord. 351
Fig. 257: Tracé de la cour. 352
Fig. 258: Restitution du plan d'origine de la place à l'époque numide. La partie voisine du temple B était dallée. Le reste de la cour était au moins en partie planté d'arbres. L'autel a été restitué par hypothèse. 356
Fig. 259: La colonnade du portique sud. 357
Fig. 260: Plan du bassin planté nord. 360
Fig. 261: Relevé de l'état actuel du bassin planté sud. 362
Fig. 263: Coupe transversale du bassin central. 364
Fig. 263: Relevé en plan du bassin central et de son environnement immédiat. 364
Fig. 264: Vestiges de la fontaine-borne. 365
Fig. 265: Le temple B et la cour quadriportique au second état : I^{er} siècle avant 371
Fig. 266: Aspect du temple B au milieu et au fond de la vaste cour à portique. 372
Fig. 267: Temples A, B, C et premier état du théâtre : première moitié du I^{er} siècle après J.-C. 373
Fig. 268: Visualisation de l'emprise du troisième état sur le plan général de l'esplanade A. 374
Fig. 269: Le monument de culte impérial à Thysdrus d'après H. Slim. 374

Fig. 270: Aspect du 4ème état première moitié du IIème siècle ap. J.-C. 375
Fig. 271: Les vestiges du 4ième état. 375
Fig. 272: Emprise au sol des bâtiments au 376
Fig. 273: Aspect du 5ème état du complexe monumental. 376
Fig. 274: Emprise au sol des bâtiments de l'état 6. 377
Fig. 275: Plan de l'état 6 (première moitié du IIIème siècle ap. J.-C.). 377
Fig. 276: Emprise des bâtiments à l'état 7(avant 238 ap. J.-C.). 378
Fig. 277: Plan des monuments existants à l'état 7. 378
Fig. 278: restitution de la volumétrie dans Winter(2006), fig. 357, p.417. 384
Fig. 279: Aigai-Vergina : plan du palais dans Etienne et *alii* (2000), fig. 113, p. 262. 384
Fig. 280: Aigai-Vergina : restitution du palais (façade N-E) dans Etienne et *alii* (2000), fig. 111, p. 262. 384
Fig. 281: Plan de la ville de Pella 385
Fig. 282: plan du palais de Pella dans Etienne et *alii* (2000), fig. 114, p. 266. 385
Fig. 283: Démétrias plan du palais hellénistique dans Winter (2006), fig.354 p. 417. 386
Fig. 284: Plan de la ville d'Ai Khanoum, dans Etienne et *alii* (2000), fig. 131, p. 299. 387
Fig. 285: Situation des palais de Pergame dans W. Radt. 387
Fig. 286: Plan de Lixus dans Aranegui et Mar (2009), fig. 2, p. 32. 388
Fig. 287:Les vestiges de l'époque hellénistique : Sanctuaire, temples, palais et jardins, Dessin de Ricardo M. dans Aranegui et Mar (2009), fig. 5, p. 36. 389
Fig. 288: Plan de restitution du palais de *Lixus* à l'époque de Juba II, dans Aranegui et Mar (2009), fig. 8, p. 42. 391
Fig. 289: Restitution de la volumétrie du palais royal de *Lixus* à l'époque de Juba II dans Aranegui et Mar (2009), fig. 9, p. 43. 391
Fig. 290: Plan de l'édifice d'Ennabod à Caesarea, d'après Leveau, (1982), p.150, fig. 37(relevé J.L. Paillet). 392
Fig. 291: Plan du palais de Césarée, d'après H. Williams et K.L. Gleason dans Gros, *Architecture romaine*, 2, fig. 286. 394
Fig. 292: Restitution du plan du 1ier niveau du palais du promontoire dans Neitzer (1996), fig.4, p. 199. 395
Fig. 293: Restitution du plan du niveau supérieur du Palais du promontoire dans Neitzer (1996), p. 199, fig.5. 395
Fig. 294: Restitution du palais du Promontoire dans Neitzer (1996), p.200, fig.6. 395
Fig. 295: Iraq al Amir : Plan et restitution de la façade Nord du palais du Tobiade Hyrcan dans Etienne et *alii* (2000), fig. 115, p. 264. 396
Fig. 296: Plan de l'ensemble des palais de Jerichodans Netzer (2006), fig. 9, p. 44. 397
Fig. 297: Restitution volumétrique du second palais à Jericho dans Etienne (2000), fig.116 p.265. 397
Fig. 298: Plan du palais Asmonéen de Jericho (la partie sud du second palais). 397
Fig. 299: axonométrie restituée du deuxième palais de Jericho dans Netzer(2006), fig. 12, p. 55. 397
Fig. 300: Restitution hypothétique de l'ensemble monumental à l'époque numide dans l'hypothèse qu'il s'agisse d'un palais. 402
Fig. 301: Plan d'ensemble du complexe monumental à l'époque romaine (IIIème siècle après J.C., époque sévérienne). 406
Fig. 302: La ville de Pergame dans W. Radt (1988). 409
Fig. 303: Esplanade avec gradins en hémicycle, temples et thermes. Plan du complexe dans *Akurgal* (1986), p. 98, fig. 34. 409
Fig. 304: Gymnase de Pergame dans Ginouvès (1998), pl.65-4. 410
Fig. 305: Dessin de restitution du gymnase de Pergame en perspective d'après Schazman dans Radt (1988), p. 65. 411
Fig. 306: Delphes : plan du gymnase, dans Etienne et *alii* (2000), fig. 107, p. 255. 412
Fig. 307: Maquette de restitution du gymnase de Delphes dans Ginouvès (1998), pl. 65-2. 412
Fig. 308: Restitution du Gymnase de Delphes, dans Jannoray *(*1953), pl.XI, 1. 412
Fig. 309: Plan du gymnase de Délos dans Moretti (1996), fig. 4, p.623. 413
Fig. 310: Plan du gymnase de Délos (76) relié aux xystes (77) et au stade 78 dans Ginouvès(1998), pl. 64. 413
Fig. 311: Sanctuaire des grands dieux à Samothrace 415
Fig. 312: Sanctuaire de Samothrace dans Hellmann (2006) 415
Fig. 313: Plan de situation du sanctuaire de Délos 416
Fig. 314: Restitution du sanctuaire syrien de Délos ; dessin de Schmid dans Will (1985), fig.47 fig. 279, p. 207. 416

Fig. 315: Plan du sanctuaire Syrien de Délos, dans Hellmann(2006), p. 151, fig. 201. 416
Fig. 316: plan de Situation du sanctuaire d'Isthme dans Hellmann(2006), p. 167, fig.77. 417
Fig. 317: Le sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos dans Hellmann(2006), p. 267, fig. 370. 417
Fig. 318: Plan schématique du sanctaire d'Apollon à Dèlphes dans Hellmann(2006), fig.141. 418
Fig. 319: Cabireion de Thèbes dans Hellmann(2006) plan p. 245 fig. 338. 419
Fig. 320: Plan de l'Asclépéion de Pergame à l'époque romaine d'après Cimok (1997), p. 75. 420
Fig. 321: Maquette de restitution du sanctuaire 420
Fig. 322: Le sanctuaire d'Ascklépios dans le guide de Pergame : W. Radt p. 71. 420
Fig. 323: plan restitué du sanctuaire de Démeter à Pergame d'aprèsHellmann(2006), p. 172 fig. 230.. 422
Fig. 324: Coupe transversale restituée du temple de Démeterd'après Bohz d'après Hellmann(2006), fig.231. 422
Fig. 325: Plan du sanctuaire d'asclépios de Balagrae dans Bonacasa et Ensoli (2005), p. 183. 423
Fig. 326: Plan de situation du théâtre cultuel de Cyrène dans Luni (2006), fig. 10, p. 151. 425
Fig. 327: sanctuaire d'Apollon sur la terrasse de Myrtousa d'après Bonacasa (2000). 426
Fig. 328-Fig. 329: Evolution du théâtre d'Apollon d'après Bonacasa (2000), p. 123. 427
Fig. 330: plan du sanctuaire de Gabies, d'après Delbruk. 428
Fig. 331: Plan du théâtre de Pietrabbondante, ... 429
Fig. 332: Plan du sanctuaire d'Esculape à Lambèse et de ses annexes,d'après Janon et Gassend (2005), p.33. 430
Fig. 333: plan du théâtre de Thorikos. 433
Fig. 334: plan du sanctuaire de Dionysos d'Ikarion. 433